UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

École Doctorale de droit, science politique et histoire

Institut d'études politiques – Groupe de sociologie politique européenne

Thèse présentée pour l'obtention du doctorat en science politique

L'INTÉGRATION DES PARTIS POLITIQUES POLONAIS DANS LE PARLEMENT EUROPÉEN : Vers les partis politiques européens?

Helena KOUTCHOURA

Thèse dirigée par :

Didier GEORGAKAKIS, professeur de science politique

Soutenue le 16 septembre 2009

Jury :

Jean-Michel DE WAELE, professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles
Didier GEORGAKAKIS, professeur de science politique à l'IEP de Strasbourg
Niilo KAUPPI, directeur de recherche au CNRS (GSPE-PRISME)
Tomasz ZARYCKI, professeur-assistant et directeur adjoint de l'Institut d'études sociales à l'Université de Varsovie

L'intégration des partis politiques polonais dans le Parlement européen : Vers les partis politiques européens?

Cette thèse porte sur l'intégration des partis politiques polonais au sein du Parlement européen et s'interroge sur l'influence de l'adhésion de la Pologne et des autres pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne sur le processus de formation des partis politiques européens (« europartis »). Pour comprendre ce processus d'intégration partisane, ce travail de recherche se focalise sur la 6ème législature (2004-2009), qui est considérée ici comme une « première phase ». Si la « première phase » de l'intégration des partis politiques polonais dans le Parlement européen s'est avérée difficile, on observe simultanément qu'un processus d'intégration est en cours. Premièrement, la coopération des partis politiques polonais avec les fédérations européennes de partis (FEP) a préparé leur intégration au sein des groupes politiques du Parlement européen. Deuxièmement, les réunions des groupes politiques, des commissions parlementaires, des délégations et des intergroupes constituent un espace d'interactions sociales indispensables pour la socialisation des députés européens polonais au Parlement européen. La participation des députés européens polonais aux activités quotidiennes du Parlement européen leur permet d'apprendre et de s'attribuer une multiplicité de rôles parlementaires européens dans les délais les plus brefs. Troisièmement, le processus d'intégration des partis politiques polonais dans le Parlement européen est facilité par les particularités du recrutement des députés européens polonais. Les partis politiques polonais ont tendance à sélectionner des hommes et des femmes politiques dont les caractéristiques socioprofessionnelles correspondent au « profil » du député européen qui prévoit une éducation supérieure, la connaissance de l'anglais ou du français, une expérience en affaires européennes ou internationales. Quatrièmement, le processus d'« européanisation » des partis politiques polonais s'intensifie au niveau national grâce à l'influence des députés européens polonais sur la politique européenne de leurs partis politiques.

Mots clés : Union européenne ; député européen ; Parlement européen ; partis politiques européens ; fédérations européennes de partis (FEP) ; groupes politiques ; professionnalisation politique ; métier politique ; socialisation ; représentation politique ; transition ; européanisation.

Integration of the Polish political parties in the European Parliament : Towards the European political parties?

This PhD thesis deals with the integration of the Polish political parties in the European Parliament and wonders how the accession of Poland and other Central Eastern European countries to the European Union influences the process of formation of European political parties (« Euro-parties »). In order to understand this process of party integration, this research work focuses on the 6th term (2004-2009) of the European Parliament which is considered here to be the « first phase ». If the « first phase » of the integration of the Polish political parties in the European Parliament has proved to be difficult, the process of integration is simultaneously observable. Firstly, the cooperation of the Polish political parties with the European party federations (EPFs) has prepared their integration in the political groups of the European Parliament. Secondly, meetings of political groups, parliamentary committees, delegations and intergroups constitute an area of social interactions indispensable for the socialization of the Polish MEPs in the European Parliament. The participation of the Polish MEPs in the daily activities of the European Parliament allows them to learn and appropriate multiple roles of MEPs in the short term. Thirdly, the process of integration of the Polish political parties in the European Parliament is facilitated by the distinctive features of the recruitment of Polish MEPs. The Polish political parties tend to select politicians that have social and professional characteristics corresponding to the MEP's « profile » which includes higher education, knowledge of English or French, experience in European or international affairs. Fourthly, process of « Europeanization » of the Polish political parties is intensified at the national level thanks to the influence of Polish MEPs on the European policy of their political parties.

Keywords : European Union ; Member of the European Parliament (MEP) ; European Parliament ; European political parties (« Euro-parties ») ; European party federations (EPFs) ; political groups ; political professionalization ; political occupation ; socialization ; political representation ; transition ; Europeanization.

REMERCIEMENTS

La rédaction d'une thèse de doctorat est une période tout à fait particulière dans la vie de chaque jeune chercheur ou chercheuse. C'est une étape exigeante et formatrice qu'on ne peut pas franchir sans le soutien des autres. Au moment de l'aboutissement de ce travail de recherche je tiens à adresser mes remerciements les plus chaleureux à toutes les personnes qui m'ont porté leur soutien.

Je remercie tout d'abord M. Didier Georgakakis pour sa direction. Cette thèse doit beaucoup à son suivi attentif, ses conseils stimulants et sa disponibilité à toute épreuve. Mes remerciements vont également à M. Jean-Michel De Waele, M. Niilo Kauppi et M. Tomasz Zarycki d'avoir accepté de participer à la soutenance de ma thèse. Je suis très reconnaissante de leur intérêt pour mon travail de recherche.

Je remercie aussi mes collègues du Groupe de sociologie politique européenne (GSPE) pour leur encouragement et leurs conseils utiles : Magdaléna Hadjiisky, Willy Beauvallet, Cornélia Gusa. Par-delà l'Université de Strasbourg, je tiens à exprimer ma reconnaissance particulière à Justyne Balasinski pour ses conseils et son aide.

Je remercie toutes les personnes que j'ai rencontrées au cours de mon enquête de terrain au Parlement européen pour leur contribution précieuse à ce travail de recherche : députés européens, assistants parlementaires, fonctionnaires, journalistes. Un remerciement tout particulier va aux députés européens polonais qui m'ont accordé des entretiens : Bronisław Geremek, Jacek Saryusz-Wolski, Jan Olbrycht, Hanna Foltyn-Kubicka, Grażyna Staniszewska, Tadeusz Zwiefka, Dariusz Rosati, Bogusław Liberadzki, Andrzej Zapałowski. Je tiens ici à remercier M. Herbert Bösch, député européen autrichien, qui m'a offert la possibilité d'effectuer un stage dans son bureau au Parlement européen. Ce stage a été un véritable parcours initiatique qui m'a inspiré de me lancer dans ce travail de recherche.

Un grand merci à mes amis proches qui ont été à mes côtés, à Strasbourg et à Bruxelles : Laura, Isabelle, David, Ljiljana, Biljana, Liis, Kaili, Delyana. Un merci tout particulier à mes amies polonaises, Inga et Joanna, pour leur aide linguistique.

Merci infiniment à mes parents pour tout leur soutien au cours de ces années de thèse.

Sommaire

REMERCIEMENTS.....5

Introduction.....11

§1 La multiplicité des perspectives théoriques.....13
§2 La problématique de l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne.....29
§3 Les hypothèses initiales et l'organisation de la recherche.....46

Chapitre 1 : Les partis politiques polonais représentés au Parlement européen en tant qu'éléments d'un système de partis en Pologne.....51

Section I : La formation d'un nouveau système de partis en Pologne : la marche vers le multipartisme.....51
§1 L'importance des partis politiques pour la transition démocratique.....51
§2 Les étapes de l'émergence des partis politiques en Pologne.....56
§3 Les clivages politiques en Pologne.....60
Section II : Les partis polonais représentés au Parlement européen.....80
§1 Les partis politiques post-Solidarité.....80
§2 Les partis politiques post-communistes.....99
§3 Les partis politiques agraires.....106
§4 Les partis politiques anti-européens.....111

Chapitre 2 : Les relations des partis politiques polonais avec les fédérations européennes de partis(FEP).....139

Section I : La coopération des partis politiques polonais avec les fédérations européennes de partis (FEP).....139
§1 La coopération transnationale des formations post-Solidarité avec les fédérations européennes de partis (FEP).....140
§2 La coopération transnationale des partis post-communistes avec le Parti Socialiste Européen (PSE).....157
§3 La coopération transnationale du Parti populaire polonais (PSL) avec les fédérations européennes de partis (FEP).....161
§4 La coopération transnationale des partis politiques marginaux avec les fédérations européennes de partis (FEP).....163
Section II : Les mutations identitaires et organisationnelles des fédérations européennes de partis (FEP).....166
§1 Les mutations identitaires et les évolutions organisationnelles du Parti Populaire Européen (PPE).....166
§2 Les fédérations européennes de partis (FEP) qui résultent des scissions du Parti Populaire Européen (PPE).....178

§3 Les mutations identitaires et les évolutions organisationnelles du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR).....185
§4 Les mutations identitaires et les évolutions organisationnelles du Parti Socialiste Européen (PSE).....202
§5 L'impact de l'élargissement sur les fédérations européennes de partis (FEP) marginales.....214
Section III : Le rôle des fédérations européennes de partis (FEP) dans le développement des partis politiques européens (« europartis »).....219
§1 L'organisation des partis politiques européens (« europartis »).....219
§2 Les facteurs du développement des fédérations européennes de partis (FEP) et des partis politiques européens (« europartis »).....225

Chapitre 3 : Les relations des partis politiques polonais avec les groupes politiques du Parlement européen.....233

Section I : Les groupes politiques en tant qu'éléments de base dans l'organisation du Parlement européen.....233
§1 La place des groupes politiques dans la structure organisationnelle du Parlement européen.....233
§2 La diversité des groupes politiques au Parlement européen : tentatives de classement.....238
§3 La situation actuelle des groupes politiques au Parlement européen.....250
Section II : Les mécanismes du fonctionnement des groupes politiques au Parlement européen.....273
§1 Les réunions des groupes politiques pendant la « semaine des groupes politiques ».....273
§2 Le fonctionnement des groupes politiques pendant les sessions plénières du Parlement européen.....288
§3 L'efficacité du fonctionnement des groupes politiques.....297
Section III : Le rôle des groupes politiques du Parlement européen dans le développement des partis politiques européens (« europartis »).....304
§1 Les interactions des groupes politiques avec les autres composantes des partis politiques européens (« europartis »).....304
§2 L'institutionnalisation des groupes politiques et la régularisation de leur financement.....307
§3 L'influence de l'élargissement sur les groupes politiques et les partis politiques européens (« europartis »).....309

Chapitre 4 : Le recrutement des députés européens polonais et la construction de leurs biographies officielles.....313

Section I : Les explications théoriques du processus de recrutement des députés européens.....314
§1 Le processus de recrutement et la légitimation du Parlement européen.....314
§2 Les théories de la professionnalisation.....316
§3 Les théories de la représentation sociale.....318
Section II : La professionnalisation du métier de député européen et le recrutement de professionnels de la politique.....320
§1 Le modèle de la professionnalisation du métier de député selon Maurizio Cotta et Heinrich Best.....320

§2 Les tendances de professionnalisation parmi les députés européens polonais.....325
Section III : La représentativité du Parlement européen et la démocratisation du processus de recrutement.....348
§1 L'appartenance à une classe sociale et le parcours éducatif des députés européens polonais.....348
§2 L'appartenance des députés européens polonais à des systèmes « entrepreneuriaux ».....358
§3 L'âge des députés européens polonais.....361
§4 Le sexe des députés européens polonais.....366
§5 La complémentarité de la démocratisation et de la professionnalisation du Parlement européen.....370
Section IV : La construction des biographies officielles des députés européens polonais.....372
§1 Le contrôle des partis politiques sur les biographies officielles et l'identité des députés européens.....372
§2 Les biographies officielles des députés européens polonais comme « produits » des marchés politiques.....379
§3 Les biographies officielles des députés européens polonais sur Internet.....396

Chapitre 5 : Les rôles politiques et les activités des députés européens polonais.....405

Section I : La construction des rôles politiques pour les députés européens.....405
§1 L'unicité du mandat parlementaire européen.....405
§2 Les typologies des rôles et des comportements des députés européens.....416
§3 Les caractéristiques du métier de député européen.....419
§4 La socialisation des nouveaux députés européens au Parlement et l'attribution des rôles politiques.....423
Section II : Les activités quotidiennes au Parlement européen.....426
§1 Commissions parlementaires.....426
§2 Les délégations du Parlement européen.....454
§3 Les intergroupes au Parlement européen.....462
Section III : Les activités des députés européens polonais au sein de la circonscription territoriale.....469
§1 Le rapport des députés européens polonais au parti politique national.....470
§2 Le rapport des députés européens polonais à l'électorat de la circonscription territoriale.....472
§3 Le rapport des députés européens polonais aux groupes d'intérêt et aux lobbies.....475
§4 Le rapport des députés européens polonais aux médias.....478

Conclusion.....481

Annexes.....501

I - Extraits des entretiens avec les députés européens polonais.....501

II – Les intergroupes au Parlement européen de la 6ème législature (2004-2009).....522

III – Les caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles des députés du Parlement polonais (*Sejm*) de la 5ème législature (2005-2007).....535

Bibliographie et sources.....543

Tables des matières.....555

Introduction

La présente thèse porte sur l'intégration des partis politiques polonais au sein du Parlement européen, avec comme perspective plus large une interrogation sur l'« européanisation » des partis politiques d'Europe centrale et orientale et sur les conditions de possibilité de la formation de partis politiques européens (« europartis »), reconnus officiellement par l'article 138A du traité de Maastricht, au sein d'une Union européenne élargie. Pour comprendre ce processus d'intégration partisane, ce travail de recherche se focalise sur la 6ème législature (2004-2009), qui est considérée ici comme une « première phase ».

L'intégration des partis politiques polonais dans le Parlement européen s'effectue à un moment historique particulier où les familles politiques classiques de l'Europe sont en train de se recomposer. Le clivage traditionnel gauche-droite s'estompe de plus en plus face à des profondes mutations socioculturelles qui affectent les sociétés européennes contemporaines. Un nouveau clivage matérialistes/post-matérialistes, mis en évidence par le sociologue américain Ronald Inglehart, est en train de s'affirmer dans le contexte de la crise économique et écologique.

La « première phase » de l'intégration des députés européens pendant la 6ème législature (2004-2009) s'est effectuée avant l'entrée en vigueur du nouveau statut des députés européens qui met fin à la disparité des rémunérations des députés européens selon leur pays d'origine.[1] On peut supposer qu'une division entre les députés européens des anciens pays membres et ceux de l'Europe centrale et orientale sera la plus sensible pendant cette « première phase » de l'intégration. La différence entre les salaires des députés européens, issus des anciens et des nouveaux pays membres de l'Union européenne prend une valeur de symbole des difficultés économiques et sociales de l'élargissement.

L'étape décisive de la socialisation des députés européens polonais dans le Parlement européen s'est déroulée notamment pendant la « première phase » de l'intégration. En effet, depuis la 7ème législature, au sein des délégations polonaises il y a aura déjà des députés européens polonais réélus qui pourront transmettre des connaissances spécialisées sur le fonctionnement du Parlement européen aux « nouveaux » députés européens polonais. Ils

[1] Selon l'article 190 du traité instituant la Communauté européenne, le Parlement européen fixe le statut et les conditions générales d'exercice des fonctions de ses membres après avis de la Commission et approbation du Conseil, statuant à la majorité qualifiée (à l'exception du régime fiscal des membres qui requiert l'unanimité). Après presque dix ans de négociations entre le Parlement européen et le Conseil, un nouveau statut a finalement été adopté en septembre 2005. Ce nouveau statut des députés européens prévoit un salaire uniforme de 7 000 euros mensuels soumis à l'impôt communautaire. Le nouveau statut est entré en vigueur le premier jour de la 7ème législature du Parlement européen qui a débuté en 2009.

pourront aussi associer les « nouveaux » à un réseau de contacts, constitué pendant la 6ème législature, et les initier ainsi aux « arcanes » du métier de député européen.

L'expérience des élargissements précédents démontre que parmi les « nouveaux » députés européens il y a deux groupes qui sont mieux placés pour s'intégrer rapidement au sein du Parlement européen. Premièrement, les députés européens ayant une expérience professionnelle au sein des organisations internationales ou européennes s'adaptent plus facilement à l'environnement multilingue et multiculturel du Parlement européen. Deuxièmement, ceux qui disposent d'une expertise sur des thèmes d'actualité pour le Parlement européen ont plus de chances d'y accéder à des positions de pouvoir.

L'étude de l'intégration des partis politiques polonais dans le Parlement européen est effectuée ici dans la perspective de formation des partis politiques européens (« europartis »). Actuellement, il n'existe pas encore de partis politiques européens au sens propre du mot, mais il y a des groupes politiques au sein du Parlement européen qui réunissent les députés européens suivant leurs affinités politiques et des fédérations européennes de partis (FEP) qui regroupent les partis nationaux en tant que membres. Ces deux types de formation ont pour ambition de former un jour des partis politiques transnationaux au niveau européen («europartis»). Sans la constitution des partis politiques à l'échelle de l'Europe qui fonderont leurs campagnes électorales sur des enjeux européens, l'intégration politique de l'Union européenne restera incomplète. Ainsi les partis politiques européens (« europartis ») se composent-ils de trois types de structures organisationnelles : les groupes politiques au Parlement européen, les fédérations européennes de partis (FEP) et les partis nationaux. L'interdépendance de ces trois structures nécessite l'analyse de toutes les trois dimensions des partis politiques européens (« europartis ») dans le cadre de ma thèse.

Ce travail de recherche est structuré autour de deux niveaux d'analyse. Le premier renvoie à différents niveaux de l'organisation politique du Parlement européen et des partis politiques européens (« europartis »). Le second niveau d'analyse développe une étude sociographique des députés européens polonais. Il s'intéresse empiriquement à la construction de leurs biographies officielles et au processus de formation de leurs identités et loyautés multiples. L'analyse des acteurs individuels a nécessité le recours aux méthodes qualitatives (la réalisation d'entretiens auprès d'acteurs en question, l'observation, la méthode ethnographique, l'analyse des documents) et à des méthodes quantitatives.

§1 La multiplicité des perspectives théoriques

L'intégration des partis politiques polonais dans le Parlement européen fait partie du processus d'intégration de la Pologne dans le système politique de l'Union européenne. Ayant un objet de recherche qui relève des études européennes, ma thèse a besoin de s'insérer dans une perspective théorique, constituée d'éléments d'explication qui peuvent être présents dans les principales théories de l'intégration européenne. Comme remarque Ben Rosamond, pour « faire » de la science sociale convenablement, les chercheurs ont besoin de mener leurs enquêtes sous les auspices d'une perspective théorique particulière. Il est impossible de se prononcer sur n'importe quel phénomène social dans un vide théorique. Qu'on le veuille ou non, nous sommes tous informés par des perspectives théoriques même si nous adoptons publiquement une position « non théorique ».[2] Les théories nous aident à ordonner et à sélectionner des faits et à structurer nos observations empiriques. Même si ma thèse est basée en grande partie sur des recherches empiriques, il convient de relever des éléments utiles dans les principales théories de l'intégration européenne.

Cependant, il faut s'attendre à ce que les grandes théories de l'intégration européenne n'accordent au Parlement européen qu'une importance secondaire en se concentrant sur la Commission européenne et la Cour de justice. Le Parlement européen a été souvent qualifié de l'élément le plus banal du système politique de l'Union européenne et le plus conforme aux cadres d'analyse établis de la science politique.[3] L'Union européenne et le processus d'intégration européenne sont trop complexes pour être appréhendés par une perspective théorique unique.[4] Il convient d'analyser quels éléments, tirés des théories de l'intégration européennes, sont utiles pour l'objet de recherche de ma thèse.

1. Les approches théoriques classiques

Pendant longtemps, les études théoriques sur l'intégration européenne se sont caractérisées par une opposition entre l'école de l'intergouvernementalisme libéral et l'école néofonctionnaliste. Les deux approches théoriques sont issues des relations internationales[5] et

---

[2] ROSAMOND Ben, *Theories of European Integration,* Basingstoke, Palgrave, 2000, pp. 4-5.
[3] COSTA Olivier et MAGNETTE Paul, « Idéologies et changement institutionnel dans l'Union européenne. Pourquoi les gouvernements ont-ils constamment renforcé le Parlement européen ? », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, pp. 49-50.
[4] ROSAMOND Ben, *Theories of European Integration,* Basingstoke, Palgrave, 2000, pp. 6-7.
[5] LEQUESNE Christian et SMITH Andy, « Union européenne et science politique : où en est le débat théorique ? », *Cultures & Conflits,* n° 28, hiver 1997. http://www.conflits.org/index377.html

elles ont été transposées à l'étude de l'Union européenne. Il convient de passer en revue ces deux écoles classiques afin de rechercher des éléments d'explication pertinents pour le sujet de ma thèse.

1.1. Le néofonctionnalisme

La théorie néofonctionnaliste, développée par Ernst B. Haas, a été surtout influente dans les années 1960. Pour les néofonctionnalistes l'intégration politique et la montée de l'autorité au niveau supranational dérivent de l'intégration économique. L'effet multiplicatif (*spill-over effect*) se trouve au cœur de l'analyse néofonctionnaliste. Le processus d'intégration dans un secteur donné crée des pressions qui déclenchent le processus d'intégration dans des secteurs liés et ainsi de suite (*spill-over* fonctionnel). Le succès des initiatives de l'intégration attire des groupes d'acteurs qui entrent en jeu afin de réaliser leurs propres intérêts (*spill-over* politique). Les deux formes de l'effet multiplicatif (*spill-over effect*) sont déclenchées par les institutions supranationales.

Malgré le déclin apparent du paradigme néofonctionnaliste à la suite de nombreuses critiques sur sa logique du progrès linéaire vers une destination prédéterminée, il ne faut pas sous-estimer son influence sur la formation d'une vision contemporaine de l'Union européenne. Le mérite d'Ernst B. Haas est d'introduire des notions importantes dans les études européennes contemporaines. Il a été un des premiers à remarquer la complexité des processus politiques communautaires. C'était Ernst B. Haas qui a développé le concept de « turbulence » afin d'expliquer non seulement les modes d'opération des Communautés mais aussi la raison pour laquelle on crée encore plus de coopération et d'interactions entre acteurs politiques européens. Le nombre d'acteurs est très large. Chacun poursuit une variété d'objectifs qui ne sont pas mutuellement compatibles. Chaque acteur est impliqué dans le réseau d'interdépendances avec d'autres acteurs qui ne sont pas complètement claires. Certains des objectifs ne peuvent pas être réalisés qu'à travers la coopération avec les autres. Ernst B. Haas décrit les Communautés européennes plutôt comme une stratégie qui permet de faire face à cette turbulence qu'une expérience stratégique dans le domaine de l'intégration régionale.[6] Le concept de « turbulence » décrit bien le contexte des interactions quotidiennes des différents acteurs qui opèrent au sein du Parlement européen.

L'autre concept, élaboré par Ernst B. Haas, est « le transfert des loyautés » qui est indispensable pour l'accomplissement du processus de *spill-over* politique. En même temps le

[6] ROSAMOND Ben, *Theories of European Integration,* Basingstoke, Palgrave, 2000, p. 92.

concept de loyauté est central pour la définition de l'intégration politique, formulée par Ernst B. Haas. Selon la théorie néofonctionnaliste, au cours du processus d'intégration politique, les acteurs politiques dans les différents cadres nationaux deviennent motivés pour déplacer leurs loyautés, attentes et activités politiques vers un nouveau centre dont les institutions possèdent ou demandent une juridiction sur les Etats-nations préexistants.[7] Le problème du transfert des loyautés est pertinent pour les députés européens mais il ne doit pas être traité d'une manière rationaliste et utilitariste qui est propre au néofonctionnalisme.

Même si les analyses des théoriciens néofonctionnalistes sont consacrées par excellence à la Commission européenne et la Cour de justice, le courant néofonctionnaliste a aussi émis des idées importantes sur le Parlement européen. Ernst B. Haas et ses successeurs ont prédit que le Parlement européen pourrait remplir la fonction de « creuset » où les élites politiques nationales modifieraient leurs attitudes. Le Parlement européen est appréhendé par les néofonctionnalistes comme le lieu d'une socialisation commune pour les députés européens qui les détournerait de leurs espaces nationaux respectifs et ferait glisser leurs loyautés vers les institutions communautaires. Les députés européens pourraient se transformer ainsi en groupe de pression qui favoriserait les *spill-over* en diffusant une nouvelle culture institutionnelle, inspirée des principes fédéralistes. Cependant, les néofonctionnalistes reconnaissent que la dynamique du *spill-over* politique serait beaucoup plus improbable que les tendances aux *spill-over* fonctionnels.[8] La présente thèse examinera le processus de socialisation des députés européens polonais dans le Parlement européen et testera ainsi le potentiel du Parlement européen du point de vue du *spill-over* politique, dans le contexte d'une Union européenne élargie.

Avec l'instauration des élections au Parlement européen au suffrage direct en 1979, les néofonctionnalistes ont prédit la formation des partis politiques, organisés à l'échelle européenne et la prise de conscience des enjeux européens par les citoyens européens.[9] Beaucoup d'auteurs contemporains s'inspirent de l'approche néofonctionnaliste dans leurs analyses du Parlement européen et des partis politiques européens («europartis»).

Selon le modèle de Jacques Thomassen et Hermann Schmitt, un système de partis capable d'exprimer la volonté politique des citoyens de l'Union européenne doit répondre à trois critères. Premièrement, le système de partis a besoin d'être *compétitif*. Deuxièmement, les

---

[7] *Ibid.,* pp. 65-66.
[8] COSTA Olivier et MAGNETTE Paul, « Idéologies et changement institutionnel dans l'Union européenne. Pourquoi les gouvernements ont-ils constamment renforcé le Parlement européen ? », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, pp. 50-51.
[9] *Ibid.,* p. 51.

partis politiques européens (« europartis ») doivent être *cohésifs*. Troisièmement, le gouvernement doit être formé et contrôlé par la majorité parlementaire. Jacques Thomassen et Hermann Schmitt ont évalué les deux premiers critères. Dans les domaines relatifs au clivage gauche-droite et à la dimension libérale-traditionnelle le système des partis politiques européens (« europartis ») reflète dans une grande mesure les systèmes partisans nationaux de l'Union européenne. Cependant, on observe un grand consensus pro-européen parmi les dirigeants de la majorité des partis politiques européens (« europartis ») dans le domaine relatif au processus d'intégration européenne. Ce consensus s'explique par la nécessité d'un accord sur le futur de l'Europe en tant que condition pour le fonctionnement efficace du système politique de l'Union européenne. En ce qui concerne le deuxième critère, les partis politiques européens (« europartis ») ne sont pas moins *cohésifs* que les partis politiques nationaux. Même si les partis politiques européens (« europartis ») ne peuvent pas correspondre au troisième critère du modèle de Jacques Thomassen et Hermann Schmitt, d'après l'avis de ces deux auteurs, le système de partis au niveau européen capable d'exprimer la volonté politique des citoyens de l'Union européenne est réalisable dans le futur.[10]

Selon Olivier Costa et Paul Magnette, le principal défaut de l'analyse néofonctionnaliste est d'occulter les tensions internes des institutions supranationales ce qui est surtout contre-productive dans le cas du Parlement européen. En effet, le Parlement européen est une institution, traversée de multiples clivages.[11] Les principaux clivages du Parlement européen sont basés, d'un côté, sur l'appartenance à des groupes politiques, et, de l'autre, sur l'appartenance à des délégations nationales. Cependant, une analyse plus détaillée permet de mettre en évidence des lignes de partage au sein des délégations nationales. Par conséquent, il n'est pas possible de considérer le Parlement européen en tant qu'une institution qui parle d'une seule voix même s'il existe déjà des intérêts institutionnels communs parmi les députés européens.

1.2. L'intergouvernementalisme libéral

[10] THOMASSEN Jacques et SCHMITT Hermann, « Partisan Structures in the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, pp. 147-148.

[11] COSTA Olivier et MAGNETTE Paul, « Idéologies et changement institutionnel dans l'Union européenne. Pourquoi les gouvernements ont-ils constamment renforcé le Parlement européen ? », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, p. 53.

Une approche théorique alternative au néofonctionnalisme a été mise en place par Andrew Moravcsik, chef de file de l'intergouvernementalisme libéral. Cette approche théorique a exercé une influence majeure sur les recherches contemporaines en études européennes. Les chercheurs qui mènent des études empiriques de l'intégration européenne considèrent l'intergouvernementalisme libéral comme un outil heuristique utile à ordonner des données et tester des hypothèses.[12]

A l'instar de l'école réaliste des relations internationale, l'intergouvernementalisme libéral suppose que les Etats-nations sont des acteurs centraux et rationnels du processus d'intégration. A la différence de l'intergouvernementalisme classique, Andrew Moravcsik a développé l'idée selon laquelle le comportement rationnel des Etats n'émerge pas à partir des préférences fixées mais il est plutôt le résultat des processus politiques dynamiques au sein des systèmes politiques nationaux.[13]

Selon Andrew Moravcsik et ses adeptes, la demande de l'intégration tire son origine des politiques internes, tandis que le résultat de l'intégration est fourni comme la conséquence des négotiations intergouverenementales. Les institutions supranationales sont d'une importance limitée pour le processus d'intégration. En s'inspirant de la théorie du jeu à double niveau, l'intergouvernementalisme libéral d'Andrew Moravcsik se compose, d'un côté, d'une théorie libérale de la formation des préférences nationales et, de l'autre, d'une interprétation intergouvernementaliste de la négociation stratégique entre Etats. La théorie libérale de la formation des préférences nationales concerne le côté de la demande (il s'agit de la demande des résultats de l'intégration) et considère que les préférences nationales apparaissent dans le contexte des politiques internes des Etats-membres. Les intérêts nationaux proviennent de l'interaction entre l'Etat et la société. Une fois que les intérêts nationaux sont formulés, ils sont ensuite négociés de façon intergouvernementale (le côté de l'offre). Tandis que le côté de la demande du processus d'intégration souligne les avantages de la coopération et de la politique de la coordination, le côté de l'offre démontre un éventail limité des résultats possibles de l'intégration. Selon Andrew Moravcsik, le côté de la demande ainsi que le côté de l'offre sont extrêmement compliqués et nécessitent l'application d'une analyse empirique détaillée.[14]

A la différence de son œuvre antérieure, Andrew Moravcsik accorde un rôle important aux institutions dans ses travaux récents, parce qu'elles facilitent des négociations à somme

[12] ROSAMOND Ben, *Theories of European Integration,* Basingstoke, Palgrave, 2000, p. 145.
[13] *Ibid.,* p. 137.
[14] *Ibid.,* pp. 136-137.

positive. Les Etats bénéficient de l'environnement institutionnel de l'Union européenne en vue de leur légitimation interne et de la réalisation de leurs préférences. Cela s'applique aux institutions supranationales comme la Commission européenne, le Parlement européen et la Cour de justice ainsi qu'au Conseil des ministres qui représente un forum intergouvernemental.[15]

Selon la théorie intergouvernementale d'Andrew Moravcsik, le Parlement européen n'est pas en mesure d'influencer l'agenda des gouvernements et le processus de négociations intergouvernementales.[16] Cette thèse d'Andrew Moravcsik est discutable vu l'accroissement du rôle du Parlement européen dans le processus décisionnel de l'Union européenne qu'on observe au cours des dernières décennies. Il est à noter que le soutien au processus d'élargissement, apporté par le Parlement européen a été très important pour l'aboutissement de ce processus.

En expliquant le renforcement graduel des pouvoirs du Parlement européen, Andrew Moravcsik rejette son schéma rationaliste traditionnel et propose de prendre en considération des facteurs d'ordre idéologique qui participent également à la formation des préférences des gouvernements. Selon Olivier Costa et Paul Magnette, cette interprétation s'apparente à l'approche constructiviste, parce qu'elle considère les représentations des acteurs comme déterminantes pour expliquer leurs préférences.[17]

Dans la perspective intergouvernementaliste, les loyautés des députés européens envers les leurs groupes politiques transnationaux ne devraient pas être forts. Les prises de positions des députés européens sont conditionnées avant tout par leur vision des intérêts nationaux de leur pays d'origine. Les partis politiques européens (« europartis ») émergeants ne serait qu'un nouveau instrument, utilisé au cours des négociations intergouvernementales.

1.3. Les tentatives d'une synthèse entre l'approche néofonctionnaliste et intergouvernementale

Afin d'expliquer pourquoi les gouvernements ont constamment renforcé le Parlement européen, Olivier Costa et Paul Magnette procèdent à une synthèse entre l'approche néofonctionnaliste et intergouvernementale et recourent aux instruments d'analyse constructiviste. Ces deux auteurs considèrent la nature de « l'idéologie démocratique » des

[15] *Ibid.,* pp. 142-143.
[16] COSTA Olivier et MAGNETTE Paul, « Idéologies et changement institutionnel dans l'Union européenne. Pourquoi les gouvernements ont-ils constamment renforcé le Parlement européen ? », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, p. 53.
[17] *Ibid.,* p. 54.

Etats membres comme la source principale de ce phénomène et précisent les conditions dans lesquelles elle a pu être déterminante.[18]

Malgré l'opposition idéologique entre l'intergouvernementalisme libéral et le néofonctionnalisme, les analyses théoriques contemporaines tendent à synthétiser des différents éléments de l'approche intergouvernementaliste et néofonctionnaliste. Comme remarquent Christian Lequesne et Andy Smith :

> « Dans cette perspective, et contrairement à ce que disent encore certains manuels de science politique au chapitre « intégration européenne », l'heure n'est plus à une opposition entre une école intergouvernementaliste et une école néofonctionnaliste issues des relations internationales. A mesure que les travaux sur l'intégration européenne s'accumulent, les clivages se sont complexifiés et réduisent les découpages trop stricts au sein et entre les sous-disciplines de la science politique. Il n'en demeure pas moins que deux approches génériques continuent de dominer l'étude de l'intégration européenne. La première met l'accent sur l'action des Etats-Nations, l'autre sur l'émergence d'un espace d'action politique dont les composants se situent au-delà des seuls Etats. »[19]

Beaucoup de travaux théoriques sur l'intégration européenne opèrent dans un climat d'éclectisme théorique relatif. L'étude de Wayne Sandholtz et John Zysman sur l'initiative du marché commun, publié en 1989 fournit un exemple particulièrement notable de ce type d'analyse. Ces deux auteurs américains arrivent à combiner des éléments néofonctionnalistes avec une logique réaliste du raisonnement.[20]

Ils accordent une importance significative aux institutions supranationales et surtout à la Commission européenne. Les interactions entre la Commission européenne et les groupes d'intérêt favorables à l'harmonisation du marché ont joué un rôle important dans la mobilisation des élites gouvernementales nationales au nom de l'accomplissement du marché commun. Mais, selon Wayne Sandholtz et John Zysman, ce raisonnement d'orientation néofonctionnaliste n'offre pas d'explication suffisante. Ils complètent ce tableau par des arguments néoréalistes. Des changements structuraux de l'économie mondiale ont provoqué le renforcement de l'activisme supranational ainsi que des activités politiques internes au sein des Etats-membres. Les Etats-membres se sont convaincus de l'utilité et de l'efficacité des stratégies de l'« européanisation » dans le contexte de l'échec manifeste des stratégies

---

[18] *Ibid.,* p. 49.
[19] LEQUESNE Christian et SMITH Andy, « Union européenne et science politique : où en est le débat théorique ? », *Cultures & Conflits,* n° 28, hiver 1997. http://www.conflits.org/index377.html
[20] ROSAMOND Ben, *Theories of European Integration,* Basingstoke, Palgrave, 2000, pp. 101-102.

économiques nationales et du déclin de l'Etat-providence keynésien face à la montée de l'économie politique néolibérale. L'activisme supranational et le processus de formation des coalitions entre les Etats-membres ne sont pas en mesure d'expliquer l'accomplissement du marché commun au milieu des années 1980 sans prendre en considération les changements structuraux de l'économie mondiale et des politiques publiques internes.[21]

Une synthèse entre l'approche intergouvernementale et néofonctionnaliste a permis à Wayne Sandholtz de jeter un nouveau regard sur les institutions supranationales de l'Union européenne et d'attirer une attention aux acteurs non étatiques. Selon Wayne Sandholtz, il est dangereux de traiter les institutions supranationales seulement en tant qu'expression des préférences étatiques. En développant des liens avec des intérêts sociétaux, les institutions supranationales insèrent ainsi des préférences supplémentaires d'origine non étatique dans le processus décisionnel de l'Union européenne. Les rapports entre les acteurs des institutions supranationales et ceux des sociétés civiles européennes ouvrent à l'Union européenne la possibilité de participer aux politiques internes des Etats-membres en évitant le « contrôle » (« *gatekeeping* ») des gouvernements nationaux.[22] Force est de constater que les contacts avec les différents groupes d'intérêts, représentés au niveau européen et national, jouent un rôle très important dans le fonctionnement du Parlement européen. La représentation fonctionnelle, basée sur le rapport d'un député européen avec les groupes d'intérêts, représente un des quatre types de représentation, effectuées par les députés européens.

1.4. La théorie transactionnaliste

Une place à part dans les théories classiques de l'intégration européenne est accordée à la théorie transactionnaliste, élaborée par le politiste américain Karl W. Deutsch qui a étudié le nationalisme et l'intégration internationale à la fois. Le développement des multiples liens entre les sociétés est considéré par les transactionnalistes comme une base primaire pour le processus d'intégration. La conséquence du processus d'intégration est la formation des conditions dans lesquelles la guerre en tant que moyen de résolution de conflits entre les Etats devient obsolète. Ainsi les communautés de sécurité (*security communities*), constituées d'Etats qui ont exclu la perspective d'une guerre entre eux, se forment-elles.

Selon Karl W. Deutsch, le processus d'intégration dépend du niveau de communication entre nations. Cette communication se développe dans le cadre d'un réseau multinational de transactions qui représentent, d'un côté, les interactions économiques et, de l'autre, des

[21] Cf. SANDHOLTZ Wayne et ZYSMAN John « 1992 : Recasting the European Bargain », *World Politics,* Vol. 42, n° 1, October 1989, pp. 95-128.
[22] ROSAMOND Ben, *Theories of European Integration,* Basingstoke, Palgrave, 2000, pp. 144-145.

interactions sociales informelles entre peuples. Dans la perspective transactionnaliste, les liens initiaux, établis entre les peuples, sont ensuite institutionnalisés et formalisés par les élites politiques. Cependant, le processus d'intégration européenne contredit le raisonnement théorique des transactionnalistes, parce qu'il a été initialement développé par les élites politiques qui s'efforcent ensuite de mettre en place des interactions sociales entre peuples.

Le mérite du paradigme transactionnaliste est d'attirer l'attention à l'importance de l'intégration informelle qui s'effectue par l'intermédiaire des interactions sociales et économiques entre peuples. La création de « l'esprit de la communauté » est toujours actuelle pour l'Union européenne. La formation de véritables partis politiques européens dépend de la mise en place des mécanismes de l'intégration informelle dans le système politique de l'Union européenne. Le Parlement européen et les députés européens pourraient contribuer à intensifier des interactions sociales et économiques entre peuples européens.

2. Les nouvelles approches théoriques

En commençant l'examen des nouvelles théories de l'intégration européenne, il faut noter que, dans l'ensemble, les études contemporaines de l'Union européenne sont divisées en deux vastes camps théoriques : « la gouvernance à niveaux multiples » et le « stato-centrisme ».[23] Les différentes études qui se réfèrent au « stato-centrisme » se situent par excellence dans la lignée d'Andrew Moravcsik, tandis que la théorie de « la gouvernance à niveaux multiples » tend à dépasser une division entre les disciplines des relations internationales et de la science politique comparative en reliant le mouvement constructiviste, issu des relations internationales, à l'analyse des politiques publiques et à la science politique comparative.[24] Ainsi la théorie de « la gouvernance à niveaux multiples » arrive-t-elle à estomper le traditionnel clivage entre les théories de l'intégration européenne, issues des relations internationales, et celles qui tirent leur origine de l'analyse des politiques publiques. En plus de la théorie de « la gouvernance à niveaux multiples », quelques-unes des nouvelles approches théoriques sont pertinentes pour l'objet de ma recherche : le « nouvel institutionnalisme », l'analyse des réseaux politiques (*policy networks*) et le constructivisme social.

2.1. La théorie de « la gouvernance à niveaux multiples »

[23] *Ibid.,* p. 131.
[24] *Ibid.,* p. 189.

La théorie de « la gouvernance à niveaux multiples » propose une approche tout à fait nouvelle de l'étude de l'Union européenne qui remet en question les principaux postulats des intergouvernementalistes. Elle met l'accent sur l'unicité de l'Union européenne qui ne peut pas être identifiée ni à une organisation internationale ni à un système politique national. C'est pourquoi les approches théoriques de l'intégration européenne qui proviennent soit de l'étude des politiques comparées soit des relations internationales ne sont pas en mesure d'appréhender la nature unique de l'Union européenne qui peut être assimilée à une formation hybride semblable à un système politique et à une organisation internationale à la fois. Ainsi les processus politiques qui se déroulent au sein de l'Union européenne ne sont-ils pas forcément analogues à ceux des systèmes politiques nationaux.

Cependant, Ben Rosamond remarque que « la gouvernance à niveaux multiples » est plutôt une métaphore qu'une théorie ce qui permet aux approches théoriques alternatives de la « coloniser ». L'analyse de l'Union européenne en tant que « gouvernance à niveaux multiples » convient à un nombre croissant de chercheurs qui décrivent la gouvernance comme fluide et l'autorité comme dispersée du point de vue de la politique interne et des relations transnationales.[25]

La théorie de « la gouvernance à niveaux multiples » permet d'éviter deux pièges : celui du « stato-centrisme » et du traitement de l'Union européenne comme une formation qui opère seulement au niveau européen, dans le cadre des arènes institutionnelles de Bruxelles et de Strasbourg. Selon le modèle théorique de « la gouvernance à niveaux multiples », premièrement, dans le système politique de l'Union européenne, le pouvoir est dispersé entre les différents niveaux de la gouvernance et entre les différents acteurs. Deuxièmement, les modèles de la gouvernance varient selon les secteurs des politiques communautaires.[26]

L'attitude des analystes de la « la gouvernance à niveaux multiples » envers le rôle de l'Etat dans le système politique de l'Union européenne mérite une attention particulière. Ils ne considèrent pas l'Etat comme peu important pour les questions européennes, mais développent un raisonnement pluraliste sur l'Etat en tant qu'arène de la compétition entre les différents agendas, idées et intérêts.[27]

La théorie de la « la gouvernance à niveaux multiples » prévoit que dans le futur les frontières entre les différents niveaux de la gouvernance européenne (européen, national, régional, local) s'estomperont. Cette nouvelle approche théorique de l'intégration européenne représente une

[25] *Ibid.,* p. 197.
[26] *Ibid.,* p. 110.
[27] *Ibid.,* p. 111.

tentative de décrire la complexité du système politique de l'Union européenne en tant que sa caractéristique principale mais aussi ses autres caractéristiques telles que la variabilité, l'imprévisibilité et la multiplicité des acteurs.[28]

Il n'est pas possible de comprendre l'organisation politique du Parlement européen sans recourir à la perspective théorique de la « la gouvernance à niveaux multiples ». En effet, il est possible de dégager les différents niveaux de la gouvernance (européen, national, régional, local) au sein du Parlement. Le fonctionnement du Parlement européen est organisé autour de multiples niveaux : groupes politiques, délégations nationales, organes de direction, commissions parlementaires.

2.2. Le « nouvel institutionnalisme »

Comme ma thèse est centrée sur l'étude du Parlement européen, le « nouvel institutionnalisme » a une importance particulière pour l'objet de ma recherche parmi les nouvelles approches théoriques de l'intégration européenne. Il est important d'examiner la vision des institutions de l'Union européenne, offerte par cette école de la pensée.

Le « nouvel institutionnalisme » se divise en trois branches : l'institutionnalisme du choix rationnel, l'institutionnalisme historique et l'institutionnalisme sociologique. Ces trois versions de l'analyse institutionnaliste offrent des définitions différentes des institutions et de leur rôle dans le système politique de l'Union européenne. Elles adoptent aussi des positions différentes au sujet de l'influence de la structure et de l'agence sur la pensée et le comportement humains. Il est à noter que ce thème fait l'objet d'un débat important dans les sciences sociales. Ce thème est aussi important pour le sujet de cette thèse. Il convient de s'interroger sur la question suivante : la structure ou l'agence auront-elles une influence dominante sur l'intégration des partis politiques polonais dans le Parlement européen ?

Pour l'institutionnalisme du choix rationnel les institutions prédominantes (les règles du jeu) déterminent le comportement des acteurs qui produisent à leur tour des résultats politiques et sociaux. Les intérêts et les identités des acteurs sont exogènes aux institutions.[29] L'institutionnalisme du choix rationnel qui s'inspire des axiomes microéconomiques définit les institutions comme des entités légales et des séries de règles décisionnelles imposant des obligations aux acteurs qui ont des intérêts personnels. Les règles du vote au Conseil des ministres en seraient un bon exemple, parce que les nuances du vote à la majorité qualifié incitent les gouvernements à entrer dans les jeux des coalitions stratégiques à la poursuite de

[28] *Ibid.*
[29] *Ibid.,* p. 122.

leurs propres intérêts. L'existence de l'interaction soumise à des règles contraignantes crée des motivations des acteurs pour former des règles formelles dans le cadre desquelles ils vont opérer.[30]

Le débat sur l'agence et la structure est très pertinent pour l'institutionnalisme historique qui vise à expliquer les effets des décisions de créer les institutions qui ont été prises dans des contextes historiques antérieurs. Ainsi l'institutionnalisme historique englobe-t-il l'étude des origines des institutions, des logiques institutionnelles et des changements du système politique de l'Union européenne en cours. Dans la perspective de l'institutionnalisme historique, les institutions peuvent être interprétées en tant qu'acteurs. Les exemples de l'esprit d'entreprise de la Commission européenne, de l'activisme du Parlement européen et de la jurisprudence abondante de la Cour de justice indiquent que les institutions (en tant qu'acteurs) peuvent créer des institutions (en tant que structures).[31]

En privilégiant l'analyse des politiques publiques (*policies*), les institutionnalistes historiques se concentrent sur l'étude de la Commission européenne et de la Cour de justice. Néanmoins, le cadre analytique de l'institutionnalisme historique permet de théoriser le processus de croissance des pouvoirs du Parlement européen. Le Parlement européen est l'exemple d'une institution dont le contrôle a échappé aux gouvernements qui ne sont pas en mesure de revenir en arrière après l'accomplissement des changements institutionnels fondamentaux. Cependant, le cas du Parlement européen est rarement analysé par les chercheurs d'inspiration institutionnaliste.[32]

L'étude de Simon Hix sur le rôle du Parlement européen dans la négociation du traité d'Amsterdam fait exception. Selon Simon Hix, l'influence du Parlement européen sur le processus de négociation pendant la conférence intergouvernementale (CIG) a été décisive pour l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen.[33]

Cependant, Olivier Costa et Paul Magnette remettent en question la possibilité de généraliser les conclusions de Simon Hix à toutes les conférences intergouvernementales (CIG) et de reconnaître une capacité générale du Parlement européen à influencer les comportements des

---

[30] *Ibid.,* p. 115.
[31] *Ibid.,* p. 122.
[32] COSTA Olivier et MAGNETTE Paul, « Idéologies et changement institutionnel dans l'Union européenne. Pourquoi les gouvernements ont-ils constamment renforcé le Parlement européen ? », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, p. 55.
[33] Cf. HIX Simon, « Constitutional Agenda-Setting Through Discretion in Rule Interpretation : Why the European Parliament Won at Amsterdam », *British Journal of Political Science,* Vol. 32, n° 2, April 2002, pp. 259-280.

gouvernements nationaux et à peser sur le processus de négociation des dispositions institutionnelles des traités.[34]

Selon l'institutionnalisme historique, les institutions comprennent non seulement des entités formelles mais aussi des interactions informelles établies, des conventions, des codes du comportement et des contraintes standardisées qui pèsent sur le comportement des acteurs. Dans d'autres termes les institutionnalistes décrivent les institutions comme les systèmes de normes.[35] L'institutionnalisme historique s'intéresse aux modèles d'interactions et normes de conduite qui n'ont pas été prévu par les traités fondateurs mais qui persistent à travers les acteurs individuels qui travaillent au sein des institutions européennes pendant une période relativement courte. Leurs successeurs sont amenés à opérer dans le cadre des « scripts institutionnels » qui se reproduisent.[36] Les députés européens polonais doivent assimiler les normes de conduite non formelles qui font partie du « script institutionnel » du Parlement européen, formé au cours des législatures antérieures.

Certaines analyses institutionnalistes perçoivent les institutions en tant que les véhicules des croyances, des connaissances, des valeurs et des savoir-faire. Les cultures institutionnelles et les idées qui prédominent au sein des institutions sont vues comme des facteurs importants qui forment le comportement des acteurs. Ces attributs culturels ont tendance à se stabiliser ce qui entraîne la reproduction des modèles du comportement des acteurs au sein des institutions. Ce raisonnement de l'institutionnalisme historique explique comment les institutions ont tendance à reproduire les modèles des politiques dans le temps et comment des cultures institutionnelles différentes émergent et coexistent dans le cadre d'un seul système politique.[37] Les éléments de l'institutionnalisme historique relatifs aux cultures institutionnelles sont pertinents pour l'étude de la socialisation des députés européens polonais.

En analysant l'influence des pratiques culturelles et organisationnelles des institutions sur les préférences, les intérêts et les identités des acteurs, l'institutionnalisme sociologique privilégie la structure au détriment de l'agence. Cependant, certaines branches de l'institutionnalisme sociologique accordent une marge d'action aux acteurs qui peuvent innover et agir de façon subversive contre les normes institutionnelles dominantes. Cette tendance est surtout valable pour les représentants de l'institutionnalisme sociologique, influencés par le constructivisme.

---

[34] COSTA Olivier et MAGNETTE Paul, « Idéologies et changement institutionnel dans l'Union européenne. Pourquoi les gouvernements ont-ils constamment renforcé le Parlement européen ? », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, p. 56.
[35] ROSAMOND Ben, *Theories of European Integration,* Basingstoke, Palgrave, 2000, p. 115.
[36] *Ibid.,* p. 117.
[37] *Ibid.,* p. 118.

Ils considèrent l'agence et la structure comme « mutuellement constitutives ». Ainsi les acteurs peuvent-ils former des structures mais ils sont aussi soumis à des modifications de leur comportement, imposées par ces structures.[38]

Même s'il y a des thèmes que l'institutionnalisme sociologique et l'instituionnalisme historique traitent d'une manière semblable, l'instituionnalisme sociologique a développé des approches nouvelles. A la différence de l'instituionnalisme historique, il met l'accent sur la dimension cognitive des institutions. Les institutions influencent le comportement des acteurs individuels en leur fournissant des « scripts » cognitifs, des catégories et des modèles indispensables pour l'action. Plusieurs institutionnalistes sociologiques insistent sur la « constitution mutuelle » des institutions et des acteurs qui les peuplent. Les institutions sont considérées comme les mécanismes par l'intermédiaire desquels le monde acquiert une signification pour les acteurs sociaux.[39]

A la différence des institutionnalistes du choix rationnel, l'institutionnalisme sociologique considère les intérêts et les identités comme endogènes au processus d'interactions que les institutions représentent. Les intérêts ainsi que les contextes de l'action sont socialement construits par les « scripts » institutionnels. De ce point de vue, l'institutionnalisme sociologique se rapproche du constructivisme social qui a émergé dans les sciences sociales au milieu des années 1960.[40] A l'instar du constructivisme, l'institutionnalisme a tendance à raisonner en termes du discours, des idées, des narrations qui peuvent prédominer au sein des institutions. Dans la perspective de l'institutionnalisme sociologique, les institutions créent des « théories » sur elles-mêmes et sur le monde extérieur. Ces « théories » se répercutent sur l'interaction des acteurs. Par exemple, dans les années récentes la Commission européenne avait tendance à représenter l'environnement extérieur de l'Union européenne comme globalisé, et, par conséquent, menaçant à la compétitivité de l'économie européenne.[41] Il convient de s'interroger s'il existe des « théories », créées par le Parlement européen.

L'institutionnalisme dans toutes ses versions a réussi à poser des nouvelles questions pour les chercheurs qui étudient l'intégration européenne et il est utile pour l'étude de l'intégration des partis politiques polonais dans le Parlement européen.

2.3. L'analyse des réseaux politiques (*policy networks*)

---

[38] *Ibid.,* p. 122.
[39] *Ibid.,* p. 119.
[40] *Ibid.*
[41] *Ibid.,* p. 120.

L'analyse des réseaux politiques (*policy networks*) est une nouvelle approche dans les théories de l'intégration européenne qui étudie des communautés relativement stables et fermées qui réunissent des acteurs des politiques publiques en dehors des procédures décisionnelles formelles. Cette approche tire ses origines des études sur le gouvernement britannique, menées par Jeremy Richardson et Grant Jordan depuis la fin des années 1970. En expliquant la continuité des politiques publiques, ces deux auteurs ont mis l'accent sur l'influence décisive des aspects informels dans le processus politique.[42]

L'image des réseaux est une tentative de décrire une nature extrêmement segmentée des politiques publiques de l'Union européenne au sein desquelles le conseil, la consultation, la connaissance d'expert et la rationalité technocratique sont les moyens de faire face au processus décisionnel quotidien. L'analyse des réseaux politiques (*policy networks*) est compatible avec l'idée de la théorie de « la gouvernance à niveaux multiples » selon laquelle le pouvoir est devenu dispersé dans le système politique de l'Union européenne.[43]

Il faut noter que l'analyse des réseaux politiques (*policy networks*), appliquée à l'Union européenne, présente trois inconvénients pour les chercheurs. Premièrement, les processus politiques au sein de l'Union européenne ont un caractère discontinu et fragmenté, tandis que l'analyse des réseaux politiques (*policy networks*) est plus adaptée à des situations d'une reproduction continue des politiques publiques. Néanmoins, pour certains chercheurs, le mérite de l'analyse des réseaux politiques (*policy networks*) est de démontrer la fluidité des processus politiques au sein de l'Union européenne. Deuxièmement, l'analyse des réseaux politiques (*policy networks*) ne prête pas suffisamment d'attention aux relations entre les institutions de l'Union européenne qui sont potentiellement importantes. Mais cette approche peut être utile pour l'étude des différents secteurs de la politique européenne. Ainsi l'analyse des réseaux politiques (*policy networks*) est-elle une théorie adaptée aux développements politiques quotidiens de l'Union européenne. L'analyse des réseaux politiques (*policy networks*) fonctionne bien à condition que la dimension institutionnelle des politiques communautaires soit faible. Troisièmement, il est difficile d'identifier des réseaux politiques discrets d'une façon empirique. Cela représente un problème sérieux pour toute théorie qui nécessite une vérification empirique.[44]

L'analyse des réseaux politiques (*policy networks*) privilégie le rôle de l'agence au détriment de la structure dans le système de l'Union européenne ce qui fait contraste avec plusieurs

[42] *Ibid.,* p. 123.
[43] *Ibid.*
[44] *Ibid.,* pp. 124-125.

approches institutionnalistes. Cependant, l'analyse des réseaux politiques (*policy networks*) ainsi que le courant institutionnaliste mettent en question les narrations intergouvernementalistes sur l'Union européenne. En plus, selon les institutionnalistes et les analystes des réseaux politiques (*policy networks*), les questions politiques comptent plus que des interprétations purement économiques du développement et des changements pour la compréhension de la gouvernance européenne.[45] L'analyse des réseaux politiques (*policy networks*) est pertinente pour l'étude empirique des activités quotidiennes des députés européens.

2.4. Le constructivisme social

En remettant en question des catégories et des concepts établis, le constructivisme social occupe une place à part parmi les nouvelles approches théoriques de l'intégration européenne. Ce courant devient de plus en plus influent parmi les approches théoriques de l'intégration européenne surtout depuis le début des années 1990. Il s'oppose à la fois aux conceptions rationalistes et intergouvernementalistes.

L'idée que la réalité est plutôt socialement construite que donnée de façon objective dirige le chercheur vers les aspects subjectifs de la vie sociale. Les constructivistes s'interrogent comment les acteurs interprètent le monde dans lequel ils opèrent et quelles sont les conséquences de leurs interprétations en termes des choix et des limitations à leurs actions.[46]

Dans le débat sur l'agence et la structure, les constructivistes adoptent une position structurationiste qui consiste dans une dualité des relations entre l'agence et la structure. Les agents sont limités par les structures, mais ils sont aussi capables de modifier l'environnement structural dans lequel ils opèrent à travers leurs actions. L'interaction sociale représente un mécanisme de la reproduction des structures. Les intérêts et les identités des acteurs sont considérés comme *endogènes* à l'interaction des acteurs. Les chercheurs des courants rationalistes, et notamment les néoréalistes et les institutionnalistes libéraux, étudient les intérêts des acteurs à travers l'analyse de leur position matérielle. Les institutions en tant que les environnements formels et informels, offerts par l'Union européenne, sont des arènes dans lesquelles les intérêts des acteurs sont négociés. Selon les institutionnalistes, les institutions facilitent les processus de négociation en créant une atmosphère de la transparence et de la confiance. Les constructivistes traitent les intérêts et les identités comme socialement

[45] *Ibid.,* p. 126.
[46] *Ibid.,* p. 119.

construits et dérivés du processus d'interaction sociale.[47] Ainsi les constructivistes déplacent-t-ils l'agenda des études européennes vers l'analyse du rôle des idées, l'influence des croyances partagées, les effets des discours prédominants et les processus d'action communicative, mis en évidence par Jürgen Habermas.[48]

Certains chercheurs affirment qu'il y a des secteurs des politiques communautaires qui se prêtent mal à des méthodes constructivistes. Tout au contraire, Thomas Christiansen affirme qu'une réalité émergeante de la gouvernance post-territoriale à niveaux multiples en Europe ne peut pas être appréhendée par les concepts conventionnels. Il est important de décrire la fluidité du système politique de l'Union européenne, structurée à travers les institutions, l'économie et l'identité. Les acteurs de l'Union européenne opèrent à plusieurs niveaux de l'action ainsi qu'entre eux.[49]

Il convient de noter que beaucoup de chercheurs ne considèrent pas le constructivisme comme une véritable théorie générale de l'intégration européenne. Par exemple, Olivier Costa et Paul Magnette remarquent que la théorie constructiviste reste à former. « L'approche constructiviste » représente plutôt un ensemble d'outils analytiques complémentaires, qui peuvent être utilisés dans le cadre des trois théories générales de l'intégration européenne : le néofonctionnalisme, l'intergouvernementalisme libéral et l'institutionnalisme.[50]

Le constructivisme social est-il utile à l'étude de l'intégration des partis politiques polonais dans le Parlement européen ? Il ne peut pas être utilisé comme une perspective théorique prédominante, mais plutôt comme un des outils analytiques qui permettent d'appréhender les changements sociaux dans le contexte de la fluidité et de la complexité qui caractérise l'Union européenne. L'étude de la construction des biographies officielles des députés européens polonais peut être considérée comme une tentative d'appréhender l'intégration des partis politiques polonais dans une perspective constructiviste. Cependant, ce travail de recherche ne limite pas son cadre d'analyse à une seule perspective théorique, mais il tentera d'intégrer des éléments utiles des différentes théories de l'intégration européenne dans son analyse.

§2 La problématique de l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne

[47] *Ibid.,* pp. 172-173.
[48] *Ibid.,* p. 173.
[49] *Ibid.,* pp. 173-174.
[50] COSTA Olivier et MAGNETTE Paul, « Idéologies et changement institutionnel dans l'Union européenne. Pourquoi les gouvernements ont-ils constamment renforcé le Parlement européen ? », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, p. 54.

Tout en se rattachant aux études européennes, le sujet de la présente thèse s'insère dans un vaste champ de recherches sur l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne. Dans cette introduction il convient de considérer les aspects les plus importants de la problématique de l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne.

1. L'examen des thèses savantes et communes sur l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne

1.1. Les conclusions des « transitologues »

L'intégration des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne constitue l'étape finale de leur transition vers la démocratie et l'économie de marché. Comme remarque le sociologue polonais Lena Kolarska-Bobińska :

> « Dans les pays d'Europe centrale et orientale, l'intégration va être un élément clef du changement en cours, un stimulus, un moteur de la transformation de la structure sociale, des intérêts et des institutions du pays. Ce sera, en fait, l'étape finale du processus de mutation. (...) On peut donc dire que les référendums menés dans les pays d'Europe centrale et orientale sont davantage un assentiment au changement et à la poursuite de son processus qu'à l'esprit même de l'intégration, à savoir la construction d'une Europe communautaire. »[51]

Ainsi les deux processus d'intégration et de transformation dans les pays d'Europe centrale et orientale sont-ils liés entre eux et interdépendants. Il n'est pas étonnant que l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne soit étudiée par excellence par la « transitologie » qui étudie des transitions de régimes « autoritaires » vers des régimes démocratiques depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Un vaste champ de recherche des « transitologues » a initialement englobé l'Italie, l'Allemagne et le Japon après 1945 ; le Portugal, l'Espagne et la Grèce au milieu des années 1970 ; certains pays d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est des années 1970 et 1980. Il a été récemment complété par le cas des pays d'Europe centrale et orientale.[52] La transition en Europe centrale et orientale se distingue à plusieurs égards des transitions précédentes par l'importance des facteurs externes (l'« effet

[51] KOLARSKA-BOBIŃSKA Lena, « L'intégration européenne comme aboutissement de la transformation », *in* RUPNIK Jacques (dir.), *Les Européens face à l'élargissement. Perceptions, acteurs, enjeux,* Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2004, p. 160.

[52] DE WAELE Jean-Michel, « Les théories de la transition à l'épreuve de la démocratisation en Europe centrale et orientale », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, p. 29.

boule de neige » ou la thèse de la « contagion »), la nature des régimes des « démocraties populaires », l'importance des spécificités nationales et la synchronisation entre transition économique et politique.[53]

Les études, consacrées à l'intégration de la Pologne et des autres pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne, convergent vers la constatation de nombreuses difficultés qui accompagnent ce processus. Ces difficultés découlent, d'un côté, des différences des systèmes politiques et sociaux, et, de l'autre, des problèmes de la communication entre les nouveaux adhérents et les anciens pays membres de l'Union européenne.

Les partis politiques ont un grand rôle à jouer dans le processus d'intégration à l'Union européenne, parce que la formation d'un système multipartite est indispensable pour la réussite de la transition des pays d'Europe centrale et orientale à la démocratie libérale. C'est pourquoi la problématique des partis politiques occupe une place importante dans l'analyse du processus d'intégration à l'Union européenne.

Il faut noter que la thèse de la centralité des partis dans le processus de transition reste controversée. Certains « transitologues » accordent plus d'importance aux élites politiques, au développement complet des Parlements et des groupes d'intérêt et à l'élargissement progressif d'un consensus populaire sur la démocratie.[54] Mais la plupart de chercheurs s'accordent sur le fait que la stabilité du système partisan est un facteur décisif pour la stabilité de l'ensemble du régime démocratique :

> « Dans les réflexions contemporaines sur la démocratie, un des principaux enseignements de notre recherche sur l'émergence des systèmes de partis en Europe centrale est que le « parti » a émergé et triomphé comme acteur principal du régime démocratique. En cela, les transitions démocratiques en cours en Europe centrale et orientale apportent un élément majeur dans le débat contemporain sur la « crise des partis » : le parti est toujours le protagoniste premier du fonctionnement des démocraties représentatives. »[55]

Les travaux, consacrés aux partis politiques d'Europe centrale et orientale mettent l'accent sur les différences d'émergence, de formation et du fonctionnement entre les partis politiques de cette région et ceux de l'Europe occidentale. Notons que ces différences sont à l'origine des difficultés actuelles et potentielles de l'intégration des partis politiques d'Europe centrale et

---

[53] *Ibid.,* pp. 46-54.
[54] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 333.
[55] *Ibid.,* p. 334.

orientale dans les fédérations européennes de partis (FEP) et les groupes politiques du Parlement européen.

1.2. Les thèses communes dans les pays d'Europe centrale et orientale

Il y a un décalage significatif entre les conclusions des « transitologues » relatives à la problématique de l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne et la thèse commune, diffusée par le discours des politiciens d'Europe centrale et orientale, qui est largement soutenue par l'opinion publique de ces pays. Cette thèse dit que les pays d'Europe centrale et orientale, marqués par la période communiste et l'inclusion forcée dans la zone d'influence de l'URSS, n'ont pas vraiment quitté l'Europe, parce qu'ils ont toujours fait partie de sa civilisation et de sa culture. C'est pourquoi leur intégration à l'Union européenne devrait se produire facilement. Il n'y a que des questions techniques qui ont été plus ou moins réglées lors des négociations d'adhésion (par exemple, les subventions au secteur agricole polonais, l'achat des terres par des personnes privées, l'accès au marché du travail).

Initialement, cette thèse commune a été développée par les intellectuels libéraux anticommunistes d'Europe centrale et orientale (Milan Kundera, Czesław Miłosz). Ils ont réactivé le terme d'« Europe centrale » afin de souligner la différence culturelle entre les pays de cette région et l'URSS. Notons qu'il y avait des intellectuels démocratiques (Jeno Szucs, Krzysztof Pomian) qui ont mis en évidence des spécificités historiques pluriséculaires des pays d'Europe centrale et orientale qui n'ont pas été dues à la période communiste mais elles dataient d'une époque antérieure.

A la veille de la date solennelle de l'adhésion des dix pays d'Europe centrale et orientale[56] à l'Union européenne, Bronisław Geremek, figure éminente dans la vie politique et culturelle de la Pologne[57], a mis en garde contre les préjugés et les craintes de l'intégration des nouveaux pays membres, propres aux Européens de l'Europe de l'Ouest :

> « L'élargissement est une décision courageuse et porteuse d'espoir. Pourtant, avec l'approche de l'échéance, l'enthousiasme des retrouvailles de la famille

[56] Pendant le 5ème élargissement, l'Union européenne s'est élargie à 27 Etats membres. Parmi ses 12 nouveaux Etats-membres il y a non seulement des pays d'Europe centrale et orientale, mais aussi deux îles méditerranéennes : Malte et Chypre.

[57] Professeur d'histoire (spécialiste de l'histoire médiévale française), leader intellectuel du mouvement Solidarité (*Solidarność*), député à la Diète polonaise (*Sejm*), ministre des Affaires étrangères (1997-2000), député européen (2004-2008). Vice-président de la Société européenne de culture (2003). Membre du conseil d'administration du Groupe international de crise, membre de l'Académie polonaise des sciences et des arts, membre de l'*Academia Europea*, membre de l'Académie européenne de Yuste, membre de l'Académie universelle des cultures, membre d'honneur de l'Académie hongroise des sciences, et autres.

européenne se dissipait et cédait la place à une atmosphère de morosité, de crainte et de désenchantements : l'Europe avait peur de son propre courage. La lecture des déclarations et des commentaires sur l'élargissement, d'une part, et des sondages d'opinion publique dans les pays membres, d'autre part, témoigne d'un certain désarroi face à l'élargissement. Des craintes et des peurs s'expriment au moment où dix nouveaux pays arrivent. Or, le loup, ce ne sont pas les nouveaux venus de l'Est – nous sommes des animaux tout à fait domestiqués – mais ce sont en fait les défis nouveaux, posés par une Union élargie dans un nouveau contexte mondial, qui font peur. A l'origine, l'horizon de la construction européenne se définissait par la problématique de la guerre et de la paix. Puis le pragmatisme sembla prévaloir. Un demi-siècle plus tard, les nouveaux enjeux ne sont plus formulés en termes si dramatiques mais exigent le dépassement du pragmatisme. Cet élargissement devra faire disparaître les divisions anciennes, mais aussi, pas à pas, la peur de l'Autre, la peur que l'Ouest a de l'Est. »[58]

Face aux craintes de l'Occident, Bronisław Geremek qui représente la même génération des intellectuels des pays d'Europe centrale et orientale que Milan Kundera et Czesław Miłosz met en avant l'apport des nouveaux pays membres à la construction européenne :

« On demande parfois : « Qu'est-ce que nous apportons à l'Union européenne ? » Nous apportons notre expérience de résistance au totalitarisme et une sensibilité et une culture politique différentes. Nous apportons une attitude fraîche, un regard neuf sur la construction européenne. Nous apportons aussi nos problèmes, mais qui sont de « bons » problèmes qui interpellent l'Union. Avec nous, nous pouvons le promettre, elle sortira de l'ennui. »[59]

Dans son entretien du 16 novembre 2005, Bronisław Geremek a formulé quatre contributions positives des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne :

« - *Chaque élargissement de l'UE modifiait d'une certaine manière le visage de cette entité politique. Quel serait l'effet de l'adhésion de la Pologne et des autres pays d'Europe centrale et orientale pour l'UE en tant qu'entité politique? Quelle sera leur contribution au développement de l'UE?* – Quant à cette contribution au développement de l'UE, elle est évidente dès maintenant. Malgré les spectres qui parfois apparaissaient en public comme le fantôme du « plombier polonais », il n'y avait pas d'effet de déstabilisation dans l'UE. Au contraire, l'élargissement

[58] GEREMEK Bronislaw, « Conclusion. De l'élargissement à la réunification. Qu'allons-nous apporter à l'Europe ? », *in* RUPNIK Jacques (dir.), *Les Européens face à l'élargissement. Perceptions, acteurs, enjeux,* Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2004, p. 318.
[59] *Ibid.,* p. 320.

a été un événement historique, parce que c'était la réunification de l'Europe. L'Occident a cessé de se sentir une île en Europe. C'est l'Europe toute entière qui pense à l'avenir.

Deuxièmement, je crois qu'il est très important que les nouveaux pays apportent une certaine sensibilité à l'égard de l'idée de la liberté. Nous avons un souvenir frais de régimes totalitaires. Il y a donc cette crainte des dictatures, cette aversion à l'égard de toute dictature, une sensibilité antitotalitaire. Je crois que pour l'avenir de l'UE c'est important.

Troisièmement, les pays de l'élargissement de 2004 apportent aussi une connaissance de l'Europe de l'Est. L'UE a besoin d'avoir une politique de l'Est qu'elle n'a jamais eu jusqu'à maintenant. Les nouveaux pays n'apportent pas de nostalgies, n'apportent pas de phobies. Ce sont des pays qui connaissent la Russie et sont aussi intéressés dans l'établissement de bons rapports avec la Russie, parce que c'est un grand pays. (...) Ces pays apportent une possibilité de formuler une politique de l'Est de longue durée que l'UE n'a pas été capable de faire jusqu'à maintenant.

Et puis, ces pays apportent un capital humain de grande qualité. »[60]

Ainsi, les pays d'Europe centrale et orientale vont-ils enrichir l'Union européenne par de nouveaux intérêts, de nouveaux enjeux, de nouvelles préoccupations et donner un nouveau souffle à la construction européenne.

2. Les particularités du cas de la Pologne

2.1. Les spécificités de la période de « démocratie populaire » en Pologne

La période de « démocratie populaire », accompagnée par l'apparition du rideau de fer, est considérée en Pologne comme une rupture dans la continuité de l'histoire polonaise.[61] Afin de garder l'espoir, les Polonais ont eu besoin de deux idéaux à la fois : celui de la lutte pour la liberté et celui de la résistance pacifique. Ils se complètent dans une harmonie parfaite dans l'imaginaire collectif.[62]

[60] Entretien réalisé le 16 novembre 2005 avec Bronisław GEREMEK par l'auteur.
[61] BOGALSKA-MARTIN Ewa, « Les Polonais. Construction d'une identité collective », *in* MARTIN Claude (dir.), *Pologne 1989-2004. La longue marche : D'un système centralisé à l'intégration dans l'UE,* Paris, L'Harmattan, 2006, p. 22.
[62] *Ibid.,* p. 44.

La période d'inclusion de la Pologne dans le camp socialiste présente des spécificités importantes. En bénéficiant d'un soutien populaire faible, le régime de « démocratie populaire » a témoigné d'une souplesse relative et d'un « pluralisme limité » en comparaison des autres pays d'Europe centrale et orientale :

> « Sans grande assise sociale historique, face à un anti-soviétisme et à l'existence de forts sentiments anti-russes, le régime n'a d'autre choix que de réaliser une série de compromis politiques et sociaux à partir de 1956. L'agriculture est *reprivatisée*, et l'Eglise bénéficiera d'une relative autonomie au point de devenir un réel centre de pouvoir jouissant d'institutions importantes (universités, journaux, associations, etc.). Si l'attitude de la hiérarchie religieuse fut souvent ambiguë, la Pologne est l'Etat où l'Eglise joue le rôle social, politique et idéologique le plus important. Elle sera en tous cas de 1956 à 1989 un acteur politique à part entière, reconnu par le régime. »[63]

Ainsi la reprivatisation de l'agriculture, la formation d'un parti satellite paysan et la transformation de l'Eglise catholique en acteur politique et social important figurent-elles parmi les concessions faites par le régime de « démocratie populaire ». Mais cette faiblesse relative du régime communiste en Pologne ne s'explique-t-elle pas par la force de la résistance polonaise ? D'un côté, la Pologne a vécu le plus grand nombre de révoltes populaires contre le pouvoir en place par rapport aux autres démocraties populaires de l'Europe centrale et orientale : les mouvements de 1956, 1968, 1970, 1976 et 1981. De l'autre, en tirant ses origines du mouvement ouvrier, l'opposition anticommuniste a pris forme d'un mouvement de masse en Pologne en comparaison de l'isolement des intellectuels dissidents dans d'autres pays du bloc soviétique.[64] La résistance anticommuniste en Pologne, constituée de dix millions de membres, a agrégé deux composantes sociales : d'une part, des intellectuels de gauche ou proches de l'Eglise catholique, et d'autre part, la classe ouvrière.[65] Ces particularités du régime de « démocratie populaire » témoignent d'une formation précoce d'une société civile forte en Pologne, à la différence de la Tchécoslovaquie et des autres pays d'Europe centrale et orientale.[66].

---

[63] DE WAELE Jean-Michel, « Le paysage partisan polonais entre spécificité et convergence », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 17.
[64] *Ibid.*
[65] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 310.
[66] *Ibid.,* p. 309.

La période de transition démocratique a commencé plus tôt en Pologne que dans les autres pays d'Europe centrale et orientale.[67] A la différence de plusieurs autres pays d'Europe centrale et orientale, la chute du régime communiste en Pologne s'est produite à la suite des facteurs internes, tandis que la transition dans la plupart des anciennes « démocraties populaires » s'inscrit dans l'« effet domino » et dans la « contagion démocratique ».[68]. Ainsi la Pologne a-t-elle été à l'avant-garde des transformations démocratiques en Europe centrale et orientale. Peut-on affirmer qu'elle a joué à certains égards le rôle du catalyseur dans la chute des régimes de « démocraties populaires » dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale ? D'après une opinion répandue en Pologne, la formation du mouvement Solidarité (*Solidarność*) a donné une impulsion décisive au processus de désintégration du bloc soviétique, et, plus tard, de l'Union soviétique.[69]

L'ampleur et l'« ancienneté » du mouvement de résistance anticommuniste en Pologne a prédéterminé une configuration spécifique des transformations dans ce pays : celle de la « transition négociée ». Ce type de transition s'est révélé plus lent et plus problématique que la « transition par implosion » (le cas de la Tchécoslovaquie), parce qu'il a abouti à une solution de compromis : les élections « semi-démocratiques » de 1989. Ainsi, paradoxalement, la Pologne a-t-elle été le dernier pays ex-socialiste à avoir organisé, en 1991, des élections législatives complètement libres et démocratiques. Même si, historiquement, la résistance au régime de « démocratie populaire » a été plus forte en Pologne qu'ailleurs, le *timing* de la transition a conditionné ce retard polonais par rapport aux autres pays d'Europe centrale et orientale.[70]

Le type et le *timing* de la transition en Pologne a exercé un impact important sur les conditions d'émergence des premières organisations partisanes et la configuration actuelle de son système de partis. La Pologne a vécu les mêmes étapes d'émergence des paris politiques

---

[67] DE WAELE Jean-Michel, « Le paysage partisan polonais entre spécificité et convergence », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 17.
[68] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 311.
[69] ZARYCKI Tomasz, « Bruxelles, un nouveau Moscou ? A propos de l'émergence du clivage pro-européen/anti-européen sur la scène politique polonaise », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, p. 65.
[70] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, pp. 312-313.

que les autres anciennes « démocraties populaires » mais d'une manière plus intense, plus extrême, plus marquée qu'ailleurs.[71]

Jean-Michel De Waele a démontré dans son analyse du système partisan polonais que ce pays n'est pas une exception parmi les autres pays d'Europe centrale et orientale et s'inscrit bien dans les mêmes logiques partisanes. Cependant, la situation polonaise se présente sur un large éventail de thèmes comme un « cas extrême ». En revanche, on ne peut pas mettre en évidence une spécificité polonaise marquée, parce que le cas thèque ou slovaque s'écartent bien plus d'un modèle idéal-typique de la région que la Pologne.[72]

2.2. Le rôle de la Pologne en Europe : réel et imaginaire

La Pologne occupe une place à part parmi les autres pays d'Europe centrale et orientale. Cependant, la Pologne s'est caractérisée par une position périphérique en Europe pendant deux derniers siècles. Ayant un statut périphérique, la culture nationale polonaise devait résister à la domination de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche au XIXe siècle, et ensuite au XXe siècle à la suprématie de l'Allemagne nazie et de l'Union soviétique. Au cours du XIXe siècle, le territoire polonais peut être vu comme composé de régions périphériques qui appartenaient aux trois Etats différents. Pendant la période communiste la Pologne peut être considérée comme une province périphérique de l'Empire soviétique.[73] Même si la Pologne représente un cas très particulier parmi les pays d'Europe centrale et orientale à cause des événements historiques exceptionnels comme les partitions successives de la Pologne entre les trois empires voisins, les pays d'Europe centrale et orientale qui appartiennent à la tradition catholique ou orthodoxe se caractérisent également par une nature périphérique.[74]

La Pologne se singularise parmi les autres pays d'Europe centrale et orientale par une combinaison des syndromes post-coloniaux et d'ancienne colonie.[75] Les syndromes post-coloniaux proviennent de la mémoire du passé glorieux de la République des Deux Nations (*Rzeczpospolita Obojga Narodów*), formée en 1569 à partir du Royaume de Pologne et du

[71] DE WAELE Jean-Michel, « Le paysage partisan polonais entre spécificité et convergence », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 18.
[72] *Ibid.,* p. 28.
[73] ZARYCKI Tomasz, « Politics in the periphery : Political cleavages in Poland interpreted in their historical and international context », *Europe-Asia Studies,* Vol. 52, n° 5, July 2000, p. 857.
[74] *Ibid.,* pp. 869-870.
[75] ZARYCKI Tomasz, « Bruxelles, un nouveau Moscou ? A propos de l'émergence du clivage pro-européen/anti-européen sur la scène politique polonaise », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, p. 66.

Grand-Duché de Lituanie, mais la nature impériale de cette formation étatique qui avait des périphéries orientales (« *Kresy* ») est encore l'objet de débats d'historiens.

D'après une opinion répandue en Pologne, ce pays a le potentiel pour devenir une puissance régionale et avoir un statut géopolitique spécial en Europe centrale et orientale. En effet, étant le pays le plus peuplé parmi les dix nouveaux pays membres d'une Union européenne élargie, la Pologne est un pays parmi les nouveaux pays membres qui, pourrait potentiellement exercer le plus d'influence sur le processus décisionnel de l'Union européenne en raison du nombre de voix au Conseil des ministres et du nombre de sièges au Parlement européen, au Comité des régions et au Comité économique et social européen (CESE).

Il faut noter qu'au moment où les premières élections européennes ont été tenues en Pologne, les citoyens polonais n'ont pas été encore en mesure de prendre en considération l'influence potentielle de leur pays au sein du système politique de l'Union européenne. En juillet 2004, seulement 1 % estimait que la Pologne était au sein de l'Union européenne un pays influent (contre 44 % qui pensaient qu'elle figurait au contraire aux côtés des Etats les moins influents et 47 % estimant qu'elle bénéficiait d'une position moyenne).[76]

La représentation du rôle modeste de la Pologne au sein de l'Union européenne, partagée par la plupart des Polonais, explique en partie le niveau très élevé de l'abstention (79,13 %) aux premières élections européennes.[77] Néanmoins, les Polonais restaient, en juillet 2004, 69 % à approuver l'entrée de leur pays dans l'Union européenne.[78] Cette contradiction apparente s'explique bien par les particularités de l'identité polonaise. L'ouverture à l'Europe coexiste avec la croyance dans une mission historique que la Pologne a à accomplir. Comme remarque Ewa Bogalska-Martin :

> « Les Polonais ne se considèrent pas comme un petit peuple égaré aux antipodes. Au contraire, ils ont toujours pensé avoir un rôle historique et important à jouer dans l'Europe et dans le Monde. »[79]

---

[76] ZALEWSKI Frédéric, « Pologne », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 553.
[77] *Ibid.,* p. 550.
[78] *Ibid.,* p. 553.
[79] BOGALSKA-MARTIN Ewa, « Les Polonais. Construction d'une identité collective », *in* MARTIN Claude (dir.), *Pologne 1989-2004. La longue marche : D'un système centralisé à l'intégration dans l'UE,* Paris, L'Harmattan, 2006, p. 48.

En analysant le rôle de la Pologne en Europe, il importe d'examiner le mythe du *messianisme* polonais qui attribue à la Pologne une mission à accomplir. Ce mythe national persiste jusqu'à nos jours bien que son contenu soit réactualisé au cours de l'histoire. Il synthétise la vision que les Polonais se font d'eux-mêmes et l'image qu'ils souhaitent transmettre dans le monde extérieur.[80] Tomasz Zarycki détermine le messianisme polonais comme le mythe populaire du « rôle spécial de la Pologne » qui fait partie de l'identité nationale polonaise.[81]

Selon Tomasz Zarycki, ce mythe du « rôle spécial de la Pologne » est le résultat de l'histoire compliquée du pays durant les deux derniers siècles qui représente une série des événements tragiques : l'inexistence de l'Etat polonais après les partages (1795-1918), la seconde guerre mondiale (1939-1945) et son indépendance limitée dans la période d'après guerre (1945-1989). Cependant, le mythe du « rôle spécial de la Pologne » en Europe s'est formé essentiellement au XIXe siècle sous l'influence des intellectuels polonais, comme Adam Mickiewicz, qui ont promu le rêve de la résurrection de la « Grande Pologne » qui pourrait devenir une puissance régionale à vocation morale et culturelle.[82]

Pour Ewa Bogalska-Martin, le messianisme polonais a des origines plus anciennes et un caractère plus expansionniste. Il a été associé pendant des siècles à une mission civilisatrice et catholique que les Polonais devaient accomplir à l'Est du continent européen en tant que rempart chrétien contre les hordes de sauvages qui menaçaient l'Europe et la civilisation chrétienne. En même temps, les Polonais se sont attribués une mission de diffusion de la civilisation occidentale et chrétienne vers l'Est.[83] Cette conception du messianisme polonais est discutable, parce qu'elle suppose qu'une des composantes de l'identité nationale polonaise a été formée au Moyen-Âge.

Cependant, après la création de l'Etat polonais indépendant en 1918, la Pologne a été souvent vue de façon implicite à l'Occident comme un rempart anticommuniste en Europe. Dans le contexte d'intégration de la Pologne à l'Union européenne, beaucoup de Polonais répugnent à l'idée que la mission de la Pologne au sein de l'Union européenne se résume à la protection de sa frontière orientale contre les mafias et les émigrés originaires de l'Est. La mémoire du

---

[80] *Ibid.,* p. 41.
[81] ZARYCKI Tomasz, « Bruxelles, un nouveau Moscou ? A propos de l'émergence du clivage pro-européen/anti-européen sur la scène politique polonaise », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, pp. 63-64.
[82] *Ibid.,* p. 64.
[83] BOGALSKA-MARTIN Ewa, « Les Polonais. Construction d'une identité collective », *in* MARTIN Claude (dir.), *Pologne 1989-2004. La longue marche : D'un système centralisé à l'intégration dans l'UE,* Paris, L'Harmattan, 2006, pp. 41-42.

pape Jean-Paul II, « fils de la nation polonaise », suggère aux Polonais une nouvelle mission de la sauvegarde des valeurs chrétiennes non seulement en Europe mais dans le Monde.[84]

Une nouvelle mission de la Pologne comprend non seulement la conservation du système des valeurs humanistes et chrétiennes à l'intérieur de la société polonaise mais aussi la transmission de ces valeurs à l'Europe de l'Ouest qui souffre d'un excès de l'individualisme et de la recherche démesurée du profit.[85]

Cette nouvelle mission de la Pologne en Europe a été formulée par Jean-Paul II lors de sa dernière visite en Pologne : « *vous avez un devoir de mémoire* ».[86] La demande officielle insistante de la Pologne de mentionner l'héritage chrétien dans le préambule de la constitution de l'Europe correspond à la mission de la re-christianisation d'une Europe sécularisée que la Pologne devrait accomplir selon le programme, formulé pour la Pologne par Jean-Paul II.[87] Ainsi, dans l'imaginaire collectif des Polonais, la Pologne se présente-elle non seulement prête à intégrer l'Union européenne et ses institutions mais aussi nécessaire à l'Union européenne.

3. L'identité collective polonaise face à l'intégration de la Pologne à l'Union européenne

Il n'est pas possible d'analyser le processus d'intégration de la Pologne à l'Union européenne ainsi que l'intégration des partis politiques polonais dans le Parlement européen sans examiner la question de l'identité collective polonaise. Face à deux périodes de ruptures dans la continuité de l'histoire polonaise, apportées par les partitions de la Pologne (1773-1918) et l'arrivée du communisme (1944-1989), les Polonais ont fait preuve du maintien d'un sentiment national fort au cours des trois derniers siècles de l'histoire.

3.1. La définition de l'identité

Comme pour les concepts de *nation* ou de *communauté nationale*, il n'existe pas de définition unique de l'*identité nationale*. Le concept d'identité nationale peut être appréhendé comme un état d'esprit, comme un idéal social, comme « une sorte de matrice de formatage symbolique

[84] *Ibid.,* p. 42.
[85] *Ibid.,* pp. 48-49.
[86] *Ibid.,* p. 49.
[87] ZARYCKI Tomasz, « Bruxelles, un nouveau Moscou ? A propos de l'émergence du clivage pro-européen/anti-européen sur la scène politique polonaise », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, p. 65.

et normative ».[88] Il est à noter que les individus ne peuvent pas être porteurs seulement d'une identité nationale, mais ils s'identifient à des identités multiples (professionnelles, politiques, régionales, locales etc.). Elles s'entrecroisent et s'interpellent mutuellement.[89]

Le processus de construction de l'identité collective est un processus historique, dynamique et, par définition, non finalisé. Ce processus est marqué par des crises et des réajustements permanents.[90] Après la période de rupture dans la continuité de l'histoire polonaise, provoquée par l'instauration du régime de « démocratie populaire », les Polonais s'interrogent sur la signification de leur identité nationale actuelle au sein d'une Union européenne élargie et sur la nécessité de réactualiser ses composantes.

3.2. La crise identitaire en Pologne

Les changements dans la sphère politique et sociale de l'époque actuelle entraînent la crise de l'identité qui affecte les processus de construction des identités individuelles et collectives.[91] Ewa Bogalska-Martin établit un lien direct entre la crise identitaire qui touche les sociétés d'Europe Occidentale et la nouvelle phase de construction européenne :

> « En effet, la perspective du passage d'une communauté européenne de type économique qui a, progressivement, uni 15 pays, à une communauté plus politique qui concerne les 25, dotés d'une constitution, fait resurgir de nombreuses interrogations quant au rôle des Etats nationaux et des identités nationales, régionales et locales à l'Ouest de l'Europe. En même temps, sans que la question de recomposition identitaire au niveau local et régional soit complètement absente, après la disparition du Communisme, l'Est du continent (Slovaquie, Russie, Ukraine et dans une certaine mesure Pologne) connaît un retour plus ou moins manifeste du nationalisme et d'une volonté d'avoir un Etat national plus fort. »[92]

Ainsi, la crise de l'identité affecte-t-elle d'une façon différente les anciens et les nouveaux pays membres de l'Union européenne. En Europe de l'Ouest, le facteur principal des recompositions et des mutations identitaires est l'approfondissement du processus

---

[88] BOGALSKA-MARTIN Ewa, « Les Polonais. Construction d'une identité collective », *in* MARTIN Claude (dir.), *Pologne 1989-2004. La longue marche : D'un système centralisé à l'intégration dans l'UE,* Paris, L'Harmattan, 2006, p. 24.
[89] *Ibid.,* p. 25.
[90] *Ibid.*
[91] *Ibid.,* p. 23.
[92] *Ibid.*

d'intégration européenne. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, des transformations identitaires sont provoqués par la chute des régimes communistes et le processus de transition démocratique.

Les questions identitaires font l'objet d'un important débat public en Pologne depuis la chute du régime communiste. Le discours de plusieurs partis politiques polonais (surtout les partis d'extrême droite comme la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR)) est construit autour de la crise de l'identité collective polonaise et les dangers qui la menacent éventuellement. Les aspects identitaires de la transition vers la démocratie et les différences de perception de l'identité polonaise et de son rôle en Europe se répercutent sur la compétition entre partis politiques en Pologne.

3.3. Les composantes « conflictuelles » de l'identité polonaise

Les difficultés de l'intégration de la Pologne à l'Union européenne tirent leur origine en grande partie des particularités de l'identité collective polonaise qui s'est construite au cours d'une longue évolution historique. Elle contient des composantes « conflictuelles » qui sont susceptibles de faire un obstacle au processus d'intégration de la Pologne à l'Union européenne : le rapport des Polonais à la chrétienté, la mémoire historique des conflits pluriséculaires avec la Russie et l'Allemagne, l'existence d'un fort sentiment proaméricain.

3.3.1. Le rapport à la chrétienté

Les Polonais ont une attitude particulière envers la chrétienté et l'héritage chrétien. La Pologne est un pays qui a connu des débats animés au sujet de la référence à Dieu et au christianisme dans la Constitution européenne. En raison des valeurs catholiques, le droit à l'avortement est interdit en Pologne ; les droits des minorités sexuelles n'y sont pas reconnus.

L'attachement des Polonais à la tradition chrétienne et catholique pose déjà un problème de perception réciproque au sein de l'Union européenne qui est largement laïcisée.[93] Il n'est pas possible de comprendre la persistance de l'attachement des Polonais à la chrétienté et aux valeurs catholique sans évoquer la figure de Jean-Paul II :

> « Quand en 1978, Karol Wojtyla, fils de la nation polonaise, est élevé au Siège apostolique, c'est toute la Pologne qui s'élève avec lui aux yeux du Monde. Elle est enfin placée là, où se trouve sa place véritable au centre du monde chrétien, à Rome. Sur le plan imaginaire, une fusion entre le singulier et le collectif s'opère,

[93] *Ibid.,* p. 30.

> *lui c'est nous*, pensent les Polonais. (...) Depuis, pour les Polonais, le Pape polonais personnifie la Pologne, il agit au nom des valeurs qu'il partage avec son peuple, il est représentant le plus éminent et le plus connu de la nation polonaise. Ainsi, à travers le pape, chaque Polonais croyant (dans une certaine mesure les non-croyants également) se sent projeté lui-même au cœur du Monde, fier de son appartenance nationale, de son histoire et de ce qu'il est. En fait, en aimant le pape, un Polonais s'aime un peu plus lui-même. »[94]

Cette composante de l'identité collective polonaise est liée à la représentation sociale d'une mission particulière que la Pologne a à accomplir en Europe.

3.3.2. La mémoire historique des conflits pluriséculaires avec la Russie et l'Allemagne

La mémoire historique des conflits pluriséculaires avec la Russie et l'Allemagne a engendré le rapport des Polonais à la Russie et à l'Allemagne comme à l'« ennemi héréditaire ». Cette composante « conflictuelle » contribue à l'affirmation de l'identité collective nationale, parce qu'elle se construit dans un contexte d'altérité et fonctionne d'après les logiques d'inclusion et d'exclusion. Elle doit déterminer non seulement ce que *nous sommes* mais aussi affirmer d'une manière plus ou moins précise ce que *nous ne sommes pas*. L'identité collective nationale doit établir une frontière entre *nous* et les *autres*. Afin de se savoir Polonais, il faut ne pas se savoir Allemand ou Russe. Il importe de noter que l'époque actuelle se caractérise par l'apparition d'identités pluri-culturelles ou interculturelles.[95]

Les trois partitions de la Pologne (en 1773, 1793, 1795) par l'Empire de Russie, le Royaume de Prusse et l'Empire d'Autriche ont prédéterminé la vision négative de la Russie et de l'Allemagne. Pour les Polonais le XIXe siècle a été un siècle de luttes pour la liberté. Les quatre insurrections polonaises, engagées par chaque génération successive (1795, 1830, 1848, 1863), ont été accompagnées par une résistance pacifique aux oppresseurs russes et prussiens. Les insurrections polonaises participent au développement d'un fort sentiment national.[96] La répression violente de ces insurrections et des autres tentatives libératrices contribuent à la cristallisation d'une image de l'« ennemi héréditaire » russe et allemand.

Après la création de l'Etat polonais en 1918, la Pologne a été impliqué dans un mouvement de mobilisation anti-allemande. En même temps, Józef Piłsudski considérait la Russie comme l'ennemi principal de la Pologne à l'Est. Cette idée du fondateur de l'Etat polonais a marqué

[94] *Ibid.,* p. 42.
[95] *Ibid.,* p. 27.
[96] *Ibid.,* p. 32.

toute la politique étrangère de la Pologne dans les années 1919-1939 et a amené le gouvernement polonais à rejeter toute forme de rapprochement politique avec l'URSS.[97]

Après la mise en place d'un régime de « démocratie populaire » en 1948, la Pologne témoigne d'une forte résistance anticommuniste qui se concrétise dans les mouvements de contestation de 1956, 1968, 1970, 1978. Il importe de noter que l'URSS a été souvent associée en Pologne à la Russie. Ainsi les sentiments anti-russes se sont-ils renforcés au XXe siècle en Pologne.

Dans les relations russo-polonaises il faut évoquer l'existence d'un sentiment d'une supériorité polonaise et du rejet de la « barbarie russe » et plus tard du communisme. La Russie a été souvent vue par les Polonais comme l'incarnation symbolique d'une barbarie, d'un sentiment de méfiance et de peur d'être « contaminé » par ce que les Polonais considèrent comme *les traits russes* : manque de respect pour l'homme réduit à la matière de l'histoire, corruption, excès (ivrognerie, anarchie, etc.).[98]

En analysant le rapport des Polonais à la Russie, il faut prendre en considération l'existence de *l'axe Ouest-Est* qui a déterminé symboliquement l'attribution de sens aux notions de proximité et d'éloignement, du bien et du mal et la différentiation de la civilisation et de la barbarie, du familier et de l'étranger.[99]

Après le renversement du régime de « démocratie populaire », la politique extérieure de la Pologne s'est orientée vers l'établissement de bons rapports de voisinage avec la Russie et l'effacement du passé sombre des conflits entre ces deux pays. Cependant, la « politique orientale » de la Pologne est encore un champ en friche. Le spectre d'un passé dramatique et conflictuel resurgit sous forme de crises diplomatiques réitérées, comme, par exemple, la crise déclenchée par l'embargo russe sur la viande polonaise (entre novembre 2005 et décembre 2007). Il est à noter que cette crise diplomatique entre la Pologne et la Russie s'est répercutée sur la négociation d'un nouvel accord de partenariat et de coopération (APC) entre l'Union européenne et la Russie.

Les Polonais ont une attitude ambiguë par rapport à l'Allemagne. Depuis les débuts de leur histoire collective les Polonais se sont toujours défendus contre la domination allemande. Les *Germains* ont été souvent perçus en Pologne comme des agresseurs, porteurs d'une idéologie de supériorité puis de barbarie nazie. Néanmoins, étant les voisins de l'Ouest, les Germains appartenaient à la civilisation occidentale. Par conséquent, les Polonais ont été toujours

[97] *Ibid.,* p. 39.
[98] *Ibid.,* p. 38.
[99] *Ibid.,* p. 33.

enclins à les considérer comme porteurs d'ordre et des vertus de la civilisation occidentale à la différence des agresseurs venus de la Russie. En même temps, les Polonais ont été considérés par les Allemands comme un peuple sous-développé et désordonné. Cependant, les Polonais ont revendiqué une supériorité morale face à l'Allemagne nazie. Malgré l'accroissement d'échanges commerciaux et culturels, dans une partie de la Pologne (Posnanie), le sentiment anti-allemand reste vivace.[100] Il y a de fortes chances que cette composante de l'identité polonaise soit surmontée au cours du processus d'intégration européenne.

3.3.3. L'existence d'un fort sentiment proaméricain

Les Polonais se caractérisent par un fort sentiment proaméricain qui est en désaccord avec le sentiment anti-américain, réapparu en Europe comme l'« expression d'une sorte de supra nationalisme européen ».[101] La participation des Polonais à la coalition en Irak suggère que la Pologne devient un « Cheval de Troie » de l'Union européenne.[102]

Bronisław Geremek démontre que le pro-américanisme de la Pologne et des autres pays d'Europe centrale et orientale consiste surtout à reconnaître le rôle de l'OTAN pour la sécurité européenne en l'absence d'un système de sécurité efficace européen :

> « Si l'Europe n'a pas encore les moyens pour assurer sa sécurité, il faut utiliser à bon conscient les instruments et les moyens de sécurité qui existent sur le continent. L'OTAN est une alliance européenne par excellence. Elle incarne la solidarité transatlantique, et les pays d'Europe du Centre et de l'Est pensent qu'à cause de leur histoire er de leurs besoins de sécurité cette présence de l'Amérique sur le vieux continent reste nécessaire. »[103]

Néanmoins, tout en affirmant l'importance de l'OTAN pour la sécurité de l'Europe, les Polonais restent profondément attachés au projet de l'intégration européenne. D'après les données de l'Eurobaromètre 2003, 78 % des Polonais se sont prononcés pour une armée européenne. 74 % des Polonais ont soutenu une politique étrangère européenne indépendante.[104]

3.4. Les composantes favorables à l'intégration européenne

---

[100] *Ibid.,* pp. 36-37.
[101] *Ibid.,* p. 24.
[102] *Ibid.,* p. 30.
[103] GEREMEK Bronislaw, « Conclusion. De l'élargissement à la réunification. Qu'allons-nous apporter à l'Europe ? », *in* RUPNIK Jacques (dir.), *Les Européens face à l'élargissement. Perceptions, acteurs, enjeux,* Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2004, pp. 320-321.
[104] *Ibid.,* p. 321.

Il importe d'analyser des éléments de l'identité collective polonaise qui favorisent l'intégration de la Pologne à l'Union européenne : le sentiment d'appartenance à l'Occident et l'ouverture du peuple polonais à l'Occident.

Les Polonais n'ont jamais cessé de se penser comme Occidentaux et insistent sur la continuité de la civilisation occidentale en Pologne, malgré les deux périodes de rupture : l'époque du démembrement (1773-1918) et du régime communiste (1944-1989). L'historiographie polonaise établit souvent une comparaison entre l'histoire de la Pologne et de la Grèce classique. Ainsi la Pologne est-elle présentée comme un centre du monde civilisé et chrétien : « la nouvelle incarnation d'Athènes ou de la Jérusalem moderne ».[105]

L'histoire de la Pologne confirme le caractère permanent d'une attitude d'ouverture à l'Occident, à ses valeurs, techniques et modèles d'organisation sociale : l'adoption de la chrétienté occidentale via Prague en 966, l'adoption de la Loi de Magdeburg, l'invitation des Juifs occidentaux par le roi Casimir le Grand au XIVe siècle. L'orientation occidentale a une dimension fondamentale dans l'imaginaire collectif polonais et s'incarne dans son emblème national : l'aigle blanc sur fond rouge qui tourne sa tête vers l'Ouest. Dans l'imaginaire collectif polonais, l'Occident est associé au bien, à la civilisation, au progrès. Quand l'invasion fasciste est venue de l'Ouest, les Polonais n'ont pas mis en cause la signification positive, attribuée de manière durable à l'Ouest.[106]

§3 Les hypothèses initiales et l'organisation de la recherche

Force est de constater que la problématique de l'intégration de nouveaux partis politiques d'Europe centrale et orientale dans les structures transnationales des « europartis » émergeants (les fédérations européennes de partis (FEP) et les groupes politiques du Parlement européen) est souvent négligée par les « transitologues ». L'étude de l'intégration des partis politiques des pays d'Europe centrale et orientale dans les fédérations européennes de partis (FEP), effectuée par Jean-Michel de Waele et Pascal Delwit, fait exception. Ces deux auteurs ont remarqué que même si leur sujet peut sembler peu intéressant ou

[105] BOGALSKA-MARTIN Ewa, « Les Polonais. Construction d'une identité collective », *in* MARTIN Claude (dir.), *Pologne 1989-2004. La longue marche : D'un système centralisé à l'intégration dans l'UE,* Paris, L'Harmattan, 2006, p. 34.
[106] *Ibid.,* pp. 34-35.

extrêmement limité, il permet d'aborder des problématiques plus générales et rarement appréhendées.[107]

L'étude de Jean-Michel de Waele et de Pascal Delwit a mis en évidence de nombreuses difficultés que les fédérations européennes de partis (FEP) et les partis politiques des pays d'Europe centrale et orientale ont rencontrées pendant leur coopération. L'intégration des partis politiques polonais au sein des fédérations européennes de partis (FEP) a préparé leur intégration au sein des groupes politiques du Parlement européen. En effet, les partis politiques polonais ont adhéré aux groupes politiques du Parlement européen conformément à leur appartenance à une fédération européenne de partis (FEP). C'est pourquoi l'analyse de Jean-Michel de Waele et Pascal Delwit a eu une grande importance pour ce travail de recherche.

La présente thèse repose sur l'hypothèse suivante. Le processus d'intégration des partis politiques polonais dans le Parlement européen risque d'être difficile et influencera mutuellement les valeurs, normes et pratiques des partis politiques polonais et des groupes politiques, établis au sein du Parlement européen. Vu l'interdépendance des trois dimensions des partis politiques européens (« europartis »), l'intégration des partis politiques polonais dans les groupes politiques du Parlement européen aura aussi des répercussions sur le fonctionnement des fédérations européennes de partis (FEP) et, en fin de compte, sur la formation des partis politiques européens («europartis»). Elle peut également contribuer à l'« européanisation » des partis politiques polonais.

Les partis politiques polonais se caractérisent par un ensemble de spécificités qui influencent le processus de leur intégration au sein du Parlement européen. Premièrement, vu l'arrivée du communisme (1944-1989), le système multipartite s'est formé en Pologne de façon retardée en comparaison de l'Europe occidentale. La courte période d'indépendance de l'entre-deux-guerres (1918-1939), marquée par l'opposition entre les conceptions politiques de Roman Dmowski et de Józef Piłsudski, peut être considérée comme la première tentative de créer un système de partis en Pologne, mais la nature autoritaire du régime de l'entre-deux-guerres a empêché la mise en place d'un vrai système multipartite propre à un Etat démocratique. Deuxièmement, l'essentiel de la gauche polonaise est formé à la base des élites post-communistes reconverties en sociaux-démocrates. Cette reconversion idéologique n'a pas amélioré l'image négative de ces élites auprès d'une importante partie de l'électorat polonais.

[107] DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel, « La démocratisation en Europe centrale : L'impact de coopération paneuropéenne des partis politiques », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, p. 11.

Dans ces conditions l'intégration des partis post-communistes de la Pologne dans les structures transnationales des « europartis » émergeants pourrait « européaniser » l'image de la gauche polonaise et élargir sa base électorale. Troisièmement, même si les partis politiques polonais s'apparentent aux grandes familles politiques européennes (sociaux-démocrates, libéraux, démocrates-chrétiens, conservateurs), ils n'arrivent pas à s'identifier pleinement aux valeurs, idées et conceptions de leurs homologues européens. Quatrièmement, la majorité des députés européens polonais sont dépourvus des capitaux jusqu'à présent requis pour accéder à des positions de pouvoir dans le Parlement européen.

Cette thèse est organisée autour de cinq chapitres. Le chapitre 1 est consacré à l'étude des partis politiques polonais, représentés au Parlement européen, en tant qu'éléments d'un système de partis en Pologne. La section I du chapitre 1 s'interroge sur les différences entre le système de partis politiques polonais et les systèmes partisans de l'Europe occidentale. Les particularités d'émergence, de formation et du fonctionnement des partis politiques polonais sont susceptibles d'expliquer les difficultés actuelles et potentielles de l'intégration des partis politiques polonais dans les fédérations européennes de partis (FEP) et les groupes politiques du Parlement européen. En examinant les principales caractéristiques des partis politiques polonais, représentés au Parlement européen, la section II du chapitre 1 s'interroge sur les facteurs qui conditionnent les prises de positions des députés européens polonais au Parlement européen ainsi que sur les effets de concurrences internes au champ politique polonais.

Le chapitre 2 analyse l'influence de la coopération des partis politiques polonais avec les fédérations européennes de partis (FEP) sur le processus d'« européanisation » des partis politiques polonais. La I section du chapitre 2 examine la coopération des partis politiques avec les fédérations européennes de partis (FEP) qui s'est déroulée depuis le début des années 1990. L'adhésion des partis politiques polonais aux fédérations européennes de partis (FEP) s'est produite avant l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne et elle a facilité leur intégration dans les groupes politiques du Parlement européen, grâce aux ressources et capitaux, accumulés au cours de la coopération avec les fédérations européennes de partis (FEP). La II section du chapitre 2 analyse les mutations identitaires et organisationnelles que les fédérations européennes de partis (FEP) ont subies depuis leur fondation. Elle constate que l'adhésion de nouveaux partis membres, issus des pays d'Europe centrale et orientale, a provoqué des mutations identitaires et organisationnelles des fédérations européennes de partis (FEP). La section III examine le rôle des fédérations européennes de partis (FEP) dans

le développement des « europartis » émergeants après l'adhésion des nouveaux pays membres à l'Union européenne.

Le chapitre 3 appréhende les relations des partis politiques polonais avec les groupes politiques du Parlement européen. La I section du chapitre 3 présentera les groupes politiques en tant qu'éléments de base dans la structure organisationnelle du Parlement européen en prêtant une attention particulière à la situation des groupes politiques, après l'intégration de nouveaux partis membres, issus des pays d'Europe centrale et orientale. La section II du chapitre 3 procèdera à l'analyse des principaux mécanismes du fonctionnement des groupes politiques au Parlement européen. Elle s'interroge si les groupes politiques et leurs structures organisationnelles (délégations nationales, bureaux des groupes politiques, groupes de travail) constituent les principaux lieux de socialisation des députés européens polonais au Parlement européen. La section III du chapitre 3 examine la contribution des groupes politiques du Parlement européen au développement des « europartis » émergeants dans le contexte de l'élargissement.

Le chapitre 4 analyse le processus de recrutement des députés européens polonais et la construction de leurs biographies officielles, opérée au sein des partis politiques polonais. Ce chapitre s'interroge si les partis politiques polonais recherchent des parcours socioprofessionnels prédéterminés. La section I du chapitre 4 examine le processus de recrutement des députés européens polonais à la lumière des théories de la professionnalisation et de la représentation sociale qui se fondent sur les différents types de légitimation du Parlement européen en tant qu'institution. La section II du chapitre 4 analyse dans quelle mesure le processus de professionnalisation du métier de député européen a concerné les députés européens polonais. La section III du chapitre 4 s'interroge sur la représentativité des délégations polonaises au Parlement européen et l'ampleur des tendances de démocratisation dans le processus de recrutement des députés européens polonais. La section IV du chapitre 4 se focalise sur la construction des biographies officielles des députés européens polonais comme « produits » des marchés politiques.

Le chapitre 5 étudie les rôles politiques et les activités parlementaires des députés européens polonais. La I section du chapitre 5 analyse la construction des rôles politiques au Parlement européen et l'apprentissage de ces rôles par les députés européens polonais. La section II du chapitre 5 examine les activités quotidiennes des députés européens polonais dans les commissions parlementaires, les délégations et les intergroupes du Parlement européen. La

section III du chapitre 5 étudie les activités des députés européens polonais au sein de leurs circonscriptions territoriales.

Chapitre 1 : Les partis politiques polonais représentés au Parlement européen en tant qu'éléments d'un système de partis en Pologne

La section I analyse la formation d'un nouveau système multipartite en Pologne depuis 1989. Il s'intéresse aux différences entre le système de partis politiques polonais et les systèmes partisans de l'Europe occidentale. La section II examine les principales caractéristiques des partis politiques polonais, représentés au Parlement européen de la 6ème législature (2004-2009).

Section I : La formation d'un nouveau système de partis en Pologne : la marche vers le multipartisme

§1 L'importance des partis politiques pour la transition démocratique

1. Les parties politiques et la transition à la démocratie représentative

Sous le régime de la République populaire de Pologne (*Polska Rzeczpospolita Ludowa,* PRL) qui a existé de 1952 à 1989[108], la vie politique en Pologne a été dominée par le parti dirigeant unique - le Parti ouvrier unifié polonais (*Polska Zjednoczona Partia Robotnicza,* PZPR). Le premier secrétaire du Parti ouvrier unifié polonais (PZPR) était considéré comme l'homme politique le plus important et puissant de l'Etat polonais. Néanmoins, le parti unique en Pologne a été accompagné par deux partis satellites - le Parti populaire uni (*Zjednoczone Stronnictwo Ludowe,* ZSL)[109] et le Parti démocrate (*Stronnictwo Demokratyczne*, SD). Le Parti populaire uni (ZSL) a été censé représenter les paysans polonais, mais il a été complètement subordonné au Parti ouvrier unifié polonais (PZPR), le parti dirigeant unique. Même si le Parti démocrate (*Stronnictwo Demokratyczne*, SD) tirait son origine d'un parti social-libéral, fondé en 1939, il a été également intégré au Parti ouvrier unifié polonais

[108] Même si la période communiste s'étend *de facto* en Pologne de 1944 à 1989, le nom de la République populaire de Pologne (*Polska Rzeczpospolita Ludowa,* PRL) n'a été officiellement introduit qu'en 1952 à la suite de l'adoption d'une nouvelle constitution. Cependant, le régime de « démocratie populaire », instauré *de jure* en 1952, est souvent associée à une période plus large qui dure de 1944 à 1989.

[109] L'adjectif « ludowy » en polonais signifie « populaire » et « paysan » en même temps. Cette signification double est lié à la prédominance de la population rurale en Pologne au moment de l'entrée des masses populaires à la vie politique. Par conséquent, le peuple a été associé par excellence aux paysans.

(PZPR). Cependant, la deuxième branche du Parti démocrate (SD) a pu rejoindre le Gouvernement polonais en exil.

Le passage d'un système au parti unique au système multipartite est une étape indispensable de la transition à la démocratie libérale. En soutenant la thèse des politistes américains Elmer Eric Schattschneider et Valdimer Orlando Key, Daniel-Louis Seiler insiste sur l'existence d'une relation positive entre les partis et la démocratie représentative (et même la démocratie directe) :

> « Aucune démocratie ne fonctionne sans partis politiques. Il n'existe dans le monde d'aujourd'hui aucune démocratie représentative qui ne se fonde sur la compétition entre les partis. L'expérience de démocratie directe, telle que la Suisse la connaît, n'a pas réduit les partis qui ont su tirer parti des occasions de mobilisation que leur offrent les procédures référendaires. Beaucoup de vocations partisanes naquirent des comités *ad hoc* constitués à l'occasion de référendums ou d'initiatives : en Suisse, l'Alliance des indépendants, les écologistes ou le Parti suisse des automobilistes y trouvent leurs origines. »[110]

2. La crise des partis politiques

2.1. La crise des partis politiques en Europe centrale et orientale

Même si l'émergence des partis politiques est nécessaire à la transition vers la démocratie, les partis politiques ainsi que les hommes politiques ne jouissent pas d'un grand crédit auprès des électeurs polonais. Lena Kolarska-Bobińska, professeur de sociologie et directeur de l'Institut des affaires publiques (Varsovie) explique cette situation de la façon suivante :

> « Durant la période de transformation, les élites polonaises ont négligé la nécessité de renforcer les institutions et de s'assurer de leur neutralité. La perspective à court terme et les objectifs politiques ont pris le pas sur la vision à long terme du bien commun. L'intérêt des partis politiques s'est imposé au détriment de l'intérêt général. »[111]

---

[110] SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques,* Paris, Armand Colin (2e édition), 2000, p. 27.
[111] KOLARSKA-BOBIŃSKA Lena, « L'intégration européenne comme aboutissement de la transformation », *in* RUPNIK Jacques (dir.), *Les Européens face à l'élargissement. Perceptions, acteurs, enjeux,* Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2004, p. 160.

Les sondages d'opinion publique témoignent d'une baisse significative de la confiance à l'égard des partis politiques et politiciens. Selon les résultats d'une étude, menée en juin 2003 et publiée par le journal *Gazeta Wyborcza* le 3 juillet 2003, 81% des Polonais considèrent que les partis politiques servent uniquement les intérêts de leurs militants. Pas moins de 88% des Polonais sont persuadés que les politiciens sont seulement intéressés par leur propre carrière. Seuls 3% apprécient favorablement les actions des hommes politiques et croient en leur honnêteté.[112]

Mais la méfiance de l'opinion publique envers les partis politiques est caractéristique non seulement des démocraties émergeantes de l'Europe centrale et orientale, mais aussi des démocraties stables et établies de longue date. La même tendance affecte les partis politiques, en Europe occidentale aussi. Le discrédit jeté sur les partis s'explique par la croyance que les partis politiques représentent un écran interposé entre les gouvernants et les gouvernés qui freine l'exercice de la démocratie.[113]

2.2. La crise des partis politiques dans les démocraties occidentales : indices empiriques et explication théorique

Les rapports entre le peuple et les partis deviennent de plus en plus distants dans les démocraties occidentales, tandis que les rapports des partis avec l'Etat se renforcent. On assiste à la baisse du nombre d'adhérents et au déclin des activités militantes (moindre mobilisation en période électorale, assiduité en baisse dans les réunions, etc.). La confiance envers les partis en tant qu'institutions s'affaiblit de plus en plus.[114] Donc la tendance à se méfier des partis politiques n'est pas proprement polonaise, mais elle est présente dans la plupart des démocraties occidentales.

La crise des partis politiques, repérée par plusieurs études empiriques, peut être considérée dans la dynamique historique des rapports entre la société civile et l'Etat. Selon le politiste irlandais Peter Mair, chaque époque se caractérise par un mode organisationnel spécifique de partis politiques. Le *parti élitaire* (parti de cadres) correspond au règne des oligarchies censitaires. Les partis de masse émergent à l'époque de l'avènement des masses populaires sur la scène publique. L'ère de l'abondance a entraîné l'apparition des « partis attrape-tout »

---

[112] *Ibid.,* pp. 162-163.
[113] SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques,* Paris, Armand Colin (2e édition), 2000, pp. 26-27.
[114] CHAGNOLLAUD Dominique, *Science politique : éléments de sociologie politique,* Paris, Dalloz, 2004, pp. 235-236.

(le concept, proposé par Otto Kirchheimer). Face au développement des médias et au coût croissant des campagnes électorales, depuis les années 1970, les pouvoirs publics ont légiféré en matière de dépenses électorales, de financement de partis et de désignation des candidats. Le *parti cartel* qui correspond à ce nouveau stade de rapports entre l'Etat et la société civile est un parti réglementée et financée par l'Etat au point de se muer en institution publique animée par des hommes politiques professionnels. Ainsi la crise des partis politiques, diagnostiquée au sein des démocraties libérales actuelles, est-elle en réalité la crise des partis de masses qui cèdent leur place aux « partis attrape-tout » et aux partis cartels.[115]

3. Les fonctions des partis politiques et la transition en Pologne

La perspective fonctionnaliste a permis de mettre en évidence les fonctions essentielles des partis politiques. La typologie de Peter Merkl (*Modern Comparative Politics*, 1970), l'auteur néo-fonctionnaliste, synthétise les fonctions des partis politiques, présentées dans les analyses des autres auteurs (Robert Merton, Frank Sorauf, Léon Epstein, Georges Lavau et d'autres). Peter Merkl dégage six fonctions fondamentales :

1. recrutement et sélection du personnel dirigeant pour les postes de gouvernement ;
2. genèse de programmes et de politiques publiques ;
3. coordination et contrôle des organes gouvernementaux ;
4. intégration sociétaire par la satisfaction et la conciliation des demandes des groupes ou par l'apport d'un système commun de croyances ou idéologies ;
5. intégration sociale des individus par mobilisation de leurs appuis et par socialisation politique ;
6. contre-organisation ou subversion.[116]

Les partis politiques qui émergent après presque quatre décennies d'un système partisan réduit à la domination d'un parti unique dirigeant manquent d'expérience politique et administrative, de ressources humaines et financières. La situation politique et sociale se caractérise par une grande instabilité et fluidité. Les partis politiques ne savent pas quels groupes sociaux ils représentent. Ils hésitent souvent entre plusieurs « labels » politiques et fédérations européennes de partis (FEP). Les programmes politiques sont en processus de gestation constante. Les choix politiques sont souvent dictés par une nécessité passagère de

[115] SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques,* Paris, Armand Colin (2e édition), 2000, pp. 164-167.
[116] *Ibid.,* pp. 29-34.

former une coalition électorale à la veille des élections et non pas par les convictions politiques durables.

Dans ces circonstances les partis politiques émergeants en Pologne ne sont pas en mesure d'accomplir toutes les fonctions, dégagées par Peter Merkl.

La fonction n°1, celle de *recrutement politique* (ou la fonction de relève politique), s'exerce par les partis politiques polonais depuis le début de la transition politique. C'est grâce aux partis politiques que le système politique polonais a été alimenté par les nouveaux leaders politiques et les nouvelles équipes de professionnels politiques qui se trouvent désormais en situation de compétition politique. Les premières élites politiques ont été fournies initialement aux nouveaux régimes politiques en Europe centrale et orientale par de larges fronts anti-communistes (le mouvement Solidarité (*Solidarność*) en Pologne).[117]

La fonction n°2, celle d'*élaboration des programmes politiques* qui peuvent se réaliser par le biais des politiques publiques, n'est pas facile pour les partis novices, surtout pour l'aile droite anti-communiste. L'établissement des groupes parlementaires différenciés donne une impulsion à la formulation de programmes politiques, parce que les groupes parlementaires sont obligés à se positionner sur des questions multiples.[118] Plusieurs partis politiques polonais ont tendance à emprunter certains éléments de leurs programmes à leurs homologues occidentaux. Le travail d'adaptation des emprunts au contexte polonais est souvent négligé. Néanmoins, l'assistance des fédérations européennes de partis (FEP) est précieuse pour l'accomplissement de cette fonction.

Les nouveaux partis de l'Europe centrale et orientale ont besoin d'une certaine période d'apprentissage pour accomplir la fonction n°3, celle de *coordination et contrôle des organes gouvernementaux*. La vie politique polonaise est marquée par une série de scandales politiques animés par les partis d'opposition. Les modalités de l'accomplissement de cette fonction sont conditionnées par une culture politique propre au pays en question.

Les fonctions n°4 et n°5 sont les plus difficiles à accomplir pour les nouveaux partis politiques polonais. La fonction n°4, celle d'*intégration sociétaire*, s'effectue en Pologne plutôt par l'apport d'un système commun de croyances ou idéologies que par la satisfaction et

---

[117] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 314.
[118] *Ibid.,* p. 316.

la conciliation des demandes des groupes. Jean-Michel De Waele souligne que la dynamique de recomposition sociale n'est pas encore parvenue à son terme dans les pays d'Europe centrale et orientale. Beaucoup de questions sur les groupes sociaux (re)constitués restent en suspens, mais les réponses à ces questions sont indispensables pour l'ajustement des comportements politiques. La faiblesse de l'agrégation des intérêts, qu'ils soient économiques, sociaux ou même culturels, sur-dimensionne l'aspect politique et personnel dans la gestion quotidienne. On assiste à la « suridéologisation » des partis politiques face à cette problématique.[119]

L'accomplissement de la fonction n°5, celle d'*intégration sociale* des individus par mobilisation de leurs appuis et par socialisation politique se heurte en Pologne au « déficit organisationnel » des partis politiques qui se caractérise par un manque de moyens financiers, un manque de permanents et de fonctionnaires et un manque d'implantation et de structuration locales.[120]

La fonction n°6 de *contre-organisation ou subversion* (la fonction tribunitienne, dégagée par Georges Lavau) est accomplie aisément par les partis politiques populistes comme l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) et la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR). Ces deux partis à caractère anticonventionnel et protestataire peuvent être aussi rangés dans la catégorie des partis « anti-systèmes ».

§2 Les étapes de l'émergence des partis politiques en Pologne

En appliquant une approche comparée, Jean-Michel De Waele a réussi à élaborer un modèle commun d'émergence et de stabilisation des partis politiques pour les pays d'Europe centrale et orientale. La durée et les intensités des trois étapes fondamentales (Front-implosion-consolidation) peuvent varier selon les pays.[121]

1. L'établissement des fronts anti-communistes

[119] *Ibid.,* p. 329.
[120] *Ibid.,* pp. 330-331.
[121] DE WAELE Jean-Michel, « Le paysage partisan polonais entre spécificité et convergence », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, pp. 16-17.

La phase de l'établissement d'un front anti-communiste (le mouvement Solidarité (*Solidarność*) en Pologne, le Forum civique en République tchèque, le Public contre la violence en Slovaquie) s'étend de la crise politique qui engendre la chute du régime communiste jusqu'à la tenue des premières élections législatives « démocratiques » ou « semi-démocratiques ». Ces fronts hétéroclites réunissent dans leurs rangs des tendances idéologiques très diverses. Dans tous les pays d'Europe centrale et orientale ces mouvements ont des traits structurels et idéologiques semblables : un rejet de la structuration, de la hiérarchisation et de la discipline interne, l'absence de programme politique ou économique précis. Ils refusent de se transformer en parti politique au profit de mouvements de citoyens, présentés comme « post-partisans ».[122]

Ce refus de se transformer en parti politique et de se ranger dans une famille politique précise est souvent conditionné par la volonté de mettre en œuvre une conception « participative » de la démocratie qui met l'accent sur la participation des citoyens dans la vie politique. La conception « participative » de la démocratie a été défendu par Vaclav Havel et les autres fondateurs et premiers leaders du Forum civique pendant la première période de démocratisation tchèque (1989-1992) :

> « Dans ses écrits de dissident puis dans ses discours présidentiels, Vaclav Havel a continûment mis l'accent sur l'un des effets pervers du système soviétique : le repli de l'individu dans la sphère privée et son désintérêt pour le « bien commun ». Face à cette atomisation de la société post-soviétique, le Forum se donnait pour objectif de placer l'individu-citoyen au centre de la politique et d'encourager son implication directe dans les affaires publiques. Adaptant l'idée masarykienne de la « politique non-politique » au contexte post-soviétique, Havel écrivait, dans un essai important rédigé en 1984 : "Oui, la « politique anti-politique » est possible. La politique « d'en-bas ». La politique de l'homme, et non pas de l'appareil" ».[123]

Cette conception « participative » de la démocratie et l'aspiration à une « politique anti-politique » entraîne la défiance vis-à-vis des partis politiques. Magdaléna Hadjiisky remarque que le Forum civique se concevait plutôt comme un collectif de citoyens et non comme un parti politique. Il est à noter que le slogan électoral du Forum civique pendant la campagne de

---

[122] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, pp. 314-315.
[123] HADJIISKY Magdaléna, « Les forces de la démocratie en Europe post-communiste : Le débat tchèque », *Transcontinentales*, n° 1, 2ème semestre 2005, p. 112.

juin 1990 a été très significatif : « Les partis appartiennent à leurs adhérents. Le Forum civique appartient à tout le monde! ».[124]

La tendance semblable s'observait en Pologne pendant la phase de l'établissement des fronts anti-communistes. Dans son entretien du 16 novembre 2005, Bronisław Geremek a évoqué la tentative du mouvement Solidarité (*Solidarność*) de négliger les partis politiques et les idéologies pour évoluer vers une sorte de « politique anti-politique » :

> « 1989, Premières élections presque libres. Nous nous sommes présentés comme un mouvement social *Solidarność* sans parti politique, et nous avons pensé à l'époque que nous pourrons ne pas utiliser les moyens des partis politiques. Nous avons pensé que l'expérience polonaise pourrait être utile pour l'Europe toute entière. L'abandon du terme « parti politique » est une naïveté. Au fait, il n'y avait pas au début d'orientation qu'on pourrait appeler « conservatrice », « libérale », « une gauche social-démocrate », mais plutôt des programmes concrets. »[125]

Mais le modèle démocratique de type participatif s'est montré difficile à pratiquer dans les conditions de la transition démocratique et a été progressivement supplanté par le modèle démocratique du type « majoritaire » ou délégatif. Les fronts cèderont leur place à des organisations partisanes structurées, hiérarchisées et professionnalisées.

Parallèlement à l'établissement de larges fronts anti-communistes, d'autres tendances communes sont repérables :

1. la distanciation des partis satellites (le Parti populaire uni (*Zjednoczone Stronnictwo Ludowe,* ZSL) en Pologne) envers le régime communiste auquel ils ont participé durant plusieurs décennies, suivie de leur réforme profonde ;
2. la réorganisation interne des partis communistes, provoquée par les changements dans leur personnel dirigeant, par l'effondrement de leurs effectifs et par la confiscation de leurs biens financiers ou immobiliers ;

[124] *Ibid.,* p. 113.
[125] Entretien réalisé le 16 novembre 2005 avec Bronisław GEREMEK par l'auteur.

3. les tentatives de renaissance de « partis historiques », interdits sous le régime communiste.[126]

Il est à noter qu'en Pologne la période de la transition démocratique a commencé plus tôt que dans les autres pays d'Europe centrale et orientale. Les « accords de la Table ronde » ont prévu la tenue des élections en juin 1989. Grâce à ces élections « semi-démocratiques » de juin 1989, la Pologne s'est retrouvée largement en avance sur les autres démocraties populaires en ce qui concerne la transition démocratique. L'étape d'établissement des fronts anti-communistes est influencée en Pologne par l'existence préalable du mouvement de masse Solidarité (*Solidarność*), enracinée profondément dans la société polonaise. Paradoxalement, la force acquise par le mouvement Solidarité provoquera le processus d'éclatement le plus important de tous les fronts anti-communistes de l'Europe centrale et orientale.[127]

2. L'implosion des fronts anti-communistes

Les fronts anti-communistes gagnent les premières élections « démocratiques » ou « semi-démocratiques » (sauf en Albanie et Bulgarie) qui ressemblent plus à des référendums sur la fin du régime communiste qu'à des élections législatives classiques. Cette écrasante victoire des fronts anti-communistes marque le début de l'étape de l'implosion des fronts anti-communistes. Cette étape dans le processus d'émergence de partis politique a été particulièrement intense en Pologne. Aux élections législatives de 1991 vingt-neuf partis et mouvements politiques obtiennent des sièges à la Diète polonaise (*Sejm*). Le parti qui est arrivé en tête ne dépasse que 13% des suffrages. Par conséquent, au moins sept partis différents sont nécessaires pour former une coalition.[128] A la suite de l'implosion du mouvement Solidarité (*Solidarność*), cent vingt partis sont créés en Pologne et ils connaissent des scissions ultérieures.[129]

Jean-Michel De Waele estime que les causes de cette fragmentation des fronts anti-communistes sont leur hétérogénéité politique constitutive, leur rejet de l'organisation et de la structuration, l'ampleur des victoires électorales et la disparition de « l'ennemi », qui justifiait

[126] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 315.
[127] DE WAELE Jean-Michel, « Le paysage partisan polonais entre spécificité et convergence », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, pp. 17-18.
[128] *Ibid.,* p. 18.
[129] *Ibid.,* p. 16.

leur unité. Les partis politiques qui naissent et disparaissent pendant cette situation politique d'une fluidité extrême ressemblent souvent à des groupuscules. La taille, la durée d'existence et les effectifs de ces formations partisanes embryonnaires donnent lieu aux expressions de « baby parties » ou de « proto-parties » (Atilla Agh) ou de « quasi-partis » (Stanislaw Gebethner).[130]

3. La consolidation

La situation ne se normalise qu'à l'issue de deux ou trois élections nationales.[131] L'étape de la consolidation est préparée par l'étape de la parlementarisation au cours de laquelle des groupes parlementaires différenciés sont établis. Ces groupes jouent un rôle central dans la formation de la majorité des partis. Les partis politiques qui tirent leur origine des groupes parlementaires au sein du Parlement sont des partis créés « à partir du sommet » et « d'origine électorale ». Les formations absentes du Parlement durant cette étape auront du mal à s'imposer comme partis. Néanmoins, certains partis qui avaient possédé un groupe parlementaire ont aussi disparu.[132]

Le stade de la consolidation dans le processus d'émergence des partis politiques se caractérise par une diminution du nombre des partis politiques représentes au Parlement, l'affermissement des structures internes, l'imposition d'une discipline parlementaire, la fin des multiples scissions au sein des groupes d'élus et la non-apparition de nouvelles formations parlementaires. Les élections législatives de 1993 marquent le début de la consolidation en Pologne.[133] En conclusion, Jean-Michel De Waele remarque que la Pologne a connu un processus d'émergence des partis politiques semblable à des autres anciennes démocraties populaires mais de façon décalée dans le temps et de manière plus accentuée.[134]

A la veille des élections législatives de 2001 de nouveaux partis importants ont émergé en Pologne : la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO), Droit et Justice (*Prawo i*

---

[130] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 315.
[131] DE WAELE Jean-Michel, « Le paysage partisan polonais entre spécificité et convergence », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 16.
[132] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 316.
[133] *Ibid.,* p. 317.
[134] DE WAELE Jean-Michel, « Le paysage partisan polonais entre spécificité et convergence », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 19.

Sprawiedliwość, PiS) et la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR). La formation de nouveaux partis capables d'entrer à la Diète polonaise (*Sejm*) démontre que le processus de consolidation n'est pas encore achevé en Pologne.

§3 Les clivages politiques en Pologne

1. Les clivages politiques des anciennes « démocraties populaires »

1.1. Le paradigme de quatre clivages fondamentaux de Stein Rokkan

Les clivages politiques servent d'une grille d'analyse pour les partis politiques depuis la présentation du paradigme des quatre clivages fondamentaux par le politiste norvégien Stein Rokkan. Dans le modèle de Stein Rokkan trois révolutions font naître des conflits qui se structurent en clivages fondamentaux.[135]

Dans l'ouvrage fondateur « Party Systems and Voters Alignments » (1967) Stein Rokkan et Seymour Martin Lipset démontrent comment deux *révolutions historiques* ont engendré chacune deux conflits. La « révolution nationale » (la Réforme) provoque deux conflits simultanément. D'un côté, l'Eglise s'oppose à l'Etat, de l'autre, le centre va à l'encontre de la périphérie du territoire. Ces conflits produisent deux clivages cruciaux : Eglise/Etat et centre/périphérie. La révolution industrielle provoque ensuite deux nouveaux conflits entre le monde urbain et le monde rural ainsi qu'entre « possédants » et « travailleurs » qui engendrent le clivage rural/urbain et le clivage possédants/travailleurs. L'ouvrage ultérieur « Citizens, Elections, Parties » (1970) de Stein Rokkan ajoute à ce modèle une « révolution internationale » qui divise les « travailleurs » entre ralliés à la cause bolchevique et partisans de la ligne traditionnelle.[136]

Daniel-Louis Seiler met l'accent sur la nécessité de la distinction entre les conflits *structuraux* et les conflits *conjoncturels* ou événementiels. Les conflits *structuraux* engendrent les clivages dont naissent les familles de partis, tandis que les conflits *conjoncturels* qui représentent de simples *tensions* peuvent susciter débats, courants, factions ou dissidences seulement *au sein* des partis politiques. Ainsi les clivages précèdent l'émergence des partis et

[135] SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques,* Paris, Armand Colin (2e édition), 2000, p. 74.
[136] DE WAELE Jean-Michel et ROGER Antoine, « La formation des clivages partisans en Europe centrale et orientale : A la recherche d'une méthode de comparaison », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, pp. 11-12.

non l'inverse.[137] Les conflits *structuraux* sont inscrits dans la structure sociétaire de façon permanente.[138]

1.2. La nécessité d'un nouveau modèle des clivages politiques pour l'Europe centrale et orientale

Les clivages fondamentaux, mis en évidence par Stein Rokkan, s'incrivent dans l'histoire des sociétés occidentales. Quand on aborde l'analyse des partis politiques en Europe centrale et orientale, une série de questions se pose. Est-ce possible d'appliquer la matrice théorique de Stein Rokkan aux sociétés post-communistes? Est-ce que certains des clivages historiques de l'Europe occidentale sont également valables pour l'Europe centrale et orientale? Est-ce qu'il y a des clivages spécifiques pour l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale en général et pour la Pologne en particulier?

Un modèle des clivages, applicable aux pays en transition démocratique, permettrait de se repérer dans le foisonnement chaotique des partis politiques en Pologne, car le paysage politique polonais reste très enchevêtré à cause d'une intensité extrême du stade de l'implosion dans le processus d'émergence des partis en Pologne. Les partis politiques polonais représentés au Parlement européen sont des rassemblements complexes de dizaines de formations partisanes.

Selon Daniel-Louis Seiler, l'univers des partis politiques de l'Europe centrale et orientale est particulièrement trompeur. En procédant à une analyse des paysages partisans de l'Europe centrale et orientale, le chercheur doit se garder de faire confiance aux apparences. Il est extrêmement difficile de trouver un critère fiable pour juger de l'appartenance d'un parti politique à une telle ou telle famille politique :

> « Le monde de l'apparence signifie pour l'analyse comparative des partis politiques, les discours et la rhétorique partisanes à commencer par le nom qu'ils se donnent qui ne revêt pas une acception univoque ni, surtout, pareille dans tous les pays, les programmes dont ils se dotent et, aujourd'hui, les fédérations des partis politiques auxquelles ils adhèrent. Les politiques publiques poursuivies

[137] SEILER Daniel-Louis, « Les clivages politiques en Europe centrale : Analyse comporative et dérive des concepts », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, p. 39.
[138] DE WAELE Jean-Michel et ROGER Antoine, « La formation des clivages partisans en Europe centrale et orientale : A la recherche d'une méthode de comparaison », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, p. 12.

> lorsque le parti est au pouvoir constituent, certes, un meilleur critère mais les contraintes qui pèsent sur la gestion politique des pays de l'ancien camp socialiste, particulièrement ceux qui entendent adhérer à l'Union européenne, sont tellement fortes que celui-ci se révèle, à l'analyse, peu discriminant. »[139]

Dans ces circonstances le recours au modèle des clivages pourrait contribuer à éclaircir le brouillage et la confusion propres aux paysages politiques de l'Europe centrale et orientale à condition qu'il soit appliqué correctement. Le modèle des clivages politiques, conçu pour les anciennes démocraties populaires et comparable au paradigme de Stein Rokkan, permettrait aux politistes de se protéger contre la propagande électorale de ces partis et de rester neutres et objectifs.

L'efficacité d'une analyse en termes de clivages s'explique par le recours impératif à l'histoire ou plutôt à la « généalogie » même des partis politiques. D'après Daniel-Louis Seiler, il est nécessaire de remonter non seulement à l'entre-deux-guerres mais encore aux Empires austro-hongrois et allemand où se sont tenues des élections compétitives.[140]

1.3. Les tentatives des différents auteurs

Depuis le début de la transition démocratique en Europe centrale et orientale, de nombreux auteurs ont essayé d'élaborer des modèles des clivages politiques pour les paysages politiques des anciennes démocraties populaires. Herbert Kitschelt a mis en évidence trois clivages fondamentaux pour les anciennes démocraties populaires. Le premier qui porte sur la question de la citoyenneté opposerait les « cosmopolites » aux « particularistes ». Le conflit entre les « autoritaires » et les « libertaires » donne forme au deuxième clivage qui concerne le contrôle démocratique. Le conflit de nature économique entre les partisans de « l'allocation par le marché » et les défenseurs d'une « redistribution politique des ressources » engendre le troisième clivage.[141]

Les travaux de Gyorgy Markus sur les partis politiques hongrois ont dégagé les clivages suivants : un clivage de nature culturelle entre « traditionnalistes » et « occidentalistes », un clivage qui oppose les débolchévisateurs et rebolchévisateurs et celui entre les gagnants et les

---

[139] SEILER Daniel-Louis, « Les clivages politiques en Europe centrale : Analyse comporative et dérive des concepts », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, pp. 44-45.
[140] *Ibid.,* pp. 46-47.
[141] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 317.

perdants de la transition économique. Il faut noter que les clivages mis en évidence par Gyorgy Markus sont surtout pertinents pour les premières étapes de l'émergence des partis, mais ils ne sont complètement applicables à la situation contemporaine.[142] Le caractère temporaire du modèle des clivages de Gyorgy Markus fait penser qu'il s'agit des conflits *conjoncturels* et non pas des clivages structurels.

L'analyse des partis politiques de l'Europe centrale et orientale, développée par Daniel-Louis Seiler constitue une contribution importante à la construction du modèle des clivages pour les pays en transition démocratique. Tout en défendant « la pertinence de la carte conceptuelle de Rokkan après l'implosion de l'Empire soviétique »[143], Daniel-Louis Seiler a le mérite de « réinsérer l'analyse dans un cadre conceptuel scientifique »[144] par l'introduction de deux nouveaux clivages spécifiques pour l'Europe centrale et orientale : le clivage post-communistes/démocrates et le clivage maximaliste/minimaliste.

La formation de ces deux clivages spécifiques dans les pays d'Europe et centrale et orientale est due aux quarante années de « socialisme réel » et à la transition vers la démocratie représentative et l'économie de marché. Daniel-Louis Seiler suppose qu'ils peuvent avoir un caractère transitoire et, notamment, le clivage maximaliste/minimaliste devrait, à terme, s'aligner sur le clivage possédants/travailleurs.

Le clivage post-communistes/démocrates, d'ordre territorial, oppose les post-communistes aux héritiers de la résistance démocratique. Selon Daniel-Louis Seiler, il demeure encore le principal clivage en Pologne. Le clivage maximaliste/minimaliste, d'ordre fonctionnel, oppose les maximalistes, partisans de la transition vers l'économie de marché libérale dans les délais les plus brefs et les minimalistes, les adeptes d'une transition « sensible aux coûts sociaux qu'elle peut entraîner ».[145]

Néanmoins, Daniel-Louis Seiler estime que le paradigme des quatre clivages fondamentaux de Stein Rokkan et de Seymour Martin Lipset pourrait être applicable aux systèmes de partis des pays d'Europe centrale et orientale à condition qu'on évite le *« conceptual stretching »*, d'une part, et la transformation d'un modèle en « lit de Procuste » applicable à tous les

[142] *Ibid.,* p. 318.
[143] *Ibid.*
[144] *Ibid.,* p. 319.
[145] SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques,* Paris, Armand Colin (2e édition), 2000, pp. 148-149.

systèmes de partis, d'autre part.[146] En appliquant le modèle des quatre clivages au paysage politique de l'Europe centrale et orientale, il faut tenir compte de son inconstance et de sa mobilité :

> « L'application doit donc considérer, d'une part, que les clivages participent de la longue durée et, d'autre part, que les quatre clivages ne sont pas forcément présents dans tous les pays, qu'ils peuvent perdre toute traduction partisane puis être réactivés par de nouveaux partis et que des clivages latents peuvent soudainement être objectivés. »[147]

Le modèle de Daniel-Louis Seiler a été avancé dès 1991, au début de la transition démocratique et elle ne prend pas en considération les mutations ultérieures qui se sont produites dans l'organisation des systèmes de partis en Europe centrale et orientale. Il est nécessaire de se demander si les clivages mis en évidence en 1991 expriment des conflits structurels ou des tensions conjoncturelles, provoquées par la période de transition. L'analyse de Daniel-Louis Seiler sous-estime le processus de social-démocratisation des anciens appareils communistes dans les pays d'Europe centrale et orientale.[148]

2. La typologie des clivages politiques de Jean-Michel De Waele

La typologie des clivages politiques en Europe centrale et orientale, proposée par Jean-Michel De Waele est la plus adaptée à l'analyse des partis politiques polonais. Cette typologie synthétise les aspects du paradigme classique de Stein Rokkan et de Seymour Martin Lipset qui restent pertinents pour les anciennes démocraties populaires et les apports des spécialistes contemporains de l'Europe centrale et orientale. Le mérite du modèle de Jean-Michel De Waele est d'écarter les éléments *conjoncturels* porteurs de *tensions* et de se concentrer sur les conflits *structuraux*, c'est-à-dire permanents des sociétés étudiées, qui engendrent des clivages.[149]

2.1. Le clivage laïc/religieux

---

[146] SEILER Daniel-Louis, « Les clivages politiques en Europe centrale : Analyse comporative et dérive des concepts », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, p. 50.
[147] *Ibid.,* p. 44.
[148] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 319.
[149] *Ibid.*

Le clivage laïc/religieux dans la typologie de Jean-Michel De Waele correspond au clivage Eglise/Etat du paradigme de Stein Rokkan. Il est d'une importance particulière pour la Pologne. Bruno Drweski explique l'influence de l'Eglise catholique sur la société polonaise contemporaine par les sombres périodes de l'histoire où l'Etat polonais était effacé de la carte européenne :

> « L'Eglise catholique occupe en Pologne des fonctions que comprennent difficilement les étrangers. Elle représente, indépendamment des convictions religieuses de chaque Polonais, un élément de continuité et un repère réconfortant pour une société qui a connu des bouleversements successifs et inimaginables en Occident. Même si les observateurs attentifs savent que l'Eglise n'a pas toujours été l'institution patriotique par excellence comme elle a tendance à le revendiquer – rappelons par exemple son appui à la Sainte-Alliance après 1815 ou sa méfiance envers les patriotes en 1914 -, c'est l'institution qui a souvent su compenser l'absence d'Etat national légitime. »[150]

Lena Kolarska-Bobińska, le professeur de sociologie et le directeur de l'Institut des affaires publiques de Varsovie, estime que le déclin de la confiance du public polonais dans les institutions n'a pas concerné l'Eglise. Mais il faut noter qu'en plus de l'Eglise, la présidence, la radio, la télévision, l'armée et la police sont les institutions qui inspirent la confiance des Polonais. Les Polonais ont tendance à faire confiance aux institutions qui jouent le rôle de « sentinelles de l'ordre et de la loi, règles morales comprises » ou à celles qui fournissent des informations et des loisirs.[151]

Malgré l'influence morale importante de l'Eglise en Pologne, il n'existe pas de parti démocrate-chrétien fort, même si plusieurs partis polonais ont adhéré au Parti Populaire Européen (PPE). Pendant l'entretien du 17 novembre 2005, Jacek Saryusz-Wolski a confirmé cette particularité historique de la Pologne :

> « Précisément, dans le nom de notre parti nous n'utilisons pas d'étiquette « démocratie chrétienne ». Avant la deuxième guerre mondiale, pendant l'entre-

[150] DRWESKI Bruno, « Une Eglise à la croisée des chemins dans une Pologne désenchantée », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 97.

[151] KOLARSKA-BOBIŃSKA Lena, « L'intégration européenne comme aboutissement de la transformation », *in* RUPNIK Jacques (dir.), *Les Européens face à l'élargissement. Perceptions, acteurs, enjeux,* Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2004, pp. 161-162.

> deux-guerres, il y avait des essais de créer des partis chrétiens démocrates, ça n'a jamais marché… »[152]

Toutes les formations partisanes issues du mouvement Solidarité (*Solidarność*), à l'exception de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP), peuvent être rangées dans le versant religieux. L'Union de la Liberté (*Unia Wolności,* UW), le parti du centre droit libéral, a promu certaines positions « laïques ». Mais l'Union de la Liberté (UW) a été constituée non seulement des membres du mouvement Solidarité (*Solidarność*) mais aussi des membres du Club des intellectuels catholiques (*Klub Inteligencji Katolickiej,* KIK). Le label « libéral » que porte l'Union de la Liberté (UW) ne signifie pas forcément en Pologne « laïc » :

> « Ainsi donc je crois que l'ALDE est un groupe où il y a une rencontre entre des attitudes politiques laïques et des attitudes qui sont plutôt chrétiens démocrates. Donc c'est un centre libéral démocrate qui dans l'ALDE correspond très bien à la situation du moment (…) Il y avait une opposition démocratique laïque, et il y a avaient des clubs des intellectuels catholiques. Et dans la formation, dès le début, il y avait cet élément-là. ***La laïcité n'était ni un problème ni un programme***. »[153]

L'Union de la Liberté (UW) pourrait être qualifiée d'un parti « passivement » laïc : il ne s'oppose pas à la laïcité, mais la laïcité est absente de ses programmes politiques.

L'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) est un parti laïc d'après son programme comme les autres partis post-communistes dans les pays d'Europe centrale et orientale. Le programme de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) défend l'indépendance de l'Etat par rapport à l'Eglise. Mais, au niveau des politiques publiques, l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) n'a jamais fait preuve de sa laïcité. Au cours de son mandat, le gouvernement de la gauche post-communiste n'a osé prendre aucune mesure à laquelle la hiérarchie religieuse aurait été opposée.[154] Le débat sur l'avortement n'a pas été lancé par le gouvernement de la gauche, tandis qu'une des principales promesses électorales du candidat Aleksander Kwaśniewski avait été de rétablir le droit à l'avortement.[155]

---

[152] Entretien réalisé le 17 novembre 2005 avec Jacek SARYUSZ-WOLSKI par l'auteur.
[153] Entretien réalisé le 16 novembre 2005 avec Bronisław GEREMEK par l'auteur.
[154] DE WAELE Jean-Michel, « Le paysage partisan polonais entre spécificité et convergence », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 20.
[155] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 322.

La perspective de la tenue du référendum sur l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne a incité le gouvernement de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) à chercher le soutien de l'Eglise. En plus, l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne était supposée devenir le moment de l'unité de la nation polonaise face à ce choix historique. C'est pourquoi il était souhaitable de reporter la problématique de l'avortement afin de ne pas provoquer une nouvelle division profonde de la société polonaise.

Le sociologue polonais Lena Kolarska-Bobińska affirme que le soutien apporté à l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne par le pape Jean–Paul II et le haut clergé polonais a été parmi les raisons qui ont convaincu les Polonais de voter « oui » au référendum d'adhésion. Si seulement 3% des personnes interrogées ont déclaré que l'attitude favorable du pape à l'égard de l'intégration européenne avait influencé leur choix, 17% ont déclaré qu'il les avait aidés à prendre leur décision finale.[156]

L'Eglise en Pologne a le désir d'imposer ses principes « moraux » à l'ensemble de la société.[157] En Pologne l'Eglise est une institution dont l'autorité n'est pas remise en question par les intellectuels. Selon l'expression de Bronisław Geremek, la Pologne est un pays « où il n'y a pas de sensibilité laïque ».[158] C'est pourquoi le parti laïc qui arrive au pouvoir serait inévitablement obligé de prendre en considération les attitudes des citoyens catholiques.

Toutefois, les derniers scandales liés à la collaboration du haut clergé polonais avec les services spéciaux de l'ancien régime communiste ont porté un grand préjudice à l'image de l'Eglise. On peut présumer que les questions de l'agenda politique, engendrées par le clivage laïc/religieux, seront de nouveau débattues. Il s'agit de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de l'enseignement obligatoire de la religion, du contrôle de l'Eglise sur les médias et du droit à l'avortement.

2.2. Le clivage urbain/rural

[156] KOLARSKA-BOBIŃSKA Lena, « L'intégration européenne comme aboutissement de la transformation », *in* RUPNIK Jacques (dir.), *Les Européens face à l'élargissement. Perceptions, acteurs, enjeux,* Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2004, p. 160.
[157] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 322.
[158] Entretien réalisé le 16 novembre 2005 avec Bronisław GEREMEK par l'auteur.

Le paysage politique polonais reste le plus marqué par le clivage urbain/rural parmi les anciennes démocraties populaires.[159] Le clivage urbain/rural a de fortes racines historiques dans la Pologne qui est resté un pays agricole relativement longtemps. Le mouvement paysan, formé depuis le XIXe siècle, a été toujours particulièrement influent en Pologne. Même le gouvernement communise ne pouvait pas ignorer l'ampleur du mouvement agrarien en Pologne. D'un côté, il a procédé au démantèlement des structures autonomes de ce mouvement à la tête desquelles se trouvait Stanisław Mikołajczyk; de l'autre, en 1949, il a formé le parti paysan satellite - le Parti populaire uni (*Zjednoczone Stronnictwo Ludowe,* ZSL).

Dans le système politique de la Pologne d'aujourd'hui, le clivage urbain/rural est toujours important. Il a produit deux partis qui défendent les intérêts des agriculteurs, des populations rurales et du secteur de l'agroalimentaire. L'un est un parti démocratique qui a pris le nom historique du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) et qui se réfère à son héritage politique. L'autre, l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO), est un parti populiste et anti-européen. Il faut noter qu'aucun parti qui défend les intérêts des villes n'a été formé en Pologne. Cette particularité est également valable pour l'Europe occidentale.[160]

Ainsi la transition démocratique n'a-t-elle pas atténué le clivage urbain/rural qui a de fortes racines historiques. Cela s'explique par deux facteurs majeurs. Premièrement, la part de la population employée dans le secteur agricole reste très élevée en Pologne. Aujourd'hui, environ 14% des ruraux de l'Union européenne vivent dans la campagne polonaise. L'agriculture polonaise employant près de 2 millions de personnes, la Pologne dispose de la plus grande population rurale de l'UE.[161]

Deuxièmement, la préparation de la Pologne à l'adhésion à l'Union européenne a exigé la réforme et la restructuration du secteur agricole pour qu'il soit capable de faire face à la concurrence et aux forces du marché au sein de l'Union européenne. Le secteur agricole doit aussi s'adapter à la réglementation communautaire en matière d'environnement, d'hygiène et de contrôle vétérinaire. La réforme et la restructuration de l'agriculture en Pologne sont très coûteuses en termes économiques ainsi qu'en termes sociaux. L'endettement et la faillite de nombreuses exploitations agricoles familiales, la hausse du chômage dans les zones rurales

[159] DE WAELE Jean-Michel, « Le paysage partisan polonais entre spécificité et convergence », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 21.
[160] *Ibid.*
[161] KOLARSKA-BOBIŃSKA Lena, « Tradition et modernité », *Les Echos,* 30 août 2006, p.11.

ont constitué le coût social de l'adhésion à l'Union européenne pour le secteur agricole. En plus, la libéralisation du commerce qui a commencé encore pendant la période de pre-adhésion a exposé les produits agricoles polonais à la concurrence avec les produits agricoles européens. Cette libéralisation a entrainé des pertes importantes pour l'agriculture et le secteur agroalimentaire de la Pologne.

Néanmoins, Lena Kolarska-Bobinska remarque que, depuis l'adhésion, les craintes de la concurrence et de la faillite tendent à s'estomper grâce aux aides directes, versées du budget communautaire, même si elles sont nettement moins élevées qu'à l'ouest du continent. Le rapport annuel « La campagne polonaise 2006 », produit par la Fondation pour le développement de l'agriculture polonaise, a constaté que dès la première année après l'adhésion, les dépenses publiques (aux niveaux national et communautaire) pour l'agriculture et le développement rural ont plus que triplé par rapport à l'année précédente. On observe également une augmentation du nombre de grandes fermes, soutenues par les rentes structurelles dont bénéficie un nombre croissant d'agriculteurs.[162]

La restructuration graduelle de l'agriculture peut-elle diminuer la part des populations rurales et réduire l'importance du clivage urbain/rural? Le dernier sondage de l'Institut d'opinion polonais CBOS a constaté qu'en quelques années, l'acceptation de l'idée de vivre à la campagne a progressé de 30 % en 1998 à 42 % en 2006. La part des personnes âgées de 25 à 34 ans se disant prêts à s'installer un jour à la campagne a augmenté de 25 % à 40 %.[163]

L'image du monde rural s'est améliorée en Pologne grâce à la réforme en cours. Le changement de la perception du mode de vie à la campagne peut attirer de nouvelles catégories socioprofessionnelles dans les zones rurales. La campagne attire les personnes inactives (rentiers, chômeurs, personnes âgées) ainsi que les diplômés des écoles secondaires et supérieures, les cadres et les travailleurs intellectuels.[164] Ce nouveau flux migratoire vers la campagne ne permettra pas de baisser la part de la population dans les zones rurales, mais le profil socioprofessionnel de ces populations changera. Cette nouvelle mutation de la population rurale peut amener les partis agrariens à modifier leurs programmes économique et politique. On peut présumer que le clivage urbain/rural restera important pour la Pologne, mais sa signification évoluera au rythme des changements qui se produisent à la campagne polonaise.

---

[162] *Ibid.*
[163] *Ibid.*
[164] *Ibid.*

2.3. Le clivage centre/périphérie

Le clivage centre-périphérie a engendré des partis politiques qui représentent les minorités ethniques ou nationales ainsi que les intérêts régionaux. En théorie, ce clivage devrait être porteur en Europe centrale et orientale, parce que cette région (surtout la Roumanie, la Bulgarie, la Slovaquie, l'Estonie et la Lettonie) se caractérise par la présence de nombreuses minorités ethniques et nationales sur leur territoire. En ce qui concerne la représentation des intérêts régionaux, le processus de régionalisation se trouve à un stade initial, et dans l'immédiat on ne peut pas s'attendre au développement des partis *régionalistes* en Europe centrale et orientale qui défendent les intérêts économiques d'une région donnée.

La recherche de Jean-Michel De Waele souligne « la quasi-absence » du clivage centre/périphérie en Pologne qui s'explique par la grande homogénéité ethnique et linguistique et l'existence d'un fort sentiment national polonais.[165] Il faut noter que dans l'entre-deux-guerres, ce clivage a été suffisamment fort et a provoqué des conflits violents. La tendance de l'homogénéisation ethnique s'est accentuée depuis 1945.[166] Le nouveau tracé des frontières d'après-guerre ainsi que les transferts et les déportations des populations ont contribué à effacer le clivage centre/périphérie en Pologne.

Contrairement aux régimes politiques précédents, la III République de Pologne s'est montrée soucieuse de créer des conditions favorables pour les minorités nationales et ethniques qui restent sur son territoire. Les études de la situation des minorités, menées par les organisations internationales, en témoignent.

Les minorités nationales les plus importantes sont les minorités allemande, ukrainienne et bélarussienne. La minorité allemande est la plus active dans la vie politique de la Pologne. Elle a même obtenu une représentation permanente à la Diète polonaise (*Sejm*). En 1993, la minorité allemande a tenu 4 sièges (0,8 % des électeurs). En 1997, 2001, 2005 elle a eu 2 sièges (0.4 % des électeurs). Selon la Loi élective polonaise actuelle, les deux sièges sont réservés à la minorité allemande de droit.

2.4. Le clivage maximaliste/minimaliste

---

[165] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 321.

[166] DE WAELE Jean-Michel, « Le paysage partisan polonais entre spécificité et convergence », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 21.

Le clivage possédants/travailleurs, dégagé par Stein Rokkan, ne s'est pas encore développé en Europe centrale et orientale. Ce clivage est plus structurant en Europe occidentale à cause des économies de marché, développées depuis longtemps.

Jean-Michel De Waele explique l'absence du clivage possédants/travailleurs dans les anciennes démocraties populaires par « l'immense mutation sociale, provoquée par la privatisation rapide des économies, par les changements de statut social de nombreux citoyens ».[167] Les structures de propriété restent encore floues dans les pays d'Europe centrale et orientale. Dans la phase de transition économique actuelle, il est fort difficile d'identifier les « possédants » des moyens de production et les « travailleurs ». Mais l'achèvement des réformes économiques devrait transformer le clivage maximaliste/minimaliste, propre à l'Europe centrale et orientale, en un clivage classique « possédants »/« travailleurs ». Le rythme de ce processus variera selon les situations nationales.[168] Ainsi le clivage maximaliste/minimaliste tient-il lieu du clivage « possédants »/« travailleurs » pendant la période de transition économique.

Le clivage maximaliste/minimaliste de nature économique, est formé à la base des attitudes envers les réformes économiques, leur rythme, leur ampleur. Les programmes politiques des partis maximalistes envisagent de mener des réformes à un rythme rapide et d'une envergure importante, dans le style d'une « thérapie de choc ». Ce terme, promu par l'économiste américain Jeffrey D. Sachs, désigne une libération soudaine des prix et des changes, un arrêt des subventions publiques, et la libéralisation du commerce extérieur. Les défenseurs de l'approche maximaliste estiment que plus vite seront réalisées les réformes, plus vite leur coût social deviendra supportable pour la population.[169]

Tout au contraire, les partis minimalistes sont pour des changements graduels et prennent en considération le coût social des réformes économiques. Ils sont opposés à une libéralisation trop rapide des économies.

Jean-Michel De Waele souligne que le clivage minimaliste/maximaliste transcende le clivage possédants/travailleurs, la distinction gauche/droite et le clivage post-communiste/anti-

---

[167] *Ibid.*
[168] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 321.
[169] DE WAELE Jean-Michel, « Le paysage partisan polonais entre spécificité et convergence », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 21.

communiste. Certains partis post-communistes sont minimalistes tandis que les autres sont maximalistes. Les partis anti-communistes peuvent être rangés dans les deux versants du clivage minimaliste/maximaliste.[170]

En Pologne, le versant minimaliste est composé par les partis de trois types :

1) la droite catholique opposée au libéralisme économique : Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS), la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) ;
2) les partis agrariens - le Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) ;
3) le parti populiste issu d'un syndicat agrarien - l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO).

Le représentant typique du versant maximaliste est la Plate-fome civique (*Platforma Obywatelska,* PO). C'est le parti qui défend le libéralisme économique. La politique économique, menée par le gouvernement de la gauche, démontre que l'Alliance de la Gauche démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) a progressivement évolué vers le versant maximaliste, sous la pression des exigences de l'Union européenne. L'Union de la Liberté (*Unia Wolności,* UW) essaie d'occuper une difficile position du centre par rapport au clivage maximaliste/minimaliste.

L'alignement sur le clivage minimaliste augmente le support populaire pour le parti. C'est pourquoi aucun des parties politiques polonais, excepté la Plate-fome civique (*Platforma Obywatelska,* PO), n'ose pas adhérer ouvertement au clivage maximaliste.

Plus l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne devenait réaliste et inévitable, plus les partis politiques, rangés dans la catégorie des partis maximalistes, avaient tendance à atténuer leurs positions et développer une politique sociale.

2.5. Le clivage démocratique/autoritaire

D'après Jean-Michel de Waele, le clivage démocratique/autoritaire est un clivage d'essence culturelle qui représente « l'expression moderne des clivages historiques opposant les occidentalistes aux traditionalistes ou aux slavophiles ».[171]

[170] *Ibid.*
[171] *Ibid.,* p. 22.

Le versant démocratique regroupe les partis qui sont favorables à l'*européanisation* et à l'*occidentalisation* des systèmes politiques et économiques. Ils sont en faveur d'une adhésion rapide à l'Union européenne.[172] Les partis démocratiques sont tous partisans de l'économie de marché en tant que telle, parce que l'économie de marché est associée pour eux à l'Europe occidentale. Cependant, ils peuvent être classés idéologiquement de gauche comme de droite, dans le versant maximaliste et minimaliste. Cependant, l'attachement à l'idée de l'adhésion à l'Union européenne devrait les attirer dans le camp des maximalistes, parce que l'adhésion rapide à l'Union européenne nécessite la poursuite des réformes économique à un rythme accéléré.

Le versant autoritaire est formé par les partis nationalistes et populistes pour lesquels la défense de l'identité et des spécificités nationales est une priorité au détriment du bon fonctionnement des institutions démocratiques et du respect des droits des minorités. Même si ces partis appartiennent à des traditions idéologiques différentes, ils ont en commun leur méfiance envers les processus d'*occidentalisation* et d'*européanisation* qui peuvent nuire aux valeurs et traditions nationales et limiter la souveraineté nationale. L'intégration européenne n'est pas un but pour eux et peut même être perçue en tant qu'un danger. Les partis politiques du versant autoritaire sont aussi hostiles au libéralisme économique en général et à l'ouverture des économies nationales aux capitaux étrangers en particulier. Ils s'efforcent de se construire l'image des « défenseurs des « laissés-pour-compte de la transition ».[173] La démocratie, ne représente pas une valeur en soi pour les partis du versant autoritaire. L'essentiel est de sauvegarder les valeurs et les traditions nationales.

En Pologne, les deux partis populistes, la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) et l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) appartiennent au versant autoritaire. Il faut noter que le clivage démocratique/autoritaire ne recoupe pas le clivage laïc/religieux, parce que la Ligue des Familles Polonaises (LPR) doit être rangée, sans aucun doute, dans le versant religieux, tandis que la religion n'occupe pas de place importante dans le programme politique de l'Autodéfense (SO).

Tous les autres partis, représentés au Parlement européen – l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD), l'Union du Travail (UP), la Démocratie sociale polonaise (SdPl), l'Union de la Liberté (UW), le Parti Populaire Polonais (PSL), la Plate-forme civique (PO),

[172] *Ibid.*
[173] *Ibid.*

Droit et Justice (PiS) acceptent les règles du jeu démocratique et forment le versant démocratique. Evidemment, ils ont des visions différentes de la démocratie.

2.6. Le clivage post-communiste/anti-communiste

Le clivage post-communiste/anti-communiste de la typologie de Jean-Michel de Waele correspond au clivage post-communistes/démocrates du modèle de Daniel-Louis Seiler.

Le clivage post-communiste/anti-communiste représente une division entre les élites issues de l'ancien régime communiste et celles qui proviennent de l'opposition à ce régime. Le clivage post-communiste/anti-communiste demeure un des clivages les plus importants de la Pologne. La spécificité du système partisan polonais réside dans l'importance des attitudes des hommes et des femmes politiques envers le passé communiste. Pour un homme politique impliqué dans les structures communistes (même malgré ses convictions, comme beaucoup d'entre eux disent), il n'est pas facile de décoller de son image l'étiquette « rouge » ou « communiste ».

Daniel-Louis Seiler souligne qu'un des traits les plus frappants du système des partis politiques polonais est que la droite polonaise est associée avec les anciens résistants démocratiques au communisme, tandis que la gauche polonaise est formée à la base des dirigeants post-communistes reconvertis en sociaux-démocrates.[174]

En parlant des versants du clivage post-communiste/anti-communiste, Jean-Michel de Waele recourt fréquemment au terme « monde » ou « camp » pour souligner l'ampleur de ce clivage. En effet, le clivage post-communiste/anti-communiste en Pologne traverse non seulement *le champ politique* mais aussi d'autres champs sociaux, économiques et intellectuels :

> « Il ne s'agit pas seulement d'une opposition politique mais de deux mondes plus ou moins organisés, structurés, avec leurs réseaux, leurs sociabilités, leurs symboles, leurs héros et leurs victimes, leurs partis, leurs syndicats, leurs médias et leurs équipes de recherche. Seules les élites des deux camps dialoguent. »[175]

Le clivage post-communiste/anti-communiste qui transperce tout le système de partis en Pologne est profondément ancré dans les mentalités des Polonais, parce qu'il s'agit non

---

[174] SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques,* Paris, Armand Colin (2e édition), 2000, pp. 148-149.
[175] DE WAELE Jean-Michel, « Le paysage partisan polonais entre spécificité et convergence », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 22.

seulement d'une division entre les organisations liées à l'ancien régime et à son opposition démocratique mais aussi il s'agit d'un « clivage entre les hommes »[176]

Néanmoins, il est possible de repérer des cas isolés des passages des hommes politiques d'un camp à l'autre. En février 2005, l'Union de la Liberté *(Unia Wolności,* UW) s'est transformé en Parti démocrate (*Partia Demokratyczna,* PD), en accueillant dans ses rangs les anciens membres de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) tels que Marek Belka et Jerzy Hausner. Cet exemple récent démontre que le clivage entre les hommes issus des versants opposés du clivage post-communiste/anti-communiste est surmontable.

Depuis 1991, l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) et les formations partisanes post-Solidarité n'ont jamais formé de gouvernement de coalition, même si leurs programmes politiques et économiques ont beaucoup en commun.

Jean-Michel de Waele estime que la persistance du clivage post-communiste/anti-communiste a des « effets paralysants » pour le système politique de la Pologne. Premièrement, elle réduit le nombre d'alliances possibles. Deuxièmement, les grands partis politiques sont exposés au chantage des petites formations politiques qui disposent dans cette situation d'un grand « potentiel de chantage », selon l'expression du politologue italien Giovanni Sartori. Troisièmement, les antagonismes entre le monde post-communiste et anti-communiste entraînent des coalitions gouvernementales « contre-nature » : par exemple, la coalition des sociaux-démocrates polonais avec les agrariens du Parti Populaire Polonais (PSL).[177]

Notons qu'en novembre 2006, le parti Droit et Justice (PiS) a formé un gouvernement de coalition avec les nationalistes catholiques de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) et les populistes agrariens de l'Autodéfense (SO). Beaucoup de membres de l'Autodéfense (SO), y compris son leader Andrzej Lepper, ont des origines post-communistes. Cette coalition qui réunit les personnalités en provenance de deux camps opposés constitue un tournant important dans la politique polonaise.

En prenant en considération les récents développements politiques en Pologne (la création du Parti démocrate (PD), la coalition entre Droit et Justice (PiS) et l'Autodéfense (SO), il

[176] *Ibid.,* p. 23.
[177] *Ibid.*

convient de s'interroger si le clivage post-communiste/anti-communiste pourrait s'atténuer et éventuellement disparaître avec le temps.

En comparaison des autres pays d'Europe centrale et orientale, le clivage post-communiste/anti-communiste en Pologne est particulièrement persistant. Cette situation s'explique par le caractère de masse du mouvement d'opposition Solidarité (*Solidarność*), contrairement, par exemple, aux dissidents tchèques et slovaques :

> « Avant 1989, les idées et les débats dissidents étaient restés inconnus du plus grand nombre. Contrairement à leurs homologues polonais et hongrois, les dissidents tchèques étaient très marginalisés et isolés dans la société tchèque « normalisée » (1969-1989). »[178]

> « Il est sans doute normal qu'une mouvance, même hétérogène, agissant durant des décennies soit plus lente à se recomposer que des mouvements dissidents composés de quelques centaines d'intellectuels comme ce fut le cas dans les autres démocraties populaires. »[179]

Néanmoins, les enquêtes d'opinion montrent que les préoccupations des citoyens polonais sont désormais liées au chômage, à la sécurité et plus aux responsabilités des uns et des autres par rapport au passé communiste.[180] L'indifférence croissante de l'opinion publique au passé communiste face aux problèmes socio-économiques du moment présent est un facteur qui pourrait contribuer à l'effacement progressif du clivage post-communiste/anti-communiste.

Les fluctuations de l'opinion publique n'excluent pas la possibilité de la persistance du clivage post-communiste/anti-communiste. Même si ce clivage historique perd d'actualité progressivement et cesse de faire l'objet d'un débat public, il peut subsister et continuer de structurer le paysage politique polonais, comme le clivage laïc/religieux dans les pays du Benelux. Enfin, en Irlande se maintient un clivage historique entre le *Fianna Fail* et le *Fianna Gael*, fondé sur la différence historique des positions sur l'indépendance du pays même si, actuellement, ces deux partis ont de faibles différences programmatiques.[181]

---

[178] HADJIISKY Magdaléna, « Les forces de la démocratie en Europe post-communiste : Le débat tchèque », *Transcontinentales*, n° 1, 2ème semestre 2005, p. 114.
[179] DE WAELE Jean-Michel, « Le paysage partisan polonais entre spécificité et convergence », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 24.
[180] *Ibid.,* p. 23.
[181] *Ibid.,* p. 24.

En prenant en considération l'enracinement de la division entre les forces issues du régime communiste et les forces de l'opposition anti-communiste au sein de la société polonaise, on peut s'attendre à la persistance du clivage post-communiste/anti-communiste dans le système politique de la Pologne ce qui correspond à la fameuse « hypothèse du gel » (« *freezing hypothesis* ») des clivages, émise par Seymour Martin Lipset et Stein Rokkan.

3. L'émergence du clivage pro-européen/anti-européen sur la scène politique polonaise

Dans son article « Bruxelles, un nouveau Moscou? A propos de l'émergence du clivage pro-européen/anti-européen sur la scène politique polonaise » Tomasz Zarycki s'interroge sur les conditions nécessaires à l'établissement et à l'institutionnalisation du clivage pro-européen/anti-européen, fondé sur l'attitude à l'égard de l'Union européenne sur la scène politique polonaise. Il faut noter que la question de savoir si le clivage pro-européen/anti-européen structurera effectivement le paysage politique polonais dans le futur reste ouverte.[182]

S'agit-il vraiment d'un nouveau clivage? Pourrait-il être considéré en tant qu'une subdivision du clivage démocratique/autoritaire? Il est vrai qu'il existe deux partis politiques anti-européens importants sur la scène politique polonaise : la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) et l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO), mais ces deux partis populistes peuvent être classés dans le versant autoritaire du clivage démocratique/autoritaire. Cependant, le cas du parti Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) soutient l'hypothèse de Tomasz Zarycki sur l'émergence du clivage pro-européen/anti-européen. En effet, Droit et Justice (PiS) est une formation partisane, issue du mouvement Solidarité (*Solidarność*). Il respecte les règles du jeu démocratique, mais en même temps elle a souvent adopté des positions eurosceptiques, voire anti-européens. Toutefois, le seul cas du parti Droit et Justice (PiS) n'est pas suffisant pour juger de la nature permanente de la division en question.

La situation périphérique de la Pologne en Europe est un facteur géopolitique qui pourrait contribuer à l'émergence du clivage pro-européen/anti-européen. Tomasz Zarycki estime qu'en Pologne, comme dans la plupart des pays périphériques, l'attitude envers le centre est susceptible d'engendrer un conflit entre les opposants qui contestent la dépendance du centre (Moscou pendant la période communiste, Bruxelles actuellement) et ceux qui acceptent le

[182] ZARYCKI Tomasz, « Bruxelles, un nouveau Moscou ? A propos de l'émergence du clivage pro-européen/anti-européen sur la scène politique polonaise », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, p. 57.

statut périphérique de la Pologne, sont ouverts au compromis et prêts à coopérer avec le centre. La persistance de ce conflit s'explique par les mécanismes d'inertie qui peuvent être aussi en relation avec la fameuse « hypothèse du gel » *(« freezing hypothesis »)* de Seymour Martin Lipset et de Stein Rokkan.[183]

Tomasz Zarycki propose quatre scénarios de l'évolution de la situation en Pologne :

1) « Bruxelles devient un nouveau Moscou » (ou bien « Moscou se déplace vers l'Ouest »). Le conflit à propos de l'attitude à l'égard de la domination soviétique (qui, après 1989, est devenu un conflit à propos de l'interprétation du passé communiste) se transforme en un conflit à propos de l'attitude à l'égard de la dépendance vis-à-vis de l'Europe occidentale ;
2) « Moscou reste à l'est » ou bien « l'hypothèse du gel continue ». La scène politique polonaise continue à être divisée d'après les lignes historiques, c'est-à-dire le conflit à propos de l'interprétation du passé communiste se maintient. Le conflit à propos de l'attitude à l'égard de « Bruxelles » disparaît après le succès de l'intégration de la Pologne à l'UE ;
3) « L'ancien et le nouveau Moscou coexistent à Bruxelles ». L'ancien conflit à propos de Moscou persiste tandis, que le nouveau conflit fondé sur l'attitude envers l'Europe occidentale, représentée par Bruxelles, émerge progressivement et se superpose aux anciens clivages ;
4) « Fini les Moscou ». L'ancien conflit historique cessera, tandis que le nouveau conflit n'émergera pas. La Pologne devient un pays « normal » à laquelle l'approche centre-périphérie ne s'applique plus. Ce scénario suppose une similarité croissante avec les systèmes politiques occidentaux.[184] Ce scénario est le plus souhaitable, mais le moins probable à court et à moyen terme.

Notons, qu'après la victoire de Lech Kaczyński aux élections présidentielles de 2005, on peut repérer les signes de la réalisation du scénario « Bruxelles devient un nouveau Moscou » (ou bien « Moscou se déplace vers l'Ouest ») en Pologne. Désormais la scène politique polonaise est dominée par les deux partis post-Solidarité, la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) et Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS), qui se positionnent de façon différente par rapport au clivage pro-européen/anti-européen. Les autres partis

[183] *Ibid.,* p. 58.
[184] *Ibid.,* pp. 59-60.

politiques tels que l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD), la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) et l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) deviennent de plus en plus marginalisés. Ce changement de la situation politique en Pologne après 2005 témoigne que le clivage pro-européen/anti-européen devient de plus en plus important pour le paysage politique polonais.

Section II : Les partis polonais représentés au Parlement européen

La section 2 de ce chapitre est consacrée à l'analyse des caractéristiques des partis politiques polonais représentés actuellement au Parlement européen. En appliquant le modèle des clivages politiques en Europe centrale et orientale, proposé par Jean-Michel De Waele, il est possible de diviser ces partis en quatre groupes : les partis politiques post-Solidarité, les partis politiques post-communistes, les partis agraires et les partis anti-européens. Les partis politiques post-Solidarité et post-communistes proviennent du clivage post-communiste/anti-communiste. Les partis agraires sont engendrés par le clivage urbain/rural. Les partis politiques anti-européens peuvent être situés soit dans le clivage démocratique/autoritaire, soit dans le clivage pro-européen/anti-européen qui est en train d'émerger en Pologne, selon l'hypothèse de Tomasz Zarycki.

Il est à noter que les formations partisanes d'Europe centrale et orientale peuvent tirer leur origine, selon les cas, d'un ou de plusieurs conflits. Selon Jean-Michel De Waele, cela constitue une des spécificités des partis politiques de l'Europe centrale et orientale.[185] Par exemple, l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) peut être rangée dans le clivage urbain/rural ainsi que dans les clivages démocratique/autoritaire et pro-européen/anti-européen. Le parti Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) provient des clivages post-communiste/anti-communiste, démocratique/autoritaire et laïc/religieux.

§1 Les partis politiques post-Solidarité

Dans cette sous-partie nous allons examiner les partis politiques qui proviennent du mouvement dissident Solidarité (*Solidarność*). Les partis politiques post-Solidarité sont

[185] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 319.

l'Union de la Liberté (*Unia Wolności,* UW), la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO), Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) et l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP).

1. L'Union de la Liberté / le Parti démocrate (Unia Wolności / Partia Demokratyczna, UW/PD)

1.1. La formation du parti et son histoire électorale

Ce parti de centre-droit apparaît formellement sur la scène politique polonaise en 1990, sous le nom de l'Union démocratique (*Unia Demokratyczna,* UD). Ce dernier prend le nom de l'Union de la Liberté *(Unia Wolności,* UW) à la suite de la fusion avec le Congrès libéral démocrate (*Kongres Liberalno-Demokratyczny,* KLD) en avril 1994.

En 1991, l'Union démocratique (UD), présidée par l'ancien premier ministre Tadeusz Mazowiecki, a gagné 62 sièges aux premières élections législatives entièrement libres en Pologne. La Diète polonaise (*Sejm*) a été dissoute en 1993, ce qui a donné lieu à de nouvelles élections législatives.

Le système électoral adopté pour les élections de 1993 a fixé un seuil minimal de 5 % des suffrages (8 % pour les coalitions) à l'obtention de sièges. Cette réforme a diminué le nombre des partis politiques représentés à la Diète polonaise (*Sejm*) : seuls six partis ont pu entrer au *Sejm*. L'Union démocratique (UD) a obtenu 74 sièges aux élections de 1993, mais c'était la coalition de la gauche, composée de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL), qui avait remporté une victoire aux élections législatives 1993. Ils ont obtenu respectivement 171 et 132 sièges. Le nouveau gouvernement de coalition, formée à la suite des élections, a été dirigé par Waldemar Pawlak, membre du Parti Populaire Polonais (PSL). Aleksander Kwaśniewski, candidat de l'Alliance de la gauche démocratique (SLD), a gagné les élections présidentielles de 1995.

Les élections législatives de 1997 ont vu la victoire de l'Alliance électorale Solidarité (*Akcja Wyborcza Solidarność,* AWS), coalition d'une quarantaine de partis de centre-droit, et de l'Union de la Liberté *(Unia Wolności,* UW). Elles ont obtenu respectivement 201 et 60 sièges. Les réformes entreprises par le gouvernement de Jerzy Buzek (la décentralisation régionale, la réforme du système de l'éducation, du système des retraites et du secteur de la santé, la restructuration des industries sidérurgique, houillère et métallurgique) ont été mal perçues par

la population. En 2000, Leszek Balcerowicz, le vice-premier ministre et le ministre des finances, a provoqué une grave crise politique en retirant les ministres de l'Union de la Liberté (UW) du gouvernement, alors que le pays était en négociations d'adhésion avec l'Union européenne. Aux élections présidentielles de 2000, le président Aleksander Kwaśniewski a été réélu dès le premier tour.

En 2001, la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD), de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) et du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) a été formée. La coalition SLD-UP-PSL a gagné les élections législatives de 2001 et a mis en place un gouvernement dirigé par le Premier ministre Leszek Miller. Aucun des deux partis qui avaient formé le gouvernement précédent, ni l'Alliance électorale Solidarité (AWS) ni l'Union de la Liberté (UW), n'a pas réussi à franchir le seuil électoral. Pour la première fois, l'Union de la Liberté (UW) et les autres partis des anciens opposants au régime communiste, se sont retrouvés hors de la Diète polonaise (*Sejm*).

Les élections européennes de juin 2004 ont marqué le retour de l'Union de la Liberté (UW) sur la scène politique polonaise après l'absence de trois ans. Aux élections européennes, elle a obtenu 4 sièges au Parlement européen ce qui peut être considéré comme un succès relatif après la défaite électorale de 2001.

Néanmoins, les élections locales de 2002 ont démontré que l'Union de la Liberté (UW) ne serait pas capable de surmonter le seuil de 5 % des suffrages pour entrer à la Diète polonaise (*Sejm*) aux prochaines élections législatives. L'Union de la Liberté (UW) n'était plus capable de se présenter aux élections législatives de façon autonome.

L'initiative de fonder le Parti démocrate (*Partia Demokratyczna,* PD) à partir d'anciens membres de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD), de l'Union de la Liberté (UW) et d'autres partis centristes a été avancée le 27 février 2005. Cette nouvelle formation a été créée à la veille des élections législatives du 25 septembre 2005. Le 7 mai 2005, l'Union de la Liberté (UW) a été transformée en Parti démocrate (PD). Les leaders fondateurs de cette nouvelle formation partisane ont été Władysław Frasyniuk, le président de l'Union de la Liberté (UW), Tadeusz Mazowiecki, le premier chef de gouvernement de la III République polonaise indépendante, et Jerzy Hausner, le ministre de l'économie et du travail au sein du gouvernement de Leszek Miller. Le premier ministre Marek Belka a également adhéré au Parti démocrate (PD). Malgré cette recomposition stratégique, opérée à la veille des élections

législatives de septembre 2005, le nouveau parti UW/PD n'a obtenu que 2,45 % des suffrages et, par conséquent, n'a pas pu entrer à la Diète polonaise (*Sejm*).

1.2. Le programme politique et économique

Le statut de l'Union de la Liberté (UW) prévoit la possibilité de créer des différentes plate-formes programmatiques au sein de ce parti sous forme de clubs, de forums, de groupes dont la formation et le règlement sont adoptés par le Conseil de l'Union de la Liberté d'un niveau approprié. Depuis 1994, fonctionne le Forum Démocratique qui fait partie d'un courant de la gauche au sein de l'Union de la Liberté (UW). Dans le cadre du Forum Démocratique ont été formés les forums thématiques suivants : le Forum Ecologique, le Forum Economique, le Forum de la Santé, le Forum de l'Education, le Forum rural et le Conseil de l'autogestion locale. En décembre 1998, la direction de l'Union de la Liberté (UW) a formé le Club civique pour discuter des fondements idéologiques du parti. Depuis 2000, le Conseil des femmes a été fondé. Son but est la promotion des femmes et le renforcement de leur participation aux activités de l'Union de la Liberté (UW) et à la vie publique en général. En 2002, le Club programmatique de l'UW a été formé pour ranimer la discussion sur le programme de l'Union de la Liberté (UW) parmi les membres du parti.[186]

Le mécanisme des forums thématiques de l'Union de la Liberté (UW) permet aux différentes factions, aux structures locales, aux simples membres de base et même aux électeurs de participer à la conception du programme du parti. En plus, les forums assurent l'évolution et l'adaptation du programme aux mutations de la société polonaise. Comme l'Union de la Liberté (UW) devient une formation de plus en plus hétéroclite, après sa transformation en Parti démocrate (PD), son programme politique et économique est le résultat d'un compromis entre les différents courants et tendances.

Le programme de l'Union de la Liberté (UW)/le Parti démocrate (PD) correspond aux valeurs et orientations caractéristiques d'un parti de centre-droit sociolibéral. Les activités politiques de l'UW/PD sont basées sur les valeurs et les principes fondamentaux suivants : liberté, propriété, responsabilité, égalité des chances, patriotisme, Etat de droit, compétence,

[186] PASZKIEWICZ Krystyna A., « Unia Wolności » (L'Union de la Liberté), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 208.

tolérance, modération, sécurité. L'égalité ne signifie pas une égalité matérielle des gens, mais l'égalité des chances avant tout.[187]

La décentralisation des autorités publiques et le développement de la démocratie locale et de l'autogestion est une des priorités du programme du parti.[188]

Les relations entre l'Eglise catholique et l'Etat ainsi que le statut des valeurs chrétiennes dans la vie publique (le droit à l'avortement, l'enseignement religieux à l'école, la présence des valeurs chrétiennes à la Constitution) ont été des questions épineuses pour l'Union de la Liberté (UW) à cause de la coexistence des courants laïque et catholique au sein d'un même parti.[189] Par conséquent, l'Union de la Liberté (UW) s'est prononcée pour la séparation « amicale » de l'Eglise et de l'Etat.[190] L'Union de la Liberté (UW)/le Parti démocrate (PD), la nouvelle formation partisane, pourrait évoluer vers une position laïque plus prononcée.

L'Union de la Liberté (UW) a adopté une position modérée par rapport au passé communiste. Les délits et les crimes commis sous le régime de la République populaire de Pologne (*Polska Rzeczpospolita Ludowa,* PRL) doivent être découverts et jugés. L'Union de la Liberté (UW) a soutenu la loi dite de lustration (du latin *lustratio*, « purification »), promulgué en 1997, mais il a été contre la loi sur la « décommunisation » qui limiterait les droits publics des anciens adhérents du Parti ouvrier unifié polonais (*Polska Zjednoczona Partia Robotnicza,* PZPR).[191] Selon l'Union de la Liberté (UW), la « décommunisation » ne doit pas se transformer en « chasse aux sorcières ».

Le programme économique initial de l'Union de la Liberté (UW) se fondait sur les principes du libéralisme économique : le marché, la libre concurrence, la liberté d'entreprise, la limitation de l'intervention de l'Etat et de la redistribution des revenus par l'Etat.[192] Actuellement, l'Union de la Liberté (UW) évolue de plus en plus vers un parti sociolibéral. La politique sociale occupe une place de plus en plus importante dans le programme du parti. Dans son entretien du 16 novembre 2005, Bronisław Geremek a souligné l'importance de la politique sociale pour l'Union de la Liberté (UW) :

[187] *Ibid.,* p. 201.
[188] *Ibid.,* pp. 201-202.
[189] *Ibid.,* pp. 204-205.
[190] *Ibid.,* p. 202.
[191] *Ibid.*
[192] *Ibid.,* p. 203.

> « Il y avait toujours cette composante liée aussi au fait que nous sommes tous formés dans les syndicats *Solidarność*. Il y a donc une certaine sensibilité aux problèmes sociaux, et puis … aussi bien notre parti que le groupe des députés ici sont très sensibles aux programmes sociaux. »[193]

1.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti

Le noyau des fondateurs et la plupart des membres de l'Union de la Liberté (UW) sont issus soit du mouvement de la résistance démocratique *Solidarność*, soit du Club des intellectuels catholiques (*Klub Inteligencji Katolickiej,* KIK). Quatre représentants de l'Union de la Liberté sont des personnages éminents de la scène politique polonaise : Tadeusz Mazowiecki, premier chef de gouvernement non communiste en Pologne et en Europe centrale et orientale, Leszek Balcerowicz, l'artisan des réformes économiques en Pologne, Bronisław Geremek, l'intellectuel de renommée européenne et le ministre des affaires étrangères (1997-2000), Janusz Onyszkiewicz, ministre de la défense (1992-1993, 1997-2000). Il est à noter que Bronisław Geremek et Janusz Onyszkiewicz sont considérés en Pologne en tant qu'artisans de l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne et à l'OTAN. A l'issue des élections européennes de juin 2004, ces deux hommes politiques ont été élus députés européens.

La formation de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) a diminué les effectifs de l'Union de la Liberté (UW) environ de moitié. Actuellement l'Union de la Liberté (UW) compte environ 10000 membres.[194] En 2001-2004, Władysław Frasyniuk, un des anciens leaders du mouvement d'opposition Solidarité (*Solidarność*), a dirigé le parti. Depuis la transformation de l'Union de la Liberté (UW) en Parti démocrate (PD), la direction du parti est assurée par Janusz Onyszkiewicz.

L'électorat de l'Union de la Liberté (UW) est constitué par excellence de l'intelligentsia du secteur public, les cadres supérieurs, les habitants des grandes villes, les entrepreneurs, les étudiants. L'électorat de l'Union de la Liberté (UW) provient souvent du mouvement Solidarité (*Solidarność*). En général, ce parti est soutenu par les personnes qui estiment que leur situation matérielle est bonne. Les électeurs de l'Union de la Liberté (UW) affirment qu'ils ont des vues politiques de centre-droit. Ils sont les partisans des réformes et de « l'européanisation » de la Pologne. Ils se prononcent plutôt pour le libéralisme économique

[193] Entretien réalisé le 16 novembre 2005 avec Bronisław GEREMEK par l'auteur.
[194] *Ibid.,* p. 209.

que pour la tutelle de l'Etat-providence. La majorité des électeurs de l'Union de la Liberté (UW) soutient la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Géographiquement, l'électorat de l'Union de la Liberté (UW) est concentré au sud et à l'ouest de la Pologne, c'est-à-dire dans les régions les plus prospères. Il faut noter que la formation de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) a diminué l'électorat de l'Union de la Liberté (UW) de 13 % au 3 %.[195]

2. La Plate-forme civique (Platforma Obywatelska, PO)

2.1. La formation du parti et son histoire électorale

La Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) a été fondée le 19 janvier 2001 (enregistrée officiellement le 5 mars 2002), à la suite des scissions de l'Action Electorale de Solidarité (*Akcja Wyborcza Solidarność,* AWS) et de l'Union de la Liberté (*Unia Wolności,* UW).

Les élections présidentielles du 8 octobre 2000 ont donné une impulsion à la formation de la Plate-forme civique (PO). Au premier tour des élections présidentielles du 8 octobre 2000, Andrzej Olechowski, le candidat indépendant des milieux libéraux, a obtenu la deuxième place (17,3 %).[196] Même si c'était Aleksander Kwaśniewski, le candidat de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD), qui y a remporté une victoire éclatante, le succès relatif d'Andrzej Olechowski a encouragé les hommes politiques de la droite polonaise à créer un nouveau parti politique qui répondrait aux attentes actuelles de l'électeur polonais et qui serait capable de concurrencer la gauche post-communiste. Krystyna Paszkiewicz remarque que les résultats des élections présidentielles ont confirmé qu'en Pologne l'électorat potentiel du centre est plus large que l'électorat de l'Union de la Liberté (UW) et du Parti populaire conservateur (SKL)[197]

Initialement, le parti a été formé autour de la figure d'Andrzej Olechowski, mais deux autres hommes politiques de la droite ont soutenu l'initiative d'Andrzej Olechowski de former un

---

[195] *Ibid.*

[196] KOWALCZYK Krzysztof, « Platforma Obywatelska Rzeczypospolitej Polskiej » (La Plateforme Civique de la République de Pologne), *in* KOWALCZYK Krzysztof et SIELSKI Jerzy (éd.), *Polskie partie i ugrupowania parlamentarne* (Les partis polonais et les groupements parlementaires), Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2004, p. 122.

[197] PASZKIEWICZ Krystyna A., « Platforma Obywatelska Rzeczypospolitej Polskiej » (La Plateforme Civique de la République de Pologne), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 76.

nouveau parti politique : le libéral Donald Tusk de L'Union de la Liberté (UW) et le conservateur Maciej Płażyński de l'Action Electorale de Solidarité (AWS). L'alliance de ces trois hommes politiques a été surnommée « les trois ténors » par la presse polonaise.[198]

Au-delà des considérations idéologiques, l'adhésion de Donald Tusk à la Plate-forme civique (PO) est aussi un choix stratégique. Au Congrès de l'Union de la Liberté (UW) du 16 février 2000, Donald Tusk n'a pas pu obtenir le poste du président de ce parti : il a été donné à Bronisław Geremek. Ainsi Donald Tusk était-il plus intéressé à devenir un des leaders d'un nouveau parti de la droite qu'à jouer un rôle secondaire au sein l'Union de la Liberté (UW). Il faut noter que Donlad Tusk provenait initialement du Congrès libéral démocrate (KLD), tandis que Bronisław Geremek a été un des fondateurs de l'Union démocratique (UD). La défaite de Donald Tusk a accentué les divisions anciennes de l'Union de la Liberté (UW) et a provoqué le flux des anciens membres du Congrès libéral démocrate (KLD) vers la Plate-forme civique (PO).[199]

Maciej Płażyński (alors Président de la Diète polonaise (*Sejm*)) a été le premier président de la Plate-forme civique (PO) du 19 janvier 2001 jusqu'à l'octobre 2002. Donald Tusk qui a remplacé Maciej Płażyński en octobre 2002 reste le leader de la Plate-forme civique (PO) jusqu'à présent.

Ce nouveau parti de la droite a réussi à gagner 65 sièges aux élections législatives de 2001, marquées par la victoire écrasante de la gauche et des partis populistes et la défaite de l'Alliance électorale de Solidarité (AWS) et de l'Union de la Liberté (UW).

La Plate-forme civique a remporté une victoire aux élections européenne du juin 2004. Elle a gagné le plus grand nombre de mandats au Parlement européen et elle y est représentée par 15 députés européens.

Donald Tusk a été le candidat de la Plate-forme civique (PO) aux élections présidentielles de 2005 (en tête au 1er tour avec 36,33 % des suffrages). Cette élection présidentielle a été remportée au 2nd tour par Lech Kaczyński, le candidat du parti Droit et Justice (PiS), parti de la droite conservatrice.

---

[198] *Ibid.*

[199] KOWALCZYK Krzysztof, « Platforma Obywatelska Rzeczypospolitej Polskiej » (La Plateforme Civique de la République de Pologne), *in* KOWALCZYK Krzysztof et SIELSKI Jerzy (éd.), *Polskie partie i ugrupowania parlamentarne* (Les partis polonais et les groupements parlementaires), Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2004, pp. 122-123.

Aux élections législatives de septembre 2005 la Plate-forme civique (PO) a obtenu 133 sièges ce qui constitue une évolution spectaculaire par rapport aux 65 sièges, gagnés aux élections législatives de 2001. La Plate-forme civique (PO) reste un des concurrents les plus forts de Droit et Justice (PiS), le parti qui est actuellement au pouvoir en Pologne.

2.2. Le programme politique et économique

La Plate-forme civique (PO) est un parti pro-européen, mais, comme la majorité des partis politiques polonais, prétend défendre les intérêts nationaux de la Pologne au sein du Parlement européen. Evidemment, la vision de ces intérêts est très différente selon les partis politiques. C'est notamment le soutien de l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne et la volonté de continuer les réformes économiques conformes à la doctrine du libéralisme économique qui constituent la différence des programmes de la Plate-forme civique (PO) et de Droit et Justice (PiS).[200]

Comme une alliance entre les libéraux et les conservateurs se trouvait à l'origine de la Plate-forme civique (PO), l'idéologie de la Plate-forme civique (PO) représente une fusion du libéralisme économique et du conservatisme politique. Dans l'entretien du 17 novembre 2005 Jacek Saryusz-Wolski a essayé de définir la nature idéologique de la Plate-forme civique (PO) de la façon suivante :

> « C'est un parti libéral conservateur… une synthèse libérale et conservatrice… nos options en économie sont plutôt libérales: nous sommes pour la liberté du marché, l'ouverture des marchés au sein de l'Union… à l'extérieur…. nous sommes plutôt pour la liberté des marchés dans ce sens… mais sur les questions sociales plutôt conservateur (…) Nous nous décrivons comme une synthèse libéralo-conservatrice avec les racines chrétiennes. »[201]

Krystyna A. Paszkiewicz estime que le problème idéologique et stratégique de la Plate-forme civique (PO) est l'établissement des proportions convenables du libéralisme et du conservatisme dans son programme. A son avis, la Plate-forme civique (PO) s'est tourné vers le conservatisme, le traditionalisme et les valeurs familiales, parce que les sympathisants libéraux ne sont pas nombreux en Pologne. Ils ne pouvaient pas lui assurer la prise du

[200] PASZKIEWICZ Krystyna A., « Platforma Obywatelska Rzeczypospolitej Polskiej » (La Plateforme Civique de la République de Pologne), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 79.
[201] Entretien avec réalisé le 17 novembre 2005 avec Jacek SARYUSZ-WOLSKI par l'auteur.

pouvoir. La Déclaration idéologique de la Plate-forme civique (PO), adoptée le 21 décembre 2001, s'appuie sur les valeurs libérales dans le domaine économique et les valeurs conservatrices dans le domaine de l'axiologie.[202]

En élaborant le programme du parti, les fondateurs de la Plate-forme civique (PO) ont su tirer une leçon des défaites électorales de l'Union de la Liberté (UW) et de l'Action Electorale de Solidarité (AWS). Le libéralisme de la Plate-forme civique (PO) est un libéralisme économique avant tout. La Plate-forme civique a déjà fait preuve de son conservatisme et de sa fidélité aux valeurs familiales traditionnelles en votant pour la candidature du commissaire Rocco Buttiglione. Néanmoins, la dimension religieuse est beaucoup moins présente dans le discours public de la Plate-forme civique (PO) en comparaison de Droit et Justice (PiS).

Cependant dans les entretiens informels certains députés de la Plate-forme civique (PO) ont avoué leur attachement au catholicisme et aux valeurs familiales traditionnelles, mais l'affirmation de ces valeurs ne fait pas partie du programme politique européen de la Plate-forme civique (PO). Tout au contraire, Droit et Justice (PiS) voudrait introduire l'interdiction de l'avortement et limiter les droits des minorités sexuelles au sein de l'Union européenne.

La politique sociale n'est pas une priorité évidente de la Plate-forme civique (PO). En s'inspirant de la doctrine du libéralisme économique, ce parti estime que chaque personne doit être responsable de son destin.[203] Dans son entretien du 17 novembre 2005, Jacek Saryusz-Wolski a remarqué que « l'emploi est la meilleure politique sociale ».[204] Néanmoins, le programme de la Plate-forme civique (PO) déclare que « l'Etat ne peut pas s'abstenir d'aider les citoyens les plus pauvres ». En effet, le programme de la Plate-forme civique (PO) propose d'aider les enfants des familles les plus pauvres à obtenir une éducation primaire, secondaire et supérieure par le mécanisme des bourses et des paiements sociaux. L'Etat doit également prendre le meilleur soin des mères solitaires qui ont des enfants mineurs.[205]

2.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti

[202] *Ibid.,* p. 77.
[203] *Ibid.*
[204] Entretien avec réalisé le 17 novembre 2005 avec Jacek SARYUSZ-WOLSKI par l'auteur.
[205] KOWALCZYK Krzysztof, « Platforma Obywatelska Rzeczypospolitej Polskiej » (La Plateforme Civique de la République de Pologne), *in* KOWALCZYK Krzysztof et SIELSKI Jerzy (éd.), *Polskie partie i ugrupowania parlamentarne* (Les partis polonais et les groupements parlementaires), Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2004, pp. 133-134.

La Plate-forme civique (PO) est formée principalement des anciens militants de l'Union de la Liberté (UW), de l'Action Electorale de Solidarité (AWS) et des autres formations partisanes d'orientation démocrate chrétienne, libérale et conservative, partis issus de la résistance démocratique au communisme.

La Plate-forme civique (PO) est une formation qui veut représenter les chefs d'entreprises privées et les milieux d'affaires. Cependant parmi les députés européens de la Plate-forme civique (PO) au Parlement européen on ne trouve qu'une seule députée issue des milieux d'affaires (Małgorzata Handzlik).

L'électorat de la Plate-forme civique (PO) est constitué des personnes éduquées (deux tiers des électeurs ont une éducation secondaire et supérieure), relativement aisées et plutôt contentes des changements produits par la transition démocratique de la Pologne. Ce sont surtout les habitants des villes, l'intelligentsia et les hommes d'affaires. Seulement 22 % des électeurs de la Plate-forme civique (PO) habitent dans les zones rurales. Tout au contraire, les électeurs de Droit et Justice (PiS) sont des personnes mécontentes de la situation politique et économique en Pologne. En mars 2004, les leaders du parti ont déclaré qu'ils changeaient la stratégie du développement de la Plate-forme civique (PO), en s'adressant désormais aux groupes sociaux mécontents des réformes.[206] L'ambition de la Plate-forme civique (PO) est d'évoluer vers le type du parti « attrape-tout » qui pourrait récolter les voix des différentes classes sociales de la population.

3. Droit et Justice (Prawo i Sprawiedliwość, PiS)

3.1. La formation du parti et son histoire électorale

Le parti Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwosc,* PiS) a été fondé le 13 juin 2001 (le premier comité local a été créé le 22 mars 2001), à la veille des élections législatives de 2001. La formation de Droit et Justice (PiS), un nouveau parti de la droite conservatrice, est liée au processus de décomposition de l'Action Electorale de Solidarité (AWS) en 2000-2001.[207]

---

[206] PASZKIEWICZ Krystyna A., « Platforma Obywatelska Rzeczypospolitej Polskiej » (La Plateforme Civique de la République de Pologne), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 79.

[207] KOWALCZYK Krzysztof, « Prawo i Sprawiedliwość » (Droit et Justice), *in* KOWALCZYK Krzysztof et SIELSKI Jerzy (éd.), *Polskie partie i ugrupowania parlamentarne* (Les partis polonais et les groupements parlementaires), Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2004, p. 143.

L'idée de créer un nouveau parti est venue grâce à la popularité de Lech Kaczyński qui a exécuté les fonctions du ministre de la justice entre juin 2000 et juillet 2001 au sein du gouvernement de Jerzy Buzek. Lech Kaczyński s'est efforcé de mettre fin aux liens entre le monde politique, le monde d'affaires et la criminalité organisée. Il a été perçu par l'opinion publique comme « le seul juste » ou « le shérif solitaire » qui lutte contre le monde criminel au sein d'une société corrompue. Les sondages d'opinion publique ont mis en évidence la montée spectaculaire de la popularité de Lech Kaczyński. D'après le sondage du Centre d'étude de l'opinion publique (*Centrum Badania Opinii Społecznej,* CBOS) du septembre 2000, 31 % des personnes sondées ont fait confiance au nouveau ministre de la justice, et il a occupé la 11ème place parmi les hommes politiques polonais. En avril 2001, 77 % des personnes sondés ont manifesté une attitude positive envers Lech Kaczyński ce qui lui avait attribué la 2ème place parmi les hommes politiques polonais.[208]

Cette hausse de la popularité sans précédent a fait penser qu'il est possible de créer un nouveau parti de la droite capable de faire face à la prise du pouvoir par la gauche post-communiste. Dès sa fondation, le parti Droit et Justice (PiS) a été centré sur les figures des frères jumeaux Lech et Jarosław Kaczyński. Le phénomène de la personnalisation des partis politiques est un trait caractéristique de la vie politique en Pologne et dans les pays d'Europe centrale et orientale en général.

Jarosław Kaczyński, le frère du ministre de la justice, dirigeait à l'époque l'Alliance du centre (*Porozumienie Centrum,* PC), le parti politique de la droite. L'Alliance du centre (PC) a été un parti de sensibilité démocrate chrétienne, formé en 1990 à la suite de la dissolution du mouvement Solidarité (*Solidarność*). Le programme de ce parti a mis l'accent sur l'anticommunisme et l'opposition aux nouveaux partis politiques socialistes d'origine post-communiste. En 1997, l'Alliance du centre (PC) a adhéré à l'Action Electorale de Solidarité (AWS).

Le parti Droit et Justice (PiS) peut être considéré comme le parti successeur de l'Alliance du centre (PC), mais ses membres proviennent non seulement de l'Alliance du centre (PC), mais aussi du Parti populaire conservateur (*Stronnictwo Konserwatywno-Ludowe,* SKL), de l'Union chrétienne nationale (*Zjednoczenie Chrześcijańsko-Narodowe,* ZChN) et du Mouvement pour le renouveau de la Pologne (*Ruch Odbudowy Polski,* ROP). Il est à noter que les trois partis - l'Alliance du centre (PC), le Parti populaire conservateur (SKL) et

[208] *Ibid.,* pp. 143-144.

l'Union chrétienne nationale (ZChN) ont tous fait partie de l'Action Electorale de Solidarité (AWS).

La difficulté à définir la sensibilité politique de Droit et Justice (PiS) et à le ranger dans une famille politique précise est due à sa composition hétérogène. Le parti Droit et Justice (PiS) a réussi à réunir sous son nom les démocrates chrétiens (l'Alliance du centre, PC), les conservateurs (le Parti populaire conservateur, SKL), les souverainistes (le Mouvement pour le renouveau de la Pologne, ROP) et les nationalistes catholiques (l'Union chrétienne nationale, ZChN). Les fondateurs de Droit et Justice (PiS) ont essayé de définir leur parti en tant que « formation politique vaste qui se concentre sur les tâches concrètes, particulièrement sur les abus de pouvoir des autorités publiques ».[209] En fait, la solution des problèmes actuels est plus importante pour Droit et Justice (PiS) qu'une inspiration idéologique, puisée dans le passé ou à l'étranger.

Jarosław Kaczyński a souligné que Droit et Justice (PiS) ne serait pas un parti démocrate chrétien comme l'Alliance du centre (PC), bien qu'il adhère aux idées démocrates chrétiennes. Les partis politiques de sensibilité démocrate chrétienne se sont montrés inefficaces dans la vie politique de la Pologne. Néanmoins, les bases du programme politique du parti Droit et Justice (PiS) seront définies par l'enseignement social de l'Eglise.[210]

Aux élections locales de 2002 Droit et Justice (PiS) a formé une coalition avec la Plate-forme civique (PO) qui était son rival politique. La coalition électorale PO-PiS a obtenu des mandats surtout dans les grandes villes de la Pologne. Lech Kaczyński a remporté une victoire spectaculaire à Varsovie. Il a obtenu plus de 70 % de voix et a été élu maire de Varsovie.[211] Il a cedé la présidence du parti à son frère Jarosław Kaczyński. Aux élections européennes de 2004, Droit et Justice (PiS) a obtenu 7 sièges au Parlement européen.

Le parti Droit et Justice (PiS) remporte la victoire aux élections législatives du 25 septembre 2005 avec 26,99 % des voix et obtient 155 sièges à la Diète polonaise (*Sejm*). Mais ce parti ne dispose pas de la majorité ni au *Sejm* ni au Sénat, et il aura besoin de former des coalitions avec les autres partis. Le 23 octobre 2005, au second tour des élections présidentielles, Lech Kaczyński est élu avec 54,04 % des voix contre 45,96 % des voix pour Donald Tusk.

---

[209] PASZKIEWICZ Krystyna A., « Prawo i Sprawiedliwość » (Droit et Justice), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 113.
[210] *Ibid.*
[211] *Ibid.,* p. 115.

3.2. Le programme politique et économique

Les catégories centrales du programme politique de Droit et Justice (PiS) découlent du nom de ce parti. Ce sont l'Etat, le droit et la justice. Le programme politique de Droit et Justice (PiS) indique la nécessité du renforcement de l'Etat et de son prestige. D'après les idéologues de Droit et Justice (PiS), l'Etat doit être fort, bon, juste, moral et limité dans ses actions par les valeurs morales. Ce parti a proposé de renforcer le pouvoir exécutif par la liquidation de son dualisme (le gouvernement et le président). Toutes les actions politiques doivent viser à réaliser le bien public et non pas les intérêts égoïstes des personnes ou des partis politiques.[212] Cette attitude envers les intérêts particuliers et les partis politiques s'apparente à la doctrine politique du général Charles de Gaulle.

La notion de la justice est liée à la solidarité sociale. La Déclaration idéologique de Droit et Justice (PiS) affirme qu'« il faut organiser la vie publique de façon que le partage des biens n'opprime pas la partie la plus faible de la Nation ». C'est pourquoi il est nécessaire de concilier le développement économique avec les exigences de la solidarité. Dans son programme politique le parti Droit et Justice (PiS) oppose la lutte pour le droit et la justice, pour l'Etat juste et le bien commun, « d'une part, à l'offensive puissante du libéralisme et de l'individualisme (…) et d'autre part, au populisme qui ne prend pas en considération les réalités et les intérêts élémentaires de la Nation ». En effet, selon Droit et Justice (PiS), cette lutte pour le droit et la justice est nécessaire, parce que la Pologne n'est actuellement ni un Etat solidaire ni un Etat complètement démocratique. La Pologne n'est pas un Etat de droit non plus.[213]

Pour purifier la vie publique et les élites politiques, Droit et Justice (PiS) a proposé d'introduire le principe de la publicité de la propriété des hommes politiques et la création d'un organe anti-corruption. La lutte contre la criminalité doit s'opérer par le durcissement des dispositions du code criminel, par la restauration de la peine de mort pour les crimes les plus graves pendant une période transitoire, par la réforme de la police et des services spéciaux.[214]

Le programme économique de Droit et Justice (PiS) n'est pas encore défini, parce que les discussions entre les partisans de l'interventionnisme de l'Etat dans l'économie et les adeptes

[212] *Ibid.,* p. 113.
[213] *Ibid.*
[214] *Ibid.,* pp. 113-114.

du libéralisme économique continuent toujours à l'intérieur du parti. Cependant, les tendances interventionnistes prédominent dans le programme économique de Droit et Justice (PiS). Parmi les mesures concrètes, proposées par Droit et Justice (PiS) dans son programme actuel, figurent l'autonomie de la Banque Nationale de Pologne (BNP) et du Conseil de la politique monétaire, l'adoption du principe de « l'unité du budget », l'instauration du contrôle sur la propriété d'Etat, la création des conditions favorables à l'investissement dans l'économie du pays. D'après Droit et Justice (PiS), la construction du logement pourrait devenir une des priorités économiques. Pour résoudre le problème du logement, Droit et Justice (PiS) a proposé de créer le fonds de la construction du logement qui accorderait un prêt immobilier à taux fixé au niveau de l'inflation et offrirait des lopins de terre gratuits pour la construction du logement par l'intermédiaire des autorités locales.[215]

Le parti Droit et Justice (PiS) a proposé d'accroître les dépenses du gouvernement sur l'éducation et la culture, ainsi que la mise en place du programme spécial de la liquidation des « zones du collapse civilisationnel » dans certaines régions. Selon Droit et Justice (PiS), la campagne polonaise exige un programme complexe de la transformation de la structure de l'agriculture et de l'emploi.[216]

Krystyna A. Paszkiewicz souligne que l'attitude de Droit et Justice (PiS) envers l'Union européenne s'est toujours caractérisé par un eurosceptisme prononcé à la différence de la Plate-forme civique (PO). A la fin de 2002, avant la fin de la phase finale des négociations d'adhésion, Droit et Justice (PiS) a insisté sur l'amélioration des conditions d'adhésion de la Pologne à l'Union européenne. D'après Droit et Justice (PiS), il faudrait garantir la supériorité de la loi constitutionnelle sur les traités internationaux et la souveraineté nationale dans le domaine de la morale et de la culture, l'adoption de la loi sur le retour des terres.

Krystyna A. Paszkiewicz explique le durcissement de la position de Droit et Justice (PiS) par sa stratégie électorale qui consistait à attirer dans ses rangs une partie des électeurs de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR), le parti d'extrême droite. Cependant, après le Conseil européen de Copenhague en décembre 2002, le Congrès du parti Droit et Justice (PiS) a pris la décision de voter pour l'intégration de la Pologne à l'Union européenne. Au sein du parti seulement les anciens membres de l'Union chrétienne nationale (ZChN) se sont prononcés contre l'intégration à l'Union européenne. La position de Droit et

[215] *Ibid.,* p. 114.
[216] *Ibid.*

Justice (PiS) envers l'adoption de la Constitution européenne est sceptique, parce qu'elle limiterait la souveraineté de la Pologne.[217]

Dans son programme politique le parti Droit et Justice (PiS) a proposé d'introduire 12 thèses fondamentales à la Constitution de la Pologne qui se référeraient aux catégories de base de l'idéologie politique de Droit et Justice (PiS) : l'idée du bien commun, la famille, la sécurité et la légalité, le renforcement du pouvoir du chef d'Etat. Selon Droit et Justice (PiS), la Constitution devrait aussi prendre en considération « les fondements chrétiens de la Nation » ainsi que les traditions de l'indépendance de la Pologne. Le parti Droit et Justice (PiS) a aussi proposé d'introduire à la Constitution de la République de Pologne les dispositions transitoires relatives à la *décommunisation* et un amendement constitutionnel qui permettraient la reconstruction radicale de l'appareil d'Etat.[218]

3.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti

A la suite de la fusion de Droit et Justice (PiS) avec l'Union de la droite (*Przymierze Prawicy,* PP) en juin 2002, les effectifs du parti ont atteint environ 2600 membres.[219] Les leaders de Droit et Justice (PiS) attirent une grande importance à l'augmentation des effectifs de son parti. L'ambition de ce parti de droite serait d'évoluer vers un véritable parti d'électeurs. Le parti Droit et Justice (PiS) compte actuellement environ 6500 membres, mais ses structures régionales sont encore faibles.

Les positions les plus fortes au sein de la direction de Droit et Justice (PiS) occupent les frères Kaczyński et leurs anciens collaborateurs Adam Lipiński, Ludwik Dorn, Zbigniew Wasserman et Zbigniew Ziobro. Les commentateurs politiques acerbes ont remarqué que le problème de Droit et Justice (PiS) est d'avoir des leaders à profusion, tandis que la Plate-forme civique (PO) a de la difficulté à créer un fort « leadership » pour son parti. Le parti Droit et Justice (PiS) est souvent défini en tant que « parti des leaders ».[220]

Krystyna A. Paszkiewicz remarque que la position de Droit et Justice (PiS) sur la scène politique polonaise est étroitement liée à la popularité des frères Kaczyński. Leurs discours

[217] *Ibid.,* p. 115.
[218] *Ibid.,* pp. 115-116.
[219] *Ibid.,* p. 114.
[220] *Ibid.,* p. 116.

fougueux et souvents controversés sur la sécurité publique, les élites politiques et le gouvernement de Leszek Miller ont augmenté le nombre de leurs partisans.[221]

L'électorat de Droit et Justice (PiS) est composé surtout de pratiquants catholiques et d'habitants des zones rurales. Selon Krystyna A. Paszkiewicz, les électeurs de Droit et Justice (PiS) sont « les gens plutôt mécontents de ce qui se passe en Pologne », à la différence des électeurs de la Plate-forme civique (PO).[222]

4. L'Union du Travail (Unia Pracy, UP)

4.1. La formation du parti et son histoire électorale

L'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) a été formée en juin 1992. Elle représente une alliance des formations partisanes post-communistes et post-Solidarité. En effet, ce nouveau parti a été composé non seulement de formations post-communistes (*Polska Unia Socjaldemokratyczna*, *Ruch 8 Lipca*) mais aussi de formations post-Solidarité (*Solidarność Pracy, Ruch Demokratyczno-Społeczny, Polska Partia Socjalistyczna*). Ainsi l'Union du Travail (UP) est-elle un parti social-démocrate d'origine mixte.

L'Union du Travail (UP) se positionne comme un parti contemporain de la gauche qui se réfère à la tradition du mouvement socialiste polonais du début du XXe siècle ainsi qu'à l'héritage des partis sociaux-démocrates occidentaux.[223]

L'Union du Travail (UP) a connu le plus grand succès électoral aux élections législatives de 1993 : elle a obtenu 41 sièges à la Diète polonaise (*Sejm*) ce qui correspondait au 7,28 % des voix. Aux élections législatives de 1997 elle n'est pas entrée au *Sejm* faute d'avoir atteint le seuil de 5 % des suffrages. Depuis cette défaite électorale de 1997, l'Union du Travail (UP) ne se présente plus aux élections de façon autonome, mais elle a conclu une alliance électorale avec l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD). Aux élections européennes de juin 2004, l'Union du Travail (UP) a obtenu un siège au Parlement européen et elle y est actuellement représentée par le député Adam Gierek.

---

[221] *Ibid.,* p. 117.
[222] *Ibid.,* p. 116.
[223] GŁADKIEWICZ Westyna, « Unia Pracy » (L'Union du Travail), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 194.

4.2. Le programme politique et économique

Le programme politique, économique et social de l'Union du Travail (UP) est basé sur l'héritage des partis sociaux-démocrates et des partis de la gauche de l'Europe occidentale. Les valeurs principales que l'Union du Travail (UP) privilégie dans la vie publique sont la liberté, la démocratie, la justice sociale, l'égalité des chances, l'efficacité économique, la solidarité humaine, l'autogestion, la tolérance et le respect des droits des minorités.[224]

A la différence des autres formations post-Solidarité, le programme de l'Union du Travail (UP) a mis l'accent sur la neutralité de l'Etat par rapport à la religion ce qui suppose la séparation complète de l'Etat et de l'Eglise et la reconnaissance des questions de la foi religieuse en tant qu'affaire personnelle de chacun. Néanmoins, l'UP accepte l'enseignement religieux à l'école à condition qu'il soit entièrement volontaire en prenant en considération les circonstances historiques polonaises.[225]

Le respect des libertés individuelles est d'une importance primordiale pour l'Union du Travail (UP), y compris le droit à l'avortement qui est négligé par la plupart des partis politiques polonais. D'après l'Union du Travail (UP), la régulation juridique de l'avortement n'est pas acceptable, parce qu'il s'agit de la moralité de chaque individu qu'on ne peut pas réguler par les normes de la loi. L'Union du Travail (UP) a critiqué la législation anti-avortement qui limite les libertés individuelles et les droits des citoyens et a proposé d'organiser le référendum sur l'autorisation de l'interruption volontaire de la grossesse.[226]

Dans le domaine économique, l'Union du Travail (UP) se prononce pour la soi-disant troisième voie du développement qui combine les mécanismes du marché avec l'influence consciente du gouvernement sur les processus économiques. Le V Congrès du parti a souligné que l'Union du Travail (UP) soutenait le modèle de l'économie de marché « qui garantit l'égalité des chances des citoyens et le développement rapide de l'économie (…), où le marché et la propriété privée dominent, mais l'Etat a une influence réelle sur la distribution des revenus (…) ».[227]

L'Union du Travail (UP) s'est prononcée contre la privatisation rapide et spontanée. Les leaders de l'UP estimaient que la privatisation devrait se réaliser au rythme naturel du marché.

[224] *Ibid.*
[225] *Ibid.,* p. 195.
[226] *Ibid.*
[227] *Ibid.*

Sa caractéristique principale devrait être la création de nouvelles entreprises privées. L'Union du Travail (UP) a proposé de modifier la législation afin de permettre la vente des entreprises publiques à bas prix aux travailleurs et la création des sociétés dont les actionnaires seraient les travailleurs des entreprises publiques. L'Union du Travail (UP) n'a pas été favorable à la reprivatisation proposée par la coalition de l'Alliance électorale Solidarité (AWS) et de l'Union de la Liberté (UW), parce que la reprivatisation pourrait satisfaire seulement aux intérêts d'un groupe étroit de gens et devrait coûter cher pour la majorité des citoyens.[228]

Selon Bruno Drweski, bien que l'Union du travail (UP) soit beaucoup plus radicale que l'Union de la liberté (UW) sur les questions sociales mais les deux partis politiques ont une sensibilité très proche sur les questions européennes. Cependant, les différents points de vue coexistent au sein de l'Union du travail (UP) sur le fonctionnement des institutions européennes. Il est à noter que la direction de ce parti et en particulier, les personnes chargées en son sein de la politique étrangère sont largement issues des milieux universitaires. Ils ont tendance à adopter une attitude plutôt modérée sur la réforme de l'Union européenne.[229] Selon Westyna Gladkiewicz, les leaders de l'Union du travail (UP) estiment que la politique étrangère doit être utile pour le développement économique du pays et elle doit viser à élaborer une coopération économique stable ainsi qu'une coopération dans le domaine de la sécurité européenne.[230]

Dans le domaine des politiques publiques, l'Union du travail (UP) se prononce pour la coresponsabilité de l'Etat dans la solution des problèmes sociaux (logement, chômage, santé, protection sociale, éducation). L'Union du travail (UP) a proposé un éventail de mesures concrètes pour résoudre les problèmes sociaux de la Pologne. Parmi ces mesures figurent l'augmentation du salaire pour le paiement du loyer pour les citoyens les plus pauvres, la réforme de la sécurité sociale et de la santé publique (le traitement et la réhabilitation gratuits pour les enfants, les jeunes et les femmes enceintes), le systèmes efficace des bourses pour les étudiants, l'éducation gratuite, les avantages pour les petites et moyennes entreprises (PME), la création d'un nouveau système d'allocations de chômage (en Pologne seulement 20 % des

[228] *Ibid.,* p. 196.
[229] DRWESKI Bruno, « Les partis politiques polonais et l'intégration européenne », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, p. 113.
[230] GŁADKIEWICZ Westyna, « Unia Pracy » (L'Union du Travail), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 197.

chômeurs touchent des allocations de chômage, tandis que dans les anciens membres de l'Union européenne cet indice s'élève à 70 %).[231]

4.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti

En mai 2002, L'UP comptait environ 7000 membres.[232] Une grande partie des membres et des dirigeants de ce parti sont largement issus du mouvement d'opposition Solidarité (*Solidarność*) et représentent des milieux universitaires.

L'Union du Travail (UP) est censée représenter les intérêts des travailleurs qui sont « les victimes de la transformation ». Cette orientation découle du nom de ce parti. Selon Marek Czerwinski, même si dans son programme électoral l'Union du Travail (UP) se présente comme la représentante des intérêts des ouvriers, elle reste le parti des milieux intellectuels. Pendant la période de sa popularité la plus grande en 1993, l'Union du Travail (UP) a bénéficié du support le plus grand chez les personnes qui ont suivi des études supérieures – 11 %. 6 % des agriculteurs ont été enclins à voter pour l'Union du Travail (UP), tandis que seulement 3 % des ouvriers qualifiés et 1 % des ouvriers non qualifiés ont choisi de voter pour ce parti de gauche.[233]

Ainsi l'Union du Travail (UP) n'est-elle pas arrivée à obtenir le support des milieux ouvriers qu'elle essayait de défendre. Ce manque du support chez les ouvriers, la catégorie sociale cible dès la fondation de l'Union du Travail (UP), constitue la faiblesse principale de ce parti. Il explique aussi le déclin progressif du support public de l'Union du Travail (UP) qui se manifeste par les résultats des élections.

Actuellement l'Union du Travail (UP) a approximativement un support de 3 %. Ce pourcentage ne peut pas garantir l'entrée à la Diète polonaise (*Sejm*). Pour rester présente sur la scène politique polonaise, l'Union du Travail (UP) ne peut plus agir de façon autonome. L'Union du Travail (UP) est obligée de former une alliance avec l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD). Les considérations stratégiques qui poussent ce parti à rechercher une alliance avec le parti de la gauche post-communiste peuvent endommager l'identité partisane de l'Union du Travail (UP). C'est pourquoi un des soucis majeurs de l'Union du Travail (UP)

---

[231] *Ibid.*
[232] CZERWIŃSKI Marek, « Unia Pracy » (L'Union du Travail), *in* KOWALCZYK Krzysztof et SIELSKI Jerzy (éd.), *Polskie partie i ugrupowania parlamentarne* (Les partis polonais et les groupements parlementaires), Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2004, p. 90.
[233] *Ibid.,* pp. 92-93.

est la préservation de son identité partisane et la mise en valeur des différences entre son programme et celui de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD).

Bruno Drweski estime que la position de l'Union du Travail (UP) s'est affaiblie, parce que, depuis sa création, ce parti semblait hésiter entre une orientation sociale-démocrate traditionnelle et un radicalisme social plus marqué.[234]

§2 Les partis politiques post-communistes

1. L'Alliance de la Gauche Démocratique (Sojusz Lewicy Demokraticznej, SLD)

1.1. La formation du parti et son histoire électorale

Le Parti ouvrier unifié polonais (*Polska Zjednoczona Partia Robotnicza,* PZPR), le parti communiste qui a exercé le pouvoir sous le régime de la République populaire de Pologne (*Polska Rzeczpospolta Ludowa,* PRL), s'est autodissout en janvier 1990 et a éclaté en deux nouveaux partis : la Social-démocratie de la République de Pologne (*Socjaldemokracja Rzeczypospolitej Polskiej,* SdRP) et l'Union sociale-démocrate polonaise (*Polska Unia Socialdemokratyczna,* PUS). L'Union sociale-démocrate polonaise (PUS) a été créée par les activistes de l'aile réformatrice du Parti ouvrier unifié polonais (PZPR). L'existence de l'Union sociale-démocrate polonaise (PUS) n'a duré qu'un an. Après sa désintégration certains de ses militants rejoindront l'Union du Travail (UP).

La Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) a réuni dans ses rangs le courant centriste du Parti ouvrier unifié polonais (PZPR), ainsi que les membres des organisations syndicales (par exemple, *Ogólnopolskie Porozumienie Związków Zawodowych,* OPZZ), des organisations des retraités et des anciens combattants, des formations environnementales et religieuses (par exemple, *Unia Chrześcijańsko-Społeczna « Akcja Ekumeniczna* » de Kazimierz Morawski). Certaines d'entre elles ont été formées sous l'ancien régime communiste. Il est à noter que la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) a hérité la propriété du Parti ouvrier unifié polonais (PZPR).

[234] DRWESKI Bruno, « Les partis politiques polonais et l'intégration européenne », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, p. 113.

La Social-democratie de la République de Pologne (SdRP) a rejoint la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) en 1991. Même si l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) n'est pas l'héritière officielle de la Social-democratie de la République de Pologne (SdRP), en pratique, elle est issue principalement de ce parti et aussi, par conséquent, du Parti ouvrier unifié polonais (PZPR), le parti communiste qui dominait la vie politique de la Pologne sous le régime communiste.

Au cours des premières années de son existence, en 1990-1995, la Social-democratie de la République de Pologne (SdRP) a été présidée par Aleksander Kwaśniewski. Depuis son élection au poste de président en 1995, la présidence du parti a été effectuée par Józef Oleksy, et ensuite par Leszek Miller. Actuellement, le parti est dirigé par Wojciech Olejniczak.

L'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD), a existé, depuis 1991, en tant qu'une coalition électorale de la gauche dont le noyau était la Social-democratie de la République de Pologne (SdRP). Le 15 avril 1999, l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) a été fondée en tant que parti politique (officiellement enregistrée le 17 mai 1999). La modification du statut de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) a été provoquée par la réforme de la législation électorale. Une fois que l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) s'est transformée en parti politique, la Social-democratie de la République de Pologne (SdRP) a été dissoute. Mais la Social-democratie de la République de Pologne (SdRP) a été toujours la force motrice essentielle de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD).

Les succès électoraux de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) se situent entre 1993 et 2001. L'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) a gagné les élections législatives de 1993 et de 2001. Le leader du parti Aleksander Kwaśniewski a gagné les élections présidentielles en 1995 face à Lech Wałęsa, l'ancien leader du mouvement Solidarité (*Solidarność*) avec 51, 7% des voix. En 2000, Aleksander Kwaśniewski a été réélu au poste de président. Il a obtenu 53,9 % dès le premier tour. Ainsi a-t-il assumé deux mandats consécutifs du président de la Pologne de 1995 à 2005.

Tomasz Zarycki explique le succès spectaculaire de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD), le parti post-communiste, par la désillusion des électeurs polonais face à leurs attentes exagérées par rapport aux résultats socioéconomiques de la transition démocratique en Pologne :

> « … La dépendance de la Pologne à l'égard de l'Union soviétique a aussi été perçue comme une sorte d'exploitation économique. On attendait inconsciemment que la reprise de la souveraineté mène automatiquement à l'indépendance économique et à la croissance spectaculaire de la richesse du pays. La déception de la « liberté et de la démocratie » qui survient dès le début des années 1990 peut être considérée comme une conséquence spécifique pour les périphéries autrefois dépendantes ou colonisées. ».[235]

Les élections européennes de 2004 ont été marquées par la baisse du soutien populaire à la gauche post-communiste. La coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) et de l'Union du Travail (UP) n'a obtenu que 5 sièges au Parlement européen. Il est à noter que l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) a obtenu plus de sièges que son allié. L'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) détient 4 mandats de député européen.

1.2. Le programme politique et économique

L'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) a emprunté plusieurs éléments de son programme à celui de la Social-democratie de la République de Pologne (SdRP), son parti prédécesseur, parce que les leaders des deux partis sont les mêmes personnes à l'exception de quelques personnes.[236]

« Le programme social-démocrate pour la Pologne », adopté par le Congrès fondateur du parti en décembre 1999, reste le principal document qui représente le programme politique et économique de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD).

Dans « Le programme social-démocrate pour la Pologne » l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) a promis que dès son arrivée au pouvoir, elle baisserait le taux de chômage en Pologne. La soi-disant stratégie de Varsovie, adoptée par le II Congrès de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD), prévoit la baisse du taux de chômage au niveau de 10 % en 2010. Pour atteindre ce but, l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) se prononce pour l'intervention de l'Etat à l'économie. Le rôle de l'Etat interventionniste est défini en tant qu'« investisseur dans le capital public, régulateur du fonctionnement du secteur

[235] ZARYCKI Tomasz, « Bruxelles, un nouveau Moscou ? A propos de l'émergence du clivage pro-européen/anti-européen sur la scène politique polonaise », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, p. 66.
[236] TOMCZAK Łukasz, « Sojusz Lewicy Demokratycznej » (L'Alliance de la Gauche Démocratique), *in* KOWALCZYK Krzysztof et SIELSKI Jerzy (éd.), *Polskie partie i ugrupowania parlamentarne* (Les partis polonais et les groupements parlementaires), Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2004, p. 56.

public de l'économie de marché, gardien du droit et de l'ordre dans la sphère économique, stratège économique ». L'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) a insisté sur le caractère progressif de l'impôt sur le revenu. Les entreprises qui font des investissements les plus grands doivent payer des impôts plus bas.[237]

L'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) n'a jamais été un partisan de la privatisation à tout prix et à un rythme accéléré. Dans « Le programme social-démocrate pour la Pologne » elle s'oppose à la conception de la privatisation qui puisse nuire à l'équilibre des finances publiques et aux normes de la justice sociale ainsi qu'à la modernisation du pays.[238]

L'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) a attaché une grande importance au développement de l'administration et de la démocratie locale en Pologne. Cet intérêt aux problèmes de la démocratie locale a été conditionné par la perspective de la tenue des élections locales en 1994. A la veille des élections locales de 1994, l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) a présenté le document programmatique « La République de l'autogestion locale et des citoyens. L'alternative social-démocrate du système politique de la Pologne ». Le parti a soutenu les changements de la structure administrative du pays, le processus de décentralisation et l'augmentation du rôle de la démocratie locale.[239]

D'après les documents programmatiques de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) et de la Social-democratie de la République de Pologne (SdRP), les deux partis ont une attitude similaire à l'égard de l'Eglise, de son rôle et de sa place par rapport à l'Etat. La déclaration, adoptée par le Congrès fondateur de la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP), affirme que l'Eglise doit être séparée de l'Etat, et que l'Etat doit être neutre à l'égard des croyances religieuses des citoyens. L'introduction au statut de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD), adopté par le Congrès fondateur du parti en janvier 1999, souligne la laïcité de l'Etat. Dans son discours à ce Congrès fondateur, Leszek Miller a affirmé que l'Etat auquel aspirait l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD), « n'impose pas à ses citoyens quand il faut faire des courses et quand il faut prier ».[240]

L'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) considère l'intégration de la Pologne à l'Union européenne en tant que sa tâche la plus importante. Selon Leszek Miller, « la SLD considère

[237] *Ibid.,* p. 57.
[238] *Ibid.,* p. 59.
[239] *Ibid.*
[240] *Ibid.,* p. 61.

l'adhésion à l'Union européenne en tant que le couronnement du processus de transformation (…), la condition de l'approfondissement des réformes polonaises, de l'accroissement de la sécurité de la Pologne, de l'accélération du développement économique, social et civilisationnel ». Le programme de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) affirme que l'intégration de la Pologne à l'Union européenne est un des buts les plus importants du parti. L'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) se prononce pour « l'évolution de l'Europe vers l'Europe sociale ».[241]

La problématique de l'égalité des femmes et des hommes se compose des deux groupes principaux des questions. Le premier groupe concerne les dispositions du programme et des projets de solutions juridiques, proposées par le parti au profit de l'amélioration du statut des femmes dans la société. Le deuxième groupe concerne la participation des femmes au fonctionnement de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) elle-même.[242]

1.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti

La direction et la plupart des membres de base de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) représentent des élites post-communistes reconverties à l'idéologie sociale-démocrate. Pour les anciens opposants au régime communiste - les hommes politiques et les simples électeurs - il n'est pas facile d'accepter cette reconversion et de percevoir ce parti en tant qu'un parti démocratique « normal ». Daniel-Louis Seiler a souligné un fort lien avec le passé communiste qui nuit à l'image de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) :

> « En dépit de la volonté social-démocrate qui anime ses dirigeants, la SLD – Alliance de la gauche démocratique – reste l'héritier d'un parti compromis avec le coup d'Etat du général Jaruzelski dont l'actuel Président de la République Aleksander Kwaśniewski fut le ministre. »[243]

L'électorat de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) est composé des nostalgiques de l'ancien régime communiste de la République populaire de Pologne (*Polska Rzeczpospolita Ludowa,* PRL) et des perdants des réformes économiques. Selon Jean-Michel De Waele, l'électorat de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) a un caractère interclassiste prononcé et il est composé d'employés, d'ouvriers et des chefs d'entreprises. Il faut noter que

[241] *Ibid.,* p. 63.
[242] *Ibid.,* pp. 63-64.
[243] SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques,* Paris, Armand Colin (2e édition), 2000, p. 148.

le soutien des chefs d'entreprises provient de la vague de privatisations contrôlée par l'ancien régime.[244]

Une partie des électeurs de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) sont attirées par ses vues libérales et laïques sur la promotion du statut des femmes dans la vie publique, le droit à l'avortement, les droits des minorités sexuelles et la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Jean-Michel De Waele remarque que l'alliance avec l'Union du Travail (UP) a fourni un électorat progressiste et laïc à l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD).[245]

2. La Démocratie sociale polonaise (Socjaldemokracja Polska, SdPl)

2.1. La formation du parti et son histoire électorale

La Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) a été formée par un groupe des membres de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) qui n'étaient pas contents de la situation au sein de ce parti et des actions de ses dirigeants.

Le 6 mars 2004, le Congrès national de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) a été convoqué pour élire un nouveau président du parti. La Convention a mis en évidence l'existence d'un courant radical, composé de 10 membres, à la tête duquel se trouvait Marek Borowski, le président de la Diète polonaise (*Sejm*).[246]

Marek Borowski a présenté le projet de la décision « Assez d'illusions » qui diagnostiquait les défaites de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) et condamnait la corruption et la fraude au sein de ce parti et des pouvoirs publics, le manque des principes éthiques et la tolérance de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) à ces phénomènes pathologiques. Le groupe de Marek Borowski a proposé d'interdire le cumul des positions au parti avec celles à l'administration gouvernementale, régionale ou locale. Ce groupe a également proposé ses candidats au poste de président du parti, mais ils n'ont pas été soutenus par la majorité. Les tentatives de sauver l'unité de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD)

---

[244] DE WAELE Jean-Michel, « Le paysage partisan polonais entre spécificité et convergence », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, pp. 26-27.
[245] *Ibid.,* p. 27.
[246] PASZKIEWICZ Krystyna A., « Socjaldemokracja Polska » (La Social-démocratie de la République de Pologne), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 154.

n'ont pas abouti. Dans la nuit du 25 au 26 mars, le groupe de Marek Borowski a fondé un nouveau parti - la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl).[247] La Démocratie sociale polonaise (SdPl) a été officiellement enregistrée le 19 avril 2004

En septembre 2006, à la veille des élections locales, la Démocratie sociale polonaise (SdPl) a formé une coalition avec l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD), l'Union du Travail (UP) et l'Union de la Liberté (UW)/le Parti démocrate (PD). Cette nouvelle coalition SdPL-SLD-UP-UW/PD a pris le nom de l'Alliance de la Gauche et des Démocrates (*Porozumienie Lewicy i Demokratów*).

Quelques mois après sa fondation, la Démocratie sociale polonaise (SdPl) a pris part aux élections européennes de juin 2004 d'une façon autonome.[248] Elle a obtenu 3 sièges au Parlement européen.

2.2. Le programme politique et économique

Le programme politique de la Démocratie sociale polonaise (SdPl) est basé sur les trois piliers :

- « l'Etat sain » : c'est-à-dire un Etat sans fraude et pathologie ;
- « la démocratie sociale » : c'est-à-dire une démocratie socialement sensible, qui lutte contre la pauvreté et vient en aide aux sans-abris, qui protège les droits des travailleurs et qui est neutre d'après ses opinions religieuses ;
- « L'Europe » : l'Europe est comprise comme une chance et pas comme une menace.[249]

2.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti

Les membres de la Démocratie sociale polonaise (SdPl) tirent leur origine de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) et représentent des élites post-communistes. L'électorat de la Démocratie sociale polonaise (SdPl) est très similaire de celui de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD). Ce nouveau parti manque encore des ressources financières et humaines pour élargir ses structures régionales et locales et augmenter ses effectifs.

[247] *Ibid.,* p. 155.
[248] *Ibid.*
[249] *Ibid.*

§3 Les partis politiques agraires

1. Les origines du mouvement paysan en Pologne

La formation d'un mouvement paysan en Pologne a commencé depuis le XIXe siècle. Une organisation des paysans de la Galicie, la région historique de la Pologne, rattachée à l'Autriche-Hongrie en 1772-1914, avait ses députés au sein du Parlement à Vienne. L'entre-deux-guerres a été une période de l'épanouissement du mouvement paysan. Le Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL)[250], formé à la base de plusieurs organisations paysannes et présidé par Wincenty Witos, est devenu un des partis les plus influents au Parlement. Les formations paysannes ont été actives pendant la Seconde guerre mondiale.

Le Parti populaire uni (*Zjednoczone Stronnictwo Ludowe,* ZSL) a été créé par les communistes le 27 novembre 1949 sur les ruines du Parti populaire polonais qui s'était anéanti après les élections truquées de 1947 et le départ de son chef Stanisław Mikołajczyk en exil à Londres. Le Parti populaire uni (ZSL) devient le parti satellite du Parti ouvrier unifié polonais (PZPR), le parti communiste au pouvoir jusqu'en 1989.

Aux élections de 1989, le Parti populaire uni (ZSL) refuse de soutenir les communistes et retrouve son indépendance. Il reprend alors son appellation d'origine : le Parti Populaire Polonais (PSL). Par conséquent, le Parti populaire polonais (PSL) actuel tire son origine du Parti populaire uni (ZSL), le parti qui existait sous le régime communiste.

2. Le Parti Populaire Polonais (Polskie Stronnictwo Ludowe, PSL)

2.1. La formation du parti et son histoire électorale

Le XI Congrès extraordinaire du Parti populaire uni (ZSL) a mis fin à son existence et il a élu des délégués qui devaient créer un nouveau parti paysan. Le 26 novembre 1989, ces délégués ont créé le Parti populaire polonais « Renaissance » (*Polskie Stronnictwo Ludowe « Odrodzenie »,* PSL O). Le terme « Renaissance » a été ajouté au nom du parti pour se différencier du Parti populaire polonais, réactivé en 1988 par Henryk Bąk. Le fonctionnement de deux partis paysans relativement nombreux et ayant un nom similaire parmi les autres formations paysannes plus petites a entraîné un conflit entre leurs leaders et le chaos parmi

[250] Le nom du parti est parfois traduit comme «Parti paysan polonais».

leurs membres de base. Le conflit portait surtout sur le droit au nom historique du parti et sur l'interprétation du passé communiste quand le Parti populaire uni (ZSL) a été le parti satellite du Parti ouvrier unifié polonais (PZPR). Les deux partis paysans prétendaient à l'héritage politique du parti historique paysan.[251]

Le 5 mai 1990, le Congrès de l'Union a pris la décision de fusionner le Parti populaire polonais « Renaissance » (PSL O), le Parti populaire polonais (PSL) et quelques autres petites formations paysannes. Le nouveau parti devait prendre le nom du Parti populaire polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL). Roman Bartoszcze, le représentant de l'ancien Parti populaire polonais (PSL), est devenu le président de la nouvelle formation. Roman Jagielinski (PSL O) a été nommé le président du Conseil suprême. Henryk Bąk, le leader de l'ancien Parti populaire polonais (PSL), n'a pas pris part au Congrès de l'Union. Pour se différencier d'un nouveau Parti populaire polonais (PSL), l'expression « de Mikołajczyk » (*Mikołajczykowskie*) a été ajouté au nom originaire du parti. Ultérieurement le Parti populaire polonais de Mikołajczyk (PSL *Mikołajczykowskie*) a été transformé en Parti populaire polonais – l'Alliance populaire (PSL-*Porozumienie Ludowe*).[252]

Le Parti populaire polonais (PSL) est un parti politique polonais qui combine les caractéristiques d'un parti agraire et d'un parti démocrate chrétien. Le succès aux élections parlementaires de 1993 est un moment décisif dans l'évolution de ce parti. Le Parti populaire polonais (PSL) est devenu le membre de la coalition gouvernementale. Ce succès électoral avait aussi deux conséquences supplémentaires.

Premièrement, il a marginalisé les autres partis paysans polonais. Le Parti populaire polonais (PSL) est devenu le représentant privilégié des intérêts de la population rurale. Deuxièmement, l'absence des partis chrétiens traditionalistes au Parlement a contribué à la modification de l'image du Parti populaire polonais (PSL) en renforçant son identité démocrate chrétienne.[253]

2.2. Le programme politique et économique

---

[251] GŁADKIEWICZ Westyna, « Polskie Stronnictwo Ludowe » (Parti Populaire Polonais), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 91.
[252] *Ibid.,* pp. 91-92.
[253] GEBETHNER Stanislaw et GORTAT Radzislawa, « Vers le multipartisme et l'intégration à l'Union européenne: le cas polonais », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, p. 93.

Le Parti Populaire Polonais (PSL) est un parti paysan et se réfère à l'héritage politique des formations partisanes paysannes, émergées pendant l'entre-deux-guerres : le Parti populaire (*Stronnictwo Ludowe*) et le Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe, PSL*), et à la pensée politique des leaders du mouvement paysan Winsent Witos et Stanislaw Mikołajczyk.[254]

Le programme du Parti Populaire Polonais (PSL) est fondé sur la doctrine du néoagrarisme, l'enseignement social de l'Eglise catholique et sur certains éléments du socialisme et de la soi-disant démocratie socialiste. Le Parti Populaire Polonais (PSL) estime que l'Etat ainsi que toutes les Eglises et les communautés religieuses sont « indépendantes et autonomes dans son domaine et ils doivent observer la règle d'un certain respect dans leurs relations mutuelles ».[255]

Dans le domaine économique le Parti Populaire Polonais (PSL) est favorable à l'économie de marché avec un interventionnisme limité de l'Etat. L'Etat doit intervenir pour protéger la production nationale (l'introduction des prix garantis pour les produits agricoles, la limitation de l'importation des produits qui pourraient être produits à l'intérieur du pays), instaurer des préférences (surtout fiscales) pour les exportateurs des produits agricoles et des produits de consommation et aider à développer les infrastructures à la campagne par l'intermédiaire des crédits à taux d'intérêt bas et des avantages fiscaux. Dans le domaine de la politique de la privatisation, le Parti Populaire Polonais (PSL) accorde la préférence aux investissements étrangers, fondés sur les technologies contemporaines et qui garantissent les nouveaux emplois.[256]

Le Parti Populaire Polonais (PSL) reconnaît l'égalité de tous les secteurs de l'économie dans l'industrie ainsi que dans l'agriculture. La renaissance des coopératives est reconnue par le Parti Populaire Polonais (PSL) en tant que la condition nécessaire de la restructuration de l'agriculture.

Le programme du Parti Populaire Polonais (PSL) prévoit un éventail de mesures concernant la politique sociale : la création de la garantie du minimum social de l'existence, le droit aux soins médicaux gratuits, aux médicaments partiellement remboursés, à la crèche et aux

---

[254] GŁADKIEWICZ Westyna, « Polskie Stronnictwo Ludowe » (Parti Populaire Polonais), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 92.
[255] *Ibid.*
[256] *Ibid.,* p. 93.

établissements culturels, la préservation des emplois qui existent déjà, les allocations pour tous les chômeurs à la campagne, l'aide de l'Etat aux familles qui ont plusieurs enfants. Le programme du Parti Populaire Polonais (PSL) accorde une grande importance à la réforme de l'éducation. Cette réforme introduirait l'enseignement secondaire obligatoire pour tous. Selon le Parti Populaire Polonais (PSL), l'éducation doit être gratuite à tous les niveaux de l'enseignement, mais les écoles publiques et privées doivent fonctionner simultanément. Le Parti Populaire Polonais (PSL) met l'accent sur la création des conditions similaires pour la formation des enfants à la campagne et en ville.[257]

Dans le domaine de la politique étrangère, le Parti Populaire Polonais (PSL) se prononce pour l'intégration de la Pologne à l'Union européenne. Certaines propositions du Parti Populaire Polonais (PSL) ont été prises en considération par le gouvernement : l'augmentation des limites de la production du lait, la clause qui protège le marché polonais contre l'importation des produits agricoles, l'augmentation des paiements directs aux agriculteurs, l'interdiction de la vente des terres aux citoyens de l'Union européenne pendant la période transitoire de 12 ans. En décembre 2003, ces propositions ont été négociées et adoptées (avec quelques amendements) par le Conseil européen à Copenhague. Le Parti Populaire Polonais (PSL) a été contre l'intervention militaire en Irak et la participation de la Pologne à cette opération.[258]

2.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti

La direction du Parti Populaire Polonais (PSL) et la majorité de ses membres tirent leur origine du Parti populaire uni (ZSL) qui a été le parti satellite du parti dirigeant sous le régime communiste. Depuis plusieurs années le Parti Populaire Polonais (PSL) se caractérise par de nombreux conflits internes. Le Congrès extraordinaire du Parti Populaire Polonais (PSL), tenu en juin 1991, a provoqué la démission de Roman Bartoszcze, le premier président de ce parti, au profit de Waldemar Pawlak. Les dissensions portaient sur l'attitude à adopter par le Parti Populaire Polonais (PSL) à l'égard de la procédure des lustrations.

En 1996, au V Congrès du Parti Populaire Polonais (PSL), un nouveau conflit au sein du Parti Populaire Polonais (PSL) a été provoqué par les différences dans les conceptions des réformes à la campagne polonaise. Le Parti Populaire Polonais (PSL) a été divisé en deux camps : les partisans d'une adaptation rapide de l'agriculture polonaise à la concurrence avec les

[257] *Ibid.*
[258] *Ibid.,* pp. 93-94.

membres de l'Union européenne (par la création d'exploitations agricoles de grande taille) et les partisans d'une adaptation progressive de l'agriculture polonaise aux exigences communautaires (le maintien des exploitations familiales de différentes tailles). Le premier camp a été dirigé par Roman Jagieliński. Le leader du deuxième camp a été Waldemar Pawlak. La conception de l'adaptation progressive a gagné. Roman Jagieliński a été démis de sa fonction du vice-premier et du ministre de l'agriculture. Le poste du vice-premier et du ministre de l'agriculture a été pris par Jarosław Kalinowski. La défaite du Parti Populaire Polonais (PSL) aux élections législatives de 1997 a provoqué la démission de Waldemar Pawlak de sa fonction du président du parti. Jarosław Kalinowski, connu par son style populiste, est devenu le nouveau président du Parti Populaire Polonais (PSL).

A partir de 2003, un nouveau conflit a éclaté entre les partisans et les adversaires de Jarosław Kalinowski. Les adversaires du nouveau leader populiste du parti (Waldemar Pawlak, Janusz Dobrosz, Zdzisław Podkański) lui reprochaient qu'après la dissolution de la coalition SLD-UP, le Parti Populaire Polonais (PSL) n'a pas de vision du développement, qu'il n'a plus la possibilité d'influencer la politique agricole du gouvernement et que le parti est en train de perdre le soutien populaire. En plus, la direction du Parti Populaire Polonais (PSL) a été accusée de ne pas avoir pu obtenir 7 millions de zloty du budget public pour sa campagne électorale.[259]

Certains membres éminents du parti (Janusz Dobrosz, Bogdan Pęk) qui ont été contre l'intégration de la Pologne à l'Union européenne ont quitté le Parti Populaire Polonais (PSL) pour adhérer à la Ligue des Familles Polonaises (LPR).[260]

On assiste à un glissement progressif du Parti Populaire Polonais (PSL) vers la droite conservatrice. Son programme politique ressemble de plus en plus à celui de Droit et Justice (PiS) et de la Ligue des Familles Polonaises (LPR), surtout depuis l'élection de Janusz Wojciechowski à la présidence du parti pendant le VIIIe Congrès du Parti Populaire Polonais (PSL), tenu en mars 2004. Janusz Wojciechowski s'est prononcé pour une coopération plus étroite du Parti Populaire Polonais (PSL) avec Droit et Justice (PiS) et la Ligue des Familles Polonaises (LPR).[261]

[259] *Ibid.,* pp. 94-95.
[260] *Ibid.,* p. 95.
[261] *Ibid.,* p. 98.

L'électorat du Parti Populaire Polonais (PSL) est constitué des agriculteurs et des habitants des zones rurales, mais les électeurs citadins qui ont de fortes attaches familiales à la campagne font également partie de l'électorat de ce parti agrarien.

§4 Les partis politiques anti-européens

La rhétorique anti-européenne est une véritable « raison d'être » pour deux parti politiques polonais : la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) de Marek Kotlinowski et l'Autodéfense de la République de Pologne *(Samoobrona Rzeczypospolitej Polskiej, Samoobrona RP)* d'Andrzej Lepper.[262] Ces deux partis politiques peuvent être rangés dans le versant autoritaire du clivage démocratique/autoritaire. En admettant l'hypothèse de Tomasz Zarycki sur l'émergence du clivage pro-européen/anti-européen en Pologne, il convient de les classer dans le versant anti-européen.

Même si la Ligue des Familles Polonaises (LPR) et l'Autodéfense (SO) sont globalement très différents, ils possèdent plusieurs caractéristiques communes. Les deux partis politiques partagent des visions très isolationalistes du développement de la Pologne. Leur électorat est composé de perdants et de déçus des réformes économiques. Les deux partis exécutent la fonction de *contre-organisation ou subversion* dans le système politique de la Pologne. Ils procèdent à l'intégration des « exclus » du système politique en jouant le rôle de porte-parole des groupes sociaux défavorisés.

Hieronim E. Kubiak remarque que, chacun de ces deux partis anti-européens représente un problème spécifique pour les acteurs principaux de la scène politique polonaise. L'Autodéfense (SO) a tendance à concurrencer l'Alliance de la gauche démocratique (SLD), tandis que la Ligue des Familles Polonaises (LPR) jette le discrédit sur l'Eglise catholique et sa hiérarchie par sa rhétorique national-catholique, diffusée par la radio catholique et xénophobe *Radio Maryja*.[263] L'Eglise catholique en Pologne est actuellement confrontée à un clivage interne : les enseignements sociaux du prêtre Tadeusz Rydzyk, surnommé « père-directeur » (« *ojciec dyrector* »), et du pape Jean-Paul II sont opposés.[264]

---

[262] KUBIAK Hieronim E., « La rhétorique anti-européenne des partis politiques polonais: Le cas de Samoobrona (Autodéfense) et de la Ligue des familles polonaises (LPR) », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 43.
[263] *Ibid.*
[264] *Ibid.,* p. 46.

L'Autodéfense (SO) et la Ligue des Familles Polonaises (LPR) sont sur le point de transgresser les dispositions de la Constitution de la République de Pologne concernant la liberté de création et de fonctionnement des partis politiques. D'après l'article 13 de la Constitution en vigueur, les partis politiques ayant des « programmes ou des activités qui incitent à la haine raciale ou nationale » doivent être interdits. Les deux partis en question ont aujourd'hui ce type d'activités, mais ils continuent de bénéficier de l'attitude laxiste d'une société démocratique.[265]

Néanmoins, il y a des différences fondamentales entre l'Autodéfense (SO) et la Ligue des Familles Polonaises (LPR). Ces deux partis populistes s'opposent à l'intégration de la Pologne à l'Union européenne, mais ils s'y opposent pour des raisons différentes. La raison mobilisatrice des actions protestataires de l'Autodéfense (SO) est l'intérêt, tandis que dans le cas de la Ligue des Familles Polonaises (LPR), il s'agit d'un éventail de valeurs ou, du moins, d'un mélange spécifique de valeurs et d'intérêts. Selon Hieronim E. Kubiak, cette différence assure un futur plus prometteur pour l'Autodéfense (SO) que pour la Ligue des Familles Polonaises (LPR).[266] Ces deux partis politiques se distinguent aussi par leurs références historiques. Les fondements idéologiques de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) sont en grande partie puisés dans la doctrine politique de Roman Dmowski (1864-1939) et des partis politiques à tendance nationaliste qui existaient pendant la période de l'entre-deux-guerres en Pologne. L'Autodéfense (SO) est un parti nostalgique du régime politique de la République populaire de Pologne (*Polska Rzeczpospolita Ludowa,* PRL).

1. La Ligue des Familles Polonaises (Liga Polskich Rodzin, LPR)

1.1. La formation du parti et son histoire électorale

La Ligue des Familles Polonaises (LPR) a deux prédécesseurs importants qui étaient déjà présents à la Diète polonaise (*Sejm*) de la 3ème législature (1997-2001) : le groupe des députés de l'Entente polonaise (*Porozumienie Polskie,* PP), présidé par Jan Lopuszański, et le club parlementaire Alternative (*Alternatywa*). Le groupe de l'Entente polonaise (PP) a été créé par sept députés qui avaient quitté le groupe de députés de l'Action électorale Solidarité (AWS). Ce groupe niait la nécessité de l'intégration de la Pologne à l'Union européenne et essayait de ralentir ou éventuellement de mettre fin aux négociations d'adhésion en cours. L'Union

[265] *Ibid.,* pp. 43-44.
[266] *Ibid.,* p. 51.

européenne était considérée par le groupe de l'Entente polonaise (PP) comme un véritable danger pour l'existence de la nation polonaise elle-même.[267]

Le club parlementaire Alternative (*Alternatywa*) a été formé par quatre députés issus d'une autre faction de l'Action électorale Solidarité (AWS) : la Confédération pour la patrie polonaise indépendante (*Konfederacja Polski Niepodległej-Ojczyzna,* KPN-O). Cette formation partisane tirait son origine d'un parti politique clandestin qui fonctionnait déjà au milieu des années soixante-dix. Cette formation était viscéralement anticommuniste, mais aussi antilibérale. Les quatre députés du club parlementaire Alternative essayaient de diffuser leur version de la théorie du complot des élites politiques et des étrangers contre la Pologne.[268]

Les traditions issues du groupe de l'Entente polonaise (PP) et du club parlementaire Alternative ont été continuées par la Ligue des familles polonaises (LPR). Malgré son caractère antilibéral, d'après ses origines la Ligue des familles polonaises (LPR) peut être située dans le versant anti-communiste du clivage post-communiste/anti-communiste.

La Ligue des Familles Polonaises (LPR) a été officiellement créée en mai 2001, à la veille des élections législatives de septembre 2001. Elle est présidée par Marek Kotlinowski qui est un nouveau venu sur la scène politique polonaise. Les membres de ce nouveau parti sont issus de différentes formations partisanes à tendance national-catholique telles que la Jeunesse Polonaise (*Młodzież Wszechpolska,* MW), le Mouvement pour le renouveau de la Pologne (*Ruch Odbudowy Polski,* ROP), l'Union chrétienne nationale (*Zjednoczenie Chrześcijańsko-Narodowe,* ZChN), ainsi que de groupuscules comme le Parti national démocratique (*Stronnictwo Narodowo-Demokratyczne,* SND), le Parti national (*Stronnictwo Narodowe,* SN), le Parti national Patrie (*Stronnictwo Narodowe Ojczyzna,* SN-O). La majorité de ces partis et groupuscules ont fait partie du mouvement d'opposition anti-communiste et parfois même tirent leur origine du mouvement Solidarité (*Solidarność*), mais ils n'ont pas participé aux négociations de la « Table ronde » (6 février-5 avril 1989), en refusant tout compromis avec le pouvoir communiste. Par conséquent, ils ont été marginalisés à la différence des autres formations partisanes post-Solidarité en Pologne postcommuniste.[269]

---

[267] *Ibid.,* p. 44.
[268] *Ibid.,* p. 45.
[269] CZERNICKA Katarzyna, « La Ligue des familles polonaises : Montée en puissance d'un parti anti-européen », *Le courrier des pays de l'Est,* La documentation français, n° 1045, septembre-octobre 2004, p. 85.

L'émergence du Parti national démocratique (*Stronnictwo Narodowo-Demokratyczne,* SND) et du Parti national (*Stronnictwo Narodowe,* SN) est due aux tentatives de renaissance des « partis historiques » polonais du début du XXe siècle. Le Parti national démocratique (SND) a existé de 1897 à 1919, et il a été réactivé en 1990. Le Parti national (SN) a existé de 1928 à 1947, et il a été reconstruit en 1989. Dès sa réactivation en 1989, le Parti national (SN) a été centrée sur la figure de Maciej Giertych et son fils Roman Giertych. Il est à noter que Maciej Giertych a été élu député européen en 2004. Il existe encore quelques dizaines de groupuscules dont les noms contiennent l'expression « Le Parti national », parce qu'il s'agit d'un des « partis historiques » les plus importants de la Pologne.

Le Parti national démocratique (SND) et le Parti national (SN) se réfèrent à l'héritage politique de Roman Dmowski (1864-1939). Le concept de nation est au centre de sa doctrine politique. Selon Roman Dmowski, la nation doit être perçue comme une entité organique. Si les minorités nationales et ethniques désintègrent la nation, les minorités deviennent son ennemi et doivent être traitées comme telles. Le raisonnement de ce type fournit une justification pour l'antisémitisme et pour certaines théories géopolitiques réactionnaires. De ce point de vue, les nations qui appartiennent au même archétype culturel représentent des alliées naturelles. Par conséquent, pour la Pologne ce sont les nations slaves qui représentent ses alliées naturelles.[270] Selon la doctrine de Roman Dmowski, la Pologne doit développer une coopération tactique avec la Russie et éviter un rapprochement avec l'Allemagne qui est l'ennemi principal de la Pologne. Les « cartes mentales » de Roman Dmowski seront reprises et actualisées par les leaders de la Ligue des Familles Polonaises (LPR).

Les résultats électoraux de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) témoignent d'une hausse constante de sa popularité, mais on peut supposer que cette montée en puissance de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) a ses limites, parce que ce parti anti-européen ne pourrait disposer que d'un réservoir de voix des eurosceptiques qui a été mis en évidence pendant le référendum sur le traité d'adhésion à l'Union Européenne (2003). 22,59 % des Polonais ont voté « non ». Ils constituent près de 4 millions d'électeurs.[271]

Aux élections législatives du 23 septembre 2001, la Ligue des Familles Polonaises (LPR) a obtenu 7,87 % des suffrages. Aux élections locales d'octobre et de novembre 2002, elle a

[270] KUBIAK Hieronim E., « La rhétorique anti-européenne des partis politiques polonais: Le cas de Samoobrona (Autodéfense) et de la Ligue des familles polonaises (LPR) », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 45.
[271] CZERNICKA Katarzyna, « La Ligue des familles polonaises : Montée en puissance d'un parti anti-européen », *Le courrier des pays de l'Est,* La documentation français, n° 1045, septembre-octobre 2004, p. 86.

recueilli 14,5 % des voix. En adoptant une stratégie électorale ouvertement anti-européenne, la Ligue des Familles Polonaises (LPR) a pris une part active aux élections européennes du 13 juin 2004 et elle a obtenu 15,62 % des voix. La Ligue des Familles Polonaises (LPR) a 10 députés européens au Parlement européen ce qui constitue une présence relativement significative.[272]

1.2. Le programme politique et économique

Le programme de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) a été publié le 22 juin 2001.[273] Selon Katarzyna Czernicka, ce programme s'est inspiré des thèses développées dans le rapport « Réflexion pour la Pologne » du club « Pensée pour la Pologne » (« *Myśl dla Polski* ») qui est un *think tank,* situé à Cracovie. Ce document décrit les problèmes économiques et sociaux de la Pologne contemporaine : l'état catastrophique des finances publiques, la hausse du chômage, l'augmentation du déficit commercial et de l'endettement, la crise morale et la généralisation du sentiment d'impunité au sein de la société. Selon cette recherche, la cause principale de tous ces problèmes actuels de la Pologne est l'intégration de la Pologne à l'Union européenne, poursuivie à la hâte et à tout prix par les élites politiques corrompues.[274]

Les principales composantes idéologiques du programme de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) sont la xénophobie, le corporatisme social, le fondamentalisme catholique, l'hostilité à l'Union européenne et à la construction européenne, le souverainisme, la dénonciation des élites politiques, l'exaltation du peuple, la défense de l'identité polonaise. D'après le contenu de son programme politique, ce parti peut être rangé non seulement parmi les partis d'extrême droite mais aussi parmi les partis national-populistes.

Katarzyna Czernicka estime que le national-populisme se caractérise par la présence d'un *leader* charismatique et démagogue qui s'adresse à un peuple conçu comme une entité distincte des élites « corrompues ». Les individus sont hiérarchisés en fonction de leurs origines. Les partis national-populistes essayent de se faire passer pour des partis qui ont rompu avec le « système » corrompu. Le populisme a aussi tendance à offrir des solutions simplistes aux problèmes politiques et sociaux complexes. Par exemple, pour sortir de la crise

[272] *Ibid.,* pp. 85-86.
[273] Le programme est disponible sur le site officiel de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) : http://www.lpr.pl/
[274] *Ibid.,* p. 88.

économique, la Pologne doit faire de l'agroalimentaire le levier de son économie. En même temps il est nécessaire d'éviter la privatisation des secteurs stratégiques tels que l'énergie, les chemins de fer, les autoroutes, les industries extractives et l'industrie d'armement.[275] Pendant sa première campagne électorale de 2001, le principal slogan de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) a été simple et accessible pour tous les « perdants de la transition » : « Souveraineté pour la Pologne. Travail, pain, logement pour les Polonais ». Selon la Ligue des Familles Polonaises (LPR), l'obstacle principal de la réalisation de ce programme de redressement est l'Union européenne.[276]

Comme tous les partis politiques à tendance nationaliste, la Ligue des Familles Polonaises (LPR) construit son idéologie et sa vision de la situation actuelle en Pologne autour des mythes, puisés dans l'imaginaire nationale. La Ligue des Familles Polonaises (LPR) a réussi à donner une nouvelle vie dans son discours aux mythes suivants :

- le mythe d'une « nouvelle occupation » ;
- le mythe de la terre natale ;
- le mythe du complot contre la Pologne et de la trahison de la Pologne.

Nous allons examiner le contenu et les significations nouvelles de ces trois mythes nationaux qui sont cruciaux pour le programme politique et économique de la Ligue des Familles Polonaises (LPR).

La Ligue des Familles Polonaises (LPR) a présenté l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne comme une « occupation » par les pays riches et comme un danger pour la nation polonaise. D'après le discours des leaders de ce parti, les réformes nécessaires à l'adoption de l'acquis communautaire sont contraires à la tradition polonaise. Aux yeux des dirigeants de la Ligue des Familles Polonaises (LPR), la période de l'intégration de la Pologne à l'Union européenne est comparable aux périodes les plus sombres de l'histoire de la Pologne, lorsque celle-ci était rayée de la carte et occupée par des Etats étrangers (les partitions successives de la Pologne en 1772, 1793, 1795 et la période d'occupation durant la Seconde Guerre mondiale). En développant le discours sur une « nouvelle occupation », les dirigeants de la

[275] *Ibid.*
[276] *Ibid.,* pp. 88-89.

Ligue des Familles Polonaises (LPR) se réfèrent aux personnages réels ou fictifs de l'histoire polonaise.[277]

En 2001, la Ligue des Familles Polonaises (LPR) a demandé une révision de l'accord d'association (entré en vigueur en février 1994) afin de rééquilibrer la balance commerciale. En important des produits communautaires, la Pologne aurait permis de créer un million d'emplois dans l'Europe des Quinze, alors que, dans le même temps, le taux de chômage a fortement augmenté en Pologne. Le programme de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) propose d'instaurer des barrières douanières pour les produits agroalimentaires subventionnés qui arrivent sur le marché polonais et concurrencent sérieusement l'agriculture locale.[278]

A la veille du référendum sur le traité d'adhésion, en décembre 2002, la Ligue des Familles Polonaises (LPR) a instauré le Comité polonais pour l'indépendance, chargée de préparer la campagne référendaire anti-européenne. Il regroupait une centaine de personnes issues des milieux différents : députés, sénateurs, politiciens locaux, universitaires, journalistes. Pendant cette campagne Bruxelles était comparé à Moscou d'avant 1989, et l'Union européenne était présentée comme la forteresse de l'athéisme, de la pornographie, de la démoralisation et... de la vache folle.[279] Ainsi la Ligue des Familles Polonaises (LPR) s'oppose-t-elle à l'intégration de la Pologne à l'Union européenne non seulement pour des raisons économiques mais aussi au nom des principes moraux.

Le mythe de la terre natale nourricière et la théorie du complot complètent le mythe d'une « nouvelle occupation ». Le mythe de la terre natale est central pour la plupart des mythes nationaux. Dans le passé, les Polonais ont été souvent obligés de défendre leur terre natale contre les envahisseurs étrangers. L'image de la défense de la terre polonaise contre les étrangers est ancrée dans la mémoire collective du peuple polonais. Le discours de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) présente l'interdiction de la vente de la terre polonaise aux étrangers en tant que la défense de la terre polonaise contre les étrangers dans les circonstances actuelles.

Une association « Avant-Poste » *(Placowka)*, créée dans la voïvodie de Podlasie par le député Piotr Krutul, s'est fixés l'objectif de recenser des achats de terrains par des étrangers dans chaque village polonais afin de rendre publiques ces informations. Le nom de cette

[277] *Ibid.,* p. 86.
[278] *Ibid.,* p. 89.
[279] *Ibid.,* p. 91.

association reprend le titre de l'ouvrage de Boleslaw Prus de 1885. Le héros de ce roman, Slimak, est un paysan qui refuse de vendre son lopin de terre aux colons allemands. Il n'agit pas par intérêt personnel, car l'argent tiré de la vente de sa propriété lui permettrait d'acheter une meilleure exploitation.[280]

Michal Drzymala est un personnage historique, souvent cité dans le discours de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) sur la terre natale. En 1904, Michal Drzymala avait hérité d'un terrain près de Wolsztyn, mais à cause des mesures mises en place dans le cadre de la politique de germanisation des terres polonaises après la troisième partition du pays, il ne pouvait pas, en tant que Polonais, construire de maison et s'était installé dans une caravane. Grâce à cet acte, il est devenu un héros de la lutte des Polonais à l'époque des partitions.[281]

La Ligue des Familles Polonaises (LPR) a demandé l'organisation d'un référendum sur l'octroi aux étrangers du droit d'acheter des terres. Le Comité de défense de la terre polonaise a été créé par une trentaine de professeurs d'université dans le but de rassembler 500 000 signatures en faveur de la tenue de ce référendum. Mais cette proposition de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) a été rejetée par la Diète polonaise (*Sejm*).[282] En fait, le risque que ce référendum instaurerait l'interdiction de l'achat des terres polonaises par les étrangers a été considérable. Dans ce cas, l'entrée de la Pologne à l'Union européenne n'aurait pas été possible, parce que le droit des étrangers d'acquérir des terres agricoles a été une des exigences principales de l'Union européenne.

La théorie du complot est un autre élément important de la vision du monde, diffusée par la Ligue des Familles Polonaises (LPR). Le complot contre la Pologne a été tramé pendant les négociations de la « Table ronde » en 1989 entre le pouvoir communiste et le mouvement Solidarité (*Solidarność*). Selon la Ligue des Familles Polonaises (LPR), une fois de plus dans son histoire, la Pologne aurait été trahie, comme à l'époque des partitions successives de la Pologne en 1772, 1793, 1795 ou du pacte entre l'Allemagne et l'URSS en 1939. L'entrée de la Pologne à l'Union européenne a été très souvent présentée par les leaders de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) comme un cinquième partage de la Pologne, et la signature du traité d'adhésion a été comparée à celle du pacte Molotov-Ribbentrop de 1939.[283]

---

[280] *Ibid.,* p. 87.
[281] *Ibid.*
[282] *Ibid.,* p. 91.
[283] *Ibid.,* p. 87.

Ainsi la Ligue des Familles Polonaises (LPR) sélectionne-t-elle des événements qui sont ancrés dans la mémoire collective des Polonais et sont faciles à interpréter.[284] Ces événements évoquent de fortes émotions chez la majorité des Polonais. La manipulation des émotions, fondée sur l'usage de symboles puisés dans l'imaginaire national a été toujours un des procédés favoris de la stratégie électorale de ce parti national-populiste.

A côté des élites politiques polonaises corrompues, l'Allemagne tient le rôle d'ennemi dans la théorie du complot, développée par la Ligue des Familles Polonaises (LPR). La construction européenne aurait été inventée par les Allemands pour satisfaire leurs propres intérêts nationaux. La marche de la Pologne vers l'Union européenne serait organisée par l'Allemagne qui, depuis des siècles, représente, avec la Russie, un danger mortel pour la Pologne et la nation polonaise. La Ligue des Familles Polonaises (LPR) s'est également indignée des revendications des organisations d'expulsés allemands d'après-guerre. Selon Zygmunt Wrzodak, la satisfaction de leurs revendications ne prend pas en compte l'intérêt national de la Pologne et diminue le rôle de l'Allemagne dans l'agression contre la Pologne pendant les débuts de la Seconde Guerre mondiale.[285]

D'après Roman Giertych, le monde est gouverné par un gouvernement maçonnique secret. Ce gouvernement maçonnique exerce son pouvoir par l'intermédiaire de la Banque mondiale, l'Association des jeunes chrétiens (*Young Men's Christian Association,* YMCA) et les fondations financées par le capital de George Soros dans l'intérêt de ces francs-maçons.[286]

La Ligue des Familles Polonaises (LPR) a présenté sa vision de la politique étrangère de la Pologne lors du débat parlementaire au début de 2003. Selon cette vision, au lieu de suivre les diktats des pays étrangers, qui veulent tirer profit de l'entrée de la Pologne à l'Union européenne, la Pologne devrait développer la coopération au sein du Groupe de Visegrad, de l'Initiative centre-européenne et de l'Accord de libre-échange centre-européen (ALECE). La coopération régionale avec les autres pays d'Europe centrale et orientale devrait permettre à la Pologne de protéger son indépendance vis-à-vis de ses ennemis historiques, l'Allemagne et la Russie. En même temps la Ligue des Familles Polonaises (LPR) propose de développer un partenariat plus fort et plus structuré avec les Etats-Unis, mais ce partenariat, ou « la relation

[284] *Ibid.,* p. 88.
[285] *Ibid.,* p. 89.
[286] KUBIAK Hieronim E., « La rhétorique anti-européenne des partis politiques polonais: Le cas de Samoobrona (Autodéfense) et de la Ligue des familles polonaises (LPR) », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 46.

spéciale » avec les Etats-Unis, ne signifie pas la dépendance non plus. Il est à noter que la Ligue des Familles Polonaises (LPR) s'est opposée à la guerre en Irak.[287]

1.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti

Hieronim E. Kubiak estime que la Ligue des Familles Polonaises (LPR) est constituée par trois cercles différents d'activistes politiques. Le premier cercle a été composé de partisans de Jan Lopuszański et de l'Entente polonaise (*Porozumienie Polskie,* PP).

Le deuxième cercle a été regroupé autour de leaders de plusieurs petits partis politiques et groupuscules de droite, qui ne pouvaient pas espérer entrer à la Diète polonaise (*Sejm*) en continuant d'agir de façon autonome. Parmi les leaders de ces formations partisanes figuraient : Antoni Maciarewicz, Zygmunt Wrzodak, Jan Olszewski et Roman Giertych.

La troisième force qui avait donné l'impulsion décisive à la création de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) a été la radio *Radio Maryja*, dirigé par le père Tadeusz Rydzyk. Elle s'appelle *Radio Maryja* parce que, malgré la prédominance des sujets politiques, le culte marial est au cœur de ses émissions. Cette radio qui en conflit avec la hiérarchie de l'Eglise catholique diffuse des opinions catholiques fondamentalistes, anti-européennes, xénophobes et antisémites. La radio *Radio Maryja* est soutenue surtout par l'infrastructure des paroisses locales. [288]

La Ligue des Familles Polonaises (LPR) se caractérise par une direction plurielle et une structure interne du parti complexe. Formellement, le parti est dirigé par Marek Kotlinowski, mais il n'est pas le seul leader de la Ligue des Familles Polonaises (LPR). Elle est composée de plus de vingt forces différentes : partis politiques, associations de jeunesse, mouvements sociaux, clubs, etc. Toutes ces entités sont profondément anticommunistes, nationalistes, xénophobes, conservatrices et anti-européennes. Les tensions internes entre les leaders des différentes composantes de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) sont très fréquentes. Par exemple, à la fin du mois d'octobre 2002, Antoni Maciarewicz a critiqué la qualité de la direction du parti, assurée par Kotlinowski, Giertych et Wrzodak. Il a quitté le groupe

[287] CZERNICKA Katarzyna, « La Ligue des familles polonaises : Montée en puissance d'un parti anti-européen », *Le courrier des pays de l'Est,* La documentation français, n° 1045, septembre-octobre 2004, p. 89.
[288] KUBIAK Hieronim E., « La rhétorique anti-européenne des partis politiques polonais: Le cas de Samoobrona (Autodéfense) et de la Ligue des familles polonaises (LPR) », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, pp. 45-46.

parlementaire de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) et a organisé, avec cinq autres députés de la Ligue des Familles Polonaises (LPR), son propre Cercle national catholique.[289]

La Ligue des Familles Polonaises (LPR) est une formation très hétérogène si on compare le niveau d'éducation et l'expérience politique de ses membres. D'une part, ce parti compte dans ses rangs des politiciens très expérimentés qui ont fait des études supérieures à l'étranger (par exemple, Maciej Giertych qui a étudié à l'université d'Oxford). D'autre part, une grande majorité de ses militants sont des personnes plutôt âgées qui n'ont reçu qu'une éducation élémentaire. Cette composante de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) est très similaire aux membres de l'Autodéfense (SO) d'Andrzej Lepper.[290]

Les hommes politiques expérimentés constituent une minorité au sein de la Ligue des Familles Polonaises (LPR). Parmi ses 38 députés, élus aux élections législatives du 23 septembre 2001, seuls 13 ont disposé d'une véritable expérience parlementaire. Les autres siégeaient pour la première fois à la Diète polonaise (*Sejm*). Cela explique, en partie, la relative faiblesse du groupe parlementaire de la Ligue des Familles Polonaises (LPR), divisée par les dissensions internes.[291]

Néanmoins, les dirigeants de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) tentent de faire une ressource positive de leur manque d'expérience politique. Katarzyna Czernicka souligne que la Ligue des Familles Polonaises (LPR) a réussi à entretenir l'image d'un nouveau venu en politique grâce à sa relative jeunesse et sa non-participation au gouvernement. La dénonciation des élites politiques corrompues est devenue un thème récurrent du discours de la Ligue des Familles Polonaises (LPR). Les élites de la gauche sont corrompues parce qu'elles sont issues du régime communiste. Les élites de la droite sont corrompues, parce qu'elles ont participé à la « Table ronde » qui est le symbole de la trahison de la Pologne par les politiciens. Ainsi les élites partisanes traditionnelles sont également corrompues aux yeux de la Ligue des Familles Polonaises (LPR). En dévoilant la nature corrompue de ses adversaires politiques, ce parti s'efforce de se distinguer du reste de la classe politique et souligner sa différence.[292]

La Ligue des Familles Polonaises (LPR) s'efforce de capter les sentiments des « perdants de la transition » qui ne se sentent pas représentées par les partis politiques occupant la scène

[289] *Ibid.,*
[290] *Ibid.,* p. 46.
[291] CZERNICKA Katarzyna, « La Ligue des familles polonaises : Montée en puissance d'un parti anti-européen », *Le courrier des pays de l'Est,* La documentation français, n° 1045, septembre-octobre 2004, pp. 85-86.
[292] *Ibid.,* p. 90.

politique depuis plus d'une décennie. Selon Katarzyna Czernicka, les électeurs de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) expriment leur mécontentement à l'égard de la situation socioéconomique et des élites politiques en place à travers un « vote protestataire ». [293]

Les électeurs de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) sont d'habitude vus comme les auditeurs de la radio *Radio Maryja*. Cette radio compte entre 3 et 4 millions d'auditeurs.[294] Cela correspond à un réservoir de votes anti-européens en Pologne, mis en évidence par le référendum sur l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne.

Hieronim E. Kubiak estime que la majorité des électeurs de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) ont été des adeptes de l'Action électorale Solidarité (AWS) entre 1997 et 2001. Ils ont été déçus par les résultats de la politique du gouvernement de l'Action électorale Solidarité (AWS) et ils se sont tournés vers la Ligue des Familles Polonaises (LPR) en espérant qu'elle répondrait à leurs aspirations de longue date. [295]

Selon leur profil socioprofessionnel, les électeurs de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) ressemblent aux membres de ce parti. La grande majorité des électeurs de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) ont une formation élémentaire. Ils sont plus âgés que la moyenne de l'électorat et ils ont un revenu bas. Ils habitent dans de petites villes et villages situés surtout dans le sud-est de la Pologne. Ils se considèrent en tant que « perdants de la transition ». [296]

Du point de vue territorial, la Ligue des Familles Polonaises (LPR) a obtenu le score le plus significatif (14,17 %) dans la voïvodie des Carpates, souvent appelée « Mur de l'est », dans la voïvodie de Podlasie (11,79 %) et dans la voïvodie de Petite Pologne (11,09 %). Il à noter que la Ligue des Familles Polonaises (LPR) obtient le moins de voix là où l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) est particulièrement puissante.[297]

Tout comme l'Autodéfense (SO), la Ligue des Familles Polonaises (LPR) est une formation partisane qui est capable de rassembler des milliers des mécontents lors des manifestations protestataires. En mai 2002, la Ligue des Familles Polonaises (LPR) a organisé des marches

---

[293] *Ibid.*
[294] *Ibid.*
[295] KUBIAK Hieronim E., « La rhétorique anti-européenne des partis politiques polonais: Le cas de Samoobrona (Autodéfense) et de la Ligue des familles polonaises (LPR) », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, pp. 46-47.
[296] *Ibid.,* p. 47.
[297] *Ibid.*

contre la pauvreté et le chômage dans les grandes et moyennes villes de la Pologne dans le cadre de sa campagne contre l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne.[298]

2. L'Autodéfense (Samoobrona, SO)

2.1. La formation du parti et son histoire électorale

Le parti l'Union « Autodéfense » de la République (*Przymierze « Samoobrona » Rzeczypospolitej,* ou *Samoobrona* en raccourci) a été composé à la base des membres du syndicat des agriculteurs « Autodéfense » et du syndicat des métallurgistes. Quelques anciens membres du parti des Verts ont également adhéré à ce nouveau parti. L'Union « Autodéfense » a été enregistré officiellement en tant que parti politique, le 12 juin 1992.[299] Le syndicat des agriculteurs « Autodéfense » et son leader Andrzej Lepper occupaient une place centrale au sein du parti l'Union « Autodéfense ».

Le parti Union « Autodéfense » fait partie du Mouvement Social Autodéfense qui est composé de trois organisations : le parti Union « Autodéfense », le syndicat des agriculteurs « Autodéfense » et le Comité de l'Autodéfense du Peuple. Le syndicat, le parti politique et le mouvement social ont toujours été réunis par la figure du leader charismatique Andrzej Lepper. Initialement, le but du Mouvement Social Autodéfense a été de défendre les intérêts des agriculteurs, menacés par l'exécution de leurs dettes. Il a utilisé les différentes formes d'actions protestataires (manifestations, blocages des autoroutes, discussions avec le gouvernement). Dans plusieurs cas le Mouvement Social Autodéfense a pu atteindre le but fixé. Ce succès l'a inspiré d'avancer d'autres exigences formulées plus largement : la possibilité de bénéficier des crédits à bas taux d'intérêts pour les agriculteurs, l'aide pour les plus pauvres, surtout pour les chômeurs et les retraités.[300]

A la croisée de 1992 et 1993, les actions protestataires ont cédé place à une campagne électorale plus traditionnelle. Désormais, l'ambition d'Andrzej Lepper était d'entrer à la Diète

---

[298] CZERNICKA Katarzyna, « La Ligue des familles polonaises : Montée en puissance d'un parti anti-européen », *Le courrier des pays de l'Est,* La documentation français, n° 1045, septembre-octobre 2004, p. 91.
[299] PISKORSKI Mateusz, « Samoobrona Rzeczypospolitej Polskiej » (L'Autodéfense de la République de Pologne), *in* KOWALCZYK Krzysztof et SIELSKI Jerzy (éd.), *Polskie partie i ugrupowania parlamentarne* (Les partis polonais et les groupements parlementaires), Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2004, p. 198.
[300] GŁADKIEWICZ Westyna, « Samoobrona Rzeczypospolitej Polskiej » (L'Autodéfense de la République de Pologne), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 147.

polonaise (*Sejm*) et d'y devenir une force politique réelle.[301] Depuis les élections législatives de 1993, l'Union « Autodéfense » a participé à toutes les élections en Pologne, mais le parti n'est pas arrivé à entrer à la Diète polonaise (*Sejm*) qu'en 2001. Cela peut s'expliquer par la vague d'une « euroeuphorie » forte en Pologne qui s'est maintenue au cours des années 1990.

Pendant la campagne électorale de 1993, les slogans principaux de l'Union « Autodéfense » étaient la liquidation du chômage, le freinage du processus de la liquidation des entreprises, des mines, des fermes d'Etat (*Państwowe Gospodarstwo Rolne,* PGR), des garderies, des crèches et des postes de médecine.[302] Mais aux élections législatives de 1993, l'Union « Autodéfense » n'a obtenu que 2,78 % des votes, ce qui était insuffisant pour entrer à la Diète polonaise (*Sejm*). En 1995, Andrzej Lepper s'est présenté aux élections présidentielles, et il a obtenu seulement 1,32 % des voix. Aux élections législatives de 1997, le parti a obtenu 0,08 %. Aux élections présidentielles de 2000, Andrzej Lepper a obtenu 3,05 %.

Les défaites électorales ont incité l'Union « Autodéfense » à revenir à la stratégie des actions protestataires afin d'élargir les rangs de ses sympathisants. En 2000, ce parti s'est mis à la tête de paysans en colère et a organisé une campagne de blocage des routes importantes pour attirer l'attention des médias. En même temps l'Union « Autodéfense » a intensifié ses contacts avec les pouvoirs au moyen de lettres, d'appels et de rencontres.[303] Les deux types de la tactique ont augmenté la visibilité médiatique de l'Union « Autodéfense ». L'ampleur et la diversité de ses actions protestataires permettent de ranger ce parti parmi « les partis du spectacle » (« happening » ou « performance party »), selon l'expression d'Attila Agh.[304]

En janvier 2000, le parti a adopté un nouveau statut qui élargissait les pouvoirs du président du parti. Le nouveau nom du parti est désormais l'Autodéfense de la République polonaise (*Samoobrona Rzeczypospolitej Polskiej, Samoobrona RP*), ou l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) en raccourci.[305]

---

[301] *Ibid.,* pp. 147-148.
[302] *Ibid.,* p. 148.
[303] *Ibid.*
[304] AGH Atilla, « The End of the Beginning: The Partial Consolidation of East Central European Parties and Party Systems », *in* PENNINGS Paul et LANE Jan-Erik (dirs), *Comparing Party System Change*, London and New York, Routledge, 1998, pp. 210.
[305] GŁADKIEWICZ Westyna, « Samoobrona Rzeczypospolitej Polskiej » (L'Autodéfense de la République de Pologne), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 154.

Le slogan de la campagne pour les élections législatives de 2001 a été le suivant : « Ils ont été là. Ils doivent partir. ». Le programme électoral contenait un grand nombre de mesures contre le chômage : la mise en place de travaux interventionnistes et publics, l'instauration des préretraites dans les régions où il y a le plus grand taux de chômage, la prolongation des allocations de chômage pour une durée indéterminée et l'opposition à l'entrée de la Pologne à l'UE sous les conditions proposées. Les élections législatives de 2001 ont été un succès considérable de l'Autodéfense (SO). Avec 10,2 % des voix, elle a obtenu 53 sièges et elle est devenue la troisième force politique à la Diète polonaise (*Sejm*).[306]

Ainsi l'Autodéfense (SO) a-t-elle obtenu la possibilité d'influencer le travail législatif à la Diète polonaise (*Sejm*), mais elle n'a pas renoncé à ses actions protestataires traditionnelles : les protestations écrites, les appels, les lettres à l'attention des autorités publiques, le blocus d'un marché avec la participation d'Andrzej Lepper (automne 2001), la destruction des céréales importées (juin 2001), l'occupation de la tribune au *Sejm* par les députés de l'Autodéfense (SO) (le 24 janvier 2002), l'occupation du ministère de l'agriculture avec la participation d'Andrzej Lepper (le 15 mai 2002), l'occupation de l'entrée au *Sejm* (le 26 avril 2003), les blocus d'autoroutes (février 2003).[307]

Aux élections locales de 2002, l'Autodéfense (SO) est arrivée en troisième position après la coalition SLD-UP et le Parti Populaire Polonais (PSL). La coalition SLD-UP a invité l'Autodéfense (SO) à former des gouvernements locaux de coalition dans certaines voïvodies, mais la coalition de la gauche avec l'Autodéfense (SO) au niveau local n'a duré que jusqu'au début du 2003 dans la majorité des voïvodies à causes de profondes dissensions.[308] Il est à noter qu'au sein de la Diète polonaise (*Sejm*), l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) s'est alliée à l'Autodéfense (SO) dans un nombre de votes importants.

Aux élections européennes de juin 2004, l'Autodéfense (SO) a reçu 10 % des votes, ce qui lui a donné 6 sièges au Parlement européen. D'après le sondage du journal « *Rzeczpospolita* », effectué en mars 2004, 24 % des sondés ont soutenu l'Autodéfense (SO) ce qui représentait la deuxième place après la Plate-forme civique (PO). En avril 2004, le soutien de l'Autodéfense

[306] *Ibid.,* p. 152.
[307] *Ibid.,* pp. 152-153.
[308] *Ibid.,* p. 153.

(SO) a atteint 29 % et ce parti a occupé ainsi la première place, selon le sondage du journal « *Rzeczpospolita* ».[309]

Aux élections présidentielles de 2005, Andrzej Lepper est arrivé en troisième place avec 15 % des voix. Aux élections législatives, l'Autodéfense (SO) a obtenu 56 des 460 mandats à la Diète polonaise (*Sejm*) et 3 des 100 mandats au Sénat. Le parti Droit et Justice (PiS) lui a proposé d'entrer en coalition en tant que second parti de la coalition et lui a donné des postes au gouvernement. Andrzej Lepper est devenu vice-Premier ministre, chargé de l'Agriculture. Le parti a reçu en outre le portefeuille du ministre du travail et des affaires sociales.

Le 10 juillet 2006, Lech Kaczyński, le président, a nommé son frère Jaroslaw Kaczyński premier ministre. Le 21 septembre 2006, il a rompu l'alliance électorale et a limogé Andrzej Lepper en raison de divergences sur le budget et les troupes présentes en Afghanistan. Au cours des élections législatives anticipées de 2007, l'Autodéfense (SO) n'a obtenu aucun mandat à la Diète polonaise (*Sejm*) ce qui témoigne d'une baisse remarquable de sa popularité.

2.2. Le programme politique et économique

Le programme politique de l'Union « Autodéfense » a été formulé pour la première fois dans les documents, produits à la veille des élections législatives de 1993 : « Les fondements idéologiques du programme », « Le programme économique et social » et « Programme du freinage de la dégradation de l'économie et de l'Etat ».[310]

Mateusz Piskorski remarque que la cristallisation du programme politique et des structures organisationnelles de l'Autodéfense (SO) s'est déroulée relativement tard, seulement après l'entrée à la Diète polonaise (*Sejm*) à la suite des élections législatives de 2001.[311]

Depuis son entrée la Diète polonaise (*Sejm*) à la suite des élections législatives de 2001, l'Autodéfense (SO) a eu la possibilité de populariser et réaliser son programme par la voie parlementaire. En fait, les députés, élus sur la liste de l'Autodéfense (SO), ont proposé environ 20 projets de loi, par exemple, le projet de loi sur le minimum vital, sur le système de

---

[309] *Ibid.,* p. 154.
[310] *Ibid.,* p. 148.
[311] PISKORSKI Mateusz, « Samoobrona Rzeczypospolitej Polskiej » (L'Autodéfense de la République de Pologne), *in* KOWALCZYK Krzysztof et SIELSKI Jerzy (éd.), *Polskie partie i ugrupowania parlamentarne* (Les partis polonais et les groupements parlementaires), Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2004, p. 197.

la protection sociale, sur la Banques Nationale de Pologne (BNP), sur la limitation des activités salariées dans les institutions de l'Union européenne, sur le mandat du député et du sénateur, sur les aides publiques. Mais les conflits intérieurs au sein de ce parti et le style de direction autoritaire de son leader Andrzej Lepper ont diminué ses chances de jouer un rôle important à la Diète polonaise (*Sejm*).[312]

L'Autodéfense (SO) se définit en tant que formation paysanne, nationale, écologiste et sociale qui représente les intérêts de tous les secteurs de l'économie. Son but principal est d'améliorer la qualité de vie des Polonais en ville et à la campagne, d'assurer les conditions de leur épanouissement et de préserver la sécurité et l'indépendance de la patrie.[313]

Dans le domaine économique, l'Autodéfense (SO) essaie d'obtenir l'annulation partielle ou même complète de la dette extérieure de la Pologne, la révision de la politique douanière. Selon l'Autodéfense (SO), les entreprises d'une importance stratégique (les chemins de fer, l'énergie, les télécommunications, l'industrie d'armement, l'industrie extractive) doivent rester en dehors des programmes de privatisation. L'Autodéfense (SO) demande « l'arrêt de la destruction intentionnelle et doctrinale de l'industrie d'Etat », « la restauration des monopoles d'Etat » ainsi que l'égalisation de tous les secteurs de l'économie, le désendettement de toute l'économie nationale et la liquidation absolue des dettes artificielles (c'est-à-dire les dettes provoquées par les taux d'intérêt usuriers) des citoyens et des personnes morales. L'Etat doit accorder des préférences pour les branches d'industrie qui sauvegardent l'environnement et qui garantissent « l'avancement civilisationnel » de la Pologne.[314]

La question de la privatisation est extrêmement sensible en Pologne. La méfiance à l'égard des partis politiques et politiciens est provoquée en grande partie par la croyance que la privatisation se ferait au bénéfice des profiteurs, des fonctionnaires et des élites politiques en général.[315]

L'agriculture occupe une place importante dans le programme de l'Autodéfense (SO). Le désendettement des exploitations agricoles est la condition indispensable du développement

---

[312] GŁADKIEWICZ Westyna, « Samoobrona Rzeczypospolitej Polskiej » (L'Autodéfense de la République de Pologne), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 152.
[313] *Ibid.,* pp. 149-150.
[314] *Ibid.,* p. 150.
[315] KOLARSKA-BOBIŃSKA Lena, « L'intégration européenne comme aboutissement de la transformation », *in* RUPNIK Jacques (dir.), *Les Européens face à l'élargissement. Perceptions, acteurs, enjeux,* Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2004, p. 163.

de l'agriculture. L'Autodéfense (SO) a pu parvenir au désendettement de 200 000 exploitations agricoles en 1993-1997. Selon l'Autodéfense (SO), l'agriculture doit se baser sur les exploitations familiales. Seulement les citoyens polonais doivent avoir le droit de propriété foncière. Le programme de l'Autodéfense (SO) prévoit un grand nombre de mesures en faveur des agriculteurs polonais : l'octroi des crédits à bas taux d'intérêt, l'instauration des prix rentables des produits agricoles, l'achat interventionniste des produits agricoles par l'Etat, la protection de l'agriculture nationale par le système des restitutions à exportation et des aides financières.[316]

L'Autodéfense (SO) prône une agriculture d'État, l'augmentation des programmes sociaux gouvernementaux, la fin du paiement de la dette extérieure, l'introduction d'une taxe sur les supermarchés occidentaux et l'utilisation immédiate des réserves monétaires. Il est hostile envers les investissements étrangers.

L'Autodéfense (SO) a proposé de créer auprès des ministères de l'éducation, de la culture et de la santé des conseils qui seront chargés de surveiller l'éducation, la culture et la santé à la campagne. Le gouvernement est obligé d'élaborer le plan du développement des infrastructures à la campagne. Afin de freiner le chômage à la campagne, le gouvernement devrait mettre en place le système des travaux interventionnistes. Il faut assurer l'accès préférentiel des agriculteurs aux emplois, offerts par les entreprises privatisées de l'industrie agro-alimentaire, les entreprises qui produisent l'équipement agricole ou des engrais artificiels.[317]

Selon l'Autodéfense (SO), les changements dans le système des allocations sociales et dans le fonctionnement des services de la santé et de l'éducation sont nécessaires. Les allocations de retraite doivent être comptées et versées d'une façon différenciée. Les allocations de chômage doivent être fixées au niveau du minimum vital. L'éducation et les services de la santé doivent être complètement gratuits.[318]

L'Autodéfense (SO) a adopté une attitude négative à l'égard de l'Union européenne, parce que la Pologne n'est pas traitée par l'Union européenne et les pays occidentaux en tant que

---

[316] GŁADKIEWICZ Westyna, « Samoobrona Rzeczypospolitej Polskiej » (L'Autodéfense de la République de Pologne), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, pp. 150-151.
[317] *Ibid.,* p. 151.
[318] *Ibid.*

partenaire égal mais seulement comme un « débouché pour ses produits ».[319] A la différence de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) et des autres formations national-catholiques, Andrzej Lepper préfère décrire l'attitude de son parti à l'égard de l'Union européenne comme « euro-réaliste ».[320] Pendant le débat sur l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne à la Diète polonaise (*Sejm*), en janvier et avril 2002, Andrzej Lepper a déclaré qu'« au contraire des accusations répandues, Autodéfense n'est pas un parti anti-européen. Si la Pologne est capable de négocier des conditions égales d'adhésion à l'Union européenne (…), devenir membre de l'Union le plus tôt possible est une bonne idée à tout point de vue. »[321] Ainsi l'Autodéfense (SO) a-t-elle essayé de démontrer qu'elle n'était pas contre l'adhésion à l'Union européenne en tant que telle, mais elle s'y est opposée au nom du principe d'égalité entre l'Union européenne et la Pologne.

En critiquant la position du gouvernement au cours des négociations d'adhésion, l'Autodéfense (SO) a défendu « l'Etat, la souveraineté nationale et économique ». Selon l'Autodéfense (SO), les corporations transnationales représentent le principal danger pour l'Etat polonais, parce qu'elles veulent détruire plusieurs branches de l'industrie et de l'agriculture polonaises. La Pologne est considérée par ces corporations seulement en tant que « réservoir de forces de travail bon marché » et en tant que « débouché pour leurs produits ». L'Union européenne n'est qu'un agent des intérêts des corporations transnationales.[322]

C'est pourquoi les négociations d'adhésion auraient dû être menées avec une prudence extrême, et l'intégration à l'Union européenne aurait dû se réaliser sous les conditions les plus avantageuses pour la Pologne. Pendant la campagne relative au référendum sur l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne, l'Autodéfense (SO) s'est opposée d'une manière décisive contre l'entrée de la Pologne à l'Union européenne à cause des conditions d'adhésion inacceptables.

Dans le domaine de la politique étrangère, l'Autodéfense (SO) se prononce pour la coopération avec les Etats « proches géographiquement et historiquement » dans toutes les

---

[319] KUBIAK Hieronim E., « La rhétorique anti-européenne des partis politiques polonais: Le cas de Samoobrona (Autodéfense) et de la Ligue des familles polonaises (LPR) », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 49.
[320] NALEWAJKO Ewa, « Le débat polonais sur l'intégration: Les partis politiques anti-européens et leurs dirigeants », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 64.
[321] *Ibid.,* pp. 67-68.
[322] KUBIAK Hieronim E., « La rhétorique anti-européenne des partis politiques polonais: Le cas de Samoobrona (Autodéfense) et de la Ligue des familles polonaises (LPR) », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, pp. 50-51.

sphères, mais seulement en tant que partenaires égaux. Selon l'Autodéfense (SO), il faut intensifier la coopération dans le cadre du groupe de Visegrad, de l'Initiative Centre-Européenne et du Conseil des Etats de la mer Baltique. L'Autodéfense (SO) s'est opposée à l'intervention américaine en Irak et surtout à la participation de la Pologne à cette opération militaire.[323]

2.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti

Il est difficile de mettre en évidence le nombre exact des membres de l'Autodéfense (SO). Selon Andrzej Lepper, son parti a compté environ 500 000 personnes en 2003. Certains représentants de l'Autodéfense (SO) estiment que les effectifs du parti ont atteint environ 100 000 personnes. Cependant, les structures organisationnelles de l'Autodéfense (SO) restent relativement peu développées.[324]

L'Autodéfense (SO) se distingue par un comportement politique anticonventionnel et perturbateur qui a souvent entraîné la condamnation et l'emprisonnement de ses militants, y compris son leader Andrzej Lepper. Plusieurs procès sont toujours en cours. Le leader du parti se caractérise par un style autoritaire de direction. Sa réponse habituelle à la critique est le renvoi du parti, de la fraction parlementaire ou le démantèlement des structures du parti dans la région en question.[325]

Hieronim E. Kubiak remarque que les membres de l'Autodéfense (SO) se recrutent en grande partie parmi les paysans et les hommes d'affaires endettés.[326] L'électorat de l'Autodéfense (SO) habite à la campagne et dans les petites villes ou les banlieues pauvres, fortement touchées par le chômage. Son électorat est composé essentiellement de chômeurs, d'ouvriers non qualifiés, de salariés du commerce de détail ou d'autres services, d'anciens agriculteurs d'Etat (*Państwowe Gospodarstwo Rolne,* PGR) qui partagent le sentiment de la nostalgie de

---

[323] GŁADKIEWICZ Westyna, « Samoobrona Rzeczypospolitej Polskiej » (L'Autodéfense de la République de Pologne), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 151.

[324] PISKORSKI Mateusz, « Samoobrona Rzeczypospolitej Polskiej » (L'Autodéfense de la République de Pologne), *in* KOWALCZYK Krzysztof et SIELSKI Jerzy (éd.), *Polskie partie i ugrupowania parlamentarne* (Les partis polonais et les groupements parlementaires), Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2004, p. 216.

[325] GŁADKIEWICZ Westyna, « Samoobrona Rzeczypospolitej Polskiej » (L'Autodéfense de la République de Pologne), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, pp. 153-154.

[326] KUBIAK Hieronim E., « La rhétorique anti-européenne des partis politiques polonais: Le cas de Samoobrona (Autodéfense) et de la Ligue des familles polonaises (LPR) », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 49.

la période communiste et de la tutelle de l'Etat et qui n'envisagent pas de perspective prometteuse pour eux après l'entrée de la Pologne à l'Union européenne.[327]

L'analyse des catégories socioprofessionnelles auxquelles appartiennent les électeurs de l'Autodéfense (SO) permet de ranger ce parti parmi *les partis d'intérêt* qui représentent les intérêts des groupes sociaux à la différence des partis nationaux qui représentent l'intérêt national.[328]

Selon Hieronim E. Kubiak, l'électorat de l'Autodéfense (SO) avait voté pendant les élections précédentes partiellement pour le Parti paysan polonais (PSL), le Mouvement de reconstruction de la République Pologne (ROP), l'Action électorale Solidarité (AWS) ou l'Alliance de la gauche démocratique (SLD), mais il a été déçu par ces partis. Dans les zones rurales l'Autodéfense (SO) a concurrencé surtout le Parti Populaire Polonais (PSL). Dans les villes elle a réussi à attirer des électeurs qui avaient abandonné le Mouvement de reconstruction de la République Pologne (ROP), l'Action électorale Solidarité (AWS) ou l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD).[329]

Une des conclusions fondamentales qu'on peut tirer du chapitre 1 est que le système de partis politiques polonais est différent des systèmes partisans des anciens pays membres de l'Union européenne en raison d'un décalage temporel, causé par l'existence d'un régime de « démocratie populaire » en Pologne. La Pologne, comme les autres pays d'Europe centrale et orientale, devait passer d'un système au parti unique au système multipartite au cours de sa transition à la démocratie libérale.

Pendant la période communiste en Pologne, l'ensemble de la population a été encadré par le Parti ouvrier unifié polonais (*Polska Zjednoczona Partia Robotnicza,* PZPR), accompagné par le parti satellite - le Parti populaire uni (*Zjednoczone Stronnictwo Ludowe,* ZSL). Ce dernier a été censé représenter les paysans polonais, mais il a été complètement subordonné au Parti ouvrier unifié polonais (PZPR). La formation d'un système multipartite en Pologne s'est déroulée de façon retardée en comparaison de l'Europe occidentale et elle a constitué une étape indispensable de la transition à la démocratie libérale. Comme les autres pays d'Europe

[327] *Ibid.,* p. 51.
[328] AGH Atilla, « The End of the Beginning: The Partial Consolidation of East Central European Parties and Party Systems », *in* PENNINGS Paul et LANE Jan-Erik (dirs), *Comparing Party System Change*, London and New York, Routledge, 1998, pp. 210-211.
[329] KUBIAK Hieronim E., « La rhétorique anti-européenne des partis politiques polonais: Le cas de Samoobrona (Autodéfense) et de la Ligue des familles polonaises (LPR) », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 51.

centrale et orientale, avant d'arriver à un système multipartite, la Pologne devait passer par trois étapes transitoires : l'établissement d'un front anti-communiste, l'implosion et la consolidation.

Néanmoins, la Pologne se distingue des autres pays d'Europe centrale et orientale par la durée et l'intensité des étapes de la formation d'un système multipartite. Premièrement, la phase de l'établissement d'un front anti-communiste a commencé en Pologne plus tôt que dans les autres pays d'Europe centrale et orientale. Deuxièmement, le mouvement de masse Solidarité (*Solidarność*) a été profondément enracinée dans la société polonaise à la différence des autres fronts anti-communistes. Troisièmement, l'étape de l'implosion a été particulièrement intense en Pologne en comparaison des autres pays d'Europe centrale et orientale. A la suite de l'implosion du mouvement Solidarité (*Solidarność*), cent vingt partis ou plutôt « proto-parties », selon l'expression d'Atilla Agh, ont été créés en Pologne et ils ont connu des scissions ultérieures. Quatrièmement, l'étape de la consolidation, entamée par les élections législatives de 1993, n'est pas complètement achevée, parce que de nouveaux partis politiques importants continuent d'émerger en Pologne. A la veille des élections législatives de 2001, la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO), Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) et la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) ont vu le jour. A la veille des élections législatives de 2005, l'Union de la Liberté *(Unia Wolności,* UW) a été transformée en Parti démocrate (*Partia Demokratyczna,* PD) en accueillant dans ses rangs les anciens membres de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de quelques partis centristes. Ce nouveau parti a rempli la position du centre-droit sociolibéral dans le système partisan polonais, mais il devient de plus en plus marginalisé.

Le paradigme classique des clivages, élaboré par Stein Rokkan et Seymour Martin Lipset pour les démocraties occidentales, est pertinent pour les pays d'Europe centrale et orientale avec l'ajout de deux nouveaux clivages (les clivages démocratique/autoritaire et post-communiste/anti-communiste) et le remplacement du clivage classique « possédants »/« travailleurs » par le clivage maximaliste/minimaliste. Ainsi le modèle des clivages politiques, réactualisé par Jean-Michel De Waele pour les anciennes « démocraties populaires », peut-il servir de repère dans l'analyse d'un nouveau système partisan, formé en Pologne depuis 1989.

Dans l'optique des clivages politiques, le cas polonais présente un certain nombre de spécificités en comparaison des autres pays d'Europe centrale et orientale. Les clivages

laïc/religieux et urbain/rural joue un rôle primordial dans la structuration du paysage politique polonais. Ces deux clivages « classiques », issus du paradigme de Stein Rokkan et Seymour Martin Lipset, sont caractéristiques des démocraties occidentales. Ainsi, les partis politiques polonais peuvent-ils apparaître comme un ensemble relativement « européanisé » du point de vue de ses clivages politiques. En effet, à l'instar des sociétés occidentales, la Pologne a subi l'impact de deux révolutions historiques : la « révolution nationale » (la Réforme) et la révolution industrielle. Notons que, toutefois, la révolution industrielle s'est produite en Pologne de façon retardée par rapport à la plupart des pays de l'Europe occidentale ce qui explique la présence des partis politiques agraires dans le système partisan polonais.

En analysant les « nouveaux » clivages qui sont caractéristiques des anciennes « démocraties populaires », il faut noter une persistance particulière du clivage post-communiste/anti-communiste dans le système partisan polonais, en comparaison des autres pays d'Europe centrale et orientale. L'importance de ce clivage entre les élites issues de l'ancien régime communiste et celles qui proviennent de l'opposition anti-communiste s'explique par le caractère de masse du mouvement d'opposition Solidarité (*Solidarność*), contrairement, par exemple, aux dissidents tchèques et slovaques. Mais il est possible que le clivage post-communiste/anti-communiste puisse s'effacer progressivement en Pologne face aux problèmes socio-économiques du moment présent. La présence de quelques cas des passages des hommes politiques d'un camp à l'autre semble confirmer cette tendance. Toute de même, depuis 1991, l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD), le parti post-communiste le plus important, n'a jamais formé de gouvernement de coalition avec les formations partisanes post-Solidarité, même si leurs programmes politiques et économiques ont été proches. Cette situation fait penser que le clivage post-communiste/anti-communiste sera maintenu dans le système de partis politiques polonais conformément à la fameuse « hypothèse du gel » (« *freezing hypothesis* ») des clivages, émise par Seymour Martin Lipset et Stein Rokkan.

Les deux autres clivages (le clivage maximaliste/minimaliste et le clivage démocratique/autoritaire), propres aux pays d'Europe centrale et orientale, ont une portée limitée en Pologne. Dans le versant maximaliste on peut ranger la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) qui défend ouvertement le libéralisme économique. La politique économique, menée par le gouvernement de l'Alliance de la Gauche démocratique (SLD) a progressivement évolué vers le versant maximaliste, sous la pression des exigences de l'Union européenne. L'Union de la Liberté (*Unia Wolności,* UW) essaie d'occuper une

difficile position du centre par rapport au clivage maximaliste/minimaliste. Les autres partis politiques polonais préfèrent s'identifier, au moins dans leur discours politique, au versant minimaliste du clivage maximaliste/minimaliste.

Le versant autoritaire du clivage démocratique/autoritaire est formé par deux partis à caractère nationaliste et populiste : la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) et l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO). En plus de la contestation des institutions démocratiques et des droits des minorités, la Ligue des Familles Polonaises (LPR) et l'Autodéfense (SO) se prononcent contre les processus d'*occidentalisation* et d'*européanisation* qui affectent tous les secteurs de la société polonaise à la suite de l'intégration de la Pologne à l'Union européenne. L'importance du discours anti-européen dans la vie politique de la Pologne a confirme l'hypothèse de l'émergence d'un nouveau clivage pro-européen/anti-européen qui devient de plus en plus important depuis les élections présidentielles de 2005.

D'après les clivages politiques de l'Europe centrale et orientale, il est possible de diviser les partis politiques polonais, représentés au Parlement européen, en quatre groupes : les partis politiques post-Solidarité, les partis politiques post-communistes, les partis agraires et les partis anti-européens. Les partis politiques post-Solidarité et post-communistes proviennent du clivage post-communiste/anti-communiste. Les partis agraires sont engendrés par le clivage urbain/rural. Les partis politiques anti-européens peuvent être situés dans le clivage pro-européen/anti-européen et dans certains cas dans le clivage démocratique/autoritaire

Les particularités d'émergence, de formation et du fonctionnement de chacun de ces quatre groupes des partis politiques polonais, représentés au Parlement européen, sont à l'origine des difficultés actuelles et potentielles de leur intégration dans les fédérations européennes de partis (FEP) et les groupes politiques du Parlement européen.

Tous les partis politiques post-Solidarité proviennent du mouvement Solidarité (*Solidarność*) qui a été un front anti-communiste, dépourvu de structure hiérarchisée, de discipline interne et de programme politique et économique précis. Ces caractéristiques d'un front anti-communiste ont laissé une trace dans l'organisation et le fonctionnement de certains partis politiques post-Solidarité qui ont du mal à correspondre au modèle d'une « entreprise politique » contemporaine au sens de Michel Offerlé. La notion de la solidarité, héritée du mouvement Solidarité (*Solidarność*), occupe une place importante dans le discours du parti post-Solidarité Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS), formé en 2001. Le parti Droit

et Justice (PiS) n'a adhéré à aucune fédération européenne de partis (FEP) dans la période de pré-adhésion, parce que ses dirigeants n'arrivaient pas à définir la sensibilité politique de ce parti en termes des familles politiques traditionnelles pour l'Europe occidentale en raison de sa composition hétérogène et d'une idéologie politique particulière qui est profondément enracinée dans le contexte polonais. En mettant l'accent sur la solution des problèmes actuels de la Pologne, ce parti post-Solidarité a de la difficulté à s'approprier un « label » idéologique précis.

L'Union de la Liberté (*Unia Wolności,* UW), une des plus anciennes formations partisanes post-Solidarité, a été toujours soucieuse de maintenir de hauts standards en matière de démocratie interne, propres aux fronts anti-communistes, même au détriment de la cohérence de son programme. Elle a mis en place des forums thématiques qui permettaient aux différentes factions, aux structures locales, aux simples membres de base et même aux électeurs de participer à la conception du programme de l'Union de la Liberté (UW). Cependant, depuis 2005, après sa transformation en Parti démocrate (*Partia Demokratyczna,* PD), l'Union de la Liberté (UW) évolue vers une « entreprise politique » contemporaine du type « parti attrape-tout ».

Cette évolution de l'Union de la Liberté (UW) est due au succès de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO), un nouveau parti post-Solidarité, formé en 2001 sur le modèle d'un parti politique contemportain de la droite. La formation de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) a diminué les effectifs de l'Union de la Liberté (UW) environ de moitié. Il faut noter que la formation de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) a diminué l'électorat de l'Union de la Liberté (UW) de 13 % au 3 %. La Plate-forme civique (PO) est une formation partisane post-Solidarité qui est le plus proche de l'organisation et du fonctionnement des partis politiques de l'Europe occidentale.

Les partis politiques post-communistes reconvertis à l'idéologie sociale-démocrate ont des problèmes d'un autre ordre. La reconversion idéologique des élites post-communistes de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) n'a pas amélioré leur image négative chez une importante partie de l'électorat polonais qui ne peut pas percevoir les partis post-communistes comme « normaux ». L'intégration dans les structures transnationales des « europartis » émergeants a une importance stratégique pour les partis post-communistes de la

Pologne, parce qu'elle pourrait « européaniser » l'image des partis post-communistes et élargir leur base électorale.

Le Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) est le parti agraire le plus important de la Pologne. Le Parti Populaire Polonais (PSL) est aussi marqué par le clivage post-communiste/anti-communiste, parce que sa direction et la majorité de ses membres tirent leur origine du Parti populaire uni (*Zjednoczone Stronnictwo Ludowe,* ZSL) qui a été le parti satellite du parti dirigeant sous le régime communiste. Comme les partis agraires de l'Europe ne sont pas réunis au sein d'une même fédération européenne de partis (FEP) et d'un même groupe politique au Parlement européen, le Parti Populaire Polonais (PSL) a choisi de rejoindre les organisations transnationales des démocrates chrétiens et des conservateurs européens. Le problème principal du Parti Populaire Polonais (PSL) est de concilier les attentes de son électorat avec l'idéologie politique de la droite européenne qui est fortement marquée par les postulats du libéralisme économique. Etant le représentant privilégié des intérêts des agriculteurs, le Parti Populaire Polonais (PSL) est amené à développer une identité démocrate chrétienne et à combiner ainsi les caractéristiques d'un parti agraire et d'un parti démocrate chrétien.

La Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) et l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) sont deux partis anti-européens polonais, représentés au Parlement européen. Ces deux partis politiques s'opposent à l'intégration de la Pologne à l'Union européenne et partagent des visions très isolationalistes du développement de la Pologne. Il y a des indices qui témoignent de l'appartenance de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) et de l'Autodéfense (SO) au versant rural du clivage urbain/rural.

En possédant plusieurs caractéristiques communes, ces deux partis anti-européens ont une relation différente au clivage laïc/religieux et au clivage post-communiste/anti-communiste. La Ligue des Familles Polonaises (LPR) doit être rangée dans le versant religieux, tandis que la religion n'occupe pas de place importante dans le programme politique de l'Autodéfense (SO). La Ligue des Familles Polonaises (LPR) et l'Autodéfense (SO) se distinguent aussi par leur organisation et le type de *leadership*. La Ligue des Familles Polonaises (LPR) est une formation très hétérogène qui se compose de plus de vingt forces politiques différentes : partis politiques, groupuscules, associations de jeunesse, mouvements sociaux, clubs. La structure complexe de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) a nécessité une direction plurielle. Cependant, les tensions internes entre les leaders des différentes composantes de la Ligue des

Familles Polonaises (LPR) sont très fréquentes. L'Autodéfense (SO) est dominé par la figure du leader charismatique Andrzej Lepper qui se caractérise par un style autoritaire de direction. Même si les structures organisationnelles de l'Autodéfense (SO) sont relativement peu développées, elles ont un caractère plus centralisé que celles de la Ligue des Familles Polonaises (LPR).

Comme la Ligue des Familles Polonaises (LPR) et l'Autodéfense (SO) s'opposent à l'intégration de la Pologne à l'Union européenne, ils ont renoncé à s'intégrer dans les fédérations européennes de partis (FEP). Cependant, à la suite de leur élection au Parlement européen, ils ont été amenés à chercher des alliés politiques au sein des groupes politiques d'extrême droite.

Chapitre 2 : Les relations des partis politiques polonais avec les fédérations européennes de partis (FEP)

La section I examine la coopération des partis politiques polonais avec les fédérations européennes de partis (FEP) qui représentent les principales familles politiques européennes. La section II analyse les mutations identitaires et les évolutions organisationnelles des fédérations européennes de partis (FEP) à la suite de l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale. La section III explore le rôle des fédérations européennes de partis (FEP) dans le développement des partis politiques européens (« europartis »).

Section I : La coopération des partis politiques polonais avec les fédérations européennes de partis (FEP)

L'élargissement peut être conceptualisé comme un processus d'institutionnalisation horizontale et graduelle qui implique des transferts matériels et immatériels ainsi qu'une socialisation internationale aux normes libérales en vigueur dans l'UE.[330] Pour les nouveaux partis politiques de l'Europe centrale et orientale, les fédérations européennes de partis (FEP) ont été les principaux fournisseurs de ces transferts matériels et immatériels, ainsi que les lieux de socialisations aux normes libérales en vigueur dans l'UE.

Les fédérations européennes de partis (FEP) ont été les partenaires et les interlocuteurs initiaux des partis politiques polonais qui étaient à la recherche des liens et des contacts avec les familles politiques européennes, depuis la chute du Mur de Berlin. L'intégration au sein des groupes politiques du Parlement européen a débuté après les élections européennes de juin 2004, mais elle a été préparée par le processus antérieur d'intégration au sein des fédérations européennes de partis (FEP).

Les deux clivages politiques sont particulièrement pertinents pour l'analyse de la coopération des nouveaux partis politiques polonais avec les fédérations européennes de partis (FEP) : le clivage post-communiste/anti-communiste et le clivage urbain/rural, parce que les partis

[330] DAKOWSKA Dorota, « L'élargissement des fédérations européennes des partis et les fondations allemandes », *La Nouvelle Alternative,* vol.18, n° 59, automne-hiver 2003, p. 66.

politiques engendrés par ces deux clivages se sont engagés dans une coopération intense avec les fédérations européennes de partis (FEP) depuis le début des années 1990. Le clivage post-communiste/anti-communiste oppose les formations partisanes post-Solidarité aux partis post-communistes issus de l'ancien régime politique. Le clivage urbain/rural a donné naissance au Parti populaire polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL).

Il faut noter que deux partis politiques polonais - le Mouvement pour l'autonomie de la Silésie (*Ruch Autonomii Śląska*, RAŚ) et les Verts 2004 (*Zieloni 2004*) – développent une coopération transnationale avec les fédérations européennes de partis (FEP), mais ils jouent un rôle marginal dans le système politique polonais. Ils ne sont représentés ni à la Diète polonaise (*Sejm*) ni au Parlement européen.

Le Mouvement pour l'autonomie de la Silésie (RAŚ) provient du clivage centre/périphérie qui a une faible influence sur les systèmes politiques de l'Europe centrale et orientale. Les Verts 2004 (*Zieloni 2004*) proviennent d'un nouveau clivage politique qui est engendré par le conflit entre les valeurs post-matérialistes et les valeurs culturelles traditionnelles. Ce clivage matérialistes/post-matérialistes qui est en train d'émerger au sein des sociétés occidentales contemporaines a été ajouté au paradigme de quatre clivages politiques fondamentales par le sociologue américain Ronald Inglehart dans l'ouvrage « The Silent Revolution : Changing Values and Political Styles among Western Publics » (1977).[331] L'émergence des valeurs post-matérialistes au sein des sociétés post-communistes se déroule d'une façon retardée. C'est pourquoi les partis politiques issus de ce nouveau clivage jouent un rôle insignifiant.

Toutes ces catégories des partis politiques ont des motivations et des stratégies spécifiques pour leur coopération avec les fédérations européennes de partis (FEP). On examinera successivement la coopération des formations post-Solidarité, des partis post-communistes, du Parti populaire polonais (PSL) et des partis politiques marginaux avec les fédérations européennes de partis (FEP).

§1 La coopération transnationale des formations post-Solidarité avec les fédérations européennes de partis (FEP)

[331] BEKE Wouter, « L'identité démocrate chrétienne : Etapes dans un processus d'émancipation en relation avec le conservatisme », *in* DELWIT Pascal (éd.), *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe : Une nouvelle convergence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, p. 35.

1. Les fédérations européennes de partis (FEP) et l'élargissement de l'Union européenne (UE) à l'Est

Les formations politiques post-Solidarité ont essayé d'initier et de développer la coopération avec les fédérations européennes de partis (FEP) dès la fondation de ces partis. Elles étaient les formations partisanes les plus ouvertes et les plus persévérantes dans l'établissement des contacts avec les fédérations européennes de partis (FEP) et les partis politiques en Europe occidentale. Le « retour à l'Europe », accompagné de la construction d'une société démocratique ouverte, a été une priorité absolue pour les formations partisanes post-Solidarité. Les partis politiques polonais issus de la Solidarité aspiraient à trouver leur place au sein des familles politiques de l'Europe et plus précisément au sein des fédérations européennes de partis (FEP) qui constituent l'expression institutionnalisée des familles politiques de l'Europe.

Les contacts transnationaux avec les fédérations européennes de partis (FEP) ont entraîné le processus de transferts matériels et immatériels : l'échange de personnes et d'idées, la mobilisation de ressources financières et intellectuelles. L'assistance financière et technique des fédérations européennes de partis (FEP) a été très importante pour les formations partisanes polonaises qui étaient fort dépourvues de moyens financiers et d'expérience dans la conduite des campagnes électorales et généralement dans la vie politique démocratique. Les politologues polonais Stanislaw Gebethner et Radzislawa Gortat remarquent que les contacts transnationaux entre les partis étaient conçus comme une méthode d'intégration de la Pologne dans les institutions européennes.[332]

Dans son entretien du 18 juin 1997, Piotr Nowina-Konopka a dit à propos de la coopération avec les fédérations européennes de partis (FEP) :

> « Nous apprenons, que la plupart des décisions dans l'Union européenne sont faites au sein des principales familles politiques. Une proche collaboration avec elles nous donne l'occasion de participer à ces décisions. Elle aide à populariser notre point de vue vis-à-vis des sujets les plus importants, comme l'OTAN. Nous avons commencé à le faire trop tard. »[333]

[332] GEBETHNER Stanislaw et GORTAT Radzislawa, « Vers le multipartisme et l'intégration à l'Union européenne: le cas polonais », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, p. 80.
[333] *Ibid.,* p. 92.

Piotr Nowina-Konopka fait allusion aux sommets des leaders de partis politiques européens destinés à mieux préparer les décisions prises au niveau de l'Union européenne, en particulier lors des rencontres du Conseil européen et des Conférences intergouvernementales (CIG). Simon Hix et Christopher Lord remarquent que les sommets des leaders de partis politiques européens jouent un rôle de plus en plus important. Ils ont connu un développement quantitatif et qualitatif en évoluant des rencontres informelles des leaders des partis politiques nationaux au milieu des années 1970 à un nouveau rôle qu'ils jouent au sein des fédérations européennes de partis (FEP) depuis les années 1990.[334]

John Fitzmaurice remarque que neuf ans après la chute du mur de Berlin, un degré d'égalité croissant marque les relations entre les partis occidentaux et les partis d'Europe centrale et orientale d'un point de vue politique voire matériel. On peut attester que le processus de coopération transnationale des partis politiques en Europe a atteint un niveau de relative normalité, et « les termes de l'échange » entre les partis de l'Europe de l'Ouest et les nouveaux partis de l'Europe centrale et orientale se sont égalisés.[335]

2. La coopération avec l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC)

La famille politique démocrate-chrétienne a donné naissance à trois fédérations européennes de partis (FEP) à la fois : L'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC), le Parti Populaire Européen (PPE), l'Union démocratique européenne (UDE).

L'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC), fondée en 1965, s'est progressivement fondue au sein du Parti Populaire Européen (PPE). Ainsi le Parti Populaire Européen (PPE) est-il devenu ultérieurement le représentant principal de la famille démocrate-chrétienne en Europe.[336]

Néanmoins, avant sa dissolution en 1997, l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) a été le partenaire initial des partis politiques d'une droite modérée qui ont émergé en Europe centrale et orientale. Pourquoi au début des années 1990 les formations partisanes post-Solidarité ont-elles misé sur l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) au

[334] HIX Simon et LORD Christopher, *Political Parties in the European Union,* London, Macmillan, 1997, p. 183.
[335] FITZMAURICE John, « La diplomatie des partis politiques en Europe centrale et orientale : Le rôle des partis et des fédérations de partis dans la transition démocratique », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 68-69.
[336] ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, p. 55.

détriment des autres fédérations européennes de partis (FEP) d'orientation démocrate-chrétienne ? Il y a plusieurs raisons qui expliquent ce phénomène.

Le Parti populaire européen (PPE) et l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) ont des champs d'intervention et des fonctions distincts. Tandis que le Parti Populaire Européen (PPE) fonctionne dans le cadre du système politique de l'Union européenne, l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) avait toujours la vocation paneuropéenne, en réunissant les partis démocrates-chrétiens qui proviennent de tous les pays d'Europe et non seulement de l'Union européenne. En exerçant la fonction d'un parti supranational à structure fédérative, le Parti populaire européen (PPE) déploie son action dans le cadre du système politique de l'Union européenne et assume des responsabilités au sein de ses institutions.[337]

Avant la chute du Mur et les révolutions de velours en Europe centrale et orientale, le champ d'intervention de l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) a été limité aux pays de l'Europe de l'Ouest pour des raisons politiques. Pendant les années 1990, l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) s'est élargit aux nouveaux pays membres du Conseil de l'Europe qui pouvaient donc offrir des garanties en termes de normes démocratiques. Les demandes d'adhésion à l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) ont été traitées par sa mission *ad hoc.* Un sous-groupe sur l'Europe centrale et orientale a été chargé de rédiger des rapports sur les partis candidats et de faire une recommandation au Conseil de l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC). Le parti candidat avait le droit d'assister au débat sur sa demande d'adhésion.[338]

Au début des années 1990, les pays d'Europe centrale et orientale n'avaient pas de perspectives claires d'adhésion à l'Union européenne. Certains pays n'ont même pas encore déposé leur demande d'adhésion. Dans ce contexte, l'adhésion au Parti Populaire Européen (PPE) ne pouvait pas être accessible pour les nouveaux partis d'Europe centrale et orientale. C'est pourquoi ils ont choisi l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) qui était

[337] JANSEN Thomas, « L'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) et les nouveaux partis d'Europe centrale et orientale », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, p. 177.
[338] FITZMAURICE John, « La diplomatie des partis politiques en Europe centrale et orientale : Le rôle des partis et des fédérations de partis dans la transition démocratique », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, p. 68.

une fédération de partis à vocation paneuropéenne, c'est-à-dire ouverte à tous les pays d'Europe.

Malgré une ouverture déclarée à tous les pays européens, l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) a adopté une approche prudente envers les nouveaux partis de l'Europe centrale et orientale. Le problème de choix des partis candidats à l'adhésion à l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) a été le plus difficile pour ses dirigeants, perdus dans « la pléthore de petits partis à la droite de l'échiquier politique » des nouveaux pays de l'Europe centrale et orientale. L'émergence de la division entre les démocrates-chrétiens et les conservateurs a aussi contribué à brouiller le tableau. A travers son système d'« Equipes nationales », l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) a pu facilement accepter plusieurs partis de la droite anti-communiste d'un même pays, tantôt purement démocrates-chrétiens, tantôt conservateurs.[339]

Pour des raisons historiques, en Pologne, après la chute du régime communiste, aucun parti démocrate-chrétien pur n'a vu le jour, mais plutôt des partis conservateurs qui ont accepté certains idéaux démocrates-chrétiens étaient capables de s'implanter dans le paysage politique polonais. Dans l'entretien du 17 novembre 2005, Jacek Saryusz-Wolski, une des figures éminentes de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska*, PO), explique les affinités politiques complexes de son parti qui se retrouve dans la famille démocrate-chrétienne et conservatrice à la fois :

> « Précisément, dans le nom de notre parti nous n'utilisons pas d'étiquette "démocratie chrétienne". Avant la deuxième guerre mondiale, pendant l'entre-deux-guerres, il y avait des essais de créer des partis démocrates-chrétiens, ça n'a jamais marché… C'est pour ça qu'on a choisi le terme "civique"… Donc nous nous référons au même point de vue sur la liberté, les qualités en tant que citoyens. On a écrit notre programme de la façon qu'il y ait des idées libérales sur le plan de l'économie, conservatrices sur le plan social et chrétiennes démocrates sur le plan des valeurs. »[340]

En raison des difficultés auxquelles le projet démocrate-chrétien s'était heurté en Pologne, l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) a adopté en Pologne une ligne encore plus prudente que dans les autres pays de la région. Aucun parti polonais n'a été son membre

[339] *Ibid.*
[340] Entretien réalisé le 17 novembre 2005 avec Jacek SARYUSZ-WOLSKI par l'auteur.

à part entière. Seuls l'Alliance du centre (*Porozumienie Centrum*, PC) et le Congrès libéral démocrate (*Kongres Liberalno-Demokratyczny*, KLD) ont pu obtenir le statut d'observateur à l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC).[341]

Il faut noter que paradoxalement le parti post-Solidarité le plus puissant des années 1990, l'Union démocratique (*Unia Demokratyczna*, UD), s'est retrouvé hors l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC). L'Union démocratique (UD) a rassemblé les figures éminentes de l'ancienne élite de l'opposition anti-communiste qui étaient des personnalités très ouvertes à nouer des contacts en Europe occidentale, mais elles agrégeaient un nombre trop grand de sensibilités politiques différentes. Cette hétérogénéité de l'Union démocratique (UD) a fait obstacle à son adhésion à une des fédérations européennes de partis (FEP). L'Union démocratique (UD) a essayé de solliciter la famille socialiste, démocrate-chrétienne et libérale à la fois. Les politiciens de la tendance écologiste au sein de l'Union démocratique (UD) ont essayé d'établir une coopération avec les *Grünen* allemands et d'autres partis verts. Bien que la coopération de l'Union démocratique (UD) avec les fédérations européennes de partis (FEP) ne soit pas fructueuse, elle a été soutenu par de nombreuses fondations allemandes – Adenauer, Naumann, Zeidel et Ebert. La fondation française Robert Schuman a aussi joué un rôle déterminant pour le développement de l'Union démocratique (UD). Elle a organisé des conférences internationales et des séminaires, des programmes éducatifs, des tournées de formations et d'études en Europe occidentale.[342]

Le but principal des démocrates-chrétiens de l'Europe occidentale était d'encourager la constitution d'un parti démocrate-chrétien fort et uni dans chaque pays de l'Europe centrale et orientale. Mais à l'Ouest et à l'Est, les visions étaient différentes à propos de la forme et de la nature de ce parti et de ses liens avec l'Eglise. Dans le cas de la Pologne, le problème majeur était le nombre important de partis qui promouvaient de manière explicite les valeurs chrétiennes. Mises à part les différences dans leurs programmes politiques, la nature de leurs relations était concurrentielle. Cela a engendré de nombreux conflits.

L'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) a essayé de jouer le rôle de médiateur dans ces conflits. Sur son initiative, les représentants de la famille démocrate-chrétienne à

---

[341] DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel, « La démocratisation en Europe centrale : L'impact de coopération paneuropéenne des partis politiques », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, p. 25.

[342] GEBETHNER Stanislaw et GORTAT Radzislawa, « Vers le multipartisme et l'intégration à l'Union européenne: le cas polonais », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 80-81.

l'Ouest ont effectué de nombreuses visites à Varsovie (y compris Thomas Jansen, président de l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC)), tandis que les membres de l'Alliance du centre (*Porozumienie Centrum*, PC) ont aussi participé à des conférences tenues en Europe de l'Ouest. L'événement le plus important de cette coopération transnationale a été le XIVe congrès de l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) qui a eu lieu en juin 1992 à Varsovie. Non seulement les partis observateurs à l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC), mais aussi d'autres partis polonais d'orientation démocrate-chrétienne ont pu participer aux travaux du XIVe congrès de l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC). Toutefois, cela n'a pas entraîné la consolidation des formations post-Solidarité en Pologne.[343]

Progressivement l'influence des partenaires polonais de l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) diminuait à l'intérieur du pays ce qui compromettait encore plus la coopération de l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) avec les formations partisanes post-Solidarité en Pologne. Le conflit interne et la scission de l'Alliance du centre (*Porozumienie Centrum*, PC) en 1992 ont conduit à la défaite de tous les partis de l'aile droite aux élections législatives de 1993.[344]

En février 1999, l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) a été finalement intégrée dans le Parti Populaire Européen (PPE).

3. La coopération avec l'Union démocratique européenne (UDE)

L'Union démocratique européenne (UDE), créée le 3 avril 1978, regroupe les partis européens de droite, d'inspiration démocrate-chrétienne, conservatrice ou libérale. L'Union démocratique européenne (UDE), qui coopère organiquement avec le Parti Populaire Européen (PPE), est une organisation régionale de l'Union démocratique internationale (UDI) qui regroupe des partis conservateurs et parfois démocrates-chrétiens du monde entier.

Comme l'Union démocratique européenne (UDE) est une fédération démocrate-chrétienne qui s'est ouverte aux partis conservateurs, l'adhésion à l'Union démocratique européenne (UDE) paraissait préférable que l'adhésion à l'Union européenne des démocrates chrétiens

[343] *Ibid.,* pp. 81-82.
[344] *Ibid.,* p. 82.

(UEDC), pour plusieurs formations partisanes post-Solidarité qui étaient enclines à diffuser des valeurs traditionnelles et à adopter une idéologie conservatrice.

L'Alliance du centre (*Porozumienie Centrum, PC*), un des plus importants d'entre les partis post-Solidarité, souhaitait rejoindre l'Union démocratique européenne (UDE) et, au même moment, elle a obtenu le poste d'observateur dans l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC).[345]

Le Congrès libéral démocrate (*Kongres Liberalno-Demokratyczny*, KLD), a déposé sa candidature à l'Union démocratique européenne (UDE) en 1991. Il espérait de la sorte élargir ses relations avec les partis les plus importants en Europe. Presque tous les partis qui appartiennent à l'Union démocratique européenne (UDE), sont les membres du Parti Populaire Européen (PPE). Les députés européens de l'Union démocratique européenne (UDE) et du Parti Populaire Européen (PPE) siègent au sein du même groupe politique au Parlement européen : le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) du Parlement européen. Ce groupe politique est un des groupes les plus influents du Parlement européen.

Malgré l'adjectif « libéral » présent dans son nom, le Congrès libéral démocrate (*Kongres Liberalno-Demokratyczny*, KLD) est plus favorable à des rapports avec les partis conservateurs qu'avec des partis libéraux. En 1992, Jan Krzysztof Bielecki a invité Margaret Thatcher en Pologne. Les membres du Congrès libéral démocrate ont déjà travaillé dans plusieurs organisations affiliées à l'Union démocratique européenne (UDE) : l'Union européenne des femmes et l'Union des jeunes démocrates européens (*Democratic Youth Community of Europe*, DEMYC).

En même temps le Congrès libéral démocrate (*Kongres Liberalno-Demokratyczny*, KLD) a obtenu le statut d'observateur à l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC), malgré une attitude très prudente de cette fédération transnationale envers les nouveaux partis de l'Europe centrale et orientale.

Cependant, le Congrès libéral démocrate (*Kongres Liberalno-Demokratyczny*, KLD) n'a connu qu'une existence éphémère, entre 1990 et 1994. Après sa fusion avec l'Union démocratique (*Unia Demokratyczna*, UD) en 1994, ses contacts antérieurs avec l'Union

[345] *Ibid.,* p. 81.

démocratique européenne (UDE) et l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) ont servi au nouveau parti, l'Union de la Liberté *(Unia Wolności,* UW*)*.[346]

Sous la direction de Leszek Balcerowicz, le nouveau président du parti, l'Union de la Liberté *(Unia Wolności,* UW*)* a intensifié ses contacts internationaux pour renforcer sa coopération transnationale avec les fédérations européennes du centre-droit. En mars 1996, l'Union de la Liberté a soumis sa candidature à l'Union démocratique européenne (UDE). Elle y a obtenu le statut d'observateur et a été invitée à tous ses conseils. En même temps les contacts précédents de certains des membres de l'Union de la Liberté avec d'autres internationales (libérale et socialiste) ont été stoppés par la décision de la direction du parti. Au début de janvier 1996, l'association de la jeunesse de l'Union de la liberté, les Jeunes démocrates, a rejoint l'Union des jeunes démocrates européens (DEMYC : *Democratic Youth Community of Europe*).

Avec l'obtention du statut d'observateur à l'Union démocratique européenne (UDE), les contacts bilatéraux de l'Union de la liberté avec les partis démocrates-chrétiens et conservateurs (l'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne/l'Union chrétienne-sociale en Bavière (CDU/CSU), parti populaire autrichien, sociaux chrétiens belges, parti conservateur britannique et les modérés suédois) ont été renforcés. De nouveaux rapports ont été établis avec le Parti populaire espagnol (*Partido Popular*, PP) et les partis de droite française. L'Union de la Liberté a développé aussi des relations bilatérales avec les partis de l'Europe centrale et orientale : avec l'ODS et l'ODA tchèques, le parti de Czamogorski en Slovaquie, avec le Forum démocratique hongrois, le parti conservateur en Lituanie. Ces contacts régionaux ont marqué une aspiration commune à adhérer à l'Union européenne. L'Union de la Liberté a également entamé une coopération locale transfrontalière avec l'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne (*Christlich Demokratische Union Deutschland*, CDU) et les modérés suédois.

Afin de promouvoir l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne, l'Union de la Liberté a utilisé ses contacts au Conseil de l'Europe et la délégation à la commission parlementaire mixte UE-Pologne, composée de membres du Parlement européen et de la Diète polonaise (*Sejm*). Elle a aussi développé la coopération avec les fondations étrangères qui organisaient des séminaires et conférences sur les questions de la politique étrangère.

[346] *Ibid.,* p. 82.

En janvier 1997, Helmut Kohl a envoyé une lettre à Leszek Balkerowicz a l'occasion de la convention électorale de l'Union de la liberté, qui lançait la campagne de ce parti. Le Chancelier allemand souhaitait bonne chance à Leszek Balcerowicz pour les prochaines élections parlementaires. Le fait que cette lettre ait été publiée par *Gazetta Wyborcza*, le journal polonais le plus populaire qui a des liens avec l'Union de la Liberté, montre comment les partis post-Solidarité ont commencé à exploiter leurs liens européens à des fins de politique intérieure.[347]

4. La coopération avec le Parti Populaire Européen (PPE)

Plus la perspective de l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne devenait proche, plus les partis politiques étaient intéressés par l'adhésion au Parti Populaire Européen (PPE). Depuis la fin des années 1990, le statut d'observateur au Parti Populaire Européen (PPE) a été quasi automatiquement accordé aux partis des pays qui ont demandé leur adhésion à l'Union européenne, excepté la Turquie. Cela s'applique tout particulièrement aux partis des quatre pays de Visegrad : République tchèque, Slovaquie, Hongrie et Pologne.[348]

Un autre facteur a contribué à l'attractivité du Parti Populaire Européen (PPE) : le rapprochement croissant, voire la confusion, entre l'Union démocratique européenne (UDE) et le Parti Populaire Européen (PPE).

Agnès Alexandre-Collier et Xavier Jardin remarquent que l'Union démocratique européenne (UDE) demeure une organisation puissante, forte d'une quarantaine de partis venant de toute l'Europe, qui tend toutefois à se confondre de plus en plus avec le Parti Populaire Européen (PPE) (les deux organisations partageant le même siège social).[349]

La stratégie d'ouverture aux forces conservatrices et libérales, adoptée par la direction de l'Union démocratique européenne (UDE) dès sa fondation en 1978, a été reprise par le Parti Populaire Européen (PPE) pour faire face aux vagues successives d'élargissement, ce qui a également contribué à la confusion de ces deux organisations. Certains partis politiques sont les membres du Parti Populaire Européen (PPE) et de l'Union démocratique européenne

[347] *Ibid.,* pp. 91-92.
[348] FITZMAURICE John, « La diplomatie des partis politiques en Europe centrale et orientale : Le rôle des partis et des fédérations de partis dans la transition démocratique », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, p. 68.
[349] ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, p. 56.

(UDE) à la fois : par exemple, l'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne (*Christlich Demokratische Union Deutschland*, CDU) et l'Union chrétienne-sociale en Bavière (*Christlich Demokratische Union Deutschland/Christlich-Soziale Union in Bayern*, CSU), le Parti populaire autrichien (*Österreichische Volkspartei,* ÖVP), le Parti populaire espagnol (*Partido Popular*, PP), *Forza Italia* (FI). La plupart des représentants du Parti Populaire Européen (PPE) et de l'Union démocratique européenne (UDE) siègent au sein d'un même groupe politique du Parlement européen : le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE).[350]

L'Union de la Liberté (*Unia Wolności,* UW), parti libéral de centre-droit, créé le 23 avril 1994 par la fusion de deux partis de la droite : l'Union démocratique (*Unia Demokratyczna*, UD) et le Congrès libéral démocrate (*Kongres Liberalno-Demokratyczny*, KLD).

Ayant obtenu le statut d'observateur à l'Union démocratique européenne (UDE), l'Union de la Liberté (UW) a aussi été invitée à rejoindre le Parti Populaire Européen (PPE). De 1996 à 2002, l'Union de la Liberté (UW) est resté le membre du Parti Populaire Européen (PPE).

La fondation d'un nouveau parti de droite, la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO), le 19 janvier 2001 (l'enregistrement officiel de ce parti date du 5 mars 2002), change la situation de l'Union de la Liberté (UW) au sein du Parti Populaire Européen (PPE). Néanmoins, l'Union de la Liberté (UW) est concurrencée par la Plate-forme civique (PO) au sein du Parti Populaire Européen (PPE). Il faut remarquer que la fondation de la Plate-forme civique (PO) provient des scissions de l'Alliance électorale Solidarité (AWS) et de l'Union de la Liberté (UW). C'est pourquoi ce nouveau parti est formée principalement des anciens militants de l'Union de la Liberté (UW), de l'Alliance électorale Solidarité (AWS) et des autres formations partisanes de petite taille issues de la résistance démocratique au communisme. L'Union de la Liberté (UW) n'a pas voulu demeurer avec ceux qui ont provoqué sa scission au sein de la même fédération européenne de partis. C'est pourquoi, avec l'arrivée de la Plate-forme civique (PO) au Parti Populaire Européen (PPE), l'Union de la Liberté (UW) se tourne vers une autre fédération européenne de partis : le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR). Le passage de l'Union de la Liberté (UW) au Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) montre à quel point les changements de camps politiques en Europe centrale et orientale dépendent des conflits et des contacts personnels des leaders politiques.

[350] *Ibid.,* pp. 58-59.

5. La coopération avec le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR)

L'élargissement de l'UE aux pays d'Europe centrale et orientale s'est posé comme un défi pour la famille politique libérale. Malgré les processus de libéralisation économique, les partis libéraux sont faibles en Europe centrale et orientale, excepté la Slovénie avec les libéraux démocrates et l'Estonie avec le Parti réformateur et le Parti du centre. Le libéralisme politique a une implantation particulièrement faible en Pologne, République tchèque, Hongrie.[351]

Cependant, le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) a entrepris de nombreuses initiatives pour identifier des partenaires potentiels en Europe centrale et orientale. Des contacts préliminaires, une conférence annuelle Est-Ouest et un *« outreach program »*, chargé de suivre les visites et les initiatives libérales en Europe centrale et orientale ont favorisé l'adhésion de nouveaux membres et affiliés de tous les pays candidats, à l'exception de la Pologne.

Avant l'élargissement de l'Union européenne à l'est du continent européen, le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) acceptait dans ses rangs seulement les partis issus des pays membres de la Communauté européenne. La modification des dispositions relatives à l'adhésion a contribué au recrutement de nouveaux partis membres au sein des pays d'Europe centrale et orientale. En 1995, le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) a décidé de permettre aux partis ayant statut d'affiliés de poser leur candidature en tant que membre à part entière après une période de deux ans.[352] Cette initiative qui témoignait du soutien, apporté par la famille libérale au processus d'élargissement a augmenté le nombre de membres du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR).

Au début des années 2000, la fédération libérale a pu trouver un parti qui partageait la plupart des valeurs libérales occidentales en Pologne. Après son départ du Parti Populaire Européen (PPE), l'Union de la Liberté *(Unia Wolności,* UW*)* est devenu le membre du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR), en janvier 2003. Depuis juillet 2004, les

[351] DELWIT Pascal, « Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 522.
[352] SANDSTRÖM Camilla, « La parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs : De la coopération à l'intégration », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 128.

députés européens de l'Union de la Liberté (UW) siègent au Parlement européen au sein du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE).

Les mutations de l'identité partisane de l'Union de la Liberté (UW) ne s'arrêtent pas là. En mai 2005, à la veille des élections parlementaires de l'automne 2005, l'Union de la Liberté (UW) est transformée en Parti démocrate (*Partia Demokratyczna*, PD). Ce nouveau parti issu de l'Union de la Liberté (UW) a accueilli dans ses rangs les anciens membres de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej*, SLD). Ainsi, l'Union de la Liberté/le Parti démocrate (UW/PD) se déplace-t-elle progressivement vers le centre-gauche, tout en gardant les contacts avec les partis politiques démocrates-chrétiens, membres du Parti Démocrate Européen (PDE), notamment avec le parti italien *la Margherita*.

L'Union de la Liberté/le Parti démocrate (*Unia Wolności*/*Partia Demokratyczna,* UW/PD) est très intéressée par le Parti Démocrate Européen (PDE) qui est une nouvelle fédération européenne de partis (FEP) de la droite centriste, créée en décembre 2004. Le Parti Démocrate Européen (PDE) attire l'attention de l'Union de la Liberté/le Parti démocrate (*Unia Wolności*/*Partia Demokratyczna,* UW/PD), parce que les tendances démocrates-chrétiennes sont assez fortes dans cette fédération européenne de partis (FEP), même s'il se rattache à la famille spirituelle libérale. L'adhésion prochaine de l'Union de la Liberté/le Parti démocrate (UW/PD) au Parti Démocrate Européen (PDE) est très probable. Dans son entretien du 16 novembre 2005, Bronisław Geremek a évoqué cette possibilité :

> « Ainsi au cours des élections européennes au Parlement européen l'Union de la Liberté a décidé de se joindre à un parti européen libéral, et au Parlement un groupe de députés de mon parti - 4 députés – sont les membres du Groupe libéral et démocrate. (…)
>
> Et je crois que nous aurons à décider que nous allons rejoindre un Parti démocrate européen où il y a la *Margherita* italienne, l'UDF ou bien nous resterons dans le Parti européen libéral, de toute façon le groupe parlementaire est commun.(…) »[353]

Il est à noter que l'adhésion éventuelle au Parti Démocrate Européen (PDE) n'obligerait l'Union de la Liberté/le Parti démocrate (UW/PD) à changer de groupe politique au Parlement européen, parce que les députés européens du Parti Démocrate Européen (PDE) siègent

[353] Entretien réalisé le 16 novembre 2005 avec Bronisław GEREMEK par l'auteur.

ensemble avec les députés du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) dans le même groupe politique : Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE).

6. La coopération avec le Parti Socialiste Européen (PSE)

Paradoxalement la gauche et les idées sociales-démocrates ont été associées de façon implicite avec l'ancien régime communiste par la plupart des opposants anti-communistes en Pologne. Le capitalisme libéral était perçu comme une seule alternative à l'économie planifiée et étatisée. Ainsi la méfiance à l'égard de l'idéologie sociale-démocrate a-t-elle été une des caractéristiques principales du mouvement d'opposition en Pologne.

C'est pourquoi seulement un petit groupe d'anciens militants du mouvement Solidarité (*Solidarność*) s'est rallié à la famille spirituelle sociale-démocrate. La situation de ce groupe a été beaucoup plus difficile que celle de nouveaux partis politiques de la droite et du centre droit en Pologne.

Peu de temps avant les élections législatives « semi-démocratiques » de 1991, ce groupe de la gauche non-communiste a fondé une nouvelle association politique nommée Solidarité du travail (*Solidarność Pracy,* SP). Cependant, Solidarité du travail (SP) a eu du mal à trouver des partenaires parmi les partis politiques et les fédérations de partis sociaux-démocrates. Déçue par la défaite des sociaux-démocrates hongrois lors des élections de 1990, l'Internationale socialiste a renoncé à sa stratégie initiale de soutenir les partis d'une gauche non-communiste et elle n'a pas apporté de soutien à Solidarité du travail (SP). Pourtant, une petite assistance technique a été fournie à Solidarité du travail (SP) par trois partis sociaux-démocrates : le Parti social-démocrate suédois des travailleurs (*Sveriges Socialdemokratiska Arbetareparti*, SAP), le parti travailliste australien et le Parti social-démocrate d'Allemagne (*Sozialdemokratische Partei Deutschlands*, SPD).[354]

Aux élections législatives de 1991, Solidarité du travail (SP) n'a recueilli que 2 % des voix, et elle n'a pas pu renforcer sa position internationale. Mais la qualité de plusieurs de ses

[354] GEBETHNER Stanislaw et GORTAT Radzislawa, « Vers le multipartisme et l'intégration à l'Union européenne: le cas polonais », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, p. 82.

membres à la Diète polonaise (*Sejm*) a contribué à ce qu'elle demeure un interlocuteur intéressant pour certaines délégations sociales-démocrates visitant Varsovie.[355]

En juin 1992, l'Union du Travail (*Unia Pracy*, UP) a été formée à partir des formations post-Solidarité (*Solidarność Pracy,* SP ; *Ruch Demokratyczno-Społeczny* ; *Polska Partia Socjalistyczna,* PPS). Ce nouveau parti reste le seul parti de la sensibilité sociale-démocrate qui réunit dans ses rangs les anciens militants anti-communistes. Néanmoins, des formations post-communistes (*Polska Unia Socjaldemokratyczna*, *Ruch 8 Lipca*) ont également adhéré à l'Union du Travail (UP). Ainsi, malgré l'image d'un parti d'une gauche uniquement non-communiste, l'Union du Travail (UP) a une origine mixte.

Au début des années 1990, l'Union du Travail (UP) avait des relations plutôt concurrentielles et distantes avec la Social-démocratie de la République de Pologne (*Socjaldemokracja Rzeczypospolitej Polskiej*, SdRP). Cette concurrence entre les deux partis pour la légitimité du label « social-démocrate » a été attisée par les démarches que les deux partis ont tentées auprès de l'Internationale socialiste (IS) et le Parti Socialiste Européen (PSE). Néanmoins, depuis décembre 2000, la stratégie électorale de l'Union du Travail (UP) l'a amené à devenir l'allié et de la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) dans le cadre de la coalition électorale l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej*, SLD).

Le succès significatif de l'Union du Travail (UP) aux élections législatives de 1993 (7,3 % des voix), a renforcé la position de ce parti dans ses contacts européens et internationaux. Elle est ainsi devenue une partenaire plus attrayante pour la gauche socialiste européenne et pour l'Internationale socialiste (IS). L'Union du Travail (UP) a pu développer des relations bilatérales avec les partis sociaux-démocrates d'Allemagne, de Suède, d'Autriche, de Pays-Bas, d'Italie et de France. Ses membres ont participé aux activités du Forum européen pour la démocratie et la solidarité qui est une structure informelle de l'Internationale socialiste mise en place pour la coopération avec les partis sociaux-démocrates d'Europe centrale et orientale.[356]

Le succès de l'Union du Travail (UP) aux élections législatives de 1993 a démontré à ses partenaires occidentaux que la gauche non-communiste pouvait obtenir un soutien électoral significatif dans les pays d'Europe centrale et orientale. Dans ces circonstances,

[355] *Ibid.,* pp. 82-83.
[356] *Ibid.,* p. 83.

l'Internationale socialiste (IS) hésitait entre les partis de la gauche post-communiste et ceux de la gauche non-communiste en tant que son partenaire privilégié.[357]

Ayant des ressources bien plus limitées que la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP), l'Union du Travail (UP) s'est concentrée sur les contacts bilatéraux avec les partis sociaux-démocrates de l'Europe occidentale : les sociaux-démocrates scandinaves, le Parti social-démocrate d'Allemagne (*Sozialdemokratische Partei Deutschlands,* SPD), le parti travailliste anglais, le Parti du travail (*Partij Van De Arbeid*, PVDA) hollandais et le Parti Socialiste (PS) français. Elle a également développé une coopération régionale avec les partis sociaux-démocrates d'Europe centrale et orientale (en République tchèque, en Slovaquie, en Bulgarie, en Lituanie). Un problème important de la coopération était l'analyse du processus de transformation en Europe centre-orientale et l'échange d'opinions concernant les stratégies pour la social-démocratie dans les nouvelles circonstances.[358]

Grâce au soutien des fondations sociales-démocrates (Ebert, Olaf Palme, Jaurès, Mozer) ou des fondations sans parti (comme la fondation Westminster), l'Union du Travail (UP) a participé aux conférences et séminaires internationaux sur les processus de transformation en Europe centrale et orientale.[359]

Le Forum européen pour la démocratie et pour la solidarité qui se rattache à l'Internationale socialiste (IS) a contribué à l'organisation des séminaires régionaux qui contenaient des recherches et des analyses détaillées relatives aux réformes économiques, au chômage, à la politique sociale et à la situation des femmes au sein de l'Union européenne. Un des thèmes le plus importants de ces réunions a été l'élargissement oriental de l'Union européenne. Par exemple, en mai 1996, le Forum européen pour la démocratie et pour la solidarité et, du côté polonais, la Fondation du travail, ont organisé une conférence à Varsovie à propos de l'opinion des partis sociaux-démocrates sur l'élargissement prochain de l'Union européenne.[360]

Peu après, l'Union du Travail (UP) a envoyé sa candidature au Parti Socialiste Européen (PSE). Depuis automne 1996, le Parti Socialiste Européen (PSE) a offert le statut d'observateur aux partis des pays qui ont signé un accord d'association avec l'Union

[357] *Ibid.,* p. 88.
[358] *Ibid.,* p. 89.
[359] *Ibid.*
[360] *Ibid.,* pp. 89-90.

européenne. Ainsi l'Union du Travail (UP) et la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) ont-elles obtenu le statut d'observateur au Parti Socialiste Européen (PSE) au même moment.[361]

7. Les formations partisanes post-Solidarité hors les fédérations européennes de partis (FEP)

Certaines formations partisanes post-Solidarité ont évolué vers l'extrême droite. Ayant une idéologie nationaliste, traditionaliste et eurosceptique ces formations ne sont pas inclines à développer une coopération avec les fédérations européennes de partis (FEP). L'Union nationale chrétienne (*Zjednoczenie Chrześcijańsko-Narodowe,* ZChN) est un des exemples les plus frappants des partis polonais traditionalistes qui tirent leur origine de l'opposition anti-communiste. En raison de ses réserves envers la « culture moderne européenne » l'Union nationale chrétienne (ZChN) n'avait pas de partis partenaires en Europe occidentale et n'était pas intéressée à développer des contacts avec les fédérations européennes de partis (FEP).[362]

Le parti Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwosc*, PiS) est un nouveau parti de la droite conservatrice et nationaliste, issue de l'opposition anti-communiste. Il a été fondé le 13 juin 2001 grâce à la popularité de Lech Kaczyński qui a exécuté les fonctions du ministre de la justice entre juin 2000 et juillet 2001. La plupart des membres de Droit et Justice (PiS) proviennent de l'Alliance électorale Solidarité (*Akcja Wyborcza Solidarność*, AWS) et du Mouvement pour le renouveau de la Pologne (*Ruch Odbudowy Polski*, ROP). Les membres de trois partis de l'Alliance électorale Solidarité ont adhéré au PiS : *Porozumienie Centrum* (PC), *Stronnictwo Konserwatywno-Ludowe* (SKL) et *Zjednoczenie Chrześcijańsko-Narodowe* (ZChN).

Avant l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne, le parti Droit et Justice (PiS) n'a rejoint aucune fédération européenne de partis (FEP). Sa coopération avec les partis politiques européens s'est initialement déroulée seulement dans le cadre de son groupe politique : l'Union pour l'Europe des nations (UEN). Cela s'explique par les tendances nationalistes et eurosceptiques qui sont propres au parti Droit et Justice (PiS). Cependant, il faut noter que les observateurs de Droit et Justice (PiS) au Parlement européen ont rejoint d'abord le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE), le

[361] *Ibid.,* p. 90.
[362] *Ibid.,* p. 83.

groupe le plus puissant de la droite, mais, en décembre 2003, ils sont sortis de ce groupe à cause des dissensions sur le projet de la constitution européenne, critiqué par Droit et Justice (PiS). Ensuite, les observateurs de Droit et Justice (PiS) au Parlement européen sont entrés dans le groupe politique Union pour l'Europe des nations (UEN).[363]

Etant amené à amorcer une coopération transnationale avec ses homologues européens au sein du groupe Union pour l'Europe des nations (UEN), Droit et Justice (PiS) a adhéré en 2006 à une nouvelle fédération européenne de partis (FEP) de sensibilité eurosceptique, fondé en 2002 et lié au groupe politique Union pour l'Europe des nations (UEN) : l'Alliance pour l'Europe des Nations (AEN).

§2 La coopération transnationale des partis post-communistes avec le Parti Socialiste Européen (PSE)

Dès sa fondation, la Social-démocratie de la République de Pologne (*Socjaldemokracja Rzeczypospolitej Polskiej*, SdRP) a essayé de nouer des contacts avec l'Internationale socialiste (IS), le Parti Socialiste Européen (PSE) et les partis sociaux-démocrates de l'Europe occidentale. Mais les motivations de la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) dans l'établissement des contacts politiques internationaux et européens se distinguaient à maints égards de celles des formations partisanes post-Solidarité.

Elle voulait se libérer du poids de son passé communiste et de son image de l'héritier du Parti ouvrier unifié polonais (*Polska Zjednoczona Partia Robotnicza,* PZPR) en prouvant l'authenticité et la légitimité de son nouveau « label » social-démocrate en Pologne sur la scène politique polonaise et internationale. Néanmoins, la rupture de la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) avec son passé n'a pas été complète. Son nouvel intitulé « social-démocratie » ne l'a pas empêché d'essayer de conserver toute l'infrastructure du Parti ouvrier unifié polonais (PZPR). De plus, l'orientation géostratégique de la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) vers Moscou a perduré jusqu'à l'écroulement de l'Union soviétique. Au début des années 1990, l'intégration européenne était perçue par les leaders de

[363] PASZKIEWICZ Krystyna A., « Prawo i Sprawiedliwość » (Droit et Justice), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 117.

la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) comme une perspective lointaine et, jusqu'à la fin de 1993, ce parti post-communiste s'opposait à l'adhésion à l'OTAN.[364]

L'écroulement de l'Union soviétique et la dissolution du Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS) ont mis fin à la dépendance de la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) envers Moscou et ont précipité son rapprochement avec la famille politique sociale-démocrate en Europe. Aux élections législatives de 1991, la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) a obtenu 12 % des voix. L'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej*, SLD) qui représentait une coalition de partis de gauche avec la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) comme noyau est devenu le deuxième groupe de la Diète polonaise (*Sejm*). Depuis les élections de 1991, la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) s'est présentée comme le parti social-démocrate le plus puissant en Pologne. Les formations sociales-démocrates issues du mouvement d'opposition anti-communiste telles que l'Union du Travail (*Unia Pracy*, UP) et le Parti socialiste polonais (*Polska Partia Socjalistyczna*, PPS) ont été éclipsées par ce parti social-démocrate d'origine post-communiste. C'est pourquoi l'Internationale socialiste (IS) et ensuite le Parti Socialiste Européen (PSE) ont été amenés à revoir leur attitude envers la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP).[365]

Dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale les partis post-communistes en ont fait figure de principale force de gauche et d'interlocuteur potentiel plus fort et souvent plus crédible pour les fédérations européennes de partis (FEP).[366]

Les élections parlementaires de 1993 ont renforcé la position de la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) et de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej*, SLD) sur la scène politique polonaise. L'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) a obtenu 20,5 % des voix et presque 38 % des sièges à la Diète polonaise (*Sejm*) et elle est devenue le principal parti de la coalition au pouvoir. Paradoxalement, cette victoire aux élections parlementaires de 1993 a changé l'opinion de la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) à propos des institutions européennes.

---

[364] GEBETHNER Stanislaw et GORTAT Radzislawa, « Vers le multipartisme et l'intégration à l'Union européenne: le cas polonais », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 83-84.
[365] *Ibid.,* p. 85.
[366] DE WAELE Jean-Michel, « Le retard social-démocrate en Europe centrale et balkanique », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La gauche face aux mutations en Europe,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, p. 186.

A partir de ce moment, la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) a soutenu l'intégration de la Pologne à l'Union européenne et à l'OTAN.[367]

Le changement d'attitude de la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) envers l'intégration de la Pologne à l'Union européenne et l'OTAN a entraîné l'intensification de ses contacts bilatéraux avec les leaders des partis sociaux-démocrates européens. Grâce au soutien des partis sociaux-démocrates européens, la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) a participé à tous les événements organisés par l'Internationale socialiste (IS). Ce soutien s'exprimait en termes financiers ainsi qu'au niveau des ressources humaines. En 1995, la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) a soumis sa candidature au Parti Socialiste Européen (PSE).[368]

En même temps, la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) a renforcé ses contacts avec les partis post-communistes de l'Europe centrale et orientale. Toutefois, les relations avec les anciens partis communistes n'ont jamais été complètement bloquées, mais elles existaient toujours. Par exemple, en 1994, la délégation du parti communiste chinois a été invitée en Pologne. En janvier 1995, un représentant de la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) a participé au Congrès du parti communiste de la fédération russe à Moscou.[369]

En septembre 1996, la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) et l'Union du Travail (UP) sont devenues membres de l'Internationale socialiste. Malgré la concurrence entre la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) et l'Union du Travail (UP) au niveau de la politique intérieure, ces deux partis politiques ont également rejoint le Comité socialiste international pour l'Europe centrale et orientale (*Socialist International Committee for Central and Eastern Europe*, SICEE) qui est une formation au sein de l'Internationale socialiste (IS).[370]

En septembre 1996, une réunion des dirigeants du Parti Socialiste Européen (PSE) s'est tenue à Budapest. C'était la première fois que la réunion d'une telle importance était organisée en Europe centrale. Son thème était l'élargissement de l'Union européenne (UE) à l'Est. Depuis

---

[367] GEBETHNER Stanislaw et GORTAT Radzislawa, « Vers le multipartisme et l'intégration à l'Union européenne: le cas polonais », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 87-88.
[368] *Ibid.,* p. 88.
[369] *Ibid.,* p. 89.
[370] *Ibid.,* p. 90.

l'automne de 1996, le Parti Socialiste Européen (PSE), a offert le statut d'observateur aux partis des pays d'Europe centrale et orientale qui ont signé un accord d'association avec l'Union européenne (UE).[371] Ainsi la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) et l'Union du Travail (UP) ont-elles obtenu le statut d'observateur au Parti Socialiste Européen (PSE) en même temps. Le Parti Socialiste Européen (PSE) est une fédération transnationale qui rassemble les partis socialistes et sociaux-démocrates des pays de l'Union européenne (UE). C'est pourquoi la possibilité d'adhérer au Parti Socialiste Européen (PSE) dépend des perspectives d'adhésion à l'Union européenne.

Stanislaw Gebethner et Radzislawa Gortat ont remarqué que l'état du dialogue entre les partis sociaux-démocrates de l'Est et de l'Ouest, pendant les premiers sept-huit années de changements politiques en Europe centre et orientale ressemblait à la situation qui avait prévalu en Espagne et en Grèce au début de leur processus de démocratisation. Le soutien réel de la famille sociale-démocrate à l'élargissement de l'Union européenne (UE) à l'Est est difficile à évaluer. Bien que les déclarations officielles soient très prometteuses, les conditions et le calendrier de l'intégration des pays de l'Europe centrale et orientale à l'Union européenne sont restés ouverts pendant longtemps. Le Congrès du Parti Socialiste Européen (PSE) à Malmö (1997) a convaincu les partis sociaux-démocrates de l'Europe centrale et orientale de l'importance de l'intensification des contacts avec leurs homologues occidentaux dans le cadre du Parti Socialiste Européen (PSE)[372] En effet, le Parti Socialiste Européen (PSE), comme les autres fédérations européennes de partis (FEP), est une organisation capable d'influencer la politique européenne et le processus d'élargissement. La Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) et l'Union du Travail (UP), deux partis d'orientation sociale-démocrate, mais d'origine différente, ont pris part à ce dialogue en parallèle.

La Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) a été dissoute en 1999 à la suite de la transformation de la coalition électorale Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej*, SLD) en parti politique. En dépit du changement de son statut, la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) est restée la force motrice essentielle de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej*, SLD). L'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) a hérité de la Social-démocratie de la République de

[371] *Ibid.*
[372] *Ibid.,* p. 91.

Pologne (SdRP) le réseau de contacts avec les partis sociaux-démocrates européens, le Parti Socialiste Européen (PSE) et l'Internationale socialiste (IS).

La coopération des partis de la gauche post-communiste ainsi que de la gauche post-Solidarité avec leurs partenaires occidentaux se déroule dans les circonstances très compliquées. Le contexte de l'émergence des partis sociaux-démocrates en Europe centrale et orientale se distingue profondément de l'Europe occidentale.

En Europe occidentale les grands partis sociaux-démocrates se sont formés dans le contexte d'un capitalisme développé. En provoquant l'institutionnalisation du dialogue social, ils ont bénéficié de la stabilisation et des réformes d'un système capitaliste dont ils étaient un des produits. En Europe centrale et orientale la situation est totalement différente. Au début des années 1990 le capitalisme y est encore à créer. Comment un large mouvement social-démocrate peut-il émerger sans un capitalisme développé ? La social-démocratie en Europe centrale et orientale a été obligée d'abord d'aider à la formation de ce capitalisme alors qu'en Occident, elle avait été le résultat de ses excès.[373]

Cette spécificité de la situation des partis sociaux-démocrates dans les anciennes démocraties populaires rend l'aide ou la transposition des programmes sociaux-démocrates occidentaux inopérantes dans cette partie de l'Europe.[374] Afin d'être efficaces en Europe centrale et orientale, les programmes d'aide, mis en place par le Parti Socialiste Européen (PSE) ou les partis sociaux-démocrates occidentaux, doivent prendre en compte la contrainte de la transition des pays d'Europe centrale et orientale vers l'économie de marché.

§3 La coopération transnationale du Parti populaire polonais (PSL) avec les fédérations européennes de partis (FEP)

D'après ses origines historiques et son programme politique, le Parti populaire polonais, (*Polskie Stronnictwo Ludowe*, PSL) combine les caractéristiques d'un parti agraire et démocrate-chrétien. Comme il n'y a pas d'une organisation transnationale qui réunit les partis politiques d'origine agraire, le Parti populaire polonais (PSL) a été amené à se tourner vers les organisations qui représentent la famille spirituelle démocrate-chrétienne.

---

[373] DE WAELE Jean-Michel, « Le retard social-démocrate en Europe centrale et balkanique », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La gauche face aux mutations en Europe,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, p. 179.
[374] *Ibid.,* p. 180.

Il faut noter que les partis du centre suédois et finlandais représentent des anciennes formations agrariennes, mais ils ont rejoint la famille spirituelle libérale en adhérant au Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR). Cependant, ces partis nordiques du centre ont conservé leurs attitudes réservées voire hostiles envers l'intégration européenne après leur adhésion au Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) qui est la fédération européenne de partis (FEP) de la famille spirituelle libérale. Le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) a entériné leur entrée en raison de l'importance des partis agrariens dans les systèmes politiques nordiques.[375]

Le Parti populaire polonais (PSL) a établi des relations bilatérales avec certains partis centristes scandinaves d'origine agraire, mais en même temps il a intensifié ses contacts avec l'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne/l'Union chrétienne-sociale en Bavière (*Christlich Demokratische Union Deutschland/Christlich-Soziale Union in Bayern*, CDU/CSU) et d'autres partis démocrates-chrétiens européens. En 1996, un premier accord a été établi avec le Rassemblement pour la République (RPR) français. Le Parti populaire polonais (PSL) est aussi entré en contact avec le Parti populaire (*Partido Popular*, PP) espagnol. En 1997, le Parti populaire polonais (PSL) a envoyé sa candidature à l'Union démocratique européenne (UDE).[376] Le choix que le Parti populaire polonais (PSL) a effectué au profit de cette fédération européenne de partis s'explique par ses tendances conservatrices et traditionalistes.

Les politologues polonais Stanislaw Gebethner et Radzislawa Gortat estiment que le Parti populaire polonais (PSL) a poursuivi deux objectifs principaux dans l'établissement des contacts avec l'Union démocratique européenne (UDE) et ses partis membres. Premièrement, il voulait comprendre la politique agricole commune de l'Union européenne. Deuxièmement, il était soucieux de présenter une image positive du Parti populaire polonais (PSL) à l'Ouest, en expliquant aux partenaires occidentaux l'importance du secteur agricole en Pologne et les problèmes de sa restructuration.[377] Certains partis occidentaux d'origine agraire ont contribué au développement des contacts internationaux du Parti populaire polonais (PSL), parce qu'ils

[375] DELWIT Pascal, « Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 522.
[376] GEBETHNER Stanislaw et GORTAT Radzislawa, « Vers le multipartisme et l'intégration à l'Union européenne: le cas polonais », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, p. 93.
[377] *Ibid.*

espéraient renforcer le lobby agricole au sein de l'Union européenne après l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne.[378]

Les contacts initiaux avec l'Union démocratique européenne (UDE) ont amené le Parti populaire polonais (PSL) à rejoindre les rangs du Parti Populaire Européen (PPE) à la veille des élections européennes qui ont été tenues après l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne. Le Parti populaire polonais (PSL) a participé aux élections européennes de juin 2004 en tant que le membre du Parti Populaire Européen (PPE), et il a obtenu 4 places au Parlement européen.

Au début de la législature, tous les députés élus sur la liste du Parti populaire polonais (PSL), ont adhéré au Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE). Néanmoins, en décembre 2005, les trois députés européens du Parti populaire polonais (PSL) - Janusz Wojciechowski, Zbigniew Kuźmiuk i Zdzisław Podkański - ont abandonné leur groupe parlementaire originaire et ont adhéré au Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN). Cette décision unilatérale n'a pas été approuvée par les organes dirigeants et a entraîné une scission du Parti populaire polonais (PSL). Par conséquent, ces trois députés européens ont été exclus du Parti populaire polonais (PSL) en février 2006. Ils ont essayé de créer un nouveau parti en réactivant un ancien Parti populaire polonais "Piast" (*Polskie Stronnictwo Ludowe "Piast"*, PSL "Piast") qui existait en Pologne de 1913 à 1931. Le 28 mars 2006, ce nouveau parti "Piast" a été officiellement enregistré.

Ainsi paradoxalement le Parti populaire polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) reste-t-il le membre du Parti Populaire Européen (PPE), mais il n'y a qu'un seul député européen élu sur la liste du Parti populaire polonais (PSL) (Czeslaw Siekierski) qui reste le membre du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE).

§4 La coopération transnationale des partis politiques marginaux avec les fédérations européennes de partis (FEP)

1. La coopération du Mouvement pour l'autonomie de la Silésie (Ruch Autonomii Śląska, RAŚ) avec le Parti démocratique des peuples d'Europe-Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE)

[378] *Ibid.,* pp. 93-94.

Le Mouvement pour l'autonomie de la Silésie (*Ruch Autonomii Śląska*, RAŚ) a été créé en 1990. Il s'est fixé pour but d'obtenir une représentation plus efficace des intérêts de la Silésie et de ses habitants par l'intermédiaire de la création de son propre parlement, gouvernement et budget.

Le clivage centre/périphérie dont le Mouvement pour l'autonomie de la Silésie (RAŚ) provient n'est pas caractéristique pour le système politique de la Pologne en raison d'une forte homogénéisation ethnique et culturelle de la Pologne. Cette tendance est prouvée par les faibles performances électorales du Mouvement pour l'autonomie de la Silésie (RAŚ). Aux élections législatives de 1991, le Mouvement pour l'autonomie de la Silésie (RAŚ) a obtenu 2 mandats à la Diète polonaise (*Sejm*). Les politiciens de ce parti régionaliste n'ont pas participé aux élections législatives suivantes de façon autonome, mais ils ont rejoint les listes électorales du Parti populaire polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL).

En 2004 le Mouvement pour l'autonomie de la Silésie (*Ruch Autonomii Śląska*, RAŚ) est entré au Parti démocratique des peuples d'Europe-Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE). Cette fédération européenne de partis (FEP) compte quelques autres partis politiques régionalistes issus des pays d'Europe centrale et orientale : les Moraves en République tchèque (*Moravané*), le Parti populaire polonais lituanien (*Polska Partita Ludowa*), le parti politique de la minorité macédonienne en Bulgarie (*Omo Ilinden Pirin*). Certains partis régionalistes de l'Europe centrale et orientale ont un statut d'observateurs au Parti démocratique des peuples d'Europe-Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE) : *Liga Transilvania-Banat* (Roumanie), le Parti fédéraliste hongrois (Slovaquie).

L'existence de ces partis régionalistes prouve que le clivage centre/périphérie n'est pas caduc en Europe centrale et orientale. Vu la présence de nombreuses minorités ethniques et nationales dans les nouveaux pays membres de l'Union européenne, ce clivage est susceptible d'être réactivé dans le futur, avec l'appui du Parti démocratique des peuples d'Europe-Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE). La réactivation du clivage centre/périphérie peut donner naissance à de nouveaux partis politiques régionalistes ou améliorer les performances électorales des partis qui occupent une position marginale dans les systèmes politiques des pays d'Europe centrale et orientale.

2. La coopération des Verts 2004 (Zieloni 2004) avec le Parti Vert Européen (PVE)

Les Verts 2004 (*Zieloni 2004*) est un parti écologiste polonais, fondé en septembre 2003 et enregistré officiellement en le 23 février 2004. Il est composé non seulement des représentants des organisations écologistes, mais aussi des représentants des milieux féministes et des minorités sexuelles. Le slogan essentiel des Verts 2004 (*Zieloni 2004*) est « écologie, démocratie, tolérance ».[379] Ce nouveau parti est issu du clivage matérialistes/post-matérialistes qui a été engendré dans les sociétés occidentales contemporaines par le conflit entre les valeurs post-matérialistes et les valeurs culturelles traditionnelles. Les Verts 2004 (*Zieloni 2004*) mettent l'accent non seulement sur la protection de l'environnement mais aussi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les droits de l'homme et la protection des minorités, y compris les minorités sexuelles.

En Pologne ce parti qui défend les valeurs post-matérialistes est souvent considéré par les médias et l'opinion publique en tant que « le parti des fous et des pervers ».[380] La situation marginale des Verts 2004 (*Zieloni 2004*) est typique pour les pays post-communistes. En Europe centrale et orientale les partis écologistes bénéficient d'un support populaire faible, excepté la République tchèque et la Slovaquie.[381] En Pologne, l'image négative des Verts 2004 (*Zieloni 2004*) est accentuée par le rôle que l'Eglise catholique continue de jouer dans la société polonaise. La Pologne est un pays où les programmes politiques de certains partis ont pour base spirituelle l'enseignement social de l'Eglise.

L'enregistrement des Verts 2004 (*Zieloni 2004*) a coïncidé avec la création d'un nouveau « europarti » : Parti Vert Européen (PVE) qui a eu lieu le 22 février 2004 au 4e Congrès de la fédération européenne des Partis verts. Cette fédération européenne de partis (FEP) a pris la forme d'un « parti européen » ou d'un « europarti » afin de bénéficier des financements spécifiques de l'Union européenne. Les Verts 2004 (*Zieloni 2004*) ont adhéré au Parti Vert Européen (PVE).

Les Verts 2004 (*Zieloni 2004*) soutiennent l'intégration de la Pologne à l'Union européenne à condition que la réforme de la politique agricole commune et de la politique des transports

---

[379] GLADKIEWICZ Westyna, « Zieloni 2004 » (Les Verts 2004), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 210.
[380] *Ibid.,* p. 211.
[381] DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel, « La démocratisation en Europe centrale : L'impact de coopération paneuropéenne des partis politiques », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, p. 27.

soit accomplie afin de préserver l'environnement.[382] L'attitude pro-européenne des Verts 2004 (*Zieloni 2004*) a été stimulée par sa coopération avec le Parti Vert Européen (PVE) et les contacts bilatéraux avec les autres partis écologistes européens.

Section II : Les mutations identitaires et organisationnelles des fédérations européennes de partis (FEP)

Le premier réflexe serait de supposer que les fédérations européennes de partis (FEP) correspondent aux principales familles idéologiques[383] : les démocrates-chrétiens, les conservateurs, les libéraux, les sociaux-démocrates, les verts, les régionalistes, l'extrême gauche et l'extrême droite. Mais les fédérations européennes de partis (FEP) se sont développées et se sont élargies non seulement selon la logique idéologique mais aussi en fonction des stratégies électorales des groupes politiques du Parlement européen qui sont liées avec fédérations européennes de partis (FEP). Les fédérations européennes de partis (FEP) ainsi que les groupes politiques du Parlement européen constituent les éléments des partis politiques européens (« europartis ») naissants.

Ainsi la plupart des fédérations européennes de partis (FEP) sont-elles détentrices des identités partisanes multiples qui ont connu une évolution conditionnée par les élargissements successifs de l'Union européenne. Dans la section II nous allons analyser les identités partisanes originaires des fédérations européennes de partis (FEP) et leurs mutations provoquées par les changements organisationnels et structurels des fédérations européennes de partis (FEP).

§1 Les mutations identitaires et les évolutions organisationnelles du Parti Populaire Européen (PPE)

1. L'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) en tant que préfiguration du Parti Populaire Européen (PPE)

[382] GLADKIEWICZ Westyna, « Zieloni 2004 » (Les Verts 2004), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, p. 210.
[383] ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, p. 54.

L'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC)[384], fondée en en 1965, a précédé la création du Parti Populaire Européen (PPE). Elle se distinguait du Parti Populaire Européen (PPE) par ses objectifs et son champ d'intervention. Dès sa fondation, l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) avait la vocation paneuropéenne et ne se limitait pas aux pays membres des Communautés européennes ou ultérieurement aux pays membres de l'Union européenne.

L'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) correspondait à la logique de la création des internationales regroupant les partis politiques issus des mêmes familles spirituelles. A la veille de la Seconde guerre mondiale, à côté de l'Internationale communiste (IC) et de l'Internationale socialiste il existait déjà l'Internationale blanche qui représentait le bureau de liaison des partis démocrates-chrétiens. L'Internationale blanche se muera ensuite en Nouvelles équipes internationales (NEI).[385]

L'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) est une organisation successeur des Nouvelles équipes internationales (NEI). Elle a accompli la fonction de la branche régionale de l'Union mondiale des démocrates chrétiens (UMDC), édifiée en 1961.[386] A la différence du Parti Populaire Européen (PPE), la fondation de l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) n'a pas été associée aux institutions de l'Union européenne et, en particulier, à la perspective de la tenue des élections au Parlement européen au suffrage universel direct.

Ce sont les partis démocrates-chrétiens italiens qui ont joué un rôle décisif dans la création de l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC). A l'origine elle comptait quatorze formations politiques démocrates-chrétiennes, mais les partis politiques français se sont abstenus d'y adhérer.[387]

Néanmoins, afin de traiter de la problématique spécifique des partis démocrates-chrétiens des Communautés européennes, un Comité politique des partis démocrates-chrétiens des Communautés européennes a été créé au sein de l'Union européenne des démocrates chrétiens

---

[384] L'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) prend le nom de l'Union européenne démocrate chrétienne à partir de 1971.

[385] SEILER Daniel-Louis, « Partis politiques européens », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 539.

[386] En novembre 1982, l'Union mondiale des démocrates chrétiens (UMDC) s'est transformée en Internationale démocrate chrétienne (IDC).

[387] DELWIT Pascal, « Le parti populaire européen : étapes et analyse d'une mutation », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 110.

(UEDC) en 1971. La préparation à la tenue des élections au Parlement européen au suffrage universel direct a été la question centrale de cette problématique. La réflexion du Comité politique des partis démocrates-chrétiens des Communautés européennes a débouché sur la constitution du Parti Populaire Européen (PPE).[388] Il est à noter qu'avant la fondation du Parti Populaire Européen (PPE), les démocrates-chrétiens siégeaient déjà comme « groupe au Parlement européen » dans l'assemblée européenne. L'avis de ce groupe démocrate-chrétien au Parlement européen a contribué à la prise de position en faveur de la fondation du Parti Populaire Européen (PPE).

L'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) a été progressivement supplantée par le Parti Populaire Européen (PPE). L'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) a été dissoute en 1997. Sa dissolution s'explique, d'un côté, par la baisse de l'influence de l'Union mondiale des démocrates chrétiens (UMDC) et, de l'autre, par la montée en puissance du Parlement européen. Après la dissolution de l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC), le Parti Populaire Européen (PPE) est devenu le représentant principal de la famille démocrate-chrétienne en Europe.[389]

2. Le Parti Populaire Européen (PPE) en tant que fédération de partis démocrates-chrétiens

Le Parti Populaire Européen (PPE), fondé le 29 avril 1976, a été initialement composé de douze partis politiques d'obédience strictement démocrate-chrétienne. Parmi ces douze formations seulement le *Fine Gael* (FG), parti politique irlandais, ne pouvait pas être rangé parmi les véritables partis démocrates-chrétiens.[390]

Comme le Parti Populaire Européen (PPE) avait regroupé originellement les partis démocrates-chrétiens européens, après la dissolution de l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC), il a accompli le rôle de la branche régionale de l'Internationale Démocrate-Chrétienne (IDC).[391] Cependant l'objectif à court terme du Parti Populaire Européen (PPE) a

---

[388] *Ibid.*

[389] ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, p. 55.

[390] DELWIT Pascal, « Le parti populaire européen : étapes et analyse d'une mutation », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 110.

[391] ***L'Internationale Démocrate-Chrétienne (IDC)*** regroupe les partis démocrates-chrétiens. Actuellement, l'IDC fédère deux branches régionales: l'Organisation Démocrate-Chrétienne d'Amérique (ODCA : Organización Demócrata Cristiana de América) et le Parti Populaire Européen (PPE). L'Union Mondiale

été la coordination des campagnes électorales nationales à la veille des premières élections européennes au suffrage universel direct de 1979.[392] En perspective le Parti Populaire Européen visait à rendre plus efficace l'action des formations politiques démocrates-chrétiennes à l'échelle des neuf Etats membres des Communautés européennes.[393]

Le Parti Populaire Européen (PPE) a été la première fédération européenne de partis (FEP) à vocation fédérale, dans le sens qu'il militait depuis sa fondation pour une union politique européenne fédérale.[394] Un de ses principaux succès est d'avoir été à l'origine des principales réformes institutionnelles du Traité de Maastricht (l'établissement irréversible d'un calendrier pour l'Union monétaire, l'introduction de la procédure de la codécision pour le Parlement européen, l'indépendance de la Banque centrale, la création du Comité des Régions, l'avis conforme du Parlement européen en cas de révision des traités).[395] L'attachement à l'idée européenne est au cœur de l'héritage politique de la famille démocrate-chrétienne.

Le nom du Parti Populaire Européen (PPE) reflète une discussion entre les défenseurs de l'identité démocrate-chrétienne et les tenants de l'ouverture de la fédération aux forces politiques conservatrices voire libérales. Les partis démocrates-chrétiens historiques (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Italie) tenaient à une référence explicite au qualificatif « démocrate-chrétien » dans la dénomination d'une nouvelle fédération européenne de partis (FEP). Les démocrates-chrétiens allemands s'y opposaient en raison de l'intégration de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande aux Communautés européennes en 1973. A leurs yeux, les formations d'obédience démocrate-chrétienne dans les nouveaux membres des Communautés européennes étaient insignifiantes voire inexistantes. C'est pourquoi les démocrates-chrétiens allemands appelaient à l'édification d'une fédération européenne de partis largement ouverte aux forces politiques conservatrices et libérales.

Même si le rapport de forces était favorable aux démocrates-chrétiens du Benelux, le nom de la nouvelle fédération européenne de partis (FEP) a été le résultat du compromis entre les deux camps : « Parti populaire européen. Fédération des partis démocrates-chrétiens de la

---

Démocrate-Chrétienne (UMDC) a été créée les 27-30 juillet 1961. Le 25-26 novembre 1982 elle devient l'Internationale Démocrate-Chrétienne (IDC).

[392] RAUTU Andrei-Tudor, « Parti Populaire Européen (PPE) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 525.

[393] DELWIT Pascal, « Le parti populaire européen : étapes et analyse d'une mutation », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 111.

[394] RAUTU Andrei-Tudor, « Parti Populaire Européen (PPE) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 525.

[395] *Ibid.,* p 529.

Communauté européenne ». Malgré ce compromis sur la forme, les démocrates-chrétiens allemands ont procédé à la mise en place d'une organisation parallèle au Parti Populaire Européen (PPE) : l'Union démocratique européenne (UDE).[396]

Initialement c'est la position des démocrates-chrétiens italiens, belges et luxembourgeois qui l'a emporté. Par conséquent, avant 1981, le Parti Populaire Européen (PPE) n'a accepté que l'adhésion des partis politiques d'obédience chrétienne : soit catholiques, soit protestants et ne s'est élargi à aucun autre parti. Cette situation s'explique par l'influence de l'Internationale démocrate-chrétienne (IDC) qui était encore puissante à cette époque. L'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne (*Christlich Demokratische Union Deutschland*, CDU) n'était pas capable d'imposer sa position au sein du Parti Populaire Européen (PPE), d'autant plus que ce parti était dans l'opposition en Allemagne.[397]

3. L'ouverture du Parti Populaire Européen (PPE) aux partis conservateurs et libéraux

3.1. Les causes de l'ouverture du Parti Populaire Européen (PPE)

L'ouverture du Parti Populaire Européen (PPE) aux partis conservateurs et libéraux a été provoquée par trois facteurs. Premièrement, la crise de la démocratie chrétienne en Europe qui s'est fait sentir depuis la deuxième moitié des années 1970, s'accentue de plus en plus dans les années 1980. La position centriste des formations démocrates-chrétiennes devient peu payante face à un tournant à gauche opéré par les partis sociaux-démocrates. En même temps, certaines formations libérales et conservatrices s'imprègnent de la doctrine du néo-libéralisme en opérant ainsi un tournant à droite. Malgré leur présence régulière au gouvernement, le poids électoral des formations démocrates-chrétiennes du Benelux et de l'Italie s'est affaibli. La même remarque est valable pour la Démocratie chrétienne (*Democrazia Cristiana*, DC) italienne. Les démocrates-chrétiens allemands vivent alors leur plus longue période d'opposition (1969-1982). Cette crise de la démocratie chrétienne a été déclenchée, d'un côté, par le débat à l'intérieur de l'Eglise sur les interprétations à donner au concile Vatican II et, de

[396] DELWIT Pascal, « Le parti populaire européen : étapes et analyse d'une mutation », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 111.
[397] ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, pp. 55-56.

l'autre, par le difficile positionnement des démocrates-chrétiens par rapport aux nouvelles valeurs post-matérialistes, défendues par les mouvements post-soixante-huitards.[398]

Deuxièmement, à la suite de leur victoire aux élections de 1982, l'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne/l'Union chrétienne-sociale en Bavière (*Christlich Demokratische Union Deutschland/Christlich-Soziale Union in Bayern*, CDU/CSU) commence à dominer le Parti Populaire Européen (PPE).[399] A mesure que la puissante Démocratie chrétienne (*Democrazia Cristiana*, DC) entre en crise, la solution allemande s'impose peu à peu au sein du Parti Populaire Européen (PPE).[400]

Troisièmement, l'ouverture du Parti Populaire Européen (PPE) aux forces conservatrices et libérales s'explique également par la nécessité de s'adapter aux élargissements successifs de l'Union européenne (entrée de la Grèce en 1981, de l'Espagne et du Portugal en 1986, de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède en 1995). Le dernier élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale a été un défi encore plus important pour cette fédération européenne de partis (FEP) d'origine démocrate-chrétienne. Le sommet du Parti Populaire Européen (PPE) de décembre 1994 a été obligé de décider d'accepter « de nouveaux partis qui ne sont pas des démocrates-chrétiens traditionnels ».[401] Cette décision s'est imposée parce que la plupart des partis candidats à l'adhésion, issus des pays d'Europe centrale et orientale, relevaient de la droite conservatrice classique.

Ainsi le Parti Populaire Européen (PPE) s'est-il élargi en direction des partis conservateurs et libéraux qui étaient souvent déjà les membres de l'Union démocratique européenne (UDE). Opposés à la droitisation du Parti Populaire Européen (PPE), ses dissidents centristes ont créé, en 2004, une organisation alternative : le Parti Démocrate Européen (PDE).

3.2. Les mutations identitaires du Parti Populaire Européen (PPE)

En élargissant sa composition, le Parti Populaire Européen (PPE) a accru son hétérogénéité, mais il a essayé de ne pas remettre en cause son attachement au processus d'intégration européenne et à la fédéralisation de l'Union européenne. Par exemple, des mesures de

---

[398] DELWIT Pascal, « Le parti populaire européen : étapes et analyse d'une mutation », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 112.
[399] *Ibid.,* p. 115.
[400] ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, p. 56.
[401] *Ibid.,* pp. 56-57.

discipline ont été adoptées envers le Centre démocratique social (*Centro Democrático Social*, CDS) en 1993, parce que ce parti portugais s'est opposé à la conclusion du traité de Maastricht.[402]

Sur l'initiative des démocrates-chrétiens du Benelux et de l'Italie, les nouveaux arrivants ont été souvent demandés de faire la preuve de leur engagement aux idées et aux valeurs historiquement défendues par le Parti Populaire Européen (PPE). Mais progressivement les critères de sélection ont été assouplis en raison de la volonté d'accroître l'influence du Parti Populaire Européen (PPE) face à la montée en puissance du Parti Socialiste Européen (PSE) au sein du Parlement européen. L'adhésion de la *Forza Italia* (FI) témoigne de cet assouplissement des critères de sélection d'une façon spectaculaire, parce que ce parti italien de droite a formé une alliance gouvernementale avec des représentants d'une extrême droite europhobe.[403]

En même temps, au sein du Parti Populaire Européen (PPE), on assiste à un rapprochement idéologique mutuel des démocrates-chrétiens et des conservateurs. D'une part, les démocrates-chrétiens ont adhéré à certaines thèses du libéralisme économique, et ils ont ainsi été amenés à limiter la portée de leur discours social. De l'autre, les conservateurs ont accepté l'idée de l'intégration européenne, et ils ont visiblement atténué leurs thèses ultra-libérales qui caractérisaient leur discours dans les années 1980.[404]

4. L'état actuel du Parti Populaire Européen (PPE) dans le contexte d'élargissement de l'Union européenne

4.1. La composition actuelle du Parti Populaire Européen (PPE)

Le Parti populaire européen (PPE) est constitué par les partis démocrates-chrétiens, populaires et conservateurs qui ont reconnu les statuts du Parti Populaire Européen (PPE) et qui ont adhéré à ses idées fondamentales. Le tableau 2.1 décrit la composition actuelle du Parti Populaire Européen (PPE).

---

[402] RAUTU Andrei-Tudor, « Parti Populaire Européen (PPE) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, pp. 528-529.
[403] ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, p. 57.
[404] *Ibid.,* pp. 57-58.

Tableau 2.1

Les membres du Parti Populaire Européen (PPE)

n°	Nom du parti membre	Pays
1	Union chrétienne-sociale en Bavière (*Christlich-Soziale Union in Bayern,* CSU)	Allemagne
2	Union chrétienne-démocrate d'Allemagne (*Christlich Demokratische Union Deutschland,* CDU)	
3	Parti populaire autrichien (*Österreichische Volkspartei,* ÖVP)	Autriche
4	Centre démocrate Humaniste (cdH ou CDH)	Belgique
5	Chrétien-démocrate et Flamand (*Christen-Democratisch en Vlaams,* CD&V)	
6	Union des forces démocratiques (*Săjuz na Demokratičnite Sili,* SDS)	Bulgarie
7	Parti démocratique (*Demokratičeska Partija*)	
8	Union populaire agrarienne (*Zemedelski Naroden Săjuz*)	
9	Démocrates pour une Bulgarie forte (*Demokrati za Silna Bălgarija*)	
10	Rassemblement démocratique (*Dimokratikos Synagermos,* DISY)	Chypre
11	Parti conservateur du peuple (*Konservative Folkeparti,* KFP ou KF)	Danemark
12	Chrétiens-démocrates (*Kristendemokraterene*)	
13	Parti populaire (*Partido Popular,* PP)	Espagne
14	Union démocratique de Catalogne (*Unió Democràtica de Catalunya*)	
15	Union Pro Patria et Res Publica (*Isamaa ja Res Publica Liit,* IRL)	Estonie
16	Parti de la Coalition nationale (*Kansallinen Kokoomus,* KOK)	Finlande
17	Union pour un Mouvement Populaire (UMP)	France
18	Nouvelle démocratie (*Néa Dimokratía,* ND)	Grèce
19	Forum démocratique hongrois (*Magyar Demokrata Fórum,* MDF)	Hongrie
20	Union civique hongroise (*Magyar Polgári Szövetség,* FIDESZ)	
21	Parti populaire démocrate-chrétien (*Kereszténydemokrata Néppárt,* KDNP)	
22	Le clan des Gaëls (*Fine Gael,* FG)	Irlande

n°	Nom du parti membre	Pays
23	Union des chrétiens-démocrates du Centre (*Unione dei Democratici Cristiani e dei Democratici di Centro,* UDC)	Italie
24	Alliance Populaire - Union des démocrates pour l'Europe (*Alleanza Popolari - Unione Democratici per l'Europa,* AP-UDEUR)	
25	*Forza Italia,* FI	
26	Parti de la nouvelle ère (*Jaunais Laiks,* JL)	Lettonie
27	Parti populaire (*Tautas Partija,* TP)	
28	Union pour la patrie (*Tėvynės Sąjunga - Lietuvos konservatoriai,* TS-LK)	Lituanie
29	Chrétien-démocrates lituaniens (*Lietuvos Krikščionys Demokratai,* LKD)	
30	Parti populaire chrétien social (*Chrëschtlech Sozial Vollekspartei,* CSV)	Luxembourg
31	Parti nationaliste (*Partit Nazzjonalista,* PN)	Malte
32	Appel chrétien-démocrate (*Christen-Democratisch Appèl,* CDA)	Pays-Bas
33	Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO)	Pologne
34	Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL)	
35	Parti social-démocrate (*Partido Social Democrata,* PSD)	Portugal
36	Union chrétienne démocrate (*Krestanka a demokraticka unie,* KDU)	République tchèque
37	Alliance démocratique des Hongrois en Roumanie (*Uniunea Democrată Maghiară din România - Romániai Magyar Demokrata Szövetség,* UDMR-RMDSZ)	Roumanie
38	Parti démocrate (*Partidul democrat,* PD)	
39	Parti national paysan démocrate-chrétien (*Partidul National Taranesc Crestin Democrat,* PNTCD)	
40	Union chrétienne-démocratique slovaque (*Slovenská demokratická a kresťanská únia,* SDKU)	Slovaquie
41	Parti de la coalition hongroise (*Strana Madarskej koalície - Magyar Koalicio Partja,* SMK-MKP)	
42	Mouvement chrétien-démocrate de Slovaquie (*Kresťanskodemokratické hnutie,* KDH)	

n°	Nom du parti membre	Pays
43	Parti démocrate slovène (*Slovenska demokratska stranka,* SDS)	Slovénie
44	Parti populaire slovène (*Slovenska ljudska stranka,* SLS)	
45	Parti chrétien populaire de Slovénie (*Nova Slovenija Kršcanska ljudska stranka,* NSi)	
46	Parti chrétien-démocrate (*Kristdemokraterna,* Kd)	Suède
47	Parti du rassemblement modéré (*Moderata Samlingspartiet,* M)	

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parti Populaire Européen (PPE) : http://www.eppe.org/

Parmi les membres les plus importants, on peut citer l'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne/l'Union chrétienne-sociale en Bavière (*Christlich Demokratische Union Deutschland/Christlich-Soziale Union in Bayern*, CDU/CSU), l'Union pour un mouvement populaire (UMP) en France, *Forza Italia* (FI), le Parti populaire (*Partido Popular*, PP) espagnol.

Depuis l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale et les élections européennes de 2004 le Parti Populaire Européen (PPE) doit faire face au défi du maintien de sa cohésion intérieure, parce que les velléités eurosceptiques et anti-fédéralistes des conservateurs britanniques sont désormais renforcées par les pressions souverainistes des conservateurs des nouveaux Etats-membres d'Europe centrale et orientale.[405]

Les députés européens du Parti Populaire Européen (PPE) siègent dans le Parlement européen au Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE). La stratégie d'ouverture du Parti Populaire Européen (PPE) s'est avérée très payante puisque son groupe parlementaire au Parlement européen a réussi à faire passer ses effectifs de 157 membres en 1994 à 201 à la veille des élections de 1999, puis à 233 avant celles de 2004.[406] Le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) constitue le groupe parlementaire de droite le plus puissant et le plus attractif en Europe aujourd'hui.[407] Le succès de ce groupe au Parlement européen est

[405] RAUTU Andrei-Tudor, « Parti Populaire Européen (PPE) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 525.
[406] ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, p. 57.
[407] *Ibid.,* p. 65.

la conséquence directe de la stratégie d'ouverture aux partis conservateurs et libéraux, pratiquée par le Parti Populaire Européen (PPE) depuis les années 1980.

La contrepartie du succès du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) est le « malaise démocrate-chrétien » au sein du Parti Populaire Européen (PPE). La cohabitation avec les conservateurs et parfois avec les libéraux a un prix politique de plus en plus élevé pour les démocrates-chrétiens européens qui sont amenés à coexister au sein Parti Populaire Européen (PPE) avec leurs adversaires politiques de la scène politique nationale.[408]

L'élargissement du Parti Populaire Européen (PPE) aux partis issus des pays d'Europe centrale et orientale a pour effet de diluer son identité politique A l'origine, l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) et le Parti Populaire Européen (PPE) avaient une identité et un projet politiques clairs qui s'appuyaient sur les acquis doctrinaux de la démocratie chrétienne. Les statuts du Parti Populaire Européen (PPE) continuent à faire référence à cette dimension identitaire, mais cela ne correspond plus à l'idéologie diffuse actuelle du Parti Populaire Européen (PPE). L'article 1er de ses statuts affirme que « Les partis démocrates-chrétiens des pays membres de l'Union européenne et leur groupe au Parlement européen constituent le parti populaire européen - Démocrates chrétiens ». Ainsi y a-t-il un décalage frappant entre la forme et le contenu du Parti Populaire Européen (PPE). On peut supposer qu'un ajustement devra se produire tôt ou tard.[409] Cet ajustement éventuel est susceptible de provoquer de nouvelles scissions, de nouveaux départs et exclusions.

4.2. L'organisation du Parti Populaire Européen (PPE)

Du point de vue organisationnel, le Parti Populaire Européen (PPE) possède des structures décisionnelles hiérarchiques qui rappellent celles des partis nationaux (congrès, bureau politique, présidence), avec une démocratie interne effective. Les décisions sont prises, en théorie et en pratique, à la majorité absolue des membres présents. Des scrutins se tiennent de manière extensive et les résultats s'imposent à l'opposition interne. Le compromis et la négociation sont reconnus et s'établissent uniquement de manière informelle.

---

[408] DELWIT Pascal, « Le parti populaire européen : étapes et analyse d'une mutation », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 120.
[409] *Ibid.,* pp. 120-121.

Une organisation fondamentalement supranationale des organes du Parti Populaire Européen (PPE) l'a distingué pendant longtemps des autres fédérations européennes de partis (FEP). Aucun de ces organes n'est organisé d'une façon intergouvernementale, excepté la réunion des chefs de gouvernement et de partis. Cet organe coordonne les politiques et les stratégies électorales et législatives des partis nationaux et du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE). Le Parti Populaire Européen (PPE) tâche ainsi de s'assurer le contrôle de l'agenda du Conseil européen et de produire des orientations politiques conformes à son idéologie.[410]

Le Parti Populaire Européen (PPE) possède plusieurs branches spécialisées :

- Jeunesses du Parti Populaire Européen (*Youth of the European People's Party*, YEPP), fondées en 1997. Cette organisation est issue de l'Union européennes des jeunes démocrates-chrétiens qui s'est muée en Jeunes démocrates-chrétiens européens en 1984.
- Etudiants démocrates européens (*European Democrat Students*, EDS)
- Union Européenne des Travailleurs Démocrates-Chrétiens (UETDC)
- Union Européenne des personnes âgées (*European Seniors Citizens Union*, ESU)
- Association des femmes du PPE (*EPP Women's Association*)
- Union de dirigeants des petites et moyennes entreprises (*PME Small and Medium Entrepreneurs Union*)

Ces « associations reconnues » du Parti Populaire Européen (PPE) sont constituées par les associations partisanes au niveau national, issues des partis membres du Parti Populaire Européen (PPE).[411]

4.3. La complexité de l'identité collective du Parti Populaire Européen (PPE)

Le Parti Populaire Européen (PPE) représente actuellement une alliance entre les deux familles spirituelles différentes : les démocrates-chrétiens et les conservateurs. Cette alliance a provoqué des mutations idéologiques profondes de ces deux familles spirituelles qui contribuent à la construction d'une identité collective pour le Parti Populaire Européen (PPE).

---

[410] RAUTU Andrei-Tudor, « Parti Populaire Européen (PPE) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, pp 528-529.
[411] *Ibid.,* p. 525.

Simon Hix et Christopher Lord analysent les idéologies des démocrates-chrétiens et des conservateurs en termes du clivage gauche-droite. En ce qui concerne les problèmes sociopolitiques (le droit à l'avortement, le divorce), les démocrates-chrétiens sont d'habitude plus à droite que les conservateurs. En ce qui concerne les problèmes économiques, ils sont d'habitude plus à gauche que les conservateurs. Comme les problèmes économiques sont généralement plus saillants que les problèmes sociopolitiques, en moyenne les démocrates-chrétiens se positionnent plus à gauche que les conservateurs.[412]

En raison de ses origines « supranationales », les démocrates-chrétiens et leurs électeurs sont beaucoup plus en faveur de l'intégration européenne que les conservateurs qui ont souvent des vues souverainistes (par exemple, les conservateurs britanniques). Tous les partis démocrates-chrétiens en Europe sont les partisans de l'intégration européenne, tandis que les partis conservateurs sont très divisés suivant les pays sur la dimension intégration/souveraineté.[413]

L'alliance de ces deux familles politiques est en train de produire une identité collective différente de celle des démocrates-chrétiens et des conservateurs. Sur le plan économique, le Parti Populaire Européen (PPE) se situe plus à droite que les démocrates-chrétiens classiques et plus à gauche que les conservateurs qui adhèrent aux thèses ultra-libérales. Sur les problèmes sociopolitiques c'est la position modérée des conservateurs qui prédomine. Sur la dimension intégration/souveraineté, ce sont les attitudes pro-européennes, issues de la doctrine démocrate-chrétienne, qui l'emportent.

§2 Les fédérations européennes de partis (FEP) qui résultent des scissions du Parti Populaire Européen (PPE)

1. L'Union démocratique européenne (UDE)

1.1. La fondation de l'Union démocratique européenne (UDE)

L'Union démocratique européenne (UDE) a été formée à l'initiative des démocrates-chrétiens allemands qui se sont opposés à la politique isolationniste du Parti Populaire Européen (PPE). En même temps la perspective des premières élections au Parlement européen au suffrage

[412] HIX Simon et LORD Christopher, *Political Parties in the European Union,* London, Macmillan, 1997, p. 29.
[413] *Ibid.,* pp. 29-30.

universel direct a aussi incité les démocrates-chrétiens allemands à former une nouvelle fédération européenne de partis (FEP) afin de mieux se préparer à cet événement.

Après une rencontre préparatoire en octobre 1977 à Munich, l'Union démocratique européenne (UDE) a été créée, en avril 1978, à Klessheim. Dans ses statuts elle s'est définie comme « association de travail » de partis démocrates-chrétiens, conservateurs et non collectivistes. Cette formation de la droite modérée a été originellement composée de dix-huit partis. L'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne/l'Union chrétienne-sociale en Bavière (*Christlich Demokratische Union Deutschland/Christlich-Soziale Union in Bayern*, CDU/CSU) et le parti conservateur britannique sont devenus les deux forces motrices de l'Union démocratique européenne (UDE).[414] Dès sa fondation, l'Union démocratique européenne (UDE) a accueilli, d'un côté, des formations démocrates-chrétiennes qui étaient prêtes à coopérer avec les conservateurs et, de l'autre, des partis conservateurs n'ayant rien de démocrate-chrétien.[415]

En plus des forces conservatrices et démocrates-chrétiennes, certains partis d'orientation libérale ont aussi adhéré à l'Union démocratique européenne (UDE). Par exemple, l'Union de la Liberté (*Unia Wolności,* UW) a été le membre de l'Union démocratique européenne (UDE) et du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) à la fois. Ainsi l'Union démocratique européenne (UDE) représentait-elle la coalition la plus large de la droite à l'époque.

Le but initial de l'Union démocratique internationale (UDI), était d'établir des liens entre partis démocrates-chrétiens, conservateurs et libéraux sur les bases d'une doctrine « non-collectiviste » et anti-communiste. La coexistence de l'Union démocratique européenne (UDE) et du Parti Populaire Européen (PPE) témoigne des débats internes très vifs sur l'ouverture du Parti Populaire Européen (PPE) que la démocratie chrétienne a connus lors de la constitution du Parti Populaire Européen (PPE) en 1976.[416]

Actuellement l'Union démocratique européenne (UDE) compte une quarantaine de partis politiques venant de toute Europe. Le nombre des partis membres témoigne de la puissance de

---

[414] DELWIT Pascal, « Le parti populaire européen : étapes et analyse d'une mutation », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 111.
[415] ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, p. 56.
[416] *Ibid.,* p. 55.

cette organisation. Parmi les partis conservateurs qui ont rejoint l'Union démocratique européenne (UDE) on peut également citer les conservateurs britanniques, le Parti populaire (*Partido Popular*, PP) espagnol, le Rassemblement pour la République (RPR)[417], *Forza Italia* (FI)[418] et le Parti de l'Indépendance islandais.[419]

1.2. L'organisation de l'Union démocratique européenne (UDE)

L'Union démocratique européenne (UDE), qui coopère organiquement avec le Parti Populaire Européen (PPE), est une « union régionale » de l'Union démocratique internationale (UDI). Cette organisation internationale regroupe les partis conservateurs et parfois les partis démocrates-chrétiens du monde entier.

Plusieurs organisations de jeunesse sont les membres de l'Union démocratique européenne (UDE) :

- Union des jeunes démocrates européens (*Democratic Youth Community of Europe*, DEMYC)
- Etudiants démocrates européens (*European Democrat Students*, EDS)
- Jeunes conservateurs européens (*European Young Conservatives*, EYC)
- Jeunes conservateurs nordiques (*Nordic Young Conservatives*, NUU)
- Union des étudiants conservateurs nordiques (*Nordic Conservative Student Union*, NKSU)

Toutes les organisations mentionnées ci-dessus sont des structures détentrices d'une identité conservatrice. Leur existence au sein de l'Union démocratique européenne (UDE) souligne les tendances conservatrices de cette fédération européenne de partis (FEP).

1.3. Les relations de l'Union démocratique européenne (UDE) avec le Parti Populaire Européen (PPE)

L'Union démocratique européenne (UDE) est une fédération européenne de partis (FEP) parallèle au Parti Populaire Européen (PPE). On peut être membre de l'Union démocratique

[417] Le Rassemblement pour la République (RPR) a été remplacé par l'Union pour un mouvement populaire (UMP) lors des élections de 2002.
[418] Le nom du parti provient du slogan des supporters de l'équipe de football italienne. L'expression *Forza Italia* signifie ici à peu près « En force l'Italie! ».
[419] *Ibid.,* p. 56.

européenne (UDE) et du Parti Populaire Européen (PPE) à la fois. Par exemple, l'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne (CDU) n'est pas sortie du Parti Populaire Européen (PPE) après son adhésion à l'Union démocratique européenne (UDE).[420]

Le tableau 2.2 décrit la composition actuelle de l'Union démocratique européenne (UDE).

Actuellement, trois types de situations sont possibles pour les partis politiques de la droite modérée. Premièrement, certains partis politiques d'obédience strictement démocrate chrétienne sont les membres seulement du Parti Populaire Européen (PPE) : par exemple, le parti démocrate chrétien et flamand (*Christen-Democratisch en Vlaams*, CD&V), l'Union des démocrates chrétiens et des démocrates du centre (*Unione dei Democratici Cristiani e dei Democratici di Centro,* UDC).

Tableau 2.2

Les membres de l'Union Démocratique Européenne (UDE)

n°	**Nom du parti membre**	**Pays**
1	Parti démocratique d'Albanie (*Partia Demokratike e Shqipërisë,* PDSH*)*	Albanie
2	Union chrétienne-démocrate (*Christlich Demokratische Union Deutschlands,* CDU)	Allemagne
3	Union chrétienne-sociale en Bavière (*Christlich-Soziale Union in Bayern,* CSU)	
4	Parti populaire autrichien (*Österreichische Volkspartei,* ÖVP)	Autriche
5	Parti du Progrès Démocratique (*Partija Demokratskog Progresa,* PDP)	Bosnie-Herzégovine
6	Union des forces démocratiques (*Săjuz na Demokratičnite Sili,* SDS)	Bulgarie
7	Parti démocratique (*Demokratičeska Partija*)	
8	Rassemblement démocratique (*Dimokratikos Synagermos,* DISY)	Chypre
9	Union démocratique croate (*Hrvatska demokratska zajednica,* HDZ)	Croatie
10	Parti conservateur du peuple (*Konservative Folkeparti,* KFP ou KF)	Danemark
11	Parti populaire (*Partido Popular,* PP)	Espagne
12	Union Pro Patria et Res Publica (*Isamaa ja Res Publica Liit,* IRL)	Estonie

[420] *Ibid.*

n°	Nom du parti membre	Pays
13	Parti de la Coalition nationale (*Kansallinen Kokoomus,* KOK)	Finlande
14	Union pour un Mouvement Populaire (UMP)	France
15	Nouvelle démocratie (*Néa Dimokratía,* ND)	Grèce
16	Union civique hongroise (*Magyar Polgári Szövetség,* FIDESZ)	Hongrie
17	Forum démocratique hongrois (*Magyar Demokrata Fórum,* MDF)	
18	Parti des petits propriétaires (*Független Kisgazdapárt,* FKgP)	
19	Parti de l'indépendance (*Sjálfstæðisflokkur,* SJ)	Islande
20	*Forza Italia,* FI	Italie
21	Parti des citoyens progressifs (*Fortschrittliche Bürgerpartei*)	Liechtenstein
22	Union patriotique (*Vaterländische Union ;* VU)	
23	Union pour la patrie (*Tėvynės sąjunga - Lietuvos konservatoriai,* TS-LK)	Lituanie
24	Parti conservateur « droite » (*Høyre*)	Norvège
25	Union de la Liberté (*Unia Wolności,* UW)	Pologne
26	Centre démocrate-social - Parti Populaire (*Centro Democrático Social - Partido Popular,* CDS-PP)	Portugal
27	Parti social-démocrate (*Partido Social Democrata,* PSD)	
28	Parti démocratique civique (*Občanská demokratická strana,* ODS)	République tchèque
29	Mouvement démocrate-chrétien (*Kresťanskodemokratické hnutie,* KDH)	Roumanie
30	Parti de la coalition hongroise (*Magyar Koalíció Pártja,* MKP)	
31	Parti conservateur (*Conservative & Unionist Party,* C)	Royaume-Uni
32	Parti démocratique de Serbie (*Demokratska stranka Srbije,* DSS)	Serbie
33	Parti démocrate slovène (*Slovenska demokratska stranka,* SDS)	Slovénie
34	Parti du rassemblement modéré (*Moderata Samlingspartiet,* M)	Suède
35	Parti de la mère patrie (*Anavatan Partisi,* ANAP)	Turque

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel de l'Union Démocratique Européenne (UDE) : http://www.idu.org/

Deuxièmement, plusieurs partis conservateurs appartiennent à la fois au Parti Populaire Européen (PPE) et à l'Union démocratique européenne (UDE) : par exemple, le Parti populaire (*Partido Popular*, PP), l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP).

Troisièmement, deux partis conservateurs – le Parti conservateur britannique et le Parti de l'indépendance islandais - ont adhéré seulement à l'Union démocratique européenne (UDE). Cependant, ils ont tous des députés européens au sein du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE), à l'exception des partis dont l'État n'est pas membre de l'Union européenne ainsi que des partis qui n'ont pas été élus au Parlement européen.[421]

L'Union démocratique européenne (UDE) tend à se confondre de plus en plus avec le Parti Populaire Européen (PPE), parce que les deux fédérations européennes de partis (FEP) partagent le même siège social.[422] De surcroît, les députés européens issus de l'Union démocratique européenne (UDE) et du Parti Populaire Européen (PPE) sont les membres du même groupe politique du Parlement européen : le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE). Dès le début des années 1980 le Parti Populaire Européen (PPE) a repris la stratégie d'ouverture aux partis conservateurs qui a été appliquée par l'Union démocratique européenne (UDE).

Il faut noter que le Parti Populaire Européen (PPE) s'est ouvert non seulement aux partis conservateurs, mais aussi aux partis d'orientation libérale. Dès que les partis conservateurs ont commencé à adhérer au Parti Populaire Européen (PPE), la composition du Parti Populaire Européen (PPE) et de l'Union démocratique européenne (UDE) ont tendance à s'homogénéiser.

2. Le Parti Démocrate Européen (PDE)

Le Parti Démocrate Européen (PDE) est une nouvelle fédération européenne de partis (FEP), coprésidée par François Bayrou, président de l'Union pour la démocratie française (UDF), et par Francesco Rutelli, le leader de la *Margherita* italienne. Le Parti Démocrate Européen (PDE) a vu le jour le 9 décembre 2004. Sa fondation résulte de l'opposition de certains partis membres du Parti Populaire Européen (PPE), notamment de l'Union pour la démocratie française (UDF), à la droitisation du Parti Populaire Européen (PPE) et à son ouverture aux forces conservatrices voire nationalistes. Au Parlement européen, les 25 députés européens du Parti Démocrate Européen (PDE) siègent ensemble avec les 63 députés du Parti Européen des

[421] *Ibid.,* p. 58.
[422] *Ibid.,* p. 56.

Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) dans le même groupe politique : Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE).

Dans son entretien du 8 mai 2004 au journal « Le Monde » François Bayrou a expliqué les raisons de la création d'une nouvelle fédération européenne de partis (FEP) :

> « Il manque un grand parti démocrate en Europe, qui ne soit ni conservateur ni socialiste et reprenne l'esprit des pères fondateurs. Depuis des années, les gouvernements emploient à satiété les mots européens, mais dans la réalité leur projet européen est illisible. Trois exemples : je fais la collection des déclarations vibrantes qui annoncent des progrès sur la défense européenne. Dans la réalité, rien n'a vraiment bougé. En politique étrangère, le drame irakien a montré que les gouvernements choisissaient le chacun pour soi. Enfin, en matière budgétaire, on dit que l'Europe doit s'occuper de défense, de recherche, d'aménagement du territoire, mais lorsqu'on décrète que son budget ne devra pas dépasser 1 % du produit intérieur brut européen, on la condamne à l'inexistence et l'impuissance. Quand il y a une telle distance entre les mots et les actes, le discours devient une eau tiède qui ne recouvre aucun élan et aucune vérité. Nous voulons bâtir un parti européen qui ait les idées claires. (...) Le PPE et le PSE se sont tous les deux laissé coloniser de l'intérieur par des forces puissantes qui se détournent du projet européen. »[423]

Le Parti Démocrate Européen (PDE) revendique une place au centre de l'échiquier politique européen. Le programme économique du Parti Démocrate Européen (PDE) défend le modèle de l'économie sociale de marché qui assure une croissance économique et réduit les inégalités. Ce modèle vise à garantir la libre concurrence et à combattre ses entraves, tout en préservant les services d'intérêt général qui ne peuvent être abandonnés aux seules forces du marché. Ainsi s'agit-il d'une synthèse des idées de la droite, du centre et de la gauche.

Malgré une approche innovante pour résoudre les problèmes contemporains des sociétés européennes, jusqu'à présent le Parti Démocrate Européen (PDE) n'a attiré qu'un nombre réduit de partis membres. Actuellement il ne regroupe que 5 partis membres fondateurs : l'Union pour la démocratie française (UDF), la *Margherita* italienne, le Chemin du changement (*Cesta Zmeny*) tchèque, le Parti du travail (*Darbo partija*, DP) lituanien, le Parti nationaliste basque (*Partido Nacionalista Vasco*, PNV), le Mouvement des citoyens pour le

[423] Le site officiel du Parti Démocrate Européen (PDE) : http://www.pde-edp.net/main/_pde/index.jsp

changement (MCC) belge et le Parti européen (*Evropaïko Komma*) chypriote. Ainsi le Parti Démocrate Européen (PDE) est-t-il composé de forces politiques très hétéroclites : libéraux, démocrates-chrétiens, nationalistes, populistes. Mais toutes ces formations ont en commun l'aspiration à un renouveau politique en Europe.

Il est peu probable que cette nouvelle fédération européenne de partis (FEP) puisse concurrencer les fédérations de la droite modérée qui existent depuis des dizaines d'années : le Parti Populaire Européen (PPE) et le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR).

§3 Les mutations identitaires et les évolutions organisationnelles du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR)

1. Les organisations précurseurs du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR)

1.1. La Fédération des Partis Libéraux et Démocrates de la Communauté Européenne (FPLD)

Les racines du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) remontent à l'Internationale libérale (IL), au Mouvement libéral pour l'Europe unie (MLEU) et au groupe libéral (ou plutôt des individus dans ce groupe), formé dans l'assemblée européenne qui a précédé le Parlement européen. Il est à noter qu'en dépit de son nom l'Internationale libérale (IL) regroupe principalement des partis européens. Depuis les années 1960 l'Internationale libérale (IL) a commencé à promouvoir les élections directes du Parlement européen.[424]

En 1972, le Congrès de l'Internationale libérale (IL) a lancé l'initiative d'établir une structure organisationnelle des formations libérales en vue des élections européennes tenues au suffrage universel direct. La Fédération des Partis Libéraux et Démocrates de la Communauté Européenne (FPLD) a vu le jour en mars 1976. Le Congrès fondateur s'est caractérisé par les débats à propos de l'identité de la fédération. Devait-elle être une organisation libérale de gauche ou centriste ? Le choix d'un nom assez ambigu témoigne de ces débats. Au congrès inaugural de Stuttgart, en mai 1976, le qualificatif « démocrate » a été ajouté dans l'intitulé

[424] SANDSTRÖM Camilla, « La parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs : De la coopération à l'intégration », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 126.

originel de la fédération. Le but de cet ajout a été d'ouvrir la fédération libérale à un plus grand nombre de partis, et notamment à ceux qui doutaient du mot « libéral ».[425] En fait, l'intitulé de la fédération a été le fruit d'un débat entre conceptions anglo-saxonnes et continentales du libéralisme politique.[426]

Les fondateurs de la Fédération des Partis Libéraux et Démocrates de la Communauté Européenne (FPLD) ont ainsi espéré de l'ouvrir à un plus grand nombre de partis. Paradoxalement ce choix de l'intitulé de la fédération a repoussé un certain nombre de partis, invités au congrès fondateur. Cinq formations orientées plutôt à gauche ont refusé d'y adhérer en raison de son orientation jugée trop droitière. Par exemple, l'accession du Parti républicain français (PR) a provoqué le départ du Mouvement des radicaux de gauche (MRG). Une controverse du même type a eu lieu entre les Démocrates 66 (*Democraten 66*, D66), formation hollandaise à caractère libertaire, et le Parti populaire libéral et démocrate (*Volkspartij voor Vrijheid en Democratie*, VVD), nettement plus orienté à droite ainsi qu'entre la Gauche radicale (*Radikale Venstre*, RV), formation sociale-libérale danoise, et la Gauche (*Venstre*, V), le parti très libéral sur le plan socio-économique. Ce n'est qu'en 1994, que la Gauche radicale (*Radikale Venstre*, RV) a adhéré à la fédération libérale européenne.[427]

1.2. La Fédération des Partis Libéraux, Démocrates et Réformateurs de la Communauté économique européenne (FPLDR)

Les modifications successives de l'intitulé de la fédération libérale ont été liées à l'entrée de nouveaux partis membres qui ont entraîné les apports des nouvelles identités. En avril 1986, la Fédération des Partis Libéraux et Démocrates de la Communauté Européenne (FPLD) s'est muée en Fédération des Partis Libéraux, Démocrates et Réformateurs de la Communauté économique européenne (FPLDR) à la suite de l'élargissement aux nouvelles démocraties du sud de l'Europe : la Grèce, l'Espagne et le Portugal. Le parti libéral de Grèce qui était un acteur marginal du système politique grec a adhéré à la fédération libérale en 1983. En 1985, le Parti réformateur démocratique (PRD) espagnol a suivi l'exemple du parti grec libéral. En avril 1986, le Parti social démocrate (*Partido Social Democrata*, PSD) qui était la principale formation de centre-droit au Portugal, a également rejoint la fédération libérale. L'adhésion de ce parti portugais qui avait un poids politique consistant dans son système politique national,

[425] *Ibid.*
[426] DELWIT Pascal, « Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 521.
[427] *Ibid.*

a amené l'ajout d'un nouveau qualitatif : réformateur. La Fédération des Partis Libéraux et Démocrates de la Communauté Européenne devient ainsi la Fédération des Partis Libéraux, Démocrates et Réformateurs de la Communauté économique européenne. Mais la taille et le poids politique du Parti Populaire Européen (PPE) ont attiré le Parti social démocrate (PSD), qui a quitté la fédération libérale au profit du Parti Populaire Européen (PPE).[428]

2. La formation du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR)

2.1. La naissance d'un « europarti »

Suite à l'adoption du Traité de Maastricht et à la reconnaissance officielle des partis politiques européens dans l'article 138a, la Fédération des Partis Libéraux, Démocrates et Réformateurs de la Communauté économique européenne a décidé de se muer en « parti »[429] En décembre 1993, elle est devenue le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR).

Ses deux partis membres, les Démocrates 66 (*Democraten 66*, D66) hollandais et le Parti réformateur libéral (PRL) belge, ont proposé au congrès de 1997 d'opter pour une dénomination plus simple: le Parti européen libéral et démocrate (ELDP). Cette proposition a été rejetée. Néanmoins, pendant la campagne électorale de 1999 la fédération libérale s'est présentée sous le label des libéraux démocrates européens.[430]

2.2. L'élargissement aux pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE)

Face à la perspective de l'adhésion de l'Autriche, de la Suède et de la Norvège, le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) a entrepris des contacts avec les formations libérales de ces trois pays. Mais les formations libérales n'avaient pas de poids considérables dans les systèmes politiques nationaux de ces pays. C'est pourquoi le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) a également noué des liens avec les partis du centre qui étaient des formations agrariennes à l'origine, mais ils jouaient un rôle important dans leurs systèmes politiques nationaux.

---

[428] *Ibid.,* p. 522.
[429] *Ibid.*
[430] SANDSTRÖM Camilla, « La parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs : De la coopération à l'intégration », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 127.

Afin de renforcer son poids électoral, le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) a accepté l'entrée des partis centristes de l'Europe du Nord, malgré leurs racines agrariennes et leurs attitudes réservés voire hostiles envers l'Union européenne. Le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) ne voulait plus être qualifié de fédération de partis faibles à l'échelle nationale.[431]

Ainsi l'élargissement de l'Union européenne aux anciens membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) a-t-il complexifié l'identité du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) à cause de l'incorporation d'une fraction d'eurosceptiques d'origine agrarienne.[432]

2.3. L'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale

A l'approche de l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale, le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) a adopté la stratégie qui avait été appliquée aux pays nordiques.[433] En l'absence de partis libéraux dans les pays d'Europe centrale et orientale, la fédération libérale a essayé d'attirer les partis qui ne se définissaient pas originellement comme libéraux, mais ils étaient susceptibles d'adhérer aux valeurs libérales en perspective.

Dans son entretien du 16 novembre 2005, Bronisław Geremek explique les causes d'une faible implantation de la famille libérale en Pologne :

> « La Pologne n'a pas une grande tradition libérale dans le domaine politique, et après le changement historique de 1989, le problème ne se posait pas en termes de partis. L'année 1989, premières élections presque libres. Nous nous sommes présentés comme un mouvement social *Solidarność* sans parti politique (...) Au fait, il n'y avait pas au début d'orientation qu'on pourrait appeler "conservatrice", "libérale", "une gauche sociale-démocrate", mais plutôt des programmes concrets. Et dans ces programmes il était tout à fait naturel qu'on attendait la liberté politique après les régimes totalitaires. On attendait la liberté économique après une économie étatique et la propriété d'Etat comme

[431] DELWIT Pascal, « Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 522.
[432] SANDSTRÖM Camilla, « La parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs : De la coopération à l'intégration », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 128.
[433] *Ibid.*

prépondérante. Or on dirait que le programme, réalisé en 1989, qui était successeur du programme de *Solidarność* de 1981, était le programme qui avait une orientation libérale dans le domaine économique. Et le paradoxe que c'était un syndicat qui l'a proposé… qui était libéral dans le domaine politique, parce qu'on voulait la liberté, le changement des structures du pouvoir (…)

Par contre, au cours des années suivantes, le mot "libéral" est devenu infiniment mal compris par l'opinion publique. L'opinion publique a associé le mot, le label "libéral", à une réforme économique – donc à la privatisation, au chômage qui était conséquent de ces changements. Et le mot "libéral" est donc peu utilisé (...) Il n'y a pas de parti en Pologne qui se dirait libéral (...)

Ma conclusion est donc que les idées libérales sont fortes en Pologne et définissent la politique polonaise. Par contre, l'opinion publique polonaise reçoit de façon négative le label "libéral". "Libéral" au cours de la dernière campagne électorale il y a quelques mois, quelques semaines et quelques mois, c'était l'accusation. La droite cherchait à utiliser le mot "libéral" plutôt pour faire peur à l'opinion publique. »[434]

3. L'organisation du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR)

La tentative de construire une identité collective qui reflèterait la diversité des membres du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR), tout en restant fidèle aux principes libéraux fondamentaux, ne peut être effectuée qu'à travers la mise en place d'une structure organisationnelle efficace. Les règles formelles du processus décisionnel, appliquées à l'intérieur du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) doivent contribuer à la coopération libérale partisane et à la convergence d'idées et de positions des partis membres de cette fédération libérale.

La structure organisationnelle et le processus décisionnel du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) ont évolué dans la direction favorable à la construction d'une identité collective. Cette évolution a été souvent modelée sur le développement institutionnel de l'Union européenne et a été inspirée par l'idée de la fédéralisation de l'Union européenne.

[434] Entretien réalisé le 16 novembre 2005 avec Bronisław GEREMEK par l'auteur.

Dès la fondation de la Fédération des Partis Libéraux et Démocrates de la Communauté Européenne en 1976, la coopération partisane libérale s'est renforcée grâce à une structure organisationnelle développée. L'ambition des fondateurs de la Fédération des Partis Libéraux et Démocrates de la Communauté Européenne a été de créer une organisation partisane, adaptée à une future Union européenne, dotée de structures fédérales. L'organisation interne de la fédération libérale a adopté une structure fédérale qui prévoyait une prise de décision à la majorité qualifiée et, depuis 1991, une prise de décision à la majorité simple. Les règles formelles du processus décisionnel témoignaient d'un niveau d'intégration avancé au sein de la fédération libérale. Mais, en pratique elle n'était en mesure que recommander à ses membres de suivre les objectifs politiques communs. Même si le principe de la prise des décisions à la majorité simple a été accepté par les partis membres de la fédération libérale, ils n'y recouraient qu'en dernier ressort. Les décisions ont été souvent prises par consensus. Ce consensus a été dégagé lors des négociations entre partis membres. Il est à noter que la culture de consensus est caractéristique du processus décisionnel européen que les libéraux aspiraient à refléter dans l'organisation de la fédération libérale.[435]

Cette culture du consensus a forcé les partis membres de la fédération libérale à développer un système de négociation sophistiqué afin de faire converger les opinions différentes à l'intérieur du système politique de l'Union européenne. Les règles formelles représentent plutôt un « lieu de repli » pour le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) en cas d'échec des négociations.[436]

Les règles formelles des statuts n'ont pas empêché la décentralisation initiale de l'organisation qui a été dotée, dès sa fondation, d'un centre faible.[437] La transformation de la fédération en « parti » qui s'est produite en réponse à la consécration des « partis politiques européens » par le traité de Maastricht n'a pas modifié les statuts de cette organisation, excepté le changement de son nom. Aucun transfert de pouvoir des partis nationaux vers le parti européen n'a été envisage. Aux yeux des leaders des partis membres, les statuts de la fédération libérale ont été conformes aux dispositions du traité de Maastricht. Néanmoins, le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) a commencé à appliquer plus fréquemment les règles formelles des statuts que les fédérations libérales antérieures. Cela a contribué à une institutionnalisation plus rapide du Parti Européen des Libéraux,

[435] *Ibid.,* p. 129.
[436] *Ibid.,* p. 139.
[437] *Ibid.,* p. 138.

Démocrates et Réformateurs (ELDR).[438] Une application plus stricte des règles des statuts relatives au processus décisionnel s'explique par l'augmentation du nombre des partis membres, provoquée par l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale. La composition élargie du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) ne permet plus de prendre des décisions par consensus.

Afin de stimuler la communication entre les partis membres sur les matières européennes, le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) a développé plusieurs types de relations. Son réseau relationnel est composé non seulement des partis membres et de son groupe politique au Parlement européen, mais aussi des groupes parlementaires nationaux et des groupes libéraux des autres forums parlementaires transnationaux comme le Conseil de l'Europe, le Conseil nordique, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.[439] Il est à noter que les députés européens du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) siègent au Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE).

A l'origine, la fédération libérale n'avait que deux organes officiels : le congrès et le comité exécutif. En 1993, le conseil a remplacé le comité exécutif. Le bureau, un nouvel organe, a été mis en place.[440] Camilla Sandström remarque que l'évolution organisationnelle du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) coïncide avec le développement institutionnel et constitutionnel de l'Union européenne. La structure interne forme plutôt un réseau, où les partis nationaux jouent un rôle prédominant. Ainsi le fonctionnement du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) reflète-t-il « le mode de gouvernance en réseau » qui est caractéristique de l'Union européenne, en dépit des règles formelles de cette fédération libérale.[441]

Comme les autres fédérations européennes de partis, le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) a mis en place des sous-unités pour les jeunes et les femmes. La création d'une sous-unité pour les jeunes a été prévue dans les statuts du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR). Le Mouvement de la jeunesse libérale et radicale (*Liberal and Radical Youth Movement of the European Union*, LYMEC) a été fondé en 1976 en tant qu'organe européen autonome issu du pilier européen de la Fédération mondiale de la jeunesse radicale et libérale (*World Federation of Liberal and*

[438] *Ibid.,* p. 129.
[439] *Ibid.,* p. 130.
[440] *Ibid.*
[441] *Ibid.,* pp. 138-139.

Radical Youth, WFLRY).[442] Cette sous-unité de la jeunesse a un statut équivalant à un parti membre dans les affaires internes du parti. Un réseau des Femmes libérales a été créé dans les années 1990.[443]

4. Les mutations identitaires du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) et la Construction de son identité collective

4.1. La déclaration de Stuttgart (1976)

La déclaration de Stuttgart, adopté au congrès inaugural de la Fédération des Partis Libéraux et Démocrates de la Communauté Européenne (*Libéraux et Démocrates Européens*, LDE), tenu à Stuttgart, en mai 1976, reste le fondement idéologique du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR). La déclaration de Stuttgart contient cinq points essentiels pour le développement des Communautés européennes :

- une garantie des droits de l'homme politiques et civils ;
- une constitution démocratique basée sur les principes de séparation des pouvoirs, de vote à la majorité et de la protection des minorités ;
- une croissance économique stable et équilibrée ;
- une politique étrangère et de sécurité commune ;
- la liberté des individus, l'égalité des chances pour tous et la libre compétition des idées et des partis en tant que composantes indispensables d'une société démocratique.[444]

La déclaration de Stuttgart, ou la Charte des principes libéraux, a annoncé l'objectif de transformer la Communauté européenne en une Union européenne, dotée d'une Constitution libérale et démocratique. L'architecture institutionnelle conçue par la déclaration de Stuttgart, prévoit l'accroissement des pouvoirs pour le Parlement européen, en particulier des ses compétences législatives, la responsabilité de la Commission européenne devant le Parlement européen et le Conseil des ministres, un recours plus ample à l'activité du Comité économique er sociale et du Comité permanent de l'emploi. Il est très caractéristique pour la famille libérale de souligner la nécessité de la protection des intérêts légitimes des régions et des

[442] En 1978 la Fédération mondiale de la jeunesse libérale et radicale (*World Federation of Liberal and Radical Youth*, WFLRY) a été dissoute. Son organisation successeur a été la Fédération internationale de la jeunesse libérale et radicale (*International Federation of Liberal and Radical Youth*, IFLRY).
[443] *Ibid.,* p. 128.
[444] *Ibid.,* pp. 133-134.

minorités dans les Etats membres de la Communauté européenne par le Conseil des ministres afin de préserver la diversité de l'Europe.[445]

Les programmes, les déclarations de congrès et les manifestes électoraux postérieurs à la déclaration de Stuttgart contiennent ses idées principales. Elle continue de servir d'un point de départ commun pour de l'élaboration des programmes politiques et des manifestes électoraux de la famille libérale. La mise à jour des manifestes électoraux ne modifie pas les principes libéraux fondamentaux et s'effectue essentiellement au moyen de l'inclusion des déclarations concernant les problèmes actuels de l'Union européenne.[446]

4.2. Les deux ailes idéologiques de la famille libérale

La division structurante de la famille libérale et du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) oppose les partisans d'un libéralisme plutôt social et démocratique aux tenants d'un libéralisme économique pur et dur. Le premier camp est assez proche des positions défendues par certains partis travaillistes ou sociaux-démocrates (par exemple, les Libéraux-démocrates britanniques (*Liberal Democrats*, LD) britanniques). Le deuxième camp (par exemple, le Parti populaire libéral et démocrate (*Volkspartij voor Vrijheid en Democratie*, VVD) hollandais) a des affinités avec les partis conservateurs ou démocrates-chrétiens d'aujourd'hui. Ces partis se rattachent aux thèses du néo-libéralisme et réclament un désengagement de l'État des questions économiques et sociales.[447]

Les divergences idéologiques entre l'aile droite et gauche du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) se révèlent surtout à propos des problématiques économiques et sociales. C'est pourquoi les déclarations du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) qui concernent d'autres questions, par exemple, le développement institutionnel de l'Union européenne sont assez précises tandis que les textes relatifs aux problèmes économiques sont plutôt vagues sinon même ambigus. Néanmoins, la comparaison entre les manifestes électoraux et les débats des congrès de Torquay en 1993 et de Berlin met en évidence une tendance nette de convergence d'idées grâce au développement

[445] DELWIT Pascal, « Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, pp. 521-522.
[446] SANDSTRÖM Camilla, « La parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs : De la coopération à l'intégration », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 134.
[447] ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, p. 64.

d'un mécanisme sophistiqué de construction du consensus à l'intérieur du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR).[448]

4.3. Le processus de construction d'une identité collective face à l'hétérogénéité des positions

L'hétérogénéité des positions des partis membres de la fédération libérale est prédéterminée par la vocation spécifique des partis libéraux dans les systèmes politiques européens. Ils jouent d'habitude le rôle des partis pivots entre les forces de gauche, socialistes et sociales-démocrates, et les forces de droite, démocrates-chrétiennes et conservateurs. C'est par exemple le cas du Parti libéral-démocrate (*Freie Demokratische Partei*, FDP) allemand, du Parti du Centre (*Centerpartiet*) suédois ou de la Gauche (*Venstre*, V) norvégienne.[449]

Selon Pascal Delwit, l'hétérogénéité idéologique du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) est due à la tentative de marier les traditions anglo-saxonnes du libéralisme avec celles du contient européen. Cette tentative a provoqué de nombreux débats internes dès la fondation de la fédération libérale. L'entrée des partis centristes scandinaves d'origine agrarienne a ajouté encore un courant au sein de la fédération libérale.[450]

La composition hétérogène du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) entrave la construction de son identité collective. En essayant de construire son identité collective, cette fédération européenne de partis (FEP) tient à se positionner au centre de l'échiquier politique.[451] Agnès Alexandre-Collier et Xavier Jardin ont émis l'hypothèse qu'une frontière symbolique entre gauche et droite traverse le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR), mais les contours de cette frontière ne sont pas nettement découpés. On ne peut pas dire précisément quel parti politique, membre de la fédération libérale, se positionne à gauche, au centre ou à droite.[452]

Agnès Alexandre-Collier et Xavier Jardin estiment qu'un parti transnational ne peut pas définir forcément une identité collective qui serait totalement admise par tous les membres.

---

[448] SANDSTRÖM Camilla, « La parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs : De la coopération à l'intégration », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 134.
[449] ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, p. 64.
[450] DELWIT Pascal, « Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 523.
[451] ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, p. 60.
[452] *Ibid.*

Ainsi le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) se compose-t-il des partis de gauche, du centre et de droite. Les frontières de la droite tant avec le centre qu'avec l'extrême droite sont ainsi relativement floues.[453]

La famille libérale, représentée par le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR), continue de se positionner au centre de l'échiquier politique, mais en même temps elle semble s'étirer à la fois vers sa gauche et vers sa droite. Actuellement le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) a tendance à déplacer son centre de gravité vers la droite. Cette tendance récente s'explique par l'effet conjugué de la faiblesse électorale des partis libéraux au plan national et de l'adhésion des conservateurs et des démocrates-chrétiens aux thèses libérales.[454]

La « droitisation » progressive du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) transforme désormais ses relations avec le Parti Populaire Européen (PPE) en relations de concurrence. Paradoxalement, les libéraux ne sont plus les seuls à prôner le libéralisme et loin d'être les plus puissants à le faire.[455] Par exemple, le parti social démocrate portugais (PSD), membre de la fédération libérale depuis 1986, a changé de camp en 1996 pour adhérer au Parti Populaire Européen (PPE).[456] Les libéraux français du Parti républicain (PR) de Valery Giscard d'Estaing puis de la Démocratie libérale (DL), sous la houlette d'Alain Madelin, ont fait le même choix.[457]

Le déplacement du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) vers la droite est également stimulé par l'évolution idéologique récente de nombreux sociaux-démocrates en Europe. Ils acceptent et défendent eux-mêmes les idées du libéralisme économique dans le cadre de la stratégie dite de la « troisième voie », élaborée par le *New Labour* de Tony Blair. Le déplacement des sociaux-démocrates vers le centre de l'échiquier politique, pousse les partis libéraux à se positionner plus à droite afin de garder son identité politique propre et ne pas se muer en satellites des partis travaillistes ou sociaux-démocrates. Ainsi le Parti libéral-démocrate (*Freie Demokratische Partei*, FDP) allemand a-t-il perdu son rôle de pivot entre la gauche et la droite et il a tendance à s'allier exclusivement avec l'Union

---

[453] *Ibid.,* p. 61.
[454] *Ibid.,* p. 64.
[455] *Ibid.*
[456] DELWIT Pascal, « Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 522.
[457] ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, pp. 64-65.

chrétienne-démocrate d'Allemagne (*Christlich Demokratische Union Deutschland*, CDU) qui cherche à compenser le conservatisme de l'Union chrétienne-sociale en Bavière (*Christlich-Soziale Union in Bayern*, CSU).[458]

Paradoxalement, on assiste à une convergence graduelle des trois grandes fédérations européennes de partis (FEP) : le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR), le Parti Populaire Européen (PPE) et le Parti Socialiste Européen (PSE). Toutes les trois fédérations adhèrent à des degrés différents aux thèses du libéralisme économique. Leurs programmes économiques ont de plus en plus de points communs.

5. L'état actuel du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) dans le contexte d'élargissement de l'Union européenne

5.1. La composition actuelle du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR)

Le tableau 2.3 décrit la composition actuelle du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR).

Le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) compte 51 formations libérales venant de toute l'Europe. 25 partis membres de la fédération libérale appartiennent à l'Europe occidentale. Ainsi le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) se caractérise-t-il d'une distribution très équilibrée des partis membres entre l'Europe occidentale et l'Europe centrale et orientale.

Tableau 2.3

Les membres du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR)

n°	Nom du parti membre	Pays
1	Parti libéral-démocrate (*Freie Demokratische Partei,* FDP)	Allemagne
2	Parti libéral d'Andorre (*Partit Liberal d'Andorra,* PLA)	Andorre
3	Forum libéral (*Liberales Forum,* LIF)	Autriche

[458] *Ibid.,* p. 65.

n°	Nom du parti membre	Pays
4	Libéraux et démocrates flamands (*Vlaamse Liberalen en Democraten,* VLD)	Belgique
5	Mouvement Réformateur (MR)	
6	Parti libéral démocrate de la Bosnie-Herzégovine (*Liberalno Demokratska Stranka,* LDS-BIN)	Bosnie-Herzégovine
7	Mouvement des droits et libertés (*Dvizhenie za prava i svobodi,* DPS)	Bulgarie
8	Mouvement national Siméon II (*Nacionalno Dvizhenie Simeon Vtori,* NDSV)	
9	Convergence Démocratique de Catalogne (*Convergència Democràtica de Catalunya,* CDC)	Catalogne
10	Démocrates unis (*Enoméni Dimokratés,* EDI)	Chypre
11	Parti social-libéral croate (*Hrvatska socijalno-liberalna stranka,* HSLS)	Croatie
12	Assemblée démocratique d'Istrie (*Istarski demokratski sabor / Dieta Democratica Istriana,* IDS-DDI)	
13	Parti populaire croate - Démocrates libéraux (*Hrvatska narodna stranka - Liberalni Demokrati,* HNS*)*	
14	Gauche radicale (*Radikale Venstre,* Rad Ven ou RV)	Danemark
15	Gauche (*Venstre,* V)	
16	Union majorquine (*Unió Mallorquina,* UM)	Espagne
17	Parti réformiste estonien (*Eesti Reformierakond*)	Estonie
18	Parti du Centre estonien (*Eesti Keskerakond*)	
19	Parti du Centre finlandais (*Suomen Keskusta,* Keskusta)	Finlande
20	Parti populaire suédois (*Svenska Folkpartiet,* SF)	
21	Alliance des démocrates libres (*Szabad Demokraták Szövetsége,* SZDSZ)	Hongrie
22	Démocrates progressistes (*Progressive Democrats,* PD)	Irlande
23	Parti républicain italien (*Partito Repubblicano Italiano,* PRI)	Italie
24	Italie des valeurs (*Italia Dei Valori - Lista Di Pietro,* LDV)	
25	Mouvement des républicains européens (*Movimento Repubblicani europei,* MRE)	
26	Radicaux italiens (*I Radicali,* Irad)	

n°	Nom du parti membre	Pays
27	Parti libéral du Kosovo (*Partia Liberale e Kosovës,* PLK)	Kosovo
28	Union « Voie lettonne » (*Savienība « Latvijas ceļš »,* LC)	Lettonie
29	Mouvement libéral de la République lithuanienne (*Lietuvos Respublikos liberalų sąjūdis,* LRLS)	Lituanie
30	Nouvelle Union (sociaux-libéraux), *Naujoji sąjunga (socialliberalai)*	
31	Union libérale et centriste (*Liberalų ir Centro Sąjunga,* LiCS)	
32	Parti démocratique (*Demokratesch Partei,* DP-Lux)	Luxembourg
33	Parti démocratique libéral (*Liberalno-demokratska partija,* LDP)	Macédoine
34	Parti libéral de Macédoine (*Liberalna partija na Makedonije,* LPM)	
35	Alliance « Notre Moldavie » (*Alianța « Moldova Noastră »,* AMN)	Moldavie
36	Gauche (*Venstre,* Norway–Venstre)	Norvège
37	Démocrates 66 (*Democraten 66,* D66)	Pays-Bas
38	Parti populaire libéral et démocrate (*Volkspartij voor Vrijheid en Democratie,* VVD)	
39	Parti démocrate (*Partia Demokratyczna,* PD)	Pologne
40	Alliance civique démocratique (*Občanská demokratická aliance,* ODA)	République tchèque
41	Parti national libéral (*Partidul Național Liberal,* PNL)	Roumanie
42	Démocrates libéraux (*Liberal Democrats,* Lib Dems)	Royaume-Uni (Grande-Bretagne)
43	Parti de l'Alliance de l'Irlande du Nord (*Alliance Party of Nothern Ireland,* APNI)	Royaume-Uni (Irlande du Nord)
44	Parti démocratique russe « La pomme » (*Rossijskaya Demokratischeskaya Partiya,* Yabloko)	Russie
45	Libéraux de Serbie (*Liberali Srbije*)	Serbie
46	Alliance civique de la Serbie (*Građanski Savez Srbije,* GSS)	
47	Alliance du nouveau citoyen (*Aliancia Nového Občana,* ANO)	Slovaquie
48	Démocratie libérale slovène (*Liberalna demokracija Slovenije,* LDS)	Slovénie
49	Parti populaire libéral (*Folkpartiet Liberalerna, Folkpartiet*)	Suède
50	Parti du Centre (*Centerpartiet*)	

n°	Nom du parti membre	Pays
51	Parti radical-démocratique (*Freisinnig-Demokratische Partei,* FDP-PRD)	Suisse

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) : http://www.eldr.org/

Parmi les partis membres de la fédération libérale on peut distinguer un « noyau dur » composé par neuf partis fondateurs.[459] Ce « noyau dur » continue d'exercer une influence importante au sein de la fédération libérale. En effet, il est responsable du maintien de l'identité de la famille libérale, au moins de ses principes fondamentaux, face à l'élargissement du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) aux partis membres, issus des pays d'Europe centrale et orientale.

5.2. L'hétérogénéité croissante du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR)

Selon Agnès Alexandre-Collier et Xavier Jardin, tout en gardant une vocation centriste, le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) représente actuellement une nébuleuse assez hétérogène de forces politiques allant du centre-gauche au centre-droit.[460] Actuellement la famille spirituelle libérale, représenté par le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) est une « famille aux multiples facettes ». Le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) est obligé de refléter les positions assez hétérogènes, allant du centre gauche à la droite.[461]

Au sein de cette fédération européenne de partis (FEP) coexistent des partis politiques d'orientation très différente qui ont trait soit au libéralisme économique, soit au libéralisme politique ou socio-culturel. Ainsi le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) abrite-t-il des partis radicaux et plutôt progressistes sur les questions économiques et sociales tels que les Démocrates 66 (*Democraten 66*, D66) hollandais, les Libéraux-démocrates britanniques (*Liberal Democrats*, LD) ou le Parti libéral-démocrate (*Freie Demokratische Partei*, FDP) allemand, des partis centristes d'origine agrarienne comme le Parti du centre finlandais (*Suomen Keskusta*) ou le Parti du centre (*Centerpartiet*) suédois et

[459] SANDSTRÖM Camilla, « La parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs : De la coopération à l'intégration », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 128.
[460] ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, p. 59.
[461] *Ibid.,* p. 64.

des partis libéraux au sens purement économique du terme tels que la Gauche (*Venstre*, V) danoise, le Mouvement réformateur belge (MR), le Parti populaire libéral et démocrate (*Volkspartij voor Vrijheid en Democratie*, VVD) hollandais.[462]

L'étude des fédérations européennes de partis (FEP) montre qu'il n'y a pas de correspondance entre la vie politique au niveau national et européen. Les partis politiques qui s'opposent sur la scène politique nationale ont été obligés de se rallier au sein du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR). Par exemple, le Parti populaire libéral et démocrate (*Volkspartij voor Vrijheid en Democratie*, VVD) et les Démocrates 66 (*Democraten 66*, D66) aux Pays-Bas, la Gauche radicale (*Radikale Venstre*, RV) et la Gauche (*Venstre*, V) au Danemark, le Parti du centre finlandais (*Suomen Keskusta*) et le Parti populaire suédois (*Svenska Folkpartiet*, SF) en Finlande, sont les adversaires politiques à l'intérieur de leurs pays respectifs, mais tous ces partis mentionnées ci-dessus sont en même temps les membres du la même fédération européenne de partis (FEP) : Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR).[463]

Les partis membres du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) se rallient à la droite ou au centre-droit pour des raisons différentes. Les uns se sont rattachés à la droite (ou au centre-droit) pour des raisons historiques : pendant la Révolution industrielle, ils ont choisi de soutenir les forces bourgeoises. Les autres s'identifient à la droite ou au centre-droit à cause de leur doctrine idéologique (ultralibéralisme, antiétatisme, voire un certain conservatisme des valeurs). Il y a également un groupe de partis qui se positionnent à la droite, parce qu'ils recherchent des alliances gouvernementales au niveau national.[464]

Cependant, une partie du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) demeure à gauche et au centre-gauche.[465] Par exemple, les Démocrates 66 hollandais (*Democraten 66*, D66), la Gauche radicale (*Radikale Venstre*, RV) danoise, les Libéraux-démocrates britanniques (*Liberal Democrats*, LD).

Il est à noter que les deux versants du clivage laïc/religieux, sont actuellement représentés au sein du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR). A côté des partis qui ont des affinités avec les démocrates-chrétiens (par exemple, la *Margherita* italienne,

[462] *Ibid.,* p. 60.
[463] *Ibid.*
[464] *Ibid.,* pp. 60-61.
[465] *Ibid.,* p. 61.

l'Union de la Liberté/le Parti démocrate (*Unia Wolności*/*Partia Demokratyczna,* UW/PD) de la Pologne) coexistent des partis politiques qui rejettent toute référence aux valeurs religieuses et qui s'opposent à la possibilité d'alliance avec les démocrates-chrétiens, tout en se positionnant à la droite ou au centre-droit. Parmi les partis de la famille libérale qui se rattachent au versant laïc figurent le Parti populaire (*Folkpartiet*, FP) suédois, le Parti populaire libéral et démocrate (*Volkspartij voor Vrijheid en Democratie*, VVD) hollandais, le Parti démocratique (*Demokratesch Partei*, DP) luxembourgeois, la Gauche (*Venstre*, V) danoise, le Mouvement réformateur (MR) et les Libéraux et démocrates flamands (*Vlaamse Liberalen en Democraten*, VLD) en Belgique, les Démocrates progressistes (*Progressive Democrats*, PD) irlandais.[466]

Au sein de la fédération libérale, on assiste à la constitution d'un système de reconnaissance mutuelle, qui permet aux partis nationaux de percevoir leurs homologues à travers les frontières, en créant par là l'image collective d'une famille de partis. Cependant l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale où la famille libérale est historiquement faible, risque de diluer l'identité idéologique qui s'était renforcée progressivement au fil des ans.[467]

5.3. La faiblesse du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR)

D'un côté, la faiblesse du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) en tant qu'organisation s'explique par un nombre réduit des partis membres qui sont arrivés au pouvoir dans leurs pays. De l'autre, la faiblesse du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) se révèle par l'absence de membres issus de grands pays de l'Union européenne. La majorité de ses membres influents proviennent de pays plus petits d'Europe du Nord.

Ainsi, en 1999, le seul parti membre français, le Parti radical[468], a quitté le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) en faveur du Parti Populaire Européen (PPE). Le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) a essayé de rétablir des contacts à d'autres partis français, sans succès apparemment. Les affinités idéologiques de la

[466] *Ibid.*
[467] SANDSTRÖM Camilla, « La parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs : De la coopération à l'intégration », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 129.
[468] Le Parti radical a été une des composantes de l'Union pour la démocratie française (UDF). Actuellement est une « personne morale associée » à l'Union pour un mouvement populaire (UMP).

fédération libérale avec le Parti Populaire Européen (PPE) n'attirent pas de nouveaux membres, parce qu'ils préfèrent le Parti Populaire Européen (PPE) qui a un pouvoir plus grand d'influer sur l'agenda de l'Union européenne. Cela peut expliquer la faible représentation du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) en France et dans les pays du Sud de l'Europe.[469]

Par rapport à deux grandes fédérations européennes de partis (FEP), le Parti Populaire Européen (PPE) et le Parti Socialiste Européen (PSE), la fédération libérale reste une fédération relativement peu influente. Le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) n'a jamais été en position de distribuer à une large échelle des récompenses sélectives.[470]

Néanmoins, il est à noter que le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) est actuellement plus homogène que le Parti Populaire Européen (PPE), mais cela tient à l'hétérogénéité croissante du Parti Populaire Européen (PPE).[471]

§4 Les mutations identitaires et les évolutions organisationnelles du Parti Socialiste Européen (PSE)

1. Les organisations précurseurs du Parti Socialiste Européen (PSE)

1.1. Le Bureau de Liaison des Partis Socialistes de la Communauté Européenne

La première structure socialiste européenne à visée transnationale a été le Bureau de Liaison des Partis Socialistes de la Communauté Européenne[472], crée en janvier 1957 à Luxembourg. Elle ne se composait que de six partis socialistes fondateurs. Cette nouvelle organisation transnationale de la gauche a procédé à la mise en place d'une coopération inter-partisane. Parmi les objectifs politiques déclarés par cette organisation figuraient la création des « Etats-Unis d'Europe » et l'élargissement géographique de la communauté.[473] Ainsi l'organisation précurseur du Parti Socialiste Européen (PSE) a-t-elle choisi l'option fédérale pour

[469] *Ibid.,* p. 128.
[470] *Ibid.*
[471] DELWIT Pascal, « Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 523.
[472] En 1971 le Bureau de Liaison des Partis Socialistes de la Communauté Européenne a été rebaptisé en Bureau des Partis Socialistes de la Communauté Européenne.
[473] MOSCHONAS Gerassimos, « Parti Socialiste Européen (PSE) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 530.

l'intégration européenne. Paradoxalement, les deux grandes fédérations européennes de partis – le Parti Populaire Européen (PPE) et le Parti Socialiste Européen (PSE) - avaient toujours en commun le soutien à l'intégration européenne et à la fédéralisation de l'Union européenne.

Le Bureau de Liaison des Partis Socialistes de la Communauté Européenne a été une structure peu compacte et peu contraignante, proche du modèle de l'Internationale socialiste (IS). Le Bureau de Liaison n'a pas pu devenir une véritable organisation transnationale, et il n'a jamais eu d'impact réel sur les partis nationaux. Cependant, les partis membres se caractérisaient par un degré élevé de cohésion programmatique.[474] Le mérite du Bureau de Liaison est de produire un guide programmatique pour les socialistes de la « petite Europe » des Six.[475]

1.2. L'Union des Partis Socialistes de la Communauté européenne (UPSCE)

L'Union des Partis Socialistes de la Communauté européenne (UPSCE)[476], succédant au Bureau de Liaison, a été créée, en avril 1974. La création de cette nouvelle organisation transnationale européenne a constitué une réponse organisationnelle à la relance communautaire, à l'élargissement des Communautés européennes et à la perspective de la tenue des premières élections européennes au suffrage universel direct.[477]

L'adhésion des travaillistes britanniques et irlandais ainsi que des sociaux-démocrates danois a diminué le degré de cohésion de l'Union des Partis Socialistes de la Communauté européenne (UPSCE) et ses tendances fédéralistes. Les partis politiques mentionnés ci-dessus se caractérisaient par une attitude eurosceptique assez marquée à l'époque. Par conséquent, l'Union des Partis Socialistes de la Communauté européenne (UPSCE) n'a pas été en mesure de formuler un programme commun pour les élections européennes de 1979. Elle s'est limitée à un simple *Appel aux électeurs*. Dans les années 1970 l'Union des Partis Socialistes de la Communauté européenne (UPSCE) s'est donnée l'image d'une organisation divisée et peu cohérente. Son engagement en faveur de la construction européenne et de la fédéralisation de l'Europe a paru affaibli par rapport au Parti Populaire Européen (PPE).[478]

---

[474] *Ibid.*
[475] *Ibid.,* p. 531.
[476] L'Union des Partis Socialistes de la Communauté européenne (UPSCE) est également connue sous le nom anglais de *Confederation of the Socialist Parties of the EC* (CPS).
[477] *Ibid.*
[478] *Ibid.*

Néanmoins, les années 1980 se caractérisent par la diminution progressive des divergences idéologiques et programmatiques de la gauche européenne. Cela a permis de réaliser des avancements organisationnels cruciaux pour le développement des partis politiques européens (« europartis »). Premièrement, les sommets de chefs nationaux de partis ont été institutionnalisés. Deuxièmement, la méthode de constitution de groupes de travail pour élaborer certains aspects de l'Union des Partis Socialistes de la Communauté européenne (UPSCE) a été mise en place.[479]

2. La formation du Parti Socialiste Européen (PSE)

Le Parti Socialiste Européen (PSE)[480] a vu le jour en novembre 1992. Il est l'actuelle fédération européenne de partis (FEP) de la famille socialiste. Le Parti Socialiste Européen (PSE) a été fondé sous l'influence du traité de Maastricht et dans l'esprit de son article 191 qui reconnaissait l'importance des partis politiques au niveau européen. En même temps, la fondation du Parti Socialiste Européen (PSE) correspondait à une meilleure coordination et à une intensification des échanges au sein de l'Union des Partis Socialistes de la Communauté européenne (UPSCE) pendant la seconde moitié des années 1980.[481]

L'objectif principal du Parti Socialiste Européen (PSE) a été de devenir « un instrument politique permettant aux instances socialistes d'exercer une influence décisive dans la communauté européen ». Selon les leaders socialistes, le Parti Socialiste Européen (PSE) pourrait se transformer un jour en « parti véritable ».[482]

Selon Gerassimos Moschonas, le Parti Socialiste Européen (PSE) apparaît comme une fédération de partis plus homogène que l'Union des Partis Socialistes de la Communauté européenne (UPSCE). En tout cas, le Parti Socialiste Européen (PSE) est plus unifié et mieux « armé » que le Parti Populaire Européen (PPE) qui représente actuellement une alliance des partis issus des trois familles spirituelles à la fois : démocrates-chrétiens, conservateurs et libéraux.[483] Cependant, il n'existe pas encore d'une convergence programmatique complète entre les différents partis socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes de l'Europe, même si

[479] *Ibid.*
[480] La dénomination française Parti socialiste européen (PSE) au singulier correspond au *Party of European Socialists* (PSE) au pluriel en anglais.
[481] *Ibid.,* pp. 531-532.
[482] *Ibid.,* p. 532.
[483] *Ibid.*

cette convergence est plus grande que dans le cas des partis politiques de la droite européenne.

C'est le parti travailliste britannique qui tient traditionnellement une place à part au sein de la famille sociale-démocrate européenne. Il faut noter que le parti travailliste britannique a progressivement atténué ses positions « eurosceptiques », surtout depuis l'élection de Tony Blair en 1997. Il est caractéristique qu'un Britannique, Robin Cook, a été Président du Parti Socialiste Européen (PSE) de 2001 à 2004. Le « blairisme » (la « troisième voie » ou le social-libéralisme) est accepté à des degrés très différents par les autres membres du Parti Socialiste Européen (PSE). Néanmoins, il y a une tendance nette parmi les partis sociaux-démocrates ou socialistes européens à intégrer les éléments libéraux dans leurs programmes économiques.

Selon Gerassimos Moschonas, l'élargissement de l'Union européenne vers les pays d'Europe centrale et orientale posera plus de problèmes au Parti Populaire Européen (PPE) et à son groupe parlementaire que pour le Parti Socialiste Européen (PSE). La création d'un nouveau clivage entre les quinze anciens membres de l'Union européenne et les nouveaux entrants au sein du Parti Socialiste Européen (PSE) est improbable, parce que cette fédération européenne de partis (FEP) a prouvé sa capacité à construire la cohérence de ses propres élites.[484]

Néanmoins, il serait simpliste de diminuer l'impact de nouveaux partis membres du Parti Socialiste Européen (PSE) sur son identité, parce qu'il s'agit par excellence des partis post-communistes et des élites post-communistes qui étaient au pouvoir dans les démocraties populaires et qui ont choisi de procéder à la « social-démocratisation » pendant la transition démocratique.

3. L'organisation du Parti Socialiste Européen (PSE)

Le Parti Socialiste Européen (PSE)[485] regroupe les partis socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes de l'Union européenne (UE). L'appartenance à l'Internationale Socialiste (IS) et l'appartenance à l'Union européenne sont des conditions d'affiliation au Parti Socialiste Européen (PSE). Ses élus siègent au Parlement européen au Groupe socialiste au Parlement européen (PSE).

---

[484] *Ibid.,* p. 534.
[485] Le Parti Socialiste Européen est la dénomination française au singlier du Parti des socialistes européens (*Party of European Socialists*, PES) depuis 2001.

Le tableau 2.4 reflète la composition actuelle du Parti Socialiste Européen (PSE).

Le Parti Socialiste Européen (PSE) compte actuellement 34 partis membres de plein droit qui sont issus des 27 Etats membres de l'UE et de Norvège.

Les organes principaux du Parti Socialiste Européen (PSE) sont le Congrès du PSE, la conférence des leaders du PSE, la présidence du PSE. Le Congrès du PSE se réunit deux fois tous les cinq ans et décide de l'orientation politique du PSE. Il élit un président et un ou plusieurs vice-présidents, qui dirigent et représentent le Parti Socialiste Européen (PSE) au quotidien. Au cours des années sans congrès, le Parti Socialiste Européen (PSE) organise un Conseil, qui contribue à définir la politique du PSE.

Tableau 2.4

Les membres du Parti Socialiste Européen (PSE)

n°	**Nom du parti membre**	**Pays**
1	Parti social-démocrate d'Allemagne (*Sozialdemokratische Partei Deutschlands,* SPD)	Allemagne
2	Parti social-démocrate d'Autriche (*Sozialdemokratische Partei Österreichs,* SPÖ)	Autriche
3	Parti Socialiste (PS)	Belgique
4	Alternative sociale progressiste (*Sociaal Progressief Alternatief,* SPA)*	
5	Sociaux-démocrates bulgares (*Bulgarski Socialdemocrati*)	Bulgarie
6	Parti socialiste bulgare (*Bulgarska Sotsialisticheska Partiya*)	
7	Mouvement pour la démocratie sociale EDEK (*Kinima Sosialdimokraton EDEK,* KS EDEK)	Chypre
8	Parti social-démocrate danois (*Socialdemokratiet* ou *Socialdemokraterne*)	Danemark
9	Parti socialiste ouvrier espagnol (*Partido Socialista Obrero Español,* PSOE)	Espagne
10	Parti social-démocrate estonien (*Sotsiaaldemokraatlik Erakond,* SDE)	Estonie
11	Parti social-démocrate de Finlande (*Suomen Sosialidemokraattinen Puolue,* SDP)	Finlande
12	Parti Socialiste	France
13	Mouvement socialiste panhellénique (*Panellinio Sosialistiko Kinima,* PASOK)	Grèce

n°	Nom du parti membre	Pays
14	Parti social-démocrate hongrois (*Magyarorszagi Szocialdemokrata Párt,* MSDP)	Hongrie
15	Parti socialiste hongrois (*Magyar Szocialista Párt,* MSZP)	
16	Parti travailliste (*Labour Party,* Labour)	Irlande
17	Alliance sociale-démocrate d'Islande (*Samfylkingin*)	Islande
18	Démocrates de gauche (*Democratici Di Sinistra,* DS)	Italie
19	Socialistes démocrates italiens (*Socialisti Democratici Italiani,* SDI)	
20	Parti social-démocrate du travail letton (*Latvijas Sociāldemokrātiskā Strādnieku Partija,* LSDSP)	Lettonie
21	Parti social-démocrate lituanien (*Lietuvos Socialdemokratu Partija,* LSDP)	Lituanie
22	Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois (*Lëtzebuerger sozialistesch Aarbechterpartei,* LSAP)	Luxembourg
23	Parti travailliste (*Partit Laburista*)	Malte
24	Parti travailliste norvégien (*Det Norske Arbeiderparti*)	Norvège
25	Parti du travail (*Partij Van De Arbeid*)	Pays-Bas
26	Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD)	Pologne
27	Union du Travail (*Unia Pracy,* UP)	
28	Parti socialiste (*Partido Socialista,* PS)	Portugal
29	Direction (troisième voie) - Social-démocratie (*Smer (tretia cesta) - Sociálna demokracia,* Smer ou SMER-SD)	République slovaque
30	Parti social-démocrate tchèque (*Česká strana sociálně demokratická,* ČSSD)	République tchèque
31	Parti social-démocrate (*Partidul Social Democrat,* PSD)	Roumanie
32	Parti travailliste (*Labour Party,* Labour)	Royaume-Uni (Grande Bretagne)
33	Parti social-démocrate et travailliste (*Social Democratic and Labour Party,* SDLP)	Royaume-Uni (Irlande du Nord)
34	Sociaux-démocrates (*Socialni Demokrati*)	Slovénie
35	Parti social-démocrate suédois (*Sveriges Socialdemokratiska Arbetareparti*)	Suède

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parti Socialiste Européen (PSE) : http://www.pes.org/

[*] Ce parti est également connu sous le nom Parti Socialiste Autrement (*Socialistische Partij.Anders,* sp.a)

La conférence des leaders du Parti Socialiste Européen (PSE) rassemble les premiers ministres et leaders des partis membres du Parti Socialiste Européen (PSE), trois à quatre fois par an. Ceux-ci définissent alors une stratégie et adoptent des résolutions communes.

La Présidence, élue lors du Congrès, est l'instance la plus haute du Parti Socialiste Européen (PSE) dans la gestion de ses affaires courantes. Le secrétaire général convoque également le Groupe de coordination pour discuter de la planification, de la préparation, du suivi et du financement des activités du Parti Socialiste Européen (PSE). Le secrétariat du Parti Socialiste Européen (PSE), basé à Bruxelles, garantit son fonctionnement quotidien.

Selon Gerassimos Moschonas, le Parti Socialiste Européen (PSE) fonctionne dans une grande mesure comme un réseau politique. Le fonctionnement en réseau est favorisé par les particularités du système politique de l'Union européenne qui ne correspond au modèle classique de séparation des pouvoirs. L'influence du Parti Socialiste Européen (PSE) est liée à l'ensemble des relations institutionnelles et semi-institutionnelles avec les fonctionnaires et les décideurs des partis nationaux et des institutions européennes.[486]

Le Parti Socialiste Européen (PSE) possède une organisation de jeunesse et une organisation des femmes :

- « Jeunes socialistes européens » (*European Community Organisation of Socialist Youth*, ECOSY) rassemble les mouvements de jeunesses socialistes de l'Union européenne, d'Europe centrale et orientale et des pays de la Méditerranée. L'organisation a été fondée en 1992.
- Le PSE Femmes rassemble des femmes députées, eurodéputées et militantes des partis membres du Parti Socialiste Européen (PSE). L'organisation fonctionne depuis octobre 2004.

4. Les mutations identitaires du Parti Socialiste Européen (PSE) dans le contexte d'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale

4.1. Les causes de la faiblesse des partis sociaux-démocrates « historiques » en Europe centrale et orientale

[486] MOSCHONAS Gerassimos, « Le parti des socialistes européens : Une genèse difficile », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 96.

Comme les partis sociaux-démocrates « historiques » ont eu du mal à émerger en Europe centrale et orientale, la social-démocratie dans les anciennes démocraties populaires est constituée essentiellement par les partis post-communistes. Le retard social-démocrate dans les anciennes démocraties populaires s'explique par deux facteurs historiques.

Premièrement, pendant l'entre-deux-guerres, les mouvements sociaux-démocrates ou d'inspiration socialiste sont restés faibles dans la plupart des pays d'Europe centrale et balkanique, sauf en Bohême-Moravie. Les grandes villes polonaises se caractérisaient par un mouvement ouvrier fort, mais son influence réelle sur l'évolution de la situation politique a été très limitée. La faiblesse du mouvement ouvrier polonais pendant l'entre-deux-guerres est due à plusieurs facteurs : la faible industrialisation, le poids massif de la paysannerie, les divisions du mouvement ouvrier sur la question nationale et les divisions entre partisans et adversaires de la troisième internationale, l'instauration rapide de dictatures autoritaires d'extrême-droite.[487]

Jean-Michel De Waele a mis en évidence la formation d'une ligne de partage entre les partis sociaux-démocrates ou socialistes de l'Europe occidentale et de l'Europe centrale et orientale pendant l'entre-deux-guerres :

> « Alors que durant l'entre-deux-guerres plusieurs partis socialistes d'Europe occidentale connaissent presque tous un début de reconnaissance et d'intégration dans leur système politique national, les partis de l'est européen subissent emprisonnement et répression. Une ligne de partage entre partis socialistes du continent s'instaure donc. »[488]

Deuxièmement, depuis l'avènement des régimes communistes en Europe centrale et orientale, les mouvements sociaux-démocrates se sont vus rattachés aux partis communistes au pouvoir. Les conséquences de ce rattachement ont une influence négative sur la situation des partis sociaux-démocrates aujourd'hui à un double niveau. D'une part, la continuité d'une réflexion théorique et politique produite par les milieux sociaux-démocrates a été rompue par la période

[487] DE WAELE Jean-Michel, « Le retard social-démocrate en Europe centrale et balkanique », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La gauche face aux mutations en Europe,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, p. 175.
[488] *Ibid.,* pp. 175-176.

communiste. D'autre part, les valeurs sociales-démocrates n'ont jamais été suffisamment diffusées et expliquées au sein des sociétés de l'Europe centrale et orientale.[489]

L'émergence des partis sociaux-démocrates « historiques » est également freinée par leur concurrence avec les anciens partis communistes pour le positionnement à gauche du paysage politique. Dès les premières élections législatives libres la Social-démocratie de la République de Pologne (*Socjaldemokracja Rzeczypospolitej Polskiej*, SdRP), parti post-communiste en voie de social-démocratisation, a réalisé un score surprenant et en tout cas supérieur à l'Union du Travail (*Unia Pracy*, UP) qui pourrait prétendre avoir tiré son origine d'un courant social-démocrate « historique ». La Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) est arrivée en seconde position (11,98 % des voix) aux élections d'octobre 1991 et elle a ainsi obtenu 60 sièges à la Diète polonaise (*Sejm*). Les divisions de ses adversaires de la droite en ont fait même le principal groupe politique à la Diète polonaise (*Sejm*).[490] L'Union du Travail (UP) n'a obtenu que 4 sièges au *Sejm* avec 2,06 % des voix.

Le succès électoral de la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP) s'explique par l'existence d'un appareil bien organisé et expérimenté et les moyens financiers substantiels. Les autres forces politiques en voie d'émergence ne disposaient pas de tous ces atouts. En plus, l'ancienne *nomenklatura* et les groupes sociaux les plus fragiles, retraités et classes ouvrières des régions en crise, ont voté pour ce parti post-communiste. En fait, il est difficile d'identifier l'ensemble de personnes qui ont pu soutenir la Social-démocratie de la République de Pologne (SdRP). Il s'agit de tous ceux qui ont estimé avoir quelque chose à perdre ou protéger pendant la transition démocratique.[491]

4.2. Les difficultés de la gauche post-communiste en Europe centrale et orientale

Au début de la transition démocratique en Europe centrale et orientale, de nombreux observateurs s'attendaient à la renaissance immédiate d'un puissant courant social-démocrate dans les anciennes démocraties populaires. Selon ces analyses, la gauche aurait dû bénéficier de la peur et de l'incertitude des populations enclines à l'égalitarisme face à la rapidité des

[489] *Ibid.,* p. 176.
[490] *Ibid.,* p. 184.
[491] *Ibid.,* pp. 184-185.

changements économiques. La présence encore massive d'une classe ouvrière traditionnelle aurait dû également contribuer au succès de la gauche.[492]

Mais ces pronostics ne se sont pas réalisés dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, au moins pour la période initiale de la transition. Les partis de la gauche n'ont connu qu'un succès intermittent dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale. Par exemple, l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) a détenu la majorité des sièges à la Diète polonaise (*Sejm*) de 1993 à 1997 et de 2001 à 2005. Aleksander Kwaśniewski, le président issu de la gauche post-communiste, est resté au pouvoir au cours de deux mandats consécutifs : de 1995 à 2005.

Même si la situation de la gauche post-communiste est meilleure que celle des partis sociaux-démocrates « historiques », il y a un grand nombre de facteurs internes est externes qui empêchent son succès électoral durable en Europe centrale et orientale. Les valeurs de la gauche sont traditionnellement associées en Europe centrale et orientale au régime communiste qui est rejeté en bloc avec tous ses attributs parmi lesquels il y avait un certain nombre d'avancées sociales : par exemple, la réglementation du travail protégeant les salariés, les mesures en faveur de la promotion de l'égalité des sexes, l'aide à certaines entreprises en difficulté, les subventions à certains produits de première nécessité :

> « Le discrédit du régime communiste a entraîné une " allergie " à nombre d'idéaux traditionnels de la gauche. Tout ce qui de loin ou de près semble — à tort ou à raison — proche du discours ou de la pratique de l'ancien régime communiste fait l'objet d'un rejet dans une large partie de l'opinion publique et dans la quasi-totalité des élites dirigeantes. Une assimilation et une confusion se sont produites entre les régimes du " socialisme réel " et l'ensemble des idéaux de gauche : alors que les valeurs de la gauche étaient traditionnellement liées à la lutte pour la démocratie et pour la liberté, elles sont associées en Europe de l'Est à la dictature et à la répression. »[493]

Comme dans les autres pays d'Europe centrale et orientale, on observe en Pologne une « droitisation » des segments importants de la société qui se tournent désormais vers les valeurs traditionnelles de la droite. Le discours politique qui correspond au système de valeurs de la droite est structuré autour de trois thèmes principaux : le rejet d'une société

[492] *Ibid.,* p. 173.
[493] *Ibid.,* p. 178.

multiculturelle, le refus du laxisme et la crainte de la dégradation des valeurs familiales.[494] C'est pourquoi dans ces circonstances un discours social-démocrate classique a du mal à s'imposer dans les anciennes démocraties populaires. Il ne correspond plus aux attentes et aux préoccupations des sociétés en transition de l'Europe centrale et orientale.

La position centriste qu'occupent les partis sociaux-démocrates n'est pas propice au succès électoral immédiat. Les citoyens, qui craignent les réformes, soutiennent des mouvements d'inspiration populiste ou nationaliste. Les citoyens qui aspirent à l'établissement rapide de l'économie de marché, votent plutôt pour les partis de la droite, parce que les critiques des partis sociaux-démocrates sur le coût social des réformes sont considérés par ce groupe d'électeurs comme des freins aux transformations.[495]

L'émergence de la gauche forte est également retardée par une combinaison de facteurs externes. Premièrement, l'économie mondiale est en phase de récession, et ses structures se caractérisent par la crise économique profonde. C'est pourquoi l'insertion des économies en transition dans l'économie capitaliste mondiale est encore plus compliquée. Deuxièmement, le paradigme social-démocrate et de l'Etat-providence est en crise. Les partis sociaux-démocrates occidentaux connaissent une profonde mutation et une crise d'identité et des valeurs traditionnelles. Troisièmement, la représentation partitaire dans l'ensemble du monde occidental est également en crise. De nouvelles formes d'organisation politique et économique sont en gestation. Elles n'ont pas eu le temps d'émerger et de se mûrir face à l'effondrement rapide des régimes communistes en Europe centrale et orientale.[496]

Il ne faut pas s'attendre à la formation et au mûrissement rapide de la social-démocratie en Europe centrale et orientale. Les partis sociaux démocrates ont besoin non seulement d'une économie de marché développée, mais aussi d'une démocratie stable et de ses attributs :

> « L'émergence de forces sociales-démocrates et l'établissement de l'Etat-providence passent par une " européanisation " préalable et progressive de la culture politique de ces pays dans laquelle la social-démocratie, même minoritaire, a un rôle essentiel à jouer. (...) La social-démocratie a en effet besoin d'un haut niveau culturel, d'une grande culture politique, d'un sens du

[494] ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, p. 100.
[495] DE WAELE Jean-Michel, « Le retard social-démocrate en Europe centrale et balkanique », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La gauche face aux mutations en Europe,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, pp. 180-181.
[496] *Ibid.,* p. 179.

compromis, du réalisme, de tolérance idéologique et d'une culture politique démocratique. »[497]

4.3. L'impact de l'élargissement sur l'identité du Parti Socialiste Européen (PSE)

La contrainte de la transition vers l'économie de marché est à l'origine des contradictions de l'identité sociale-démocrate en Europe centrale. Après l'adhésion de ces nouveaux partis sociaux-démocrates au Parti Socialiste Européen (PSE), ces contradictions feront partie de l'identité collective de cette fédération européenne de partis (FEP). Pour les partis sociaux-démocrates occidentaux il serait paradoxal de défendre la politique des privatisations massives, tandis qu'un des objectifs déclarés par les partis sociaux-démocrates en Europe centrale et orientale ont été l'établissement accéléré d'une économie de marché et l'insertion de leurs économies nationales dans le commerce international.

Vu la rapidité des changements et la crise idéologique de la gauche, les partis sociaux-démocrates n'ont pas été capables de formuler et proposer une politique sociale et économique cohérente et originale. En comparant les programmes économiques de la gauche et de la droite, on peut constater qu'il y a très peu de différenciation idéologique et programmatique de fond entre les deux camps. Les différences essentielles ne tiennent qu'au rythme et au coût social des réformes économiques.[498] Ainsi le principal handicap des partis sociaux-démocrates en Europe centrale et orientale est-il l'absence d'un projet sociétal original.[499]

Cependant, ces différences d'attitudes envers les réformes économiques entre la gauche et la droite en Europe centrale et orientale ont donné naissance au clivage maximaliste/minimaliste. Mais le clivage minimaliste/maximaliste transcende la distinction gauche/droite et le clivage post-communiste/anti-communiste. Cela signifie que les partis politiques de la droite et de la gauche ainsi que les partis post-communistes et anti-communistes peuvent être rangés dans les deux versants du clivage minimaliste/maximaliste. C'est pourquoi les partis sociaux-démocrates en Europe centrale et orientale ne peuvent pas construire leur identité politique propre en se référant seulement au clivage maximaliste/minimaliste.

[497] *Ibid.,* p. 182.
[498] *Ibid.,* p. 180.
[499] *Ibid.,* p. 181.

L'évolution de l'identité du Parti Socialiste Européen (PSE) dépendra en grande partie de l'évolution des partis post-communistes en voie de social-démocratisation. L'influence des petits partis sociaux-démocrates « historiques » est insignifiante au niveau national et européen bien qu'ils soient également parmi les nouveaux membres du Parti Socialiste Européen (PSE). La différence de capacité organisationnelle, de poids électoral, d'encadrement, d'expérience politique et d'enracinement local par rapport aux partis post-communistes en voie de social-démocratisation plaident en faveur des partis post-communistes.[500]

Cette recomposition de la gauche en Europe est capable de développer la coexistence de deux types d'identités pour le Parti Socialiste Européen (PSE) qui ne sont pas susceptibles de fusionner complètement : premièrement, l'identité liée au modèle social-démocrate classique et l'identité post-communiste. On assiste à la formation de deux pôles identitaires au sein du Parti Socialiste Européen (PSE).

§5 L'impact de l'élargissement sur les fédérations européennes de partis (FEP) marginales

1. Le Parti de la Gauche Européenne (PGE)

Le Parti de la Gauche Européenne (PGE) est une fédération européenne de partis (FEP) assez récente. Il a été créé au congrès constitutif en mai 2004, à Rome. Il regroupe des partis communistes et parfois post-communistes. Ses élus siègent au Parlement européen au Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique (GUE/NGL).

Aucun parti politique polonais d'origine post-communiste n'est membre du Parti de la Gauche Européenne (PGE). Cependant, il a pu recruter des partis membres dans quatre pays de l'Europe centrale et orientale : la République tchèque (Parti du Socialisme démocratique), Estonie (Parti de la gauche estonienne), Hongrie (Parti des travailleurs communistes hongrois), Roumanie (le Parti de l'Alliance socialiste).

2. Le Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE)

[500] *Ibid.,* p. 186.

En octobre 1995, le Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE) a succédé en 1995 à l'Alliance Libre Européenne (ALE), fondée en 1981.

Le Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE) s'auto-définit comme rassemblement des partis « autonomistes et régionalistes ».[501] Parmi ses membres on peut même dénombrer des partis indépendantistes mais qui excluent le recours à la violence en tant que moyen de la lutte politique : par exemple, la Ligue savoisienne (France).[502]

Les élus du Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE) siègent au Parlement européen au Groupe des Verts / Alliance Libre Européenne (Verts/ALE).

Le Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE) occupe une place à part parmi les autres fédérations européennes de partis (FEP). Son influence sur les affaires européennes ne peut pas être comparée à celles du Parti Populaire Européen (PPE), du Parti Socialiste Européen (PSE) ou du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR). Dans la plupart des cas cette fédération régionaliste est composée de partis qui ont un statut marginal dans leurs systèmes politiques nationaux. Par exemple, le Mouvement pour l'autonomie de la Silésie (*Ruch Autonomii Śląska*, RAŚ) n'est pas en mesure de se présenter de façon autonome aux élections législatives en Pologne.

Les partis membres du Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE) ne sont pas des formations gouvernementales. Mais, en contrepartie de sa faiblesse, il témoigne d'une grande cohérence idéologique, sociologique et politique.[503] La cohérence idéologique est une caractéristique qui manque aux trois grandes fédérations européennes de partis (FEP).

Le Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE) est une expression du clivage centre-périphérie. Il est composé de « partis de défense de la périphérie » dont le rôle augmente graduellement en raison du processus de régionalisation de

---

[501] SEILER Daniel-Louis, « Le parti démocratique des peuples d'Europe (PDPE-ALE) », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 163.
[502] *Ibid.,* p. 164.
[503] *Ibid.,* p. 158.

l'Union européenne. Les « partis de défense de la périphérie » exercent une influence importante en Belgique, en Espagne, au Royaume-Uni, en Italie et en Irlande.[504]

A la différence des trois grandes fédérations européennes de partis (FEP), le Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE) a l'avantage de coïncider avec une véritable famille socio-historique de partis, mais aussi avec un clivage politique centre-périphérie. Le fait que cette fédération ne comprend que des partis issus du pôle périphérique du clivage centre-périphérie souligne sa cohérence idéologique spectaculaire.[505]

De nombreux observateurs se sont attendus au renforcement de l'impact du Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE) sur les affaires européennes en raison d'un nombre considérable de minorités ethniques et nationales en Europe centrale et orientale. Cependant l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne n'a pas augmenté le nombre de membres du Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE) d'une façon tangible. Les « partis de défense de la périphérie » qui ont adhéré à la fédération régionaliste en tant que membres à part entière ou en tant qu'observateurs, sont repérables seulement en six pays : Pologne, République tchèque, Lituanie, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie.

En effet, la transition en Europe centrale et orientale (surtout en Europe balkanique) se caractérise, d'un côté, par un rapport historique complexe à la nation, et, de l'autre, par l'importance des questions territoriales et de minorités. Cet élément est surtout prégnant dans plusieurs Etats d'Europe balkanique, mais aussi des les pays baltes qui sont issus de l'implosion de l'Union soviétique.[506]

La composition du Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE) ne s'est pas élargie d'une façon spectaculaire. Actuellement le Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE) ne compte que 4 partis membres à part entière, qui sont issus des pays d'Europe centrale et orientale : le Mouvement pour l'autonomie de la Silésie (*Ruch Autonomii Śląska*, RAŚ), les Moraves en République tchèque (*Moravané*), le Parti populaire polonais lituanien (*Polska Partita*

[504] *Ibid.,* p. 159.
[505] *Ibid.,* p. 160.
[506] DE WAELE Jean-Michel, « Les théories de la transition à l'épreuve de la démocratisation en Europe centrale et orientale », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 51-52.

Ludowa) et le parti politique de la minorité macédonienne en Bulgarie (*Omo Ilinden Pirin*). La fédération régionaliste compte également deux partis ayant un statut d'observateurs : *Liga Transilvania-Banat* (Roumanie) et le Parti fédéraliste hongrois (Slovaquie).

Le nombre réduit de partis régionalistes ou de « partis de défense de la périphérie » en Europe centrale et orientale s'explique, premièrement, par la faiblesse de leurs sociétés civiles embryonnaires. Au sein de ces sociétés les groupes qui ont un statut subalterne ne sont pas capables d'articuler leurs intérêts et de formuler des demandes auprès des décideurs politiques. C'est pourquoi de nombreuses minorités ethniques ou nationales ainsi que de nombreuses régions ayant une identité potentielle forte passent inaperçues dans les systèmes partisans de l'Europe centrale et orientale. Deuxièmement, les régimes politiques des démocraties populaires ont contribué à l'intensification des processus d'homogénéisation ethnique et nationale en Europe centrale et orientale.

Le nombre réduit de partis membres issus d'Europe centrale et orientale et leur poids minime dans les systèmes politiques nationaux excluent la possibilité d'une mutation identitaire importante du Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE) à la suite de l'élargissement de l'Union européenne (UE) aux pays d'Europe centrale et orientale.

Le Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE) n'est pas en mesure d'offrir une aide financière importante à ses nouveaux adhérents ou à ses partis observateurs, mais il peut leur apporter « un surcroît de légitimité ».[507] Cette légitimité est d'une importance extrême pour les partis marginaux en voie de disparition comme le Mouvement pour l'autonomie de la Silésie (*Ruch Autonomii Śląska*, RAŚ).

3. Le Parti Vert Européen (PVE)

Le Parti Vert Européen (PVE) regroupe les partis écologistes européens. Ses élus siègent au Parlement européen au Groupe des Verts / Alliance Libre Européenne (Verts/ALE). Le Parti Vert Européen (PVE) dispose d'une organisation pour la jeunesse : la Fédération des Jeunes Verts Européens (*Federation of Young European Greens*, FYEG). Il est noter que le Parti Vert Européen (PVE) accepte en tant que membres à part entière non seulement les partis

[507] SEILER Daniel-Louis, « Le parti démocratique des peuples d'Europe (PDPE-ALE) », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 166.

issus des pays membres de l'Union européenne. Par exemple, le Parti Vert Européen (PVE) a accueilli dans ses rangs les partis verts issus de la Russie, de l'Ukraine et de la Géorgie.

Le Parti Vert Européen (PVE) tire ses origines de la Coordination Européenne des Partis Verts et Radicaux, créée en 1979. En avril 1984, elle est devenue la Coordination Européenne des Partis Verts (CEPV) à la suite du départ des partis radicaux italiens et néerlandais. Les cinq congrès consécutifs de la coordination des verts européens (Liège, mars 1984 ; Douvres, mars 1985 ; Stockholm, août 1987 ; Anvers, avril 1988 et Paris, 1989) ont précédé à l'établissement d'une structure supranationale claire des partis écologistes. Enfin, en juin 1993, la Coordination Européenne des Partis Verts (CEPV) s'est muée en Fédération Européenne des Partis Verts (FEPV). En février 2004, la Fédération Européenne des Partis Verts (FEPV) a changé de nom et elle est devenue le Parti Vert Européen (PVE). Grâce à son statut de « parti », le Parti Vert Européen (PVE), comme les autres fédérations européennes de partis (FEP), bénéficie de financements spécifiques de l'Union européenne, destinés à promouvoir l'établissement des partis politiques européens (« europartis »).

Le processus d'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale a permis au Parti Vert Européen (PVE) de recruter de nouveaux membres dans tous les nouveaux membres de l'Union européenne, excepté la Lituanie. Les Verts 2004 (*Zieloni 2004*) ont également adhéré au Parti Vert Européen (PVE), mais ce parti écologiste polonais n'a obtenu aucun siège au Parlement européen.

Selon Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele, les partis verts sont tous insignifiants en Europe centrale et orientale, excepté la Slovaquie et la République tchèque. Dès le début des années 1990, les sondages ont accordé au Parti des Verts (*Strana zelených*, SZ) jusqu'à 8% dans la partie tchèque et plus de 11% dans la partie slovaque. Néanmoins, les succès électoraux des écologistes dans ces deux pays restent limités.[508]

Comme le Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE), la fédération verte se caractérise par une identité collective développée et une cohérence idéologique forte. On peut supposer que l'adhésion de nouveaux membres issus de l'Europe centrale et orientale n'aura pas d'impact sur l'identité collective du Parti Vert

[508] DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel, « La démocratisation en Europe centrale : L'impact de coopération paneuropéenne des partis politiques », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 27-28.

Européen (PVE), formée au sein des sociétés occidentales dans les années 1960-1970 dans le contexte d'émergence des valeurs « post-matérialistes ».

Le post-matérialisme qui caractérise les nouveaux enjeux politiques comme l'environnement ou le féminisme constitue un système de valeurs moins pragmatique et gestionnaire que le matérialisme qui correspondait à la droite et à la gauche classiques. Le post-matérialisme valorise essentiellement les besoins non matériels, liés à l'épanouissement de l'individu, à la participation à la vie sociale et politique, à la qualité de la vie, à l'environnement, à l'esthétisme, etc. Ces besoins post-matériels émergent dans une société capitaliste d'abondance qui a déjà satisfait la plupart des besoins matériels. Les sociétés occidentales ont connu une croissance économique sans précédent et la situation d'abondance pendant la période des « Trente Glorieuses » qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale.[509]

Bien évidemment la situation d'abondance des « Trente Glorieuses » ne correspond pas du tout aux problèmes économiques et sociaux des sociétés en transition de l'Europe centrale et orientale. C'est pourquoi l'émergence d'un mouvement écologiste fort est peu probable à court terme en Europe centrale et orientale.

Section III : Le rôle des fédérations européennes de partis (FEP) dans le développement des partis politiques européens (« europartis »)

§1 L'organisation des partis politiques européens (« europartis »)

Il y a une tendance d'associer les fédérations européennes de partis (FEP) avec les partis politiques européens (« europartis »). En réalité, les fédérations européennes de partis (FEP) constituent un des éléments organisationnels des partis politiques européens (« europartis »).

Les partis politiques européens, ou les « europartis », se composent de trois types de structures organisationnelles :

- les groupes politiques au Parlement européen

[509] ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, p. 109.

- les fédérations européennes de partis (FEP) qui représentent les organisations extraparlementaires transnationales
- les partis nationaux.

Seuls les groupes politiques au Parlement européen ou les fédérations européennes de partis (FEP) peuvent être rangées parmi les structures « eurospécifiques » des partis politiques européens.

Il est à noter que les fédérations européennes de partis (FEP), ont établi des groupes parlementaires (groupes politiques) non seulement au Parlement européen, mais aussi au Comité des régions, l'organe consultatif de l'Union européenne, instauré par le traité de Maastricht en 1993. Cependant, à la différence du Parlement européen, ce sont les opinions nationales et régionales qui dominent les travaux du Comité des régions.[510]

Si l'on a procédé à l'analyse des partis nationaux polonais dans le premier chapitre de cette thèse, le chapitre présent est consacré à l'analyse des relations des partis politiques polonais avec les fédérations européennes de partis (FEP). Dans le chapitre qui suit il s'agira des groupes politiques du Parlement européen. Ainsi tous les trois éléments des partis politiques européens (« europartis ») seront-ils examinés dans le cadre de la présente recherche.

Le tableau 2.5 « Les partis politiques polonais dans les fédérations européennes de partis (FEP) et les groupes politiques du Parlement européen » démontre qu'il n'y a pas de correspondance directe entre les fédérations européennes de partis (FEP) et les groupes politiques du Parlement européen.

D'après Luciano Bardi, les partis nationaux relèvent des partis politiques européens (« europartis ») pour deux raisons. Premièrement, les partis nationaux sont engagés directement et activement dans la politique de l'Union européenne. Deuxièmement, ils constituent toujours le seul lien des partis politiques européens (« europartis ») avec la société civile. Cependant, le fait que les fédérations européennes de partis (FEP) ont pu construire des relations efficaces avec les nouveaux partis politiques de l'Europe centrale et orientale démontre que les fédérations européennes de partis (FEP) sont aussi en mesure d'entretenir le

[510] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, p. 245.

lien des partis politiques européens (« europartis ») avec les élites politiques qui font partie des sociétés civiles européennes.

Les trois éléments structurants de l'organisation des partis politiques européens (« europartis ») sont interdépendants et complémentaires. Les partis nationaux équivalent aux organisations de base, les fédérations européennes correspondent à l'appareil central mais les groupes politiques au Parlement européen s'en rapprochent aussi. Luciano Bardi souligne l'importance de l'intégration de ces trois éléments structurants des partis politiques européens (« europartis ») pour leur développement abouti. Le fait que les partis nationaux ont une relation privilégiée avec les sociétés civiles européennes est un avantage qu'ils utilisent au détriment plutôt qu'au bénéfice du développement des partis politiques européens (« europartis »).[511]

Tableau 2.5

Les partis politiques polonais dans les fédérations européennes de partis (FEP) et les groupes politiques du Parlement européen, 2004-2009

FEP* ou « parti européen »	**Partis polonais membres de la FEP***	**Groupe politique**	**Partis polonais membres du groupe politique**
Parti Populaire Européen (PPE) ; Union démocratique européenne (UDE)	1) Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska*, PO) ; 2) Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL)	Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens (PPE-DE)	1) Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska*, PO) ; 2) Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL)
Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) ; Parti Démocrate Européen (PDE)	Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD)	Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)	Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD)

[511] BARDI Luciano, « Les perspectives des fédérations européennes de partis », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 231.

FEP* ou « parti européen »	Partis polonais membres de la FEP*	Groupe politique	Partis polonais membres du groupe politique
Parti Socialiste Européen (PSE)	1) Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) ; 2) Union du Travail (*Unia Pracy,* UP)	Groupe socialiste au Parlement européen (PSE)	1) Alliance de la Gauche Démocratique - l'Union du Travail (*Sojusz Lewicy Demokraticznej - Unia Pracy,* SLD-UP) ; 2) Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) ; 3) Autodéfense (*Samoobrona,* SO)
Aucune fédération européenne de partis (FEP) ne correspond à ce groupe politique		Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN)	1) Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) ; 2) Parti Populaire Polonais « Piast » (*Polskie Stronnictwo Ludowe « Piast »,* PSL « Piast »)
Aucune fédération européenne de partis (FEP) ne correspond à ce groupe politique		Groupe Indépendance / Démocratie (Ind/Dem)	Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR)
Parti de la Gauche Européenne (PGE)	Pas de membres polonais	Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique (GUE/NGL)	Pas de membres polonais
Alliance Libre Européenne (ALE) ; Parti Vert Européen	Mouvement pour l'autonomie de la Silésie (*Ruch Autonomii Śląska,* RAŚ) Verts 2004 (*Zieloni 2004*)	Groupe des Verts / Alliance libre européenne (Verts/ALE)	Pas de membres polonais
Aucune fédération européenne de partis (FEP) ne correspond à ce groupe politique		Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS)	Pas de membres polonais

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parlement européen et des fédérations européennes de partis (FEP).

* Fédérations européennes de partis (FEP)

Le Parti Socialiste Européen (PSE) assume le rôle d'« organisation focale » entre les partis nationaux et le groupe parlementaire. Actuellement, la fédération socialiste réussit à

influencer les prises de position des députés européens socialistes à travers le renforcement des liens de contact et de collaboration entre le Président du Groupe socialiste au Parlement européen et les instances dirigeantes du Parti Socialiste Européen (PSE). On observe que le sentiment d'appartenance à une organisation transnationale au-delà du Parlement européen devient de plus en plus fort chez les députés européens socialistes.[512] Les autres fédérations européennes de partis tendent également à assumer le rôle d'« organisation focale » entre les partis nationaux et leur groupe parlementaire.

Les groupes politiques au Parlement européen et les fédérations européennes de partis (FEP) partagent la même fonction de l'appareil central des partis politiques européens (« europartis »), mais cette fonction est opérée dans un contexte très différent. Une série de questions se posent à cet égard. Est-ce que ces deux structures « eurospécifiques » des partis politiques européens (« europartis ») sont concurrentielles ? Comment se délimitent-elles leurs champs d'intervention ?

Gerassimos Moschonas a démontré par l'intermédiaire de l'exemple de la famille politique socialiste que la cohérence et la stabilité des fédérations européennes de partis (FEP) seraient le fruit d'une longue évolution :

> « Au fond, les difficultés de l'UPSCE marquent la fin des anticipations optimistes, politiques ou scientifiques, concernant la dynamique des fédérations européennes de partis. La convergence des différentes approches et idées au sein de ces dernières ne pouvait se faire que lentement, plus lentement que prévu, par un processus graduel et selon une méthode qui ne heurterait pas de front le poids des intérêts nationaux. »[513]

Les fédérations européennes de partis (FEP) ont été des partenaires et des interlocuteurs initiaux pour les nouveaux partis d'Europe centrale et orientale, parce que l'intégration au sein des groupes politiques du Parlement européen a débuté seulement après les élections européennes de juin 2004. Par conséquent, l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale a renforcé l'influence des fédérations européennes de partis (FEP).

---

[512] MOSCHONAS Gerassimos, « Parti Socialiste Européen (PSE) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 533.
[513] *Ibid.,* p. 532.

Certains auteurs insistent sur le renforcement récent des fédérations européennes de partis (FEP) en raison de leur rôle lors des conférences intergouvernementales. L'attrait des fédérations européennes de partis (FEP) pour les nouvelles formations partisanes de l'Europe centrale et orientale augmente également leur importance en tant qu'éléments des partis politiques européens (« europartis ») émergeants.[514]

L'institutionnalisation des sommets de chefs nationaux de partis socialistes, travaillistes et sociaux-démocrates s'est déroulée dans les années 1980 dans le cadre de l'Union des Partis Socialistes de la Communauté Européenne (UPSCE). Il a été décidé en 1987 que les Conférences au sommet auront lieu deux fois par an et précéderont les réunions du Conseil. L'objectif de ce mécanisme a été d'influencer l'agenda du Conseil européen dans la direction des objectifs de la fédération socialiste.[515]

Les réunions Pré-Conseil, irrégulières dans les années 1970 et 1980, sont devenues régulières et se tiennent à un rythme très soutenu dans les années 1990. Elles exercent plusieurs fonctions à la fois :

> « Ces réunions, lieux de concertation et d'arrondissement des angles, contribuent à la création d'un " véritable éthos " de coopération au plus haut niveau ainsi qu'à une certaine " européanisation " du clivage gauche-droite. Mais l'apport le plus important – au-delà de l'effet intégratif – de ces réunions, c'est qu'elles exercent une certaine influence sur l'agenda du Conseil et, par cette voie-là, sur la prise de décisions au sein de l'UE. »[516]

La « Conférence des chefs de partis et de gouvernements » a été introduite dans les statuts du Parti Populaire Européen (PPE) en 1990, mais cette structure a existé déjà à titre informel depuis plusieurs années. Ces réunions Pré-Conseil sont composées non seulement des représentants des partis nationaux, mais aussi du président et du secrétaire général du Parti Populaire Européen (PPE), du chef du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-

[514] BARDI Luciano, « Les perspectives des fédérations européennes de partis », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, pp. 231-232.
[515] MOSCHONAS Gerassimos, « Parti Socialiste Européen (PSE) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 531.
[516] *Ibid.,* p. 533.

Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) et d'un représentant des commissaires européens qui appartiennent au Parti Populaire Européen (PPE).[517]

L'importance accrue des réunions du Conseil européen a poussé le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) à officialiser, en 1995, les rencontres informelles entre les leaders des partis libéraux, tenues à la veille des Conseils européens.[518]

Luciano Bardi estime que les fédérations européennes de partis (FEP) sont des institutions très faibles du point de vue de leur accès aux médias, de leur affiliation, de leur personnel, de leurs finances, et surtout de leur organisation interne.[519] Mais les données recueillies par Simon Hix contredisent l'image des fédérations européennes de partis en tant qu'organisations faibles. Simon Hix souligne un accroissement progressif du personnel et des ressources financières des fédérations européennes de partis (FEP). Il considère que les budgets des fédérations européennes de partis (FEP) sont adéquats si on les compare aux budgets des appareils centraux de partis dans un cadre national, plutôt qu'au budget total des partis nationaux. Mais, néanmoins, les « fédérations transnationales restent dépendantes des ressources, du soutien et de l'engagement des partis nationaux membres.[520]

Luciano Bardi applique le modèle de la formation des partis politiques, développé par Maurice Duverger au cas des partis politiques européens (« europartis »). D'après Maurice Duverger, les partis naissent et se développent du fait de l'expression organisée des intérêts sociétaux (origine extraparlementaire) ou des besoins organisationnels et politiques des députés (origine parlementaire). Il y a des cas où les deux ensembles de facteurs sont pertinents et les partis politiques ont une origine mixte. Mais quelle que soit l'origine d'un parti politique, l'organisation centrale du parti est toujours le produit et non la cause de sa formation et de son développement. Les organisations centrales ne peuvent que mesurer le degré de développement d'une organisation partisane, ou même la manière dont les partis s'organisent et remplissent leurs fonctions, mais elles ne sont pas appropriées pour expliquer les causes et les origines du développement des organisations partisanes. Comme les

---

[517] DELWIT Pascal, « Le parti populaire européen : étapes et analyse d'une mutation », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 115.
[518] SANDSTRÖM Camilla, « La parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs : De la coopération à l'intégration », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 130.
[519] BARDI Luciano, « Les perspectives des fédérations européennes de partis », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 232.
[520] *Ibid.*

fédérations européennes de partis (FEP) correspondent à l'appareil central des partis politiques européens (« europartis »), l'étude des fédérations européennes de partis (FEP) ne peut que révéler l'ampleur du développement des partis politiques européens (« europartis »).[521]

§2 Les facteurs du développement des fédérations européennes de partis (FEP) et des partis politiques européens (« europartis »)

1. Les incitations institutionnelles

Luciano Bardi identifie deux types d'incitations institutionnelles pour le développement des partis politiques européens (« europartis »). Premièrement, les pressions peuvent venir de leurs groupes politiques respectifs au Parlement européen qui cherchent des structures organisationnelles autonomes capables de leur donner des liens directs avec la société civile. Deuxièmement, la société européenne qui s'exprime par le biais des organisations de base, c'est-à-dire les partis nationaux, peut inciter le développement des partis politiques européens (« europartis »).[522]

La perception par les élites partisanes nationales de l'importance croissante de l'Union européenne est à l'origine des incitations institutionnelles pour le développement des partis politiques européens (« europartis »). Les partis nationaux ont jusqu'à présent contribué au développement des « europartis » surtout à travers l'institutionnalisation des sommets des leaders de partis qui servent à mieux préparer les décisions d'importance croissante prises au niveau de l'Union européenne, en particulier lors des rencontres du Conseil européen et des Conférences intergouvernementales (CIG).

Les incitations institutionnelles à l'intérieur du Parlement européen conserveront leur efficacité, mais, selon Luciano Bardi, ils ne sont pas aptes à donner aux fédérations européennes de partis (FEP) une impulsion nouvelle et fondamentale, parce que les groupes politiques du Parlement européen ont déjà atteint un niveau de consolidation avancé.[523]

Il ne faut pas sous-estimer le rôle des fédérations européennes de partis (FEP) pour le développement des partis politiques européens (« europartis »). Les fédérations européennes

[521] *Ibid.*
[522] *Ibid.,* p. 234.
[523] *Ibid.,* p. 232.

de partis (FEP) agissent comme des agences qui diffusent des idées à travers les frontières. Les partis membres des fédérations européennes de partis (FEP) semblent subir un processus d'émulation politique en apprenant des autres par les activités partisanes transnationales.[524] C'est à travers les canaux des fédérations européennes de partis (FEP) que s'est développé la coopération transnationale entre les partis politiques occidentaux et les partis politiques issues des nouvelles démocraties de l'Europe centrale et orientale. Les conférences, les colloques, les séminaires et d'autres formes d'échanges d'idées, de programmes et d'expérience politique, organisées dans le cadre des fédérations européennes de partis (FEP) pour les partis politiques d'Europe centrale et orientale, constituent également des incitations institutionnelles importantes pour le développement des partis politiques européens (« europartis »).

2. L'influence du projet d'un nouveau statut des partis politiques européens (« europartis »)

Les premières élections européennes ont donné une impulsion fondamentale au développement des partis politiques européens (« europartis »). Le projet d'un nouveau statut des partis politiques européens (« europartis ») est susceptible, à court ou à moyen terme, d'avoir un impact décisif sur le développement des « europartis ».

L'article 138A du traité de Maastricht explique le rôle des partis politiques européen pour le développement de l'Union européenne (UE) :

> « Les partis politiques au niveau européen sont importants en tant que facteur d'intégration au sein de l'Union. Ils contribuent à la formation d'une conscience européenne et à l'expression de la volonté politique des citoyens de l'Union. »

Cet article ne décrit pas la situation factuelle au sein de l'Union européenne (UE), mais il reflète un idéal auquel l'Union européenne (UE) doit aspirer, d'après la conception fédéraliste ou supranationale de l'Europe qui ne conçoit l'Union européenne (UE) autrement qu'une démocratie dotée de vrais partis politiques européens.[525] Selon Paul Magnette, l'article 138A

---

[524] JOHANSSON Karl Magnus, « Vers une théorie des fédérations européennes de partis », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 28.

[525] THOMASSEN Jacques et SCHMITT Hermann, « Partisan Structures in the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, p. 129.

du traité de Maastricht constitue un exemple parfait d'énoncé performatif. Les dirigeants politiques européens entendaient, à travers cet article, donner naissance aux partis politiques européens (« europartis ») qui, à l'époque, n'existaient qu'à l'état embryonnaire.[526]

Cet article du traité de Maastricht suggère que les partis politiques européens (« europartis ») aient une fonction éducative et servent de liens entre la société civile européenne et les institutions de l'Union européenne (UE). Mais ce sont les partis nationaux qui conservent le monopole de l'exercice de ces fonctions à ce jour.[527]

Le Traité de Nice reprend le thème des « partis politiques au niveau européen » et précise les modalités de leur financement :

> « Le Conseil statuant conformément à la procédure visée à l'article 251, fixe le statut des partis politiques au niveau européen et notamment les règles relatives à leur financement. » (Art. 191 du TCE, alinéa 2).

Le projet de Traité constitutionnel européen prévoyait que, si le Traité était ratifié, le Président de la Commission européenne serait choisi au sein du parti politique européen qui aurait gagné les élections européennes.

Le règlement n°2004/2003 du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 précise le statut et les conditions du financement des partis politiques européens (« europartis »). L'article 3 de ce règlement a des implications importantes sur les relations entre les fédérations européennes de partis (FEP), le Parlement européen et les groupes politiques du Parlement européen. Premièrement, un parti politique européen (« europarti ») doit être représenté, dans au moins un quart des Etats membres, par des membres du Parlement européen ou dans les parlements nationaux ou régionaux ou dans les assemblées régionales, ou avoir réuni, dans au moins un quart des Etats membres, au moins trois pour cent des votes exprimés dans chacun de ces Etats membres lors des dernières élections au Parlement européen. Deuxièmement, un parti politique européen (« europarti ») doit participer aux élections au Parlement européen ou en avoir exprimé l'intention.

---

[526] MAGNETTE Paul, « Les contraintes insitutionnelles au développement des partis politiques européenes », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 57.
[527] BARDI Luciano, « Les perspectives des fédérations européennes de partis », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 231.

En pratique, cela signifie que les membres des partis politiques européens (« europartis ») doivent adhérer à un groupe politique du Parlement européen afin d'être reconnus par l'Union européenne et accéder à son financement. Luciano Bardi estime que la régularisation du statut des partis politiques européens (« europartis ») peut non seulement créer la base d'une relation plus équilibrée et plus intégrée entre les deux composantes des partis politiques européens (« europartis ») mais aussi mettre fin à la dépendance financière des fédérations européennes de partis (FEP) vis-à-vis des groupes politiques du Parlement européen. Un plus grand degré d'intégration systémique qui en découle est l'un des pré-requis de l'institutionnalisation des partis politiques européens.[528]

3. L'influence de l'élargissement sur le développement des fédérations européennes de partis (FEP) et des partis politiques européens (« europartis »)

L'élargissement de l'Union européenne comporte certains risques pour le développement des partis politiques européens (« europartis »). A l'origine des perturbations éventuelles sont le manque de familiarité avec les règles et les procédures de l'Union européenne et les différences des institutions, des politiques, des mentalités, des besoins, des valeurs, des clivages sociaux et politiques entre les anciens membres de l'Union européenne et les nouveaux adhérents.[529] En même temps l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale offre de nouvelles incitations et opportunités pour le développement des partis politiques européens (« europartis »), en général, et de leurs composantes, en particulier (les fédérations européennes de partis (FEP) et les groupes politiques au Parlement européen).

Premièrement, l'adhésion de nouveaux membres à l'Union européenne offre des incitations d'un ordre institutionnel. Les effectifs des groupes politiques du Parlement européen et des fédérations européennes de partis (FEP) augmentent d'une façon spectaculaire grâce à l'adhésion de nouveaux membres. Selon l'acte final du traité de Nice, les nouveaux Etats membres devaient avoir 191 sièges au Parlement européen, composé de 732 sièges, ce qui représenterait plus de 26 % du nombre total des sièges.[530] Les partis politiques européens (« europartis ») ne pouvaient pas ignorer cette modification de la configuration du Parlement

[528] *Ibid.,* pp. 236-237.
[529] *Ibid.,* p. 236.
[530] Le nombre de sièges au Parlement européen a été ultérieurement modifié. Actuellement le Parlement européen compte 785 sièges dont 204 (environ 26 % du nombre total) appartiennent aux pays d'Europe centrale et orientale.

européen qui était capable de troubler l'équilibre établi des groupes politiques au Parlement européen. Pour assurer la position de son groupe politique après l'élargissement, les fédérations européennes de partis (FEP) avaient intérêt à établir et à maintenir des liens avec les partis membres éventuels et procéder à l'adhésion des partis d'Europe centrale et orientale qui leur étaient les plus proches du point de vue de leurs idéologies.

Deuxièmement, l'adhésion de nouveaux partis de l'Europe centrale et orientale a offert des avantages financiers aux fédérations européennes de partis (FEP). En fait, le traité et la « proposition pour le Conseil sur la régulation du statut et du financement des partis politiques européens » jointe ont annoncé les bénéfices financiers directs et indirects qui pourraient revenir aux fédérations européennes de partis (FEP) grâce à l'élargissement. Les bénéfices directs devraient provenir des principes de financement des partis pour couvrir le coût de la promotion de la démocratie dans les pays candidats. Mais les montants financés actuellement par l'Union européenne dépendent aussi des ressources limitées des délégations des partis nationaux des nouveaux Etats membres. [531]

Troisièmement, l'élargissement aura une incidence sur le processus décisionnel des fédérations européennes de partis (FEP). Les fédérations européennes de partis (FEP) seront obligées de repenser le processus de décision lors des rencontres entre les leaders des partis nationaux. Comme les participants y seront sans doute de plus en plus nombreux, ces rencontres seront de plus en plus difficiles à gérer. Il est probable que des organes décisionnels de taille plus restreinte, permanents, représentatifs et collégiaux seront créés pour résoudre ce problème organisationnel. Cette réforme serait un pas en avant vers la création des partis politiques européens (« europartis ») plus forts.[532]

Notons qu'il y a une différence importante entre les groupes politiques et les fédérations européennes de partis (FEP) dans leurs relations avec les partis politiques d'Europe centrale et orientale. Les partis politiques des pays d'Europe centrale et orientale ont amorcé le processus d'adhésion aux fédérations européennes de partis (FEP), avant l'adhésion de leurs pays respectifs à l'Union européenne, c'est-à-dire depuis le début des années 1990, tandis que les groupes politiques du Parlement européen ont pu accueillir les nouveaux membres seulement après les élections européennes de juin 2004. Ainsi les fédérations européennes de partis (FEP) ont-elles été les premiers partenaires et interlocuteurs des partis politiques polonais en

[531] *Ibid.*
[532] *Ibid.*

Europe au cours de la période de pré-adhésion. La coopération des partis politiques polonais avec les fédérations européennes de partis (FEP) a préparé leur intégration au sein des groupes politiques du Parlement européen.

Chapitre 3 : Les relations des partis politiques polonais avec les groupes politiques du Parlement européen

Section I : Les groupes politiques en tant qu'éléments de base dans l'organisation du Parlement européen

La I section analyse les groupes politiques en tant qu'éléments de base dans la structure organisationnelle du Parlement européen. La section II s'intéresse aux principaux mécanismes du fonctionnement des groupes politiques au Parlement européen. La section III examine le rôle des groupes politiques du Parlement européen dans le développement des partis politiques européens (« europartis ») émergeants.

§1 La place des groupes politiques dans la structure organisationnelle du Parlement européen

1. Les origines des groupes politiques

Les groupes politiques transnationaux au Parlement européen sont des structures de longue date, mais le Parlement européen aurait pu adopter des formes organisationnelles alternatives. Il existait deux alternatives à la structuration du Parlement européen en groupes transnationaux. Premièrement, les députés européens auraient pu s'organiser en groupes nationaux sur le modèle du Conseil de l'Europe. Deuxièmement, les députés européens auraient pu siéger à titre individuel en tant que représentants indépendants. En effet, les 78 membres de l'Assemblée commune de la CECA siégeaient à l'ordre alphabétique et portaient des symboles qui ne se référaient ni à une allégeance nationale ni à une allégeance de partis.

Mais l'organisation selon le principe de nationalité ou le principe d'individualisme ne pouvait être une solution efficace pour une institution chargée d'accomplir la mission de contrôle politique sur l'exécutif supranational. Depuis sa formation en tant qu'institution, le Parlement européen a été prédisposé à favoriser une coopération transnationale en son sein. C'est

pourquoi six mois après sa fondation l'Assemblée commune de la CECA a opté pour la création des groupes politiques transnationaux.[533]

2. Le rôle des groupes politiques au Parlement européen

Les groupes politiques sont des structures organisationnelles fondamentales du Parlement européen. Le rôle dominant des groupes politiques au Parlement européen s'explique par le besoin de rationnaliser les travaux parlementaires au sein d'un corps législatif qui réunit des centaines des députés européens issus des pays différents.[534] L'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale n'a fait que renforcer l'importance des groupes politiques.

David Judge et David Earnshaw comparent les groupes politiques au Parlement européen avec un « lubrifiant organisationnel » pour le fonctionnement du Parlement européen. On peut discerner un lien clair entre l'organisation efficace du Parlement européen et la structure des groupes politiques au sein de cette institution. A cet égard le Parlement européen ne se distingue pas des parlements nationaux où les partis politiques jouent un rôle organisationnel important.[535]

Le système des groupes politiques transnationaux au Parlement européen est soutenu, d'un côté, par les stimuli directs d'assistance financière et administrative et, de l'autre, par les avantages liés à la maximisation du pouvoir institutionnel et de l'influence politique du Parlement européen.[536]

3. Les fonctions du personnel des groupes politiques

Le Parlement européen a progressivement accordé à ses groupes politiques des privilèges importants en termes d'assistance financière, de personnel et de locaux. Chaque groupe a le droit à un certain effectif du personnel administratif et auxiliaire. Ce nombre est déterminé par la taille du groupe ainsi que par le nombre de langues de travail, utilisées au sein de ce

[533] JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 118.
[534] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, p. 236.
[535] JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 117.
[536] *Ibid.,* p. 144.

groupe. Le personnel des groupes politiques est sélectionné selon les critères objectifs des tests écrits et oraux (y compris les tests linguistiques), mais la nationalité et l'appartenance politique d'un candidat jouent également un rôle important pendant la procédure du recrutement. La plupart des fonctionnaires des groupes politiques sont employés selon les contrats temporaires, mais *de facto* ils bénéficient d'un emploi sécurisé.[537]

Il faut différencier le personnel des groupes politiques de celui des fonctionnaires du Parlement européen et des assistants parlementaires des députés européens. Le nombre total des postes du personnel d'un groupe politique ne doit pas excéder le nombre des membres de ce groupe. La contribution et la quantité du travail du personnel des groupes politiques ne doivent pas être sous-estimées. Le personnel exerce des fonctions variées au sein de chaque groupe politique. Une de ses missions les plus importantes est de suivre les débats au sein des commissions parlementaires. Les groupes de grande taille sont en mesure d'employer une ou deux personnes qui suivent les activités de chaque commission parlementaire, tandis que les fonctionnaires des groupes de moyenne et petite taille sont obligés de suivre les travaux de trois ou quatre commissions parlementaires en même temps. Les fonctionnaires des groupes politiques participent à la préparation des débats pendant les réunions des groupes politiques, ils rédigent des études et des rapports pour leurs groupes politiques. En assistant les députés européens individuels et les groupes politiques, les fonctionnaires des groupes politiques augmentent les capacités fonctionnelles de tout le Parlement européen.[538]

4. En quoi les groupes politiques du Parlement européen sont-ils différents des partis parlementaires des parlements nationaux ?

Les groupes politiques transnationaux du Parlement européen opèrent dans un environnement institutionnel très différent des partis parlementaires, établis au sein des parlements nationaux. La différence fondamentale entre les deux systèmes consiste dans l'absence d'un gouvernement européen responsable devant le Parlement européen. Le Parlement n'a que des moyens limités pour contrôler les activités du Conseil européen et du Conseil des ministres. Le Parlement européen n'a le droit que d'entendre les déclarations du Conseil européen. Les amendements des traités fondamentaux de l'Union européenne n'exigent pas de ratification

[537] *Ibid.,* pp. 129-130.
[538] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, p. 235.

du Parlement européen. Le Parlement européen n'est pas représenté pendant les conférences intergouvernementales (CIG), convoquées dans le but de modifier les traités. Le contrôle sur le Conseil des ministres s'effectue par l'intermédiaire des compétences législatives du Parlement européen.

Même si le Parlement européen participe à la rédaction de la législation communautaire grâce aux procédures de consultation, de coopération, de codécision et d'avis conforme, son influence législative n'est pas comparable à celle des parlements au niveau national. En ce qui concerne les pouvoirs budgétaires du Parlement européen, il a le dernier mot sur les dépenses non-obligatoires et la totalité du budget, mais le Conseil des ministres décide des dépenses obligatoires, y compris les dépenses sur l'agriculture qui constituent presqu'une moitié du budget de l'Union européenne.[539]

Du point de vue organisationnel, les groupes politiques au Parlement européen se distinguent des partis parlementaires des parlements nationaux par l'existence des délégations nationales, « partis au sein des partis ».[540] Les délégations nationales ont leurs propres structures hiérarchiques. Les membres d'une délégation nationale élisent leurs chefs des délégations. Les négociations au niveau d'un groupe politique sont précédées par les négociations au niveau des délégations nationales.[541]

A la différence des parlements nationaux, le Parlement européen opère dans un environnement qui se caractérise par une surcharge d'informations, une prolifération linguistique, une diversité territoriale, une hétérogénéité idéologique et une complexité technologique.[542] En plus, les procédures législatives complexes du Parlement européen se déroulent dans un contexte de la « gouvernance à niveaux multiples » qui caractérise le système politique du Parlement européen.[543]

Simon Hix et Christopher Lord ont remarqué qu'il y a des différences importantes entre les groupes politiques au Parlement européen et les partis politiques nationaux. Premièrement, les groupes politiques au Parlement européens sont moins dépendants des politiques électorales de masse et des fonctions exécutives du gouvernement. Deuxièmement, leur structure interne est moins développée. Troisièmement, la discipline interne est moins rigoureuse, parce qu'il y

[539] *Ibid.,* p. 231.
[540] *Ibid.,* p. 236.
[541] *Ibid.,* p. 238.
[542] JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 117.
[543] *Ibid.*

a moins de ressources politiques qui permettraient de récompenser ou sanctionner leurs membres. Mais la nécessité de négocier plutôt que d'imposer améliore la qualité du processus décisionnel au sein des groupes politiques du Parlement européen.[544]

Le passage des délégations nationales et des députés européens individuels d'un groupe politique à l'autre est un phénomène plus fréquent dans le cadre d'une même législature au Parlement européen qu'au sein des parlements nationaux. Surtout les groupes politiques de petite taille sont vulnérables à ces changements ainsi qu'aux résultats des élections européennes. La diminution des effectifs peut amener à l'échec d'un groupe politique de correspondre aux critères numériques nécessaires pour le statut d'un groupe politique. La survie des groupes politique de petite taille dépend d'habitude de la force de deux ou trois partis politiques clefs. Il faut noter que même le futur des groupes comme les Verts[545] et le Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique (GUE/NGL) n'a jamais été certain à cause des résultats des élections européennes et des départs de ses membres.[546]

D'après Tapio Raunio, la cohésion des partis parlementaires dans la plupart des parlements nationaux de l'Europe occidentale est plus grande que celle des groupes politiques du Parlement européen. Mais les partis politiques du Congrès américain sont moins cohésifs que les groupes politiques du Parlement européen. Le Congrès américain est connu comme un corps législatif très individualiste où les partis politiques jouent un rôle beaucoup plus faible que dans les parlements nationaux de l'Europe.[547]

A la différence des parlements nationaux, structurés par la logique majoritaire, le Parlement européen fonctionne par excellence selon la logique consensuelle. En effet, le clivage gauche-droite qui structure historiquement la grande majorité des parlements nationaux n'apparaît au Parlement européen que dans les 20 % de votes qui voient s'opposer le Parti Populaire Européen (PPE) au Parti Socialiste Européen (PSE), allié au Groupe des Verts / Alliance

---

[544] HIX Simon et LORD Christopher, *Political Parties in the European Union,* London, Macmillan, 1997, pp. 138-139.
[545] Actuellement ce groupe s'appelle le Groupe des Verts / Alliance Libre Européenne (Verts/ALE).
[546] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, pp. 241-242.
[547] *Ibid.,* p. 242.

Libre Européenne (Verts/ALE) et au Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique (GUE/NGL).[548]

Jean-Michel de Waele remarque que la faiblesse du clivage gauche-droit a des effets négatifs pour l'image du Parlement européen, parce que les citoyens européens, privés de leur repère et de leur grille de lecture politique traditionnelle, ont du mal à suivre les débats au Parlement européen.[549]

§2 La diversité des groupes politiques au Parlement européen : tentatives de classement

1. L'hétérogénéité interne des groupes politiques

Les groupes politiques transnationaux représentent une collection variée des groupes bien établis, des alliances de courte durée et des partis parlementaires purement techniques. Les groupes politiques qui ont été établis depuis longtemps (par exemple, le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE), le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE)) sont comparables à des partis parlementaires au sein des parlements nationaux. Les groupes de petite taille sont des alliances temporaires et vulnérables à des changements centripètes au Parlement européen. Pour les observateurs extérieurs les groupes de grande taille semblent être plus « européens » et plus représentatifs que les groupes de petite taille, formés autour d'un ou de deux partis politiques.[550]

Actuellement les 785 députés européens dont 204 (environ 26% du nombre total) proviennent des pays d'Europe centrale et orientale représentent environ 183 partis nationaux différents qui sont répartis entre les 8 groupes politiques transnationaux et un groupe des députés non-inscrits.[551]

---

[548] DE WAELE Jean-Michel, « La structuration partisane interne au Parlement européen », *in* DELWIT Pascal, DE WAELE Jean-Michel et MAGNETTE Paul (éd.), *À quoi sert le Parlement européen,* Bruxelles, Editions Complexe, " Études européennes ", 1999, pp. 137-138.
[549] *Ibid.,* p. 138.
[550] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, p. 246.
[551] La situation est valable au 15 août 2007.

Le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) se compose actuellement de 52 partis politiques différents, le Groupe socialiste au Parlement européen se compose de 31, le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) de 39, le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) de 10, le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) de 9. Les facteurs d'hétérogénéité qui divisent les groupes politiques transnationaux tirent leur origine non seulement des partis politiques différents, mais aussi des réalités politiques, des traditions historiques et des types d'organisations et de forces politiques très diverses.[552]

2. Les clivages internes des groupes politiques

2.1. Les clivages fondamentaux

Les groupes politiques et les délégations nationales au Parlement européen ainsi que les fédérations européennes de partis (FEP) sont traversées par de nombreux clivages. En analysant la situation au Parlement européen, élu aux élections européennes en 1994, Jean-Michel a distingué les clivages suivants qui caractérisent les groupes politiques et parfois les délégations nationales :

- clivages géographiques (pays nordiques / pays du sud),
- clivages entre partis de pays « riches » ou de pays « pauvres »,
- clivages entre partis membres de l'exécutif national et partis de l'opposition
- clivage basé sur la taille et l'influence des partis au niveau national
- clivages entre partis pro-européens et partis eurosceptiques d'un même groupe ainsi qu'entre positions différentes sur la question européenne au sein d'un même parti politique (par exemple, le parti travailliste et le parti conservateur britanniques, les sociaux-démocrates des pays nordiques ou *Forza Italia* (FI)).[553]

Il y deux causes principales qui ont engendré tous ces clivages au sein des groupes politiques et des délégations nationales :

[552] DE WAELE Jean-Michel, « La structuration partisane interne au Parlement européen », *in* DELWIT Pascal, DE WAELE Jean-Michel et MAGNETTE Paul (éd.), *À quoi sert le Parlement européen,* Bruxelles, Editions Complexe, " Études européennes ", 1999, p. 132.
[553] *Ibid.,* pp. 132-133.

- les divisions et conflits politiques nationaux qui ne peuvent être résolus par les fédérations européennes de partis (FEP) ;
- la faiblesse de la cohésion idéologique et programmatique des groupes politiques et des fédérations européennes de partis (FEP).
- l'absence d'uniformité dans les modes de scrutin pour les élections européennes dans les différents Etats membres.[554]

2.2. Un nouveau clivage, engendré par l'élargissement de l'Union européenne

L'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale n'a fait qu'accentuer les clivages existants et il a également ajouté un nouveau clivage entre les anciens pays membres de l'Union européenne et les nouveaux entrants. Notre recherche est centrée sur le cas des délégations polonaises au Parlement européen. L'étude de l'influence des délégations polonaises au sein des groupes politiques permet d'apprécier l'influence de l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale sur les groupes politiques du Parlement européen.

Le tableau 3.1 décrit la présence des partis politiques et des députés européens polonais au Parlement européen.

Les députés européens polonais sont représentés dans les 5 groupes politiques sur les 8 groupes politiques du Parlement européen de la 6ème législature (2004-2009), sans compter le groupement des députés non-inscrits. Il faut noter une présence significative des députés européens polonais au sein des trois groupes les plus influents du Parlement européen : le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE), le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) et le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE).

Cependant, il faut noter l'absence des députés européens polonais au sein des trois groupes politiques : le Groupe des Verts / Alliance libre européenne (Verts/ALE), le Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique (GUE/NGL) et le Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS).

[554] *Ibid.,* pp. 133-134.

Tableau 3.1

Les partis politiques et les députés européens polonais dans les groupes politiques du Parlement européen, 2004-2009

Groupe politique	**Partis polonais membres du groupe politique**	**Chef de la délégation polonaise au groupe politique**	**Députés européens, membres du groupe politique**
Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates européens (PPE-DE)	1) Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska*, PO) ; 2) Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL)	SARYUSZ-WOLSKI Jacek	1) BUZEK Jerzy, *PO* 2) CHMIELEWSKI Zdzisław, *PO* 3) HANDZLIK Małgorzata, *PO* 4) JAŁOWIECKI Stanisław, *PO* 5) KACZMAREK Filip, *PO* 6) KLICH Bogdan, *PO* 7) KUDRYCKA Barbara, *PO* 8) LEWANDOWSKI Janusz, *PO* 9) OLBRYCHT Jan, *PO* 10) PROTASIEWICZ Jacek, *PO* 11) SARYUSZ-WOLSKI Jacek, *PO* 12) SONIK Bogusław, *PO* 13) ZALESKI Zbigniew, *PO* 14) ZWIEFKA Tadeusz, *PO* 15) SIEKIERSKI Czesław, *PSL*
Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)	1) Union de la Liberté / Parti démocrate (*Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD) ; 2) Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska*, PO)	GEREMEK Bronisław	1) GEREMEK Bronisław, *UW/PD* 2) KUŁAKOWSKI Jan, *UW/PD* 3) ONYSZKIEWICZ Janusz, *UW/PD* 4) STANISZEWSKA Grażyna, *UW/PD* 5) PISKORSKI Paweł, *PO*
Groupe socialiste au Parlement européen (PSE)	1) Alliance de la Gauche Démocratique - Union du Travail (*Sojusz Lewicy Demokraticznej - Unia Pracy,* SLD-UP) ; 2) Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) ; 3) Autodéfense (*Samoobrona,* SO)	SZEJNA Andrzej	1) GERINGER de OEDENBERG L., *SLD-UP* 2) LIBERADZKI Bogusław, *SLD-UP* 3) SIWIEC Marek, *SLD-UP* 4) SZEJNA Andrzej, *SLD-UP* 5) GIEREK Adam, *UP* 6) GRABOWSKA Genowefa, *SdPL* 7) PINIOR Józef, *SdPL* 8) GOLIK Bogdan, *SO* 9) ROSATI Dariusz, ---

Groupe politique	Partis polonais membres du groupe politique	Chef de la délégation polonaise au groupe politique	Députés européens, membres du groupe politique
Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN)	1) Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) ; 2) Autodéfense (*Samoobrona,* SO) ; 3) Le Parti Populaire Polonais « Piast » (*Polskie Stronnictwo Ludowe « Piast »,* PSL « Piast ») ; 4) Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) ; 5) Forum Polonais (*Forum Polskie,* FP)	BIELAN Adam	1) BIELAN Adam, *PiS* 2) JANOWSKI Mieczysław, *PiS* 3) KAMIŃSKI Michał, *PiS* 4) FOLTYN-KUBICKA Hanna, *PiS* 5) LIBICKI Marcin, *PiS* 6) ROSZKOWSKI Wojciech, *PiS* 7) SZYMAŃSKI Konrad, *PiS* 8) CZARNECKI Marek, *SO* 9) CZARNECKI Ryszard, *SO* 10) KUC Wiesław, *SO* 11) MASIEL Jan, *SO* 12) RUTOWICZ Leopold, *SO* 13) KUŹMIUK Zbigniew, *PSL* 14) PODKAŃSKI Zdzisław, *PSL* 15) WOJCIECHOWSKI Janusz, *PSL* 16) GRABOWSKI Dariusz, *LPR* 17) ZAPAŁOWSKI Andrzej, *LPR* 18) ROGALSKI Bogusław, *FP* 19) PĘK Bogdan, -- 20) PIOTROWSKI Mirosław, --
Groupe Indépendance / Démocratie (Ind/Dem)	Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR)	KRUPA Urszula	1) TOMCZAK Witold, *LPR* 2) KRUPA Urszula, --- 3) WOJCIECHOWSKI Bernard, ---
Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique (GUE/NGL)	0		0
Groupe des Verts / Alliance libre européenne (Verts/ALE)	0		0
Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS)	0		0
Non-inscrits (NI)	Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR)		1) CHRUSZCZ Sylwester, *LPR* 2) GIERTYCH Maciej, *LPR*

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

Il y a 2 Polonais, membres de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) qui ont un statut des non-inscrits au Parlement européen. Cependant le nombre des députés non-inscrits a diminué, parce qu'au début de la 6ème législature le Parlement européen comptait 4 députés européens non-inscrits.

Il convient de confronter les données relatives à la présence des députés européens polonais au sein des groupes politiques avec celles de la distribution des postes dans les organes de direction du Parlement européen (Bureau, Conférence des présidents, Conférence des présidents des délégations, Conférence des présidents des commissions). La participation aux organes de direction du Parlement européen témoigne d'une influence sur le processus décisionnel au sein des groupes politiques du Parlement européen.

Le Bureau du Parlement européen est composé du Président du Parlement européen, des 14 vice-présidents et des 6 questeurs à titre d'observateurs, élus par l'assemblée pour une période de deux ans et demi renouvelable. La composition du Bureau a subi des modifications importantes à la mi-législature. Au début de la 6ème législature, 3 sur 14 vice-présidents du Parlement européen étaient issus de nouveaux pays membres. Il est important de noter que 2 vice-présidents étaient de nationalité polonaise : Jacek Saryusz-Wolski (le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens, PPE-DE) et Janusz Onyszkiewicz (le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe, ADLE). Cela prouve que les délégations polonaises au sein des groupes politiques sont, probablement, les plus influentes parmi celles des nouveaux pays membres.

Le tableau 3.2 décrit la composition du Bureau du Parlement européen à la mi-législature.

Parmi les 14 vice-présidents du Parlement européen on peut dénombrer actuellement deux vice-présidents polonais : Marek Siwiec (le Groupe socialiste au Parlement européen, PSE) et Adam Bielan (le Groupe Union pour l'Europe des Nations, UEN). Ils sont les seuls vice-présidents qui sont issus de nouveaux pays membres de l'Europe centrale et orientale.

Au début de la 6ème législature un sur six questeurs était issu d'un nouveau pays membre. C'était une députée européenne polonaise Genowefa Grabowska (le Groupe socialiste au Parlement européen, PSE). Actuellement le Bureau compte un questeur de nationalité hongroise : Szabolcs Fazakas (le Groupe socialiste au Parlement européen, PSE). Il est le seul questeur issu des nouveau pays membres.

Tableau 3.2

Bureau du Parlement européen, 2004-2009

n°	Nom, Prénom	Poste	Groupe politique	Pays
1	PÖTTERING, Hans-Gert	Président	PPE-DE	Allemagne
2	KRATSA-TSAGAROPOULOU, Rodi	Vice-présidente	PPE-DE	Grèce
3	VIDAL-QUADRAS, Alejo	Vice-président	PPE-DE	Espagne
4	ONESTA, Gérard	Vice-président	Verts/ALE	France
5	McMILLAN-SCOTT, Edward	Vice-président	PPE-DE	Royaume-Uni
6	MAURO, Mario	Vice-président	PPE-DE	Italie
7	MARTÍNEZ MARTÍNEZ, Miguel Angel	Vice-président	PSE	Espagne
8	COCILOVO, Luigi	Vice-président	ALDE	Italie
9	ROTHE, Mechtild	Vice-présidente	PSE	Allemagne
10	MORGANTINI, Luisa	Vice-présidente	GUE/NGL	Italie
11	MOSCOVICI, Pierre	Vice-président	PSE	France
12	dos SANTOS, Manuel António	Vice-président	PSE	Portugal
13	WALLIS, Diana	Vice-présidente	ALDE	Royaume-Uni
14	SIWIEC, Marek	Vice-président	PSE	Pologne
15	BIELAN, Adam	Vice-président	UEN	Pologne
16	NICHOLSON, James	Questeur	PPE-DE	Royaume-Uni
17	LULLING, Astrid	Questeur	PPE-DE	Luxembourg
18	DE VITS, Mia	Questeur	PSE	Belgique
19	FRIEDRICH, Ingo	Questeur	PPE-DE	Allemagne
20	FAZAKAS, Szabolcs	Questeur	PSE	Hongrie
21	MULDER, Jan	Questeur	ALDE	Pays-Bas

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

La Conférence des présidents réunit autour du Président du Parlement européen les présidents des groupes politiques. La Conférence des présidents détermine le calendrier et l'ordre du jour

des sessions plénières et la programmation législative. La Conférence des présidents confirme la composition des commissions parlementaires et des délégations du Parlement européen ainsi que la répartition des compétences entre elles.

Au début de la 6ème législature (juin 2004) aucun député européen issu d'un nouveau pays membre de l'Europe centrale et orientale n'a pas été représenté à la Conférence des présidents. Tous les postes des présidents des groupes politiques ont été attribués aux représentants des anciens pays membres. Comme la Conférence des présidents est un organe de direction crucial pour le fonctionnement du Parlement européen, cela témoigne d'une influence relativement faible des députés européens de l'Europe centrale et orientale sur le processus décisionnel du Parlement européen.

Le tableau 3.3 démontre la composition actuelle de la Conférence des présidents. Une députée européenne de nationalité slovaque (Irena Belohorská) est le membre de la Conférence des présidents, mais elle représente les députés européens non-inscrits au sein de la Conférence des présidents.

Tableau 3.3

La Conférence des présidents au Parlement européen, 2004-2009

n°	Nom, Prénom	Poste	Groupe politique	Pays
1	PÖTTERING, Hans-Gert	Président	PPE-DE	Allemagne
2	DAUL, Joseph	Membre		France
3	SCHULZ, Martin	Membre	PSE	Allemagne
4	WATSON, Graham	Membre	ALDE	Royaume-Uni
5	CROWLEY, Brian	Membre	UEN	Irlande
6	MUSCARDINI, Cristiana	Membre		Italie
7	FRASSONI, Monica	Membre	Verts/ALE	Italie
8	COHN-BENDIT, Daniel	Membre		Allemagne
9	WURTZ, Francis	Membre	GUE/NGL	France
10	BONDE, Jens-Peter	Membre	Ind/Dem	Danemark

n°	Nom, Prénom	Poste	Groupe politique	Pays
11	FARAGE, Nigel	Membre		Royaume-Uni
12	GOLLNISCH, Bruno	Membre	ITS	France
13	BELOHORSKÁ, Irena	Membre	NI	Slovaquie

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

Probablement, il faut attendre encore quelques législatures avant que les députés européens issus de nouveaux pays membres obtiennent des postes à la Conférence des présidents. Cela dépendra en grande partie du processus d'intégration des députés européens issus des nouveaux pays membres au sein des groupes politiques.

Le tableau 5.6 (cf. chapitre 5) présente la composition actuelle de la Conférence des présidents des délégations. La Conférence des présidents des délégations compte 34 présidents des délégations. 7 députés européens, issus des nouveaux pays membres, ont été nommés présidents des délégations. Au début de la 6ème législature il y avait 2 députés européens polonais qui ont été nommés présidents des délégations : Marek Maciej Siwiec (le Groupe socialiste au Parlement européen, PSE) et Bogdan Klich (le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens, PPE-DE). Mais à la mi-législature Marek Maciej Siwiec s'est dessaisi de ce poste au profit du poste du vice-président du Parlement européen.

Le tableau 5.4 (cf. chapitre 5) décrit la composition actuelle de la Conférence des présidents des commissions. Au début de la 6ème législature, 4 commissions parlementaires sur les 22 qui existaient au Parlement européen ont été présidées par les députés européens, issus des nouveaux pays membres. La présidence des 2 commissions parlementaires a été assurée par les députés européens polonais. Au début de la 6ème législature Janusz Lewandowski (le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens, PPE-DE) a été nommé président de la Commission des budgets. A la mi-législature il s'est dessaisi de la présidence au profit de Jacek Saryusz-Wolski (le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens, PPE-DE) qui a été nommé président de la Commission des affaires étrangères. Janusz Lewandowski a été nommé vice-président de la Commission des budgets. Marcin Libicki (le Groupe Union pour l'Europe des

Nations, UEN) est resté le président de la Commission des pétitions depuis le début de la 6ème législature.

3. La cohésion idéologique des groupes politiques

Le degré de cohésion idéologique et programmatique d'une fédération européenne de partis (FEP) et de son groupe politique au Parlement européen sont interdépendants. Le groupe politique hérite de l'hétérogénéité d'une fédération européenne de partis (FEP) qui lui correspond et vice versa. Cette interdépendance provient du fait que les fédérations européennes de partis (FEP) et les groupes politiques du Parlement européen ainsi que les partis politiques nationaux sont les trois éléments des partis politiques européens (« europartis ») naissants.

L'hétérogénéité idéologique est la plus sensible et difficile à gérer au sein du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE), parce que le Parti Populaire Européen (PPE) rassemble actuellement des formations de la sensibilité démocrate-chrétienne, mais aussi des partis conservateurs. Ces deux familles politiques ont historiquement été des adversaires politiques mais elles ont été amenées à former une alliance stratégique dans le cadre du Parti Populaire Européen (PPE) et du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE).

Le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) semble être moins hétérogène que le Parti Populaire Européen (PPE), mais il est également traversé par des tensions et des évolutions importantes. L'hétérogénéité du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) est due à la disparité des traditions et des sensibilités différentes du libéralisme.

Ce sont le Parti Socialiste Européen (PSE) et le Groupe socialiste au Parlement européen qui semblent être des formations les plus cohérentes d'un point de vue idéologique. Selon Jean-Michel De Waele, l'unité de la fédération socialiste et de son groupe parlementaire s'explique par deux raisons principales. Premièrement, malgré des différences historiques non négligeables, il existe aujourd'hui un socle idéologique commun aux partis socialistes européens qui ont des approches communes face aux problèmes économiques et sociaux. Deuxièmement, il y a eu ces dernières années un processus de convergence des partis

socialistes sur les questions européennes qui ne les divisent plus comme c'était encore le cas il y a quelques années.[555]

4. Catégories des groupes politiques

4.1. Classification des groupes politiques en fonction de leurs relations avec les fédérations européennes de partis (FEP)

Il existe trois catégories des groupes politiques au Parlement européen. Premièrement, il y a des groupes politiques qui sont liées à une des fédérations européennes de partis (FEP). Les deux principaux groupes politiques du Parlement européen peuvent être rangés dans cette catégorie. Officiellement ils représentent les organes des partis politiques européens (« europartis »).[556] Par conséquent, ils font partie des partis politiques européens (« europartis ») naissants. Le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) est l'organe du Parti Populaire Européen (PPE). Le Groupe socialiste au Parlement européen est l'organe du Parti Socialiste Européen (PSE).

Deuxièmement, il y a des groupes politiques qui représentent l'organe de deux fédérations européennes de partis (FEP) qui sont liés d'une façon idéologique ou pas. Le Groupe des Verts / Alliance Libre Européenne (Verts/ALE) est rattaché à deux fédérations européennes de partis (FEP) à la fois : le Parti Vert Européen (PVE) et le Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE). Ces deux fédérations européennes de partis (FEP) n'ont pas d'affinités idéologiques évidentes. Leur union dans le cadre du Groupe des Verts / Alliance Libre Européenne (Verts/ALE) représente plutôt une formation de nature stratégique. Le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) est l'organe des deux fédérations européennes de partis (FEP) à la fois : le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) et le Parti Démocrate Européen (PDE). Mais, à la différence du Groupe des Verts / Alliance Libre Européenne (Verts/ALE), dans le cas du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) il s'agit des deux fédérations européennes de partis qui appartiennent aux différents courants du libéralisme européen.

---

[555] *Ibid.,* pp. 136.
[556] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, pp. 244-245.

Troisièmement, il y des groupes politiques qui ont été formés en dehors des fédérations européennes de partis (FEP) : le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN), le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem), le Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS). Ces groupes politiques n'ont donc pas vocation de devenir un parti politique européen (« europarti »). Il est à noter que les groupes politiques de cette catégorie ont un caractère eurosceptique, voire anti-européen.

4.2. Les groupes politiques les plus influents au Parlement européen

Le Parlement européen se caractérise par une « oligopole » de trois grands groupes politiques : le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE), le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE), le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE). Ils ont été formés à partir la famille politique démocrate-chrétienne, conservatrice, libérale et socialiste. La domination de ces trois groupes au Parlement européen actuel s'explique par le fait que les groupes politiques initiaux ont été formés à la base des constellations des partis politiques démocrates-chrétiens, libéraux et socialistes. Ces trois groupes restent au Parlement européen depuis sa formation et ils sont restés les groupes les plus influents pendant toutes les législatures du Parlement européen.[557]

Selon Tapio Raunio, la tendance de bipolarisation au sein du Parlement européen va continuer et transformer le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) et le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) en deux pierres angulaires du Parlement européen. Cependant, les relations entre les deux groupes politiques les plus influentes seront toujours basées plutôt sur la coopération que sur un conflit. L'institutionnalisation des groupes politiques au Parlement européen dépend en grande partie du progrès de l'intégration européenne. Plus l'Union européenne se rapproche de l'Etat fédéral, plus la nature consensuelle des relations entre les groupes politiques diminuera.[558]

[557] JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 118.
[558] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, p. 246.

La Conférence des présidents accomplit une mission importante. Elle tempère la loi d'airain de l'oligarchie des deux grands groupes politiques : le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) et le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE), parce que le président de chaque groupe politique a le droit de prendre la parole en dépit de la taille de son groupe politique.[559]

§3 La situation actuelle des groupes politiques au Parlement européen

1. Le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE)

1.1. L'historique du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE)

Le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) est composé des députés européens des partis membres du Parti Populaire Européen (PPE) et de l'Union démocratique européenne (UDE). Il a originellement regroupé les représentants des partis démocrates-chrétiens, mais il s'est ultérieurement élargi en direction des députés européens, issus de partis conservateurs et libéraux.

Le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) est un des groupes politiques qui existent depuis l'émergence du Parlement européen en tant qu'institution. Il tire son origine du Groupe Démocrate-Chrétien, créé le 23 juin 1953 pendant la première assemblée parlementaire de la CECA.

En juillet 1979, le Groupe a changé de nom, devenant le « Groupe du Parti Populaire Européen » (Groupe Démocrate-Chrétien), immédiatement après la première élection au suffrage universel direct du Parlement européen.

En s'élargissant aux partis politiques conservateurs, en juillet 1999, le Groupe a pris le nom « Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens » (PPE-DE).[560]

---

[559] HIX Simon et LORD Christopher, *Political Parties in the European Union,* London, Macmillan, 1997, p. 133.
[560] Le site officiel du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) : http://www.ppe-de.eu/group/fr/OurHistory.asp

La particule « -DE » (démocrates européens), ajoutée depuis les élections européennes de juin 1999, fait référence aux partis associés au Groupe. Les partis associés au Groupe sont des partis dont les députés appartiennent au groupe politique sans pour autant être membres de sa fédération européenne de partis (FEP) : le Parti Populaire Européen (PPE). Depuis les élections européennes de juin 2004, il s'agit non seulement des conservateurs britanniques, mais aussi des conservateurs tchèques du Parti démocratique civique (*Občanská demokratická strana,* ODS), des partis populaires portugais du Centre Démocratique Social - Parti Populaire (*Centro Democrático Social-Partido Popular,* CDS-PP) et du Parti des retraités (*Partito Pensionati,* PP) italien. Dans la particule « -DE » se reconnaissent aussi les partis conservateurs qui sont à la fois les membres du Groupe et de sa fédération européenne de partis (FEP).[561] Néanmoins, malgré la présence des « démocrates européens » qui ne sont pas les membres du Parti-Populaire Européen (PPE), le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) représente par excellence le Parti Populaire Européen (PPE) au Parlement européen.

1.2. L'influence du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) au Parlement européen

Il faut noter un affaiblissement de l'effectif du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) au début de la 6ème législature à la suite de la fondation du Parti Démocrate Européen (PDE) en décembre 2004 qui a entraîné le départ de certains partis membres, notamment de l'Union pour la démocratie française (UDF) et de la *Margherita* italienne, qui s'opposaient à la droitisation du Parti Populaire Européen (PPE) et de son groupe politique au Parlement Les députés européens du Parti Démocrate Européen (PDE) ont décidé de siéger ensemble avec les députés du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) dans le même groupe politique : Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE). Ainsi la majorité antérieure du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) a passé de 38 % des sièges à 36,61 %.[562]

Cependant, après l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie en janvier 2007, le Groupe a réussi à restaurer son effectif antérieur. Le tableau 3.4 présente la composition actuelle du

[561] RAUTU Andrei-Tudor, « Parti Populaire Européen (PPE) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 525.
[562] *Ibid.,* p. 526.

Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE).

Tableau 3.4

Le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE), 2004-2009

n°	**Nom du parti**	**Nombre de membres du parti**	**Pays (nombre de députés européens)**
1	Union chrétienne-démocrate (*Christlich Demokratische Union Deutschlands*, CDU)	40	Allemagne (49)
2	Union chrétienne-sociale en Bavière (*Christlich-Soziale Union in Bayern,* CSU)	9	
3	Parti populaire autrichien (*Österreichische Volkspartei,* ÖVP)	6	Autriche (6)
4	Chrétien-démocrate et Flamand (*Christen-Democratisch en Vlaams,* CD&V)	4	Belgique (6)
5	Parti chrétien social (*Christlich Soziale Partei,* CSP)	1	
6	Centre démocrate Humaniste (cdH ou CDH)	1	
7	Union des forces démocratiques (*Sǎjuz na Demokratičnite Sili,* SDS)	2	Bulgarie (4)
8	Démocrates pour une Bulgarie forte (*Demokrati za Silna Bălgarija*)	1	
9	Union du peuple bulgare (*Balgarski Naroden Sajuz*)	1	
10	Rassemblement démocratique (*Dimokratikos Synagermos,* DISY)	2	Chypre (3)
11	Coalition Pour l'Europe (*Gia tin Evropi,* GTE)	1	
12	Parti conservateur du peuple (*Det Konservative Folkeparti,* KFP ou KF)	1	Danemark (1)
13	Parti populaire (*Partido Popular,* PP)	23	Espagne (24)
14	Union du Peuple Navarrais (*Unión del Pueblo Navarro*)	1	
15	Union Pro Patria (*Erakond Isamaaliit,* Isamaa ou IL)	1	Estonie (1)
16	Parti de la Coalition nationale (*Kansallinen Kokoomus,* KOK)	4	Finlande (4)
17	Union pour un Mouvement Populaire (UMP)	17	France (17)

n°	Nom du parti	Nombre de membres du parti	Pays (nombre de députés européens)
18	Nouvelle démocratie (*Néa Dimokratía,* ND)	11	Grèce (11)
19	Union civique hongroise (*Magyar Polgári Szövetség,* FIDESZ)	12	Hongrie (13)
20	Forum démocratique hongrois (*Magyar Demokrata Fórum,* MDF*)*	1	
21	Le clan des Gaëls (*Fine Gael,* FG)	5	Irlande (5)
22	*Forza Italia,* FI	16	Italie (24)
23	Union des chrétiens-démocrates (*Unione dei Democratici Cristiani e dei Democratici di Centro,* UDC)	5	
24	Alliance Populaire - Union des démocrates pour l'Europe (*Alleanza Popolari - Unione Democratici per l'Europa,* AP-UDEUR)	1	
25	Parti des retraités (*Partito Pensionati,* PP)	1	
26	Parti populaire du Tyrol du Sud (*Südtiroler Volkspartei,* SVP)	1	
27	Parti de la nouvelle ère (*Jaunais Laiks,* JL)	2	Lettonie (3)
28	Parti populaire (*Tautas Partija,* TP)	1	
29	Union pour la patrie (*Tėvynės Sąjunga,* TS)	2	Lituanie (2)
30	Parti populaire chrétien social (*Chrëschtlech Sozial Vollekspartei,* CSV)	3	Luxembourg (3)
31	Nationalist Party ou Parti nationaliste (*Partit Nazzjonalista,* PN)	2	Malte (2)
32	Appel chrétien-démocrate (*Christen-Democratisch Appèl,* CDA)	7	Pays-Bas (7)
33	Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO)	14	Pologne (15)
34	Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL)	1	
35	Coalition *Força Portugal* (*Coligação Força Portugal : Partido Social Democrata / Partido Popular Democrático - Centro Democrático Social-Partido Popular,* PPD/PSD.CDS-PP)	9	Portugal (9)
36	Parti démocratique civique (*Občanská demokratická strana,* ODS)	9	République tchèque (14)
37	Union chrétienne démocrate (*Křesťanská a demokratická unie - Československá strana lidová,* KDU-ČSL)	2	
38	Union des Indépendants et des Démocrates européens (*Sdruženi nezávislých a Evropští demokraté,* SNK-ED)	2	
39	Démocrates européens (*Evropští demokraté,* ED)	1	

n°	Nom du parti	Nombre de membres du parti	Pays (nombre de députés européens)
40	Parti démocrate (*Partidul democrat,* PD)	5	Roumanie (9)
41	Union démocratique des Magyars de Roumanie (*Uniunea Democrată Maghiară din România,* UDMR)	3	
42	Forum démocratique des Allemands en Romanie (*Forumul Democrat al Germanilor din România - Demokratisches Forum der Deutschen in Rumänien,* DFDR)	1	
43	Parti conservateur et unioniste (*Conservative and Unionist Party*)	24	Royaume-Uni (27)
44	Parti conservateur et unioniste d'Ecosse (*Scottish Conservative and Unionist Party*)	2	
45	Parti unioniste d'Ulster (*Ulster Unionist Party,* UUP)	1	
46	Union chrétienne-démocratique slovaque (*Slovenská demokratická a kresťanská únia,* SDKU)	3	Slovaquie (8)
47	Mouvement chrétien-démocrate de Slovaquie (*Kresťanskodemokratické hnutie,* KDH)	3	
48	Parti de la coalition hongroise (*Strana Madarskej koalície - Magyar Koalicio Partja,* SMK-MKP)	2	
49	Parti chrétien populaire de Slovénie (*Nova Slovenija Krščanska ljudska stranka,* NSi)	2	Slovénie (4)
50	Parti démocrate slovène (*Slovenska demokratska stranka,* SDS)	2	
51	Parti du rassemblement modéré (*Moderata Samlingspartiet,* M)	4	Suède (6)
52	Parti chrétien-démocrate (*Kristdemokraterna,* Kd)	2	

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/ et http://www.epp-ed.eu/

Le Groupe est actuellement composé de 52 partis politiques et de 27 délégations nationales qui représentent tous les pays membres actuels de l'Union européenne. L'effectif du Groupe est 278 députés européens.[563] Ainsi tous les indices mentionnés ci-dessus permettent-ils de qualifier le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) du groupe le plus représentatif du Parlement européen.

Actuellement le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) ainsi que sa fédération européenne de partis (FEP) sont des formations

[563] La situation est valable au 30 juillet 2007.

les plus influentes dans le système politique de l'Union européenne. Le Parti Populaire Européen (PPE) dispose d'une Commission européenne, formée à l'image des résultats électoraux, et il est également fort de sa domination au Conseil de l'Union européenne. Ainsi le Parti Populaire Européen (PPE) peut-il se prévaloir simultanément d'une majorité parlementaire et d'une majorité « gouvernementale » dans les institutions européennes.[564]

1.3. L'influence de la délégation polonaise au sein du Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates européens (PPE-DE)

Dans le Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates européens (PPE-DE), composé de 267 membres, les Polonais (15 membres) sont parmi les 6 délégations nationales les plus grandes : les Allemands (49 membres), les Britanniques (27 membres), les Espagnols et les Italiens (24 membres), les Français (17 membres). Au début de la 6ème législature la délégation polonaise comptait 19 membres : 15 députés de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) et 4 députés du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe*, PSL). Mais en raison des conflits internes du Parti Populaire Polonais (PSL), ses 3 députés européens ont quitté les rangs du Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates européens (PPE-DE) pour adhérer au Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN). Paweł Piskorski qui avait été élu sur la liste de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) a également changé de groupe en adhérant au Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) en raison de ses dissensions avec la direction de la Plate-forme civique (PO).

Andrei-Tudor Rautu a remarqué que la socialisation de nouveaux députés européens issus de l'élargissement à l'intérieur du Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates européens (PPE-DE) semble parfois problématique. Les partis démocrates-chrétiens, fondateurs du Parti Populaire Européen (PPE) craignent une atténuation de l'identité fédéraliste originaire de celui-ci.[565]

2. Le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE)

2.1. L'historique du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE)

[564] *Ibid.*
[565] *Ibid.,* p. 525.

En 1953, les sociaux-démocrates de l'Assemblée commune de la CECA ont décidé de se reconstituer en un Groupe socialiste. Un Bureau et un Secrétariat, chargés de la coordination interne du Groupe socialiste, ont été mis en place à Luxembourg.

Le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) est composé de députés européens qui sont issus par excellence des partis membres du Parti Socialiste Européen (PSE). Il regroupe les députés européens qui sont les membres des partis socialistes, sociaux-démocrates, travaillistes et des autres partis proches de la gauche.

En 1993, il devient le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE).

2.2. L'influence du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) sur le processus décisionnel du Parlement européen

Même si le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) est le membre à part entière du Parti Socialiste Européen (PSE), cette fédération européenne de partis (FEP) n'a pas les moyens d'encadrer son groupe politique au Parlement européen et d'orienter ses options politiques quotidiennes. Le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) est obligé de gérer un volume de transactions beaucoup plus élevé que celui susceptible d'être traité par sa fédération européenne de partis (FEP).[566]

Le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) a été la formation la plus importante du Parlement européen, selon le nombre de ses membres, de 1979 à 1994. La constitution d'un groupe politique puissant n'a pas posé de problèmes pour la famille socialiste, parce que tous les Etats membres possédaient un Parti social-démocrate de centre gauche.[567] La famille socialiste a dominé la 1ère, la 2ème, la 3ème et la 4ème législatures du Parlement européen. Sous la 5ème et la 6ème législatures, le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) a été devancé par le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE). Néanmoins, le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) occupe actuellement la deuxième position au Parlement européen d'après son importance numérique.

[566] MOSCHONAS Gerassimos, « Le parti des socialistes européens : Une genèse difficile », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 93.
[567] RAUNIO Tapio, « Groupes parlementaires au Parlement européen », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 353.

Le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) se caractérise par un degré de cohésion assez élevé depuis sa constitution, parce que la majorité des partis sociaux-démocrates européens ont adopté des positions largement similaires sur les questions socio-économiques et sur l'avenir de l'intégration européenne. A la différence de la famille socialiste, la cohésion idéologique du Parti Populaire Européen (PPE) et de son groupe parlementaire au Parlement européen s'est renforcée avec le temps.[568]

2.3. L'influence de la délégation polonaise au sein du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE)

Le tableau 3.5 décrit la composition actuelle du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE).

Tableau 3.5

Le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE), 2004-2009

n°	**Nom du parti**	**Nombre de membres du parti**	**Pays (nombre de députés européens)**
1	Parti social-démocrate d'Allemagne (*Sozialdemokratische Partei Deutschlands,* SPD)	23	Allemagne (23)
2	Parti social-démocrate d'Autriche (*Sozialdemokratische Partei Österreichs,* SPÖ)	7	Autriche (7)
3	Parti Socialiste (PS)	4	Belgique (7)
4	Parti Socialiste Autrement - Social, Progressif, International, Régional, Complètement démocratique et Prospectif (*Socialistische Partij.Anders - Sociaal, Progressief, Internationaal, Regionalistisch, Integraal-democratisch en Toekomstgericht,* sp.a-spirit ou SPA-SPIRIT)	3	
5	Coalition pour la Bulgarie (*Koalicija za Balgarija*)	6	Bulgarie (6)
6	Parti social-démocrate danois (*Socialdemokratiet* ou *Socialdemokraterne*)	5	Danemark (5)
7	Parti socialiste ouvrier espagnol (*Partido Socialista Obrero Español,* PSOE)	22	Espagne (24)
8	Parti socialiste catalan (*Partit dels Socialistes de Catalunya,* PSC)	2	

[568] *Ibid.,* pp. 353-354.

n°	Nom du parti	Nombre de membres du parti	Pays (nombre de députés européens)
9	Parti social-démocrate estonien (*Sotsiaaldemokraatlik Erakond,* SDE)	3	Estonie (3)
10	Parti social-démocrate de Finlande (*Suomen Sosialidemokraattinen Puolue / Finlands Socialdemokratiska Parti,* SDP)	3	Finlande (3)
11	Parti Socialiste	31	France (31)
12	Mouvement socialiste panhellénique (*Panellinio Sosialistiko Kinima,* PASOK)		Grèce (8)
13	Parti socialiste hongrois (*Magyar Szocialista Párt,* MSZP)	9	Hongrie (9)
14	Parti travailliste (*Labour Party,* Labour)	1	Irlande (1)
15	Démocrates de gauche (*Democratici Di Sinistra,* DS)	11	Italie (15)
16	Indépendant - Liste de l'Italie des Valeurs - Di Pietro Occhetto (*Indipendente - Lista Italia dei Valori - Di Pietro Occhetto*)	1	
17	Socialistes démocrates italiens (*Socialisti Democratici Italiani,* SDI)	1	
	----	2	
18	Parti social-démocrate lituanien (*Lietuvos socialdemokratu partija,* LSDP)	2	Lituanie (2)
19	Parti Ouvrier Socialiste Luxembourgeois (*Lëtzebuerger sozialistesch Aarbechterpartei,* LSAP)	1	Luxembourg (1)
20	Parti travailliste (*Partit Laburista*)	3	Malte (3)
21	Parti du travail (*Partij Van De Arbeid*)	7	Pays-Bas (7)
22	Alliance de la Gauche Démocratique - Union du Travail (*Sojusz Lewicy Demokraticznej - Unia Pracy, SLD-UP*)	5	Pologne (9)
23	Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl)	2	
24	Autodéfense (*Samoobrona*, SO)	1	
	-----	1	
25	Parti socialiste (*Partido Socialista,* PS)	12	Portugal (12)
26	Parti social-démocrate tchèque (*Česká strana sociálně demokratická,* ČSSD)	2	République tchèque (2)
27	Parti social-démocrate (*Partidul Social Democrat,* PSD)	12	Roumanie (12)

n°	Nom du parti	Nombre de membres du parti	Pays (nombre de députés européens)
28	Parti travailliste (*Labour Party,* Labour)	19	Royaume-Uni (19)
29	Direction (troisième voie) - Social-démocratie (*Smer (tretia cesta) - Sociálna demokracia,* Smer ou SMER-SD)	3	Slovaquie (3)
30	Sociaux-démocrates (*Socialni demokrati*)	1	Slovénie (1)
31	Parti des travailleurs - Sociaux-démocrates (*Arbetarepartiet-Socialdemokraterna*)	5	Suède (5)

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/ et http://www.socialistgroup.eu/

L'effectif actuel du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) est 216.[569] Dans le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) ce sont les délégations nationales des anciens pays membres de l'Union européenne qui ont un poids décisif : la France (31 membres), l'Espagne (24 membres), l'Allemagne (23 membres), le Royaume-Uni (19 membres), l'Italie (15 membres), Portugal (12 membres).

Les nouveaux pays membres de l'Europe centrale et orientale ne constituent qu'environ 23 % du nombre des membres du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE). La délégation polonaise (9 membres) n'occupe que le 7e rang dans ce groupe, d'après le nombre de ses membres. La délégation hongroise compte le même nombre de membres. Les délégations nationales des autres nouveaux pays membres sont encore moins nombreuses : Bulgarie (6 membres), Slovaquie (3 membres), Estonie (3 membres), Slovaquie (3 membres), République tchèque (2 membres), Lituanie (2 membres), République tchèque (2 membres), Slovénie (2 membres).

Il faut noter que la délégation polonaise est devancée par la délégation nationale de la Roumanie (12 membres), tandis que la Lettonie n'a aucun représentant au sein du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE).

3. Le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE)

3.1. L'historique du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE)

[569] La situation est valable au 30 juillet 2007.

Le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) est composé des députés européens issus des partis nationaux qui sont les membres du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) et du Parti Démocrate Européen (PDE).

Il a regroupé originellement les représentants des partis libéraux, avant de s'élargir en décembre 2004 en direction des membres des partis démocrates-chrétiens dissidents du Groupe du Parti Populaire Européen et Démocrates Européens (PPE-DE).

Le « groupe des libéraux et des alliés » a existé au sein de l'Assemblée commune de la CECA depuis 1953. Camilla Sandström insiste sur un caractère « insolite » de ce groupe politique, mais les moyens financiers et organisationnels du Parlement européen ont contribué au renforcement de sa cohérence et son indépendance face au Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR).[570]

En 1976, il est devenu le Groupe Libéral et Démocratique (LD). En 1985, il est devenu le Groupe Libéral, Démocratique et Réformateur (LDR). En 1994, il est devenu le Groupe du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR).

Les partis libéraux en Europe se caractérisent généralement par une relative faiblesse électorale par rapport aux socialistes et aux démocrates-chrétiens. Par conséquent, l'influence du Groupe du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) sur le processus décisionnel n'est pas comparable avec le Groupes socialiste et le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) au Parlement européen.[571] Cette situation est provoquée par les difficultés des partis politiques de la famille libérale dans plusieurs grands pays européens.

Premièrement, le Groupe du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) a souffert de la faiblesse de son implantation en France et en Italie. Deuxièmement, même si le Parti libéral-démocrate (*Freie Demokratische Partei,* FDP) est une formation très importante dans le système politique allemand, il n'a pas réussi à recueillir les 5 % nécessaires aux élections européennes de 1984, de 1994 et de 1999. L'absence d'un parti libéral important au Parlement européen a lourdement pesé sur la taille et la qualité du Groupe

[570] SANDSTRÖM Camilla, « La parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs : De la coopération à l'intégration », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 135.
[571] DELWIT Pascal, « Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 522.

du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR), mais aussi sur les relations du groupe avec sa fédération européenne de partis (FEP).[572]

Au Royaume-Uni, jusqu'aux élections de 1999, le mode de scrutin uninominal à un tour a longtemps empêché le Parti libéral démocrate (*Liberal Democrat Party,* Lib Dems) d'être représenté au Parlement européen. Le passage à un mode de scrutin proportionnel a fondamentalement changé la position des libéraux démocrates britanniques et leur a ouvert l'accès au Parlement européen.[573]

Malgré une faiblesse traditionnelle des forces libérales en Europe centrale et orientale, la perspective de l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale a ouvert de nouvelles possibilités pour le Groupe du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) et sa fédération européenne de partis (FEP). En juillet 2004, le groupe s'est élargi aux nouveaux partis politiques, issus des nouveaux pays membres de l'Union européenne et il est devenu le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE).

3.2. L'influence du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) au Parlement européen

Le tableau 3.6 présente la composition actuelle du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE).

Les élections européennes de juin 2004 et le changement du nom de groupe ont offert une nouvelle configuration porteuse pour la famille libérale au Parlement européen.[574] Les partis politiques libéraux au Royaume-Uni et en Allemagne ont confirmé leur potentiel électoral. Le Parti libéral-démocrate (FDP) allemand a réussi à franchir le seuil des 5 % et il a obtenu 7 sièges au Parlement européen. Le Parti libéral démocrate (*Liberal Democrat Party,* Lib Dems) britannique a obtenu 11 sièges au Parlement européen.

En décembre 2004, certains partis en rupture avec le Parti Populaire Européen (PPE), par exemple, l'Union pour la démocratie française (UDF) et *La Margherita* italienne, ont quitté le

[572] *Ibid.,* pp. 522-523.
[573] *Ibid.,* p. 523.
[574] *Ibid.*

Groupe du Parti Populaire Européen et Démocrates Européens (PPE-DE) pour adhérer au Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE).

Tableau 3.6

Le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE), 2004-2009

n°	**Nom du parti**	**Nombre de membres du parti**	**Pays (nombre de députés européens)**
1	Parti libéral-démocrate (*Freie Demokratische Partei,* FDP)	7	Allemagne (7)
2	Forum libéral (*Liberales Forum,* LIF, die Liberalen)	1	Autriche (1)
3	Mouvement Réformateur (MR)	3	Belgique (6)
4	Libéraux et démocrates flamands - Vivant (*Vlaamse Liberalen en Democraten - Vivant,* VLD-Vivant)	3	
5	Mouvement national Siméon II (*Nacionalno Dvizhenie Simeon Vtori,* NDSV)	4	Bulgarie (7)
6	Mouvement des droits et libertés (*Dvizhenie za prava i svobodi,* DPS)	3	
7	Parti Démocratique *(Dimokratiko Komma,* DIKO)	1	Chypre (1)
8	Gauche (*Venstre,* V)	3	Danemark (4)
9	Gauche radicale (*Radikale Venstre,* Rad Ven ou RV)	1	
10	Convergence Démocratique de Catalogne (*Convergència Democràtica de Catalunya,* CDC)	1	Espagne (2)
11	Parti national basque (*Partido Nacionalista Vasco,* PNV)	1	
12	Parti du Centre estonien (*Eesti Keskerakond*)	1	Estonie (2)
13	Parti réformiste estonien (*Eesti Reformierakond*)	1	
14	Parti du Centre finlandais (*Suomen Keskusta,* Keskusta)	4	Finlande (5)
15	Parti populaire suédois (*Svenska Folkpartiet,* SF)	1	
16	Union pour la démocratie française (UDF)	11	France (11)
17	Alliance des démocrates libres (*Szabad Demokraták Szövetsége,* SZDSZ)	2	Hongrie (2)
	----	1	Irlande (1)

n°	Nom du parti	Nombre de membres du parti	Pays (nombre de députés européens)
18	*La Margherita* - La démocratie, c'est la liberté (*La Margherita - Democrazia è Libertà,* DL)	8	Italie (12)
19	Liste d'Emma Bonino (*Lista Emma Bonino*)	2	
20	Mouvement des républicains européens (*Movimento Repubblicani europei,* MRE)	1	
21	Unis dans l'Olivier (*Uniti nell'Ulivo*)	1	
22	Union « Voie lettonne » (*Savienība « Latvijas ceļš »,* LC)	1	Lettonie (1)
23	Parti du travail lituanien (*Darbo partija,* DP)	4	Lituanie (7)
24	Mouvement libéral de la République lithuanienne (*Lietuvos Respublikos liberalų sąjūdis,* LRLS)	1	
25	Union libérale et centriste (*Liberalų ir Centro Sąjunga,* LiCS)	1	
	----	1	
27	Parti démocratique (*Demokratesch Partei,* DP-Lux)	1	Luxembourg (1)
28	Parti populaire libéral et démocrate (*Volkspartij voor Vrijheid en Democratie,* VVD)	4	Pays-Bas (5)
29	Démocrates 66 (*Democraten 66,* D66)	1	
30	Union de la Liberté / Parti démocrate (*Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD)	4	Pologne (5)
31	Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO)	1	
32	Parti national libéral (*Partidul Național Liberal,* PNL)	6	Roumanie (8)
33	Parti conservateur (*Partidul Conservator,* PC)	2	
34	Parti libéral démocrate (*Liberal Democrat Party,* Lib Dems)	11	Royaume-Uni (12)
35	Démocrates libéraux écossais (*Scottish Liberal Democrats*)	1	
36	Démocratie libérale slovène (*Liberalna demokracija Slovenije,* LDS)	2	Slovénie (2)
37	Parti du Centre (*Centerpartiet*)	1	Suède (3)
38	Parti populaire libéral (*Folkpartiet Liberalerna, Folkpartiet*)	1	
39	Initiative Féministe (*Feministiskt initiativ,* Fi ou F!)	1	

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/ et http://www.alde.eu/

L'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie et à l'Union européenne, le 1er janvier 2007, a introduit deux nouvelles délégations nationales d'une taille considérable au sein du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) : respectivement 8 et 7 membres.

Le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) rassemble désormais 105 membres députés européens (13,34 %).[575] Selon Pascal Delwit la famille libérale peut espérer jouer le rôle *pivotal* dans le Parlement européen. Pendant la 5ème législature (1999-2004), les libéraux ont réussi à conclure un accord avec le Groupe du Parti Populaire Européen et des Démocrates Européens (PPE-DE) sur un partage de la présidence du Parlement européen. Grâce à cet accord, Pat Cox avait pu assumer la présidence durant la deuxième moitié de la législature, après la présidence de Nicole Fontaine (PPE-DE), assurée pendant la première moitié de la législature. Mais cet accord n'a pas été renouvelé en juillet 2004. Le Groupe du Parti Populaire Européen et des Démocrates Européens (PPE-DE) a conclu un accord avec le Groupe socialiste au Parlement européen.[576]

3.3. L'influence de la délégation polonaise au sein du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE)

L'effectif actuel du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) est 105 membres. Dans le Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE) ce sont les délégations de l'Italie (12 membres) et du Royaume-Uni (12 membres) qui ont la taille la plus grande. Les délégations de la France (11 membres) et de la Roumanie (8 membres) occupent respectivement le 2ème et le 3ème rang.

La Pologne dispose d'une délégation de taille moyenne au sein du Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE). La Pologne (5 membres) y compte le même nombre de membres que la Finlande et les Pays-Bas. Ainsi les délégations nationales de la Pologne, de la Finlande et des Pays-Bas occupent-elles le 6e rang au sein de ce groupe. Ils sont devancés par les députés européens des autres nouveaux pays membres : la Roumanie (8 membres), la Lituanie (7 membres) et la Bulgarie (7 membres).

[575] La situation est valable au 30 juillet 2007.
[576] *Ibid.*

Les députés européens issus des nouveaux pays membres représentent environ 33 % (35 membres) de l'effectif actuel du Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE). Cette situation permet aux partis politiques libéraux issus des nouveaux pays membres d'exercer une influence considérable sur le processus décisionnel du groupe.

4. Le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN)

4.1. La formation du Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN)

Le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) est composé de députés européens, issus de partis conservateurs et souverainistes. Il représente un des deux groupes souverainistes du Parlement Européen avec le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem).

Depuis 1973, les partis conservateurs ont été représentés au Parlement européen par le Groupe démocratique européen (GDE), constitué autour de conservateurs britanniques et des gaullistes français. En 1992, les conservateurs britanniques ont rejoint le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE). Le départ des conservateurs britanniques a incité le processus de la formation d'un nouveau groupe souverainiste dans le Parlement européen. Les gaullistes français y ont pris une part active.[577] Cependant, ils ont ultérieurement adhéré au Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) et au Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem).

En 1994, le Groupe Europe des Nations (Groupe de Coordination) a été créé. En novembre 1996, ce groupe a disparu. En décembre 1996, le Groupe des Indépendants pour l'Europe des Nations (I-EDN) a été formé. En juillet 1999, il s'est divisé en deux groupes : le Groupe pour l'Europe des Démocraties et des Différences (EDD) et le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN). Ainsi, en 1999, le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN), composé de représentants des partis conservateurs et souverainistes, a-t-elle été fondé.

4.2. L'influence du Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) sur le processus décisionnel du Parlement européen

[577] RAUNIO Tapio, « Groupes parlementaires au Parlement européen », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 354.

Le tableau 3.7 présente la composition actuelle du Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN).

Tableau 3.7

Le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN), 2004-2009

n°	Nom du parti	Nombre de membres du parti	Pays (nombre de députés européens)
1	Parti populaire danois (*Dansk Folkeparti,* DF)	1	Danemark (1)
2	*Fianna Fáil*	4	Irlande (4)
3	Alliance nationale (*Alleanza nazionale,* An)	13	Italie (13)
4	Pour la Patrie et la Liberté / Mouvement pour l'indépendance nationale de la Lettonie (*Tēvzemei un Brīvībai / Latvijas Nacionālās Neatkarības Kustība,* Tēvzemei un Brīvībai/LNNK)	4	Lettonie (4)
5	Union populaire des paysans lituaniens (*Lietuvos valstiečių liaudininkų sąjunga,* LVLS)	2	Lituanie (2)
6	Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS)	7	Pologne (20)
7	Autodéfense (*Samoobrona,* SO)	5	
8	Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL)	3	
9	Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin*, LPR)	2	
10	Forum Polonais (*Forum Polskie*, FP)	1	
	---	2	

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/ et http://www.uengroup.org/

L'effectif actuel du Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) est 44 membres.[578] Dans le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN), composé de 44 membres, les Polonais (20 membres) représentent la délégation la plus nombreuse après les Italiens (13 membres).

Au début de la 6ème législature, l'effectif du Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) était 27 membres. Ce groupe a été la plus petite formation du Parlement européen. La délégation italienne avec ses 9 membres a été la plus nombreuse au sein du Groupe Union pour l'Europe des Nations en 2004.

[578] La situation est valable au 30 juillet 2007.

Le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) a progressivement renforcé son influence dans le Parlement européen. Selon le critère de son effectif, ce groupe politique peut être placé à mi-législature après le Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE). Le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) est le plus grand parmi les groupes de moyenne et de petite taille.

Ainsi peut-on constater que l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale a donné un nouveau souffle au développement du Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN), parce que les velléités souverainistes sont fortes dans plusieurs pays de l'Europe centrale orientale : surtout en Pologne, Lettonie, Roumanie, Hongrie.

4.3. L'influence de la délégation polonaise au sein du Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN)

La délégation polonaise au sein du Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) est actuellement composée des représentants des cinq partis politique polonais : Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS), le Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL), la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR), l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO), le Forum Polonais (*Forum Polskie*, FP).

Il faut noter qu'au début de la 6ème législature, les Polonais ne comptaient que 7 membres au sein du Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN). Ils sont tous étaient les membres du parti Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS).

La situation de la délégation polonaise a changé d'une façon spectaculaire avec l'adhésion des députés européens polonais, issus des quatre autres partis politiques que Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) au Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN). L'effectif de la délégation polonaise a presque triplé en passant de 7 à 20 membres. La délégation polonaise occupe actuellement une position dominante au sein Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN).

5. Le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem)

5.1. La formation du Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem)

Le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) est composé de parlementaires européens de partis souverainistes et nationalistes. Le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) avec le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) et le Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS) représentent les trois groupes eurosceptiques du Parlement Européen.

Le groupe précurseur du Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) est le Groupe pour l'Europe des Démocraties et des Différences (EDD). Il tire son origine de la scission du Groupe des Indépendants pour l'Europe des Nations (I-EDN) en juillet 1999.

Le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) a été formé le 20 juillet 2004, au début de la 6ème législature du Parlement européen. La fondation d'un nouveau groupe politique a été nécessaire pour attirer les partis souverainistes et nationalistes des nouveaux pays membres.

5.2. L'influence du Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) sur le processus décisionnel du Parlement européen

Le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) se caractérise par la baisse de son effectif au cours de la 6ème législature. Au début de la 6ème législature il a été composé de 36 membres. L'effectif actuel du Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) est 24 membres.[579] Il a donc diminué de 33,3% environ (12 membres) depuis le début de la 6ème législature. Le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) peut être classé parmi les groupes politiques de petite taille. Par conséquent, son influence est insignifiante sur le processus décisionnel du Parlement européen.

Le tableau 3.8 présente la composition actuelle du Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem).

Ce groupe est composé des députés européens issus de 9 pays parmi lesquelles on peut dénombrer 2 pays d'Europe centrale et orientale : Pologne et République tchèque. Le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) est dominé par la délégation britannique (10 membres) qui est composé de représentants du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (*UK Independence Party*, UKIP). L'effectif de la délégation britannique représente environ 41,7%. La position dominante d'une délégation nationale au sein du Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) empêche l'adhésion de certains partis politiques eurosceptiques à ce

[579] La situation est valable au 30 juillet 2007.

groupe et explique la baisse de son effectif pendant la 6ème législature. De plus, le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) est actuellement concurrencé au Parlement européen par le Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS), fondé en janvier 2007.

Tableau 3.8

Le Groupe Indépendance/Démocratie (Ind/Dem), 2004-2009

n°	**Nom du parti**	**Nombre de membres du parti**	**Pays (nombre de députés européens)**
1	Mouvement de Juin (*JuniBevægelsen - Mod Unionen*)	1	Danemark (1)
2	Mouvement pour la France (MPF)	2	France (3)
3	Mouvement pour la France - Rassemblement pour l'Indépendance et la Souveraineté de la France (MPF-RIF)	1	
4	Rassemblement Populaire Orthodoxe (Laikós Orthódoxos Synagermós, LA.O.S.)	1	Grèce (1)
	----	1	Irlande (1)
5	Union chrétienne - Parti politique réformé (*ChristenUnie - Staatkundig Gereformeerde Parti,* CU-SGP)	2	Pays-Bas (2)
6	Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin*, LPR)	1	Pologne (3)
	----	2	
7	Démocrates Indépendants (*Nezávislí / Demokraté,* NEZ/DEM)	1	République tchèque (1)
8	Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (*UK Independence Party,* UKIP)	10	Royaume-Uni (10)
9	Liste de Juin (*Junilistan*)	2	Suède (2)

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/ et http://indemgroup.org/

Le programme politique du Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) contient des éléments ouvertement eurosceptiques comme «le rejet de la Constitution européenne » et « Non à un Super Etat européen ». En même temps ce groupe se caractérise par le soutien des

valeurs traditionnelles : « Les peuples et les nations ont le droit de définir et de protéger leurs propres valeurs traditionnelles, éthiques et culturelles. »[580]

Du point de vue idéologique, le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) est situé plus à droite que le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN). Si on compare le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) avec le Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS), il est difficile de juger lequel de ces deux groupes eurosceptiques se positionne plus à droite. Cependant, on peut remarquer que l'idéologie nationaliste et la dimension identitaire sont plus présentes dans le programme du Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS).

5.3. L'influence de la délégation polonaise au sein du Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem)

Au début de la 6ème législature, la délégation polonaise, composée de 10 membres de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR), représentait avec les Britanniques (10 membres) la délégation la plus importante du Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem).

Mais au cours de la 6ème législature sept membres de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) ont décidé de quitter le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) afin d'adhérer au Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) ou de choisir le statut des députés européens non –inscrits.

L'effectif actuel de la délégation polonaise au sein de ce groupe est 3 membres.

6. Les groupes qui ne contiennent pas de membres polonais

Il y a trois groupes politiques de petite taille au Parlement européen qui n'ont attiré aucun député européen polonais dans leurs rangs pour des raisons différentes.

6.1. Le Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique (GUE/NGL)

Le Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique (GUE/NGL) est composé des députés européens des partis membres du Parti de la Gauche

[580] Le site officiel du Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) : http://indemgroup.eu/

Européenne (PGE). Le sous-groupe Gauche Verte Nordique est composé des partis scandinaves : le Parti Socialiste Populaire (*Socialistisk Folkeparti*, SF) danois, l'Alliance de gauche (*Vasemmistoliitto*, VAS) finnois et le Parti de la Gauche (*Vänsterpartiet*, V) suèdois. Le Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique (GUE/NGL) regroupe des députés européens communistes ou d'extrême gauche.

Les communistes européens, ou la gauche radicale, on formé des groupes sous diverses étiquettes depuis 1973. En 1973, le Groupe Communiste et apparentés a été créé. En 1989, deux nouveaux groupes d'extrême gauche ont été formés : la Coalition des Gauches (CG) et le Groupe pour la Gauche Unitaire Européenne (GUE). En 1994, ces deux groupes ont fusionné dans le Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne (GUE). La dénomination la « Gauche Verte Européenne » (Nordic Green Left) apparaît en 1995 à la suite de l'élargissement aux pays de l'Europe du Nord.[581] En 1995, il s'est élargit et il est devenu le Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique (GUE/NGL).

Son effectif actuel est 41 membres.[582] Le Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique (GUE/NGL) peut être classé parmi les groupes politiques de moyenne taille. Parmi les nouveau pays membres de l'Europe centrale et orientale, seulement la République tchèque dispose d'une délégation nationale au sein du Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique (GUE/NGL). Les 6 députés européens de la délégation tchèque sont les membres du Parti communiste de Bohême et Moravie (*Komunistická strana Čech a Moravy*, KSČM). Aucun député européen polonais n'a adhéré à ce groupe politique.

6.2. Le Groupe des Verts / Alliance Libre Européenne (Verts/ALE)

Le Groupe des Verts / Alliance Libre Européenne (Verts/ALE) est composé de députés européens issus de partis membres du Parti Vert Européen (PVE) et de l'Alliance Libre Européenne (ALE). Il regroupe des députés européens écologistes et régionalistes.

Les partis écologistes européens ont parcouru un long chemin avant d'avoir constitué un groupe politique au Parlement européen. En 1979, certains députés européens écologistes ont été les membres du Groupe de Coordination Technique et de Défense des Groupes et des

[581] *Ibid.*
[582] La situation est valable au 30 juillet 2007.

Parlementaires Indépendants (CDI). En 1984, ce groupe prend le nom du Groupe Arc-en-Ciel (ARC). Il se compose des députés européens régionalistes, écologistes et d'extrême gauche.

En 1989 les Verts ont effectué une véritable percée électorale qui a permis de former le Groupe des Verts au Parlement Européen (GVPE) la même année. Il regroupe des députés européens écologistes et d'extrême gauche. Selon Tapio Raunio ce succès électoral s'explique par la capacité des Verts de tirer profit de la logique des élections européennes de « second ordre » qui consiste à favorise les petits partis contre les formations dominantes.[583]

Au cours de la 5ème législature l'alliance des Verts avec les régionalistes de l'Alliance Libre Européenne (ARE) a abouti à la constitution d'un nouveau groupe politique au Parlement européen : le Groupe des Verts / Alliance Libre Européenne (Verts/ALE).

D'après son effectif actuel (42 membres), le Groupe des Verts / Alliance Libre Européenne (Verts/ALE) peut être rangé parmi les groupes de moyenne taille.[584] L'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale n'a pas augmenté les effectifs du groupe d'une manière significative en raison d'un faible enracinement des valeurs post-matérialistes en Europe centrale et orientale. Le Groupe des Verts / Alliance Libre Européenne (Verts/ALE) ne contient qu'une seule députée de nationalité lettonne qui représente les électeurs d'un pays d'Europe centrale et orientale. Aucun député européen polonais n'est pas le membre du Groupe des Verts / Alliance Libre Européenne (Verts/ALE).

6.3. Le Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS)

Le Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS) a été créé en janvier 2007 au Parlement européen. Etant dissout en novembre 2007, le Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS) n'a connu qu'une existence éphémère au sein du Parlement européen de la 6ème législature. Il a regroupé des partis politiques d'une sensibilité souverainiste, nationaliste et souvent populiste. Les tentatives précédentes de fonder un groupe politique ouvertement nationaliste au Parlement européen avaient échoué à cause de la nécessité de satisfaire aux deux conditions suivantes pour la création d'un groupe de députés:

- le nombre minimal de membres est 20 ;
- les membres d'un groupe politique doivent provenir de cinq pays différents.

[583] *Ibid.*
[584] La situation est valable au 30 juillet 2007.

L'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale, surtout l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie au sein de l'Union européenne en janvier 2007, ont permis de former ce nouveau groupe politique d'extrême droite au Parlement européen.

En juillet 2007, le Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS) a compté 23 députés européens, issus de 7 pays dont 4 représentent les pays d'Europe centrale et orientale : Roumanie (6 membres), Hongrie (3 membres), Bulgarie (3 membres), Lettonie (1 membre). Ainsi la majorité des membres du Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS) provenait-elle des pays d'Europe centrale et orientale : 13 membres ou 56,5 %.

Néanmoins, la délégation française au Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS), composée de membres du Front national (FN), a été la délégation la plus grande (7 membres). Malgré la prédominance numérique des délégations nationales des nouveaux pays membres, le Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS) a été dominé par l'extrême droite française. Cela explique l'absence des députés européens polonais, membres de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR), au sein du Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS).

Section II : Les mécanismes du fonctionnement des groupes politiques au Parlement européen

§1 Les réunions des groupes politiques pendant la « semaine des groupes politiques »

1. Les fonctions des réunions des groupes politiques

Les réunions des groupes politiques au Parlement européen représentent le principal instrument de la cohésion des partis politiques du Parlement européen qui sont structurés en 8 groupes transnationaux et se caractérisent par une diversité surprenante.

Toute une semaine par mois est consacrée à la convocation des réunions des groupes politiques, parce qu'il est très difficile d'arriver à un consensus dans le cadre des groupes transnationaux du Parlement européen qui manquent d'une discipline centralisatrice. Les réunions des groupes politiques représentent une étape importante des activités parlementaires

du Parlement européen. Elles fournissent un mécanisme qui relie les sessions parlementaires et les commissions parlementaires.

Un travail préparatoire efficace, effectuée pendant la « semaine des groupes politiques », permet d'attribuer un temps limité aux dossiers pour lesquels une majorité absolue de voix peut être recueillie.[585] Ce travail s'effectue, d'un côté, à l'intérieur de chaque groupe politique et, de l'autre côté, sous forme de négociation et de coopération entre les différents groupes politiques.

Les réunions des groupes politiques ont une importance particulière pour les députés européens individuels, parce qu'ils leur donnent la possibilité d'exprimer leurs points de vue. Ces réunions permettent aux députés européens d'apprendre ce qui se passe au sein de différentes commissions parlementaires. Ils peuvent poser des questions et présenter leurs arguments sur un large éventail de sujets débattus au Parlement européen. Néanmoins, cela ne signifie pas que les réunions des groupes politiques représentent un forum où tous les députés participent à la discussion et au processus décisionnel.[586]

Les individus qui sont régulièrement en désaccord avec la ligne politique de leur groupe politique ne peuvent pas s'attendre à être nommés dans les commissions parlementaires de leur choix et à y obtenir des postes des rapporteurs. Ils risquent de finir par être marginalisés au sein de leurs groupes politiques.[587]

Ainsi peut-on conclure qu'un des buts principaux de la semaine des réunions des groupes politiques est de « garder le tandem » entre les différentes délégations nationales et le groupe politique transnational.[588] Afin de maintenir la cohésion interne du groupe politique transnational, il faut harmoniser les positions des délégations nationales et élaborer une position commune d'un groupe politique transnational sur un éventail large de sujets qui seront abordés pendant la session plénière à venir.

L'autre but de la « semaine des réunions des groupes politiques » est de filtrer les activités des différentes commissions parlementaires en préparant des positions communes des groupes

---

[585] HIX Simon et LORD Christopher, *Political Parties in the European Union,* London, Macmillan, 1997, p. 125.
[586] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, p. 239.
[587] *Ibid.,* p. 240.
[588] HIX Simon et LORD Christopher, *Political Parties in the European Union,* London, Macmillan, 1997, p. 127.

politiques transnationaux. Les différents groupes politiques procèdent à ce filtrage d'une manière différente. Le Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates européens (PPE-DE) coordonne le travail de ses représentants au sein des commissions parlementaires par l'intermédiaire des cinq groupes de travail. Au sein du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE), les coordinateurs, venus de toutes les commissions parlementaires, ont la possibilité de travailler à des recommandations, données à leur groupe politique.[589]

2. Les différents types de réunions des groupes politiques

La semaine des groupes politiques inclut non seulement les séances plénières des groupes politiques, mais aussi les réunions des coordinateurs des groupes politiques, des bureaux des groupes politiques, des délégations nationales et des groupes de travail,.[590]

2.1. Les réunions des coordinateurs des groupes politiques

Les réunions des coordinateurs des groupes politiques sont d'habitude prévues pour le début de la « semaine des groupes politiques », parce que les résultats des délibérations des coordinateurs orientent les discussions ultérieures lors des séances plénières des groupes politiques. Les présidents des commissions parlementaires issus d'un groupe politique en question fréquentent souvent les réunions des coordinateurs des groupes politiques. Les délibérations des coordinateurs et des présidents des commissions parlementaires servent à rapprocher les préférences politiques formulées au sein des commissions parlementaires et les positions des groupes politiques.[591]

Actuellement il y a très peu de coordinateurs des groupes politiques, issus de nouveaux pays membres. Le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) et le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) ne comptent aucun coordinateur issu d'un nouveau pays membre. Dans le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE), un député européen de nationalité hongroise (Alexandra Dobolyi) occupe le poste de coordinatrice dans la commission des pétitions.

---

[589] *Ibid.*
[590] *Ibid.,* pp. 125-126.
[591] JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 129.

Le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN), dominé par la délégation polonaise, représente une exception. 17 coordinateurs du Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) dans les commissions parlementaires sont issus de nouveaux pays membres. Il est à noter que 10 coordinateurs sont les membres de la délégation polonaise.

Les groupes politiques de petite taille nomment souvent les coordinateurs dans les commissions parlementaires parmi les fonctionnaires de leur groupe ou parmi les assistants de leurs députés. Par exemple, dans le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) deux assistants parlementaires des députés européens polonais remplissent les fonctions des coordinateurs dans les commissions parlementaires.[592]

2.2. Les réunions des bureaux des groupes politiques

Le déroulement des réunions des bureaux des groupes politiques est différent selon la taille et l'importance d'un groupe politique au Parlement européen. Le Bureau du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) comprend la Présidence du Groupe, les chefs des délégations nationales, le Président et les vice-présidents du Parlement qui appartiennent au Groupe, les Présidents des commissions parlementaires, les Coordinateurs dans les commissions parlementaires, le Président et le Secrétaire-Général du Parti Populaire Européen (PPE) s'ils sont députés européens, un membre coopté par tranche de 10 membres d'une même délégation. Ainsi le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) présente-t-il l'exemple d'un Bureau du Groupe élargi.

Les réunions du Bureau du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) se caractérisent par une composition plus restreinte : le Président, 8 Vice-présidents du Groupe et le trésorier du Groupe.

Le Bureau est le principal organe de décision du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE). Il se compose de chefs de toutes les délégations nationales.

Le Bureau du Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) se compose de deux Co-présidents du Groupe, de 4 Vice-Présidents du Groupe et de deux co-trésoriers.

[592] La distribution des postes de coordinateurs est valable au 30 juillet 2007.

Le Bureau du Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) se compose du Président du Bureau, du Président du Groupe et des membres du Bureau choisis au sein de chaque délégation nationale.

Malgré une différente composition qui est propre au Bureau de chaque groupe politique du Parlement européen, on peut remarquer une similitude. Les réunions des bureaux des groupes politiques contiennent un député européen de chaque délégation nationale. Ainsi ce type de réunions contribue-t-il à prendre en compte les positions de tous les partis membres d'un groupe politique en élaborant sa position commune sur un sujet spécifique.[593]

2.3. Les réunions des délégations nationales

Les réunions des délégations nationales peuvent se dérouler sous deux formes :

- elles peuvent rassembler les membres d'une même délégation nationale ;
- elles peuvent rassembler les membres de quelques délégations nationales qui ont des opinions divergentes et travaillent ensemble pour arriver à un compromis.[594]

La taille d'une délégation nationale a de l'importance au Parlement européen. Les délégations nationales les plus grandes sont mieux placées pour mener des négociations au sein des groupes politiques. Les postes parlementaires et les positions au sein des bureaux des groupes politiques sont distribués conformément au principe de la proportionnalité (la méthode d'Hondt). En revanche, les chefs des délégations nationales sont élus par les membres des partis nationaux respectifs. Ils représentent leurs partis nationaux au cours des négociations qui se déroulent au sein de leur groupe politique. Les chefs des délégations nationales prennent souvent des décisions au nom de leurs partis nationaux lors des réunions des bureaux de leurs groupes politiques.[595]

Les décisions prises par les groupes politiques sont précédées des discussions au sein des délégations nationales. Les réunions des délégations nationales sont tenues pendant la « semaine des groupes politiques » et pendant les sessions plénières. Les négociations

[593] HIX Simon et LORD Christopher, *Political Parties in the European Union,* London, Macmillan, 1997, p. 126.
[594] JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 144.
[595] *Ibid.*

préliminaires au sein des délégations nationales ont lieu d'habitude avant la prise des décisions importantes par les groupes politiques.[596]

Pendant les séances plénières des groupes politiques les présidents des groupes donnent souvent la parole aux chefs des délégations nationales pour qu'ils exposent les positions de leurs délégations sur un point ou un sujet litigieux. Cette procédure peut donner lieu aux débats, structurés selon les lignes des partis politiques nationaux.[597]

L'attitude des délégations nationales envers les réunions pendant la « semaine des groupes politiques » dépend de plusieurs facteurs :

- la taille d'un groupe politique ;
- le degré d'identification des partis politiques nationaux avec leur groupe politique transnational ;
- l'écart entre les préférences des partis nationaux et la position commune de leur groupe politique transnational ;
- la probabilité des problèmes pour un parti politique à l'intérieur de son pays au cas où il suivrait la ligne de son groupe politique transnational.[598]

Les délégations nationales choisissent entre deux types de stratégies pendant la « semaine des groupes politiques ». Premièrement, les délégations nationales peuvent s'investir dans les réunions préparatoires des délégations nationales et des groupes de travail afin d'harmoniser leurs positions communes avec leur groupe politique transnational et les autres délégations nationales. Deuxièmement, elles peuvent décider de se limiter à la participation aux séances plénières de leurs groupes politiques.[599] Le processus d'harmonisation des positions des délégations nationales et de leur groupe politique transnational suppose des concessions mutuelles des deux côtés.

Les délégations nationales de petite et de moyenne taille ont tendance à choisir la deuxième stratégie pendant la « semaine des groupes politiques », parce qu'ils ne sont pas en mesure d'obtenir des concessions et d'influencer le processus décisionnel de leur groupe politique pendant le processus d'harmonisation des positions. Si une délégation nationale prévoit que le

[596] *Ibid.,* pp. 144-145.
[597] HIX Simon et LORD Christopher, *Political Parties in the European Union,* London, Macmillan, 1997, p. 126.
[598] *Ibid.,* pp. 126-127.
[599] *Ibid.,* p. 127.

consensus, obtenu au sein de son groupe politique, sera proche de sa propre position, elle n'a pas besoin de coordonner sa position commune et d'organiser des réunions préparatoires.

Les délégations nationales de grande taille sont souvent enclines à s'investir dans les réunions préparatoires des délégations nationales et des groupes de travail afin d'élaborer leurs positions communes et de les harmoniser avec celles des autres délégations nationales. Le processus d'harmonisation des positions communes des délégations nationales leur permet de trouver des alliés potentiels pendant la séance plénière de leurs groupes politiques. Par exemple, les opinions politiques de la délégation britannique au Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) divergent souvent de la ligne commune du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE). C'est pourquoi les travaillistes britanniques ont tendance à organiser un grand nombre de réunions préparatoires de sa délégation pendant la « semaine des réunions des groupes politiques ». Le secrétaire général des travaillistes britanniques visite Bruxelles pour anticiper les difficultés qu'un accord au sein du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) pourrait entraîner dans l'arène politique nationale. S'il est nécessaire, il essaie de convaincre les députés européens britanniques de ne pas suivre la ligne de leur groupe politique transnational.[600]

Les présidents des groupes politiques et les membres des bureaux des groupes politiques ainsi que les chefs des délégations nationales jouent un rôle clé dans le processus de formulation et d'articulation des points de vue communs sur les questions et les dossiers débattus au Parlement européen. Afin de maintenir un niveau suffisant de la cohésion interne des groupes politiques, les chefs des délégations nationales et les représentants des organes de direction des groupes politiques sont obligés de travailler ensemble et d'aligner les préférences des délégations nationales sur celles des groupes transnationaux. Pendant les séances plénières des groupes politiques, les présidents des groupes politiques structurent les débats autour des déclarations des chefs des délégations nationales ou de leurs porte-paroles.[601]

La régularité et le format des réunions des groupes politiques témoignent de l'émergence d'un style du « supranationalisme qualifié » et du processus décisionnel interne collectif qui sont nécessaire pour concilier les préférences politiques des groupes, des délégations nationales et des commissions parlementaires. Ce style du « supranationalisme qualifié » cherche à maximiser les accords transnationaux mais en même temps il ne fait pas obstacle aux

[600] *Ibid.*
[601] JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 128.

divergences des délégations nationales avec leurs groupes politiques si ces divergences sont raisonnées. Ainsi une consultation continue au sein des bureaux des groupes politiques et dans le cadre des séances plénières des groupes politiques est-elle une caractéristique importante du « leadership » des groupes politiques du Parlement européen. Cette consultation prolongée et la fréquence des réunions des groupes politiques contribuent à limiter l'action indépendante des présidents des groupes politiques.[602]

Les délégations polonaises qui appartiennent à des groupes politiques différents tiennent des réunions informelles dans le cadre du « Club polonais ». Dans l'entretien du 17 novembre 2005 Jacek Saryusz-Wolski, le chef de la délégation polonaise au Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE), a expliqué les fonctions des réunions du « Club polonais » :

> *« - Je sais d'après les entretiens avec les autres députés qu'au Parlement pendant la session plénière il y a des réunions du Club polonais? Est-ce que vous pouvez dire quelques mots sur ces réunions?* - C'est une chose très informelle. Ce sont les réunions des députés de tous les groupes politiques sur les questions où nous sommes d'accord ou sur les questions sur lesquels il nous paraît qu'il faut entreprendre une position commune.
>
> - *Est-ce plutôt un échange d'informations ?* - C'est plutôt un échange d'information. Qui vote comment? Qui veut quoi? Mais parfois une sorte de coordination peut se produire… mais un échange d'information qui permet d'agir dans la même direction dans nos groupes politiques respectifs… »[603]

Ainsi les fonctions principales des réunions du « Club polonais » sont-elles l'échange d'information et la coordination des positions sur les sujets qui concernent les enjeux nationaux importants. La formation des positions des délégations polonaises s'effectue non seulement pendant les réunions des délégations nationales, mais aussi pendant les réunions du « Club polonais » au cours desquelles les délégations polonaises échangent des opinions sur les incidences des textes, votés au Parlement européen, sur la situation en Pologne.

Le « Club polonais » est devenu un moyen de coordination efficace pour les délégations polonaises :

---

[602] *Ibid.,* p. 129.
[603] Entretien réalisé le 17 novembre 2005 avec Jacek SARYUSZ-WOLSKI par l'auteur.

« - Arrive-t-il qu'il y a des sujets sur lesquels les partis polonais des orientations différentes, disons les socialistes et les démocrates-chrétiens, votent de la même manière si les intérêts nationaux de la Pologne sont mises en cause ?

- oui

- *Cela arrive?*

- oui, cela arrive. »[604]

Jan Olbrycht qui est le membre de la délégation polonaise au Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) a une attitude critique envers les réunions du « Club polonais » :

« - *Pourriez-vous dire quelques mots très brièvement des réunions du Club polonais au Parlement européen? Quel est le but de ces réunions ?* - Oui.... Moi, je trouve qu'on n'a pas les mêmes opinions entre les membres polonais, parce que officiellement le Parlement européen ne travaille pas dans les groupes nationaux... ça, c'est clair, c'est interdit... C'est interdit, parce que nous ne représentons pas les pays membres, mais nous représentons les habitants.... Mais c'est en pratique que souvent les membres du Parlement européen d'un pays se contactent... et ces contacts veulent dire que, bien sûr, on peut avoir des opinions complètement différentes s'il s'agit des valeurs principales, mais ce sont les détails qui sont importants pour notre pays.... Alors on peut organiser, harmoniser un peu le débat... et ça, moi, je trouve c'est le seul but pour le Club polonais est de se réunir à Strasbourg, de parler entre nous, de présenter nos positions avant les votes, d'harmoniser un peu ou peut-être de transférer des informations importantes pour notre pays.... et de dire... pas de faire un accord (on ne peut pas faire ça, c'est pas possible...), de dire, par exemple : « Notre parti, on va voter pour.... et c'est important pour notre parti... Est-ce que vous pouvez harmoniser votre position.... Est-ce que vous pouvez, par exemple, voter contre un autre parti ? Ça c'est important pour notre parti »... Malheureusement, les collègues des autres partis, ils utilisent ces réunions pour les autres buts politiques. Ils préparent des rendez-vous avec des invités. Ils invitent les journalistes. Cela change complètement le caractère de ces réunions... Moi, je crois qu'il faut que nous, on travaille entre nous.... Même si on a les opinions différentes, il faut s'informer quel est l'intérêt de notre pays... Mais de créer une image que nous,

[604] Entretien réalisé le 17 novembre 2005 avec Jacek SARYUSZ-WOLSKI par l'auteur.

les Polonais, on va inviter quelqu'un qui nous.... par exemple, c'était l'ambassadeur dans un des pays qui a été invité pour parler de la politique étrangère de la Pologne... C'est pas ça...c'est pas nécessaire... Moi je trouve qu'il faut garder vraiment le caractère très opérationnel et très technique de ces réunions...

- *Ces réunions se déroulent-elles toujours à Strasbourg pendant la session plénière ?*

- Oui, parce que ça c'était un accord.... On est ici, parce que s'il y a les votes, en l'utilisant ici, c'est plus facile .... C'est très court. Cela devient vraiment une technique opérationnelle pour harmoniser les votes... Mais on ne peut pas se permettre très souvent ce genre de spectacle politique. »[605]

Jan Olbrycht est préoccupé d'un statut légal des réunions du « Club polonais ». Selon lui, les réunions doivent rester une « technique opérationnelle ». La pratique de l'échange d'opinions avec les invités extérieurs n'est pas inoffensive, parce qu'elle peut renforcer l'importance du « Club polonais ». Cela contredirait l'organisation du Parlement européen en groupes politiques transnationaux.

2.4. Les réunions des groupes de travail

La mise en place des groupes de travail spécialisés dans les domaines politiques spécifiques est entrée dans la pratique des groupes politiques, surtout des groupes de grande taille. Les groupes de travail coordonnent les travaux de leurs députés européens au sein des commissions parlementaires. Ils présentent des rapports pour les séances plénières des groupes politiques.[606]

Nous allons examiner à titre d'exemple la structure des groupes de travail du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE). Ce groupe politique a actuellement 5 groupes de travail. Chacune d'elle s'occupe des dossiers des commissions et des sous-commissions précises. Par exemple, le Groupe de Travail A est compétent dans les dossiers de la commission des affaires étrangères, des sous-commissions

[605] Entretien réalisé le 16 novembre 2005 avec Jan OLBRYCHT par l'auteur.
[606] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, p. 240.

« droits de l'homme » et « sécurité et défense », de la commission du développement et de la commission du commerce international.

2.5. Les séances plénières des groupes politiques

En théorie, lors des séances plénières des groupes politiques, tous les membres des groupes politiques sont présents. Au cours des séances plénières des groupes politiques, les positions communes des groupes politiques sur un éventail de sujets de la prochaine session plénière sont confirmées. Les séances plénières des groupes politiques représentent le point culminant de la « semaine des groupes politiques ». Le taux de fréquentation de ces réunions est impressionnant. Elles peuvent durer quelques heures. Les recommandations des groupes de travail et des coordinateurs des groupes politiques y sont débattues. Ensuite, elles sont soumises à la procédure du vote.

La prise de décision sur la ligne commune du groupe politique pendant la session plénière est surtout difficile dans les grands groupes comme : le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) ou le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE). Le processus décisionnel interne se caractérise par certaines règles non-écrites.

Dans la plupart des cas les délégations nationales acceptent que la ligne du groupe sera décidée par le vote à la majorité dans le cadre du « supranationalisme qualifié » sous certaines conditions :

- Le groupe fait d'abord des efforts pour arriver à une décision prise par consensus, sans le recours à la procédure du vote.
- Chaque délégation nationale a le droit de ne pas suivre la position de son groupe qui a été adoptée par le vote à la majorité, mais elle est obligée d'expliquer et de justifier son refus de suivre la ligne commune de son groupe politique pendant la séance plénière du groupe.

Le groupe doit faire des efforts pour compenser la position dissidente d'une délégation nationale par des alliances avec les autres groupes politiques.[607]

[607] HIX Simon et LORD Christopher, *Political Parties in the European Union,* London, Macmillan, 1997, p. 128.

3. L'influence des partis nationaux sur les délégations nationales

Selon David Judge et David Earnshaw, les partis nationaux restent le fondement du système des groupes politiques du Parlement européen.[608] Les partis politiques nationaux exercent une influence importante sur le processus d'élaboration des positions communes des délégations nationales.

Des réunions et des contacts parallèles entre les chefs des délégations nationales et la direction de leur parti politique au niveau national font partie du processus décisionnel au sein des groupes politiques du Parlement européen. Selon David Judge et David Earnshaw, depuis le renforcement des pouvoirs législatifs du Parlement européen dans les années 1990, les contacts entre les députés européens et leurs partis nationaux deviennent fréquents et routiniers.[609]

Dans les délégations nationales de grande taille (par exemple, la délégation britannique) les chefs des délégations nationales sont les membres des organes exécutifs des partis nationaux. Cependant, la communication informelle est également importante : les leaders et les hauts fonctionnaires des partis nationaux restent en contact par téléphone avec leurs homologues au Parlement européen (avant tout, avec les chefs des délégations nationales).[610]

Les partis politiques britanniques ont initié un mode d'interaction original entre leurs délégations nationales au Parlement européen et la direction des partis politiques à l'intérieur du Royaume-Uni. En 1997, le parti travailliste britannique a mis en place le système de secrétaires européens parlementaires qui sont chargés de fournir aux ministres britanniques des informations sur la délégation britannique et le Parlement européen en général. Ces informations sont régulièrement mises à jour. Actuellement ce système s'est développé en réseau de personnes de contact parmi les députés européens britanniques qui sont présents dans chaque commission parlementaire. Ces personnes de contacts informent les ministères correspondants sur les développements au sein de leurs commissions parlementaires. Ainsi le rôle des délégations nationales ne se réduit-il pas à l'insertion des perspectives nationales dans la position commune des groupes politiques transnationaux, mais elles accomplissent également la fonction des canaux d'information entre le Parlement européen et les partis

[608] JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 144.
[609] *Ibid.,* p. 145.
[610] *Ibid.*

nationaux. Les députés européens aident leurs partis politiques nationaux à comprendre mieux les processus et les problèmes dans une perspective communautaire.[611]

Il y a d'autres mécanismes de liaison avec les délégations nationales au Parlement européen, mis en place par les travaillistes et les conservateurs britanniques. Les conservateurs britanniques disposent d'un agent de liaison, employé à temps plein et basé à Bruxelles et à Strasbourg. Le Secrétaire général du Parti travailliste (*Labour Party*) fréquente les réunions des groupes politiques pendant la semaine des groupes politiques.[612]

Simon Hix et Christopher Lord ont démontré la complexité des relations entre les partis politiques nationaux et les délégations nationales au sein des groupes politiques du Parlement européen. Ces relations se caractérisent par des tendances contradictoires. D'un côté, les partis politiques nationaux peuvent être tentés d'influencer et de prendre le contrôle sur les positions prises par leurs délégations nationales pendant la « semaine des groupes politiques ».[613]

De l'autre côté, les tentatives de donner des instructions aux députés européens, entreprises par certains partis politiques nationaux (surtout la France et la Grande-Bretagne) limitent d'une façon considérable l'autonomie des députés européens, mais ces tentatives sont rares en raison des facteurs suivants :

- Les délégations nationales n'ont pas beaucoup de poids par rapport au nombre total des députés européens. Si une délégation nationale refuse de voter pour une position adoptée par son groupe transnational, ce groupe trouvera les votes qui lui manquent au-delà de ses membres, grâces à des alliances avec les autres groupes politiques.
- Les partis politiques nationaux ne gagnent pas beaucoup s'ils obligeant ses délégations nationales à voter contre la ligne de leur groupe politique. Dans ce cas-là les délégations nationales se montrent inflexibles et incapables de négocier des coalitions gagnantes.
- Il est peu probable que les partis politiques nationaux puissent être punis aux élections nationales à cause des positions prises par leurs députés européens.[614]

---

[611] *Ibid.,* pp. 145-146.
[612] HIX Simon et LORD Christopher, *Political Parties in the European Union,* London, Macmillan, 1997, pp. 128-129.
[613] *Ibid.*
[614] *Ibid.,* pp. 129-130.

Néanmoins, les partis nationaux ont une influence décisive sur les choix des députés européens, parce que les députés européens ont besoin du soutien de leurs partis nationaux afin d'être nommés en tant que candidats aux prochaines élections européennes ainsi qu'aux élections nationales et locales. Ainsi les députés européens sont-ils motivés pour respecter les instructions de leurs partis politiques nationaux. En cas d'un conflit entre les instructions, données par leur groupe politique transnational et leur parti national, les députés européens sont plus enclins à suivre la ligne de leurs partis nationaux. Mais les partis nationaux donnent rarement des instructions du vote à leurs députés européens.[615]

L'importance de l'unité des délégations nationales ne doit pas être surestimée, parce que les délégations nationales ne sont pas des acteurs unitaires. Plusieurs partis nationaux sont divisés, et ces clivages internes des partis nationaux émergent au Parlement européen. Par exemple, ces clivages sont observables parmi les travaillistes et les conservateurs britanniques.[616] Les délégations polonaises au Parlement européen sont aussi traversées par des clivages et conflits internes ce qui aboutit à un passage fréquent des députés européens polonais d'un groupe politique à l'autre.

Selon David Judge et David Earnshaw, les partis politiques nationaux deviennent de plus en plus motivés pour exercer une influence sur les votes de leurs députés européens dans le contexte d'élargissement des pouvoirs législatifs du Parlement européen. En même temps, une tendance à augmenter l'autonomie des délégations nationales face à la direction de leurs partis nationaux est aussi repérable grâce à un long processus de négociations à l'intérieur des groupes politiques. Le but des négociations à niveaux multiples au sein des groupes politiques du Parlement européen est de concilier les différents points de vue des délégations nationales dans le cadre de la position commune du groupe politique transnational et d'arriver ainsi au consensus interne.[617]

Les tentatives de contraindre les députés européens à suivre des positions politiques prédéterminées par les partis politiques nationaux deviennent extrêmement difficiles et inefficaces du point de vue organisationnel, en raison de la complexité de l'environnement politique du Parlement européen. L'intervention des partis politiques nationaux est efficace

[615] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, p. 238.
[616] *Ibid.,* pp. 238-239.
[617] JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 147.

seulement pour des sujets bien délimités (par exemple, la nomination du Président de la Commission européenne). Mais le nombre de sujets de votes aussi concrets est limité. Pendant que les partis nationaux s'efforcent de renforcer leur influence au sein du Parlement européen, leur intervention devient de plus en plus inefficace et tend à être limité par les caractéristiques inhérentes du processus décisionnel au sein du Parlement européen.[618]

La plupart des partis nationaux accordent à leurs délégations nationales au Parlement européen une « indépendance » limitée qui est soumise à un certain nombre de conditions. Les limites de cette conditionnalité sont différentes selon les partis politiques nationaux.[619]

4. L'interaction des groupes politiques et des commissions parlementaires

Le temps a tendance à devenir une ressource rare au sein des parlements contemporains, y compris le Parlement européen. La division du travail au sein des groupes politiques n'est pas seulement une nécessité pratique, mais aussi elle facilite la cohésion au sein des groupes politiques. Les députés européens qui siègent dans les commissions parlementaires y agissent aussi en tant que représentants de leurs groupes politiques. Les groupes politiques les plus larges disposent d'habitude d'un coordinateur et d'un porte-parole, nommés parmi leurs députés européens, dans chaque commission parlementaire. Les coordinateurs des groupes politiques organisent les travaux des commissions parlementaires ensemble avec les présidents des commissions parlementaires. Le but des coordinateurs des groupes politiques est de maximiser l'influence des groupes au sein des commissions parlementaires en contrôlant les votes et la présence de leurs députés européens. Les porte-paroles articulent la position de leurs groupes politiques sur les sujets, traités au sein des commissions parlementaires.[620]

La division du travail entre les commissions parlementaires met bon ordre à l'environnement de travail chaotique du Parlement européen, et elle facilite ainsi une coopération et efficace au sein des groupes politiques.[621]

---

[618] *Ibid.*
[619] *Ibid.,* p. 148.
[620] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, p. 239.
[621] *Ibid.,* pp. 239-240.

Les positions des groupes politiques sur les différents sujets politiques sont influencées et parfois même déterminées par les membres des commissions parlementaires et les porte-paroles des groupes sur les sujets en question. Les porte-paroles et les coordinateurs des groupes politiques dans les différentes commissions parlementaires présentent leurs rapports pendant les réunions des groupes, et leur opinion forme souvent la version finale de la position du groupe politique sur un dossier ou un sujet particulier. C'est pourquoi les coordinateurs et les porte-paroles sont des personnes très influentes. Leurs postes sont très demandés au sein des groupes politiques.[622]

§2 Le fonctionnement des groupes politiques pendant les sessions plénières du Parlement européen

La session plénière est un point culminant des travaux parlementaires. Les groupes politiques restent des unités décisionnelles dominantes pendant la session plénière. Selon Simon Hix et Christopher Lord, le fait que les réunions des groupes politiques ont également lieu pendant la session plénière reflète une autorité limitée des présidents des groupes politiques. Ils ne sont pas en mesure de réagir aux événements et de conclure des accords sans consulter son groupe politique.[623]

1. La fixation de l'ordre du jour des sessions plénières

L'ordre du jour des sessions plénières est fixé par la Conférence des présidents. La Conférence des présidents assure un lien entre les « semaines des commissions parlementaires », les « semaines des groupes politiques » et les sessions plénières. La Conférence des présidents récapitule les résultats des travaux des commissions parlementaires et des groupes politiques.

Initialement, le programme du travail du Parlement européen a été décidé par la réunion des présidents des commissions parlementaires. Mais il s'est avéré impossible d'organiser l'agenda du Parlement européen sans la participation des présidents des groupes politiques. Ainsi les présidents des groupes politiques sont-ils entrés dans la Conférence des présidents, tandis que les présidents des commissions parlementaires ont quitté ses rangs dans les années 1990. La réforme de la Conférence des présidents a démontré que le Parlement européen est

[622] *Ibid.,* p. 240.
[623] HIX Simon et LORD Christopher, *Political Parties in the European Union,* London, Macmillan, 1997, p. 133.

un parlement basé sur les partis politiques, parce que son fonctionnement n'est possible que par l'intermédiaire de la négociation entre les différents groupes politiques.[624]

Certains observateurs craignent une centralisation excessive, effectuée par les activités de la Conférence des présidents. Cet organe politique du Parlement européen est susceptible de devenir un jour une sorte de « Soviet suprême » du Parlement européen. Afin de renforcer sa puissance, le Parlement européen sera forcé de sacrifier le processus décentralisé et lent de la construction d'un consensus qui lui était caractéristique auparavant.[625]

Notons qu'il y a d'autres observateurs qui sont convaincus que la Conférence des présidents vise à construire un consensus au sein des commissions parlementaires, des délégations nationales et des groupes politiques. Le consensus sur chaque sujet mûrit d'abord dans le cadre des commissions parlementaires et des groupes politiques avant d'être présenté pendant la session plénière. La Conférence des présidents ne fait que finaliser la construction d'un consensus entre les groupes politiques, mais c'est elle qui accélère ce processus et le rend plus efficace en identifiant des majorités potentielles. C'est dans le cadre de la Conférence des présidents que chaque groupe peut s'informer comment les autres groupes ont l'intention de voter pendant la session plénière. La Conférence des présidents apparaît comme une source d'information très fiable, parce que les présidents des groupes politiques sont enclins à tenir leur parole vue le prix élevé de leur réputation politique.[626]

2. La nécessité des majorités parlementaires

Pendant les sessions plénières, le Parlement européen a besoin de la présence et des votes de ses députés. Sinon son influence et sa réputation en tant qu'institution et celles de ses groupes politiques seraient ébranlées. Mais en plus de la présence des députés européens, le Parlement a besoin de rassembler des majorités parlementaires pendant les votes.

Cette nécessité des majorités parlementaires s'explique par les particularités du processus décisionnel de l'Union européenne. Le Parlement européen doit rassembler des majorités absolues afin d'avoir la possibilité d'influencer ou amender les positions de la Commission européenne et du Conseil des ministres dans le cadre de toutes les procédures législatives

[624] *Ibid.,* p. 131.
[625] *Ibid.,* pp. 131-132.
[626] *Ibid.,* p. 132.

(consultation, coopération, codécision, avis conforme) ainsi que dans le cadre de la procédure budgétaire.

La capacité du Parlement européen de former des majorités dépend de l'efficacité d'une coopération entre le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) et le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE). Chaque texte, voté au Parlement européen, est soutenue au moins par un de ses deux géants politiques. Dans la plupart des cas ces deux groupes politiques aboutissent à une coopération et votent d'une façon similaire pendant les sessions plénières. La coalition centriste de ces deux géants politiques, parfois soutenue par le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR), est facilitée par l'accord de ces trois groupes politiques sur le futur de l'intégration européenne. En effet, les groupes politiques sont motivés pour arriver à l'unité pendant les périodes des votes afin d'augmenter leur influence sur la législation communautaire et de faire pression sur la Commission européenne et le Conseil des ministres dans les affaires non législatives.[627]

Même si le phénomène de coopération entre le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE), le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) et le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) est un phénomène fréquent, les majorités parlementaires, rassemblées à la suite de la coopération de ces trois groupes au Parlement européen ont un caractère fluide. A la différence du Parlement européen, les parlements nationaux se caractérisent par des majorités stables et cohérentes qui soutiennent ou s'opposent au parti gouvernemental.[628]

3. Les fonctions des groupes politiques pendant les sessions plénières

La mission centrale des groupes politiques pendant les sessions plénières est d'organiser des majorités absolues qui sont indispensables pour l'exercice des pouvoirs du Parlement européen. Afin d'accomplir cette mission, les groupes politiques exercent les fonctions suivantes pendant les sessions plénières :

1) articuler un message politique cohérent ;

[627] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, p. 244.
[628] JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 117.

2) mobiliser le nombre maximal des députés européens pour les sessions plénières ;
3) maximiser leur propre cohésion interne pour les votes et les débats ;
4) former des alliances gagnantes avec d'autres groupes politiques.[629]

3.1. L'articulation d'un message politique cohérent

Avant la procédure des votes pendant les sessions plénières, les groupes politiques ont la possibilité d'articuler un message politique cohérent sur les sujets inclus dans l'ordre du jour de la session plénière. L'articulation des positions cohérentes des groupes politiques est facilitée par la structure des débats du Parlement européen. Les groupes politiques peuvent exercer le contrôle sur l'accès au temps de la parole pendant les sessions plénières eux-mêmes. La plupart des débats pendant les sessions plénières ne durent qu'entre 60 et 120 minutes. Pendant ce temps limité, les présidents de groupes politiques sont appelés à exposer les positions de leurs groupes politiques. Les présidents des commissions parlementaires peuvent aussi prendre la parole. Après les présidents des groupes politiques et des commissions parlementaires, quelques minutes peuvent être accordées aux membres ordinaires. Comme le temps de la parole est distribué par les groupes politiques eux mêmes, ils ont tendance à donner la parole à ceux qui soutiennent la ligne du groupe.[630]

3.2. La présence des députés européens aux sessions plénières

La présence des députés européens aux sessions plénières est une condition primaire de la participation du Parlement européen en tant qu'institution au processus décisionnel de l'Union européenne. Ce sont les groupes politiques qui sont en mesure de contrôler les taux de présence de ses membres aux sessions plénières.

D'après les données recueillies par Simon Hix et Christopher Lord[631], les plus grands taux de participation sont observés au sein des deux grands groupes politiques : le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) ou le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE). Les députés européens issus de ces deux groupes politiques sont motivés de voter parce qu'ils ont plus de chance de participer aux

[629] HIX Simon et LORD Christopher, *Political Parties in the European Union,* London, Macmillan, 1997, p. 133.
[630] *Ibid.*
[631] Les taux de participation des députés européens, issus des différents groupes politiques, aux votes des sessions plénières ont été calculés par Simon Hix et Christopher Lord à partir de l'échantillon de 66 votes entre juin 1994 et septembre 1995.

majorités gagnantes. Cependant, les taux de participation assez élevés sont observés au sein du groupe des Verts qui est un groupe de petite taille. Ce comportement des députés verts peut être expliqué par leur croyance dans la valeur du Parlement européen en tant qu'institution qui réduit le déficit démocratique au sein de l'Union européenne.

Il faut aussi noter que les députés européens qui cumulent deux ou trois mandats (européen, national, local) ont tendance à être absents pendant les votes de la session plénière. Certains députés qui rechignent à soutenir la ligne de son groupe politique, préfèrent parfois s'absenter discrètement pendant le vote que s'opposer ouvertement à la ligne de son groupe politique.[632]

3.3. Le maintien de la cohésion interne des groupes politiques

La cohésion interne des groupes est maintenue par deux instruments :

- les consignes concrètes de votes (« listes de votes ») ;
- le système de sanctions et de récompenses politiques, lié à la fidélité des membres individuels d'un groupe politiques.[633]

Les groupes politiques ne pourraient fonctionner sans définir les orientations précises pour les votes pendant les sessions plénières.[634] Il est à noter que dans le jargon du Parlement européen les consignes de votes sont appelées les « listes de votes ». Afin de maximiser le nombre de députés européens qui ont soutenu la ligne de leur groupe politique, il faut d'abord informer les députés européens des préférences de leur groupe politique transnational.

En raison d'un grand nombre de textes qui sont à l'ordre du jour des sessions plénières, les députés européens ne sont pas en mesure de se faire l'opinion sur tous les sujets et dossiers débattus au Parlement européen. En l'absence des consignes émises par leur délégation nationale, ils peuvent adopter la ligne de leur groupe transnational en toute sécurité. Selon Simon Hix et Christopher Lord, les « listes de votes » qui contiennent des amendements détaillés et des clauses spécifiques aux rapports simplifient le processus décisionnel et aident les députés européens à faire face à la surcharge d'informations.[635]

[632] *Ibid.,* p. 134.
[633] *Ibid.,* pp. 134-135.
[634] *Ibid.,* p. 135.
[635] *Ibid.,* p. 136.

Face aux consignes de votes émises par les groupes politiques, les députés européens sont souvent amenés à faire les choix entre leurs identités et loyautés multiples basées sur leur appartenance à un groupe politique transnational, à un parti politique national, à une circonscription donnée. En plus, les députés européens sont tous issus d'un milieu social et professionnel spécifique et sont dotés d'un *habitus* spécifique. Ces facteurs exercent également une influence sur les choix politiques des députés européens effectués pendant les sessions plénières.

Le système de sanctions et de récompenses politiques joue un rôle extrêmement important pour la cohésion des groupes politiques et pour les carrières personnelles des députés européens dans le cadre du Parlement européen. Ceux qui transgressent les consignes de votes trop souvent sans raison valable et notification préalable, peuvent se voir privés de l'aide de leur groupe politique au moment où ils en ont besoin. Cela concerne l'accès aux postes au sein des commissions parlementaires influentes, le temps de la parole pendant les sessions plénières et l'accès au postes de rapporteurs qui permet aux députés européens de se faire une réputation au sein du Parlement européen et au-delà du Parlement européen.[636]

Cependant, le système de sanctions et de récompenses des groupes politiques transnationaux est concurrencé par le système de sanctions et de récompenses des partis politiques nationaux. Simon Hix et Christopher Lord estiment que le système de récompenses et de sanctions des partis nationaux a une influence plus forte sur les députés européens que le système des récompenses et des sanctions, développé au sein des groupes politiques transnationaux.[637]

Les députés européens sont bien placés pour résister à l'influence des groupes politiques transnationaux. En effet, seulement une petite proportion de votes pendant les sessions plénières est enregistrée. Il est tout simplement impossible pour les groupes politiques de vérifier comment leurs membres votent. Ils ne peuvent que noter si leurs membres participent aux votes. En plus, le système de récompenses et de sanctions des groupes politiques peut être efficace seulement pour les députés européens qui ont l'intention de développer leurs carrières au Parlement européen pour une longue durée. Ceux qui perçoivent leur mandat européen en tant qu'une des étapes de leur carrière politique nationale veillent à ce que la loyauté à leur

[636] *Ibid.,* p. 135.
[637] *Ibid.,* p. 136.

groupe politique transnationale ne cause aucun préjudice à leurs perspectives sur la scène politique nationale.[638]

Il faut noter qu'en pratique les groupes politiques ne peuvent qu'appliquer des sanctions envers les députés européens individuels, car le recours aux sanctions à l'égard des délégations nationales pourrait renverser la balance délicate de la coopération transnationale au sein des groupes politiques du Parlement européen.[639]

3.4. La formation des alliances avec les autres groupes politiques

Les groupes politiques au Parlement européen sont obligés de conclure des alliances avec les groupes politiques rivaux pendant les votes de la session plénière, parce qu'aucun groupe politique n'est pas en mesure de rassembler un nombre suffisant de votes pour la majorité simple au Parlement européen. La nécessité de dialoguer et de coopérer avec les autres groupes politiques est renforcée par l'exigence de la majorité absolue pour l'exercice de plusieurs pouvoirs du Parlement européen.[640]

Le modèle du vote dominant au Parlement européen est une « alliance centriste », formée au-delà du clivage gauche-droite. Cette « alliance centriste » rassemble les partis issus des trois grands groupes politiques : le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE), le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) et le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE). Selon les données recueillies par Simon Hix et Christopher Lord, pendant 75 % et 80 % des votes proviennent de l'« alliance centriste ».[641]

Le modèle du vote qui occupe le 2ème rang, selon sa fréquence, est le modèle bipolaire, basé sur le clivage gauche-droite. Dans le cadre du modèle bipolaire, les groupes respectifs de différente taille de la gauche et de la droite votent ensemble. L'alliance rouge-verte qui unit les partis politiques de la gauche et les partis écologistes devient aussi fréquent, surtout pour les votes qui n'exigent pas une majorité absolue.[642]

---

[638] *Ibid.*
[639] *Ibid.*
[640] *Ibid.,* p. 137.
[641] *Ibid.*
[642] *Ibid.*

Le 3ème modèle du vote réunit pratiquement tous les groupes politiques. Presque tous les groupes politiques votent de la même façon, y compris l'« alliance centriste » dominante qui rassemble les trois grands groupes politiques : le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE), le Groupe socialiste au Parlement européen, le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE).[643]

Le 4ème modèle du vote est le plus rare et le plus paradoxal. Il rassemble les groupes politiques d'extrême droite et d'extrême gauche. Ce modèle reflète la protestation des groupes des exclus contre l'« alliance centriste » qui est le modèle du vote dominant au Parlement européen.[644]

La règle de la majorité absolue incite les deux groupes politiques les plus grands (le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) et le Groupe socialiste au Parlement européen) à voter ensemble. Les deux groupes sont intéressés à maximiser les pouvoirs du Parlement européen. La collaboration du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) et du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) est le moyen le plus simple d'assurer des majorités absolues pendant les votes.[645]

Les groupes politiques de petite taille se plaignent de marchés informels que le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) et le Groupe socialiste au Parlement européen ont conclu entre eux. Depuis 1989, ces deux géants politiques du Parlement européen ont partagé sa présidence. Conformément à l'accord entre le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) et le Groupe socialiste au Parlement européen, le Président du Parlement européen est élu pour deux ans et demi. Ainsi les représentants du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) et du Groupe socialiste au Parlement européen occupent-ils la présidence du Parlement européen à tour de rôle.[646]

---

[643] *Ibid.*
[644] *Ibid.,* p. 138.
[645] *Ibid.*
[646] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies :*

L'analyse des votes des députés européens, menée par Jean-Michel De Waele, a également mis en évidence la tendance à atteindre un consensus au centre entre les deux grands groupes : le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) et le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE). Dans 80 % des votes recensés, les deux groupes ont voté ensemble. Ainsi s'opposent-ils seulement sur 20 % des votes (soit un vote sur cinq).[647]

Il faut noter que dans de très nombreux votes le consensus entre le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) et le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) s'élargit aux autres groupes politiques du Parlement européen. En effet, les votes qui opposeraient l'alliance du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) et du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) à l'ensemble des autres groupes sont très rares. Cette alliance des deux géants politiques du Parlement européen s'appuie régulièrement sur le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE), le Groupe des Verts / Alliance Libre Européenne (Verts/ALE) et le Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique (GUE/NGL). L'étude de Jean-Michel De Waele a montré que dans 30 % des votes ni le Groupe des Verts / Alliance Libre Européenne (Verts/ALE), ni le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE), ni le Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique (GUE/NGL) n'ont voté contre un texte adopté par l'alliance du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) et du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE).[648]

Dans leur étude sur les partis politiques européens (« europartis »), Simon Hix et Christopher Lord ont abouti à une conclusion similaire. De 75 % à 80 % des votes sont le fruit d'une alliance centriste formé par les « trois grands » : le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE), le Groupe socialiste au

---

political parties behind closed doors, London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, pp. 242-243.

[647] DE WAELE Jean-Michel, « La structuration partisane interne au Parlement européen », *in* DELWIT Pascal, DE WAELE Jean-Michel et MAGNETTE Paul (éd.), *À quoi sert le Parlement européen,* Bruxelles, Editions Complexe, " Études européennes ", 1999, p. 137.

[648] *Ibid.*

Parlement européen (PSE) et le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE).[649]

§3 L'efficacité du fonctionnement des groupes politiques

1. Les tendances générales

L'efficacité du fonctionnement des groupes politiques se manifeste à travers les votes de leurs membres. L'analyse des votes des députés européens permet d'apprécier la cohésion interne des groupes politiques. Les groupes politiques efficaces arrivent à maintenir le niveau suffisant de la cohésion interne. Le plus grand nombre de membres d'un groupe politique votent pour la position commune du groupe politique pendant la session plénière, plus le degré de la cohésion interne d'un groupe est grand. Mais il n'est pas possible de mener une étude quantitative exhaustive des votes des députés européens, parce que seulement une partie des votes est enregistrée. Ainsi souvent les groupes politiques eux-mêmes ne sont-ils pas capables d'apprendre comment leurs membres ont voté dans tous les cas.

Dans son étude sur les groupes politiques du Parlement européen Jean-Michel De Waele s'est fixé pour but de vérifier une opinion très répandue selon laquelle, les députés européens voteraient plus souvent selon leurs origines nationales que selon leur appartenance partisane. D'après cette opinion, les consignes de vote des groupes politiques transnationaux seraient rarement respectées. Par conséquent, les votes au Parlement européen ne pourraient pas s'organiser sur la base de clivages idéologiques, formés par les groupes politiques transnationaux.[650]

Jean-Michel De Waele a analysé deux cents votes des députés européens qui ont été émis en 1994 et en 1996. Les résultats de cette recherche ont démenti les idées reçues sur les votes au Parlement européen. Il y a eu 20 % de tous les votes analysés où l'avis d'un groupe politique et l'avis de 10 % ou plus de ses membres divergent sur une telle ou telle question. Le seuil de 10 % a été choisi parce que le fait que 10 % de membres du groupe ne suivent pas les consignes de vote témoigne d'une infraction grave à la discipline d'un groupe politique. Dans 80 % des votes, il existe une très forte cohérence et discipline de vote. Il faut noter que ces

[649] HIX Simon et LORD Christopher, *Political Parties in the European Union,* London, Macmillan, 1997, p. 137.
[650] DE WAELE Jean-Michel, « La structuration partisane interne au Parlement européen », *in* DELWIT Pascal, DE WAELE Jean-Michel et MAGNETTE Paul (éd.), *À quoi sert le Parlement européen,* Bruxelles, Editions Complexe, " Études européennes ", 1999, p. 131.

calculs ne sont valables que pour les plus grands groupes politiques. Dans le cas des groupes politiques de petite taille, ils perdent sa signification statistique.[651]

Malgré les forces centrifuges au sein des groupes politiques, ils réussissent à se structurer et à respecter suffisamment la discipline interne pour émettre des votes cohérents et unitaires dans la plupart des cas. Ainsi l'appartenance partisane semble-t-elle être un clivage structurant des votes. Cette constatation ne peut pas exclure qu'en cas des votes politiquement sensibles au niveau national, les députés européens se prononceraient selon leur appartenance nationale.[652]

2. Les origines des votes dissidents

Dans la plupart des cas les députés européens s'écartent de la position commune de leur groupe politique transnational sous la pression de leur délégation nationale qui n'est pas arrivée à faire valoir ses intérêts nationaux pendant la « semaine des groupes politiques ». En cas d'un conflit entre la position du groupe politique et celle d'une délégation nationale, les membres de cette délégation nationale doivent choisir s'ils voteront selon leur appartenance au groupe politique transnational ou selon leur appartenance à la délégation nationale.

Les groupes politiques ont du mal à imposer la discipline de vote à leurs membres lors des votes les plus politisés et médiatisés, parce que les enjeux nationaux deviennent très présents pour les délégations nationales.[653]

Dans l'entretien du 17 novembre 2005, Jacek Saryusz-Wolski a donné l'exemple d'une situation dans laquelle la délégation polonaise a été obligée de voter contre la position commune du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) :

> « *- Est-ce qu'il arrive que votre parti ou toute la délégation polonaise au sein du groupe des démocrates-chrétiens arrive à la conclusion qu'il faut voter d'une façon différente que tout le groupe politique?*
>
> - Oui… Aujourd'hui nous avons voté contre la directive REACH parce que nous considérons que cette directive qui concerne les produits chimiques est bonne en soi même, mais trop coûteuse pour les pauvres pays, les nouveaux membres de

[651] *Ibid.,* p. 135.
[652] *Ibid.*
[653] *Ibid.,* p. 140.

l'Union européenne. Il y a rarement des sujets sur lesquels nous avons pris des positions différentes… C'est rare, mais cela arrive… »[654]

Dans l'entretien du 16 novembre 2005, le député européen polonais Jan Olbrycht a expliqué sa vision des votes dissidents de la délégation polonaise. Selon lui, les votes dissidents sont prédéterminés par les expériences nationales différentes des pays membres de l'Union européenne. Il a aussi insisté sur l'obligation d'informer son groupe politique de son désaccord avec sa position sur un tel ou tel sujet :

« - *Est-ce qu'il y a des situations dans lesquelles la Plate-forme civique (Platforma Obywatelska, PO) a une opinion dissidente, une opinion différente de celle de son groupe politique ?* - Oui, très souvent ça .... bon, pas très souvent... c'est pas ça, cela veut dire quand nous, on discute entre les pays, entre les membres de notre groupe politique PPE-DE (EPP-ED), bien sûr ce sont des positions un peu différentes, parce que ce sont des expériences différentes, ce sont des pays différents etc. etc. ... On peut être d'accord s'il s'agit des buts généraux ou on peut bien définir les valeurs les plus importantes, mais s'il s'agit des conclusions, souvent les conclusions sont différentes... Alors moi je trouve dans le Parlement le plus important c'est de trouver le compromis dans les partis politiques et entre les partis différents, mais dans les partis politiques c'est le plus difficile... Alors on discute, on discute...et après s'il y a le vote dans notre parti, notre parti est comme les autres... On peut dire d'une façon très claire et ouverte que nous, on n'est pas d'accord avec notre groupe politique et qu'on va voter contre.... Mais ça, il faut dire ça...

- *Cela n'arrive pas très souvent ?* - Cela n'arrive pas très souvent, mais cela arrive... Il faut faire ça, il faut dire ça d'une façon très ouverte, parce que les partis politiques doivent se préparer. S'il y a plus de partis politiques nationaux qui partagent ce point de vue, peut-être le parti doit changer d'avis... Alors cela veut dire que.... Nous, on doit informer notre groupe politique qu'on va voter d'une façon différente. Bien sûr on ne sera pas puni, mais si nous informons notre groupe. Si nous, on dit qu'on va voter « oui », et après pendant la session plénière on va voter « non » - cela veut dire qu'on triche.... ce n'est pas juste... on ne peut pas faire ça... »[655]

[654] Entretien réalisé le 17 novembre 2005 avec Jacek SARYUSZ-WOLSKI par l'auteur.
[655] Entretien réalisé le 16 novembre 2005 avec Jan OLBRYCHT par l'auteur.

Les délégations nationales sont obligées de faire des choix entre les intérêts nationaux et les intérêts européens ainsi qu'entre les intérêts des gouvernements et les intérêts des citoyens. En fait, la plupart des partis politiques européens s'efforcent de refléter tous ces intérêts différents. Dans son entretien du 16 novembre 2005, Jan Olbrycht a évoqué cette dialectique complexe des intérêts nationaux et européens, des intérêts des gouvernements et des citoyens européens qui est au centre du processus décisionnel des délégations nationales du Parlement européen :

> « - *D'après votre expérience en tant que vice-président du comité du développement régional, qu'en pensez-vous au sein de ce comité c'est la logique des partis politiques qui domine ou c'est plutôt la logique des intérêts nationaux de chaque pays ?* - Oui, c'est très mélangé (...) Cela veut dire nous avons, d'un côté, la position du Parlement européen, le parlement qui représente les Européens, les peuples européens comme le disent souvent les hommes politiques qui étaient très critiqués pendant le référendum sur la Constitution en France... En général c'est le Parlement qui représente les habitants de l'Europe.... Il y a de plus en plus de ce sentiment que nous ne représentons pas les pays membres mais nous représentons les habitants de l'Europe.... Souvent ce sont les sujets qui sont importants pour tous les habitants de l'Europe. Il faut dire franchement que bien sûr la majorité des sujets sont très très liés aux intérêts nationaux. On voit ici bien sûr que chaque groupe des députés, même de tous les partis politiques, ils sont très très intéressés par les intérêts nationaux, mais en même temps, bien sûr, il faut avoir des intérêts politiques, parce que les intérêts politiques sont liés avec les deux (...). De l'autre côté, bien sûr les intérêts des pays membres sont aussi supportés par les partis politiques, parce que soit les partis politiques sont au pouvoir dans leur pays, soit ils sont en opposition. Ils ont montré qu'ils défendent les intérêts nationaux, pas seulement dans leur pays, mais aussi dans le Parlement européen. On voit ici que souvent on a le sentiment que les intérêts nationaux sont plus importants que les autres, mais c'est très mélangé, cela dépend du sujet. Demain on va voter le système de contrôle chimique REACH... Bien sûr les militants de REACH, ils sont très très orientés vers l'Europe, pour tous les habitants etc. etc., et les partis politiques qui les représentent sont aussi orientés vers les problèmes européens.... Mais, de l'autre côté, ce sont les pays membres qui ont le problème avec les coûts, et les pays membres qui ont le problème avec l'industrie chimique.... Alors pour les intérêts nationaux, c'est souvent les pays membres qui représentent des points de vue un peu différents.... et bien sûr nous sommes les représentants des habitants, mais

> nous représentons des habitants qui vivent dans un pays... Et nous, on doit un peu analyser, balancer les intérêts de nos pays et les intérêts de toute l'Europe ce qui n'est pas facile. Il faut trouver la balance, il faut trouver le respect pour ce qui est le plus important pour les habitants. C'est ça ce qui est le plus important, c'est pas pour la politique comme telle... Et alors dans ce comité où je travaille, bien sûr ce sont les intérêts européens et les intérêts nationaux sont mélangés, mais l'organisation du travail, les façons de préparer sont basées sur les partis politiques. C'est le système ici, tout est basé sur les partis politiques. Ce sont les partis politiques qui préparent le débat. Après ce sont les partis qui votent avec une sorte de discipline politique. Ce sont les partis qui donnent les coordinateurs qui préparent les positions. Alors le système d'organisation est basé sur les partis politiques... »[656]

La dialectique des intérêts nationaux et européens affecte non seulement les délégations nationales, mais aussi le Parlement européen en tant qu'institution. En effet, la nature de la négociation interinstitutionnelle au sein de l'Union européenne est telle que le Parlement européen est obligé d'entrer en contact simultanément avec les institutions intergouvernementales, supranationales et souvent nationales. Ainsi le Parlement européen doit-il être capable d'articuler et de satisfaire aux demandes nationales et transnationales en tandem.[657]

3. L'efficacité des différents groupes politiques

Le chiffre de 20 % de votes divergeant de la ligne du groupe politique ne reflète pas les différences qui caractérisent les groupes politiques au Parlement européen, tandis qu'il existe une claire différenciation des situations selon les groupes politiques. Le manque d'efficacité des groupes politiques reflète leur hétérogénéité idéologique ainsi que l'hétérogénéité idéologique des fédérations européenne de partis (FEP) correspondantes.

L'analyse des votes, effectuée par Jean-Michel De Waele a démontré qu'au sein du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) il y avait près de 50 % des votes où 10 % ou plus des députés n'ont pas voté comme l'ensemble de leur groupe. Le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) se caractérise par 25 % des votes dissidents et le Groupe socialiste au Parlement

[656] Entretien réalisé le 16 novembre 2005 avec Jan OLBRYCHT par l'auteur.
[657] JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 117.

européen (PSE) - 10 %.[658] Ainsi peut-on aboutir à la conclusion que c'est le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) qui a maintenu le niveau le plus élevé de la cohésion interne, au moins dans les années 1990. Par conséquent, le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) apparaît comme le groupe politique le plus efficace. La 2ème et 3ème positions seraient respectivement occupées par le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) et par le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE).

Tapio Raunio a une opinion différente sur le niveau de cohésion interne des groupes politiques les plus importants. Selon Tapio Raunio, le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE)[659] a été le groupe le plus cohérent, parce que plus de 90% de ses membres soutenaient la ligne du groupe sous les quatre législatures. Le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) a progressivement amélioré sa cohésion d'une législature à l'autre. Ce groupe a été déchiré par les conflits internes dans les années 1980. Seulement en 1994-1999, ce groupe a obtenu un niveau de cohésion comparable à celui du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE). Le niveau de cohésion du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) a été différent selon les législatures. Pendant les législatures de 1979-1984 et de 1989-1994 ce parti se caractérisait par un niveau de cohésion assez élevé. Les législatures de 1984-1989 et de 1994-1999 sont marquées par une division interne. La performance des groupes de plus petite taille est très variée. Certains peuvent atteindre un niveau de cohésion élevé, tandis que les autres, surtout les groupes à caractère technique, n'ont pas essayé d'obtenir une conduite unitaire pour leurs membres.[660]

Les conclusions de Jacek Saryusz-Wolski, émises lors de l'entretien du 17 novembre 2005, correspondent aux résultats de l'analyse des votes des députés européens, effectué par Jean-Michel De Waele. Dans l'étude de Jean-Michel De Waele le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) n'occupe que la 3ème position selon le niveau de cohérence interne parmi les groupes politiques les plus importants. Jacek Saryusz-Wolski a souligné un caractère très sélectif des affinités de la

[658] DE WAELE Jean-Michel, « La structuration partisane interne au Parlement européen », *in* DELWIT Pascal, DE WAELE Jean-Michel et MAGNETTE Paul (éd.), *À quoi sert le Parlement européen,* Bruxelles, Editions Complexe, " Études européennes ", 1999, p. 136.
[659] Ce groupe s'intitulait à l'époque le Parti Populaire Européen (PPE).
[660] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, p. 241.

délégation polonaise avec les partis politiques du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) ce qui témoigne d'une cohérence interne instable du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) :

> « - *La Plateforme civique est plus proche de quel parti au sein du groupe des démocrates-chrétiens? Pourriez-vous me donner un exemple?* - Il n'y a pas de réponse simple et claire à votre question.
>
> - *Est-ce qu'il y a des partis politiques avec lesquels vous avez le plus d'affinités? Disons comme ça…*
>
> - Il faudrait aborder le sujet…. sur un sujet ce sont les conservateurs britanniques qui sont les plus proches… il y a d'autres sur lesquels ce sont les Italiens, les Allemands, les Grecs…
>
> - *Cela dépend donc du sujet…*
>
> - Cela dépend du sujet…il y a des partis des pays baltes ou scandinaves avec qui nous avons des affinités qui sont liés aux questions de la mer Baltique… il y a d'autres questions… Surtout les nouveaux pays membres qui sont intéressés par la politique de l'UE à l'Est…. il y a d'autres avec qui nous avons des affinités sur le modèle économique et social européen plus qu'avec les autres…. Il y a d'autres avec lesquels nous sommes plus d'accord sur les relations euroatlantiques etc., avec d'autres sur l'environnement, sur la politique de la cohésion… Sur toute une gamme de la politique européenne on trouve des alliés dans tous les coins du groupe. Donc il n'y a pas d'amitiés, de proximités stables… C'est une sorte de géométrie variable… »[661]

Ainsi l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale n'a-t-il fait que renforcer les tendances centrifuges au sein du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE). Le réseau des alliances entre les membres de ce groupe est devenu plus complexe et instable. Les résultats du processus décisionnel au sein du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) sont moins prévisibles qu'auparavant.

[661] Entretien réalisé le 17 novembre 2005 avec Jacek SARYUSZ-WOLSKI par l'auteur.

Section III : Le rôle des groupes politiques du Parlement européen dans le développement des partis politiques européens (« europartis »)

§1 Les interactions des groupes politiques avec les autres composantes des partis politiques européens (« europartis »)

Les groupes politiques, les fédérations européennes de partis (FEP) et les partis politiques nationaux font partie des partis politiques européens (« europartis »). Ainsi les partis politiques européens (« europartis ») qui sont en train de se former se caractérisent-ils par une structure triangulaire.

Les interactions des groupes politiques du Parlement européen et des autres composantes des partis politiques européens (« europartis ») peuvent être décrites comme une coopération triangulaire. Selon Tapio Raunio, les partis nationaux constituent la troisième et la plus importante composante de la structure des partis politiques européens (« europartis »).[662] Même si les partis politiques nationaux restent un élément central de la structure triangulaire des partis politiques européens (« europartis »), les deux autres composantes – les groupes politiques et les fédérations européennes de partis (FEP) – ont aussi des fonctions importantes à remplir dans le processus de formation des partis politiques européens (« europartis »).

Le Parti Populaire Européen (PPE) a été la première fédération européenne de partis (FEP) à avoir nommé sa fédération « parti » et à l'avoir institutionnellement séparé du groupe. Même si le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) est représenté dans les organes du Parti Populaire Européen (PPE), les deux organisations sont indépendantes. Le Parti Populaire Européen (PPE) donne souvent l'impulsion politique à son groupe, grâce à des décisions prises sur la base d'études, menées par les groupes de travail permanents. Par exemple, les deux tiers du projet de Constitution européenne de la Convention ont été proposés par le Parti Populaire Européen (PPE). Le Parti Populaire Européen (PPE) a préparé, dans les années passées, l'actuel élargissement de l'Union européenne, en participant au processus décisionnel des partis associés, issus des pays

[662] *Ibid.,* p. 245.

candidats.[663] Cependant, l'adhésion effective des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne a renforcé le processus de dilution de la cohérence interne du Parti Populaire Européen (PPE) ainsi que de son groupe.

Si on compare les groupes politiques et les fédérations européennes de partis (FEP) selon le critère de la performance, les groupes politiques semblent être des organisations plus développées grâce à des incitations importantes (au niveau tant des ressources matérielles que des postes influents à proposer dans les commissions du Parlement européen) liés à leur formation et à leur fonctionnement.[664]

Les groupes politiques du Parlement européen participent aux congrès et comités exécutifs des fédérations européennes de partis (FEP). Etant le membre du comité exécutif d'une fédération européenne de partis (FEP) qui lui correspond, le président du groupe politique prépare des comptes-rendus sur les activités du groupe politique pour le congrès de cette fédération européenne de partis (FEP). La fonction essentielle de ces organes est de coordonner les activités de leurs partis politiques européens (« europartis ») en déterminant leurs buts et stratégies politiques. En plus, ils adoptent des manifestes électoraux. Les décisions politiques prises lors des congrès des fédérations européennes de partis (FEP) seront exécutées par les partis politiques nationaux qui sont les membres des fédérations européennes de partis (FEP), par les organes exécutifs des fédérations européennes de partis (FEP) et par les groupes politiques au Parlement européen. Il est difficile de mesurer l'influence exacte des partis politiques européens (« europartis ») sur la législation de l'Union européenne et le processus décisionnel national au sein des Etats membres. En tout cas, le succès de la réalisation des objectifs fixés par les partis politiques européens (« europartis ») dépend de la volonté des autres acteurs : les partis politiques nationaux, d'un côté, et les institutions de l'Union européenne, de l'autre.[665]

Même s'il y a des mécanismes institutionnalisés de coordination et d'interaction entre les groupes politiques et les fédérations européennes de partis (FEP), en pratique, les groupes

---

[663] RAUTU Andrei-Tudor, « Parti Populaire Européen (PPE) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 529.
[664] BARDI Luciano, « Les perspectives des fédérations européennes de partis », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 231.
[665] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, p. 245.

politiques n'en sont pas moins indépendants de leurs fédérations européennes de partis (FEP) pendant la période de la législature. Malgré la présence du terme « parti » dans les dénominations de la plupart des fédérations européennes de partis (FEP), elles continuent de fonctionner en tant qu'organisation parapluie (*umbrella organisation*) qui offre un forum de discussions pour la coordination des activités de ses membres. Les fédérations européennes de partis (FEP) ne sont pas encore comparables aux partis politiques réels qui opèrent au niveau national.[666]

Les partis politiques européens (« europartis ») restent des organisations faibles du point de vue de leurs ressources financières. Environ une moitié de leurs dépenses est payée par les groupes politiques du Parlement européen et les partis politiques nationaux. Le Parlement européen reste l'arène la plus importante pour les partis politiques au niveau européen.[667] Luciano Bardi estime que ce sont les groupes politiques au Parlement européen ou, alternativement ou concurremment, les partis nationaux qui peuvent fournir des incitations pour le développement des partis politiques européens (« europartis »).[668]

Les groupes politiques du Parlement européen bénéficient d'une cohésion interne suffisamment développée pour rester des acteurs importants au sein du système politique de l'Union européenne. Cette cohésion est facilitée par la division du travail entre les groupes politiques et les commissions parlementaires, par la volonté des acteurs de construire un compromis, par la nécessité interinstitutionnelle de rassembler des majorités pendant les sessions plénières et par l'existence des affinités politiques au sein des groupes politiques.[669]

Les activités des groupes politiques au Parlement européen ont un caractère spécifiquement parlementaire et elles sont séparées des campagnes électorales et des fonctions électives propres aux partis politiques nationaux. Les élections européennes se déroulent toujours sur un terrain politique national avec les candidats sélectionnés par les partis politiques nationaux. Cependant, il faut noter que les fédérations européennes de partis (FEP) ont été actives dans la formulation des manifestes électoraux à caractère transnational et elles ont participé à la

---

[666] *Ibid.*
[667] *Ibid.*
[668] BARDI Luciano, « Les perspectives des fédérations européennes de partis », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 232.
[669] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, pp. 245-246.

coordination des campagnes électorales jusqu'à un certain point. Mais l'organisation détaillée et la direction quotidienne des campagnes électorales pour les élections européennes relèvent toujours des partis nationaux.[670]

§2 L'institutionnalisation des groupes politiques et la régularisation de leur financement

La division du travail politique entre les groupes politiques, les fédérations européennes de partis (FEP) et les partis politiques nationaux a été renforcée par l'arrêt de la Cour de Justice de 1986. Selon la Cour de Justice, les groupes politiques du Parlement européen ne pouvaient pas utiliser les financements issus du Parlement européen (sous l'article 3708) afin de financer les campagnes électorales. La Cour de Justice a déclaré que pour le Parlement européen il était *ultra vires* de supporter toute sorte de campagne électorale à travers ses groupes politiques en l'absence du système électoral uniforme (voir le cas 294/83, les Verts c. le Parlement européen, l'arrêt du 23 avril 1986). Depuis cet arrêt, les fonds du Parlement européens n'ont été utilisés que pour la diffusion des informations sur les groupes politiques. Néanmoins, l'usage des fonds du Parlement européen pour le financement de ces activités est suspendu 30 jours avant les élections européennes.[671]

David Judge et David Earnshaw estiment que cette division du travail entre les groupes politiques, les fédérations européennes de partis (FEP) et les partis politiques nationaux est responsable de la rupture d'un lien entre les activités des députés européens et leur responsabilité électorale qui est caractéristique pour le fonctionnement d'un système démocratique libéral. Dans le système politique de l'Union européenne, les activités des députés européens er de leurs groupes politiques au Parlement européen ne déterminent pas leur réélection et la réélection en tant que candidats aux élections européennes pour les députés européens. Mais paradoxalement ce sont les groupes politiques qui sont les déterminants primaires de ce qui se passe au Parlement européen, parce que les groupes politiques sont les pivots de l'organisation interne du Parlement européen, dotés de droits et de ressources financières importantes.[672]

---

[670] JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003, pp. 122-123.
[671] *Ibid.,* p. 123.
[672] *Ibid.*

En plus des fonds prévus pour les buts d'information sous l'article 3708, les groupes politiques reçoivent aussi une assistance financière pour le support administratif et secrétarial sous l'article 3707. Depuis 2001, une ligne budgétaire spéciale (article 3701) englobe tous les fonds, fournis par le Parlement européen aux groupes politiques. Une ligne budgétaire unique pour les groupes politiques a été créée sous la pression de la Cour des Comptes qui critiquait la légalité et la régularité des transactions, effectuées par les groupes politiques.[673]

Les critiques émises par la Cour des Comptes ont souligné de nouveau la nécessité d'adopter un règlement sur le statut et le financement des partis politiques européens (« europartis »). La nécessité d'un statut légal pour les partis politiques européens (« europartis ») a été déjà évoquée dans la résolution sur le statut constitutionnel des partis politiques européens du 20 janvier 1997 ainsi que dans l'article 191 du traité de Maastricht (1992) et du traité de Nice (2001).[674]

En attendant la ratification du traité de Nice, la proposition de la Commission européenne relative aux partis politiques européens a été adoptée au début de 2001. Son but était de créer des règles provisoires pour le statut et le financement des partis politiques européennes. Plusieurs facteurs ont contribué à l'adoption de cette proposition de la Commission. Premièrement, en février 2000, les présidents des plus grands groupes politiques ont demandé au Président de la Commission européenne de préparer une pareille proposition. Deuxièmement, le rapport de la Cour des Comptes a interdit de financer des activités extraparlementaires des groupes politiques à partir des subsides qui provenaient du budget du Parlement européen. Troisièmement, le prix du soutien de la démocratie dans les pays candidats et l'organisation des premières élections européennes exigeaient également la régularisation du financement des organisations de partis transnationaux. Quatrièmement, le Parlement, pendant la procédure d'adoption du budget en 2001, a créé une nouvelle ligne budgétaire (B3-500), destinée à financer les partis politiques européens (« europartis »). En même temps, le Parlement a demandé la Commission de soumettre une proposition sur le statut des partis politiques européens afin d'exécuter le traité.[675]

D'après la proposition de la Commission, afin d'avoir l'accès au financement de l'Union européenne, le parti politique européen (« europarti ») ou ses composantes nationales devaient être représentés au Parlement européen, aux parlements nationaux ou régionaux au moins

[673] *Ibid.*
[674] *Ibid.,* p. 124.
[675] *Ibid.,* p. 125.

dans cinq pays et obtenir au moins 5 % des votes aux dernières élections européens au moins dans cinq pays. Au moins 25 % du budget du parti politique européen (« europarti ») devaient provenir des autres sources que le budget de l'Union européenne. Le Parlement européen a insisté sur la transparence des dons et des autres contributions financières aux partis politiques européens (« europartis »). En mai 2001 le Parlement européen a souligné qu'il est nécessaire d'empêcher la formation des alliances de partis sous formes des partis politiques européens (« europartis ») dont le seul but est d'attirer le financement du budget de l'Union européenne.[676]

Notons que la proposition de la Commission prévoyait une enveloppe financière de 7 millions d'euros par an pour les fonds initiaux à la destination des cinq partis politiques européens (« europartis ») qui existaient à l'époque. Les leaders des groupes politiques ont ultérieurement insisté sur un montant de 15 millions d'euros en raison des coûts du démarrage (« start-up costs »).[677]

§3 L'influence de l'élargissement sur les groupes politiques et les partis politiques européens (« europartis »)

Chaque élargissement de l'Union européenne a représenté un défi pour le Parlement européen et ses groupes politiques, parce que les nouveaux partis politiques nationaux devaient rejoindre le Parlement européen à l'issue de chaque élargissement. Le succès de leur incorporation au sein des groupes politiques du Parlement européen démontre la capacité des groupes politiques de répondre aux attentes des nouvelles délégations nationales. Les intérêts des groupes politiques et de nouvelles délégations nationales coïncident. D'un côté, les groupes politiques du Parlement européen sont intéressés à accueillir de nouveaux membres afin d'augmenter leur force numérique et leur influence politique dans le Parlement européen. De l'autre, l'appartenance à un groupe politique est nécessaire aux partis politiques de nouveaux Etats membres pour obtenir des postes parlementaires et empêcher leur marginalisation au sein du Parlement européen.[678]

---

[676] *Ibid.,* pp. 125-126.
[677] *Ibid.,* p. 126.
[678] RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, p. 243.

L'homogénéité idéologique facilite l'entrée de nouveaux partis nationaux dans les groupes politiques du Parlement européen. Le système des groupes politiques du Parlement européen est basé sur les familles politiques traditionnelles, constituées de partis présents dans tous les Etats membres de l'Union européenne. Cependant, les partis politiques des nouveaux Etats membres ont parfois du mal à s'adapter au système partisan du Parlement européen.[679]

Luciano Bardi remarque que ces différences pourraient amener à la création des délégations nationales isolées. Cela représente un risque pour le développement des partis politiques européens (« europartis »), parce que l'intégration des délégations des partis nationaux isolés dans les partis politiques européens (« europartis ») ou plus précisément leur intégration au sein des groupes politiques du Parlement européen pourrait aller de pair avec une forte dilution de l'homogénéité idéologique, de la cohésion de leur orientation politique et de leur identité partisane.[680]

Néanmoins, malgré le défi de l'élargissement, les groupes politiques du Parlement européen jouent un rôle crucial dans le développement des partis politiques européens (« europartis »). Ils représentent des organisations plus développées sur le plan organisationnel et financier que les fédérations européennes de partis (FEP). Le caractère permanent des activités parlementaires est un des avantages des groupes politiques du Parlement européen en comparaison des réunions intermittentes des fédérations européennes de partis (FEP).

L'hétérogénéité idéologique des groupes politiques du Parlement européen s'est accrue après l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne. La composante conservatrice du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) s'est renforcée après l'adhésion des nouveaux pays membres à l'Union européenne, tandis que l'influence des partis démocrates-chrétiens, fondateurs de ce groupe au Parlement européen, a diminué en raison de la faiblesse des partis démocrates-chrétiens dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale.

Même si les partis libéraux en Europe se caractérisent généralement par une relative faiblesse électorale par rapport aux socialistes et aux démocrates-chrétiens, les effectifs du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) ont augmenté après

[679] *Ibid.,* p. 244.
[680] BARDI Luciano, « Les perspectives des fédérations européennes de partis », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 236.

l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale. En contrepartie, l'hétérogénéité idéologique du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) s'est accrue en raison de la disparité des traditions et des sensibilités différentes du libéralisme dans les nouveaux pays membres.

Le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) occupe actuellement la deuxième position au Parlement européen d'après son importance numérique. Le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) se caractérise par un degré de cohésion assez élevé depuis sa constitution, parce que la majorité des partis sociaux-démocrates européens ont adopté des positions largement similaires sur les questions socio-économiques et sur l'avenir de l'intégration européenne. La plupart des partis politiques socialistes et sociaux-démocrates des pays d'Europe centrale et orientale sont formés à la base des élites post-communistes. Cette particularité expose le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) à des mutations idéologiques importantes.

Le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) a renforcé son influence sous la 6ème législature au Parlement européen au prix du déplacement de son centre de gravité vers les nouveaux pays membres grâce à la montée des velléités souverainistes dans les pays d'Europe centrale et orientale : surtout en Pologne, Lettonie, Roumanie et Hongrie. Actuellement le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) est dominée par la délégation polonaise, composée des représentants des cinq partis politique polonais : Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS), le Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL), la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR), l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO), le Forum Polonais (*Forum Polskie*, FP).

Le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem), dominé par le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (*UK Independence Party*, UKIP), n'a pas subi de mutations idéologiques ou organisationnelles majeures sous la 6ème législature. Les députés européens issus de deux nouveaux pays membres (Pologne et République tchèque) y occupent une position minoritaire.

Chapitre 4 : Le recrutement des députés européens polonais et la construction de leurs biographies officielles

Le chapitre 4 de la présente recherche analyse le processus de recrutement des députés européens polonais qui privilégie des parcours socioprofessionnels déterminés ainsi que le processus de construction de leurs biographies officielles, opéré au sein des partis politiques polonais.

Une étude quantitative des données biographiques de l'ensemble des délégations polonaises au Parlement européen a représenté une étape importante de ma recherche. L'échantillon étudié a été constitué des cinquante-quatre députés européens polonais. La distribution des mandats par parti politique est la suivante :

- la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) – 15
- la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) – 10
- Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) – 7
- l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) – 6
- la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) – 5
- l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD) – 4
- le Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) – 4
- la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) - 3

Au cours de mon étude j'ai utilisé les variables suivantes : profession, éducation, âge, sexe, positions au sein du gouvernement national, régional ou local, positions au sein du parti politique, mandats des députés à la Diète polonaise (*Sejm*), expérience politique antérieure, expérience européenne ou internationale, participation à la vie associative, activités entrepreneuriales et expérience professionnelle dans le secteur privé.

Les fiches biographiques, placées sur le site officiel du Parlement européen et les sites personnels des députés européens polonais ont été la principale source d'informations pour cette étude quantitative des délégations polonaises au Parlement européen.

En examinant le profil socioprofessionnel d'un député européen polonais moyen, j'ai également étudié comment les régularités dégagées sont distribuées au sein des différents partis politiques polonais.

Section I : Les explications théoriques du processus de recrutement des députés européens

§1 Le processus de recrutement et la légitimation du Parlement européen

En plus de règles formelles et d'une règlementation officielle, le Parlement européen peut être vu comme « une somme des capacités, des savoir-faire et des expériences de ses membres individuels ».[681] Le processus de recrutement des députés européens joue un rôle crucial dans le fonctionnement du Parlement européen.

Selon Pippa Norris, le Parlement européen doit exercer les fonctions suivantes : la fonction de légitimation, la fonction de décision, la fonction de liaison avec les institutions européennes et la fonction de liaison avec les citoyens européens.[682] Le processus de recrutement doit tenir compte des fonctions essentielles du Parlement européen.

La légitimation du Parlement européen peut se baser sur l'aptitude du Parlement européen à représenter les peuples européens ainsi que sur son efficacité en tant qu'organisation. En d'autres mots, la légitimation du Parlement européen peut se fonder sur l'accomplissement d'une de ses deux fonctions principales : soit la fonction de décision, soit la fonction de liaison avec les citoyens européens. La fonction de légitimation qu'exerce le Parlement européen s'applique non seulement au Parlement européen mais aussi à tout le système politique de l'Union européenne qui éprouve les conséquences du « déficit démocratique ».

Le processus de recrutement des députés européens peut être perçu à travers deux modèles théoriques complémentaires : d'un côté, les théories de professionnalisation et, de l'autre, les théories de la représentation sociale. Ces deux modèles théoriques se fondent sur les différents types de légitimation du Parlement européen en tant qu'institution. Les théories de la professionnalisation mettent en avant la fonction de décision et l'efficacité du Parlement

[681] NORRIS Pippa, « Recruitment into the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, p. 86.
[682] *Ibid.,* p. 96.

européen en tant qu'organisation. Dans l'optique des théories de la professionnalisation, le Parlement européen est perçu comme une machine à légiférer qui doit examiner et amender des projets de loi et les adopter dans les meilleurs délais.

Les théories de la représentation sociale insistent sur la fonction de liaison avec les citoyens européens et sur l'aptitude du Parlement européen à représenter les peuples européens. La fonction de liaison avec les citoyens européens a une importance particulière, parce que le Parlement européen est la seule institution européenne qui est élue directement par les citoyens européens. Par conséquent, le Parlement européen est la seule institution qui peut prétendre parler au nom de tous les peuples de l'Europe. C'est la seule institution européenne qui est pleinement dotée d'une légitimité démocratique.

Les tendances dans le processus de recrutement des députés européens, mises en évidence par les théories de professionnalisation et les théories de la représentation sociale, exercent une influence considérable sur le processus décisionnel et le processus de légitimation du Parlement européen.

Selon Maurizio Cotta et Heinrich Best, les élites parlementaires européennes sont actuellement affectées par deux processus convergents de démocratisation et de professionnalisation de la représentation politique. L'existence des tendances similaires au sein du processus de recrutement des élites parlementaires a rendu l'Europe de plus en plus homogène du point de vue de son personnel politique.[683] Néanmoins, chaque pays européen peut suivre une voie de développement spécifique afin d'atteindre un plus haut degré de professionnalisation et de démocratisation de ses élites parlementaires. La voie vers la démocratisation et la professionnalisation, suivie par la Pologne, représente un ensemble de spécificités que nous allons examiner au cours de la section présente.

Le processus de démocratisation constitue « l'extension des niches sociales d'où les électeurs et les élus ont été tirés », tandis que la professionnalisation est « l'établissement d'un champ assez autonome de l'action politique avec les règles d'accès et de rémunération (bien qu'elles soient essentiellement informelles) »[684] La démocratisation et la professionnalisation se manifestent à travers le processus de recrutement des députés européens. Le processus de

[683] BEST Heinrich et COTTA Maurizio, « Between Professionalisation and Democratisation: A Synoptic View on the Making of the European Representative », *in* SCHMITT Hermann et THOMASSEN Jacques (dirs.), *Parlamentary representatives in Europe, 1848-2000 : Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries,* Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 506.
[684] *Ibid.,* p. 523.

démocratisation correspond aux théories de la représentation sociale, tandis que le processus de professionnalisation est conforme aux théories de la professionnalisation.

Maurizio Cotta et Heinrich Best notent que « …les deux tendances sont contradictoires, car la démocratisation est socialement inclusive, tandis que la professionnalisation est exclusive et crée une division entre les sphères des *insiders* et *ousiders* ». La contradiction entre ces deux tendances est une source potentielle de conflits entre, en termes de Max Weber, « les hommes politiques professionnels qui vivent de la politique et pour la politique », et « les hommes politiques amateurs qui ont été engagés dans la politique accidentellement »[685] Ce type de conflit est présent à l'état latent au sein des délégations polonaise au Parlement européen, bien que les hommes politiques amateurs y représentent une minorité nette.

Comme le processus de professionnalisation et le processus de démocratisation se développent simultanément, les deux types de théories de recrutement sont indispensables pour notre analyse en raison de leur complémentarité. Les théories de professionnalisation et les théories de la représentation sociale comportent des aspects normatifs et descriptifs qui vont de pair. D'un côté, les théories du recrutement décrivent la situation factuelle du processus de recrutement. De l'autre, elles expliquent comment le processus de recrutement devrait se passer afin de remplir les fonctions essentielles du Parlement européen. Dans la présente section nous allons analyser lesquelles des théories du recrutement reflètent mieux le cas polonais.

§2 Les théories de la professionnalisation

Les théories de la professionnalisation ont pour fondement la légitimation du Parlement européen par sa fonction de décision et l'efficacité du Parlement européen en tant qu'organisation. Les théories de la professionnalisation estiment que le Parlement européen devrait recruter les hommes et les femmes politiques professionnels afin d'être capable de former un organe législatif efficace et cohésif qui puisse concurrencer l'expertise des eurofonctionnaires et des fonctionnaires des ministères nationaux.[686]

---

[685] *Ibid.*

[686] NORRIS Pippa, « Recruitment into the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, p. 86.

La distinction entre les hommes et les femmes politiques « professionnels » et « amateurs » a été mise en évidence par Max Weber en 1958. Il a distingué les « amateurs » qui vivaient pour la politique et les « professionnels » qui vivaient de la politique. Les hommes et les femmes politiques professionnels partagent certaines caractéristiques communes : une éducation similaire ; des standards communs pour régler, qualifier et limiter l'accès des membres ; des parcours hiérarchiques reconnus pour l'avancement de la carrière. Par conséquent, il y a une « communauté des professionnels » dont les membres peuvent reconnaître facilement qui y appartient et qui n'y appartient pas.[687]

Les hommes et les femmes politiques professionnels sont les produits des systèmes des « guildes » qui prévoient une longue période d'apprentissage au sein d'un parti politique et la participation à la vie publique comme une condition préalable à l'admission à un poste supérieur. Les hommes et les femmes politiques entrent dans ce type de carrière à un âge relativement jeune et ils comptent consacrer l'essentiel de leurs vies au service public. Les systèmes des « guildes » produisent des hommes et des femmes politiques qui connaissent bien les règles du jeu politique. Ils partagent une culture institutionnelle commune qui résulte des années passées au sein des organes législatifs et qui maximise leur cohésion interne.[688]

Les organes législatifs au niveau national, régional et local varient d'une façon considérable selon le degré de leur professionnalisation. Les organes représentatifs locaux comme, par exemple, « les communes » se composent dans certains pays (par exemple, Royaume-Uni) de « citoyens législateurs » non rémunérés. Néanmoins, le XXe siècle se caractérise par le déclin du nombre de « citoyens législateurs » et l'accroissement du pouvoir des hommes et des femmes politiques professionnels.[689]

Il faut noter que la professionnalisation des acteurs de l'Union européenne représente des spécificités importantes :

> « (…) l'intégration européenne ne passe pas seulement par la formation d'un corps de professionnels "vivant de et pour" les institutions européennes. La professionnalisation à l'Europe est étroitement dépendante des processus d'européanisation d'un ensemble de professions *a priori* extérieures aux cercles

[687] *Ibid.,* p. 87.
[688] *Ibid.*
[689] *Ibid.*

> de ces institutions *stricto sensu*, et dont l'intervention des membres n'est pas sans effet sur la construction européenne. » [690]

Le processus de professionnalisation du métier de député européen est dû non seulement à la professionnalisation des élites parlementaires mais aussi à la professionnalisation de l'Union européenne qui entraîne la création de nouveaux métiers de l'Europe politique auxquels le métier de député européen se rapporte.

§3 Les théories de la représentation sociale

A la différence des théories de la professionnalisation, les théories de la représentation sociale s'appuient sur la légitimation qui s'opère par la fonction de liaison avec les citoyens européens et l'aptitude du Parlement européen à représenter les peuples européens. Selon les théories de la représentation sociale, si les élites parlementaires tirent leurs origines des groupes sociaux qui reflètent les clivages politiques de l'électorat européen, elles tendent à être perçues comme des organes représentatifs plus légitimes.[691]

A la différence des hommes et des femmes politiques professionnels, les « citoyens législateurs » tirent leurs origines des systèmes « entrepreneuriaux » qui se caractérisent par des entrées latérales fréquentes à partir de carrières et d'institutions extérieures au champ politique : le monde des entreprises, les médias, l'industrie du spectacle. Les systèmes « entrepreneuriaux » permettent l'entrée dans la carrière politique à l'âge moyen.[692]

Les systèmes « entrepreneuriaux » ont leurs avantages par rapport aux systèmes des « guildes » :

> « Les systèmes « entrepreneuriaux » apportent un nouveau sang au sein des élites parlementaires ainsi que l'exposition à la connaissance des autres institutions du secteur privé, en maximisant de cette façon les liens avec la société civile. » [693]

---

[690] GEORGAKAKIS Didier, « Introduction. L'Europe sur le métier. Pour une sociologie politique de la construction européenne », *in* GEORGAKAKIS Didier (dir.), *Les métiers de l'Europe Politique. Acteurs et professionnalisation de l'Union Européenne,* Strasbourg, PUS, coll. « sociologie politique européenne », 2002, p. 31.
[691] NORRIS Pippa, « Recruitment into the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, p. 86.
[692] *Ibid.,* pp. 87-88.
[693] *Ibid.,* p. 88.

Les Etats-Unis connaissent la montée en puissance des systèmes « entrepreneuriaux » qui donnent la chance aux novices en politique de se présenter aux élections primaires et contourner les partis politiques.[694]

A la différence des hommes et des femmes politiques professionnels, les « citoyens législateurs » considèrent leurs mandats parlementaires comme une des étapes de leurs carrières qui peuvent les amener vers une position au gouvernement ou dans le secteur privé. Les « citoyens législateurs » se caractérisent par un parcours professionnel plus diversifié et irrégulier.[695]

La nécessité d'être une institution efficace, composée d'hommes et de femmes politiques professionnels n'est pas l'unique ambition des parlements. La fonction centrale des parlements est d'être un mécanisme de liaison qui relie les citoyens et l'Etat et qui légitime les décisions gouvernementales.[696] La représentation sociale est cruciale pour cette fonction. En théorie, le Parlement européen devrait ressembler à un échantillon de la société européenne. Les délégations polonaises au Parlement européen sont censées représenter un échantillon de la société polonaise.

Selon les théories de la représentation sociale, un parlement composé uniquement de représentants des élites politiques ne peut pas remplir la fonction de liaison avec la société civile. Un parlement est perçu plus légitime s'il recrute les hommes et les femmes politiques qui incarnent les clivages sociaux fondamentaux, basés sur la classe sociale, le sexe, l'âge et la religion. Un tel parlement est capable de refléter une grande diversité de la société européenne contemporaine, d'articuler les besoins des différents groupes de citoyens et d'introduire des expériences diverses dans le processus décisionnel.[697]

Plusieurs chercheurs (Robert D. Putnam en 1976 ; Gerhard Loewenberg et Samuel Patterson en 1979 ; Michael Gallagher et Michael Marsh en 1988) ont attiré l'attention à la surreprésentation des intérêts des classes privilégiées et au manque des membres de la classe des travailleurs au sein des élites parlementaires. Dans les démocraties établies les élites politiques sont composées de professionnels et de managers éduqués qui ont un haut statut social. Cependant, au cours des années récentes on assiste à la demande d'une plus grande

[694] *Ibid.,* p. 90.
[695] *Ibid.,* p. 94.
[696] *Ibid.,* pp. 95-96.
[697] *Ibid.,* p. 96.

diversité parmi les représentants des élites parlementaires qui devraient inclure maintenant les femmes, les jeunes et les membres des minorités ethniques. La participation de ces nouveaux représentants des élites parlementaires entraîne l'articulation de nouveaux intérêts au processus décisionnel.[698]

Section II : La professionnalisation du métier de député européen et le recrutement de professionnels de la politique

Mon analyse du processus de recrutement de professionnels de la politique se base, d'une part, sur le modèle de la professionnalisation du métier de député, élaboré par Maurizio Cotta et Heinrich Best, et d'autre part, sur la définition du professionnel de la politique, proposée par Pippa Norris. Ces deux modèles théoriques se fondent sur des données empiriques, recueillies pendant les études sociographiques respectives. Je vais comparer ces données avec les résultats de mon étude des profils socioprofessionnels des députés européens polonais de la 6ème législature.

§1 Le modèle de la professionnalisation du métier de député selon Maurizio Cotta et Heinrich Best

Le modèle de la professionnalisation du métier de député, présenté par Maurizio Cotta et Heinrich Best se fonde sur l'analyse des données d'une étude empirique de longue durée des élites parlementaires d'onze pays européens (Danemark, Finlande, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne et Royaume-Uni) au cours de plus de 150 ans : entre 1848 et 1999.

1. Le cadre conceptuel de l'approche de Maurizio Cotta et de Heinrich Best

Les théories de la modernisation et du développement politique constituent le cadre conceptuel du modèle de la professionnalisation du métier de député, élaboré par Maurizio Cotta et Heinrich Best. Leur modèle du processus de professionnalisation du métier politique a un caractère dynamique et reflète les changements fondamentaux qui se sont produits au cours des dernières 150 années au sein des sociétés occidentales. Dans tous les onze pays

[698] *Ibid.*

étudiés l'augmentation du niveau de professionnalisation est accompagnée par l'augmentation du niveau de démocratisation. Le modèle de Maurizio Cotta et Heinrich Best s'inscrit dans le cadre conceptuel des théories de la modernisation et du développement politique. La théorie de la modernisation est traditionnellement utilisée afin d'explorer les changements qui se sont produits au sein des sociétés et des organisations politiques européennes depuis le XVIIIème. Maurizio Cotta et Heinrich Best s'inspirent surtout de la théorie de la modernisation de Samuel P. Huntington :

> « Dans un sens très large la modernisation peut être comprise comme une transformation profonde des sociétés et des organisations politiques qui concerne leurs différents niveaux et domaines fonctionnels. Elle est censée être une configuration des processus globaux, irréversibles et progressifs au sein desquels des sociétés moins développées acquièrent les caractéristiques des sociétés plus développées. A l'intérieur d'une même société les secteurs moins avancés doivent rattraper le développement des secteurs plus progressifs. »[699]

Le concept du développement politique a émergé à la fin des années 1960 comme une adaptation de la théorie de la modernisation. Ce concept a été perfectionné par Samuel P. Huntington. Il a mis en avant quatre lignes fondamentales selon lesquels le développement politique s'opère. Premièrement, la modernisation politique se caractérise par le replacement des élites rurales et agraires, souvent d'origine aristocratique, par une élite politique, recrutée au sein de la classe moyenne urbaine. Ainsi le centre de gravité des structures du pouvoir se déplace-t-il vers les élites urbaines et les valeurs de la classe moyenne. Deuxièmement, la participation politique est élargie par l'extension du suffrage et d'éligibilité aux catégories de la population qui n'ont pas été encore affranchies. L'abolition des barrières, conditionnées par le sexe et la propriété des électeurs contribue à la démocratisation de la société. Troisièmement, le développement politique consiste à l'établissement des structures du pouvoir qui sont centralisées et fonctionnellement différenciées. Ce processus comprend le développement de l'Etat moderne, la séparation des pouvoirs, et l'émergence d'un professionnel de la politique. Enfin, le « droit divin » est remplacé par des principes plus

[699] BEST Heinrich et COTTA Maurizio, « Between Professionalisation and Democratisation: A Synoptic View on the Making of the European Representative », *in* SCHMITT Hermann et THOMASSEN Jacques (dirs.), *Parlamentary representatives in Europe, 1848-2000 : Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries,* Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 495.

laïques et rationnels de la légitimation du pouvoir. Le recrutement de politiciens n'est plus basé sur des qualités qu'on leur attribue, mais sur leur réussite réelle.[700]

Parmi les indicateurs de la modernisation politique qui dérivent directement des quatre lignes du développement politique, définies ci-dessus, on peut également nommer l'émergence des rôles politiques spécialisés, notamment celui de professionnel de la politique, la baisse de l'importance de l'appartenance à une famille prestigieuse en tant que critère du recrutement politique, la présence changeante des groupes d'intérêts au sein des organes représentatifs, l'ouverture des carrières politiques aux personnes issues des catégories de la population qui ont été auparavant défavorisées comme, par exemple, les femmes.[701] Ainsi le modèle du développement politique, avancée par Samuel P. Huntington, combine-t-il les éléments de professionnalisation et de démocratisation et donne une explication théorique aux données empiriques, recueillies par Maurizio Cotta et Heinrich Best lors d'une étude des élites parlementaires européennes en 1848-1999.

2. Les figures politiques centrales de la scène politique européenne : du notable au professionnel de la politique

En combinant deux dimensions de changements et en distinguant des hauts et bas niveaux de démocratisation et de professionnalisation, Maurizio Cotta et Heinrich Best ont proposé une taxonomie, composée de quatre sections à chacune desquelles correspond un profil social déterminé qui domine le processus de recrutement à une époque donnée.[702] Le niveau le plus bas de démocratisation et de professionnalisation correspond à la figure du notable qui caractérisait les parlements de la plupart des pays européens au XIXe siècle. La domination de la figure du notable à cette époque a été conditionnée par la législation électorale restrictive, le contrôle social sur le processus de recrutement, exercé par les élites traditionnelles, et le respect des élites traditionnelles par de larges secteurs de l'électorat. Les notables représentaient par excellence les classes sociales auxquelles ils appartenaient : l'aristocratie foncière, les fonctionnaires ou la bourgeoisie entrepreneuriale. Cela témoignait d'un niveau très bas de leur professionnalisation.[703]

---

[700] *Ibid.,* p. 496.
[701] *Ibid.*
[702] *Ibid.,* p. 523.
[703] *Ibid.,* pp. 523-524.

La figure du professionnel de la politique à l'ère de la démocratie de masse contemporaine fait contraste avec celle du notable. Maurizio Cotta et Heinrich Best ont attribué des caractéristiques suivantes à la figure du professionnel de la politique. Un homme ou une femme politique professionnels ont obtenu leurs mandats aux élections tenues au suffrage universel. Leur recrutement a été négocié et sponsorisé dans la plupart des cas par les partis politiques. Leurs revenus dépendent directement de leur mandat électoral. Ils s'engagent pleinement dans leurs carrières politiques. Leurs loyautés politiques ne dépendent pas de leurs origines sociales, parce que les actions et les attentes des professionnels de la politique sont déterminées par les règles du champ politique. Dans ce contexte les origines sociales perdent leur valeur en tant qu'élément du capital social qui pourrait être investi dans la compétition pour les mandats électoraux. Ni ceux qui élisent les candidats ni ceux qui les sélectionnent ne croient pas que les origines sociales des candidats puissent avoir une influence significative sur le comportement parlementaire des candidats après leur élection.[704]

Les deux sections restantes de la taxonomie de Maurizio Cotta et Heinrich Best représentent des stades transitoires du développement politique quand la professionnalisation et la démocratisation complète ne sont pas encore obtenues. Les deux figures transitoires entre le notable et le professionnel de la politique sont celle du fonctionnaire et celle de l'« entrepreneur politique libre ».[705]

La figure de l'« entrepreneur politique libre » est d'habitude incarnée par un juriste. Ce stade transitoire s'épanouit particulièrement là où le jeu politique sur la scène politique a atteint un degré considérable de l'autonomie et nécessite un budget complet et l'emploi à temps plein de ceux qui y participent. Le pouvoir de l'« entrepreneur politique libre » dépend de sa capacité de mobiliser le support des comités électoraux informels (« caucuses ») et des réseaux de ceux qui contrôlent le processus de sélection des candidats et peuvent échanger leurs votes contre une influence politique. La figure de l'« entrepreneur politique libre » n'est pas caractéristique d'une démocratie de masse développée, mais plutôt des organisations politiques au sein desquelles les lois électorales sont restrictives et les partis politiques sont encore faibles. En revanche, les parlements y occupent une position forte dans l'organisation constitutionnelle.[706]

---

[704] *Ibid.,* p. 524.
[705] *Ibid.*
[706] *Ibid.,* pp. 524-525.

Tout au contraire, la figure du fonctionnaire est caractéristique des démocraties de masse au sein desquelles les partis politiques et les autres organisations intermédiaires entre la société civile et le gouvernement sont étroitement liés à certains segments de l'électorat. Dans ce type d'organisations politiques les postes rémunérés au sein des organisations de masse (les syndicats) ou au sein de l'appareil d'un parti politique représentent des points de départ utiles pour les carrières, basées sur l'obtention des postes électifs et des mandats législatifs. Cependant, si les ressources allouées par un parti politique sont insuffisantes, la carrière politique d'un fonctionnaire peut être aussi financée par les moyens privés. En revanche, le parti politique lui offre un support organisationnel. Le support financier, le sponsoring, l'ancrage sécurisé dans une organisation influente sont obtenus par un fonctionnaire qui entreprend une carrière politique au prix de son indépendance. L'autonomie est une caractéristique importante qui manque au fonctionnaire pour devenir un professionnel de la politique. Les fonctionnaires sont obligés de suivre les règles, imposées par les organismes qui leur offrent un support financier et organisationnel. Les partis de la classe ouvrière et les partis agrariens offrent un terrain favorable à l'épanouissement du fonctionnaire en tant que figure politique centrale. Ces partis politiques défendent les intérêts économiques et tendent à lier leurs parlementaires à une seule classe sociale et à des problèmes politiques de la classe sociale en question.[707]

Toutes les trajectoires du développement politique des onze pays qui ont été explorées dans le cadre de l'étude des élites parlementaires, effectuée par Maurizio Cotta et Heinrich Best, convergent vers la figure du professionnel de la politique dans le contexte de la démocratie de masse qui a un caractère inclusif. Cependant, ces onze pays ont passé par des différents stades transitoires avant d'arriver à la figure du professionnel de la politique. Certains pays ont privilégié la figure transitoire de l'« entrepreneur politique libre », d'autres ont passé par le stade du fonctionnaire. Les configurations individuelles d'un développement politique dépendent par excellence des facteurs institutionnels : la voie vers l'extension du suffrage, le moment de l'introduction des indemnités pour les fonctionnaires des partis politiques, la position constitutionnelle des parlements dans le processus décisionnel, la forme et la force des systèmes de partis politiques.[708]

Les résultats d'une étude empirique sur les élites parlementaires européennes, dirigée par Maurizio Cotta et Heinrich Best, ont mis en évidence une prédominance nette dans les rangs

[707] *Ibid.,* p. 525.
[708] *Ibid.*

des parlementaires européens des professionnels de la politique ayant des caractéristiques suivantes : le profil de la classe moyenne, une éducation secondaire ou supérieure, une expérience politique considérable et une grande probabilité d'une expérience parlementaire prolongée. Ce tableau d'ensemble qui a émergé de leur étude empirique a permis à Maurizio Cotta et à Heinrich Best d'aboutir à la conclusion suivante :

> « La représentation politique apparaît maintenant en tant qu'une profession en soi qui exige beaucoup plus qu'un simple reflet des caractéristiques de ceux qui seront représentés afin d'être élu et d'agir en tant que représentant ».[709]

En comparant les résultats de l'étude des élites européennes parlementaires de Maurizio Cotta et Heinrich Best avec ceux de mon étude des délégations polonaises au Parlement européen de la 6ème législature, je peux conclure qu'il existe une certaine tendance à l'homogénéité dans la configuration contemporaine des élites parlementaires de l'Europe des quinze et des députés européens de la Pologne. Cependant, il ne faut pas oublier que les députés européens polonais sont l'échantillon le plus européanisé des élites parlementaires de la Pologne en raison des compétences requises pour le rôle du député européen. L'échantillon étudié dans le cadre de ma recherche compte dans ses rangs les députés européens polonais qui s'apparentent aux figures transitoires de l'« entrepreneur politique libre » et du fonctionnaire. Néanmoins, les délégations polonaises au Parlement européen se caractérisent par la prépondérance des professionnels de la politique.

§2 Les tendances de professionnalisation parmi les députés européens polonais

1. La définition du professionnel de la politique, produite par Pippa Norris

L'approche du processus de professionnalisation, développée par Pippa Norris, permet d'identifier des politiciens professionnels parmi les députés européens polonais. Pippa Norris a dégagé des caractéristiques propres à des politiciens professionnels qui peuvent être aisément repérées dans le cadre d'une étude quantitative. Etant plus abstraite, la définition du professionnel de la politique de Maurizio Cotta et Heinrich Best se prête difficilement à des méthodes quantitatives.

[709] *Ibid.,* p. 505.

Afin de s'orienter dans le processus de recrutement des députés européens polonais et d'apprécier l'envergure de la professionnalisation du métier de député européen, il convient de se baser sur la définition du professionnel de la politique de Pippa Norris. La présence des caractéristiques communes des politiciens professionnels chez les députés européens polonais signalera le recrutement de professionnels de la politique aux premières élections européennes en Pologne.

Selon Pippa Norris, les hommes et les femmes politiques professionnels partagent les caractéristiques communes suivantes :

1) l'appartenance à des « professions de courtage » ;
2) l'expérience politique au sein d'un parti politique ;
3) l'expérience aux organes représentatifs ;
4) les ambitions de carrière pareilles.

Les caractéristiques des professionnels de la politique, nommées ci-dessus, sont les indicateurs du processus de professionnalisation du métier de député européen. La professionnalisation du métier de député européen se manifeste à travers ces caractéristiques communes qui sont propres à des politiciens professionnels. Ces caractéristiques tiennent de l'expérience politique, du parcours professionnel et des ambitions futures de carrière.[710]

Il est à noter que pour Maurizio Cotta et Heinrich Best, les origines sociales et professionnelles des hommes et des femmes politiques complètement professionnalisés ne sont pertinentes que du point de vue de leur disponibilité pour un poste électoral et du point de vue de la compatibilité de leurs origines sociales et professionnelles avec ce poste en termes de leur savoir-faire professionnel.[711]

2. L'appartenance à des « professions de courtage »

Pippa Norris a introduit la notion des soi-disant « professions de courtage » (« brokerage occupations ») qui facilitent une carrière politique à plein temps, parce qu'elles offrent des

[710] NORRIS Pippa, « Recruitment into the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, p. 88.
[711] BEST Heinrich et COTTA Maurizio, « Between Professionalisation and Democratisation: A Synoptic View on the Making of the European Representative », *in* SCHMITT Hermann et THOMASSEN Jacques (dirs.), *Parlamentary representatives in Europe, 1848-2000 : Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries,* Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 524.

horaires flexibles, des techniques et des savoir-faire requis. Selon Pippa Norris, les juristes, les professionnels des médias, les spécialistes des sciences politiques et les fonctionnaires au sein d'un gouvernement, de partis politiques et de groupes d'intérêt peuvent être rangés dans la catégorie des « professions de courtage ».[712] Même si la ligne de partage entre les « professions de courtage » et les autres professions n'est jamais étanche, il est possible de distinguer les métiers qui sont professionnellement liées au métier politique des autres métiers.[713] L'étude des trajectoires socioprofessionnelles des députés européens permet de singulariser un nombre de professions et d'éducations qui sont propices au métier de député européen.

Le tableau 4.1 « L'appartenance à des « professions de courtage » parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » présente les résultats de mon étude des parcours professionnels des députés européens polonais. Il suit de là que 81,5 % de tous les membres des délégations polonaises au Parlement européen sont issus de « professions de courtage » ou, au moins, de professions qui sont professionnellement liées au métier politique. Selon les données de Pippa Norris, en 1994[714], environ une moitié des députés européens de tous les pays membres provenaient de « professions de courtage » ou de professions qui sont professionnellement liées au métier politique.[715]

Si on prend en considération l'appartenance à des « professions de courtage » en tant que l'indicateur du processus de professionnalisation du métier d'un député européen, on peut aboutir à la conclusion que le degré de professionnalisation des députés européens polonais de la 6ème législature est supérieur à la moyenne européenne de 1994, et notamment en comparaison des anciens pays membres de l'Union européenne, parce que la situation de 1994 reflétait l'appartenance à des « professions de courtage » parmi les députés européens de l'Europe des douze.

---

[712] NORRIS Pippa, « Recruitment into the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, pp. 92-93.
[713] *Ibid.,* pp. 93-94.
[714] L'étude de Pippa Norris se fonde sur une série d'études empiriques entreprises par un groupe de chercheurs au sein de l'Europe des douze : l'Etude des élections européennes de 1994 (*European Elections Study 1994,* EES 94), l'Etude des candidats aux élections européennes à la veille des élections européennes de 1994 (*European Candidate Study 1994,* ECS 94), l'Etude des députés européens de 1996 (*Study of Members of the European Parliament 1996,* MEP 96), l'Etude européenne des parlementaires de 1996 (*European Members of Parliament Study, MNP 96*).
[715] *Ibid.,* p. 94.

Tableau 4.1

L'appartenance à des « professions de courtage » parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	14	93,3
LPR	10	7	70
PiS	7	6	85,7
SO	6	3	50
SLD-UP	5	4	80
UW/PD	4	4	100
PSL	4	4	100
SdPL	3	2	66,7
Total	**54**	**44**	**81,5**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

Le haut pourcentage de l'appartenance à des « professions de courtage » parmi les députés européens polonais peut s'expliquer par le souhait des partis politiques des nouveaux pays membres de se montrer sous leur meilleur jour surtout au cours des premières années après l'adhésion. Les éléments de cette attitude sont présents dans la citation suivante, tirée de la biographie officielle du député européen polonais Zdzisław Chmielewski, affichée sur son site personnel :

> « En ressentant une grande responsabilité, j'ai pris la décision de se porter candidat aux élections au Parlement européen. J'ai considéré la proposition de la Plate-forme civique comme un grand geste à l'égard des milieux intellectuels de notre voïvodie. Je ne suis pas un homme politique, mais je voudrais que nos représentants en Europe travaillent efficacement et intelligemment afin de défendre nos intérêts et de construire en même temps une image authentique de notre peuple. L'image d'un Polonais fier et honnête. »[716]

[716] Le site officiel du député européen polonais Zdzisław CHMIELEWSKI : http://www.chmielewski.org.pl/

L'appartenance à des « professions de courtage » est différente selon les partis politiques polonais. Elle atteint son maximum (100 %) parmi les députés européens de l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD) et du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL). Elle est supérieure à la moyenne des délégations polonaises au Parlement européen parmi les députés européens de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) et de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) : respectivement 93,3 % et 85,7 %. Cependant, le taux d'appartenance à des « professions de courtage » est supérieur à la moyenne européenne dans tous les autres partis politiques polonais, représentés au Parlement européen, à l'exception de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) pour laquelle cet indicateur constitue 50 %.

Il convient de mettre en évidence les composantes des « professions de courtage » qui sont les plus fréquentes au sein les délégations polonaises au Parlement européen. Le tableau 4.2 « L'appartenance à des professions du droit parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » démontre que les professions du droit ne sont pas une composante importante pour les « professions de courtage » des députés européens polonais. La moyenne des délégations polonaises au Parlement européen n'atteint que 18,5 %. Cependant, l'appartenance à des professions du droit est supérieure à la moyenne des délégations polonaises au Parlement européen parmi les députés européens de la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) : 66,7 %.

Dans le modèle théorique de Maurizio Cotta et de Heinrich Best ceux qui appartiennent à des professions du droit incarnent la figure de l'« entrepreneur politique libre » qui est transitoire entre celle du notable et celle du politicien pleinement professionnalisé. Selon les données de Maurizio Cotta et de Heinrich Best, la figure de l'« entrepreneur politique libre » a perdu du terrain dans les parlements nationaux de l'Europe. Même dans les « forteresses », comme les parlements de France et d'Italie, la part des députés qui appartiennent à des professions du droit n'excède pas 10 %. Cette tendance s'explique par le changement des exigences requises pour le rôle du député. Les députés agissent de moins en moins en tant qu'intermédiaires indépendants et sont de plus en plus obligés de lier étroitement leurs activités aux organisations partisanes.[717]

[717] BEST Heinrich et COTTA Maurizio, « Between Professionalisation and Democratisation: A Synoptic View on the Making of the European Representative », *in* SCHMITT Hermann et THOMASSEN Jacques (dirs.), *Parlamentary representatives in Europe, 1848-2000 : Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries,* Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 522.

L'appartenance à des professions des médias est un critère plus pertinent pour l'appréciation du processus de professionnalisation que l'appartenance à des professions du droit. En effet, l'appartenance à des professions du droit caractérise plus la figure de l'« entrepreneur politique libre » que celle du professionnel de la politique.

Tableau 4.2

L'appartenance à des professions du droit parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	3*	20
		2**	13,3
LPR	10	0*	0
		1**	10
PiS	7	1	14,3
SO	6	1	16,7
SLD-UP	5	1	20
UW/PD	4	1	25
PSL	4	1	25
SdPL	3	2	66,7
Total	**54**	**10**	**18,5**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

* juin 2004
** janvier 2008

Le tableau 4.3 « L'appartenance à des professions des médias parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » atteste que 29,6 % des députés européens polonais en moyenne ont eu une expérience professionnelle dans les médias. Au début de la 6ème législature (juin 2004), le taux d'appartenance à des professions des médias atteint son maximum parmi les députés européens de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) : 42,9 %. Vers janvier 2008, cet indicateur est supérieur parmi les députés européens de la

Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) : 46,7 %. D'après le taux d'appartenance à des professions des médias, les députés européens de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) tiennent la troisième position : 40 %.

Tableau 4.3

L'appartenance à des professions des médias parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	5*	33,3
		7**	46,7
LPR	10	3*	30
		2**	20
PiS	7	3*	42,9
		2**	28,6
SO	6	1	16,7
SLD-UP	5	2	40
UW/PD	4	1	25
PSL	4	0	0
SdPL	3	1	33,3
Total	**54**	**16**	**29,6**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

* juin 2004
** janvier 2008

On peut tirer deux conclusions à partir des données, présentées dans le tableau 4.3 « L'appartenance à des professions des médias parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 ». Premièrement, le taux d'appartenance à des professions des médias est supérieur parmi les députés européens polonais, issus des partis politiques qui se sont déjà trouvés au pouvoir en Pologne. Deuxièmement, le taux d'appartenance à des

professions des médias est supérieur au taux d'appartenance à des professions du droit. Cela illustre encore une fois le déclin des professions du droit parmi les élites parlementaires européennes.

Le tableau 4.4 « Les spécialistes des sciences politiques parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » démontre que cette composante des « professions de courtage » joue un rôle minime au sein des délégations polonaises au Parlement européen. La moyenne de cet indicateur parmi les membres des délégations polonaises au Parlement européen n'atteint que 3,7 %. Ce sont la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO), Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) et l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) qui comptent dans leurs rangs des spécialistes des sciences politiques.

Tableau 4.4

Les spécialistes des sciences politiques parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	0*	0
		1**	6,7
LPR	10	0	0
PiS	7	1*	14,3
		0**	0
SO	6	1	16,7
SLD-UP	5	0	0
UW/PD	4	0	0
PSL	4	0	0
SdPL	3	0	0
Total	**54**	**2**	**3,7**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

* juin 2004
** janvier 2008

Le tableau 4.5 « L'expérience gouvernementale parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » décrit la répartition de l'expérience gouvernementale parmi les membres des délégations polonaises au Parlement européen. En moyenne 42,6 % des députés européens polonais ont eu une expérience gouvernementale antérieure à leur mandat européen en tant qu'expert ou fonctionnaire au sein d'un gouvernement. Cet indicateur atteint le maximum parmi les députés européens du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) : 100 %. Il est supérieur à la moyenne des délégations polonaises au Parlement européen parmi les députés européens de l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD), de la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) et de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) : respectivement 75 %, 66,7 % et 60 %. Cette situation s'explique par l'existence des périodes au cours desquelles ces trois partis politiques polonais se sont trouvés au pouvoir.

Tableau 4.5

L'expérience gouvernementale parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	6	40
LPR	10	1	10
PiS	7	2	28,6
SO	6	2	33,3
SLD-UP	5	3	60
UW/PD	4	3	75
PSL	4	4	100
SdPL	3	2	66,7
Total	**54**	**23**	**42,6**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

La moyenne de l'expérience gouvernementale parmi les délégations polonaises au Parlement européen a une valeur importante en comparaison des autres composantes des « professions de courtage ».

Le tableau 4.6 « Les anciens ministres parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » présente combien d'anciens ministres les partis politiques polonais, représentés au Parlement européen, comptent dans leurs rangs. La moyenne des délégations polonaises au Parlement européen atteint 20,4 %. Cet indicateur a une valeur maximale parmi les députés européens du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) : 75 %. Il est supérieur à la moyenne parmi les députés européens de l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD) et de la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) : respectivement 50 % et 33,3 %.

Tableau 4.6

Les anciens ministres parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	3	20
LPR	10	0	0
PiS	7	0	0
SO	6	1	16,7
SLD-UP	5	1	20
UW/PD	4	2	50
PSL	4	3	75
SdPL	3	1	33,3
Total	**54**	**11**	**20,4**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

Tous ces partis politiques qui ont pu obtenir un nombre réduit de mandats européens. En se trouvant à la tête des listes électorales, seulement les politiciens, dotés de capitaux politiques importants, ont pu entrer au Parlement européen à l'issue des élections européennes. Cette

situation explique pourquoi les députés européens issus de ces trois partis ont le plus grand pourcentage des anciens ministres dans leurs rangs au Parlement européen.

3. L'expérience politique au sein d'un parti politique

En Europe les parlements nationaux se composent d'habitude de députés qui ont acquis une expérience politique pluriannuelle au sein de partis politiques. De nombreuses études ont mis en évidence que cette expérience est une qualification essentielle pour la sélection des candidats aux élections, à l'exception des pays comme la Finlande et les Pays-Bas.[718] Le processus d'apprentissage au sein d'un parti politique est indispensable pour la formation des hommes et des femmes politiques professionnels. Le degré de professionnalisation d'un parlement peut être mesuré par la présence des députés qui ont fait l'apprentissage du métier politique au sein de leur parti en tant que fonctionnaire, militant ou membre de base. Cependant, pour Maurizio Cotta et Heinrich Best l'expérience politique au sein d'un parti politique est plutôt une caractéristique de la figure transitoire du fonctionnaire qui précède dans certains contextes sociopolitiques le passage au stade des professionnels de la politique.[719]

Il faut noter qu'une des conditions de l'acquisition d'une expérience politique pluriannuelle au sein d'un parti politique est l'existence des structures nationales, régionales et locales fortes des partis politiques. Les nouveaux partis politiques d'Europe centrale et orientale se caractérisent par le déficit organisationnel qui se manifeste par un manque de moyens financiers, le nombre réduit de permanents et de fonctionnaires des partis politiques et un manque d'implantation et de structuration locales.[720]

Pippa Norris a fait une étude comparative des trois groupes : candidats aux élections européennes, députés européens, députés des parlements nationaux. L'apprentissage au sein des partis politiques au niveau national est un peu plus fréquent parmi les députés européens que parmi les députés des parlements nationaux. Les hommes et les femmes politiques élus au

---

[718] NORRIS Pippa, « Recruitment into the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, pp. 89-90.

[719] BEST Heinrich et COTTA Maurizio, « Between Professionalisation and Democratisation: A Synoptic View on the Making of the European Representative », *in* SCHMITT Hermann et THOMASSEN Jacques (dirs.), *Parlamentary representatives in Europe, 1848-2000 : Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries,* Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 525.

[720] DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 330-331.

niveau européen et national ont une expérience politique plus étendue que les candidats aux élections européennes.[721]

Le tableau 4.7 « L'expérience politique au sein d'un parti politique parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » démontre que la moyenne du taux d'expérience politique au sein d'un parti politique atteint 64,8 %. Cette valeur est supérieure parmi les autres composantes des « professions de courtage ».

Tableau 4.7

L'expérience politique au sein d'un parti politique parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	10	66,7
LPR	10	7	70
PiS	7	4	57,1
SO	6	3	50
SLD-UP	5	3	60
UW/PD	4	3	75
PSL	4	4	100
SdPL	3	1	33,3
Total	**54**	**35**	**64,8**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

On peut en tirer deux conclusions. Premièrement, l'expérience en tant que fonctionnaire au sein d'un parti politique est la composante la plus importante des « professions de courtage » au sein des délégations polonaises au Parlement européen. Deuxièmement, on peut supposer que la figure du fonctionnaire est plus caractéristique du paysage politique polonais que celle de l'« entrepreneur politique libre ». Cependant, selon le modèle de professionnalisation du

[721] NORRIS Pippa, « Recruitment into the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, p. 90.

métier de député de Maurizio Cotta et de Heinrich Best, la figure du fonctionnaire a un statut transitoire et elle est censée transformer en professionnel de la politique.

Le taux d'expérience politique au sein d'un parti politique atteint son maximum parmi les députés européens du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) : 100 %. Il est supérieur à la moyenne parmi les députés européens de l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności* / *Partia Demokratyczna,* UW/PD), de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) et de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) : respectivement 75 %, 70 % et 66,7 %. Ainsi la figure du fonctionnaire est-elle caractéristique de ces quatre partis politiques polonais.

Une valeur élevée du taux d'expérience politique au sein d'un parti politique parmi les députés européens de l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności* / *Partia Demokratyczna,* UW/PD) s'explique par la stratégie que ce parti a adoptée aux élections européennes de 2004, après la défaite aux élections législatives de 2001. Ce sont les candidats fortement dotés de capitaux symboliques, propres au champ politique national, qui ont pris la tête des listes électorales de l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (UW/PD) aux élections européennes de 2004. En effet, les candidats d'une grande notoriété publique ont été « disponibles » pour participer aux élections européennes de 2004 : par exemple, Bronisław Geremek et Janusz Onyszkiewicz.

Notons, que cet indicateur est inférieur à la moyenne au sein de la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) et au sein de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) : respectivement 33,3 % et 50 %.

Il est à noter que les députés européens polonais ont eu la possibilité d'acquérir une expérience politique non seulement au sein d'un parti politique, mais aussi dans d'autres lieux de socialisation politique : le mouvement d'opposition Solidarité (*Solidarność*), le parlement national, régional ou local, une organisation non gouvernementale, une association. Le système partisan est encore en train de se construire en Pologne.

Le tableau 4.8 « L'expérience politique antérieure parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » décrit la répartition de l'expérience politique antérieure parmi les membres des délégations polonaises au Parlement européen. La moyenne de l'expérience politique antérieure est supérieure à la moyenne de l'expérience politique au sein

d'un parti politique. Au début de la 6ème législature (juin 2004) elle a atteint 81,5 %. Vers janvier 2008 elle constitue 83,3 %.

Tableau 4.8

L'expérience politique antérieure parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	11	73,3
LPR	10	8*	80
		9**	90
PiS	7	7	100
SO	6	4	66,7
SLD-UP	5	3	60
UW/PD	4	4	100
SdPL	3	3	100
Total	**54**	**44***	**81,5**
		45**	**83,3**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

* juin 2004
** janvier 2008

Malgré un large éventail de possibilités d'acquérir une expérience politique, il y a trois partis politiques au Parlement européen dont les députés européens se caractérisent par un pourcentage de l'expérience politique antérieure qui est inférieur à la moyenne des délégations polonaises au Parlement européen : la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) - 60 %, l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) – 66,7 %, la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) – 73,3 % et la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) au début de la 6ème législature (juin 2004) - 80 %. On peut supposer que parmi les députés européens de ces quatre partis il y a le plus grand nombre de ceux qui correspondent plutôt à l'image des « citoyens législateurs » qu'à celle des professionnels de la politique. Néanmoins,

les « citoyens législateurs » occupent une position minoritaire même au sein de ces quatre partis politiques.

Néanmoins, les partis politiques polonais tels que Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS), l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD), le Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) et la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) se caractérisent par la valeur maximale de 100 % de cet indicateur.

Tous les députés européens de l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD) ont déjà eu une expérience politique antérieure. La plupart des députés sont fortement dotés d'un capital symbolique propre au champ politique national : anciens ministres (2 sur 4), députés au Parlement polonais (3 sur 4), titulaires d'un poste au gouvernement (3 sur 4). Néanmoins, il n'y a pas d'élus locaux parmi les députés européens de l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (UW/PD). La plupart des députés européens de l'Union de la Liberté / le Parti démocrate sont les membres de ce parti (3 sur 4), et ils ont une expérience dans les organes de direction ou l'administration du parti. La seule exception est le cas de Jan Kulakowski, un député de double nationalité qui s'était réfugié en Belgique à l'âge de 14 ans à l'issue de la Seconde guerre mondiale.

Le modèle de la professionnalisation du métier de député, élaboré par Maurizio Cotta et Heinrich Best met en avant une expérience politique antérieure en tant que l'indicateur majeur de la professionnalisation d'un métier de député. Comme le notent Maurizio Cotta et Heinrich Best, devenir député n'est pas une expérience politique isolée mais une position qui suit une certaine sorte de carrière politique. L'étude quantitative, effectuée au sein d'onze pays européens (Danemark, Finlande, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne et Royaume-Uni) entre 1848 et 1999, a démontré qu'une très large proportion des députés (à partir de 40 % et au-dessus) ont eu une position élective ou administrative au niveau local ou régional avant d'entrer dans l'organe représentatif national. Selon Maurizio Cotta et Heinrich Best, l'autre composante significative de la carrière politique est une expérience au sein d'un parti politique. En général, plus de 30 % de

parlementaires (jusqu'au 80 % dans certains pays) ont eu une position dirigeante au sein d'un parti politique au niveau local ou national avant leur première élection au Parlement.[722]

Les conclusions de Maurizio Cotta et Heinrich Best correspondent à la situation au sein des délégations polonaises au Parlement européen, parce que l'expérience en tant que fonctionnaire au sein d'un parti politique est la composante la plus importante des « professions de courtage » parmi les députés européens polonais.

4. L'expérience aux organes représentatifs

Après avoir passé par le stade d'apprentissage au sein d'un parti politique, le stade suivant de la carrière des hommes et des femmes politiques professionnels est une expérience parlementaire, y compris les postes électifs au niveau régional et local.[723] L'expérience aux postes électifs au niveau national, régional ou local est une autre caractéristique importante des hommes et des femmes politiques professionnels.

4.1. L'expérience aux organes représentatifs régionaux ou locaux

Selon les données de Pippa Norris, les mandats aux organes représentatifs locaux ainsi que les postes aux gouvernements locaux sont particulièrement fréquents chez les députés des parlements nationaux. 76 % des députés des parlements nationaux ont été élus aux organes représentatifs locaux. 47 % des députés des parlements nationaux ont été nommés aux postes au sein des gouvernements locaux. L'expérience au sein d'organes représentatifs et de gouvernements locaux est moins caractéristique des députés européens. Seulement 30 % des députés européens ont été nommés aux postes au sein de gouvernements locaux, et 61 % ont été élus aux organes représentatifs locaux.[724]

Au niveau national et régional des gouvernements il y a peu de différence entre les députés européens et les députés des parlements nationaux. 14 % des députés européens et 19 % des députés des parlements nationaux ont été nommés aux postes des gouvernements régionaux.

---

[722] BEST Heinrich et COTTA Maurizio, « Between Professionalisation and Democratisation: A Synoptic View on the Making of the European Representative », *in* SCHMITT Hermann et THOMASSEN Jacques (dirs.), *Parlamentary representatives in Europe, 1848-2000 : Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries,* Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 505.
[723] NORRIS Pippa, « Recruitment into the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, p. 91.
[724] *Ibid.,* p. 92.

16 % des députés européens et 14 % des députés des parlements nationaux ont eu une expérience professionnelle au sein de gouvernements nationaux.[725]

Le tableau 4.9 « Les mandats régionaux et locaux parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » présente la répartition des mandats régionaux et locaux, antérieurs à leurs mandants européens, entre les députés européens polonais. Au début de la 6ème législature (juin 2004), 35,2 % des députés européens polonais ont été déjà titulaires d'un mandat régional ou local. Vers janvier 2008, cet indicateur a augmenté de 2,2 % : il constitue désormais 37 %.

Tableau 4.9

Les mandats régionaux et locaux parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	**Nombre total des membres**	**Effectifs**	**Fréquences en %**
PO	15	7	46,7
LPR	10	4	40
PiS	7	3*	42,9
		4**	57,1
SO	6	1	16,7
SLD-UP	5	0	0
UW/PD	4	0	0
PSL	4	3	75
SdPL	3	1	33,3
Total	**54**	**19***	**35,2**
		20**	**37**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

* juin 2004
** janvier 2008

[725] *Ibid.,* pp. 91-92.

Cependant, cet indice n'est pas caractéristique de tous les partis politiques polonais qui sont actuellement représentés au Parlement européen. Aucun député européen, issu de l'Union de la Liberté (*Unia Wolności,* UW) ni de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP), n'a été titulaire d'un mandat régional ou local. En même temps, parmi les délégations polonaises au Parlement européen il y a des partis politiques qui se distinguent par une forte implantation régionale et locale. Par exemple, 75 % des députés européens du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) ont disposé d'un mandat régional ou local ; 42,9 % des députés européens de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) ont disposé d'un mandat régional ou local. Vers janvier 2008, cet indicateur a atteint 57,1 % parmi les députés européens de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS).

4.2. L'expérience aux parlements nationaux

Selon Pippa Norris, il y a des différences significatives entre les députés européens et les députés des parlements nationaux au niveau de leur expérience antérieure aux parlements nationaux. La majorité écrasante (71 %) des députés des parlements nationaux a déjà eu une expérience antérieure au sein des parlements nationaux, tandis que seulement 44 % des députés européens ont été antérieurement élus aux parlements nationaux. Il n'y a que 5 % des députés des parlements nationaux qui ont déjà été élus députés européens.[726]

Le tableau 4.10 « Les mandats des députés parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » présente la répartition des mandats de députés, antérieurs à leurs mandants européens, entre les députés européens polonais. Au début de la 6ème législature (juin 2004), 50 % des députés européens polonais ont déjà eu un mandat national. Vers janvier 2008, 53,7 % des députés européens polonais (soit 29 députés sur 54) ont eu une expérience parlementaire à la Diète polonaise (*Sejm*).

Le tableau 4.11 « Les mandats parlementaires antérieurs parmi les députés de la Diète polonaise (*Sejm*) de la 5ème législature, 2005-2007 » démontre que seulement 42 % des députés de la Diète polonaise (*Sejm*) ont déjà été titulaires des mandats nationaux. Selon l'indice de l'expérience parlementaire à l'échelle nationale, les tendances de professionnalisation parmi les députés européens polonais semblent être plus fortes que parmi les députés de la Diète polonaise (*Sejm*).

[726] *Ibid.,* p. 92.

Tableau 4.10

Les mandats des députés parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	6	40
LPR	10	5*	50
		6**	60
PiS	7	4*	57,1
		5**	71,4
SO	6	1	16,7
SLD-UP	5	3	60
UW/PD	4	3	75
PSL	4	4	100
SdPL	3	1	33,3
Total	**54**	**27***	**50**
		29**	**53,7**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

* juin 2004
** janvier 2008

Néanmoins, il y a deux partis politiques au sein du *Sejm* qui se caractérisent par l'indice de l'expérience parlementaire supérieur à la moyenne des délégations polonaises au Parlement européen. 80 % des parlementaires du *Sejm*, issus de l'Alliance de la Gauche démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD), disposent d'une expérience parlementaire antérieure. 68 % des parlementaires du *Sejm*, issus du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL), ont déjà été titulaires d'un mandat national. Cette situation s'explique par les dynamiques électorales en Pologne.

Tableau 4.11

Les mandats parlementaires antérieurs parmi les députés de la Diète polonaise (Sejm) de la 5ème législature, 2005-2007

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
PO	133	55	41,4
LPR	34	15	44,1
PiS	155	41	26,5
SO	56	20	35,7
SLD	55	44	80
PSL	25	17	68
MN*	2	1	50
Total	**460**	**193**	**42**

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du la Diète polonaise (*Sejm*) : http://www.sejm.gov.pl/

* Minorité allemande (*Mniejszość Niemiecka,* MN)

Il convient de noter qu'au sein du Parlement européen l'indice de l'expérience parlementaire est supérieur à sa valeur au niveau national chez les députés européens du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) - 100 % contre 68%, de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) en janvier 2008 – 71,4 % contre 26,5 % et de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) en janvier 2008 - 60 % contre 44,1 %. Ces trois partis semblent attribuer beaucoup d'importance au mandat européen, parce qu'ils y envoient leurs politiciens les plus expérimentés.

Cependant, l'indice de l'expérience parlementaire est inférieur à sa valeur au niveau national chez les députés de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) - 60 % contre 80 %, de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) – 16,7 % contre 35,7 %, de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) – 40 % contre 41,4 %.

4.3. L'expérience associative

La participation aux activités des différentes associations est un autre type d'expérience politique qui précède souvent le mandat parlementaire national ou européen. Ce type d'expérience peut être acquis au sein de syndicats, d'associations professionnelles, d'organisations des groupes d'intérêt, de nouveaux mouvements sociaux. Cette expérience aux autres organes représentatifs que les parlements offre des qualités organisationnelles et un réseau de contacts politiques utiles. La participation aux activités des différentes associations caractérise dans une mesure égale les députés des parlements nationaux ainsi que les députés européens. Cependant, on trouve un peu plus de députés européens au sein d'organisations de femmes.[727]

Le tableau 4.12 « L'expérience associative parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » décrit la répartition de l'expérience associative antérieure parmi les membres des délégations polonaises au Parlement européen. Au début de la 6ème législature (juin 2004), la moyenne des délégations polonaises au Parlement européen a atteint 68,5 %. Vers janvier 2008, elle a constitué 66,7 %. Cet indicateur a une valeur maximale parmi les députés européens de l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności* / *Partia Demokratyczna,* UW/PD) : 100 %. Il est supérieur à la moyenne parmi les députés européens de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) et du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) : respectivement 86,7 % (juin 2004) et 75 %.

Tableau 4.12

L'expérience associative parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	13*	86,7
		12**	80
LPR	10	5	50
PiS	7	4	57,1
SO	6	3	50
SLD-UP	5	3	60

[727] *Ibid.,* p. 91.

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
UW/PD	4	4	100
PSL	4	3	75
SdPL	3	2	66,7
Total	**54**	**37***	**68,5**
		36**	**66,7**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

* juin 2004
** janvier 2008

5. Les ambitions de carrière pareilles

Selon le modèle de la professionnalisation de Pippa Norris, les ambitions de carrière représentent une autre caractéristique importante de la professionnalisation des parlements et des parlementaires. Les politiciens professionnels aspirent à obtenir une promotion au sein de leur propre institution plutôt que d'utiliser cette institution comme un tremplin pour d'autres postes comme, par exemple, les postes dirigeants dans le secteur privé.[728]

Les ambitions professionnelles des politiciens professionnels qui sont élus députés sont liés aux parlements. Les parlements nationaux se caractérisent par toute une hiérarchie de positions parlementaires pour les députés qui varient de la situation d'un député de base aux postes de présidents des commissions parlementaires et des groupes politiques.[729]

Il y a une différence significative entre les députés européens et les membres des parlements nationaux quand ils décrivent leurs carrières futures. La plupart des députés européens ont l'intention de développer leurs carrières au niveau européen : en tant que député européen (49 %), membre de la Commission européenne (18 %), président d'une commission parlementaire au sein du Parlement européen (15 %), chef d'une organisation européenne (8 %), le président d'un groupe politique au Parlement européen (3 %). Cependant certains députés européens ont l'intention de continuer leurs carrières au niveau national : en tant que membre d'un gouvernement (21 %), membre du parlement national (20 %), chef d'une

[728] *Ibid.,* p. 88.
[729] *Ibid.,* p. 94.

organisation politique nationale (11 %), président d'une commission parlementaire au parlement national (3 %), président d'un groupe politique au parlement national (2 %).[730] L'institutionnalisation croissante du Parlement européen signifie que certains députés européens poursuivent maintenant une carrière à plein temps dans la politique européenne comme leurs ambitions de toujours.[731]

La construction d'un espace politique européen s'opère notamment par la différentiation de carrières spécifiquement « européennes ». L'entrée dans une carrière européenne comprend d'habitude des étapes graduelles suivantes :

> « De ce point de vue, l'engagement et la croyance dans les " choses " de l'Europe pourraient représenter un premier stade. (...) Second stade de la carrière, celle des mobilités. Elles sont tout d'abord géographiques, qu'elles s'incarnent dans la fréquence des déplacements ou dans " l'expatriation " au profit de la résidence dans l'un des lieux institutionnels de l'Europe (Bruxelles, Strasbourg, Luxembourg, Francfort). Mais il s'agit aussi d'une mobilité sectorielle (...). Tout indique que les carrières sont ici moins linéaires que les connotations " bureaucratiques " du vocable d'eurocrate le laissent entendre. Les incitations à la mobilité sectorielle qui figurent dans les projets de réforme de la Commission ne sont pas contestées et les trajectoires qui sont analysées montrent souvent la grande diversité des chemins qui conduisent les acteurs à occuper les positions qu'ils occupent. Rien ne dit que tous les acteurs passent naturellement d'une étape à l'autre. Il reste qu'à la phase de l'engagement et de la mobilité géographique, il est possible d'ajouter celle des limites de l'européanisation et, surtout, du retour de" l'habitus national ". »[732]

Par contraste, les ambitions d'une majorité des députés des parlements nationaux ne se situent que dans l'arène nationale. 44 % des membres des parlements nationaux ont l'intention de rester dans leurs fonctions. 25 % des membres des parlements nationaux ont l'ambition de devenir membre du gouvernement. Seulement 14 % des membres des parlements nationaux

[730] *Ibid.,* pp. 94-95.
[731] *Ibid.,* p. 89.
[732] GEORGAKAKIS Didier, « Introduction. L'Europe sur le métier. Pour une sociologie politique de la construction européenne », *in* GEORGAKAKIS Didier (dir.), *Les métiers de l'Europe Politique. Acteurs et professionnalisation de l'Union Européenne,* Strasbourg, PUS, coll. « sociologie politique européenne », 2002, pp. 21-22.

ont l'intention de se faire élire au Parlement européen, et 6 % ont l'ambition d'obtenir un poste à la Commission européenne.[733]

Pippa Norris aboutit à la conclusion que le Parlement européen ne peut plus être considéré en tant qu'une province des « citoyens législateurs ». Du point de vue de l'expérience politique, de l'expérience professionnelle antérieure et des ambitions politiques de ses membres, le Parlement européen devient une institution extrêmement professionnalisée. La professionnalisation produit des institutions qui se caractérisent par un processus décisionnel plus efficace et cohérent. Grâce à l'efficacité et la cohérence croissante du processus décisionnel du Parlement européen, il se transforme dans une institution de plus en plus influente.[734]

Avant la fin de la 6ème législature, il n'est pas encore possible d'apprécier pleinement les ambitions de carrière des députés européens polonais. Vers janvier 2008, les délégations polonaises au Parlement européen comptent déjà six cas de la sortie des députés européens polonais du Parlement européen. Cinq cas sur six sont dus au retour des députés européens sur la scène politique nationale, lié à l'obtention des postes ministériels au sein du gouvernement et des postes dirigeants au sein des partis politiques polonais. Ainsi l'étape du retour de l'« habitus national » est-elle déjà présente dans les carrières des députés européens polonais.

Section III : La représentativité du Parlement européen et la démocratisation du processus de recrutement

§1 L'appartenance à une classe sociale et le parcours éducatif des députés européens polonais

Le parcours éducatif est un indicateur important de la représentativité d'une assemblée législative, parce qu'on peut identifier l'appartenance à une classe sociale à travers le type de diplôme des parlementaires. L'analyse du parcours éducatif permet également de juger de la présence des « citoyens législateurs » et des professionnels de la politique dans les rangs des députés européens polonais.

[733] NORRIS Pippa, « Recruitment into the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, pp. 94-95.
[734] *Ibid.*

Les parlements nationaux en Allemagne, au Royaume-Uni et aux autres pays de l'Europe occidentale se caractérisent par l'augmentation graduelle des députés diplômés d'université. Trois quarts (78 %) de tous les députés européens sont diplômés d'université. Cela représente une plus grande proportion en comparaison des députés des parlements nationaux dont 71 % des membres sont diplômés d'université.[735]

Maurizio Cotta et Heinrich Best estiment que l'éducation et la formation professionnelle des parlementaires européens typiques témoigne de leur appartenance à la « classe moyenne » :

> « Le premier aspect clair qui émerge est que le parlementaire européen typique est très " classe moyenne ". Cela peut être révélé par l'intermédiaire de l'éducation et de la formation professionnelle des députés. Dans tous les pays (à l'exception frappante de la Norvège), une large majorité des parlementaires ont un diplôme universitaire, tandis que la proportion des députés ayant un niveau d'éducation inférieur (le stigmate typique des classes ouvrières) a diminué d'une façon significative (en gros moins de 15 %). »[736]

Le tableau 4.13 « Le niveau d'éducation des députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » représente le niveau d'éducation des députés européens polonais. La majorité écrasante des députés européens polonais ont effectué des études supérieures. Si on compare les données du tableau 4.13 avec celles de Pippa Norris, on peut aboutir à la conclusion que le niveau d'éducation des députés européens polonais est supérieur au niveau moyen d'éducation des députés européens.

En effet, au début de la 6ème législature (juin 2004), 100 % des députés européens ont été diplômés d'universités. Vers janvier 2008, les diplômes d'études supérieures ne sont pas omniprésents au sein des délégations polonaises au Parlement européen : 1,9 % des députés européens (soit 1 député sur 54) a effectué seulement des études secondaires. Au début de la 6ème législature (juin 2004), 18,5 % des députés européens polonais ont été titulaires d'un diplôme de licence ; 33,3 % ont été titulaires d'un diplôme de maîtrise ; 48,1 % ont obtenu un diplôme de doctorat. Vers janvier 2008, la part des diplômés d'une licence a constitué 16,7 % ; la part des diplômés d'une maîtrise a atteint 35,2 %; la part des titulaires d'un

[735] *Ibid.,* pp. 97-98.
[736] BEST Heinrich et COTTA Maurizio, « Between Professionalisation and Democratisation: A Synoptic View on the Making of the European Representative », *in* SCHMITT Hermann et THOMASSEN Jacques (dirs.), *Parlamentary representatives in Europe, 1848-2000 : Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries,* Oxford, Oxford University Press, 2000, pp.497-498.

doctorat a atteint 46,3 %. Ainsi parmi les titulaires d'un diplôme d'études supérieures la majorité a-t-elle effectué des études de troisième cycle. Il est à noter que les études de doctorat constituent la majeure partie des études de troisième cycle parmi les députés européens polonais.

Tableau 4.13

Le niveau d'éducation des députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Enseignement secondaire		Licence		Maîtrise		Doctorat	
		Effec-tifs	Fré-quences en %	Effec-tifs	Fré-quences en %	Effec-tifs	Fré-quences en %	Effec-tifs	Fré-quences en %
PO	15	0*	0	1	6,7	5*	33,3	9*	60
		1**	6,7			6**	40	7**	46,7
LPR	10	0	0	3	30	3*	30	4*	40
						2**	20	5**	50
PiS	7	0	0	3*	42,9	2*	28,6	2	28,6
				2**	28,6	3**	42,9		
SO	6	0	0	2	33,3	3	50	1	16,7
SLD-UP	5	0	0	0	0	2	40	3	60
UW/PD	4	0	0	1	25	0	0	3	75
PSL	4	0	0	0	0	2	50	2	50
SdPL	3	0	0	0	0	1	33,3	2	66,7
Total	**54**	**0***	**0**	**10***	**18,5**	**18***	**33,3**	**26***	**48,1**
		1**	**1,9**	**9****	**16,7**	**19****	**35,2**	**25****	**46,3**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

* juin 2004
** janvier 2008

Le taux de détention des diplômes de doctorat est supérieur à la moyenne des délégations polonaises au Parlement européen parmi les députés européens de l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności* / *Partia Demokratyczna,* UW/PD), de la Démocratie sociale

polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl), de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) et de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) (en juin 2004) : respectivement 75 %, 66,7 %, 60 % et 60 % (juin 2004). On peut en déduire qu'il s'agit des partis politiques dont les députés européens ont le plus haut niveau d'éducation.

Les députés nationaux de la Diète polonaise (*Sejm*) de la 5ème législature (2005-2007) ont un niveau d'éducation inférieur à celui des députés européens polonais. Seulement 85,9 % des députés nationaux du *Sejm* sont les titulaires d'un diplôme d'études supérieures ; 13,9 % ont effectué seulement des études secondaires et 0,2 % (soit 1 député sur 460) n'ont terminé que des études primaires.

Le tableau 4.14 « L'expérience d'enseignement à l'université parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » décrit la répartition des députés européens ayant une expérience d'enseignement à l'université parmi les différents partis politiques polonais. En moyenne, une moitié des députés européens polonais ont eu une expérience d'enseignement à l'université. Le taux d'expérience d'enseignement à l'université est supérieur à la moyenne parmi les députés européens de la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl), de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP), de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) en juin 2004 : respectivement 100 %, 60 %, 60 % (juin 2004).

Tableau 4.14

L'expérience d'enseignement à l'université parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	9*	60
		7**	46,7
LPR	10	4*	40
		5**	50
PiS	7	2*	28,6
		3**	42,9

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
SO	6	2	33,3
SLD-UP	5	3	60
UW/PD	4	2	50
PSL	4	2	50
SdPL	3	3	100
Total	**54**	**27**	**50**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

* juin 2004
** janvier 2008

La dimension universitaire de la Plate-forme civique (PO) s'explique par ses liens avec l'Union de la Liberté (*Unia Wolności,* UW), un parti d'intellectuels issus du Club des intellectuels catholiques (*Klub Inteligencji Katolickiej,* KIK). Au début de la 6ème législature, 14 députés européens sur 15 au sein de la la Plate-forme civique (PO) ont fait des études universitaires de troisième cycle : 5 députés européens ont été les titulaires d'une maîtrise, 9 députés européens ont été les titulaires d'un doctorat.

La présence d'enseignants d'université parmi les députés européens polonais confirme la conclusion d'Heinrich Best et de Maurizio Cotta sur la domination des employés du secteur tertiaire sur l'arène parlementaire européenne :

> « Dans la majorité des pays, les employés du secteur tertiaire dominent l'arène parlementaire, en particulier les catégories diverses des employés du secteur public, surtout les professeurs des écoles. Il faut y ajouter le groupe considérable des fonctionnaires des organisations partisanes ou des syndicats (leur part est probablement sous-estimée par nos données). »[737]

Nous avons remarqué ci-dessus dans le paragraphe 2 de la section 1 du chapitre présent que le Parlement européen est dominé par les soi-disant « professions de courtage » (le droit, les médias, le gouvernement, les organes d'un parti politique) qui sont professionnellement liées au métier politique. Cependant, selon Pippa Norris, les autres types de professions pourraient

[737] *Ibid.,* pp. 501-502.

apporter leur expérience de première main dans les domaines tels que l'agriculture, l'industrie, la défense au sein d'une assemblée.[738]

Actuellement, on assiste à une plus grande diversification des diplômes universitaires parmi les élites parlementaires européennes. Maurizio Cotta et Heinrich Best ont entrepris une analyse des types des diplômes universitaires des parlementaires en Europe des quinze. Ils ont remarqué que, depuis l'après-guerre, les diplômés en droit qui prédominaient autrefois sont en déclin et qu'on assiste à l'augmentation des diplômés plus généralistes tels que les diplômés en sciences humaines ou sociales qui ne sont pas associées à l'accès automatique à des professions bien payées. Cette tendance est le signe de la diffusion de l'éducation universitaire fondamentale qui a cessé d'être associé à un statut social supérieur et qui est devenu l'attribut typique d'une classe moyenne très élargie.[739]

Les tendances à la diversification des diplômes universitaires des députés européens polonais sont confirmées par les données du tableau 4.15 « Le type des diplômes universitaires des députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 ». Le tableau 4.15 représente la répartition des différentes filières d'éducation telles que les sciences humaines et sociales, les sciences techniques et exactes, les sciences naturelles parmi les députés européens polonais.

Les sciences humaines et sociales sont des filières d'éducation dominantes parmi les députés européens polonais. Au début de la 6ème législature (juin 2004), elles ont constitué 77,8 % des diplômes universitaires des députés européens polonais. Vers janvier 2008, cet indicateur a atteint 75,9 %. Le taux des diplômes en sciences humaines et sociales est supérieur à la moyenne des délégations polonaises au Parlement européen parmi les députés du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL), de la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl), de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) (juin 2004), de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) (juin 2004) et de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokratycznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) : respectivement 100 %, 100 %, 93,3 %, 85,7 % et 80 %.

---

[738] NORRIS Pippa, « Recruitment into the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, pp. 96-97.

[739] BEST Heinrich et COTTA Maurizio, « Between Professionalisation and Democratisation: A Synoptic View on the Making of the European Representative », *in* SCHMITT Hermann et THOMASSEN Jacques (dirs.), *Parlamentary representatives in Europe, 1848-2000 : Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries,* Oxford, Oxford University Press, 2000, pp. 498-500.

Tableau 4.15

Le type des diplômes universitaires des députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Sciences humaines et sociales		Sciences techniques et exactes		Sciences naturelles	
		Effectifs	Fréquences en %	Effectifs	Fréquences en %	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	14*	93,3	1	6,7	1*	6,7
		13**	86,7			0**	0
LPR	10	4*	40	3	30	5*	50
		5**	50			4**	40
PiS	7	6*	85,7	1	14,3	0*	0
		5**	71,4			1**	14,3
SO	6	4	66,7	2	33,3	3	50
SLD-UP	5	4	80	2	40	0	0
UW/PD	4	3	75	1	25	0	0
PSL	4	4	100	1	25	1	25
SdPL	3	3	100	0	0	0	0
Total	**54**	**42***	**77,8**	**11**	**20,4**	**10***	**18,5**
		41**	**75,9**			**9****	**16,7**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

* juin 2004
** janvier 2008

Les diplômés en sciences techniques et exactes constituent 20,4 % des députés européens polonais. Cet indicateur a une valeur supérieure parmi les députés européens de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP), de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) et de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) : respectivement 40 %, 33,3 %, et 30 %.

Au début de la 6ème législature (juin 2004), le taux des diplômés en sciences naturelles n'a atteint que 18,5 % parmi les députés européens polonais. Vers janvier 2008, il a constitué

16,7 %. Le taux des diplômés en sciences naturelles est supérieur à la moyenne des délégations polonaises au Parlement européen parmi les députés européens de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR), de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) et du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) : 50 % (juin 2004), 50 % et 25 %.

Ainsi les sciences humaines et sociales dominent-elles les délégations polonaises au Parlement européen. Le tableau 4.16 décrit l'appartenance à des différentes filières des sciences humaines et sociales parmi les députés européens polonais. L'économie et l'histoire sont les filières de sciences humaines et sociales les plus populaires parmi les députés européens polonais : elles constituent respectivement 25,9 % et 20,4 %.

Le taux de diplômés en économie a une valeur supérieure parmi les députés européens de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP), du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL), de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) et de la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl): respectivement 60 %, 50 %, 42,9 % (juin 2004) et 33,3 %.

Le taux de diplômés en histoire a une valeur supérieure parmi les députés européens de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR), de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) et de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) (juin 2004) : respectivement 30 % (janvier 2008), 28,6 % et 26,7 % (juin 2004). L'identité nationale, fondée sur les particularités du parcours historique de la Pologne, est particulièrement importante pour la communication politique de ces trois partis politiques.

La philologie est une filière de sciences humaines qui occupe une troisième position au sein des délégations polonaises au Parlement européen. Les diplômés en philologie sont repérés parmi les députés européens de l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD), de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) (janvier 2008), de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) (janvier 2008) et de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) et constituent respectivement 25 % (soit 1 député européen sur 4), 14,3 % (soit 1 député européen sur 7), 10 % (soit 1 député européen sur 10) et 6,7 % (soit 1 député européen sur 15) des effectifs de ces partis politiques polonais.

Tableau 4.16

Les filières de sciences humaines et sociales parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Economie		Histoire		Sociologie		Philologie	
		Effec-tifs	Fré-quences en %	Effec-tifs	Fré-quences en %	Effec-tifs	Fré-quences en %	Effec-tifs	Fré-quences en %
PO	15	3*	20	4*	26,7	2	13,3	1	6,7
		4**	26,7	3**	20				
LPR	10	1	10	2*	20	0	0	0*	0
				3**	30			1**	10
PiS	7	3*	42,9	2	28,6	0	0	0*	0
		2**	28,6					1**	14,3
SO	6	1	16,7	1	16,7	0	0	0	0
SLD-UP	5	3	60	0	0	0	0	0	0
UW/PD	4	0	0	1	25	0	0	1	25
PSL	4	2	50	1	25	0	0	0	0
SdPL	3	1	33,3	0	0	0	0	0	0
Total	**54**	**14**	**25,9**	**11**	**20,4**	**2**	**3,7**	**2***	**3,7**
								4**	**7,4**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

* juin 2004
** janvier 2008

Les diplômés de sociologie représentent 3,7 % des députés européens polonais. Ils sont présents seulement parmi les députés européens de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) et constituent 13,3 % de son effectif au Parlement européen (soit 2 députés européens sur 15).

Les différents parcours éducatifs des députés européens polonais donnent l'accès à des ressources différentes et sont susceptibles de créer des clivages entre les « généralistes » et les « spécialistes », entre les profils techniques et économiques, au sein des délégations polonaises au Parlement européen. En effet, tout l'espace européen, bien au-delà de la Commission européenne, est clivé en pôles antagonistes dus à la possession de ressources différentes :

> « Ces pôles opposent les acteurs évoluant sur des fonctions " stratégiques ", développant des compétences de généralistes par la multiplication des expériences ou l'appartenance à des grandes écoles (Bruges, ENA, sciences-po, London School of Economics, etc.) à des acteurs dépositaires de ressources plus sectorielles. Ils opposent aussi des profils techniques (ingénieurs agricoles, scientifiques...) à des économistes ou des agents pétris de management, de plus en plus nombreux, autant de clivages qui se donnent à lire dans la réforme de la Commission et dans les phénomènes de " racisme " entre le nord et le sud ou encore entre les nouvelles générations et les gardiens de la tradition européenne. »[740]

Notons que, Maurizio Cotta et Heinrich Best ont remarqué que, dans le contexte de la professionnalisation du métier de député, l'importance de l'expérience professionnelle des parlementaires, conditionnée par le type de leurs diplômes universitaires ne doit pas être surestimée :

> « L'interprétation de ces données montre que pendant cette période, non seulement un statut social supérieur a cessé d'être une ressource décisive pour une carrière politique, mais aussi la demande pour la représentation directe des classes défavorisées a aussi diminué, en cédant sa place à des formes de représentation nécessitant une médiation. La majeure partie des hommes politiques élus n'a pas tiré d'avantage particulier de leur expérience professionnelle antérieure, excepté certaines qualités plutôt larges et générales. »[741].

---

[740] GEORGAKAKIS Didier, « Introduction. L'Europe sur le métier. Pour une sociologie politique de la construction européenne », *in* GEORGAKAKIS Didier (dir.), *Les métiers de l'Europe Politique. Acteurs et professionnalisation de l'Union Européenne,* Strasbourg, PUS, coll. « sociologie politique européenne », 2002, p. 24.

[741] BEST Heinrich et COTTA Maurizio, « Between Professionalisation and Democratisation: A Synoptic View on the Making of the European Representative », *in* SCHMITT Hermann et THOMASSEN Jacques (dirs.), *Parlamentary representatives in Europe, 1848-2000 : Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries,* Oxford, Oxford University Press, 2000, pp. 502-503.

Néanmoins, l'expérience professionnelle au sein de l'administration publique joue un rôle crucial pour la formation des politiciens professionnels pendant la période qui a vu un mouvement vers l'Etat-providence et l'intervention de l'Etat dans les économies de tous les pays européens.[742]

§2 L'appartenance des députés européens polonais à des systèmes « entrepreneuriaux »

On peut déceler la présence des « citoyens législateurs » parmi les députés européens à travers leur appartenance à des systèmes « entrepreneuriaux » qui sont extérieurs au champ politique. Le champ économique et notamment le champ des entreprises occupent une place centrale dans les systèmes « entrepreneuriaux ». La présence des députés européens issus d'un champ économique peut être identifiée grâce à plusieurs indices.

Le tableau 4.17 « L'expérience dans le secteur privé et les activités entrepreneuriales parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » présente les résultats de mon étude de la participation des députés européens polonais de la 6ème législature à la vie économique à l'aide des deux indices : l'expérience professionnelle dans le secteur privé et la présence des entrepreneurs parmi les députés européens polonais. D'après ces deux indices, la majorité des députés européens polonais ne participent pas activement à la vie économique. Par conséquent, on peut supposer qu'ils sont peu concernés par les systèmes « entrepreneuriaux » et qu'ils ne comptent qu'un nombre réduit de « citoyens législateurs ».

Au début de la 6ème législature (juin 2004), la moyenne du taux de l'expérience professionnelle dans le secteur privé a constitué 35,2 %, tandis que la part des entrepreneurs parmi les députés européens polonais n'a pas excédé 13 %. Vers janvier 2008, le taux de l'expérience professionnelle dans le secteur privé a constitué 38,9 % et la part des entrepreneurs a atteint 14,8 %.

Cependant, on peut remarquer une plus large participation à la vie économique parmi les députés européens de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) et de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO). Le taux de l'expérience professionnelle dans le secteur privé atteint sa valeur maximale parmi les députés européens de l'Autodéfense (SO) : 100 %. Vers janvier 2008, il a été supérieur à la moyenne des délégations polonaises parmi les députés de

[742] *Ibid.,* pp. 503-504.

la Plate-forme civique (PO) : 46,7 %. La part des entrepreneurs parmi les députés de l'Autodéfense (SO) et de la Plate-forme civique (PO) constitue respectivement 50 % et 20 % (vers janvier 2008).

Tableau 4.17

L'expérience dans le secteur privé et les activités entrepreneuriales parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	**Nombre total des membres**	**L'expérience dans le secteur privé**		**Les activités entrepreneuriales**	
		Effectifs	**Fréquences en %**	**Effectifs**	**Fréquences en %**
PO	15	5*	33,3	1*	6,7
		7*	46,7	3**	20
LPR	10	3	30	1	10
PiS	7	2	28,6	1*	14,3
				0**	0
SO	6	6	100	3	50
SLD-UP	5	1	20	0	0
UW/PD	4	0	0	0	0
PSL	4	1	25	0	0
SdPL	3	1	33,3	1	33,3
Total	**54**	**19***	**35,2**	**7***	**13**
		21**	**38,9**	**8****	**14,8**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

* juin 2004
** janvier 2008

Une plus large participation à la vie économique parmi les députés de l'Autodéfense (SO) et de la Plate-forme civique (PO) s'explique par les particularités des programmes politiques de ces deux partis politiques polonais. L'Autodéfense (SO) défend les intérêts des petits

commerçants. Le libéralisme économique et la croyance dans les bienfaits du marché sont au centre du programme politique de la Plate-forme civique (PO).

L'appartenance à des professions libérales est un autre indicateur de l'implication des députés européens polonais dans les systèmes « entrepreneuriaux ». Elle témoigne de la présence des « citoyens législateurs » dans leurs rangs.

Le tableau 4.18 « L'appartenance à des professions libérales parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » décrit la répartition des députés européens qui ont antérieurement exercé une profession libérale entre les différents partis politiques. La plupart des membres des partis politiques polonais, représentés au Parlement européen, n'ont jamais exercé de profession libérale : Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS), la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP), l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności* / *Partia Demokratyczna,* UW/PD), le Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL). On peut en déduire que tous ces partis politiques comptent un nombre réduit de « citoyens législateurs » au sein de leurs délégations au Parlement européen. Les tendances de professionnalisation y sont extrêmement puissantes.

Au début de la 6ème législature (juin 2004), la moyenne du taux de l'appartenance à des professions libérale a constitué 18,5 %. Vers janvier 2008, la moyenne de cet indicateur a baissé à 16,7 %. Deux partis politiques polonais – l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) et la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) se singularisent par un taux de l'appartenance à des professions libérales qui est relativement haut : respectivement 50 % et 40 % (juin 2004).

Ainsi les données de mon étude sont-elles conformes à la conclusion de Maurizio Cotta et Heinrich Best qui ont remarqué le déclin des représentants des professions libérales et du monde économique au sein des élites parlementaires européennes :

> « Les données disponibles sur les profils professionnels confirme ce tableau : les deux extrêmes du spectre social offrent une proportion mineure des députés. Les cols bleus sont une minorité qui est clairement en déclin dans tous les pays. A l'autre extrême (à l'exception de la France et du Royaume Uni), les " managers "

et les leaders du monde des affaires, les professions libérales, surtout les avocats, sont aussi une minorité ou ils montrent un déclin marqué. »[743]

Tableau 4.18

L'appartenance à des professions libérales parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	2	13,3
LPR	10	4*	40
		3**	30
PiS	7	0	0
SO	6	3	50
SLD-UP	5	0	0
UW/PD	4	0	0
PSL	4	0	0
SdPL	3	1	33,3
Total	**54**	**10***	**18,5**
		9**	**16,7**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

* juin 2004
** janvier 2008

§3 L'âge des députés européens polonais

Les députés européens ont tendance à être plus âgés que les députés des parlements nationaux. 19 % des députés européens et 26 % des députés des parlements nationaux sont âgés de moins de 44 ans ou encore plus jeunes. 37 % des députés européens et 33 % des députés des

[743] *Ibid.,* pp. 500-501.

parlements nationaux sont âgés de plus de 55 ans.[744] L'âge est une caractéristique importante du profil socioprofessionnel des députés, parce que des générations plus jeunes apportent des valeurs et des priorités nouvelles dans la vie publique.[745]

L'âge moyen des députés européens polonais est 50,56 ans. La plus haute valeur de l'âge moyen appartient aux députés européens de l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności* / *Partia Demokratyczna,* UW/PD) : 67 ans. La valeur de l'âge moyen est supérieure à la moyenne des délégations polonaises au Parlement européen parmi les députés de la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) et du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL): respectivement 56,67 et 51,25 ans. La valeur de l'âge moyen est inférieure à la moyenne des délégations polonaises au Parlement européen parmi les députés de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) et de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) : respectivement 46,14 et 46,4 ans.

L'âge maximal des députés européens polonais est 74 ans. Cette valeur est propre aux députés européens de l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności* / *Partia Demokratyczna,* UW/PD). L'âge minimal des députés européens polonais est 29 ans. Cette valeur caractérise les députés de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR).

L'âge moyen des députés nationaux de la Diète polonaise (*Sejm*) de la 5ème législature (2005-2007) est 47,85 ans. L'âge maximal des députés nationaux du *Sejm* de la 5ème législature (2005-2007) est 69 ans. L'âge minimal des députés nationaux du *Sejm* de la 5ème législature (2005-2007) est 24 ans. Les valeurs de ces trois variables relatives à l'âge sont inférieures à celles des députés européens polonais. Cette observation confirme la conclusion de Pippa Norris, basée sur une étude sociographique des élites parlementaires européennes entre 1994 et 1997 : les députés européens sont généralement plus âgés que les députés des parlements nationaux.[746]

Le tableau 4.19 « Les députés européens polonais au Parlement européen (2004-2009) par groupe d'âge » décrit l'appartenance des députés européens polonais aux trois groupes d'âge :

---

[744] NORRIS Pippa, « Recruitment into the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, pp. 97-98.
[745] *Ibid.,* p. 97.
[746] *Ibid.*

les députés, âgés de moins de 40 ans ; les députés, âgés de 40-60 ans ; les députés, âgés de plus de 60 ans.

Tableau 4.19

Les députés européens polonais au Parlement européen (2004-2009) par groupe d'âge[747]

Nom du parti	Nombre total des membres	< 40 ans		40 – 60 ans		> 60 ans	
		Effectifs	Fréquences en %	Effectifs	Fréquences en %	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	4	26,7	9	60	2	13,3
LPR	10	4	40	5	50	1	10
PiS	7	3	42,9	3	42,9	1	14,3
SO	6	0	0	5	83,3	1	16,7
SLD-UP	5	1	20	3	60	1	20
UW/PD	4	0	0	2	50	2	50
PSL	4	0	0	4	100	0	0
SdPL	3	0	0	2	66,7	1	33,3
Total	**54**	**12**	**22,2**	**33**	**61,1**	**9**	**16,7**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

Le groupe d'âge qui domine les délégations polonaises au Parlement européen est celui des députés, âgés de 40-60 ans. Il constitue 61,1 % (soit 33 sur 54). Le taux d'appartenance à ce groupe d'âge est supérieur à la moyenne des délégations polonaises au Parlement européen parmi les députés européens du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL), de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) et de la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) : respectivement 100 %, 83,3 % et 66,7 %.

Le groupe d'âge des députés, âgés de moins de 40 ans, occupe le 2ème rang parmi les délégations polonaises au Parlement européen. Ce groupe d'âge constitue 22,2 % (soit 12 sur 54) des députes ont moins de 40 ans. Le taux d'appartenance au groupe des députés, âgés de moins de 40 ans est supérieur à la moyenne parmi les députés européens de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS), de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,*

[747] La situation est valable au mois de juin 2004.

LPR) et de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) : respectivement 42,86 %, 40 % et 26,7 %. La présence des députés, âgés de moins de 40 ans, témoigne de l'importance des tendances de professionnalisation parmi les députés européens polonais.

Le groupe d'âge des députés, âgés de plus de 60 ans est le moins fréquent parmi les délégations polonaises au Parlement européen. Il constitue 16,7 % (soit 9 sur 54). Le taux d'appartenance au groupe des députés, âgés de plus de 60 ans est supérieur à la moyenne parmi les députés européens de l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD), de la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) et de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) : respectivement 50 %, 33,3 % et 20 %.

L'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD) est un parti le plus « vieilli » de tous les partis politiques polonais, représentés au Parlement européen. Aucun des députés européens de l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (UW/PD) n'a moins de 40 ans. Les deux groupes d'âge dominants sont les députés, âgés de 40-60 ans (2 sur 4) et les députés, âgés de plus de 60 ans (2 sur 4). Néanmoins, l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD) dispose du Centre de la Jeunesse de l'Union de la Liberté qui est le membre de la Jeunesse européenne libérale (LYMEC).

Les données concernant l'âge moyen des députés européens polonais divergent des données recueillies par Maurizio Cotta et Heinrich Best au cours d'une étude quantitative des élites parlementaires européennes :

> « L'âge moyen des nouveaux venus typiquement juste dépasse la quarantaine ce qui indique que la carrière parlementaire n'est ni pour les jeunes inexpérimentés ni pour les gens qui sont très avancés dans un autre type de carrière. »[748]

L'âge moyen des députés européens polonais (50,56) est légèrement supérieur à l'âge moyen des élites parlementaires européennes, d'après les données de Maurizio Cotta et de Heinrich Best, ce qui témoigne d'un autre type de parcours professionnel effectué par la majorité des

[748] BEST Heinrich et COTTA Maurizio, « Between Professionalisation and Democratisation: A Synoptic View on the Making of the European Representative », *in* SCHMITT Hermann et THOMASSEN Jacques (dirs.), *Parlamentary representatives in Europe, 1848-2000 : Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries,* Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 505.

députés européens polonais. D'après le critère de l'âge, les députés européens polonais doivent être moins professionnalisés que leurs homologues issus de l'Europe des quinze. En effet, les systèmes « entrepreneuriaux » permettent l'entrée dans la carrière politique à l'âge moyen et même plus tard, après toute une expérience dans le monde des affaires, le monde industriel, le monde du spectacle ou les médias.[749] La domination du groupe d'âge des députés, âgés de 40-60 ans, parmi les députés européens polonais témoigne de la présence des « citoyens législateurs » ou des hommes et des femmes politiques qui ne sont pas encore complètement reconvertis en professionnels de la politique.

Il convient maintenant de comparer les données relatives à l'appartenance des députés européens polonais à des différents groupes d'âge avec les données relatives à leurs homologues nationaux. Le tableau 4.20 « Les députés de la Diète polonaise (*Sejm*) de la 5ème législature (2005-2007) par groupe d'âge » décrit l'appartenance des députés du *Sejm* de la 5ème législature aux trois groupes d'âge : les députés, âgés de moins de 40 ans ; les députés, âgés de 40-60 ans ; les députés, âgés de plus de 60 ans. La domination du groupe d'âge des députés, âgés de 40-60 ans, est encore plus marquante parmi les députés nationaux du *Sejm*. Ce groupe constitue 73,9 %.

Le groupe d'âge des députés, âgés de moins de 40 ans, occupe la 2ème position comme au sein des délégations polonaises au Parlement européen, mais le taux d'appartenance à ce groupe parmi les députés nationaux du *Sejm* est légèrement inférieur à la moyenne des délégations polonaises au Parlement européen. Il n'atteint que 19,3 %. Il est à noter que le taux d'appartenance au groupe des députés, âgés de moins de 40 ans, est supérieur à la moyenne parmi les députés de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) et de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) : respectivement 38,2 % et 23,9 %. Les députés européens des mêmes partis politiques polonais se caractérisent par la valeur supérieure du taux d'appartenance à ce groupe d'âge. On peut en tirer la conclusion que la Ligue des Familles Polonaises (LPR) et le parti Droit et Justice (PiS) comprennent un nombre significatif des professionnels de la politique qui entrent dans la carrière politique professionnelle à l'âge relativement jeune.

[749] NORRIS Pippa, « Recruitment into the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, pp. 87-88.

Tableau 4.20

Les députés de la Diète polonaise (Sejm) de la 5ème législature (2005-2007) par groupe d'âge[750]

Nom du parti	Nombre total des membres	< 40 ans		40 – 60 ans		> 60 ans	
		Effectifs	Fréquences en %	Effectifs	Fréquences en %	Effectifs	Fréquences en %
PO	133	22	16,5	106	79,7	5	3,8
LPR	34	13	38,2	20	58,8	1	2,9
PiS	155	37	23,9	112	72,3	6	3,9
SO	56	6	10,7	45	80,4	5	8,9
SLD	55	9	16,4	39	70,9	7	12,7
PSL	25	2	8	16	64	7	28
MN*	2	0	0	2	100	0	0
Total	**460**	**89**	**19,3**	**340**	**73,9**	**31**	**6,7**

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel de la Diète polonaise (*Sejm*) : http://www.sejm.gov.pl/

* Minorité allemande (*Mniejszość Niemiecka,* MN)

§4 Le sexe des députés européens polonais

La représentation des femmes au Parlement européen a progressivement accru au cours des quatre dernières décennies. L'Assemblée commune de la CECA (1952-1958) ne comptait qu'une seule femme (1,3 %) parmi ses 78 membres. Le nombre de femmes a atteint 3 % du nombre total des membres au sein du Parlement de l'Europe des six (1958-1972). Vers 1978 les femmes constituaient 5,5 % du nombre total des membres. La percée majeure a eu lieu aux premières élections directes de 1979. Le Parlement, élu en 1979, comptait déjà 69 femmes (16,8 %) parmi ses 410 membres. Au cours des années 1980 la part des femmes au sein du Parlement européen n'a pas cessé d'augmenter. Vers l'année 1994, un quart des députés européens ont été femmes. Au sein des parlements nationaux de l'Europe les femmes constituent environ un cinquième du nombre total des députés (16 %).[751] Ainsi les femmes

[750] La situation est valable au mois de juin 2007.
[751] *Ibid.,* pp. 97-98.

sont-elles mieux représentées au Parlement européen qu'aux parlements nationaux de l'Union européenne (UE).

Au sein de l'Union européenne la représentation des femmes varie d'une façon considérable selon les pays. Par exemple, en 1994, au Portugal les femmes ne constituaient que 8 % des députés du parlement national, tandis qu'au parlement danois les femmes représentaient 44 % du nombre total des députés. La montée de la représentation des femmes aux parlements nationaux a du retard surtout au Royaume-Uni, en Grèce, Italie et au Portugal.[752]

L'étude de Pippa Norris a mis en évidence un lien fort entre la part des femmes élues au parlement national et au Parlement européen. Néanmoins, ce modèle n'est pas applicable à tous les pays européens. La France et la Belgique ont une plus grande part des femmes élues au Parlement européen qu'à leurs parlements nationaux respectifs. Tout au contraire, les Pays-Bas et le Danemark se caractérisent par une plus grande part des femmes élues à leurs parlements nationaux respectifs qu'au Parlement européen.[753]

Le tableau 4.21 « Les femmes parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » décrit quelle part les femmes constituent parmi les députés européens polonais au sein de différents partis politiques. Le tableau 4.22 « Les femmes parmi les députés de la Diète polonaise (*Sejm*) de la 5ème législature, 2005-2007 » reflète la représentation des femmes parmi les députés du *Sejm* de la 5ème législature. La comparaison des données, réunies dans les tableaux 4.21 et 4.22, avec les résultats de l'étude empirique des élites parlementaires de Pippa Norris, conduit à trois conclusions suivantes.

Premièrement, la moyenne de la part des femmes parmi les députés du *Sejm* est supérieure à la moyenne de la part des femmes parmi les députés européens polonais. La part des femmes parmi les députés du *Sejm* constitue en moyenne 20,2 %. Au début de la 6ème législature (juin 2004) la part des femmes parmi les députés européens polonais a constitué 13 % (soit 7 femmes sur 54 députés européens polonais). Vers janvier 2008, elle a atteint 14,8 % (soit 8 femmes sur 54 députés européens polonais).

[752] *Ibid.,* p. 99.
[753] *Ibid.*

Tableau 4.21

Les femmes parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	2	13,3
LPR	10	1	10
PiS	7	1*	14,3
		2**	28,6
SO	6	0	0
SLD-UP	5	1	20
UW/PD	4	1	25
PSL	4	0	0
SdPL	3	1	33,3
Total	**54**	**7***	**13**
		8**	**14,8**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

* juin 2004
** janvier 2008

Cette tendance est valable pour tous les partis politiques polonais, à l'exception de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) et de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP). Vers janvier 2008, la part des femmes a atteint 28,6 % parmi les députés européens de Droit et Justice (PiS), tandis qu'elle a constitué 19,4 % parmi les députés de Droit et Justice (PiS) à la Diète polonaise (*Sejm*). La part des femmes parmi les députés européens de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) et de l'Union du Travail (UP) est équivalente à la part des femmes parmi les députés de l'Alliance de la Gauche Démocratique (SLD) à la Diète polonaise (*Sejm*) : 20 %.

Tableau 4.22

Les femmes parmi les députés de la Diète polonaise (Sejm) de la 5ème législature, 2005-2007[754]

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
PO	133	32	24,1
LPR	34	4	11,8
PiS	155	30	19,4
SO	56	15	26,8
SLD	55	11	20
PSL	25	1	4
MN*	2	0	0
Total	**460**	**93**	**20,2**

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel de la Diète polonaise (*Sejm*) : http://www.sejm.gov.pl/

* Minorité allemande (*Mniejszość Niemiecka,* MN)

Deuxièmement, le taux de la représentation des femmes polonaises au sein du Parlement européen (14,8 % vers janvier 2008) est inférieur à la moyenne européenne qui a constitué 25 % vers 1994, d'après les données de Pippa Norris. Il est à noter que le Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) et l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) ne comptent aucune femme députée européenne dans leurs rangs. Cependant, deux partis politiques polonais – la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) et Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) – ont un taux de la représentation des femmes supérieur à la moyenne européenne : respectivement 33,3 % et 28,6 % (vers janvier 2008). L'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności* / *Partia Demokratyczna,* UW/PD) se caractérise par un taux de la représentation des femmes égal à la moyenne européenne : 25 %.

Troisièmement, la moyenne du taux de la représentation des femmes polonaises au sein du *Sejm* de la 5ème législature (20,2 %) est supérieure à la moyenne européenne qui a constitué 16 % vers 1994, d'après les données de Pippa Norris. Notons que la part des femmes parmi les députés nationaux de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) et la Plate-forme civique

[754] La situation est valable au mois de juin 2007.

(*Platforma Obywatelska,* PO) est supérieure à la moyenne de la part des femmes au *Sejm* de la 5ème législature : respectivement 26,8 % et 24,1 %.

§5 La complémentarité de la démocratisation et de la professionnalisation du Parlement européen

La professionnalisation et la démocratisation du Parlement européen sont les deux aspects du processus de recrutement des députés européens. Il est possible de parler de deux modèles du recrutement des députés européens qui coexistent au sein des partis politiques polonais. L'un de ces deux modèles du recrutement privilégie la démocratisation des élites parlementaires européennes qui doit amener à une meilleure représentation sociale des sociétés européennes. Comme nous avons démontré ci-dessus, les délégations polonaises au Parlement européen contiennent un certain nombre de « citoyens législateurs ». L'autre modèle du recrutement donne la priorité à la professionnalisation des députés européens polonais.

En termes de la représentation sociale, le profil socioprofessionnel des membres du Parlement européen est semblable à celui des députés des parlements nationaux. Les hommes d'une cinquantaine d'années, issus des classes moyennes, sont représentés au Parlement européen d'une façon disproportionnée. Cependant, on peut noter une plus grande présence des femmes et des personnes plus âgées au Parlement européen en comparaison des parlements nationaux.[755]

En termes de la professionnalisation, on peut aboutir à la conclusion que le Parlement européen est actuellement une institution aussi hautement professionnalisée que les parlements nationaux, d'après les indicateurs tels que l'expérience politique des députés européens, leur expérience professionnelle antérieure et leurs ambitions politiques. Le Parlement européen n'est plus un parlement des amateurs.[756]

Néanmoins, le processus de professionnalisation du Parlement européen a son pour et son contre qui sont liés à des différentes perceptions du rôle du député européen. D'un côté, les tenants de la professionnalisation du Parlement européen estiment que l'augmentation du nombre des politiciens professionnels dans les rangs des députés européens apporte des connaissances expertes au sein du processus décisionnel du Parlement européen. L'expertise,

[755] *Ibid.,* p. 100.
[756] *Ibid.*

fournie par des députés européens professionnels, est en mesure de contrebalancer celle de la Commission européenne et des gouvernements nationaux.[757]

Le processus de professionnalisation du Parlement européen contribue à la continuité, à la stabilité et à la cohésion de son processus décisionnel. L'existence d'un schéma de promotion clair au sein du Parlement européen est susceptible d'attirer des politiciens talentueux et ambitieux qui puissent s'investir pleinement aux activités du Parlement européen et ne plus considérer cette institution comme une étape transitoire de leur carrière politique.[758]

Cependant, la professionnalisation du Parlement a des conséquences négatives. Les députés européens perdent progressivement contact avec les besoins du public européen. L'entrée en scène politique européenne n'est plus accessible que pour un cercle fermé d'une élite politique. La majeure partie du parcours professionnel des représentants de cette élite est consacrée aux activités politiques professionnelles, mais des expériences au sein d'autres institutions leur manquent. La professionnalisation du métier politique produit une élite technocratique qui perd contact avec le monde réel de leur électorat. Les hommes et les femmes politiques professionnels ne sont pas capables d'adopter des positions indépendantes qui soient susceptibles de mettre en question leurs carrières politiques. Certains observateurs appellent au retour de « citoyens législateurs » sur la scène politique afin de réduire un décalage entre les citoyens européens et leurs leaders politiques.[759]

D'après Maurizio Cotta et Heinrich Best, la professionnalisation des mandats parlementaires provoque une séparation entre le profil social des députés et des loyautés dues à ce profil :

> « Les députés maintenant sont pleinement professionnalisés, non seulement en ce qui concerne leurs revenus directement liés à leurs postes électifs et à leur plein engagement dans la carrière politique mais aussi en ce qui concerne la séparation entre leur profil social et les loyautés dues à ce profil. Ils deviennent hommes politiques *purs et durs* pour qui les règles du champ politique déterminent leurs actions et leurs attentes. Dans ce cadre, le profil social perd sa valeur comme un élément du capital social susceptible d'être investi dans la compétition pour les mandats (…). Pour les politiciens pleinement professionnalisés, la pertinence de leurs profils socioprofessionnels consiste essentiellement dans leur influence sur

[757] *Ibid.,* pp. 100-101.
[758] *Ibid.,* p. 101.
[759] *Ibid.*

la disponibilité et la compatibilité (sur le plan du savoir-faire) avec les positions électives. »[760]

Cependant, il n'est pas possible d'affirmer que le profil socioprofessionnel perd complètement sa valeur pour les députés européens polonais. Le profil socioprofessionnel et les loyautés dues à ce profil continuent de faire partie des capitaux des députés européens polonais.

Section IV : La construction des biographies officielles des députés européens polonais

La section IV est consacrée à l'analyse des biographies officielles, ou des biographies d'institution, des députés européens polonais. La plupart d'entre elles sont placées sur les sites personnels des députés européens polonais. Les biographies officielles des députés européens polonais seront analysées sous trois aspects. Le paragraphe 1 de la section IV examinera les mécanismes du contrôle des partis politiques sur les biographies officielles et l'identité des députés européens. Le paragraphe 2 de la section IV sera consacré à l'analyse des biographies officielles des députés européens polonais en tant que « produits » des marchés politiques. Le paragraphe 3 de la section IV examinera les biographies officielles des députés européens polonais, affichées sur leurs sites personnels. Ainsi les biographies officielles des députés européens polonais seront-elles étudiées ici en tant que produits finaux de la « production » des entrepreneurs politiques.

§1 Le contrôle des partis politiques sur les biographies officielles et l'identité des députés européens

1. La notion de contrôle biographique

Les biographies officielles des députés européens polonais sont les produits d'une « équipe » de chaque député européen ainsi que de leurs partis politiques. Elles reflètent le mécanisme du contrôle biographique auquel sont soumis les membres de tout parti politique. Initialement, la

[760] BEST Heinrich et COTTA Maurizio, « Between Professionalisation and Democratisation: A Synoptic View on the Making of the European Representative », *in* SCHMITT Hermann et THOMASSEN Jacques (dirs.), *Parlamentary representatives in Europe, 1848-2000 : Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries,* Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 524.

notion du contrôle biographique a été introduite par Claude Pennetier et Bernard Pudal dans le cadre de leur analyse de la politique de recrutement du mouvement communiste international en France, mais les mécanismes du contrôle biographique sont présents dans les pratiques des partis politiques du centre, du centre droit, de la droite et de la gauche, y compris les deux extrémités du spectre politique.

Comme remarquent Claude Pennetier et Bernard Pudal, le contrôle biographique n'est pas une spécificité des partis communistes. Il s'inscrit dans une histoire de longue durée – celle des multiples registres du secret en politique et celle de l'élaboration de savoirs d'Eglise et d'Etat relatifs aux individus. Les autobiographies communistes d'institution ne sont qu'un cas particulier des contrôles biographiques d'institution.[761] Une obsession de savoir biographique est caractéristique non seulement du monde communiste mais aussi d'un pouvoir politique moderne qui est soucieux de connaître et de contrôler les opinions privées et publiques.[762] Cela permet de transposer l'analyse des autobiographies communistes d'institution à l'étude des modalités du contrôle biographique des partis politiques de la Pologne contemporaine.

Le contrôle biographique constitue un véritable rite d'institution. L'autobiographie communiste peut être qualifiée d'un rite d'institution qui consiste à annuler symboliquement la séparation vie privée/vie publique au profit de l'institution. Ce rite d'institution fait du secret privé un secret d'institution, participant ainsi à édifier la frontière entre un « eux » et un « nous », un « dedans » et un « dehors ». La rédaction des autobiographies communistes participe à affecter le militant « autobiographié » à sa place dans la hiérarchie du secret d'institution.[763] Néanmoins, l'usage des biographies officielles au sein des partis politiques contemporains, orienté vers l'exposition immédiate à l'extérieur par le biais des sites personnels laisse très peu de place au secret privé ainsi qu'au secret d'institution.

L'Eglise catholique a été une des premières institutions qui a essayé d'exercer un contrôle sur le for intérieur de ses membres. Une autobiographie rédigée pour son parti politique est comparable avec la confession à l'Eglise catholique. Une autobiographie est une technique d'institution qui permet d'exercer le contrôle sur le for intérieur des individus.[764]

---

[761] PENNETIER Claude et PUDAL Bernard, « La "vérification" (l'encadrement biographique communiste dans l'entre-deux-guerres) », *Genèses,* n° 23, juin 1996, pp. 145-146.
[762] PENNETIER Claude et PUDAL Bernard, « Écrire son autobiographie (les autobiographies communistes d'institution, 1931-1939) », *Genèses,* n° 23, juin 1996, p. 56.
[763] *Ibid.,* p. 59.
[764] *Ibid.,* p. 57.

Claude Pennetier et Bernard Pudal remarquent que « le pacte autobiographique tend vers l'aveu, même s'il ne s'y limite pas, et la « vérité » (le système référentiel réel) du récit autobiographique fait toujours l'objet d'une réinterprétation « romanesque », ne serait-ce que celle du roman familial. »[765]

2. L'identité sociale d'un individu et sa biographie officielle

La pratique des questionnaires biographiques au sein des partis communistes peut être considérée comme une « technique d'inculcation d'une identité partisane déterminée » :

> « Au mieux (ou au pire, c'est selon), il s'agissait d'atteindre le for intérieur des membres du parti politique de telle sorte que leur quant-à-soi le plus intime puisse être évalué ou publicisé dans l'enceinte partisane et objet d'investigations éventuelles.»[766]

Le sociologue américain Erving Goffman définit l'identité sociale comme un ensemble d'attributs structuraux et personnels qui permettent d'attribuer un statut, reconnaissable par d'autres, à un individu :

> « La routine des rapports sociaux dans les cadres établis nous permet d'avoir affaire aux autres, habituellement présents, sans leur accorder une attention ou des pensées particulières. Par suite, lorsqu'un inconnu se présente à nous, ses premières apparitions ont toutes chances de nous mettre en mesure de prévoir la catégorie à laquelle il appartient et les attributs qu'il possède, son « identité sociale », pour employer un terme meilleur que celui de « statut social », car il s'y inclue des attributs personnels tels que l'« honnêteté », tout autant que des attributs structuraux comme la « profession ».[767]

Eric Agrikoliansky remarque que l'« identité sociale » se fonde tout autant sur des capitaux référant à la structure sociale (être un député) que sur des ressources personnelles, incluant des dimensions de la « personnalité » de l'individu (honnêteté, désintéressement). Dans le cas des candidats au comité central de la Ligue des droits de l'homme ces deux dimensions de l'« identité sociale » sont étroitement liées par une taxinomie opposant terme à terme capital

[765] *Ibid.,* p. 64.
[766] *Ibid.,* p. 58.
[767] GOFFMAN, Erving, *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps,* Paris, Minuit, 1975, p. 12.

économique et intérêts privés, capital culturel et désintéressement.[768] L'étude des biographies d'institution ne peut pas nous éclairer sur la manière dont les dirigeants actualisent dans leur travail de représentation une « identité sociale ».[769]

L'étape indispensable de la rédaction d'une autobiographie communiste d'institution a été la formation de compromis entre le compte-rendu « authentique » des faits biographiques et la norme militante « idéale » à laquelle aspirait le militant en question. La conscience de ses écarts de la « norme » d'un militant communiste a été réglée par le questionnaire biographique :

> « Pris entre une imposition de transparence et ses aptitudes, mais aussi son « intérêt » à la transparence, l'autobiographe rédige son histoire dans le cadre d'une double transaction liée : la première, la plus visible, c'est la transaction avec l'institution. La seconde, c'est sa transaction avec son « moi idéal militant » plus ou moins représenté par l'institution. »[770]

3. Le rôle d'un « schéma d'autobiographie » dans les mécanismes du contrôle biographique

Claude Pennetier et Bernard Pudal sont arrivés à la conclusion que le contrôle biographique a été un élément essentiel de la politique de sélection des cadres du mouvement communiste international. Des questionnaires biographiques assez bureaucratiques que devaient remplir les militants dans l'après Seconde Guerre mondiale et des autobiographies rédigées par les communistes sur la base du schéma autobiographique très complet des années trente sont des témoignages principaux de ce contrôle.[771]

Dans les années trente, les militants du Parti communiste français (PCF) devaient rédiger des autobiographies sur la base d'un « schéma d'autobiographie ». Ce « schéma d'autobiographie » représentait un questionnaire (74 questions en 1933, puis 78 en 1937) qui couvrait tous les aspects de la vie sociale, culturelle, militante, professionnelle et idéologique :

---

[768] AGRIKOLIANSKY Eric, « Biographies d'institution et mise en scène de l'intellectuel : Les candidats au comité central de la Ligue des droits de l'homme entre 1945 et 1975 », *Politix,* n° 27, 3ème trimestre 1994, p. 101.
[769] *Ibid.,* p. 96.
[770] PENNETIER Claude et PUDAL Bernard, « Écrire son autobiographie (les autobiographies communistes d'institution, 1931-1939) », *Genèses,* n° 23, juin 1996, p. 61.
[771] *Ibid.,* pp. 53-54.

> « Ils guidaient le récit autobiographique dans le contexte très particulier d'un parti politique exigeant une *remise de soi* d'autant plus librement consentie qu'elle s'inscrivait souvent dans un engagement révolutionnaire aux dimensions mondiales, fondé sur la discipline et le don de soi. »[772]

Les 74 questions du « schéma d'autobiographie » ont été divisées en cinq rubriques dont certaines se subdivisent en sous-parties. Ainsi le « schéma d'autobiographie » se caractérise-t-il par un assez haut niveau de précision. Parmi les cinq rubriques du « schéma d'autobiographie » figuraient l'origine et la situation sociale, la situation de parti, l'instruction et développement intellectuel, participation à la vie sociale, répression subies et casier judiciaire.[773]

Les autobiographies communistes sont partiellement codées par la grille biographique (le questionnaire) qui guide l'autobiographe. Cependant, les autobiographies communistes, comme toute autobiographie, peuvent être analysées à travers un quadruple prisme, défini par Gérard Mauger : le prisme de la langue, du champ littéraire (au sens le plus large), du lecteur supposé et celui de l'auteur.[774] Le prisme de l'auteur a une importance particulière pour une analyse sociologique des biographies officielles des députés européens polonais. Le prisme de l'auteur est formé par sa position actuelle, sa trajectoire et son habitus :

> « Les formes et contenus des écrits d'un auteur dépendent de sa position dans le champ littéraire ; elles dépendent aussi de la trajectoire qui y mène et de l'habitus qui la résume. Dans le cas présent, l'écriture de l'autobiographie dépend de la trajectoire biographique de l'autobiographe et de l'habitus qui lui correspond. »[775]

Il y a une structure des rubriques qui se reproduit dans la plupart des biographies officielles des députés européens polonais : éducation et formation professionnelle, carrière professionnelle, participation politique, activités publiques, expérience internationale et européenne. Certains députés européens ont introduit dans leurs biographies officielles des informations relatives à leur vie privée (famille, intérêts et hobbies). Par exemple, la version anglaise de la biographie de Genowefa Grabowska, placée sur son site personnel, est

[772] PENNETIER Claude et PUDAL Bernard, « La "vérification" (l'encadrement biographique communiste dans l'entre-deux-guerres) », *Genèses,* n° 23, juin 1996, p. 145.
[773] *Ibid.,* pp. 153-155.
[774] PENNETIER Claude et PUDAL Bernard, « Écrire son autobiographie (les autobiographies communistes d'institution, 1931-1939) », *Genèses,* n° 23, juin 1996, p. 60.
[775] MAUGER Gérard, « Les autobiographies littéraires : Objets et outils de recherche sur les milieux populaires », *Politix*, n° 27, 3ème trimestre 1994, p. 39.

composée des rubriques suivantes : éducation et qualifications, activités professionnelles, positions au niveau national et international, réussites scientifiques, adhésion aux sociétés scientifiques, activités et réussites publiques.[776]

Ainsi un certain « schéma d'autobiographie » est-il repérable dans les biographies officielles des députés européens polonais. Ce « schéma d'autobiographie » constitue un des mécanismes du contrôle biographique, exercé par les partis politiques sur leurs membres. Les politiciens qui ont pu remplir toutes les rubriques d'un « schéma d'autobiographie » d'une façon appropriée ont plus de chance d'être sélectionnés par leurs partis politiques pour la compétition pour les mandats parlementaires.

4. La diversité de tactiques textuelles

Le même questionnaire bureaucratique a servi d'un canevas autobiographique pour chaque autobiographie communiste d'institution. Cependant, les tactiques textuelles différentes ont été mises en œuvre par les acteurs. Un large éventail de tactiques textuelles est conditionné par les différentes relations des cadres et des dirigeants communistes avec leur institution :

> « Certains recopient les questions du canevas ou mentionnent le numéro de la question à laquelle ils répondent, d'autres au contraire effacent ces marques, proposant alors un texte d'une seule traite ou divisé en paragraphes propres. En forçant quelque peu le trait, les autobiographies oscillent entre la réponse explicite au questionnaire bureaucratique et l'esquisse d'une autobiographie plus littéraire, plus intime. Ces deux modalités ne se laissent pas aisément interpréter. La concision peut signifier une certaine retenue, une volonté de « ne pas en remettre » mais aussi une certaine distance à la demande institutionnelle, voire une tactique pour dissimuler certains faits. A l'inverse, le récit détaillé peut aussi bien signifier une certaine complaisance à soi, s'imposer si le militant a des comptes à rendre ou traduire le désir d'être le plus transparent possible. »[777]

Un même « schéma d'autobiographie » correspond à un large éventail de tactiques textuelles individuelles. Les tactiques textuelles, adoptées par les individus pour la rédaction des biographies officielles, sont conditionnées par leurs relations avec les partis politiques. Pour Michel Offerlé, chaque parti politique peut être perçu comme une relation sociale d'un

[776] Le site officiel de la députée européenne polonaise Genowefa GRABOWSKA : http://www.grabowska.org.pl/
[777] PENNETIER Claude et PUDAL Bernard, « Écrire son autobiographie (les autobiographies communistes d'institution, 1931-1939) », *Genèses,* n° 23, juin 1996, pp. 62-63.

individu avec une « entreprise politique » et suppose l'existence d'une infinité de situations particulières.[778] La composante relationnelle est extrêmement importante pour l'analyse du fonctionnement des partis politiques :

> « Un parti n'est pas une chose mais doit être analysé comme un *champ de forces*, c'est-à-dire comme un ensemble de rapports objectifs s'imposant à tous ceux qui entrent dans le champ. *Un parti doit être analysé comme un espace de concurrence objectivé entre des agents ainsi disposés qu'ils luttent pour la définition légitime du parti et pour le droit de parler au nom de l'entité et de la marque collective* (…). »[779]

Claude Pennetier et Bernard Pudal soulignent que les modes d'appropriation du « schéma d'autobiographie » varient selon les militants qui construisent leurs relations avec le parti politique d'une façon différente. Ainsi les militants se caractérisent-ils par les différentes modalités et degrés de remise de soi et par la pluralité des maîtrises du code autobiographique. Chaque autobiographie d'institution reflète donc une transaction complexe entre l'institution et le militant.[780]

Eric Agrikoliansky attire également une grande importance aux relations d'un militant avec son institution politique. Selon Eric Agrikoliansky, les « biographies d'institution » représentent des produits objectivés de la rencontre entre un individu détenteur d'une identité sociale, et une institution elle-même productrice de catégories identitaires.[781] Au sein des organisations politiques à caractère démocratique, les biographies d'institution résultent d'une négociation entre le candidat et l'institution. Dans des contextes démocratiques (par exemple, au sein de la Ligue des droits de l'homme), le candidat et l'institution bénéficient d'un droit de regard réciproque sur la forme et le contenu du texte de la biographie.[782] On peut supposer que les partis politiques polonais (à l'exception des partis politiques d'extrême droite ou d'extrême gauche) se caractérisent par un droit de regard réciproque sur la forme et le contenu des biographies officielles de leurs députés européens.

---

[778] OFFERLE Michel, *Les partis politiques,* Paris, Presses Universitaires de France, 2002, pp. 13-14.
[779] *Ibid.,* pp. 14-15.
[780] PENNETIER Claude et PUDAL Bernard, « La "vérification" (l'encadrement biographique communiste dans l'entre-deux-guerres) », *Genèses,* n° 23, juin 1996, p. 145.
[781] AGRIKOLIANSKY Eric, « Biographies d'institution et mise en scène de l'intellectuel : Les candidats au comité central de la Ligue des droits de l'homme entre 1945 et 1975 », *Politix,* n° 27, 3ème trimestre 1994, p. 94.
[782] *Ibid.,* p. 95.

Selon Claude Pennetier et Bernard Pudal, les autobiographies permettent de procéder à une analyse en profondeur des logiques de « fidélisation » et d'« infidélisation » des cadres et dirigeants communistes. La rédaction d'une autobiographie d'institution constitue un travail à la fois social et psychologique que le parti politique prescrit à ses militants.[783]

La rédaction des autobiographies d'institution par les militants communistes leur a permis d'intérioriser une remise de soi et leur fait comprendre que la totalité de leurs histoires individuelles est désormais sous le regard du parti communiste :

> « Ce don de soi qui commence par le don de sa vie « racontée », c'est-à-dire parfois de ses errements avoués, de ses pensées cachées, ce don de soi est un rite d'institution effectué par des militants qui se sont « réunis » et cherchent dans l'homogénéité du corps partisan et dans sa transparence à soi, l'alliage susceptible d'arracher aux forces du monde un monde différent. »[784]

Dans leur étude des autobiographies des militants communistes, Claude Pennetier et Bernard Pudal analysent les différentes modalités de remise de soi et de distance critique_qui sont opérés par les auteurs des autobiographies communistes d'institution. Ils ont proposé une esquisse d'un espace typologique des autobiographies communistes qui est fondée sur la gradation des fidéismes, révélée par les différentes formes de remise de soi :

- la dépossession ;
- les remises de soi négociées ;
- l'exhibition du « moi » ;
- le « quant-à-soi » préservé.[785]

Le degré d'exhibition du « moi » est différent dans les biographies officielles des différents députés européens polonais et dépend des relations d'un individu avec son part politique.

§2 Les biographies officielles des députés européens polonais comme « produits » des marchés politiques

[783] PENNETIER Claude et PUDAL Bernard, « Écrire son autobiographie (les autobiographies communistes d'institution, 1931-1939) », *Genèses,* n° 23, juin 1996, p. 56.
[784] *Ibid.,* p. 58.
[785] *Ibid.,* pp. 64-75.

Le paragraphe 2 de la section IV est consacré à l'étude du processus de rédaction des biographies officielles des députés européens polonais au sein des partis politiques polonais. Les biographies officielles peuvent être perçues comme des « produits » politiques qui sont mis sur les marchés politiques par les entrepreneurs politiques. Selon Michel Offerlé, les marchés politiques sont des lieux où s'échangent des produits politiques contre des soutiens (matériels, symboliques) et des votes.[786] Les marchés politiques s'organisent à une période historique déterminée, caractérisée par l'avènement de la figure du professionnel de la politique :

> « Pour qu'on puisse parler de marchés politiques, il faut qu'apparaisse et soit reconnu un type particulier d'activité en voie d'autonomisation. Par analogie avec le marché économique (Polanyi), on peut analyser l'apparition d'échanges politiques différenciés comme le résultat du « désencastrement », de l'invention des activités proprement politiques. »[787]

La Ligue française des droits de l'homme (LDH) est une organisation de la gauche laïque non-communiste. L'étude sociographique d'Eric Agrikoliansky sur les biographies produites par les candidats à un siège au comité central de la Ligue française des droits de l'homme (LDH) entre 1945 et 1975 a révélé des mécanismes fondamentaux de la rédaction des textes des biographies officielles.

1. Les délégations polonaises au Parlement européen comme « façade » des partis politiques polonais

Eric Agrikoliansky a donné une nouvelle perspective sur les organes de direction des organisations politiques en s'inspirant de l'analyse de la représentation politique, effectuée par Pierre Bourdieu dans son ouvrage « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique » (1981). La représentation politique est perçue par Pierre Bourdieu comme le droit de parler au nom des autres et le droit de montrer à travers sa propre personne ceux au nom de qui on parle. Dans l'optique bourdieusienne de la représentation politique, les instances collégiales de direction des organisations politiques, formées des détenteurs du pourvoir exécutif (président, secrétaires, membres du bureau) et des individus jugés les plus représentatifs de « l'organisation » elle-même et de ses partisans, peuvent être

[786] OFFERLE Michel, *Les partis politiques,* Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 18.
[787] *Ibid.,* pp. 18-19.

considérées comme des instances de *mise en scène* de l'organisation et des caractéristiques de ceux auxquels elle s'adresse.[788]

Eric Agrikoliansky a recours aux notions de *mise en scène* et de *façade*, empruntées à la sociologie d'Erving Goffman. Erving Goffman définit la *façade* de la façon suivante :

> « On appellera désormais « façade » la partie de la représentation qui a pour fonction normale d'établir et de fixer la définition de la situation qui est proposée aux observateurs. La façade n'est autre que l'appareillage symbolique, utilisé habituellement par l'acteur, à dessein ou non, durant sa représentation. »[789]

Selon Erving Goffman, la « façade personnelle » désigne les éléments qui, confondus avec la personne de l'acteur lui-même, le suivent partout où il va. Erving Goffman y inclut les signes distinctifs de la fonction ou du grade ; le vêtement ; le sexe, l'âge et les caractéristiques raciales ; la taille et la physionomie ; l'attitude ; la façon de parler ; les mimiques ; les comportements gestuels ; et autres éléments semblables.[790]

Selon Eric Agrikoliansky, on peut considérer les organes de direction des organisations politiques comme *façade* de l'institution, c'est-à-dire la scène sur laquelle sont exhibées les propriétés sociales les plus légitimes au sein de cette organisation politique. Ainsi la production des biographies des dirigeants politiques consiste-t-elle à la définition de la *façade* d'une organisation politique.[791]

La production biographique est une opération de *mise en scène* des caractéristiques et des ressources les plus légitimes pour le parti politique et ses électeurs. Les députés européens polonais peuvent être considérés comme *façade* de leurs partis politiques respectifs. Les députés européens, élus sur les listes électorales des partis politiques polonais, représentent justement la *façade* de ces partis politiques, parce qu'ils ont été sélectionnés en raison de leurs caractéristiques sociales, perçues comme les plus « légitimes » par les partis politiques polonais au moment de la campagne électorale pour les élections européennes de 2004. La production des biographies officielles est un mécanisme de la *mise en scène* des ressources et

---

[788] AGRIKOLIANSKY Eric, « Biographies d'institution et mise en scène de l'intellectuel : Les candidats au comité central de la Ligue des droits de l'homme entre 1945 et 1975 », *Politix,* n° 27, 3ème trimestre 1994, p. 95.
[789] GOFFMAN, Erving, « La présentation de soi », t. 1 de *La mise en scène de la vie quotidienne,* Paris, Minuit, 1973, p. 29.
[790] *Ibid.,* pp. 30-31.
[791] AGRIKOLIANSKY Eric, « Biographies d'institution et mise en scène de l'intellectuel : Les candidats au comité central de la Ligue des droits de l'homme entre 1945 et 1975 », *Politix,* n° 27, 3ème trimestre 1994, p. 95.

des propriétés politiques qu'un parti politique expose sur la scène politique nationale et européenne.

2. Les principales ressources des partis politiques polonais, mobilisées au Parlement européen

L'étude détaillée des biographies officielles des députés européens polonais permet de mettre en évidence les principales ressources des partis politiques polonais, mobilisées pour la compétition pour des mandats européens. On peut supposer que les ressources « légitimes », recherchées par les partis politiques polonais, sont constituées des propriétés sociales les plus récurrentes qui forment le portrait d'un député européen polonais moyen.

En se basant sur les résultats de notre étude quantitative des trajectoires socioprofessionnelles des députés européens polonais, il est possible de tracer le portrait d'un député européen polonais moyen. C'est un homme âgé de cinquante ans. Il a fait des études de troisième cycle et possède une expérience d'enseignement à l'université. Il a une expérience gouvernementale ou il a travaillé dans la fonction publique. Il a déjà eu une expérience politique antérieure. Il a une expérience en tant qu'activiste ou fonctionnaire du parti. Il a été député à la Diète polonaise (*Sejm*). Il possède une expérience en affaires européennes ou une expérience au niveau international. Notons que de nouveaux profils socioprofessionnels qui ne correspondent pas au portrait schématique du député européen polonais moyen apparaissent progressivement au sein des délégations polonaises au Parlement européen : par exemple, un sportif professionnel (Krzysztof Hołowczyc), une femme entrepreneuse (Małgorzata Handzlik), un journaliste de la télévision (Tadeusz Zwiefka).

Par conséquent, les principales ressources « légitimes », recherchées par les partis politiques polonais au moment de la campagne électorale pour les élections européennes de 2004, ont été les suivantes :

- détention des diplômes universitaires ;
- exercice de professions intellectuelles (par exemple, enseignants à l'université) ;
- expérience au sein d'un gouvernement ou dans la fonction publique ;
- expérience parlementaire ;
- sous-représentation du secteur privé et des entrepreneurs ;
- expérience politique antérieure (par exemple, expérience au sein d'un parti politique).

La fréquence de ces caractéristiques socioprofessionnelles parmi les députés européens polonais démontre que les principales ressources des députés européens polonais se fondent sur leur éducation et capacités intellectuelles, la préférence du secteur public au détriment du secteur privé, la participation à la vie politique, l'affichage d'un lien à l'Etat. Notons que des caractéristiques socioprofessionnelles pareilles sont repérables chez la majorité des parlementaires européens des autres pays.

Les députés européens polonais se particularisent par deux caractéristiques additionnelles, recherchées par les partis politiques polonais : la participation au mouvement d'opposition Solidarité (*Solidarność*) et une expérience internationale. Au sein des délégations polonaises au Parlement européen se produisent les *mises en scène* de l'expérience internationale et de la participation à l'opposition anticommuniste. Notons que la participation au mouvement d'opposition Solidarité (*Solidarność*) caractérise surtout les partis polonais de la droite.

La participation au mouvement d'opposition Solidarité (*Solidarność*) est une ressource importante pour les partis de la droite polonaise, parce que les anciens membres de la Solidarité (*Solidarność*) continuent de constituer un réseau social. Le deuxième réseau qui joue un rôle important dans la vie politique de la Pologne est formé par les anciens membres du Parti ouvrier unifié polonais (*Polska Zjednoczona Partia Robotnicza,* PZPR). Ce réseau post-communiste est en concurrence avec le réseau du mouvement d'opposition Solidarité (*Solidarność*).

Le tableau 4.23 « Le taux de participation au mouvement Solidarité (*Solidarność*) parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » illustre l'importance de la participation au mouvement Solidarité (*Solidarność*) pour l'acquisition de l'expérience politique. En moyenne, 35,2 % des députés européens polonais ont participé au mouvement d'opposition anticommuniste. Il est important de noter qu'il y a des partis politiques qui ne comptent aucun député européen qui a participé au mouvement Solidarité (*Solidarność*) : la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP), l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO), le Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL). La participation au mouvement Solidarité (*Solidarność*) est surtout important pour les partis de la droite qui appartiennent au versant démocratique du clivage démocratique/autoritaire : l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD) - 75 %, Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) - 57,1 %, la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) - 53,3 %.

Tableau 4.23

Le taux de participation au mouvement Solidarité (Solidarność) parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	8	53,3
LPR	10	3	30
PiS	7	4	57,1
SO	6	0	0
SLD-UP	5	0	0
UW/PD	4	3	75
PSL	4	0	0
SdPL	3	1	33,3
Total	**54**	**19**	**35,2**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

Le tableau 4.24 « L'expérience internationale parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009 » présente la répartition de l'expérience internationale parmi les députés européens des différents partis politiques. Ce tableau présente deux catégories de l'expérience internationale : l'expérience européenne et l'expérience aux Etats-Unis et au Canada. La moyenne du taux d'expérience européenne parmi les députés européens polonais constitue 63 %, tandis que la moyenne du taux d'expérience aux Etats-Unis et au Canada atteint 25,9 %.

Le taux d'expérience européenne atteint une valeur maximale parmi les députés européens de la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl), de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS), de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) : respectivement 100 %, 85,7 %, 80 %.

Le taux d'expérience aux Etats-Unis et au Canada a sa valeur supérieure parmi les députés européens de la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl), de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et

de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) et de la l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) : respectivement 66,7 %, 40 % et 33,3 %.

Tableau 4.24

L'expérience internationale parmi les députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009

Nom du parti	Nombre total des membres	Expérience européenne		Expérience aux Etats-Unis et au Canada	
		Effectifs	Fréquences en %	Effectifs	Fréquences en %
PO	15	9	60	4	26,7
LPR	10	5	50	2*	20
				3**	30
PiS	7	6	85,7	2*	28,6
				1**	14,3
SO	6	2	33,3	2	33,3
SLD-UP	5	4	80	2	40
UW/PD	4	3	75	0	0
PSL	4	2	50	0	0
SdPL	3	3	100	2	66,7
Total	**54**	**34**	**63**	**14**	**25,9**

Source : données compilées par l'auteur à partir des sites personnels des députés européens polonais de la 6ème législature et à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

* juin 2004
** janvier 2008

Les données du tableau 4.24 témoignent d'une grande importance de l'expérience internationale en tant que ressource pour les députés européens polonais. Cependant, les délégations polonaises au Parlement européen donnent la préférence à une expérience européenne qui est mieux appréciée par les partis politiques qu'une expérience aux Etats-Unis et au Canada. En effet, les partis politiques polonais ont tendance à recruter pour le poste de député européen ceux qui ont déjà eu une expérience européenne antérieure. L'expérience européenne peut prendre des formes diverses : détention d'un poste d'observateur au

Parlement européen, expérience aux organisations européennes non-communautaires (par exemple, le Conseil de l'Europe), participation aux négociations d'adhésion, participation aux organisations non gouvernementales européennes, travail aux organisations publiques responsables de la gestion d'une aide pré-adhésion, participation aux commissions parlementaires relatives aux affaires européennes, expérience professionnelle dans un pays européen.

Le parcours de Jan Olbrycht représente une illustration remarquable de l'expérience européenne des députés européens polonais. Etant enseignant universitaire à l'origine, il a pris une part active à la politique régionale polonaise et européenne depuis longtemps. Sa reconversion en politique régionale commence par son élection au poste du maire de la ville de Cieszyn en 1990. Il est réélu en 1994. Pendant ses deux mandats consécutifs il a accordé une grande attention à la coopération transfrontalière de sa ville et sa région. Il a été élu le Vice-président de l'Association des Villes Polonaises. Il a été le chef de la délégation polonaise au Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe. Il a représenté sa région à l'Assemblée des Régions d'Europe à Strasbourg. L'engagement régional de Jan Olbrycht a continué au Parlement européen où il a été nommé Vice-président de la Commission du développement régional.

Notons, qu'il existe une catégorie spécifique de députés européens polonais dont l'expérience européenne et internationale est due à une résidence prolongée dans un pays étranger, à la possession d'une nationalité étrangère ou à la binationalité à un moment donné de leurs parcours : Urszula Gacek (Roayme-Uni), Jan Kułakowski (Belgique et France), Maciej Giertych (Royaume-Uni et Canada), Filip Adwent (France). Parmi les députés européens polonais il y a également ceux qui ont connu une émigration pluriannuelle : Bogusław Sonik, Stanisław Jałowiecki. Ainsi toutes les ressources qui contribuent à l'internationalisation des parcours des députés européens polonais sont-elles valorisées au sein des délégations polonaises au Parlement européen.

3. La présentation asymétrique des différents segments de l'identité sociale dans les biographies officielles

En observant les différentes instances publiques de présentation de soi dans des secteurs très hétérogènes de la société (du *curriculum vitae* aux petites annonces matrimoniales, par exemple), Eric Agrikoliansky a recensé trois essentiels segments de l'identité sociale :

1) les informations concernant le corps et l'hexis corporelle (de l'âge à l'élégance vestimentaire, en passant par la beauté ou la force physique) ;
2) les informations qui s'attachent à la famille et à l'origine sociale (situation de famille, parents, origine ethnique ou religion) ;
3) les informations qui concernent la structure du capital et son volume (patrimoine, salaire, diplôme pour l'essentiel).[792]

Les soixante-dix biographies de candidats à un siège au comité central de la Ligue des droits de l'homme (LDH) accordent une place différente à ces trois catégories d'informations qui constituent l'identité d'un individu. Eric Agrikoliansky a constaté que les informations concernant le corps et l'hexis corporelle ainsi que les informations qui s'attachent à la famille et à l'origine sociale sont absentes des biographies d'institutions des candidats, parce que ces éléments de l'identité ont un caractère hautement privé et parfois peuvent empiéter sur l'« intimité » de la personne en question. Tout au contraire, les informations qui concernent la structure du capital et son volume sont considérées comme les dimensions publiques de l'identité et elles sont très présentes dans les biographies d'institution des candidats à un siège au comité central de la Ligue des droits de l'homme (LDH). Plus de 50 % de candidats précisent leurs diplômes et plus de 80 % des candidats mentionnent leur profession.[793]

Néanmoins, Eric Agrikoliansky précise que dans d'autres contextes et dans le cadre de certaines entreprises politiques, notamment au sein du mouvement communiste, des informations sur la famille ou le corps peuvent être présentes dans les textes des biographies d'institution, parce que dans ces contextes l'origine sociale ou l'hexis corporelle constituent les outils de légitimation de la capacité à parler au nom des autres.[794]

Il y a une différenciation importante parmi les éléments « publiques » de l'identité des candidats à un siège dans le comité central de la Ligue des droits de l'homme (LDH). Seulement les caractéristiques publiques des individus qui relèvent de l'univers de la profession, de l'engagement public (dans les partis, les syndicats, les associations et surtout à la Ligue des droits de l'homme) sont mises en avant dans les biographies d'institution. A l'inverse, les références aux capitaux économiques sont exclues des textes des biographies d'institution. A la différence des capitaux culturels, les capitaux économiques ne sont pas

[792] *Ibid.,* p. 98.
[793] *Ibid.*
[794] *Ibid.,* p. 99.

pertinents pour la Ligue des droits de l'homme (LDH) en raison de son champ d'action spécifique.[795]

Les délégations polonaises au Parlement européen se caractérisent par une tendance similaire à répartir les segments de l'identité sociale d'une façon asymétrique dans les biographies officielles de leurs membres. Mon analyse des textes des cinquante-quatre biographies officielles des députés européens polonais a mis en évidence la prépondérance des éléments identitaires relatifs aux informations qui concernent la structure du capital et son volume (patrimoine, salaire, diplôme pour l'essentiel). Ces segments de l'identité sociale ont un caractère « public ».

Les segments « publiques » de l'identité constituent, selon l'expression d'Eric Agrikoliansky, les « titres de noblesse »[796] pour les députés européens polonais. La profession constitue un élément central des segments « publiques » de l'identité sociale. L'importance de la profession est incontestable pour les acteurs en compétition sur le champ politique :

> « L'indication de la profession permet en effet de situer le candidat dans l'espace des positions sociales objectives, mais aussi de revendiquer certaines valeurs, ainsi que des positions éthiques ou morales. »[797]

Tout au contraire, la majeure partie des segments « privés » de l'identité relatifs au corps et à l'hexis corporelle ainsi qu'à la famille et l'origine sociale ont tendance à être omis ou dissimulés dans les présentations de soi, effectuées par les députés européens polonais. Cependant, il n'est pas possible de constater l'absence totale des segments « privés » de l'identité dans l'ensemble des biographies officielles des députés européens polonais.

Certains députés européens polonais ont tendance à concrétiser leur origine sociale et à mentionner certaines informations relatives à la généalogie familiale. Les députés européens polonais ont recours aux segments « privés » de leur identité sociale au cours de la rédaction de leurs biographies officielles s'ils y trouvent un « titre de noblesse » potentiel. Dans sa biographie succincte Grażyna Staniszewska a trouvé utile de préciser le lieu de naissance et l'origine sociale de ses parents :

---

[795] *Ibid.*
[796] *Ibid.,* p. 98.
[797] *Ibid.,* p. 101.

> « Ma famille. Mère : Bronisława Staniszewska, née Bartosik, provient d'une famille des cheminots à Dziedzice (aujourd'hui : Czechowice-Dziedzice) ; Père : Józef Staniszewski provient de Nowy Brzesk, près Cracovie. Ses parents étaient petits agriculteurs. »[798]

Dariusz Grabowski ne manque pas l'occasion de mentionner la participation héroïque de ses parents à la résistance polonaise pendant la Seconde Guerre mondiale :

> « Mon père, Jan Grabowski, né en 1911, a été soldat pendant la campagne de septembre (entre autres, il défendait la forteresse de Modlin) et pendant l'Insurrection de Varsovie au sein de l'Armée de l'intérieur (*Armia Krajowa*). Ma mère Krystyna a participé à l'Insurrection de Varsovie au sein du bataillon « Courageux II » (*« Chrobry II »*).[799]

La participation à la résistance polonaise pendant la Seconde Guerre mondiale constitue un « titre de noblesse » pour les partis politiques polonais, parce que l'idée nationale et l'identité nationale sont d'une importance particulière pour la Pologne. Ce pays a connu au cours de son histoire des périodes de la perte de sa souveraineté nationale et de l'incorporation de son territoire dans les empires voisins.

4. La mise en œuvre des stratégies de présentation de soi dans les biographies officielles

En procédant à une analyse des stratégies de présentation de soi, utilisées par les candidats à un siège au comité central de la Ligue des droits de l'homme (LDH), Eric Agrikoliansky a dégagé deux stratégies biographiques fondamentales : la stratégie de dissimulation et la stratégie de compensation. On peut émettre une hypothèse selon laquelle les députés européens polonais ont déployés les mêmes stratégies biographiques afin de dissimuler ou au contraire mettre en valeur certains segments de leur identité. Toutefois, la construction des biographies officielles des députés européens polonais se déroule à une époque postérieure et dans un contexte sociopolitique différent d'un contexte relatif à la Ligue des droits de l'homme (LDH).

4.1. La stratégie de dissimulation

[798] Le site officiel de la députée européenne polonaise Grażyna STANISZEWSKA : http://www.staniszewska.pl/
[799] Le site officiel du député européen polonais Dariusz GRABOWSKI : http://www.grabowski.pl/

Eric Agrikoliansky a constaté sur l'ensemble des candidats à un siège au comité central de la Ligue des droits de l'homme (LDH) entre 1947 et 1974 les trois cas typiques de dissimulation des données biographiques. Premièrement, les candidats évitent de mentionner leur appartenance au secteur privé qui implique l'exercice d'un métier lié à la détention d'un capital économique et ne justifiant pas d'une relation à l'Etat. L'expérience professionnelle dans le secteur privé est une caractéristique relativement rare (35,2 % en moyenne en juin 2004) parmi les députés européens polonais. Ainsi peut-on en déduire que la participation à la vie économique et la détention des capitaux économiques sont des ressources peu appréciées par les partis politiques polonais, à l'exception de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) et de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO). Le taux de l'expérience professionnelle dans le secteur privé est supérieur à la moyenne parmi les députés européens issus de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) et de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) : respectivement 100 % et 46,7 % (en janvier 2008). En raison de particularités des programmes politiques de ces deux partis politiques polonais, l'expérience dans le secteur privé est considérée en tant qu'une ressource « légitime » et même un « titre de noblesse », selon l'expression d'Eric Agrikoliansky, au sein de ces partis politiques.

Deuxièmement, l'étude sociographique d'Eric Agrikoliansky a mis en évidence que les candidats à un siège au comité central de la Ligue des droits de l'homme (LDH) ont essayé de cacher l'exercice des professions libérales (autres que celle d'avocat). Au sein des délégations polonaises au Parlement européen on compte très peu de députés européens qui ont exercé une profession libérale (18,5 % en moyenne en juin 2004). Seulement deux partis politiques polonais – l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) et la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) comptent dans leurs rangs des députés européens qui ont exercé des professions libérales. Par conséquent, il s'agit d'une ressource sous-représentée et peu appréciée au sein des délégations polonaises au Parlement européen.

Troisièmement, Eric Agrikoliansky a constaté plusieurs cas de dissimulation manifeste de professions qui relèvent d'une activité proprement économique.[800] L'entrepreneuriat en tant qu'activité proprement économique a tendance à être sous-représenté ou dissimulé au sein des délégations polonaises au Parlement européen. Vers janvier 2008, les entrepreneurs n'ont constitué que 14,8 % des députés européens polonais. La part des entrepreneurs est supérieure à la moyenne parmi les députés européens de l'Autodéfense (SO) et de la Plate-forme civique

[800] *Ibid.,* p. 100.

(PO) : respectivement 50 % et 20 % (vers janvier 2008). Il est important de noter que la majorité des entrepreneurs parmi les députés européens polonais ont déclaré d'avoir arrêté leurs activités entrepreneuriales vers le début de leur mandat parlementaire européen.

Le fonctionnement de tous les trois cas de la stratégie de dissimulation est basé sur l'idée du « désintérêt » de l'action publique « altruiste » qui s'oppose à l'image négative du secteur privé qui se fonde sur le commerce, le mercantilisme et la poursuite d'un intérêt privé.[801]

4.2. La stratégie de compensation

Les stratégies de compensation ont été utilisées par les candidats les plus démunis en capitaux valorisés au sein de la Ligue des droits de l'homme (LDH) et par les candidats qui ne disposent pas de « titres objectivés » tel que l'exercice d'une profession ou un diplôme. Ils ont été amenés à fournir les preuves de conformité aux canons de la légitimité de la Ligue des droits de l'homme (LDH) sous forme d'allusions, de récits, d'anecdotes ou de déclarations de principes.[802] Les stratégies de compensation sont utilisées par les députés européens polonais dont les trajectoires socioprofessionnelles contiennent des épisodes qui ne peuvent pas être qualifiés de ressources valorisées ou de « titres de la noblesse » par leurs partis politiques. Si ces épisodes ne sont pas susceptibles d'être dissimulés, leur effet négatif est diminué par le recours à une stratégie de compensation.

Dans son étude sociographique Eric Agrikoliansky a dégagé deux registres du fonctionnement des stratégies de compensation parmi les candidats à un siège au comité central de la Ligue des droits de l'homme (LDH) : la compensation par la pluralité des engagements publics et la compensation par un récit d'actes individuels.

4.2.1. La compensation par la pluralité des engagements publics

Le premier mode de compensation consiste à mettre en évidence la pluralité des engagements publics dans une autre association, dans un parti ou dans un organisme public. Il a été utilisé par les personnes qui disposaient des caractéristiques sociales les moins valorisées au sein de la Ligue (par exemple, une profession qui constitue un attribut illégitime).[803] Ainsi la vie associative des politiciens est-elle mise en avant au détriment de leur vie professionnelle si

[801] *Ibid.,* p. 101.
[802] *Ibid.,* p. 100.
[803] *Ibid.*

cette dernière manque des caractéristiques sociales appréciées au sein d'une organisation politique en question.

Il convient d'examiner quelques exemples de la compensation par la pluralité des engagements publics parmi les députés européens polonais. Małgorzata Handzlik qui a eu des activités entrepreneuriales dans le secteur des médias au cours de quinze ans insiste dans sa biographie officielle sur la pluralité de ses engagements publics au sein des organisations éducatives, caritatives et les organisations de la jeunesse :

> « Je coopère avec l'Association pour le développement de l'Université des Sciences techniques et humaines à Bielsko-Biała, je soutiens l'Association de l'Aide de Saint Frère Albert ainsi que l'organisation caritative du Diocèse de Bielsk et de Żywiec. Membre de la Société du Mouvement des Scouts " Toujours Prêt(e) ", membre de l'Association des Scouts de Pologne (*Związek Harcerstwa Polskiego*, ZHP) dans le grade du chef des scouts (*harcmistrz*), membre honoraire d'une organisation des Jeunes Démocrates " Cercle " à Bielsko-Biała, membre de l'Association polonaise des diabétiques, placée sous le patronage de Saint Luc. »[804]

Urszula Gacek qui est aussi une femme entrepreneuse a recours à la même stratégie. Elle tire son origine de la diaspora polonaise du Royaume-Uni. Dans sa biographie officielle Urszula Gacek évoque sa présidence de la Société Polonaise de l'Université d'Oxford (*University of Oxford Polish Society*) en 1982-1984. Le but de cette association était d'apporter un soutien politique de l'étranger au mouvement d'opposition Solidarité (*Solidarność*) et de donner des soins d'urgence dans le cadre du programme " Soins médicaux pour la Pologne " (*" Medical Aid for Poland "*). Après son retour en Pologne, Urszula Gacek a continué de mener des activités publiques afin d'aider les chômeurs et les personnes à la recherche d'un emploi dans le cadre du programme du Trust du Prince de Galles (*Prince of Wales Trust*).[805]

Sylwester Chruszcz a exercé une profession d'architecte qui est classée parmi les professions libérales. Afin de compenser l'exercice d'une profession libérale, dans sa biographie officielle il souligne sa participation active à la vie publique et politique :

---

[804] Le site officiel de la députée européenne polonaise Małgorzata HANDZLIK : http://www.malgorzatahandzlik.com/

[805] Le site officiel de la députée européenne polonaise Urszula GACEK : http://www.urszulagacek.pl/

> « En effet, je participe à la vie publique et politique depuis longtemps. A l'école secondaire j'ai travaillé aux organisations volontaires: le Mouvement écologique libre (*Wolny Ruch Ekologiczny*), le Mouvement de la Jeunesse Indépendante (*Ruch Młodzieży Niezależnej*) et la Solidarité combattante (*Solidarność Walcząca*). En 1995, j'ai initié la fondation du département de la Jeunesse de la Grande Pologne (*Młodzież Wszechpolska,* MW) à Szczecin.»[806]

La stratégie de compensation, utilisée par Tadeusz Zwiefka, est également basée sur la mise en valeur de la pluralité des engagements publics, mais elle fonctionne d'une manière tout à fait inédite. Son ancienne activité économique dans le secteur des relations publiques se transforme en engagements publics au cours de son mandat européen. Tadeusz Zwiefka offre gratuitement de nombreux services en conseil aux entreprises et aux individus via son site officiel.[807] Une activité qui a été originairement motivée par un profit économique devient une activité bénévole au service de ses électeurs. Ainsi les ressources « illégitimes » sont-elles légitimées et revalorisées.

Il est à noter que Tadeusz Zwiefka mentionne dans sa biographie officielle des engagements publics plus « traditionnels ». Il mène de multiples activités publiques en tant que membre de la direction de la Société d'Hipolit Cegielski (*Towarzystwo im. Hipolita Cegielskiego*), en tant qu'attaché de presse de l'Association d'aide à l'hébergement pour orphelins (*Stowarzyszenie Pomocy Mieszkaniowe dla Sierot*) (attaché de presse) et de l'Union Polonaise des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Stanislas (*Polski Związek Kawalerów Orderu Św. Stanisława*).[808]

4.2.2. La compensation par un récit d'actes individuels

Le second mode de compensation représente un récit d'actes individuels qui font partie de l'histoire personnelle d'un candidat et qui démontrent son attachement à des principes éthiques de la Ligue des droits de l'homme (LDH) (par exemple, le dévouement à la cause de la défense des droits de l'homme ou l'attachement à la défense d'un bien commun, le don de soi). Comme le premier, le second mode de compensation est utilisé par les candidats qui ne correspondent pas aux caractéristiques sociales de la *façade* de la Ligue. Ce second mode de

[806] Le site officiel du député européen polonais Sylwester CHRUSZCZ : http://www.chruszcz.pl/
[807] Le site officiel du député européen polonais Tadeusz ZWIEFKA : http://www.tzwiefka.pl/
[808] Le site officiel du député européen polonais Tadeusz ZWIEFKA : http://www.tzwiefka.pl/

compensation constitue la *mise en scène* du rejet de valeurs qui peuvent être rattachées à des professions illégitimes.[809]

La compensation par un récit d'actes individuels est utilisée par les députés européens polonais, qui présentent des caractéristiques sociales qui ne correspondent pas à la *façade* de leur parti politique. De 1988 à 1990, Janusz Lewandowski a dirigé une firme des conseils « Omega ». Afin de compenser cette activité économique dans le secteur privé, suivie d'une nomination au poste de ministre de la privatisation (du 12 janvier au 5 décembre 1991 et du 11 juillet 1992 au 26 octobre 1993), Janusz Lewandowski évoque sa participation au mouvement d'opposition Solidarité (*Solidarność*) dans sa biographie officielle et son appartenance au groupe des libéraux de Gdańsk. Il fait comprendre que les événements politiques de l'époque l'ont profondément marqué et lui ont inculqué les valeurs démocratiques :

> « Arrivé à Trójmiasto[810] pour mes études supérieures, je suis justement tombé sur les événements de décembre 1970. J'ai pu être le témoin et le participant des événements les plus importants qui se sont produits à mon Gdańsk et ont changé la face de toute la Pologne. C'était une leçon de vie. Elle m'a suffit afin de me remettre du socialisme pour de bon. (....) Ensuite j'ai fait des différentes choses officielles pour entretenir ma famille. J'ai clandestinement coopéré avec la " Solidarité " et la revue clandestine " Aperçu politique " ».[811]

Dans sa biographie officielle, Bogdan Golik procède à la revalorisation de ses activités entrepreneuriales en leur attribuant des motivations altruistes telles que l'utilisation d'une expérience entrepreneuriale dans le travail social et le désir de contribuer au développement économique de sa région :

> « Depuis 1989, je mène une activité économique en Pologne et à l'étranger. J'utilise l'expérience acquise dans ce domaine dans mon travail social. (...) En 1991, une des premières chambres de commerce régionales en Pologne que je préside jusqu'à présent a été fondée, sur mon initiative, à Leszno. Dans peu de temps cette chambre est devenue une des meilleures dans le pays, et les

[809] *Ibid.,* p. 101.
[810] Trójmiasto (Troisvilles) est une agglomération métropolitaine qui comprend Gdańsk, Gdynia, Puck, Tczew, Wejherowo, Reda, Rumia et Sopot.
[811] Le site officiel du député européen polonais Janusz LEWANDOWSKI : http://www.januszlewandowski.pl/

> initiatives prises par son intermédiaire ont influencé d'une façon considérable le développement économique de la région. »[812]

Bogdan Golik a eu la possibilité d'appliquer l'expérience et le savoir-faire acquis au cours de ses activités entrepreneuriales au niveau national en tant que vice-président de la Chambre nationale de commerce (de 1998 à 2004) et en tant que membre du conseil d'administration de la Fondation polonaise de promotion et de développement des petites et moyennes entreprises (depuis 1991). Etant à la recherche de nouveaux débouchés pour les exportateurs polonais, Bogdan Golik a également participé à la fondation de la Chambre de commerce polono-américaine et de la Chambre de commerce polono-arabe.[813]

Sylwester Chruszcz essaie de compenser l'exercice d'une profession libérale par des motivations « légitimes » :

> « Je suis architecte et je m'occupe professionnellement d'un large éventail de projets : projets architecturaux et urbaines y compris les problèmes de la protection de l'environnement. L'architecture est la passion de ma vie que je réalise depuis mes études. »[814]

La mention des informations relatives à l'origine sociale et à la famille peut faire partie d'une stratégie de compensation par un récit d'actes individuels, adoptée par les députés européens polonais qui manquent de ressources « légitimes » ou se caractérisent par des attributs « illégitimes » qui ne peuvent pas correspondre à la *façade* de leur parti politique.

Dans sa biographie officielle Sylwester Chruszcz révèle ses origines sociales. La mention de ces informations à caractère « privé » fait partie de sa stratégie de compensation, parce que les caractéristiques sociales de sa famille sont des ressources « légitimes » pour son parti politique :

> « Je tire mon origine d'une famille ayant une grande tradition des militaires et des mineurs. »[815]

Janusz Lewandowski dont le parcours socioprofessionnel comprend des activités entrepreneuriales est fier de mentionner un épisode héroïque de l'histoire de sa famille. Leon

---

[812] Le site officiel du député européen polonais Bogdan GOLIK : http://www.bogdangolik.pl/
[813] Le site officiel du député européen polonais Bogdan GOLIK : http://www.bogdangolik.pl/
[814] Le site officiel du député européen polonaisSylwester CHRUSZCZ : http://www.chruszcz.pl/
[815] Le site officiel du député européen polonaisSylwester CHRUSZCZ : http://www.chruszcz.pl/

Frankowski, chef de l'insurrection polonaise de 1861-1864 dans la région de Lublin, est un des ancêtres de Janusz Lewandowski.[816]

§3 Les biographies officielles des députés européens polonais sur Internet

Le paragraphe 3 de la section IV examinera les biographies officielles des députés européens polonais, placées sur leurs sites personnels. Les biographies officielles apparaissent sur Internet en tant que produits finaux de la « production » des entrepreneurs politiques.

1. L'importance de l'Internet pour la communication politique des députés européens polonais

La « démocratie électronique » et le « gouvernement électronique » sont en plein développement en Pologne, et l'Internet en tant qu'outil de la communication politique a été massivement utilisé par les députés européens polonais pendant leurs campagnes électorales. Après l'élection, les députés européens polonais ont continué d'utiliser l'Internet au cours de leur mandat parlementaire afin de communiquer avec leurs électeurs et potentiellement avec les autres citoyens européens, les partis européens de leur famille politique et les médias. La plupart des députés européens polonais possèdent des sites personnels qui ont souvent été construits pendant les campagnes électorales.

Les sites personnels des députés européens polonais sont régulièrement réactualisés non seulement au niveau des informations courantes, affichées d'habitude dans la rubrique « Actualités » ou à la page d'accueil, mais aussi au niveau de la conception globale des sites. Cela témoigne que plusieurs députés européens polonais, aidés par leurs assistants et conseillers politiques, se montrent très disposés à investir leurs ressources dans le développement de leurs sites personnels. Cet avancement dans l'usage des nouvelles technologies de communication est constamment attisé par la concurrence entre les partis politiques. Au cours de la campagne électorale, la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO), le gagnant des élections européennes de 2004 en Pologne, a mis en ligne le plus grand nombre de sites personnels pour ses candidats. Le succès électoral de la Plate-

[816] Le site officiel du député européen polonais Janusz LEWANDOWSKI : http://www.januszlewandowski.pl/

forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) a incité les partis politiques adversaires à recourir au même outil de communication :

> « La concurrence électorale joue toujours un rôle important dans l'appropriation des techniques et leur diffusion. Dès lors qu'un adversaire s'est saisi d'un nouveau médium de communication (d'autant plus lorsqu'il est paré de toutes les vertus "démocratiques"), il est coûteux politiquement pour les autres candidats de ne pas en faire autant. »[817]

La décision de mettre en ligne un site peut s'expliquer par des motifs différents. Premièrement, les députés cherchent à profiter des avantages de l'Internet en établissant un nouveau type de communication avec l'électeur. Hélène Yildiz met en évidence les traits spécifiques de l'Internet en tant que moyen de communication :

> « En effet, on constate sur Internet l'existence d'un canal où la communication de masse côtoie la communication personnelle et interpersonnelle, où la communication n'est plus linéaire mais active, voire réactive et multidimensionnelle, une communication qui se construit au fur et à mesure du processus communicationnel entre l'émetteur et le récepteur, une communication qui est délocalisée et atemporelle. Le modèle de communication qui en découle définit ce média en tant que moyen à objectifs multiples. Il est possible, en effet, d'atteindre les trois objectifs du *mix* communication : faire connaître, faire aimer, faire agir. Les premiers paragraphes sous-entendent une communication de type commercial mais d'autres domaines de communication tels que la communication politique peuvent atteindre ces trois types d'objectifs. En effet, une panoplie d'instruments et de fonctionnalités (newsletters, services d'accès à Internet, vente en ligne, téléchargements de fichiers, de logiciels etc.) donne aux partis et aux organisations de campagne les moyens de communiquer avec leurs électeurs, sympathisants et militants d'une manière assez différente de celle que permettaient les outils traditionnels : les particularités essentielles sembleraient une désintermédiation (expression de chacun sans contingentement et sans filtre des médias) et une réactivité/interactivité. »[818]

---

[817] ETHUIN Nathalie et LEFEBVRE Rémi, « Les balbutiements de la cyberdémocratie électorale : Contribution à une analyse des usages politiques d'Internet : le site de Martine Aubry lors des élections municipales de mars 2001 », *in* SERFATY Viviane (dir.), *L'Internet en politique des Etats-Unis à l'Europe,* Paris, Belin, 1999, p. 160.
[818] YILDIZ Hélène, « Internet : un nouvel outil de communication multidimensionnel», *in* SERFATY Viviane (dir.), *L'Internet en politique des Etats-Unis à l'Europe,* Paris, Belin, 1999, p. 287.

En Europe, l'Internet s'impose progressivement comme un nouvel espace public qui permet une interaction constante entre les électeurs et les députés, l'Etat et les citoyens.

Deuxièmement, les députés ont recours à l'Internet par le souci d'être moderne et de suivre l'air du temps, parce que, comme le notent Nathalie Ethuin et Rémi Lefebvre, « tout ce qui touche à l'Internet fait l'objet d'une forte valorisation symbolique et de connotation positives. »[819] L'Internet aide à attirer surtout les jeunes électeurs qui ne constituent pas la majorité de l'électorat. La création des sites personnels représente donc un investissement à long terme, parce que les électeurs plus âgés, surtout ceux du troisième âge, sont plus habitués aux outils traditionnels de la communication politique.

Troisièmement, les députés européens sont très soucieux de donner plus de visibilité à leurs activités au sein du Parlement européen et dans leurs circonscriptions, parce que pour beaucoup de Polonais le Parlement européen et les autres institutions européennes restent quasiment méconnus. Si l'action d'un député n'a pas été affichée dans les médias, et notamment sur Internet, elle restera méconnue et inexistante aux yeux de nombreux électeurs. Parfois pour un politicien il est plus important de parler de ce qu'il a fait que d'agir en réalité. La façon dont un politicien parle de ses actions est plus importante que l'action elle-même.

2. Les biographies officielles des députés européens polonais en tant que l'élément central de leurs sites personnels

Les biographies des députés européens polonais représentent l'élément central de la conception des leurs sites personnels. Elles sont affichées dans la plupart des cas sur les pages d'accueil des sites personnels des députés européens polonais. Il s'agit des biographies officielles des députés ou des biographies d'institution, selon l'expression d'Eric Agrikoliansky.

Il est à noter que les fiches personnelles des députés européens, placés sur le site officiel du Parlement européen, ne comportent que des *curricula vitae* succincts, mais la plupart des députés européens polonais ont fourni des informations plus détaillées, relatives aux segments « publics » et « privés » de leur identité sociale, sous forme textuelle et visuelle par l'intermédiaire des sites personnels.

[819] ETHUIN Nathalie et LEFEBVRE Rémi, « Les balbutiements de la cyberdémocratie électorale : Contribution à une analyse des usages politiques d'Internet : le site de Martine Aubry lors des élections municipales de mars 2001 », *in* SERFATY Viviane (dir.), *L'Internet en politique des Etats-Unis à l'Europe,* Paris, Belin, 1999, p. 160.

Le lecteur supposé de ces biographies est en premier lieu l'électeur, mais la présence de la traduction des biographies en anglais, en français, en allemand et ou d'autres langues européennes témoigne de la volonté de s'adresser en même temps au lecteur européen « extérieur ». Les biographies constituent l'élément clef de la construction de la relation avec l'électeur :

> « Les biographies représentent un aspect essentiel de la communication de chaque politicien qui est soigneusement conçu. C'est la place où ils ont le temps de constituer leur image. C'est là où ils peuvent essayer de créer une reconstruction idéalisée des événements qui conduisent au moment où ils sont devenus candidats à un poste. »[820]

Le textuel côtoie le visuel sur Internet. Chaque site personnel d'un député européen polonais associe les informations textuelles aux informations visuelles (photos, mini films promotionnels etc.). Comme le note Vivian Serfaty :

> « Les textes abondants dans chaque section ont une action réciproque avec les photos en établissant et renforçant la narrativité : deux sortes de discours – photos et texte – doivent être vus en tant que fusionnant et modifiant l'un l'autre. Ainsi, de longs textes descriptifs nous conduisent à regarder autrement des photos essentiellement muettes en tant que l'évidence de toutes les qualités nécessaires pour mériter le nom d'un homme d'Etat. En faisant cela, les photos et les textes sont combinés afin d'affirmer la légitimité du candidat et de ses prétentions aux votes du peuple : ils représentent un exercice de " hero-making ". »[821]

L'interactivité qui constitue le trait dominant de l'Internet comme outil de communication se limite dans la plupart des cas à la possibilité d'envoyer des messages au courriel des députés européens polonais. Aucun des députés européens polonais n'a recours au dialogue en ligne (messagerie instantanée ou « tchat »). Cela s'explique par le coût additionnel du modérateur qui devra animer cet espace et avoir le temps de traiter tous les messages postés.

3. La typologie des biographies officielles des députés européens polonais

---

[820] SERFATY Viviane, « Showdown on the Internet : the Aesthetics of Al Gore's and George W. Bush's Campaign 2000 Sites», *in* SERFATY Viviane (dir.), *L'Internet en politique des Etats-Unis à l'Europe,* Paris, Belin, 1999, p. 82.
[821] *Ibid.,* p. 84.

Il est possible d'esquisser une typologie des biographies officielles des députés européens polonais en fonction des caractéristiques stylistiques des biographies en tant que textes. En analysant cette typologie des biographies officielles des députés européens polonais, il convient d'envisager une hypothèse selon laquelle il existe une corrélation entre les types biographiques et l'étendue de l'expérience politique des députés européens polonais, leur position dans la hiérarchie des partis politiques et leurs stratégies électorales. Trois types des biographies officielles des députés européens polonais ont été dégagés au cours de ma recherche.

Premièrement, il y a des biographies, rédigées sous forme de CV ou se rapprochant du format du CV *Europass*, développé par la Commission européenne.[822] La biographie de Tadeusz Zwiefka est l'exemple d'une biographie rédigée sous forme de CV.[823] Ce sont les députés qui ont une position très stable au sein de leur parti qui recourent à ce type des biographies.

Deuxièmement, certaines biographies se caractérisent par une forme narrative et un caractère plus personnel. Elles sont rédigées à la première personne et se rapprochent des « récits de vie » qui sont conçus comme une sorte de conversation amicale virtuelle d'un politicien avec ses électeurs. Au début de la 6ème législature (approximativement de 2004 à 2006), la biographie de Paweł Piskorski pouvait être considérée comme l'une des biographies modèles du II type (« récits de vie »)[824]. Mais les sites des politiciens ont un caractère évolutif, et ils sont constamment réactualisés. Vers janvier 2008, la biographie de Paweł Piskorski a passé d'une catégorie des « récits de vie » à la catégorie des biographies de type intermédiaire.

Une biographie officielle, rédigée sous forme de « récit de vie », met le politicien en contact direct avec ses électeurs supposés. Au début de son mandat européen (approximativement de 2004 à 2006), la biographie de Paweł Piskorski a porté le titre « Qui suis-je ». Elle a été écrite à la première personne et se caractérisait par un style plutôt parlé, proche d'une conversation décontractée avec un ami. Elle se composait de cinq rubriques : « Ma famille et moi », « Je représente les habitants de Varsovie », « J'ai été le maire de Varsovie en 1999-2002 », « La Plateforme civique est une chance pour la Pologne ! », « Déclaration d'intérêts financiers ». Le site contenait une rubrique dont le titre se traduisait mot à mot du polonais en français en tant que « Sans cravate ». L'expression « sans cravate » fait référence à une communication

[822] Les détails des CV *Europass* peuvent être consultés sur le site de l'initiative *Europass* : http://europass.cedefop.europa.eu/
[823] Le site officiel du député européen polonais Tadeusz ZWIEFKA : http://www.tzwiefka.pl/
[824] Le site officiel du député européen polonais Paweł PISKORSKI : http://www.piskorski.pl/

dans un cadre informel et amical. Cette rubrique contenait les volets suivants : « Mes hobbies », « Varsovie, ma ville », « Mes goûts ».

Dans la rubrique « Ma famille et moi » Paweł Piskorski a affirmé son attachement aux valeurs familiales :

> « Je suis un mari heureux et aussi le père de deux fils : Krzys et Tomek. La famille est très importante pour moi. Voilà pourquoi je tâche de passer le plus de temps possible avec ma femme et mes enfants. »[825]

Au début de la 6ème législature (approximativement de 2004 à 2006), la conception du site de Paweł Piskorski a accordé plus de place à la vie privée de ce député européen polonais qu'à sa vie publique. Cette annulation symbolique des frontières entre vie privée et vie publique a été accomplie par Paweł Piskorski au nom de stratégies électorales. Ce procédé de la communication politique a contribué à raccourcir une distance qui séparait les électeurs polonais de leur député européen et de leur permettre de s'identifier pleinement à leur député européen.

En parlant du site du président américain George W. Bush, Viviane Serfaty explique la logique de l'effacement des frontières entre vie privée et vie publique pour un homme politique professionnel :

> « … la vie privée apparaît en tant que le trait définitif de cet homme extrêmement public. La narration créée ici est celle d'un homme du peuple pour qui la famille et le bonheur familial sont le centre primaire de la vie : la vie privée idéalisée du candidat républicain est ainsi transformée en argument politique qui encourage le spectateur à s'identifier avec lui. Dans ce processus, les frontières entre vie publique et vie privée sont effacées, et le mouvement vers l'informalité dans le discours politique est renforcé par ce moyen. »[826]

Dans leur étude sur les autobiographies des militants communistes, Claude Pennetier et Bernard Pudal remarquent que les auteurs de ces autobiographies se sentaient le plus souvent tenus de dire le plus sincèrement possible ce qu'ils étaient, non seulement comme « hommes

[825] Le site officiel du député européen polonais Paweł PISKORSKI : http://www.piskorski.pl/
[826] *Ibid.,* p. 86.

publics » mais aussi dans leur vie « privée », voire ce qu'ils pensaient ou avaient pensé dans leur for intérieur.[827]

Dans le cas de Paweł Piskorski, l'importance attachée à sa vie privée sur son site personnel peut être aussi considérée comme une tentative d'effacer les traces des accusations de corruption qui ont été portées contre lui dans les médias polonais pendant son mandat de maire de Varsovie.

Les biographies du II type (« récits de vie ») sont utilisées par deux catégories de députés européens. Premièrement, les hommes politiques expérimentés ont souvent recours à l'outil de « récits de vie » afin d'améliorer leur image publique. Deuxièmement, les jeunes députes ambitieux qui sont encore en train de construire leur image publique utilisent les biographies du II type afin d'atteindre une position désirée dans la hiérarchie de leur parti politique. Comme le notent Nathalie Ethuin et Rémi Lefebvre, « les sites les plus innovants et participatifs sont le fait le plus souvent des *out-siders* et des candidats cherchant à subvertir les hiérarchies politiques établies et à faire " bouger les lignes " ».[828]

Troisièmement, il y a des biographies de type intermédiaire qui contiennent des caractéristiques des deux types précédents. Certains fragments de ces biographies sont rédigés sous forme de CV, d'autres fragments sont rédigés sous forme de « récit de vie ». Les biographies de type intermédiaire sont d'habitude rédigées à la troisième personne.

La biographie de Bogusław Sonik est l'exemple d'une biographie qui peut être classée parmi les biographies de type intermédiaire.[829] Elle est écrite à la troisième personne ce qui crée déjà une certaine distance entre le lecteur et le député. Elle garde une forme narrative bien que le style du texte soit plus soutenu que le style des « récits de vie » et se rapproche d'un texte littéraire classique. Néanmoins, dans l'introduction à sa biographie rédigée à la troisième personne, Bogusław Sonik se permet de dire quelques phrases à la première personne :

[827] PENNETIER Claude et PUDAL Bernard, « Écrire son autobiographie (les autobiographies communistes d'institution, 1931-1939) », *Genèses,* n° 23, juin 1996, p. 55.
[828] ETHUIN Nathalie et LEFEBVRE Rémi, « Les balbutiements de la cyberdémocratie électorale : Contribution à une analyse des usages politiques d'Internet : le site de Martine Aubry lors des élections municipales de mars 2001 », *in* SERFATY Viviane (dir.), *L'Internet en politique des Etats-Unis à l'Europe,* Paris, Belin, 1999, p. 162.
[829] Le site officiel du député européen polonais Bogusław SONIK : http://www.boguslawsonik.pl/

> « Ce sont les événements qui m'ont formé. Ils étaient les jalons, les tournants de ma vie. Ils témoignent de ce que je suis en tant que personne humaine. »[830]

Sur le site de Bogusław Sonik, sa vie est découpée en périodes suivantes : « Mouvement de la Solidarité (*Solidarność*) », « Emigration », « Retour en Pologne », « Gouvernement régional », « Parlement européen ». Le découpage du parcours d'un député européen en étapes définies est un procédé de la communication politique qui contribue à construire une image idéalisée d'un politicien. En analysant le site personnel du candidat à la présidence américaine Al Gore, Viviane Serfaty remarque :

> « Le découpage de sa vie et de son travail en périodes clairement définies offre une continuité narrative et met en valeur l'envergure héroïque du candidat à la présidence : le découpage crée un ordre, une progression reconnaissable et identifiable vers l'ultime objectif d'une fonction supérieure. »[831]

Au moment de la création du site personnel de Bogusław Sonik, son ultime objectif a été l'obtention du mandat de député européen. Le mandat européen est présenté comme le résultat logique du parcours socioprofessionnel de Bogusław Sonik grâce au séquencement idéalisé de sa biographie officielle. Le découpage en périodes bien définies a permis de mettre en valeur les faits positifs de sa biographie et en même temps d'omettre tous les épisodes de sa biographie qui ne méritaient pas d'être exposés à l'attention publique.

Comme nous avons noté plus haut, la conception du site personnel de Paweł Piskorski a subi des transformations importantes depuis le début de son mandat européen. Vers janvier 2008, la biographie officielle de Paweł Piskorski a acquis les caractéristiques d'une biographie de type intermédiaire. Désormais la majeure partie de sa biographie est rédigée sous forme de CV, mais il reste des rubriques qui ont gardé la forme de « récit de vie ». Parmi celles il y a des rubriques qui se rapportent aux activités publiques de ce député européen polonais (« J'ai été le maire de Varsovie en 1999-2002 », « Je représente les habitants de Varsovie au Parlement européen ») et des rubriques relatives à sa vie privée (« Mes hobbies », « Mes goûts »). La communication avec les électeurs est désormais renforcée par le maintien d'un

[830] Le site officiel du député européen polonais Bogusław SONIK : http://www.boguslawsonik.pl/
[831] SERFATY Viviane, « Showdown on the Internet : the Aesthetics of Al Gore's and George W. Bush's Campaign 2000 Sites», *in* SERFATY Viviane (dir.), *L'Internet en politique des Etats-Unis à l'Europe,* Paris, Belin, 1999, p. 84.

blog politique dans le cadre duquel Paweł Piskorski commente l'actualité européenne et polonaise.[832]

Les transformations conceptuelles du site personnel de Paweł Piskorski ont coïncidé avec son exclusion de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) qui s'est produite, en avril 2006, à la suite d'un article compromettant, publié dans le quotidien « *Dziennik Polska-Europa-Świat* ». Il s'agissait de l'achat des terres par la femme de Paweł Piskorski à un prix qui a surpassé les revenus, déclarés par Paweł Piskorski en 2005. Dans le Parlement européen Paweł Piskorski a été obligé de quitter les rangs du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE). En octobre 2006, il a adhéré au Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE). Une nouvelle conception de son site personnel a permis à Paweł Piskorski de se distancer de la Plate-forme civique (PO) et de construire l'image d'un politicien indépendant. L'ouverture d'un blog politique sur son site personnel a été le meilleur moyen d'exposer son point de vue sur l'actualité politique et d'entretenir un dialogue direct avec ses électeurs afin d'attirer leurs sympathies et votes.

Le changement de la position d'un politicien au sein de son parti politique a entraîné le passage d'un type biographique à l'autre. Ainsi l'hypothèse, émise plus haut sur l'existence d'une corrélation entre les types biographiques et la position des députés européens polonais dans la hiérarchie de leurs partis politiques, est-elle confirmée par l'exemple du site personnel Paweł Piskorski.

[832] Le site officiel du député européen polonais Paweł PISKORSKI : http://www.piskorski.pl/

Chapitre 5 : Les rôles politiques et les activités des députés européens polonais

Section I : La construction des rôles politiques pour les députés européens

La I section examine la construction des rôles politiques au Parlement européen et l'apprentissage de ces rôles par les députés européens polonais. La section II procède à l'analyse des activités quotidiennes des députés européens polonais dans les commissions parlementaires, les délégations et les intergroupes du Parlement européen. La section III s'intéresse aux activités des députés européens polonais au sein de leurs circonscriptions territoriales.

§1 L'unicité du mandat parlementaire européen

L'unicité du mandat parlementaire européen provient du caractère unique du Parlement européen. Le Parlement européen est une institution au sein de laquelle s'effectue depuis 1979 l'expérience unique de la démocratie transnationale :

> « Aucun d'autre institution au monde ne réunit sous un même toit les représentants des différents pays qui ont été élus au suffrage direct à cette institution et à qui ont été attribués des pouvoirs légalement confirmés. Il n'y a nulle part d'organe équivalent qui soit impatient d'exercer ses pouvoirs hors de la portée de gouvernements individuels et d'étendre son influence sur les décisions prises au-dessus du niveau national. »[833]

1. Le processus d'européanisation au Parlement européen

Plus de vingt ans de l'expérience de la démocratie transnationale au sein du Parlement européen ont entamé le processus d'européanisation des élites politiques nationales. Le Parlement européen est souvent considéré en tant qu'une machine à européaniser les politiciens des pays membres de l'Union européenne. Plusieurs auteurs ont mis en évidence l'existence d'un processus de changement d'attitudes à l'égard de l'intégration européenne

[833] CORBETT Richard, JACOBS Francis et SHACKLETON Michael, *The European Parliament,* London, Cartermill (3e édition), 1995, p. XXI.

qui se produit au sein du Parlement européen et affecte un grand nombre de députés européens et leur personnel. Selon Richard Corbett, l'auteur d'un ouvrage connu sur le Parlement européen et le député européen (Royaume-Uni, le Groupe socialiste au Parlement européen), beaucoup de députés européens ont passé d'une attitude hostile ou indifférente à l'égard de l'intégration européenne à une attitude de soutien. La participation aux activités parlementaires les a convaincus des mérites de l'intégration européenne soit grâce au processus de socialisation, soit grâce à une meilleure connaissance des réalités européennes ou soit dans l'intérêt de leur carrière.[834]

Mark N. Frankin et Susan E. Scarrow sont d'accord avec l'affirmation que les députés européens ainsi que les représentants des autres institutions de l'Union européenne, sont plus pro-européens que les élites nationales.[835] Même si cette supposition est plausible, les origines de ces différences d'attitudes ne sont pas claires.

Mark N. Frankin et Susan E. Scarrow proposent trois explications. Premièrement, la différence des attitudes des députés européens et des députés nationaux à l'égard de l'intégration européenne est due aux tendances électorales. Aux élections européennes les électeurs ont tendance à soutenir des candidats plus pro-européens qu'aux élections nationales. Les élections européennes à un taux de participation bas attirent plus d'électeurs pro-européens qui votent pour les candidats pro-européens.[836]

Deuxièmement, il est possible de prendre en considération l'auto-sélection des candidats. Les candidats qui voient l'Europe à la lumière positive et s'y intéressent ont tendance à se présenter aux élections européennes. Ils voient le Parlement européen en tant qu'un prélude à la carrière politique dans l'arène européenne et non pas intérieure.[837]

Troisièmement, le Parlement européen lui-même peut influencer les attitudes de ceux qui y travaillent. Ce processus peut avoir deux aspects : la socialisation à long terme et une adaptation plus immédiate aux intérêts institutionnels. L'enchevêtrement des intérêts personnels et institutionnels développe de nouvelles loyautés chez les députés européens qui les prédisposent à soutenir l'intégration européenne. L'instauration des élections européennes

[834] CORBETT Richard, *The European Parliament's Role in Closer EU Integration,* London, Macmillan, 1998, p. 69.
[835] FRANKLIN Mark N. et SCARROW Susan E., « Making Europeans ? The Socializing Power of the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, p. 45.
[836] *Ibid.,* pp. 45-46.
[837] *Ibid.,* pp. 46-47.

n'a fait qu'intensifier ce processus, parce que les députés européens désireux d'être réélus doivent persuader leurs électeurs (et eux-mêmes) de l'importance du Parlement européen. Cette socialisation pro-européenne affecte même les députés européens qui ont été élus sur une plate-forme anti-européenne.[838]

2. La différence entre le mandat parlementaire européen et national

Selon Marc Abélès, la fonction parlementaire européenne s'apparente à celle des députés nationaux. Comme ces derniers, les députés européens ont pour tâche essentielle de délibérer et de légiférer. Le statut juridique ressemble à celui des députés des parlements nationaux. Ce statut comporte la protection contre les actions pénales et les restrictions de la liberté et de l'indépendance individuelles, ainsi que l'immunité. Le « Protocole sur les privilèges et immunités des Communautés européennes » stipule qu'aucune restriction n'est apportée au libre déplacement des députés et que s'appliquent en matière de douane et de contrôle des changes les mêmes facilités que celles reconnues aux représentants de gouvernements étrangers. Ainsi la mission et le statut du député européen a-t-elle des caractéristiques communes non seulement avec ceux d'un député national, mais aussi avec ceux d'un diplomate : « Mi-diplomate, mi-parlementaire, tel est le statut particulier de l'eurodéputé. »[839]

La place importante qu'occupent les voyages (à Strasbourg, à Bruxelles et dans la circonscription) dans l'emploi du temps des députés européens n'est pas une spécificité du Parlement européen. Les députés des parlements nationaux sont obligés de circuler constamment entre la capitale et la circonscription. Selon l'expression de Marc Abélès, « le nomadisme est un attribut du parlementaire. » Néanmoins, il y a une différence importante entre le nomadisme d'un député européen et d'un député du parlement national. Il ne s'agit pas d'un simple allongement des trajectoires. La mission des députés européens implique la nécessité de traverser les frontières et de résider dans un pays européen étranger.[840] Dans le cadre de leurs fonctions au sein des délégations interparlementaires, les députés européens sont appelés à voyager en Europe et sur d'autres continents.[841]

A la différence des parlementaires nationales, l'essentiel des travaux parlementaires s'effectue au sein du cabinet d'un député européen, et non pas pendant les délibérations publiques. Au

[838] *Ibid.,* p. 47.
[839] ABÉLÈS Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen,* Paris, Hachette, 1992, p. 198.
[840] *Ibid.,* p. 199.
[841] *Ibid.,* p. 206.

Parlement européen l'importance d'un discours public est en baisse à cause des contraintes linguistiques et organisationnelles :

> « Les mises en scène de la parole publique sont en effet réduites à la portion congrue du fait de la médiation des interprètes mais aussi et surtout de l'organisation interne séparant vote e t débat et limitant de façon drastique les temps de parole. La diminution importante de la pratique discursive marque de ce point de vue une rupture par rapport aux premières années du nouveau parlement. Avec les profils tendent ainsi à se modifier les modes d'investissement des rôles prescrits par l'institution comme les modes de présentation de soi ou de légitimation de la fonction. »[842]

La contrainte de l'interprétariat en plusieurs langues étrangères implique des modes particuliers d'expression. Afin d'être compris et d'éviter les contresens lors de la traduction les députés européens essaient de construire des phrases simples et concises et recourent à un vocabulaire très précis. C'est pourquoi les effets rhétoriques semblent être dévalorisés au Parlement européen à la différence des parlements nationaux.[843]

Les services de l'interprétariat ne peuvent pas couvrir les relations interpersonnelles et la totalité des réunions. Au sein du Parlement européen, des cours de langues sont mis à disposition des députés européens et de leurs assistants parlementaires. La capacité à communiquer en langues étrangères, et notamment en anglais, est reconnu comme une qualité nécessaire aux députés européens pour entre en contact avec leurs collègues issus des autres pays européens.[844]

Ainsi l'environnement multilingue et multiculturel du Parlement européen façonne-t-il la culture parlementaire européenne. Il s'agit non seulement des performances linguistiques, mais aussi de la capacité d'appréhender un éventail de cultures européennes et de comprendre leurs codes et « cartes mentales ». C'est pourquoi les personnes ayant une expérience professionnelle au sein des organisations internationales ou européennes sont valorisées dès leur arrivée au Parlement européen.

---

[842] BEAUVALLET Willy, « Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, le cas des eurodéputés français », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, p. 108.
[843] BEAUVALLET Willy et MICHON Sébastien, « Député européen (sociologie du métier politique) », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 172.
[844] *Ibid.*

Jan Olbrycht, député européen élu sur la liste de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska*, PO), s'est trouvé à la tête de la délégation polonaise au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe de 2000 à 2003. Selon Jan Olbrycht, la connaissance des langues étrangères est un atout incontestable pour un député européen :

> *« - J'ai compris que vous parlez très bien l'anglais et le français… Est-ce que ces connaissances linguistiques sont utiles pour vous ici au Parlement ? Est-ce que cela vous aide à développer certains contacts personnels avec les députés européens des autre pays ?* – (…) C'est la nécessité, parce que dans mon travail au Conseil de l'Europe c'était assez clair, même si la traduction en toutes les langues et aussi en polonais…. Mais bien sûr pour contacter les autres, pour parler avec eux, pour préparer, pour discuter ce qui est le plus important dans le travail parlementaire, ça c'est toujours dans les langues étrangères, dans les langues connues par les autres… par exemple, le polonais c'est pas connu par les autres… C'est nous qui sommes obligés de parler les langues qui sont les plus populaires…. Alors pour moi c'est absolument nécessaire, sans cette connaissance des langues au niveau nécessaire, au niveau suffisant pour se contacter… je n'ai pas imaginé le travail ici dans le Parlement européen. S'il y a quelqu'un qui parle pas, qui peut pas contacter, communiquer avec les autres, c'est une sorte d'exclusion complètement positive (…) c'est inutile d'avoir un parlementaire comme ça. »[845]

Jacek Saryusz-Wolski qui est le chef de la délégation polonaise au Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) partage l'avis selon lequel les compétences linguistiques sont indispensables pour un député européen :

> « - *Vous parlez couramment l'anglais et le français, les deux grandes langues de l'Union européenne? Est-ce que vos compétences linguistiques vous aident beaucoup ici?* - Sincèrement oui… sans ces compétences, la mission du député est quasiment impossible à remplir. »[846]

3. La marge d'action d'un député européen individuel

La construction des rôles politiques est une tâche très complexe à accomplir pour les députés européens, parce que dans le Parlement européen l'action individuelle des députés semble être

[845] Entretien réalisé le 16 novembre 2005 avec Jan OLBRYCHT par l'auteur.
[846] Entretien réalisé le 17 novembre 2005 avec Jacek SARYUSZ-WOLSKI par l'auteur.

reléguée à l'arrière-plan au profit de l'action des groupes politiques. Le champ d'action et la marge d'initiative qui sont réservés aux députés européens à titre individuel sont en effet réduits, conformément au Règlement intérieur du Parlement (RIP) et à des procédures législatives appliquées au Parlement européen. Chaque député est constamment encadré par le groupe politique auquel il appartient. Comme remarque Marc Abélès, « le groupe politique est l'alpha et l'oméga de la vie parlementaire ».[847]

La pratique politique peut être différente des textes qui codifient le fonctionnement d'une institution. Est-ce que tous les députes européens n'existent que dans le cadre des groupes politiques ? Se posent-ils toujours comme les acteurs de second plan au Parlement européen ? Est-ce qu'il y a ceux qui s'écartent de la norme et arrivent à s'imposer au sein de l'institution? Les comportements individuels des députés peuvent être bien différents.

Certains auteurs sont convaincus que les députés européens ne sont pas complètement absorbés par leur groupe politique ou leur délégation nationale. En effet, les groupes politiques au Parlement européen se caractérisent par un leadership beaucoup moins puissant que ceux des parlements nationaux. Par exemple, la marge d'initiative des députés européens se manifeste pendant leurs contacts avec les groupes d'intérêt et les lobbies. Beate Kohler–Koch affirme que les députés européens peuvent agir en tant que membres individuels. Leur indépendance est plutôt grande à cause des structures de direction faibles des groupes politiques. Mais la marge d'initiative des députés européens est limitée par le manque du temps et du personnel.[848]

Selon Richard Corbett, Francis Jacobs et Michael Shackleton, les députés individuels jouent un rôle plus important dans le Parlement européen que leurs homologues dans les parlements nationaux. La discipline du vote au sein des groupes est moins stricte, parce qu'il n'y a pas de l'exécutif qu'il faut soutenir. Les groupes politiques réunissent des intérêts partisans, sectoriels, nationaux et régionaux variés. La durée des réunions des groupes politiques ne permet pas d'exprimer toute la variété des points de vue qui existent au sein d'un même groupe. Certains membres peuvent décider qu'ils doivent être en désaccord avec la ligne de leur groupe politique. Parfois des coalitions sur des sujets précis sont formées à partir des membres individuels, issus des différents groupes politiques. Cette pratique a été encouragée

[847] ABÉLÈS Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen,* Paris, Hachette, 1992, p. 197.
[848] KOHLER-KOCH Beate, « Organized interests in the EU and the European Parliament », *in* CLAEYS Paul-H., GOBIN Corinne, SMETS Isabelle et WINAND Pascaline (dir.), *Lobbyisme, pluralisme et intégration européenne (Lobbying, Pluralism and European integration),* Bruxelle, Presses interuniversitaires européennes, 1998, p. 137.

par le développement des intergroupes au Parlement européen. L'indépendance des députés individuels au sein des groupes politiques est aussi assurée par un nombre très limité de sanctions qu'un groupe politique peut prendre contre un député rebelle. L'expulsion d'un groupe politique est événement très inhabituel au Parlement européen. La désignation dans les commissions parlementaires est presque toujours maintenue au cours de la législature à moins qu'un membre ne veuille changer de commission. Le retrait d'un rapport est très difficile à effectuer pour un groupe politique.[849] Toutes ces particularités du mandat parlementaire européen contribuent à une situation relativement indépendante des députés européens individuels vis-à-vis de leur groupe politique.

D'après le Règlement intérieur du Parlement (RIP), les députés individuels ont le droit d'adresser des questions orales à la Commission européenne et au Conseil des ministres pendant le « temps des questions » (article 41 du RIP) ou des questions écrites (article 42 du RIP). Ils ont le droit de déposer des propositions de résolution sur n'importe quel sujet communautaire (article 45 du RIP) et de présenter des déclarations écrites (article 48 du RIP). Ils ont le droit de proposer des amendements à n'importe quel texte au sein des commissions parlementaires (article 124 du RIP). Ils ont le droit de recourir à des « explications de vote » pendant la session plénière (article 122 du RIP). Ils peuvent poser des questions sur le fonctionnement des organes de direction du Parlement (article 28.2 du RIP). Ils ont le droit de proposer des amendements au Règlement intérieur du Parlement (article 163 du RIP)[850].

Le tableau 5.1 « Les activités parlementaires des députés européens polonais » fait le bilan des initiatives individuelles des députés européens polonais, prises conformément au Règlement intérieur du Parlement (RIP). On peut conclure qu'ils utilisent pleinement les pouvoirs qui leur ont attribués à titre individuel.

Richard Corbett, Francis Jacobs et Michael Shackleton estiment que le pouvoir de poser des questions pendant le « temps des questions » de la session plénière est d'une grande importance pour les députés individuels, même s'il caractérise par une faible présence des députés. Le « temps des questions » a été introduit après l'adhésion du Royaume-Uni à l'Union européenne, et il a tendance à être dominé par les députés européens britanniques.

[849] CORBETT Richard, JACOBS Francis et SHACKLETON Michael, *The European Parliament,* London, Cartermill (3e édition), 1995, p. 56.
[850] *Ibid.,* p. 57.

Les questions écrites ont une valeur considérable, parce qu'ils permettent d'extraire une information et de mettre une marque individuelle sur un problème important.[851]

Tableau 5.1

Les activités parlementaires des députés européens polonais au Parlement européen, 2004-2009[852]

n°	Nom, Prénom	Question(s) posée(s)	Proposition(s) de résolution	Intervention(s) en séance plénière	Déclarations écrites
1.	BIELAN Adam	2	31	50	0
2.	BUZEK Jerzy	6	5	22	0
3.	CHMIELEWSKI Zdzisław z	17	0	9	0
4.	CHRUSZCZ Sylwester	19	1	15	3
5.	CZARNECKI Marek	2	3	28	0
6.	CZARNECKI Ryszard	59	18	160	1
7.	FOLTYN-KUBICKA Hanna	5	27	10	0
8.	GEREMEK Bronisław	7	4	20	5
9.	GERINGER de OEDENBERG Lidia	15	0	68	0
10.	GIEREK Adam	5	0	12	0
11.	GIERTYCH Maciej	6	4	23	8
12.	GOLIK Bogdan	6	0	28	2
13.	GRABOWSKA Genowefa	3	0	34	1
14.	GRABOWSKI Dariusz	6	1	16	0
15.	HANDZLIK Małgorzata	3	0	15	0
16.	JAŁOWIECKI Stanisław	9	0	27	1
17.	JANOWSKI Mieczysław	3	12	33	1
18.	KACZMAREK Filip	11	3	29	1
19.	KAMIŃSKI Michał	6	52	19	1

[851] *Ibid.*
[852] La situation est valable au 24 avril 2007.

n°	Nom, Prénom	Question(s) posée(s)	Proposition(s) de résolution	Intervention(s) en séance plénière	Déclarations écrites
20.	KLICH Bogdan	10	24	26	0
21.	KRUPA Urszula	11	2	95	1
22.	KUC Wiesław	1	0	15	0
23.	KUDRYCKA Barbara	10	9	29	1
24.	KUŁAKOWSKI Jan	1	1	10	1
25.	KUŹMIUK Zbigniew	32	10	50	2
26.	LEWANDOWSKI Janusz	4	3	22	0
27.	LIBERADZKI Bogusław	5	0	19	1
28.	LIBICKI Marcin	13	25	77	1
29.	MASIEL Jan	2	1	63	0
30.	OLBRYCHT Jan	6	0	11	0
31.	ONYSZKIEWICZ Janusz	5	19	195	0
32.	PĘK Bogdan	5	1	22	1
33.	PINIOR Józef	7	5	81	1
34.	PIOTROWSKI Mirosław	3	6	42	0
35.	PISKORSKI Paweł	9	0	8	0
36.	PODKAŃSKI Zdzisław	22	12	48	3
37.	PROTASIEWICZ Jacek	16	2	29	0
38.	ROGALSKI Bogusław	3	1	27	4
39.	ROSATI Dariusz	4	2	19	1
40.	ROSZKOWSKI Wojciech	5	8	22	2
41.	RUTOWICZ Leopold	27	1	40	0
42.	SARYUSZ-WOLSKI Jacek	6	15	109	1
43.	SIEKIERSKI Czesław	26	0	31	1
44.	SIWIEC Marek	2	9	24	3
45.	SONIK Bogusław	13	10	81	3
46.	STANISZEWSKA Grażyna	4	3	7	1

n°	Nom, Prénom	Question(s) posée(s)	Proposition(s) de résolution	Intervention(s) en séance plénière	Déclarations écrites
47.	SZEJNA Andrzej	13	0	33	0
48.	SZYMAŃSKI Konrad	24	69	60	4
49.	TOMCZAK Witold	25	1	20	1
50.	WOJCIECHOWSKI Bernard	1	2	4	0
51.	WOJCIECHOWSKI Janusz	15	7	30	5
52.	ZALESKI Zbigniew	6	3	36	0
53.	ZAPAŁOWSKI Andrzej	3	1	20	1
54.	ZWIEFKA Tadeusz	4	2	12	0

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

Au sein des délégations polonaises au Parlement européen, les députés de l'Autodéfense (*Samoobrona*, SO) et du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe*, PSL) sont les interrogateurs les plus prolifiques : Ryszard Czarnecki - 59, Zbiniew Kuźmiuk – 32, Leopold Rutowicz – 27. Parmi les députés européens de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin*, LPR) et de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość*, PiS) il y a également ceux qui utilisent activement le pouvoir de poser des questions : Witold Tomczak – 25, Konrad Szymański – 24.

Le dépôt des propositions de résolutions est un autre moyen important pour l'action individuelle des députés européens. Elles sont ensuite transférées aux commissions parlementaires pertinentes. De temps en temps elles font l'objet des rapports spécifiques ou elles peuvent être incluses dans un rapport plus vaste. Même si la commission parlementaire ne donne pas la suite à la proposition de résolution, elles permettent aux députés individuels d'obtenir plus de notoriété grâce à leur initiatives et de montrer à leurs électeurs ou à d'autres groupes politiques qu'ils ont joué un rôle active en leur nom.[853] Parmi les députés européens polonais ce sont les membres de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość*, PiS) qui ont le plus souvent recouru à l'instrument des propositions de résolutions (Konrad Szymański -69, Michał Kamiński – 52, Adam Bielan - 31).

[853] *Ibid.,* pp. 57-58.

Les déclarations écrites sont un instrument assez similaire à des propositions de résolutions. Elles peuvent porter sur n'importe quel sujet communautaire. Elles sont placées dans un registre pour la période de deux mois, et les autres députés européens peuvent les signer. Si la moitié des députés européens a signé une déclaration écrite, elle est transférée aux autres institutions européennes. A la fin de chaque mi-session, le Président du Parlement annonce combien de signatures chaque déclaration a recueilli.[854] La majorité des députés européens ont déposé les déclarations écrites quelques fois (de 1 à 8), mais les différences entre les députés européens polonais ne sont pas aussi flagrantes que dans le cas des questions ou des propositions de résolutions.

Les interventions en séance plénière est un moment privilégié pour chaque député européen. Les interventions en séance plénière peuvent prendre forme d'un discours plus ou moins long, par exemple, à l'occasion de la présentation d'un rapport en plénière ou pendant les débats, mais le cas le plus fréquent des interventions en séance plénière est les « explications de vote ». À titre individuel, chaque député dispose d'une minute et demie pour l'exercice de l'« explication de vote ». Les représentants de chaque groupe disposent de trois minutes à cette occasion. L'« explication de vote » peut être livrée aussi par écrit à condition qu'elle ne dépasse pas deux cents mots.[855] Seulement les rapports à caractère politique suscitent un débat en plénière et de nombreuses explications de vote. Beaucoup de textes à caractère purement réglementaire passent inaperçus.[856]

Selon Richard Corbett, Francis Jacobs et Michael Shackleton, les « explications de vote » est un droit individuel très utile pour les députés européens. Traditionnellement elles précèdent le vote final sur un texte législatif. Elles permettent d'exprimer son point de vue à ceux qui n'ont pas eu la chance de prendre la parole pendant les débats en plénière. D'habitude les « explications de vote » sont plus concises et passionnées que les interventions pendant les débats, et elles sont présentées devant un Parlement beaucoup plus complet en raison de la contrainte du vote. Cependant le Président du Parlement peut placer les « explications de vote » après le vote final afin d'accélérer le temps des votes, mais les députés européens s'opposent vivement aux tentatives d'utiliser ce droit par le Président du Parlement.[857]

---

[854] *Ibid.,* p. 58.
[855] ABÉLÈS Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen,* Paris, Hachette, 1992, p. 239.
[856] *Ibid.*
[857] CORBETT Richard, JACOBS Francis et SHACKLETON Michael, *The European Parliament,* London, Cartermill (3e édition), 1995, p. 58.

Concernant les interventions en séance plénière, on peut dégager deux tendances qui caractérisent les délégations polonaises au Parlement européen. D'une part, ce sont les députés, fortement dotés en capitaux politiques, qui interviennent le plus fréquemment en séance plénière : Janusz Onyszkiewicz – 195, Jacek Saryusz-Wolski – 109. D'autre part, les députés issus des partis politiques populistes comme l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) et la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) qui ont accumulé le grand nombre d'interventions en séance plénière : Ryszard Czarnecki – 160, Urszula Krupa – 95.

§2 Les typologies des rôles et des comportements des députés européens

Au Parlement européen les pratiques, les croyances et les compétences des députés européens tendent à s'homogénéiser malgré la diversité des milieux dont ils sont issus. Les nouveaux entrants sont obligés de se conformer à des rôles spécifiques dans le cadre de l'apprentissage au « métier » de député européen.[858]

La problématique de la représentation et de la représentativité d'un député européen joue un rôle important dans la construction des rôles politiques. Pour comprendre le processus de construction de ces rôles, il faut répondre à une série de questions. Qui représentent les députés européens? Comment procèdent-ils à la « construction des publics à l'Europe » ?[859]

1. Les enthousiastes et les désillusionnés (Marc Abélès)

Selon Marc Abélès, face à une marge de manœuvre limitée au Parlement européen, les députés européens adoptent deux types d'attitudes. Ceux qui sont motivés par l'augmentation progressive des pouvoirs du Parlement assument pleinement l'expansion des activités législatives. Ils sont conscients de « leur rôle d'aiguillon » dans la construction européenne. Le Parlement européen fort des activités de ses députés est un contrepoids au déficit démocratique de l'Union européenne. La relance de l'Europe en 1987 et surtout l'arrivée d'hommes et de femmes plus jeunes au Parlement ont élargi les rangs de cette catégorie des députés.[860]

[858] BEAUVALLET Willy et MICHON Sébastien, « Député européen (sociologie du métier politique) », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 169.
[859] *Ibid.,* p. 115.
[860] ABÉLÈS Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen,* Paris, Hachette, 1992, p. 241.

En même temps il y a un groupe de députés désillusionnés qui préfèrent pratiquer l'absentéisme au Parlement européen sou prétexte de « s'étioler dans cette atmosphère confinée. »[861] Beaucoup de députés se sentent frustrés face à un grand volume de questions « minuscules » qui ont pris la place de vrais débats politiques. Ainsi le statut du Parlement européen semble-t-il rabaissé vis-à-vis les parlements nationaux.[862]

Parmi les députés européens polonais ce sont les députés issus des partis anti-européens qui tendent à devenir « désillusionnés ». Dans l'entretien du 16 mai 2006, Andrzej Zapałowski, membre de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin*, LPR) a avoué qu'il est déçu par le Parlement européen, parce que ses pouvoirs sont très limités. Ce député européen préférerait revenir à la Diète polonaise (*Sejm*), parce que son travail au parlement national le satisfaisait plus en raison de son influence réelle sur la vie politique.[863]

Selon Marc Abélès, pour renforcer le Parlement européen en tant qu'institution les députés européens sont obligés de s'investir dans les commissions, assister aux réunions et produire des textes, tout en critiquant une production trop abondante. Selon l'expression de Valéry Giscard d'Estaing, « pour percer l'opacité de l'institution, il faut y participer activement »[864]

2. La typologie de Jean-Louis Bourlanges

Pendant l'entretien du député européen français Jean-Louis Bourlanges, effectué en 1998 par Willy Beauvallet, le député réalise une véritable typologie des usages du mandat en dégageant quatre catégories de députés européens :

> « (…) Le Parlement européen abrite quatre catégories de gens : des gens qui se préparent à faire une carrière nationale ; des gens qui se récompensent au terme d'une carrière nationale prestigieuse terminée ; des gens à qui on donne les moyens matériels de fonctionnement, qu'on rémunère en fait pour exercer des fonctions d'apparatchik au sens des appareils politiques (…). Alors, la quatrième catégorie, c'est la catégorie des gens comme moi, nous ne sommes pas majoritaires mais nous ne sommes pas complètement inexistants. Ce sont des

[861] *Ibid.*
[862] *Ibid.,* p. 240.
[863] Entretien réalisé le 16 mai 2006 avec Andrzej ZAPAŁOWSKI par l'auteur.
[864] *Ibid.*

gens qui décident de faire de leur mandat parlementaire le centre de leur activité politique (…) »[865]

3. Les spécialistes des questions européennes et les « généralistes »

Marc Abélès a dégagé deux catégories des députés européens dans « la tribu » : les « généralistes » et les « spécialistes ». Dans la catégorie des « généralistes » il range un type bien connu de l'homme politique qui peut passer facilement d'un sujet à l'autre et évite de s'enfermer dans un domaine trop étroit. Tout au contraire, les « spécialistes » s'intéressent à un nombre de sujets limité et s'affirment comme des experts dans ces domaines.[866] Les députés qui se considèrent en tant que « généralistes » préfèrent intervenir sur les grandes questions institutionnelles ou géopolitiques. Les « généralistes » cumulent parfois leur mandat européen avec un mandat de parlementaire national. La situation des « généralistes » est bien délicate au Parlement européen vu le caractère sectoriel de la politique européenne, mais certains d'entre eux trouvent leur place au sein de la commission des affaires étrangères qui est une des commissions les plus prestigieuses du Parlement.

En effet, dans le Parlement européen les possibilités et les espaces institutionnels de mise en scène des capitaux symboliques se raréfient et ne peuvent pas être mobilisés qu'au sein de la commission des affaires étrangères ou les séances solennelles. Cette spécificité du Parlement européen explique pourquoi à un personnel fortement doté en ressources politiques, en capitaux symboliques, plutôt âgé et masculinisé succède progressivement un personnel moins doté en capitaux symboliques, plus jeune, féminisé, situé plutôt à la périphérie du champ politique. Les ressources compensatoires de ces nouvelles catégories des députés européens sont fondées sur la détention de capitaux scolaires et professionnels importants et une disposition au « travail ».[867]

Les modalités d'investissement de la fonction parlementaire dépendent des parcours professionnels antérieurs et des contextes politiques nationaux, parce que la conception du mandat parlementaire européen, sa place dans la carrière politique ou le rapport aux activités

[865] BEAUVALLET Willy, « Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, le cas des eurodéputés français », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, p. 114.
[866] ABÉLÈS Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen,* Paris, Hachette, 1992, pp. 226-227.
[867] BEAUVALLET Willy, « Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, le cas des eurodéputés français », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, p. 108.

parlementaires varient suivant les délégations nationales.[868] On peut repérer une grande variété des usages du mandat parlementaire européen parmi les membres individuels des délégations nationales.

Les rôles politiques européens sont présentés comme une forme d'expertise qui s'impose en effet comme incontournable dans les débats au Parlement européen. Le recours politique à la technique et à l'expertise est une forme particulière d'investissement d'une fonction politique. Ces modes d'investissements peuvent être à la source d'une reconversion de divers types de ressources qui est nécessaire en l'absence d'autres types de ressources, légitimes à un moment donné et dans un cadre donné.[869]

Au Parlement européen la possibilité de « s'investir dans un dossier », de se faire connaître comme un « spécialiste » ou de se présenter comme un député « assidu et travailleur » crée une forme spécifique de crédit politique particulièrement reconnu au sein du groupe.[870] Ainsi les spécialistes des questions européennes deviennent-ils de plus en plus valorisés au sein du Parlement européen. Ils tendent à obtenir des postes dans les organes de direction du Parlement européen ainsi que les présidences des commissions parlementaires.

On assiste au passage d'un leadership parlementaire, essentiellement fondé sur la détention de capitaux symboliques, à un leadership fondé sur la maîtrise de compétences et de dispositions directement liées au métier politique européen. Cela aboutit à une dépolitisation partielle qui affecte le Parlement européen en tant qu'institution.[871]

§3 Les caractéristiques du métier de député européen

En se positionnant au Parlement européen au moyen des rôles politiques existants, les députés européens tendent à se définir et se différencier un espace d'activité spécifique ou autrement dit un « métier » politique spécifique autour d'un groupe de « professionnels ».[872] Les mécanismes d'opposition entre groupes sont au cœur de la sociologie des professions. Le processus de différenciation d'un espace politique européen peut être appréhendé dans la

[868] BEAUVALLET Willy et MICHON Sébastien, « Député européen (sociologie du métier politique) », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, pp. 169.
[869] BEAUVALLET Willy, « Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, le cas des eurodéputés français », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, pp. 107-108.
[870] *Ibid.,* p. 109.
[871] *Ibid.,* p. 110.
[872] *Ibid.,* p. 107.

perspective de l'opposition entre les acteurs étiquetés comme « nationaux » et « européens », ou entre le « groupe » et l'« out-group ».[873] Dans le cas du Parlement européen, cette opposition est en train de se développer entre les députés européens et les parlementaires nationaux.

La question de la définition de compétences propres et de leur monopole est vitale pour le processus de différenciation d'un espace politique européen. Les professionnels de l'Europe consentent à investir dans la compétence technique er prétendent incarner l'intérêt communautaire, avec un succès différentiel :

> « Cette capacité à incarner cette nouvelle définition de l'intérêt général apparaît en effet bien au cœur de la différenciation entre « eurocrates » et bureaucrates nationaux. Elle fonctionne comme un capital collectif qui place les agents de la Commission dans une position relativement avantageuse et leur permet de faire la différence dans des lieux très divers. Il reste que la capacité à incarner l'intérêt communautaire suppose plus que la réussite d'un dispositif tactique : elle passe par des processus de production et d'intériorisation de croyances. »[874]

Les députés européens, exposés au processus d'européanisation au Parlement européen, tendent à incarner l'intérêt communautaire, au moins dans leur argumentation pendant les débats en session plénière ou au sein des commissions parlementaires. Au-delà des compétences techniques dans des dossiers spécialisés, les députés européens sont vus en tant que les spécialistes des questions européennes et tendent à orienter la politique européenne de leurs partis politiques nationaux. L'étendue de leur influence sur la politique européenne de leurs partis politiques nationaux varie suivant les partis. Il est impossible de mesurer cette influence de façon empirique.[875]

Depuis la fin des années 80, le processus de spécialisation d'un certain nombre d'acteurs politiques sur l'Europe a lieu au sein du Parlement européen parallèlement à la construction de l'espace politique européen et à l'autonomisation de l'Europe comme un espace de pratiques spécifiques. Une compétence politique spécifique, fondée sur la connaissance des

---

[873] GEORGAKAKIS Didier, « Introduction. L'Europe sur le métier. Pour une sociologie politique de la construction européenne », *in* GEORGAKAKIS Didier (dir.), *Les métiers de l'Europe Politique. Acteurs et professionnalisation de l'Union Européenne,* Strasbourg, PUS, coll. « sociologie politique européenne », 2002, p. 19.
[874] *Ibid.,* p. 20.
[875] CORBETT Richard, *The European Parliament's Role in Closer EU Integration,* London, Macmillan, 1998, p. 73.

enjeux européens, de certains enjeux sectoriels, la connaissance et la maîtrise du jeu institutionnel sont en train de se construire.[876]

La mise en avant du « recours à l'expertise » au Parlement européen est conditionnée par le renforcement progressif de ses pouvoirs et l'élargissement de son champ d'intervention, instaurés par l'Acte unique européen (1986), le traité de Maastricht (1992) et le traité d'Amsterdam (1997). Les transformations des rôles politiques européens ont été causées par les transformations de cette institution depuis la fin des années 80. Le Parlement a été obligé d'être conforme à ces nouvelles compétences sur des domaines éminemment complexes d'un point de vue technique tout en tenant compte de contraintes procédurales très fortes.[877]

L'accroissement des pouvoirs du Parlement européen entraîne une « rationalisation parlementaire », illustrée par le renforcement du rôle des commissions parlementaires et des groupes politiques, la redéfinition des stratégies collectives et des enjeux propres au Parlement européen en tant qu'institution. Au cours des dix dernières années, l'ensemble du jeu parlementaire s'est complexifié à cause de l'accroissement de la division du travail politique au sein de du Parlement européen, des coûts et des gratifications de l'investissement européen. Cela aboutit à l'affirmation d'un personnel plus fortement professionnalisé sur l'Europe.[878] Le sérieux, l'intensité et la qualité intellectuelle du travail parlementaire se sont progressivement construits comme des caractéristiques du métier de député européen qui contribuent à la légitimation de cette fonction.[879]

Il y a trois caractéristiques spécifiques du métier de député européen qui le différencient du métier de parlementaire national :

1) l'absence d'intégration du système politique européen ; les députés européens sont formellement indépendants de l'exécutif, c'est-à-dire des membres du Conseil des ministres et de la Commission européenne. Les négociations interinstitutionnelles se déroulent dans des structures *ad hoc* (par exemple, les comités de conciliation qui réunis les membres du Parlement européen et du Conseil.) ;

[876] BEAUVALLET Willy, « Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, le cas des eurodéputés français », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, p. 111.
[877] *Ibid.,* pp. 108-109.
[878] BEAUVALLET Willy et MICHON Sébastien, « Député européen (sociologie du métier politique) », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 170.
[879] BEAUVALLET Willy, « Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, le cas des eurodéputés français », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, p. 110.

2) la recherche d'un compromis entre les clivages qui structurent le Parlement européens et la valorisation de la capacité à négocier ;
3) la contrainte linguistique.[880]

La construction d'un compromis entre les clivages qui séparent les pays membres de l'Union européenne (Nord - Sud, Ouest - Est, pays fondateurs - nouveaux entrants, grands pays - petits pays, etc.) est un élément structurant indispensable des pratiques parlementaires. Les modalités de vote imposés par les traités exigent la formation de larges majorités (majorité absolue des membres, voire majorité des deux tiers). Dans ces circonstances, la capacité à négocier est cruciale pour le rôle politique de député européen. Pour être influents, les députés européens doivent entretenir des contacts et des relations suivis avec les personnes issues des cercles différents : rapporteurs, *shadow* rapporteurs[881], coordinateurs des groupes politiques, fonctionnaires du secrétariat du Parlement européen ou des groupes politiques, commissaires européens, membres du Conseil des ministres, etc.[882]

Dans les négociations entre les différents acteurs au Parlement européen, la dimension politique et idéologique cède sa place à la dimension technique ou au recours à l'expertise :

> « Pour espérer convaincre son groupe mais aussi les membres de groupes concurrents et, dans tous les cas, des collègues issus de plusieurs pays, il faut savoir mobiliser des arguments qui ne soient pas seulement idéologiques. Des codes de conduites structurent ainsi les échanges entre les acteurs : *fair-play*, nécessaire ouverture d'esprit et méfiance à l'égard de toute posture ethnocentrique. Les acteurs sont tenus de se conformer à une forme d'éthique, sous peine de s'exclure eux-mêmes du jeu et de rendre impossible la construction des compromis. »[883]

La contrainte linguistique, c'est-à-dire la nécessité de communiquer dans un environnement multilingue, au moyen de la connaissance de l'anglais, du français ou des autres « grandes » langues européennes, devient une composante de plus en plus habituelle du métier de député européen.

---

[880] BEAUVALLET Willy et MICHON Sébastien, « Député européen (sociologie du métier politique) », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, pp. 171-172.
[881] S*hadow* rapporteurs sont désignés par les groupes adverses pour suivre le dossier en question.
[882] *Ibid.,* p. 171.
[883] *Ibid.,* pp. 171-172.

Le métier de député européen est un métier multidimensionnel qui devient de plus en plus compliqué. En effet, les députés européens sont soumis à des demandes et des pressions qui émanent de leurs électeurs, de leurs collègues au Parlement européen, de leur parti politique au niveau local, national et européen, des groupes d'intérêt, des médias et du sens de la responsabilité et des ambitions des députés eux-mêmes. Le volume de ces demandes et des pressions, combiné avec le manque de temps et d'énergie, empiète sur la liberté des députés européens. Chaque député européen est obligé de choisir quels aspects de son métier il peut valoriser au cours de son mandat, quels rôles politiques il est en mesure de s'attribuer.[884]

§4 La socialisation des nouveaux députés européens au Parlement et l'attribution des rôles politiques

A leur arrivée au Parlement européen, chaque nouveau député européen s'interroge sur sa mission à accomplir pendant son mandat. A quoi servent les députés européens ? Que produit un député européen au cours d'une législature ?[885] L'intégration dans le monde parlementaire suppose l'apprentissage des savoir-faire indispensables à la maîtrise de délibération.

Selon Marc Abélès, la socialisation de la plupart des députés européens est un processus compliqué même pour ceux qui se sont intéressés aux questions européennes avant leur élection au Parlement européen. Il n'est pas possible d'être immédiatement à l'aise dans le Parlement européen, parce que les nouveaux venus ne connaissent pas « les règles du jeu ».[886] La connaissance des procédures législatives, des règles administratives et des règles non écrites s'acquiert dans la pratique quotidienne par un député novice.

Marc Abélès a réussi à décrire le premier contact d'un député européen avec le Parlement européen. Ce contact prend la forme d'un choc visuel en face d'une pile de documents :

> « La première sensation presque physique du Parlement, le nouveau député l'acquiert en ouvrant le casier qui porte son nom et contient les documents indispensables pour participer à la séance du jour. D'emblée, une pile de feuillets fait irruption dans son champ visuel. Il ne cessera plus d'être encombré de papiers de toutes sortes. L'initiation commence avec ce que l'on nomme la

[884] KATZ Richard S., « Role Orientations in Parliaments », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, p. 61.
[885] ABÉLÈS Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen,* Paris, Hachette, 1992, p. 207.
[886] *Ibid.*

> « distribution » dans le langage indigène. Faire connaissance avec l'institution est ici synonyme de prendre connaissance des rapports. (…) On peut imaginer le désarroi qui s'empare du député lorsqu'il retrouve son bureau. Comment faire le tri entre l'essentiel et l'accessoire dans cette montagne de dossiers qui ont successivement été évoqués devant lui ? »[887]

A leur arrivée au Parlement européen, les nouveaux députés sont des inconnus pour la majorité de leurs collègues. Dans le processus de la socialisation des nouveaux députés européens les groupes politiques sont censés jouer un rôle primordial, mais à l'exception des personnalités connues, les novices sont « noyés dans l'anonymat général » au sein de leurs groupes politiques.[888] Dans les groupes politiques, surtout dans des formations majeures telles que le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) ou le Groupe parlementaire du Parti Socialiste Européen (PSE), les députés européens ont du mal à s'imposer de façon individuelle. Au sein des groupes politiques, les députés européens sont considérés avant tout comme les membres d'une délégation nationale précise. C'est au sein des délégations nationales que les députés européens peuvent sortir de l'anonymat, parce qu'ils sont connus par leurs collègues qui sont les membres d'un même parti politique national.

Selon Marc Abélès, le lien qui rattache un député à sa délégation nationale est plus solide que celui avec son groupe politique transnational. Il remarque qu'au sein des délégations nationales les anciens communiquent leur expérience, aidés des fonctionnaires qui travaillent pour le groupe politique en question. Les nouveaux venus commencent leur initiation aux travaux parlementaires par l'étude des dispositions du Règlement intérieur du Parlement (RIP) et des procédures législatives (consultation, coopération, codécision). Entre autres, les nouveaux députés européens apprennent dans quelles conditions ils pourront déposer un amendement en commission ou en plénière.[889]

A la différence de la situation décrite par Marc Abélès, au sein des délégations nationales de la Pologne et des autres nouveaux pays membres de l'Union européenne il n'y a pas de division entre les anciens et les nouveaux, parce que tous les membres des délégations nationales sont des nouveaux. Ainsi ne peuvent-ils être initiés aux travaux parlementaires que

[887] *Ibid.,* p. 208.
[888] *Ibid.*
[889] *Ibid.,* p. 209.

par les fonctionnaires de leur groupe politique ou par leurs collègues des anciens pays membres.

Cependant, au sein des délégations nationales des nouveaux pays membres il existe un groupe de députés européens qui ont acquis une expérience parlementaire préalable en tant qu'observateurs au Parlement européen. 12 sur 54 des députés européens polonais (22,2%) ont été observateurs au Parlement européen. Les députés européens de tous les partis politiques polonais comptent dans ses rangs les anciens observateurs au Parlement européen, à l'exception de L'Union de la Liberté / le Parti démocrate *(Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD) et de l'Autodéfense (*Samoobrona*, SO).

Dès le début de sa carrière au Parlement européen, le député doit plonger dans l'extraordinaire variété des matières traitées au sein du Parlement européen.»[890] Il est obligé de s'habituer à une sorte de gymnastique intellectuelle qui consiste à passer d'un sujet à l'autre, du plus futile au plus complexe.[891] La familiarisation avec les pratiques spécifiques du Parlement européen s'apparente à une sorte de socialisation initiatique (une suite d'épreuves) caractéristique des groupes instituant une fermeture avec l'environnement profane et construisant une sorte d'esprit de corps.[892]

Le choix d'assistants parlementaires et leurs compétences techniques et professionnelles ont une incidence sur l'investissement des députés européens au Parlement européen. Ils jouent un rôle important dans le processus de socialisation des nouveaux députés européens. Les assistants parlementaires sont souvent de formation juridique et européenne et possèdent des compétences spécifiques nécessaires aux dossiers que leurs députés européens doivent aborder au cours de leur mandat.[893]

La spécialisation dans un tel ou tel dossier examiné par le Parlement européen peut être acquise soit pendant l'éducation ou le parcours professionnel d'un député, soit grâce à l'apprentissage effectué au sein d'une commission parlementaire. Marc Abélès a souligné l'importance de ce type d'apprentissage au Parlement européen pour le processus d'« européanisation » des politiciens, opéré au sein du Parlement européen :

---

[890] *Ibid.,* p. 210.
[891] *Ibid.,* p. 211.
[892] BEAUVALLET Willy, « Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, le cas des eurodéputés français », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, p. 112.
[893] *Ibid.,* p. 109.

> « Dans le cours d'une législature, on voit d'ailleurs s'opérer des évolutions remarquables. Certains députés, qui, par avance, se méfiaient des « eurocrates », en viennent à se passionner pour des questions très techniques. Mais n'est-on pas contraint de se spécialiser, lorsqu'on s'enfonce dans le labyrinthe communautaire ? »[894]

Comme le marché unique reste le pivot de l'intégration européenne à partir duquel se sont développés la plupart des autres politiques[895], la plupart des problèmes communautaires sont envisagés sous deux angles principaux : l'économie et le droit. Par conséquent, les économistes et les juristes s'insèrent plus facilement dans les activités parlementaires législatives et non législatives.[896] Les délégations polonaises au Parlement européen contiennent un nombre important de juristes et d'économistes.

La majorité de députés européens choisissent de s'investir dans un domaine spécialisé et d'y acquérir des compétences nécessaires pour devenir un « spécialiste ». Une « spécialisation » est nécessaire pour se faire connaître au Parlement européen à moins qu'il s'agisse déjà d'une personne connue au niveau européen. Sans une « spécialisation », les députés européens de base seraient voués à l'absentéisme et à la marginalité. Marc Abélès compare une nouvelle génération des députés européens avec « des sortes de mutants mi-politiques, mi-experts ».[897] Les aspects politiques et techniques d'un travail quotidien du député européen sont hautement intriqués. A la différence du Parlement européen, dans les parlements nationaux c'est la dimension politique qui est traditionnellement privilégiée.[898] Ainsi dans le Parlement européen, un métissage du politique et du technique se produit-il. Il singularise les activités du Parlement européen comme un espace politique européen spécifique.

Section II : Les activités quotidiennes au Parlement européen

§1 Commissions parlementaires

1. Le rôle et le nombre de commissions parlementaires

---

[894] ABÉLÈS Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen,* Paris, Hachette, 1992, p. 227.
[895] D'ARCY François, *Les politiques de l'Union européenne,* Paris, Montchrestien, 2003, p. 51.
[896] ABÉLÈS Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen,* Paris, Hachette, 1992, p. 244.
[897] *Ibid.,* p. 242.
[897] *Ibid.,* p. 246.
[898] *Ibid.,* p. 242.
[898] *Ibid.,* p. 246.

Comme remarque Gail McElroy, les parlements sont de « grosses institutions difficilement manœuvrables ». Il est nécessaire de diviser ces assemblées en commissions spécialisées afin de les faire fonctionner.[899] La majeure partie des activités des députés européens se déroule au sein des commissions parlementaires et non pas en session plénière en raison d'une importance croissante des compétences spécialisées et techniques. Selon Gail McElroy, comme dans le cas du Congrès américain, le Parlement européen en commissions incarne « le Parlement au travail ».[900]

Selon le code de procédure, le nombre et la taille des commissions sont définis pendant la session de juillet du Parlement nouvellement élu. Leurs membres sont désignés par les groupes politiques de manière à refléter l'équilibre général entre les groupes : « La composition des commissions reflète autant que possible la composition du Parlement. » (Article 154.1)

Les commissions parlementaires se réunissent deux semaines de suite chaque mois à Bruxelles. Le travail occupe quatre demi-journées, de 9 heures à 12h30 et de 15 heures à 18h30. Une fois par an, chaque commission peut tenir une réunion dans un pays européen de son choix. La commission des affaires étrangères a droit à deux déplacements dans la capitale du pays qui détient pour six mois la présidence du Conseil des ministres. Certaines réunions des commissions se tiennent pendant les sessions plénières en raison de l'augmentation croissante du travail législatif.[901] Il est à noter que les débats sont publics dans les commissions parlementaires.

Pendant la dernière semaine avant la session plénière a lieu la réunion du groupe politique qui permet de mettre au point la stratégie à suivre à propos des principaux dossiers et des votes différents. Selon Marc Abélès, le rôle des commissions parlementaires continue d'accroître depuis l'élection du Parlement européen au suffrage universel.[902]

Les commissions parlementaires ont joué un rôle central au Parlement européen dès le début. L'Assemblée commune de la CECA qui préfigurait le Parlement européen moderne comptait sept commissions parlementaires destinées à coordonner les activités de l'assemblée. Depuis

---

[899] MCELROY Gail, « Parlement européen », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 506.
[900] *Ibid.,* p. 509.
[901] ABÉLÈS Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen,* Paris, Hachette, 1992, p. 229.
[902] *Ibid.,* pp. 211-212.

l'introduction de l'élection au suffrage universel en 1979, le nombre de commissions n'a pas cessé d'accroître.[903]

L'élargissement du champ d'intervention des instances européennes et la prolifération des activités des commissions parlementaires amènent à l'augmentation constante de leur nombre. Le Parlement européen de la 6ème législature compte 20 commissions parlementaires permanentes. Elles sont composées de 28 à 86 députés et sont dotées d'un président, d'un bureau et d'un secrétariat. Le Parlement européen peut également créer des sous-commissions et des commissions temporaires traitant de problèmes spécifiques ou des commissions d'enquêtes dans le cadre de ses compétences de contrôle. Actuellement il y a deux sous-commissions au sein de la Commission des affaires étrangères : la sous-commission « Droits de l'homme » et la sous-commission « Sécurité et défense ».

En même temps les effectifs des commissions parlementaires ont tendance à augmenter d'une législature à l'autre. Le nombre moyen de membres d'une commission a augmenté de 31 à 43 membres, mais les effectifs varient d'une façon significative d'une commission à l'autre pendant la même législature.[904] Par exemple, la commission des affaires étrangère est composée de 86 membres, tandis que la commission des affaires juridiques contient 28 membres (mars 2007).

Marc Abélès met en garde contre « l'inflation des comités » qui peut, à terme, étouffer le Parlement européen. Il est à noter que la division des thèmes entre les commissions n'est pas toujours adéquate pour les dossiers dits « transversaux » qui mettent en œuvre des compétences plurielles et, par conséquent, sont examinés par plusieurs commissions à la fois. Par exemple, les dossiers relatifs à la politique des télécommunications ressortissent des trois commissions : la commission des transports (celle des transports et du tourisme au Parlement de la 6ème législature); la commission de l'économie (celle des affaires économiques et monétaires au Parlement de la 6ème législature) qui s'intéresse aux applications industrielles ; la commission de l'énergie (celle de l'industrie, de la recherche et de l'énergie au Parlement de la 6ème législature) qui est compétente sur les mutations technologiques.[905]

---

[903] MCELROY Gail, « Committee Representation in the European Parliament », *European Union Politics,* Cambridge, Cambridge University Press, vol. 7, n° 1, March 2006, p. 8.
[904] *Ibid.,* pp. 8-9.
[905] ABÉLÈS Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen,* Paris, Hachette, 1992, p. 213.

Chaque commission est unique au Parlement et possède des coutumes et des règles non écrites transmises d'une législature à l'autre. Son identité a été construite par les différentes générations des hommes politiques européens. Comme remarque Marc Abélès, chaque commission a son histoire propre, parfois aussi ses hommes illustres. Il cite la commission des affaires institutionnelles en exemple. En effet, cette commission, créée en 1981 pour préparer un nouveau projet de traité sur l'Union européenne, a été dotée d'une identité très distincte. La signature de l'Acte unique a été largement inspirée par les travaux de la commission des affaires institutionnelles, présidée à l'époque par le fédéraliste Altiero Spinelli. Elle a accueilli dans ses rangs des personnalités politiques bien connues (Marcelino Oreja, Valéry Giscard d'Estaing, Claude Cheysson, Emilio Colombo) ainsi que de grands universitaires (le politiste français Maurice Duverger et le philosophe italien Biagio De Giovanni). La commission des affaires institutionnelles a été « la commission idéologique du Parlement européen », selon l'expression de Maurice Duverger, parce que les débats y portaient sur les conceptions divergentes de l'Europe et de son avenir.[906]

Au Parlement de la 6ème législature la commission des affaires institutionnelles correspond à la commission des affaires constitutionnelles. Elle compte 29 membres permanents parmi lesquels on retrouve également des personnalités remarquables : Enrique Baron Crespo (député européen depuis 1986, ancien vice-président et président du Parlement européen, ancien président du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE)), Daniel Cohn-Bendit (animateur des manifestations de mai 1968 à Paris et homme politique connu du Groupe des Verts/Alliance Libre Européenne (Verts/ALE)), Richard Corbett (auteur des ouvrages remarquables sur le Parlement européen et coordinateur du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) dans le domaine des affaires constitutionnelles depuis 1999), Bronisław Geremek (homme politique et universitaire polonais de notoriété européenne), Adrian Severin (ancien haut fonctionnaire de l'ONU).

La plupart des commissions parlementaires ont un caractère plus technique et spécialisé : agriculture et développement rural, pêche, développement régional, contrôle budgétaire, commerce international, industrie, recherche et énergie, transports et tourisme, environnement, santé publique et sécurité alimentaire, emploi et affaires sociales, droits de la femme et égalité des genres. Les commissions à caractère spécialisé tendent à rassembler des députés qui ont une éducation ou expérience professionnelle qui correspond à ces thèmes. Par

[906] *Ibid.,* p. 214.

exemple, Jan Olbrycht, spécialiste connu des questions régionales a été désigné au poste de vice-président à la commission du développement régional.

Le Parlement européen se caractérise par toute une hiérarchie de ses commissions parlementaires. Marc Abélès remarque, que du point de vue statutaire, les prérogatives et les pouvoirs des commissions sont les mêmes, mais il y a « une subtile hiérarchie » des commissions qui tient avant tout aux sujets abordés et à leur impact dans la construction européenne.[907] Cependant, cette hiérarchie a un caractère évolutif et dynamique. Rien n'est permanent au Parlement européen qui évolue en fonction d'enjeux européens contemporains.

Par exemple, au premier Parlement élu au suffrage universel, la commission de l'agriculture était la plus prestigieuse. En effet, à l'époque, le budget de l'agriculture représentait plus de 60 % du budget européen, et les questions agricoles étaient au centre des débats européens. D'autres thèmes (par exemple, environnement, santé publique, sécurité alimentaire, énergie, emploi, affaires sociales et d'autres) se sont imposés à mesure que la part de l'agriculture diminuait dans le budget communautaire global. Les commissions qui ont les effectifs les plus nombreux peuvent être considérées comme les plus prestigieuses.[908]

Lors des dernières législatures, la commission des affaires juridiques et la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs ont pris d'importance grâce à l'examen des principales directives d'harmonisation. Beaucoup de commissions sont devenues prestigieuses, parce qu'elles sont concernées par les procédures de codécision : celle de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, celle de l'industrie, de la recherche et de l'énergie, celle du commerce international.[909]

Gail McElroy estime que le prestige des commissions parlementaires dépend en grande partie de l'étendue du pouvoir que détient le Parlement dans le domaine d'activité de la Commission. La présidence des commissions qualifiées de prestigieuses est de plus en plus convoitée par les députés européens. Les nominations et les postes dans les commissions « neutres » sont moins recherchés.[910]

---

[907] *Ibid.*
[908] *Ibid.,* p. 215.
[909] BEAUVALLET Willy et MICHON Sébastien, « Député européen (sociologie du métier politique) », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 170.
[910] MCELROY Gail, « Parlement européen », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 509.

Un indice efficace du prestige des commissions parlementaires est le nombre de ses membres. Dans le Parlement européen actuel les commissions parlementaires les plus « peuplées » sont la commission des affaires étrangères (86 membres), la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (68 membres), la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (60 membres), la commission du développement régional (57 membres) et la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (54 membres).

Une étude récente sur les députés européens a mis en évidence l'importance du « système des commissions » du Parlement européen. Les députés européens devaient choisir entre le poste du président d'un groupe politique, le poste du président du Parlement européen, la fonction du leader d'une délégation nationale et le poste du président d'une commission parlementaire.[911] La majorité des députés interrogés (37%) ont opté pour le poste du président d'une commission parlementaire au détriment des autres alternatives. Seulement 27% ont préféré le poste du Président du Parlement européen que l'on prétend être le poste le plus prestigieux dans la hiérarchie du Parlement européen. 18% ont choisi de prendre la tête de leur délégation nationale. Enfin, 17% ont préféré le poste du président de leur groupe politique.[912] Ainsi peut-on conclure que les postes des présidents des commissions parlementaires sont valorisés par les députés européens, parce qu'ils croient que les commissions parlementaires sont un point central du pouvoir au Parlement européen. En effet, les commissions parlementaires sont des maillons indispensables de la procédure législative au Parlement.[913]

Cette tendance a été confirmée par le remaniement à la mi-législature qui s'est produit au sein des délégations polonaises au Parlement européen. Le nombre des présidents et des vice-présidents des commissions parlementaires s'est augmenté parmi les députés européens polonais au détriment des membres du Bureau (vice-présidents du Parlement, questeurs).

2. La composition des commissions

2.1. Les règles de la répartition des sièges dans les commissions parlementaires

[911] MCELROY Gail, « Committee Representation in the European Parliament », *European Union Politics,* Cambridge, Cambridge University Press, vol. 7, n° 1, March 2006, p. 9.
[912] *Ibid.,* p. 27.
[913] *Ibid.,* p. 9.

Quand le nombre de représentants de chaque groupe est défini pour chaque commission, c'est la direction de chaque groupe politique qui décide quels députés européens siégeront dans telle ou telle commission. Même si les députés européens peuvent faire savoir leur préférence pour une commission particulière, c'est la direction d'un groupe politique et d'un parti politique national qui décide en dernier ressort.[914]

L'élection des membres des commissions et des bureaux des commissions doit refléter les équilibres politiques et géographiques du Parlement européen. En pratique, la répartition des sièges au sein des commissions parlementaires est le résultat d'une double négociation : entre les groupes et, en leur sein, entre les délégations nationales. Pendant la session plénière les candidatures n'ont donc plus qu'à être ratifiées.[915]

La distribution des sièges dans les commissions parlementaires ressemble à une sorte de marchandage entre délégations, parce que chaque délégation nationale cherche à imposer l'un ou l'autre de ses parlementaires. Pendant ce « marchandage » on prend en compte la répartition de l'ensemble des postes : non seulement les présidences des commissions, mais aussi les quatorze postes de vice-présidents du Parlement ainsi que les cinq postes de questeurs.[916]

2.2. Les choix individuels des députés européens

Selon les règles, chaque député est désigné le membre d'une commission et suppléant dans une autre, bien qu'il existe des députés qui sont les membres plus d'une commission. Parmi les députés européens polonais les cas du « cumul » des commissions sont assez rares. Les postes des suppléants sont moins influents que ceux des membres d'une commission. En tant que suppléant, un député européen peut seulement participer aux activités d'une commission en remplaçant son collègue absent, c'est-à-dire un membre de son groupe politique. Les suppléants n'obtiennent que rarement la fonction de rapporteur.[917]

Il ne faut pas nier l'influence des choix individuels des députés européens sur leur désignation dans telle ou telle commission parlementaire. En faisant leur choix en début de leur mandat,

---

[914] MCELROY Gail, « Parlement européen », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 509.
[915] ABÉLÈS Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen,* Paris, Hachette, 1992, p. 216.
[916] *Ibid.,* p. 219.
[917] MCELROY Gail, « Parlement européen », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 509.

les députés européens évaluent, d'un côté, « le score » des commissions dans le Parlement de la législature précédente et, de l'autre, leurs compétences dans le domaine en question. Ils peuvent communiquer leurs préférences à la direction de sa délégation nationale et à celle de son groupe politique. Cependant, la décision finale sur les désignations des députés dans les commissions parlementaires dépend de la discipline des groupes politiques.

Les députés les plus connus au niveau européen (qui, par exemple, se retrouvent au Parlement européen depuis plusieurs législatures) ou au niveau national (par exemple, ceux qui ont assumé la fonction de ministre) siègent dans les commissions parlementaires qui traitent des thématiques les plus légitimes : affaires étrangères, droits de l'homme, sécurité commune et défense, budget, affaires économiques et budgétaires, affaires constitutionnelles.[918] Par exemple, trois hommes politiques polonais qui ont contribué à l'adhésion de la Pologne à l'UE et à l'OTAN pendant leurs mandats de ministre – Bronisław Geremek, Jacek Saryusz-Wolski et Janusz Onyszkiewicz – siègent à la commission des affaires étrangères et ses sous-commissions. L'ancien ministre de la privatisation Janusz Lewandowski siège à la commission du budget. Dariusz Rosati qui est l'ancien ministre des affaires étrangères et un économiste connu siège à la commission des affaires économiques et budgétaires.

Les députés européens qui se caractérisent par de fortes spécialisations professionnelles (par exemple, agriculteurs ou universitaires) adhèrent souvent aux commissions en rapport avec leur domaine de compétence.[919] Il faut noter que l'adhésion à la commission de l'agriculture et du développement rural est également conditionnée par l'appartenance partisane. Les partis qui défendent les intérêts des agriculteurs essayent de désigner leurs députés dans cette commission. Ainsi deux membres du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe*, PSL) - Czesław Siekierski et Janusz Wojciechowski – ont-ils adhéré à la commission de l'agriculture et du développement rural.

D'autres députés se trouvent dans des commissions moins prestigieuses, mais influentes du point de vue du processus décisionnel de l'Union européenne (par exemple, la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire et celle des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures). Ces commissions sont susceptibles de leur procurer de fortes gratifications symboliques au sein du Parlement européen.[920] La commission des

[918] BEAUVALLET Willy et MICHON Sébastien, « Député européen (sociologie du métier politique) », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 169.
[919] *Ibid.*
[920] *Ibid.,* pp. 169-170.

libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures compte 3 députés européens polonais. En même temps la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire n'a accueilli qu'une seule députée européenne polonaise de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) qui est médecin de formation. Cela s'explique par une sensibilisation faible de la société polonaise aux questions environnementales. L'intérêt de la Ligue des Familles Polonaises (LPR), le parti politique d'extrême droite, à la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire est suscité avant tout par la lutte de ce parti contre le droit à l'avortement. La problématique du droit à l'avortement concerne le domaine de la santé publique.

Enfin, les députés européens qui ont de fortes attaches régionales ou locales, essayent d'obtenir un siège au sein de la commission du développement régional.[921] La commission du développement régional compte 5 députés européens polonais, parce que la gestion des Fonds structurels dans le cadre de la politique de cohésion économique et sociale a une importance cruciale pour les régions défavorisées de la Pologne.

Un nombre important de députés européens n'arrive pas à entrer dans la commission parlementaire de leur choix. Ce destin concerne surtout ceux qui ne peuvent pas s'affirmer comme spécialistes d'un dossier précis. L'affectation de ces députés à une des commissions parlementaires est le résultat d'arrangements internes entre leur délégation nationale et le groupe politique.

Néanmoins, la perspective des changements opérés à mi-législature facilite les négociations entre les groupes politiques et les négociations internes au sein des groupes entres les différentes délégations nationales.[922] Les députés qui n'ont pu se faire élire dans les commissions de leur choix, peuvent profiter de ce moment pour changer de commission. Dans la plupart des cas, les députés gardent leurs postes dans les commissions parlementaires et les délégations pour la durée du mandat.[923]

Gail McElroy considère le processus de distribution de postes au sein des commissions parlementaires en tant qu'une ressource de pouvoir supplémentaire des « chefs de groupes politiques » qui est surtout importante en l'absence des moyens traditionnels d'assurer la

[921] *Ibid.,* p. 170.
[922] ABÉLÈS Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen,* Paris, Hachette, 1992, p. 220.
[923] *Ibid.,* pp. 216-217.

discipline au sein des groupes politiques qui font partie à leur tour des « partis européens ».[924] L'expression « chefs de groupes politiques », utilisée par Gail McElroy, signifie les présidents des groupes politiques, les coordonnateurs des groupes politiques et les chefs des délégations nationales.

Gail McElroy remarque que les commissions parlementaires ont tendance à être composées de spécialistes dans un domaine politique donné. De ce point de vue les commissions apparaissent être plus homogènes que le Parlement européen dans son ensemble. Par exemple, les députés qui ont des attaches fortes avec le secteur agraire siègent d'une façon disproportionnée à la commission de l'agriculture. L'ancien vice-président du Groupe parlementaire du Parti Socialiste Européen (PSE) a affirmé dans un entretien personnel :

> « Les commissions ne représentent pas définitivement et à regret l'ensemble du Parlement, elles ne sont pas de microcosmes ; cela conduit à une distorsion législative. Les personnes sensibles aux questions environnementales issues de tous les groupes politiques siègent à la commission de l'environnement, en lui attribuant une perspective « verte » caractéristique ; de même il y a trop d'agriculteurs au sein de la commission de l'agriculture. Le résultat de cette spécialisation et du manque de la représentativité est que la politique ne reflète pas le point de vue de la majorité au Parlement, et nous sommes souvent obligés de passer des heures pendant le vote afin de corriger le rapport de la commission et la proposition de résolution. »[925]

Dans son étude sur les commissions parlementaires du Parlement de la 5ème législature Gail McElroy a étudié la composition des trois commissions suivantes : la commission de l'environnement et de la santé publique, celle des affaires juridiques et celle de l'industrie

Au sein de la commission des affaires juridiques presque 20 % des députés du Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens (PPE-DE) et 13 % des députés du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) sont liés d'une façon ou de l'autre à la profession juridique (en tant qu'avocat, juge, enseignant ou ancien ministre de la justice au niveau national). Au sein de la commission de l'industrie, 14 % des députés du Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens

[924] MCELROY Gail, « Parlement européen », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 509.
[925] MCELROY Gail, « Committee Representation in the European Parliament », *European Union Politics,* Cambridge, Cambridge University Press, vol. 7, n° 1, March 2006, p. 13.

(PPE-DE) et 12 % des députés du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) sont liés au monde industriel (en tant que membre d'un syndicat, propriétaire d'une entreprise ou ancien ministre de l'industrie au niveau national). En ce qui concerne la commission de l'environnement et de la santé publique, moins de 4 % des députes du Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens (PPE-DE) et du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) ont eu des attaches environnementales. A la base de ces données Gail McElroy a abouti à la conclusion que les membres des commissions parlementaires sont d'habitude sélectionnés en fonction de leur spécialisation.[926]

La sélection des membres des commissions parlementaires en fonction de leur spécialisation peut être conditionnée par l'intention des partis politiques d'« exploiter » la connaissance d'une politique précise par leurs députés pour des raisons d'efficacité.[927] Cependant, il n'est pas possible de savoir si c'est le parti politique qui désigne les députés dans les commissions parlementaires selon leur spécialisation ou si ce modèle reflète la sélection des commissions par les députés eux-mêmes.[928]

La notion de la « spécialisation » d'un député peut être plus large que celle acquise soit dans le cadre de son parcours professionnel soit grâce aux préférences et intérêts personnels en dehors de la carrière professionnelle. Une fois que les députés européens sont désignés au sein d'une commission parlementaire, ils arrivent à acquérir une spécialisation dans le cadre d'un apprentissage effectué dans le Parlement européen.

Le cas des délégations polonaises au Parlement européen confirme l'hypothèse de la sélection des membres des commissions en fonction de leur spécialisation même s'il n'est pas possible de savoir s'il s'agit des choix individuels des députés ou de leur parti politique.

2.3. Les délégations polonaises dans les commissions parlementaires

Le tableau 5.2 « Les députés européens polonais dans les commissions parlementaires au Parlement européen, 2004-2009 » présente la distribution des postes dans les commissions parlementaires pour les députés européens polonais. Les commissions parlementaires qui comptent le plus grand nombre de députés européens polonais traitent des sujets de l'actualité européenne auxquels s'intéressent le plus les délégations polonaises.

[926] *Ibid.,* pp. 15-17.
[927] *Ibid.,* p. 14.
[928] *Ibid.,* p. 18.

Tableau 5.2

Les députés européens polonais dans les commissions parlementaires au Parlement européen, 2004-2009[929]

Commission (nombre de membres)	Membres	Président/ Vice-président	Rappor-teurs	Parti politique	Groupe
Affaires étrangères (86)	1) FOLTYN-KUBICKA Hanna			PiS	UEN
	2) GEREMEK Bronisław			UW/PD	ALDE
	3) GIERTYCH Maciej			LPR	NI
	4) KAMIŃSKI Michał			PiS	UEN
	5) KLICH Bogdan		1	PO	PPE-DE
	6) ONYSZKIEWICZ Janusz	Vice-président		UW/PD	ALDE
	7) PIOTROWSKI Mirosław			---	UEN
	8) SARYUSZ-WOLSKI Jacek	Président		PO	PPE-DE
	9) SIWIEC Marek			SLD-UP	PSE
	10) SZYMAŃSKI Konrad		1	PiS	UEN
Développement (36)	1) CZARNECKI Ryszard			SO	UEN
	2) KACZMAREK Filip			PO	PPE-DE
	3) PINIOR Józef			SdPL	PSE
Commerce international (33)	1) ZALESKI Zbigniew			PO	PPE-DE
Budget (50)	1) KUC Wiesław			SO	UEN
	2) KUŹMIUK Zbigniew			PSL	UEN
	3) LEWANDOWSKI Janusz	Vice-président	3	PO	PPE-DE
Contrôle budgétaire (39)	1) LIBERADZKI Bogusław	Vice-président		SLD-UP	PSE
	2) WOJCIECHOWSKI Janusz			PSL	UEN

[929] La situation est valable au 24 avril 2007.

Commission (nombre de membres)	Membres	Président/ Vice-président	Rappor-teurs	Parti politique	Groupe
Affaires économiques et monétaires (51)	1) GRABOWSKI Dariusz			LPR	UEN
	2) ROSATI Dariusz		3	---	PSE
Emploi et affaires sociales (52)	1) KUŁAKOWSKI Jan			UW/PD	ALDE
	2) MASIEL Jan			SO	UEN
	3) PROTASIEWICZ Jacek			PO	PPE-DE
Environnement, santé publique et sécurité alimentaire (68)	1) KRUPA Urszula			---	ID
	2) SONIK Bogusław		1*	PO	PPE-DE
Industrie, recherche et énergie (54)	1) BUZEK Jerzy		3	PO	PPE-DE
	2) GIEREK Adam			UP	PSE
Marché intérieur et protection des consommateurs (44)	1) BIELAN Adam			PiS	UEN
	2) HANDZLIK Małgorzata		1	PO	PPE-DE
	3) RUTOWICZ Leopold			SO	UEN
Transports et tourisme (51)	1) CHRUSZCZ Sylwester			LPR	NI
	2) JAŁOWIECKI Stanisław			PO	PPE-DE
	3) LIBERADZKI Bogusław			SLD-UP	PSE
	4) PISKORSKI Paweł			PO	ALDE
Développement régional (57)	1) JANOWSKI Mieczysław			PiS	UEN
	2) OLBRYCHT Jan	Vice-président	2	PO	PPE-DE
	3) ROSZKOWSKI Wojciech			PiS	UEN
	4) STANISZEWSKA Grażyna			UW/PD	ALDE
	5) SZEJNA Andrzej		1**	SLD-UP	PSE

Commission (nombre de membres)	Membres	Président/ Vice-président	Rappor-teurs	Parti politique	Groupe
Agriculture et développement rural (47)	1) GOLIK Bogdan			SO	PSE
	2) SIEKIERSKI Czesław			PSL	PPE-DE
	3) TOMCZAK Witold			LPR	ID
	4) WOJCIECHOWSKI Janusz	Vice-président	1	PSL	UEN
	5) ZAPAŁOWSKI Andrzej			LPR	UEN
Pêche (38)	1) CHMIELEWSKI Zdzisław		1	PO	PPE-DE
Culture et éducation (38)	1) PODKAŃSKI Zdzisław			PSL	UEN
Affaires juridiques (28)	1) CZARNECKI Marek			SO	UEN
	2) GERINGER de OEDENBERG Lidia	Vice-présidente		SLD-UP	PSE
	3) LIBICKI Marcin			PiS	UEN
	4) ZWIEFKA Tadeusz			PO	PPE-DE
Libertés civiles, justice et affaires intérieures (60)	1) KUDRYCKA Barbara		4	PO	PPE-DE
	2) PĘK Bogdan			---	UEN
	3) ROGALSKI Bogusław			FP	UEN
Affaires constitutionnelles (29)	1) GEREMEK Bronisław			UW/PD	ALDE
	2) GRABOWSKA Genowefa			SdPL	PSE
	3) WOJCIECHOWSKI Bernard			---	ID
Droits de la femme et égalité des genres (40)	1) KRUPA Urszula			---	ID
	2) SZYMAŃSKI Konrad			PiS	UEN
Pétitions (38)	1) LIBICKI Marcin	Président		PiS	UEN

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

[*] Ce rapport a été rédigé pour la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
[**] Ce rapport a été rédigé pour la commission des Affaires juridiques

La politique étrangère constitue une des priorités pour les délégations polonaises. La prestigieuse commission des affaires étrangères a accumulé le plus grand nombre de députés

européens polonais (10 membres) de tous les partis politiques, à l'exception de l'Autodéfense (*Samoobrona*, SO) et de la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska*, SdPl). Cela constitue un nombre très important si on le compare avec les autres délégations nationales. Par exemple, la commission des affaires étrangères compte 11 députés européens allemands (un député allemand exerce les fonctions d'un vice-président de cette commission), 6 députés européens français et 5 députés britanniques. La commission des affaires étrangères est présidée par Jacek Saryusz-Wolski, le député européen polonais. Un des vice-présidents de la commission des affaires étrangères est aussi le Polonais Janusz Onyszkiewicz. Józef Pinior est un des vice-présidents de la sous-commission « droits de l'homme ». Cette concentration des députés européens polonais dans la commission la plus prestigieuse du Parlement, selon plusieurs observateurs, est due à l'intention des délégations polonaises de se faire connaître parmi leurs collègues et de jouer un rôle important dans les activités du Parlement européen.

Selon les préférences des députés européens polonais, la commission du développement régional et la commission de l'agriculture et du développement rural ont occupé le 2e rang. Elles ont accueilli chacune 5 députés européens polonais. La politique du développement régional et la politique de l'agriculture et du développement rural ont été les deux domaines clefs pendant la stratégie de pré-adhésion et elles ont gardé leur importance pour tous les nouveaux pays membres de l'Union européenne.

La commission des transports et du tourisme (4 membres) et la commission des affaires juridiques (4 membres) occupent le 3e rang dans la hiérarchie des préférences des députés européens polonais. Le choix d'adhérer à la commission des affaires juridiques permet d'acquérir une expertise dans les affaires européennes et « la technicité » indispensable pour aborder des dossiers très complexes.[930] La désignation des quatre députés européens polonais dans la commission des affaires juridiques peut être expliquée par l'intention de faire l'apprentissage approfondi des affaires européennes.

Sous la 6ème législature, la mi-législature a coïncidé avec l'adhésion de deux nouveaux pays membres à l'Union européenne : Bulgarie et Roumanie. Cette nouvelle adhésion a entraîné l'entrée de nouveaux députés européens au Parlement européen (18 et 35 députés respectivement) et une recomposition importante des commissions et des organes politiques

[930] ABÉLÈS Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen,* Paris, Hachette, 1992, p. 225.

du Parlement européen. La plupart des députés européens polonais ont gardé leurs postes initiaux.

Cependant, on peut remarquer un certain nombre de transferts intéressants qui résultent des marchandages entre les groupes politiques et les délégations polonaises. Il est à noter que les députés titulaires de postes importants sont toujours transférés à des postes équivalents. Par exemple, les députés européens polonais Jacek Saryusz-Wolski et Janusz Onyszkiewicz qui ont été dépossédés de postes de vice-président du Parlement européen à la mi-législature ont obtenu respectivement la présidence et la vice-présidence de la prestigieuse commission des affaires étrangères. Il faut noter que le domaine des affaires étrangères est une des priorités de la délégation polonaise au Parlement européen.

2.4. La répartition des présidences et des vice-présidences des commissions

Les postes de président et de vice-président de commission font l'objet d'arbitrages les plus complexes entre les responsables des groupes politiques et les délégations nationales, « ces lignages qui, réunis, font la cohérence du clan ».[931]

L'attribution des présidences au sein du Parlement est régie par « le sacro-saint système d'Hondt » d'origine belge qui prévoit une application stricte de la règle proportionnelle. Ainsi les groupes politiques se voient attribuer un certain nombre de choix, en fonction de la taille des groupes.[932] Selon la règle d'Hondt, la répartition des places en commission et celle des présidences est proportionnelle à l'importance numérique du groupe politique en question.[933]

Le tableau 5.3 « La répartition des présidences des commissions parlementaires entre les groupes politiques » démontre combien de postes de présidents de commissions parlementaires ont été attribués à chaque groupe politique. Dans le Parlement européen actuel le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) a obtenu la présidence de huit commissions ; le Groupe du Parti Socialiste Européen (PSE) en a reçu sept ; le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ALDE) en a eu trois ; le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) et le Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique (GUE/NGL) ont eu chacun une présidence de commission. Le Groupe des Verts/Alliance Libre

[931] *Ibid.,* p. 217.
[932] *Ibid.*
[933] *Ibid.,* p. 226.

Européenne (Verts/ALE) ne s'est vue attribuer aucune présidence, à la différence des législatures précédentes.

Tableau 5.3

La répartition des présidences des commissions parlementaires entre les groupes politiques au Parlement européen, 2004-2009[934]

Groupes politiques / **Commissions**	PPE-DE (277)	PSE (218)	ALDE (105)	UEN (44)	Verts/ALE (42)	GUE/NGL (41)	ID (24)	ITS (21)	NI (13)
Affaires étrangères (86)	**PL**								
Développement (36)	ES								
Commerce international (33)						DE			
Budgets (50)	DE								
Contrôle budgétaire (39)		AT							
Affaires économiques et monétaires (51)		FR							
Emploi et affaires socials (52)		SE							
Environnement, santé publique et sécurité alimentaire (68)	CZ								
Industrie, recherche et énergie (54)	DE								
Marché intérieur et protection des consommateurs (44)		GB							
Transports et tourisme (51)			IT						
Développement régional (57)	ES								
Agriculture et développement rural (47)	GB								
Pêche (38)			FR						
Culture et education (38)		GR							
Affaires juridiques (28)	IT								
Libertés civiles, justice et affaires intérieures (60)			FR						

[934] La situation est valable au 24 avril 2007.

Groupes politiques / Commissions	PPE-DE (277)	PSE (218)	ALDE (105)	UEN (44)	Verts/ ALE (42)	GUE/ NGL (41)	ID (24)	ITS (21)	NI (13)
Affaires constitutionnelles (29)		DE							
Droits de la femme et égalité des genres (40)	SK								
Pétitions (38)				**PL**					
Total	9	6	3	1		1			

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

Cette évolution est due au fait que l'élargissement de l'Union européenne n'a pas augmenté d'une façon tangible les effectifs de ce groupe. Seulement une députée européenne lettonne (Tatjana Ždanoka) a rejoint le groupe des Verts/ALE. Cependant, les Verts/ALE ont obtenu la présidence de la sous-commission « Droits de l'homme ».

Comme on le voit, l'application de la règle d'Hondt contribue à l'hégémonie de deux grands groupes politiques (le PPE-DE et le PSE) sur les autres. Les partisans du système d'Hondt affirment que celui-ci ne fait que refléter des rapports de force qui ont été établis par les électeurs pendant les élections européennes.[935]

Grâce à l'application de ce système, les démocrates chrétiens et les socialistes ont obtenu la présidence des meilleures commissions cotées au Parlement européen de la 6ème législature. Ainsi le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) a-t-il obtenu la présidence des quatre commissions les plus prestigieuses : celles des affaires étrangères, du budget, des affaires juridiques, de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire. En même temps les démocrates-chrétiens président la commission du développement régional et celle de l'agriculture dont le poids a augmenté dans le contexte d'élargissement. Parmi les commissions les plus convoitées le Groupe du Parti Socialiste Européen (PSE) a obtenu celles des affaires constitutionnelles, du marché intérieur et de la protection des consommateurs et celle du contrôle budgétaire.

Marc Abélès remarque que l'appartenance aux grands groupes politiques offre aux députés européens « de premier plan » des meilleures chances d'accès à des positions de pouvoir. En

[935] *Ibid.,* p. 218.

même temps ce système tend à défavoriser les députés de base qui ont du mal à accéder aux commissions parlementaires de leur choix. Les députés européens peu connus au niveau national et international ont plus de chances à s'imposer dans les groupes politiques de petite taille au sein desquelles il est plus facile de faire prévaloir leurs préférences, même si le nombre de sièges y est plus réduit, en fonction de l'application de la règle d'Hondt.[936]

Marc Abélès remarque que certains députés européens conservent la présidence d'une commission parlementaire pendant toute une législature ou même plus. A son avis ces « présidents de longue durée » appartiennent généralement aux principaux pays de l'Union européenne et sont des personnalités éminentes des grands partis nationaux.[937] Par exemple, Marcin Libicki (PiS, UEN) a conservé la présidence de la commission des pétitions à l'issue de la mi-législature. Au sein de la délégation polonaise on peut remarquer les vice-présidents de longue durée : par exemple, Jan Olbrycht (PO, PPE-DE), vice-président de la commission du développement régional. Le cas de la vice-présidence de la commission du budget, assurée par Janusz Lewandowski (PO, PPE-DE) mérite une attention particulière. Au début de la législature Janusz Lewandowski a obtenu la présidence de cette commission. Pourquoi a-t-il été « rétrogradé » à la mi-législature ? Cela s'explique par ce processus de marchandages, opéré, d'un côté, entre les groupes politiques et, de l'autre, entre les délégations nationales au sein d'un même groupe.

En analysant l'accès à la présidence ou à la vice-présidence d'une commission parlementaire, il faut prendre en compte les rapports entre les groupes, la situation interne au sein de chacun d'entre eux, le poids relatif des délégations nationales au sein des groupes et les possibilités d'échange et de compensation. D'habitude la marge de manœuvre de l'individu, dans ce système régi par la règle d'Hondt, est limitée pour les simples députés de base. Cependant, la situation des députés qui occupent une position importante dans les réseaux politiques nationaux et ou qui jouissent de la renommée dans les cercles européens est moins isolée. Ces personnages arrivent à avoir accès aux postes de présidents de commissions plus facilement que les députés « anonymes » et méconnus.[938]

Marc Abélès décrit la situation privilégiée de cette catégorie des présidents des commissions et leur stratégie adoptée pendant leur mandat au Parlement européen :

---

[936] *Ibid.,* p. 226.
[937] *Ibid.,* p. 220.
[938] *Ibid.,* p. 221.

> « Tous ces hommes n'arrivent pas ici comme des inconnus en quête d'une opportunité de s'imposer hors des frontières nationales. À l'inverse, ils ont plutôt le sentiment que leur présence est un atout pour le Parlement européen. Ils font, en quelque sorte, don de leur personne à la cause européenne. Ils ne resteront pas insensibles aux sollicitations, si on les rappelle pour occuper à nouveau des fonctions gouvernementales. En attendant, ils sont soucieux de ne pas retomber dans l'anonymat du parlementaire de base. »[939]

Ainsi ces personnalités politiques de premier plan peuvent-elles être rappelées à des fonctions gouvernementales, surtout à l'issue des élections législatives ou présidentielles au niveau national. Par exemple, Anna Fotyga, députée européenne élue sur la liste du parti Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość*, PiS) s'est dessaisie des fonctions de la députée européenne après avoir obtenu le poste de ministre des affaires étrangères dans le gouvernement, formé après la victoire de Droit et Justice (PiS) aux élections législatives en septembre 2005.

L'autre particularité des présidents de commissions « de premier plan » est qu'ils prennent une part active aux négociations qui précèdent l'élection des présidents et des vice-présidents des commissions parlementaires. En effet, la proposition de leurs candidatures à une présidence de leur choix émane de ces députés, fortement dotés en capitaux politiques. Leurs initiatives ont de fortes chances d'être soutenues par les groupes politiques auxquels ils appartiennent, parce que les groupes sont intéressés à désigner des personnalités reconnues ayant une expérience gouvernementale à des postes de présidents ou de vice-présidents disponibles.[940] Dans son entretien du 17 novembre 2005 Jacek Saryusz-Wolski explique en quoi l'expérience gouvernementale peut être utile à un député européen :

> « - *Est-ce que c'est plus difficile d'être un ministre qu'un député européen? Est-ce que votre expérience professionnelle en tant que ministre vous aide ici?* - C'est plus difficile d'être un ministre parce qu'on prend des décisions beaucoup plus souvent et d'un poids plus grand que quand on est un simple député. Est-ce que cela aide? Oui, l'expérience de la pratique politique dans les sphères européennes gouvernementales, cela aide dans l'accomplissement des fonctions d'un député. D'accord, plus parce que je suis le chef de la délégation polonaise au sein de mon groupe, le vice-président du Parlement. Donc j'ai un travail pas seulement d'un député mais un travail de coordination, un travail… donc un

[939] *Ibid.,* p. 222.
[940] *Ibid.*

travail assez pareil à celui d'un ministre qui dirige les gens, qui divise le travail, qui s'occupe du travail des autres, pas nécessairement de soi même. »[941]

Néanmoins, pas tous les présidents ou vice-présidents des commissions parlementaires ont fait une carrière nationale de taille préalable à leurs mandats au Parlement européen. La désignation de ces députés de base à la présidence ou à la vice-présidence des commissions prend en considération les équilibres internes, les arbitrages entre groupes et les compétences spécifiques des députés européens en question (par exemple, la connaissance des questions européennes et du fonctionnement parlementaire).

Cependant, les novices ont du mal à se faire une place dans les commissions parlementaires, parce que les groupes politiques ont tendance à promouvoir ceux qui ont fait leurs preuves pendant la législature précédente.[942] Mais pour les députés européens issus des nouveaux pays membres ce n'est pas autant caractéristique, parce que le Parlement européen devait se montrer accueillant et ouvert vis-à-vis les nouveaux pays membres.

3. La socialisation au sein des commissions parlementaires

La partie majeure de la socialisation des nouveaux députés européens dans le Parlement européen s'effectue au sein des commissions parlementaires.

Au bout de quelques mois, la socialisation de nouveaux députés européens aboutit à l'apprentissage des possibilités de l'ascension au Parlement européen. En arrivant dans les commissions parlementaires, les nouveaux députés comprennent qu'ils doivent devenir le spécialiste d'un dossier pour s'imposer au Parlement européen. Le meilleur moyen d'acquérir une spécialisation est d'obtenir un rapport intéressant. Marc Abélès compare la socialisation au Parlement européen avec un parcours initiatique au sein d'une tribu.[943]

Les nouveaux venus à moins qu'ils soient des personnalités de premier plan dans leur délégation, se voient attribuer des rapports compliqués sur des questions très techniques et « arides » que les « anciens » évitent. Cette distribution de rapports dans les commissions parlementaires, peut être vue comme une sorte de « bizutage » des nouveaux venus. Le « jeu des points » est souvent utilisé par les coordinateurs des groupes pour faire prévaloir leurs

[941] Entretien avec réalisé le 17 novembre 2005 avec Jacek SARYUSZ-WOLSKI par l'auteur.
[942] *Ibid.,* p. 224.
[943] *Ibid.,* p. 242.

propres préférences. Le choix de rapports « arides » pour les nouveaux députés est un moyen de réfréner leurs ambitions, parce que les nouveaux venus sont vus par les « anciens » comme de nouveaux concurrents. Marc Abélès souligne qu'en début de législature, les députés qui accomplissent leur second mandat se voient plus facilement attribuer des rapports intéressants. Aussi les coordinateurs se réservent-ils un nombre important de rapports intéressants.[944]

Afin de passer le stade du « bizutage » dans les commissions dans les délais les plus brefs et obtenir un rapport sur un thème d'envergure, le nouveau député doit fréquenter assidûment les réunions officielles des commissions ainsi que nouer des contacts avec ses collègues dans un cadre informel, par exemple dans les bars et les restaurants du Parlement :

> « L'assiduité à Bruxelles est un atout non négligeable : le parlementaire y fréquente régulièrement ses collègues, déjeune ou dîne avec eux dans le prolongement des réunions. Peu à peu, il s'immerge dans l'univers européen, se familiarise avec les fonctionnaires spécialistes des dossiers sur lesquels travaille sa commission. Le bar du Von Maerlant est un lieu très fréquenté, où l'on se retrouve en petit comité pour évoquer affaires en cours. Pour réussir, un député doit apprendre à connaître les principaux protagonistes au sein des commissions : président, vice-présidents et bien sur les coordinateurs. Etre présent et intervenir à bon escient dans les débats permettent d'être admis dans le cercle des parlementaires compétents. »[945]

4. Les activités au sein des commissions parlementaires

L'essentiel des travaux de préparation de la session plénière se déroule au sein des commissions parlementaires, spécialisées dans des domaines particuliers des politiques communautaires.

4.1. La rédaction des rapports

[944] *Ibid.*
[945] *Ibid.,* pp. 242-243.

Comme remarque Marc Abélès, dans les commissions la tâche essentielle des députés consiste à produire des rapports, à les discuter et à les amender.[946]

4.1.1. Les sources des rapports

Les rapports rédigés au sein des commissions parlementaires proviennent des trois sources différentes. Premièrement, le Parlement européen fonctionne en liaison étroite avec le Conseil des ministres et la Commission européenne. L'ensemble de ces trois institutions forme le triangle institutionnel qui est au cœur du processus décisionnel de l'Union européenne. Dans le cadre des trois procédures législatives essentielles (consultation, coopération, codécision), le Parlement européen doit se prononcer sur les propositions législatives, produites par la Commission européenne et le Conseil des ministres.

Lorsque le Parlement européen reçoit une proposition législative émanant de la Commission européenne ou du Conseil des ministres, elle saisit pour examen la commission parlementaire compétente en la matière, mais les commissions qui sont concernées à un moindre degré par le texte législatif en question sont également consultées pour avis. En pratique, une seule commission est en charge de l'essentiel : elle peut tenir compte ou non des avis des autres dans la rédaction de son rapport. Parfois, les avis des autres commissions lui arrivent, quand elle a déjà terminé et adopté son rapport. Ceux-ci seront donc présentés séparément en plénière.[947]

Pour le vote des amendements qui modifient les propositions du Conseil des ministres et de la Commission européenne, le travail des commissions parlementaires est décisif parce qu'elles doivent élaborer une argumentation cohérente qui a une bonne base juridique pour les amendements votés pendant la session plénière. [948]

Quand une commission parlementaire reçoit une proposition législative, elle choisit un rapporteur dans ses rangs et lui confie la tâche de préparer la discussion sur la proposition législative en question au sein de la commission, de présenter un projet de rapport à la commission et enfin soumettre le rapport final en plénière.[949]

---

[946] *Ibid.,* p. 235.
[947] *Ibid.,* p. 229.
[948] *Ibid.,* p. 234.
[949] MCELROY Gail, « Parlement européen », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 509.

Deuxièmement, selon l'article 63 du Règlement intérieur du Parlement européen (RIP), « tout député peut déposer une proposition de résolution d'une longueur maximale de deux cents mots sur un sujet qui entre dans le cadre des activités de la commission ». Marc Abélès remarque que les propositions de résolution qui portent sur une question limitée ou qui intéressent un seul État restent généralement sans suite, mais elles permettent au député européen de manifester son point de vue. Il en fera part ultérieurement à ses électeurs.[950]

Néanmoins, un grand nombre des sujets de rapports proviennent de ces propositions de résolution non législatives qui émanent des députés européens individuels. Si ces propositions de résolutions sont nombreuses sur un tel ou tel sujet, la commission parlementaire peut décider de rédiger un rapport là-dessus qu'elle confie à l'un de ses membres.[951]

Troisièmement, la commission parlementaire peut prendre l'initiative d'établir un rapport d'initiative sans avoir été consultée sur une proposition législative et sans avoir été saisie d'une proposition de résolution. Elle doit adresser une demande au bureau élargi du Parlement. Celui-ci peut refuser s'il juge que la question a déjà été traitée ou qu'elle recoupe les préoccupations d'une autre commission.[952]

Selon Marc Abélès, les rapports d'initiative constituent une grande partie de la production parlementaire. Malgré leur caractère inoffensif, les rapports d'initiative animent les travaux des commissions parlementaires. Ils sont pris en compte par la Commission européenne dans l'élaboration des propositions de directives et s'inscrivent ainsi dans le dialogue permanent qu'elle entretient avec le Parlement européen. C'est souvent sous l'impulsion des fonctionnaires de la Commission européenne que les commissions parlementaires décident de s'investir dans des sujets qui peuvent amener à la rédaction des rapports d'initiative. Les textes non législatifs dont la catégorie principale est constituée de rapports d'initiative se sont multipliés encore plus vite que les textes législatifs : leur nombre a presque doublé entre 1980 et 1989 (341 contre 179).[953]

4.1.2. La distribution des rapports dans les commissions parlementaires

[950] ABÉLÈS Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen,* Paris, Hachette, 1992, p. 234.
[951] *Ibid.*
[952] *Ibid.*
[953] *Ibid.,* p. 235.

Les rapports sont distribués dans les commissions parlementaires en fonction du « jeu des points ». Au début de la législature chaque groupe politique reçoit un certain nombre de points qu'il pourra dépenser pendant cette législature. La somme des points est proportionnelle à l'importance numérique du groupe. En fonction de la règle d'Hondt, le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) et le Groupe du Parti Socialiste Européen (PSE) obtiennent le plus grand nombre de points.[954] Ces deux groupes politiques qui dominent le Parlement européen sont les mieux placés pour capter les rapports les plus prometteurs.

Dans chaque commission parlementaire les coordinateurs des groupes politiques sont chargés de la gestion des points pour les rapports.[955] Evidemment, le travail des coordinateurs des groupes politiques implique des négociations à niveaux multiples :

- entre les groupes politiques, représentés par les coordinateurs des groupes ;
- entre le coordinateur et son groupe politique ;
- entre le coordinateur et les délégations nationales.

Selon Marc Abélès, les coordinateurs des groupes politiques sont les véritables pivots des activités des commissions. La commission parlementaire ne fait qu'entériner les résultats des négociations, menées par les coordinateurs des groupes politiques. Les rapports à caractère technique sont les plus faciles à distribuer. Ils alimentent moins de controverses que les rapports qui ont des implications politiques. Ce type de rapport est le moins convoité par les députés.[956]

Les rapports techniques sont souvent attribués aux nouveaux députés européens dans le cadre de leur « parcours initiatique » qui, selon les cas, prend la forme d'« un bizutage » (les rapports les plus arides sont distribués parmi les nouveaux députés européens). Selon Marc Abélès, un bon député doit avoir une capacité d'anticipation qui lui permettrait de discerner des perspectives intéressantes dans un rapport qui a un caractère purement technique à première vue. Parfois des rapports techniques abordent des problèmes actuels de l'économie et de la société.[957] La rédaction d'un rapport au sein d'une commission parlementaire représente un apprentissage indispensable pour un novice au Parlement européen pour qu'il

[954] *Ibid.,* p. 236.
[955] *Ibid.,* pp. 236-237.
[956] *Ibid.,* p. 237.
[957] *Ibid.,* p. 243.

puisse devenir un spécialiste d'un dossier ou d'un domaine et « se faire une place » au Parlement européen.[958]

4.1.3. La rédaction d'un rapport

En rédigeant son rapport, le député est aidé, d'un côté, par les fonctionnaires de son groupe politique et, de l'autre, par les fonctionnaires des services du Secrétariat général du Parlement. Il doit rendre son rapport dans un délai fixé par le bureau de la commission.[959]

D'abord le rapporteur peut échanger de vues au sein de la commission en présentant à ses collègues les principaux axes de sa démarche. En second lieu, le rapporteur peut soumettre l'ébauche de son rapport aux autres membres de la commission. Ensuite, le texte final du rapport est soumis à réunion de la commission qui peut y introduire des amendements.[960] Ainsi la rédaction d'un rapport ne se déroule-t-elle pas exclusivement dans le cabinet du député grâce aux efforts de ses assistants, mais le député est amené à collaborer avec les autres membres de la commission parlementaire. Le texte d'un bon rapport est conçu au cours des discussions avec une équipe de députés, issus de différents groupes politiques.

Un amendement au texte d'un rapport doit être signé par au moins dix députés pour être pris en considération. Ces amendements sont examinés pendant les réunions supplémentaires des commissions parlementaires pendant la session plénière à Strasbourg. Après la prise de position au sujet de ces amendements, le rapporteur présente le document final en plénière, en exposant devant le Parlement européen le point de vue de la commission parlementaire. Le texte est voté pendant les soi-disant « heures de vote », notamment le mercredi et le jeudi en fin d'après-midi.[961]

Pour faciliter le déroulement des votes pendant la session plénière et assurer la cohésion des groupes politiques, ces derniers fournissent aux députés européens les « listes de vote ». Ces « listes de vote » représentent des consignes précises, établies par le groupe politique et supervisés par les coordinateurs des groupes. Vu le grand nombre de textes en débat, les députés européens ne sont pas en mesure d'examiner préalablement tous les rapports et se

[958] *Ibid.,* p. 225.
[959] *Ibid.,* p. 237.
[960] *Ibid.,* pp. 237-238.
[961] *Ibid.,* p. 238.

faire une opinion à leur sujet.[962] Dans la plupart des cas, ils sont amenés à suivre la ligne de leur groupe politique et plus précisément, celle de leur délégation nationale.

4.2. La coordination des activités des commissions parlementaires

L'hétérogénéité des méthodes de travail des commissions parlementaires nécessite une approche coordonnée des problèmes communs, l'indication des priorités pour l'ordre du jour des sessions plénières, l'adoption d'un programme législatif annuel.[963] La Conférence des présidents des commissions est un organe politique du Parlement européen, chargée de répondre à ces besoins en coordonnant les activités des commissions parlementaires.

La Conférence des présidents des commissions se compose des présidents de toutes les commissions permanentes ou temporaires. Elle élit son propre président. Elle se réunit d'habitude une fois par mois à Strasbourg, pendant les sessions plénières. Les réunions des présidents des commissions sont tenues depuis 1981, mais cette pratique n'a pas été officialisée qu'en 1993 par l'article 26 d'un nouveau Règlement intérieur du Parlement (RIP) qui a instauré la Conférence des présidents des commissions.[964] Le Président de la Conférence des présidents des commissions assiste aux réunions de la Conférence des présidents quand elle établit l'ordre du jour pour la prochaine session plénière.[965] Il peut faire des recommandations à la Conférence des présidents au sujet des travaux des commissions parlementaires, et de l'établissement de l'ordre du jour des sessions plénières.

Le tableau 5.4 présente la composition actuelle de la Conférence des présidents des commissions. Seulement 4 sur 22 membres de la Conférence des présidents des commissions sont issus des nouveaux pays membres. La présidence des deux commissions parlementaires est assurée par les députés européens polonais. Jacek Saryusz-Wolski, membre de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska*, PO), est le président de la commission des affaires étrangères. Marcin Libicki, membre de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość*, PiS), est le président de la commission des pétitions. La nomination des deux députés européens polonais aux postes de présidents des commissions témoigne d'un poids considérable des délégations polonaises parmi les autres nouveaux pays membres de l'Union européenne.

---

[962] *Ibid.,* pp. 238-239.
[963] CORBETT Richard, JACOBS Francis et SHACKLETON Michael, *The European Parliament,* London, Cartermill (3e édition), 1995, p. 137.
[964] *Ibid.*
[965] *Ibid.*

Tableau 5.4

La Conférence des présidents des commissions au Parlement européen, 2004-2009[966]

n°	Nom, Prénom	Poste	Groupe politique	Pays
1	GALEOTE, Gerardo	Président	PPE-DE	Espagne
2	SARYUSZ-WOLSKI, Jacek	Membre	PPE-DE	Pologne
3	BORRELL FONTELLES, Josep	Membre	PSE	Espagne
4	MARKOV, Helmuth	Membre	GUE/NGL	Allemagne
5	BÖGE, Reimer	Membre	PPE-DE	Allemagne
6	BÖSCH, Herbert	Membre	PSE	Autriche
7	BERÈS, Pervenche	Membre	PSE	France
8	ANDERSSON, Jan	Membre	PSE	Suède
9	OUZKÝ, Miroslav	Membre	PPE-DE	République tchèque
10	NIEBLER, Angelika	Membre	PPE-DE	Allemagne
11	McCARTHY, Arlene	Membre	PSE	Royaume-Uni
12	COSTA, Paolo	Membre	ALDE	Italie
13	PARISH, Neil	Membre	PPE-DE	Royaume-Uni
14	MORILLON, Philippe	Membre	ALDE	France
15	SIFUNAKIS, Nikolaos	Membre	PSE	Grèce
16	GARGANI, Giuseppe	Membre	PPE-DE	Italie
17	CAVADA, Jean-Marie	Membre	ALDE	France
18	LEINEN, Jo	Membre	PSE	Allemagne
19	ZÁBORSKÁ, Anna	Membre	PPE-DE	Slovaquie
20	LIBICKI, Marcin	Membre	UEN	Pologne
21	FLAUTRE, Hélène	Membre	Verts/ALE	France
22	von WOGAU, Karl	Membre	PPE-DE	Allemagne

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

[966] La situation est valable au 24 avril 2007.

§2 Les délégations du Parlement européen

Les délégations du Parlement européen entretiennent des relations avec les parlements des pays qui ne sont pas les membres de l'Union européenne. Elles contribuent à renforcer le rôle de l'Union européenne sur la scène internationale. Dans le Parlement européen de la 6ème législature, il existe actuellement 34 délégations. Chacune est composée d'une quinzaine de députés européens.

On peut distinguer quatre catégories de délégations. Premièrement, les délégations interparlementaires (par exemple, la délégation pour les relations avec les Etats-Unis ou la délégation pour les relations avec les pays de la Communauté andine) ont pour mission d'entretenir des relations avec les parlements des pays hors Union européenne qui n'ont pas vocation à devenir candidats à l'adhésion.

Deuxièmement, les délégations aux commissions parlementaires mixtes (par exemple, la délégation à la commission parlementaire mixte UE-Turquie ou la délégation à la commission parlementaire mixte UE-Croatie). Les commissions parlementaires mixtes sont en relation avec le parlement d'un pays candidat à l'entrée dans l'Union européenne ou avec les parlements d'Etats associés à la Communauté. Le Parlement européen a formé avec certains pays issus de l'ex-Union soviétique des « commissions parlementaires de coopération » (par exemple, la délégation à la commission de coopération parlementaire UE-Russie ou la délégation à la commission de coopération parlementaire UE-Moldavie).[967]

Troisièmement, la délégation du Parlement européen à l'Assemblée paritaire ACP réunit les députés européens et les parlementaires issus des états d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Vu le nombre des pays participants, cette délégation réunit le plus grand nombre de députés européens : 78 membres.

Quatrièmement, la délégation du Parlement européen à l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne réunit les députés européens et les parlementaires issus des pays méditerranéens.

Le tableau 5.5 « Les députés européens polonais dans les délégations du Parlement européen, 2004-2009 » présente la distribution des postes dans les délégations interparlementaires parmi les députés européens polonais.

[967] *Ibid.,* p. 144.

Tableau 5.5

Les députés européens polonais dans les délégations du Parlement européen, 2004-2009[968]

Délégations (Nombre de membres)	**Membres**	**Président/ Vice-président**	**Parti politique**	**Groupe**
UE-Croatie (15)	1) SIEKIERSKI Czesław		PSL	PPE-DE
	2) TOMCZAK Witold		LPR	ID
UE-Ancienne République yougoslave de Macédoine (13)	0			
UE-Turquie (25)	1) JAŁOWIECKI Stanisław		PO	PPE-DE
UE-Mexique (14)	0			
UE-Chili (15)	0			
Suisse, Islande et Norvège et Espace économique européen (EEE) (17)	1) JANOWSKI Mieczysław		PiS	UEN
Russie (31)	1) FOLTYN-KUBICKA Hanna		PiS	UEN
	2) GEREMEK Bronisław		UW/PD	ALDE
	3) KUŹMIUK Zbigniew		PSL	UEN
	4) LIBERADZKI Bogusław		SLD-UP	PSE
	5) SARYUSZ-WOLSKI Jacek		PO	PPE-DE
Europe du Sud-Est (22)	1) CZARNECKI Ryszard		SO*	UEN
	2) PROTASIEWICZ Jacek		PO	PPE-DE
Ukraine (16)	1) BUZEK Jerzy		PO	PPE-DE
	2) SIWIEC Marek		SLD-UP	PSE
	3) STANISZEWSKA Grażyna		UW/PD	ALDE
	4) ZAPAŁOWSKI Andrzej	Vice-président	LPR	UEN

[968] La situation est valable au 24 avril 2007.

Délégations (Nombre de membres)	Membres	Président/ Vice-président	Parti politique	Groupe
Moldavie (14)	1) PODKAŃSKI Zdzisław	Vice-président	PSL	UEN
	2) SONIK Bogusław		PO	PPE-DE
Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan et Mongolie (17)	1) WOJCIECHOWSKI Janusz		PSL	UEN
Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie (18)	1) ZWIEFKA Tadeusz		PO	PPE-DE
Belarus (16)	1) KLICH Bogdan	Président	PO	PPE-DE
	2) KUDRYCKA Barbara		PO	PPE-DE
	3) ONYSZKIEWICZ Janusz		UW/PD	ALDE
	4) SZYMAŃSKI Konrad		PiS	UEN
	5) WOJCIECHOWSKI Bernard		---	ID
Israël (25)	1) CZARNECKI Marek		SO*	UEN
	2) SZEJNA Andrzej		SLD-UP	PSE
	3) ZALESKI Zbigniew		PO	PPE-DE
Conseil législatif palestinien (22)	0			
Maghreb (23)	1) SONIK Bogusław		PO	PPE-DE
Mashrek (22)	0			
États du Golfe, Yémen (18)	0			
Iran (19)	0			
Etats-Unis (42)	1) GIERTYCH Maciej		LPR	NI
	2) PINIOR Józef		SdPL	PSE
Canada (22)	1) CHRUSZCZ Sylwester		LPR	NI
	2) KRUPA Urszula		---	ID

Délégations (Nombre de membres)	Membres	Président/ Vice-président	Parti politique	Groupe
Amérique centrale (26)	1) KUC Wiesław		SO*	UEN
	2) KUŁAKOWSKI Jan		UW/PD	ALDE
	3) SONIK Bogusław		PO	PPE-DE
Communauté andine (20)	1) ROGALSKI Bogusław		FP**	UEN
Mercosur (25)	1) BIELAN Adam		PiS	UEN
	2) HANDZLIK Małgorzata		PO	PPE-DE
Japon (27)	1) LEWANDOWSKI Janusz		PO	PPE-DE
	2) ROSZKOWSKI Wojciech		PiS	UEN
République populaire de Chine (39)	1) LIBICKI Marcin		PiS	UEN
	2) OLBRYCHT Jan		PO	PPE-DE
	3) PĘK Bogdan		---	UEN
Asie du Sud-Est, ANASE*** (20)	1) GRABOWSKI Dariusz		LPR	UEN
Péninsule coréenne (14)	0			
Australie et Nouvelle-Zélande (23)	1) PIOTROWSKI Mirosław	Vice-président	---	UEN
Afrique du Sud (17)	1) GIEREK Adam		UP	PSE
	2) KRUPA Urszula		---	ID
OTAN**** (10)	1) PISKORSKI Paweł	Vice-président	PO	ALDE
Asie du Sud (18)	1) GERINGER de OEDENBERG, Lidia		SLD-UP	PSE
	2) GOLIK Bogdan		SO*	PSE
	3) MASIEL Jan		SO*	UEN
Inde (22)	0			
Afghanistan (13)	0			

Délégations (Nombre de membres)	Membres	Président/ Vice-président	Parti politique	Groupe
Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE ***** (78)	1) GRABOWSKA Genowefa		SdPL	PSE
	2) KACZMAREK Filip		PO	PPE-DE
	3) KAMIŃSKI Michał	Vice-président	PiS	UEN
	4) ROSATI Dariusz		---	PSE
Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (APEM) (45)	1) GERINGER de OEDENBERG Lidia		SLD-UP	PSE

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

* Samoobrona RP (SO)
** Forum Polskie (FP)
*** l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)
**** L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)
***** Afrique Caraïbes Pacifique - Union européenne (ACP-UE)

La répartition des députés européens polonais entre les délégations met en évidence que les trois pays voisins orientaux (Russie, Bélarus et Ukraine) attirent une attention particulière des délégations polonaises au Parlement européen. La délégation à la commission de coopération parlementaire UE-Russie, la délégation pour les relations avec le Bélarus et la délégation à la commission de coopération parlementaire UE-Ukraine ont accueilli le plus grand nombre de députés européens polonais : respectivement 5, 5 et 4 députés européens polonais. Il est à noter que la délégation à l'Assemblée parlementaire paritaire Afrique Caraïbes Pacifique - Union européenne (ACP-UE) compte dans ses rangs 4 députés européens polonais, mais ce nombre s'explique par un statut particulier de cette formation qui réunit le plus grand nombre de membres.

La composition de chaque délégation est censée assurer toute la gamme des Etats membres et des vues politiques représentés au Parlement européen. Les membres des délégations sont élus à la première mi-session qui suit la réélection du Parlement européen. Ensuite, ils sont réélus à la mi-législature. Ils sont désignés dans les délégations par les groupes politiques ou par les membres non inscrits.[969]

[969] *Ibid.,* p. 145.

A la tête de chaque délégation se trouve un président et deux vice-présidents. A la suite des amendements du Règlement intérieur du Parlement (RIP), le président et les vice-présidents des délégations, bien qu'en pratique un consentement préalable des groupes politiques à ces nominations soit souvent obtenu.[970]

Les délégations exercent tout un éventail de tâches :

- Elles entretiennent un dialogue avec les parlements, établis dans les tiers pays ou au sein des organisations régionales comme l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE/ASEAN) ou la Communauté andine. Les membres des délégations forment un réseau de contacts avec les parlementaires des pays tiers à la disposition des autres députés européens.
- Elles échangent des informations sur des questions thématiques en apportant un soutien parlementaire à la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), menée par l'Union européenne. Ainsi les activités des délégations rétablissent-elles un équilibre des pouvoirs entre le Parlement et la Commission européenne dans le domaine des relations extérieures.
- Les délégations entretiennent également des contacts avec les gouvernements des pays tiers et d'autres représentants.
- Elles examinent la situation dans les pays tiers à la veille de développements politiques d'une importance particulière comme l'adhésion possible d'un pays tiers à l'Union européenne. Elles effectuent le suivi de la situation des droits de l'homme dans les pays tiers.[971]

Généralement, les délégations tiennent une réunion interparlementaire à Bruxelles, à Strasbourg ou dans un pays partenaire. La délégation pour les relations avec les Etats-Unis se réunit d'habitude deux fois par an : respectivement aux Etats-Unis et au sein de l'Union européenne. La même tradition s'applique à la délégation pour les relations avec la Russie.

Des réunions « préparatoires » sont tenues à Bruxelles et à Strasbourg pendant lesquelles l'ordre du jour des visites est fixé. Les problèmes qui devront être soulevés pendant les

[970] *Ibid.*
[971] *Ibid.,* pp. 145-146.

réunions interparlementaires sont d'abord discutés pendant ces réunions « préparatoires » entre les membres des délégations.[972]

Richard Corbett, Francis Jacobs et Michael Shackleton remarquent que les délégations opèrent dans un contexte assez informel et ne sont pas assujetties à plusieurs contraintes politiques. Néanmoins, elles doivent refléter les résolutions et les positions adoptées par le Parlement européen, quand elles font des déclarations formelles pendant les réunions interparlementaires. Les documents de travail émis par les délégations doivent suivre la même règle. Les députés européens qui expriment leur point de vue personnel ou celui de leur groupe politique sont obligés de le mentionner.[973]

Les activités des délégations sont coordonnées par un petit groupe de fonctionnaires du Parlement européen qui travaillent dans la direction générale des commissions et des délégations. Comme le nombre et le rôle des délégations augmentent constamment, leur fonctionnement acquiert un caractère plus planifié et formalisé.[974]

Les travaux des délégations sont coordonnés par les présidents des délégations qui tiennent des réunions communes au sein de la Conférence des présidents des délégations. Elle se compose des présidents de toutes les délégations interparlementaires permanentes et élit son président. La Conférence des présidents des délégations est un des organes politiques du Parlement européen. Après avoir consulté l'avis de la commission des affaires étrangères, elle est chargée de préparer le projet du calendrier annuel des réunions interparlementaires et des réunions des commissions parlementaires mixtes. Elle élabore aussi les règles du fonctionnement des délégations pendant la législature en question qui sont approuvées par la Conférence des présidents.[975]

Le tableau 5.6 présente la composition actuelle de la Conférence des présidents des délégations.

[972] *Ibid.,* p. 147.
[973] *Ibid.,* p. 148.
[974] *Ibid.,* pp. 148-149.
[975] *Ibid.,* p. 149.

Tableau 5.6

La Conférence des présidents des délégations au Parlement européen, 2004-2009[976]

n°	Nom, Prénom	Poste	Groupe politique	Pays
1	OBIOLS i GERMÀ, Raimon	Président	PSE	Espagne
2	SCHMITT, Pál	Membre	PPE-DE	Hongrie
3	TRAKATELLIS, Antonios	Membre	PPE-DE	Grèce
4	LAGENDIJK, Joost	Membre	Verts/ALE	Pays-Bas
5	MANN, Erika	Membre	PSE	Allemagne
6	CATANIA, Giusto	Membre	GUE/NGL	Italie
7	WALLIS, Diana	Membre	ALDE	Royaume-Uni
8	PACK, Doris	Membre	PPE-DE	Allemagne
9	OOMEN-RUIJTEN, Ria	Membre	PPE-DE	Pays-Bas
10	SEVERIN, Adrian	Membre	PSE	Roumanie
11	MIKKO, Marianne	Membre	PSE	Estonie
12	KLICH, Bogdan	Membre	PPE-DE	Pologne
13	JUKNEVIČIENĖ, Ona	Membre	ALDE	Lituanie
14	ISLER BÉGUIN, Marie Anne	Membre	Verts/ALE	France
15	HYBÁŠKOVÁ, Jana	Membre	PPE-DE	République tchèque
16	TRIANTAPHYLLIDES, Kyriacos	Membre	GUE/NGL	Chypre
17	RUDI UBEDA, Luisa Fernanda	Membre	PPE-DE	Espagne
18	PATRIE, Béatrice	Membre	PSE	France
19	GRUBER, Lilli	Membre	PSE	Italie
20	BEER, Angelika	Membre	Verts/ALE	Allemagne
21	EVANS, Jonathan	Membre	PPE-DE	Royaume-Uni
22	Ó NEACHTAIN, Seán	Membre	UEN	Irlande
23	LIPIETZ, Alain	Membre	Verts/ALE	France

[976] La situation est valable au 24 avril 2007.

n°	Nom, Prénom	Poste	Groupe politique	Pays
24	SOUSA PINTO, Sérgio	Membre	PSE	Portugal
25	JARZEMBOWSKI, Georg	Membre	PPE-DE	Allemagne
26	STERCKX, Dirk	Membre	ALDE	Belgique
27	GILL, Neena	Membre	PSE	Royaume-Uni
28	PODESTÀ, Guido	Membre	PPE-DE	Italie
29	NASSAUER, Hartmut	Membre	PPE-DE	Allemagne
30	PIRKER, Hubert	Membre	PPE-DE	Autriche
31	CHICHESTER, Giles	Membre	PPE-DE	Royaume-Uni
32	PISTELLI, Lapo	Membre	ALDE	Italie
33	OCCHETTO, Achille	Membre	PSE	Italie
34	KINNOCK, Glenys	Membre	PSE	Royaume-Uni

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du Parlement européen : http://www.europarl.europa.eu/

Actuellement à la tête de la Conférence des présidents des délégations se trouve un député européen de nationalité espagnole qui appartient au groupe socialiste (Raimon Obiols i Germa). Seulement 6 députés européens, issus des nouveaux pays membres de l'Union européenne, ont été nommés présidents des délégations et, par conséquent, sont devenus les membres de la Conférence des présidents des délégations.

Parmi les membres de la conférence des présidents des délégations il y a un seul député européen polonais : Bogdan Klich (PPE-DE), président de la délégation pour les relations avec le Bélarus. Il est à noter qu'à la mi-législature Marek Siwiec (PSE), le président de la délégation à la commission de coopération parlementaire UE-Ukraine, a quitté son poste, mais « en échange » il a obtenu le poste de vice-président du Parlement européen.

§3 Les intergroupes au Parlement européen

Laurent Dutoit définit les intergroupes en tant que « groupement informel de députés européens venant de tous les groupes politiques et se réunissant sur un thème précis ».[977] Les

[977] DUTOIT Laurent, « L'influence au sein du Parlement européen : les intergroupes », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, p. 123.

intergroupes complètent les activités des commissions parlementaires et des délégations interparlementaires en se spécialisant dans des dossiers très pointus. Les intergroupes peuvent être considérés en tant que les lieux d'échanges et de dialogue entre les députés européens et les groupes d'intérêts. Laurent Dutoit explique l'émergence des intergroupes au Parlement européen par l'évolution de la démocratie européenne qui se caractérise par de multiples mouvements en direction du citoyen et de la société civile. Ces mouvements empruntent différents canaux de représentations qui ne sont pas toujours institutionnalisés.[978]

Dans son ouvrage sur le Parlement européen, Richard Corbett (PSE, RU) a évoqué les activités des intergroupes au Parlement européen. Ils permettent aux députés européens d'acquérir une spécialisation complémentaire dans un dossier, d'entrer en contact avec les groupes d'intérêts dans un cadre plus informel que pendant les réunions des commissions parlementaires et de développer un réseau de contacts en dehors de leurs propres groupes politiques. Ainsi les intergroupes contribuent-ils à accomplir trois fonctions :

- acquérir une spécialisation complémentaire ;
- maintenir un réseau de contacts des députés européens avec les groupes d'intérêt sur un thème précis ;
- former des réseaux de contacts entre les différents groupes politiques et parfois établir des coalitions sur les problèmes ou thèmes spécifiques.

Richard Corbett estime que les amitiés politiques, formées pendant les réunions des intergroupes, peuvent être utilisées dans les autres circonstances. En élargissant le réseau de contacts des députés européens, les intergroupes développent une approche néofonctionnaliste des relations entre les institutions supranationales et la société civile.[979] Ainsi les intergroupes améliorent-ils la qualité de la communication entre les différentes composantes du Parlement européen en tant qu'organisation et rendent son fonctionnement plus efficace.

Les premiers intergroupes apparaissent depuis l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct en 1979. Au départ, quelques députés européens se réunissaient autour d'un intérêt commun, d'une politique ciblée ou d'une thématique particulière en dehors de toute réglementation, mais en appliquant le principe « tout ce qui n'est pas interdit est autorisé ». Le nombre d'intergroupes au Parlement européen n'a cessé pas d'augmenter au fil des années.

---

[978] *Ibid.*
[979] CORBETT Richard, *The European Parliament's Role in Closer EU Integration,* London, Macmillan, 1998, p. 82.

Le statut et les conditions de la constitution des intergroupes ont été réglementés par la décision de la Conférence des présidents du 16 décembre 1999. Cette réglementation a été consolidée le 3 mai 2004. La décision de réglementer les activités des intergroupes est dictée, d'un côté, par une politique de transparence (les bureaux d'information dans les Etats membres, l'accès aux documents, la possibilité d'adresser une pétition) développée par le Parlement européen, et, de l'autre, par la nécessité d'encadrer les liens des intergroupes avec les différents groupes d'intérêts et les lobbies. Selon l'article 6 de la «Réglementation sur la constitution des intergroupes », les responsables des intergroupes sont tenus de déclarer tout soutien financier direct ou indirect qui devrait, si offert aux membres individuellement, être déclaré selon l'article 2 de l'annexe 1 du règlement du Parlement.

L'article 4 régit les conditions auxquelles est soumise la constitution des intergroupes. Un intergroupe doit avoir l'appui d'au moins 3 groupes politiques pour être formé, et doit avoir un nombre limité de membres, suivant le clé de répartition qui sera révisée à chaque nouvelle législature.

La «Réglementation sur la constitution des intergroupes » de décembre 1999 souligne que les intergroupes ne sont pas des organes officiels du Parlement européen, malgré leur enregistrement auprès du Parlement. Les intergroupes ne peuvent donc pas exprimer le point de vue du Parlement (art.1). Les intergroupes ne peuvent pas utiliser le nom ou le logo du Parlement européen, ni des dénominations qui pourraient prêter à confusion avec des organes officiels du Parlement européen, comme les commissions parlementaires, les délégations interparlementaires ou les commissions parlementaires mixtes (art.2). Les intergroupes ne peuvent mener des activités pouvant prêter à confusion avec les activités officielles du Parlement européen ou susceptibles d'affecter les relations avec les autres institutions de l'Union européenne ou les relations avec les pays tiers (art.3).

En apportant des restrictions aux activités des intergroupes, en même temps la «Réglementation sur la constitution des intergroupes » de décembre 1999 introduit des incitations matérielles pour les encourager à procéder à l'enregistrement auprès d'un groupe politique qui assure la coordination des intergroupes (« parrainages de groupes politiques »). Selon l'article 9, les groupes politiques mettent à disposition des intergroupes des infrastructures techniques, salles et interprétation lors des sessions plénières à Strasbourg, du mercredi après-midi au jeudi après-midi.

Même aujourd'hui au Parlement européen de la 6ème législature à côté des 24 intergroupes officiellement enregistrés au Parlement européen, il reste une vingtaine d'intergroupes non enregistrés. L'enregistrement officiel donne aux intergroupes une légitimité politique et la possibilité d'une plus grande visibilité médiatique.

Le tableau 5.7 « Les intergroupes au Parlement européen, 2004-2009 » présente les 24 intergroupes qui sont actuellement constitués et enregistrés conformément à la réglementation arrêtée par la décision de la Conférence des présidents du 16 décembre 1999.

Tableau 5.7

Les intergroupes au Parlement européen, 2004-2009[980]

n°	Nom	Date du dépôt d'un dossier de constitution	Présidence (Groupe politique, Pays)	Parrainages de groupes
1	***Sustainable Hunting, Biodiversity and Countryside Activities*** (Chasse durable, Biodiversité et Activités rurales)	12/15/2004	EBNER Michl (PPE-DE, Italie)	PPE-DE IND/DEM UEN
2	***Welfare and Conservation of Animals*** (Bien-être animal)	12/15/2004	CASACA Paulo (PSE, Portugal)	PPE-DE PSE Verts/ALE
3	**Famille et Protection de l'Enfance**	12/16/2004	PANAYOTOPOULOS-CASSIOTOU Maria (PPE-DE, Grèce)	PPE-DE IND/DEM UEN
4	***Baltic Europe*** (Europe baltique)	1/6/2005	BEAZLEY Christopher (PPE-DE, Royaume-Uni)	PPE-DE PSE ALDE
5	***Federalist Intergroup for the European Constitution*** (Intergroupe fédéraliste. pour la Constitution européenne)	1/6/2005	LEINEN Jo (PSE, Allemagne)	PPE-DE PSE ALDE
6	***Traditional National Minorities, Constitutional Regions and Regional Languages*** (Minorités Nationales Traditionnelles, Régions Constitutionnelles et Langues Régionales)	1/6/2005	TABAJDI Csaba Sándor (PSE, Hongrie)	PPE-DE PSE ALDE
7	***Cinema, Audiovisual policy and Cultural Diversity*** (Cinéma et audiovisuel)	1/7/2005	HIERONYMI Ruth (PPE-DE, Allemagne)	PPE-DE PSE GUE/NGL
8	***Fourth World European Committee*** (Comité Quart Monde Européen)	1/7/2005	MÉNDEZ de VIGO Íñigo (PPE-DE, Espagne)	PPE-DE PSE GUE/NGL

[980] La situation est valable au 28 septembre 2005.

n°	Nom	Date du dépôt d'un dossier de constitution	Présidence (Groupe politique, Pays)	Parrainages de groupes
9	***Conservation and Sustainable development in the European Parliament*** (Développement durable au Parlement européen)	1/12/2005	STEVENSON Struan (PPE-DE, Royaume-Uni)	PPE-DE PSE IND/DEM
10	**Tourisme**	1/12/2005	SUDRE Margie (PPE-DE, France)	PPE-DE PSE ALDE
11	***Disability*** (Personnes Handicapées)	1/20/2005	HOWITT Richard (PSE, Royaume-Uni)	PPE-DE PSE ALDE GUE/NGL
12	***Trade Union Coordination Group*** (Coordination des syndicats)	1/20/2005	HUGHES Stephen (PSE, Royaume-Uni)	PPE-DE PSE GUE/NGL
13	***Anti-Racism and Diversity*** (Antiracisme et Diversité)	1/28/2005	MORAES Claude (PSE, Royaume-Uni)	PSE ALDE GUE/NGL
14	***SME - Small and Medium Entrepreneurs*** (PME – Petits et moyens entrepreneurs)	1/28/2005	KARAS Othmar (PPE-DE, Autriche)	PPE-DE PSE IND/DEM
15	***Gay and Lesbian Rights*** (Droits gays et lesbiens)	2/2/2005	CASHMAN Michael (PSE, Royaume-Uni)	PSE ALDE Verts/ALE
16	***Press, Communication and Freedom*** (Presse, Communication et Liberté)	2/14/2005	CAVADA Jean-Marie (ALDE, France)	PSE ALDE Verts/ALE
17	**Tibet**	2/14/2005	MANN Thomas (PPE-DE, Allemagne)	PPE-DE Verts/ALE UEN
18	**Ciel et Espace**	3/9/2005	BUSQUIN Philippe (PSE, Belgique)	PPE-DE PSE GUE/NGL
19	***Globalisation Intergroup*** (Intergroupe sur la globalisation)	3/30/2005	FORD Glyn (PSE, Royaume-Uni)	PSE Verts/ALE GUE/NGL
20	**Viticulture - Tradition – Qualité**	4/8/2005	LULLING Astrid (PPE-DE, Luxembourg)	PPE-DE IND/DEM UEN
21	***Health and Consumer*** (Santé et Consommateur)	4/13/2005	AYUSO GONZALEZ, Pilar (PPE-DE, Espagne)	PPE-DE PSE Verts/ALE
22	**URBAN-Logement**	4/13/2005	BEAUPUY Jean-Marie (ALDE, France)	PPE-DE PSE ALDE
23	***Ageing*** (Vieillissement)	5/31/2005	van NISTELROOIJ Lambert (PPE-DE, Pays-Bas)	PPE-DE PSE UEN

n°	Nom	Date du dépôt d'un dossier de constitution	Présidence (Groupe politique, Pays)	Parrainages de groupes
24	***Peace Initiatives*** (Initiatives pour la paix)	6/22/2005	LUCAS Caroline (Verts, Royaume-Uni) PFLÜGER Tobias (Co-Présidents) (GUE, Allemagne)	PSE Verts/ALE GUE/NGL

Source : Les données sur les intergroupes ont été aimablement offertes par le Secrétariat du Parlement européen.

Dans la liste actuelle des intergroupes du Parlement européen de la 6ème législature on peut distinguer les catégories suivantes des intergroupes en fonction de leurs partenaires extérieurs et les thèmes de leur spécialisation :

1) Les intergroupes qui coopèrent avec les organisations non gouvernementales à but non lucratif : par exemple, *Welfare and Conservation of Animals* (Bien-être animal), *Anti-Racism and Diversity* (Antiracisme et Diversité).
2) Les intergroupes qui coopèrent avec les associations industrielles, agricoles ou syndicales : par exemple, *SME - Small and Medium Entrepreneurs* (PME – Petits et moyens entrepreneurs), Viticulture - Tradition – Qualité, *Trade Union Coordination Group* (Coordination des syndicats).
3) Les intergroupes qui contribuent au développement de la coopération régionale ou internationale : par exemple, *Baltic Europe* (Europe baltique), Tibet, *Peace Initiatives* (Initiatives pour la paix).
4) Les intergroupes qui défendent les intérêts d'un groupe social précis qui est défavorisé ou discriminé : par exemple, *Fourth World European Committee* (Comité Quart Monde Européen), *Disability* (Personnes Handicapées).

Les partenaires des intergroupes représentent souvent les soi-disant « eurogroupes », c'est-à-dire les organisations basées à Bruxelles qui regroupent plusieurs groupes d'intérêt nationaux (*umbrella organisation*).

D'après les listes des membres des intergroupes, recueillies au cours de ma recherche, les délégations polonaises et celles des autres pays d'Europe centrale et orientale (surtout la Hongrie et la République tchèque) ont pris une part active aux activités des intergroupes. Il y a des exemples des désignations des députés européens polonais aux organes de direction des intergroupes. Par exemple, Janusz Wojciechowski (UEN, PSL) est devenu le vice-président

de l'intergroupe « Bien-être animal ». Genowefa Grabowska (PES, SdPL) est le membre du bureau de l'intergroupe « Santé et consommateur ».

Des motivations différentes peuvent inciter les députés européens à rechercher l'adhésion à un des intergroupes du Parlement européen. Premièrement, les députés qui sont les membres d'une commission parlementaire connexe avec le thème de l'intergroupe veulent approfondir leurs connaissances dans le domaine de leur commission et se spécialiser dans un dossier prometteur.

Deuxièmement, les députés adhèrent à un intergroupe, parce qu'ils n'ont pas obtenu la désignation à une commission parlementaire qui correspondrait à leurs intérêts personnels ou à leur spécialisation acquise dans le cadre du parcours professionnel. L'adhésion à un intergroupe pertinent peut contribuer au passage à la commission parlementaire désirée à la mi-législature.

Troisièmement, l'adhésion à un intergroupe permet d'établir de nouveaux contacts avec les autres députés dans un cadre plus informel qu'au sein des réunions des commissions parlementaires ou des groupes politiques. La participation à un intergroupe peut être l'occasion de rencontrer des députés les plus compétents et influents du Parlement européen. Une grande partie de l'apprentissage des nouveaux députés européens se déroule au sein des intergroupes.

Une combinaison complexe des trois types de motivations examinées peut orienter les députés européens vers un tel ou tel intergroupe. Le député européen polonais Bogusław Libieradzki possède une riche expérience professionnelle dans le domaine des transports et de la mer. Bogusław Liberadzki a été ministre des transports et de la mer (1993-1997). Après son élection à la Diète polonaise (*Sejm*) en 1997, il a été nommé président de la sous-commission permanente des transports (2001-2004). Membre du comité des transports de l'Académie polonaise des sciences. Bogusław Liberadzki est titulaire de la chaire des transports à l'École centrale de commerce de Varsovie. Il a enseigné à l'Institut universitaire d'études maritimes de Szczecin.

Bogusław Liberadzki est le membre de la commission des transports et du tourisme, mais en même temps il est le vice-président de la commission du contrôle budgétaire. On peut supposer que la désignation au poste de vice-président a placé la commission du contrôle budgétaire au premier rang de son investissement au Parlement européen. L'adhésion de

Bogusław Libieradzki à l'intergroupe « Développement durable au Parlement européen » et, notamment à ses sous-commissions (Pêche, Affaires maritimes, Energie et transports) s'explique par l'expérience académique et professionnelle dans le domaine des transports et de la mer. Au sein de l'intergroupe « Développement durable au Parlement européen », Bogusław Libieradzki est devenu le membre des sous-commissions « Pêche », « Affaires maritimes » et « Energie et transports » (voir Annexe). Ainsi a-t-il la possibilité d'élargir ses connaissances dans son domaine de prédilection en découvrant la perspective du développement durable pour les transports, la mer et l'énergie.

Les députés européens travaillent non seulement sur les dossiers qu'ils ont connus dans le cadre de leur parcours professionnel ou politique antérieur, mais aussi sur les questions dont ils peuvent tirer des avantages politiques sur le plan européen, national, local ou partisan. Cette pratique limite les incertitudes du mandat de député européen par rapport à la représentation politique (qui représente un député européen ?). D'autre part, elle est susceptible de placer un député européen au centre de l'actualité politique ou des débats qui agitent son parti politique et d'élargir ses réseaux sociopolitiques.[981]

Selon Beate Kohler-Koch, certains intergroupes sont liés étroitement à des décisions qui sont en discussion, d'autres couvrent des domaines plus larges et existent pendant des périodes plus longues. Néanmoins, pour un observateur extérieur, il est difficile d'apprécier l'importance des intergroupes. Ils tendent à proliférer au cours de ces dernières années. Cependant, leurs réunions ne sont pas régulières et elles ont un format différent.[982]

Section III : Les activités des députés européens polonais au sein de la circonscription territoriale

La littérature sur la représentation identifie d'habitude quatre centres de représentation : partis politiques, circonscriptions territoriales, groupes d'intérêt et groupes sociaux. Ces quatre centres de représentation correspondent respectivement à quatre types de représentation :

[981] BEAUVALLET Willy et MICHON Sébastien, « Député européen (sociologie du métier politique) », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 170.
[982] KOHLER-KOCH Beate, « Organized interests in the EU and the European Parliament », *in* CLAEYS Paul-H., GOBIN Corinne, SMETS Isabelle et WINAND Pascaline (dir.), *Lobbyisme, pluralisme et intégration européenne (Lobbying, Pluralism and European integration),* Bruxelle, Presses interuniversitaires européennes, 1998, p. 141.

représentation partisane, territoriale, fonctionnelle et microcosmique.[983] La représentation microcosmique se base sur l'idée que la composition d'une institution doit refléter la composition d'un électorat plus vaste. Dans l'idéal, le Parlement européen doit représenter un microcosme de la société européenne.[984]

La représentation microcosmique a été déjà examinée dans le chapitre 4 « Les biographies et les profils socioprofessionnels des députés européens polonais ». Dans la section III nous allons analyser trois autres types de représentation (partisane, territoriale, fonctionnelle) dans la perspective relationnelle. Ainsi la section III examinera-t-elle le rapport d'un député européen à son parti politique national, à l'électorat de sa circonscription, aux groupes d'intérêt et aux lobbies. Une sous-partie complémentaire sera consacrée au rapport d'un député européen aux médias qui concerne tous les types de représentation. La pluralité des rapports d'un député européen correspond à une pluralité de rôles politiques multi-positionnés qu'il est obligé de tenir.[985]

§1 Le rapport des députés européens polonais au parti politique national

Le rapport au parti politique national est d'une importance vitale pour les députés européens surtout s'ils aspirent à être réélus. Ce rapport est souvent perçu comme une relation de dépendance de la direction du parti politique national. En effet, le système des listes des partis, appliqué aux élections européennes dans la plupart des pays membres de l'Union européenne, donne un contrôle politique considérable sur les députés européens actuels et ceux qui aspirent à être élu au Parlement européen. L'ordre des candidats dans la liste du parti, décidé par la direction du parti est extrêmement important pour les députés européens. Les politiciens disputent la première position dont l'obtention est une question de prestige et de survie politique.[986]

La contrainte du mode de scrutin proportionnel encourage les députés européens de maintenir des contacts réguliers avec la direction de son parti politique au niveau national, régional et local. Au-delà des structures formelles, les députés européens jouent un rôle important dans les débats politiques au sein de leurs partis. Ils écrivent des articles pour les journaux de leurs

[983] JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003, pp. 91-92.
[984] *Ibid.,* pp. 92-93.
[985] BEAUVALLET Willy, « Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, le cas des eurodéputés français », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, p. 116.
[986] HIX Simon et LORD Christopher, *Political Parties in the European Union,* London, Macmillan, 1997, p. 85.

partis politiques, prennent la parole au cours des réunions de leurs partis, publient des prospectus, fréquentent les membres de leurs partis, accordent des entretiens et prennent part aux discussions. En prenant en considération les vues pro-européennes de la majorité des députés européens, on peut supposer qu'ils essayent d'orienter leurs partis en faveur de l'intégration européenne.[987]

Les processus de socialisation et d'européanisation auxquels les députés européens sont exposés dès leur entrée au Parlement européen peuvent introduire des divergences importantes entre les opinions d'un député européen et la ligne politique de son parti politique d'origine. La relation au parti politique national d'origine et l'investissement d'un député européen au sein du Parlement européen peuvent entrer en contradiction.

La capacité à gérer ces contradictions demeure centrale dans les pratiques parlementaires européennes d'autant plus qu'au sein du Parlement européen les écarts entre les lignes politiques et le travail parlementaire sont les plus forts. Ce conflit peut aboutir à deux types de situation. Dans un premier cas, le député européen accepte un statut marginal au Parlement européen par fidélité à la ligne politique de son parti (et de son électorat) auquel il appartient et auquel il doit son élection. Dans le cas contraire, le député européen essaie de s'isoler de son parti d'origine en se rapprochant des autres groupes politiques au moyen de nouveaux contacts au sein du Parlement européen.[988]

Dans les cas extrêmes, certains députés qui entrent en conflit avec leur parti d'origine changent de groupe politique ou sortent de son parti, en obtenant le statut d'un député indépendant. Les relations conflictuelles entre les députés européens et leurs partis politiques d'origine sont caractéristiques pour certaines délégations polonaises.

En décembre 2005, les trois députés européens polonais, les membres du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) (Janusz Wojciechowski, Zbigniew Kuźmiuk, Zdzisław Podkański), ont abandonné le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) qui était le groupe politique du Parti Populaire Polonais (PSL) afin d'adhérer au Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN). Cette décision unilatérale n'a pas été approuvée par les organes de direction du Parti Populaire

[987] CORBETT Richard, *The European Parliament's Role in Closer EU Integration,* London, Macmillan, 1998, p. 75.
[988] BEAUVALLET Willy, « Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, le cas des eurodéputés français », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, pp. 116-117.

Polonais (PSL) et a entraîné une nouvelle scission du Parti Populaire Polonais (PSL). Par conséquent, ces trois députés européens ont été exclus du PSL en février 2006.

La Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) se caractérise par de multiples divergences intérieures qui ont entraîné la répartition de ses députés européens entre les deux groupes politiques au Parlement européen et le groupe des non-inscrits. Cinq députés, élus sur la liste de la Ligue des Familles Polonaises (LPR), sont devenus les membres du Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN). Mais trois d'entre eux (Bogdan Pęk, Mirosław Piotrowski, Bogusław Rogalski) ont quitté leur parti politique d'origine. Bogdan Pęk et Mirosław Piotrowski sont devenus députés indépendants. Bogusław Rogalski a adhéré à un nouveau parti politique national : le Forum Polonais (*Forum Polskie*, FP). Trois députés, élus sur la liste de la Ligue des Familles Polonaises (LPR), ont adhéré au Groupe Indépendance-Démocratie (ID), mais deux d'entre eux sont sortis de leur parti d'origine et sont devenus députés indépendants (Urszula Krupa et Bernard Wojciechowski). Deux députés de la Ligue des Familles Polonaises (LPR) ont choisi le statut des députés non-inscrits au Parlement européen.[989]

Paweł Piskorski, élu sur la liste de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO), appartenait initialement au Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE), le groupe politique de son parti d'origine. Mais depuis octobre 2006, il a adhéré au Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ALDE). Cependant, le passage à un autre groupe politique a été provoqué par son exclusion de la Plate-forme civique (PO) en avril 2006 à la suite d'une publication sur l'achat des terres dont la somme a surpassé les revenus, indiqués dans la déclaration d'intérêts financiers de Paweł Piskorski.

§2 Le rapport des députés européens polonais à l'électorat de la circonscription territoriale

Plusieurs études des organes législatifs ont abouti à la conclusion commune : la représentation parlementaire implique un territoire, ou la représentation des aires géographiques est le centre primaire de la représentation pour les législateurs dans beaucoup de pays.[990] Cependant la relation au « territoire », à la circonscription territoriale dépend en grande mesure du mode de

[989] La situation est valable à la date du 23 avril 2007.
[990] JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 99.

scrutin qui est appliqué dans le pays en question. Parmi les anciens pays membres de l'Union européenne 11 pays appliquent des circonscriptions nationales uniques, et seulement 4 pays utilisent des circonscriptions régionales.[991]

En Pologne, les élections européennes se sont déroulées selon un mode de scrutin proportionnel sous la forme de listes régionales. Tout le pays a été divisé en treize circonscriptions qui correspondaient au découpage en voïvodies. La spécificité de la loi électorale polonaise consiste dans l'existence d'un seuil de 5% qui est applicable au niveau national.

En comparaison des parlementaires nationaux, les députés européens représentent plus d'électeurs, et, par conséquent, ils tendent à être moins informés sur les préférences de leurs électeurs et être moins « visibles » pour les électeurs de leur circonscription.[992] Cette tendance s'est encore plus accentuée avec l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale.

David Judge et David Earnshaw remarquent que les députés européens, élus selon les listes régionales, attachent plus d'importance à la représentation des intérêts des électeurs individuels que les députés européens, élus selon les listes nationales.[993] Cependant, la participation au travail au sein de la circonscription et le nombre de contacts avec les électeurs dépend d'une variable « culturelle ». Les personnes interrogées au Royaume-Uni et en Irlande mettent l'accent sur le rôle d'un député européen en tant que le représentant de la circonscription à la différence des personnes issues des autres pays.[994]

On peut noter que la même tendance s'applique à la Pologne. La plupart des députés européens polonais ont avoué pendant les entretiens avec l'auteur qu'ils attachent une très grande importance au maintien de la liaison avec les électeurs de leur circonscription. Cela s'explique par le mode de scrutin appliqué en Pologne, mais aussi par une variable « culturelle ».

Le rapport à l'électorat est crucial pour la problématique de la représentation. Les stratégies d'acquisition de nouvelles ressources et le mode d'investissement d'un député européen au Parlement européen dépendent des groupes sociaux que les députés sont susceptibles

[991] *Ibid.*
[992] *Ibid.,* pp. 99-100.
[993] *Ibid.,* p. 102.
[994] *Ibid.,* p. 103.

d'incarner. La construction d'une offre politique adéquate à leur « territoire » réduit les incertitudes du mandat parlementaire européen, en assurant la perspective de sa réélection.[995]

La problématique de la communication est cruciale pour l'efficacité des stratégies d'un député par rapport à son électorat. Les députés européens disposent d'un éventail de stratégies efficaces de diffusion de leur action auprès des publics ciblés dans leur circonscription : choix d'un collaborateur au sein d'une permanence locale, édition de journaux ou « lettres de l'Eurodéputé », souvent grâce aux financements institutionnels, la mise en ligne des sites web.[996]

L'européanisation progressive des politiques publiques (par exemple les politiques de l'environnement ou la gestion des zones frontalières) et les nouvelles possibilités de financement par les fonds structurels de l'Union européenne constituent les occasions pour les députés européens de développer de nouveaux contacts dans leur circonscription et d'offrir des biens politiques spécifiques à des publics intéressés en mobilisant des diverses ressources : ressources d'information, connaissance des « règles du jeu » au niveau européen, maîtrise des enjeux européens, capital relationnel etc.[997]

L'actualité européenne et internationale (l'introduction de l'euro, événements internationaux) peut aussi renvoyer les députés européens à des démarches de repérage, de construction et d'entretien de publics à l'Europe. Ces publics en question représentent un ensemble d'acteurs sociaux intéressés d'une manière ou d'une autre aux médiations offertes par les députés européens. Les stratégies d'intéressement des publics à l'Europe orientent l'investissement des députés européens au Parlement européen, leur choix des commissions parlementaires et des dossiers étudiés, leur appartenance aux intergroupes.[998]

Les députés européens tendent à occuper simultanément les diverses positions, tant associatives que politiques, formelles ou informelles (par exemple, adhésion à un mouvement européen, création des associations européennes à diffusion principalement locale, maintien des positions électorales secondaires au niveau régional ou local, occupation des postes en relation avec l'Europe, l'international ou un domaine de spécialisation parlementaire au sein de son parti politique), au sein du champ politique ou à sa frontière. Cette stratégie favorise

[995] BEAUVALLET Willy, « Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, le cas des eurodéputés français », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, p. 118.
[996] *Ibid.*
[997] *Ibid.,* pp. 118-119.
[998] *Ibid.,* p. 119.

les échanges et permet aux députés européens de s'inscrire dans des territoires ou des secteurs sociaux.[999]

Richard Corbett remarque que dans la plupart des pays membres, le député européen agit en tant que personne de liaison avec les intérêts locaux. D'habitude ils restent en contact avec le gouvernement local dans la région. Les députés européens entrent fréquemment en contact avec les entrepreneurs et les syndicats locaux. Néanmoins, le contenu exact de contacts locaux de chaque député sera différent selon ses préférences, ses méthodes de travail et ses opinions politiques.[1000] 18 sur 54 députés européens polonais (33,3%) ont déjà occupé des postes dans le gouvernement local ou régional.

Les députés européens entrent en contact avec leurs électeurs pendant les rencontres hebdomadaires, par la publication d'un bulletin sur leurs activités publié à la base mensuelle, trimestrielle ou deux fois par an, par correspondance. Les bulletins sont souvent conçus pour les groupes cible : les membres du parti, les associations des entrepreneurs et les syndicats, les autorités locales, les organisations bénévoles, les bibliothèques, les groupes liés à l'Eglise, les écoles et les universités.[1001]

§3 Le rapport des députés européens polonais aux groupes d'intérêt et aux lobbies

Les contacts avec les groupes d'intérêt et les lobbies constituent une partie importante des activités des députés européens polonais. Plus les pouvoirs du Parlement européen s'élargissent, plus les groupes d'intérêt et les lobbies s'y intéressent. Le fait que les groupes d'intérêt prennent l'initiative d'établir des contacts avec les députés européens est un indicateur du rôle et de l'influence que le Parlement européen a obtenu depuis 1979.[1002]

Le nombre des représentants des groupes d'intérêts au Parlement européen a surtout augmenté à la suite de l'introduction de la procédure de la codécision par le traité de Maastricht. Le Parlement européen a désormais la possibilité de rejeter une proposition de loi. Le Conseil des ministres n'est plus capable de prévaloir contre le Parlement européen dans le cadre de la

[999] *Ibid.*
[1000] CORBETT Richard, *The European Parliament's Role in Closer EU Integration,* London, Macmillan, 1998, pp. 79-80.
[1001] *Ibid.,* p. 80.
[1002] *Ibid.,* p. 81.

procédure de la codécision. Par conséquent, les députés européens sont devenus un groupe cible pour les lobbyistes. En particulier, les groupes d'intérêts environnementaux, sociaux et ceux des consommateurs qui recherchent une alliance avec le Parlement européen, ou plus précisément avec certains députés européens dans leur dialogue avec la Commission européenne et le Conseil des ministres. Même si ces groupes représentent un public très large, leurs structures sont faibles. Comme la cause défendue par ces groupes est légitime et partagée par un large public, les députés européens sont très intéressés à coopérer avec eux en se présentant en tant que les « réels » représentants d'un public européen.[1003] Beate Kohler-Koch a émis l'hypothèse selon laquelle le Parlement européen est un « allié naturel des groupes d'intérêt environnementaux, de la protection des consommateurs et des droits de l'homme ».[1004]

Le Parlement européen est une institution très ouverte pour les contacts avec les groupes d'intérêt et les lobbies pour deux raisons. Premièrement, l'identité commune du Parlement européen consiste dans la représentation d'un public européen. Deuxièmement, les députés européens ont souvent besoin de connaître un avis des experts sur un dossier très spécialisé ou technique, parce qu'ils ne sont pas en mesure d'apprécier l'influence d'une proposition de la Commission pour leur circonscription. Cette manque des informations des députés européens est due au fait qu'il leur manque constamment du temps et que les députés européens ne sont pas suffisamment pourvus en personnel.[1005]

L'efficacité des contacts des groupes d'intérêts qui défendent une « cause légitime » dépend non seulement des vues politiques des députés européens sur la protection de l'environnement, la promotion des droits de l'homme ou des droits des consommateurs, mais aussi de l'aptitude de ces groupes à intérioriser les règles du jeu non écrites du système politique de l'Union européenne. Parmi ces règles figurent la légitimation d'une position à l'égard d'une politique en se référant à la conformité technique d'une stratégie proposée, à ses effets économiques bénéfiques et à la nécessité d'équilibrer les différents intérêts nationaux.[1006]

[1003] KOHLER-KOCH Beate, « Organized interests in the EU and the European Parliament », *in* CLAEYS Paul-H., GOBIN Corinne, SMETS Isabelle et WINAND Pascaline (dir.), *Lobbyisme, pluralisme et intégration européenne (Lobbying, Pluralism and European integration),* Bruxelle, Presses interuniversitaires européennes, 1998, p. 136.
[1004] *Ibid.,* p. 138.
[1005] *Ibid.,* p. 137.
[1006] *Ibid.,* p. 139.

La politisation excessive d'un problème est à éviter, parce qu'elle peut amener à des jugements de valeur, à la mobilisation des émotions de l'opinion publique. Dans ces circonstances il est difficile d'arriver à un compromis qui est une devise de l'Union européenne. Le Parlement européen est fort en tant qu'institution seulement s'il reste uni. C'est pourquoi il tend à éviter des controverses qui peuvent provoquer des conflits entre les groupes politiques. Au milieu des années 1990 les groupes d'intérêt qui défendaient le bien-être animal avait une mauvaise réputation chez la majorité des députés européens, parce que leur style de lobbying a été qualifié d'« angoissant », selon un député européen. Les députés européens préfèrent avoir affaire avec les représentants du mouvement écologique ou des groupes de la protection des consommateurs qui sont socialisés selon un code de conduite non écrit.[1007]

Actuellement, la situation des groupes qui défendent le bien-être animal a changé avec la formation de l'intergroupe sur le bien-être animal. En général, la prolifération des intergroupes au Parlement européen offre un cadre favorable pour les contacts des députés européens avec les différents groupes intérêts. Les représentants des groupes d'intérêts sont constamment présents lors des réunions des intergroupes. Ils peuvent agir en tant que les animateurs des réunions des intergroupes, donner des conférences, offrir des informations sur le thème de l'intergroupe ou participer aux réunions en tant que discutant. La formation de certains des intergroupes a été initiée et financé par les groupes d'intérêt.[1008]

Beate Kohler-Koch remarque qu'il y a des cas où une coalition de la défense d'une cause entre les députés européens et les lobbies des mouvements sociaux fonctionne très bien. Par exemple, souvent un groupe d'intérêt et le rapporteur d'une commission parlementaire pertinente développent une coopération très étroite. Pour un rapporteur il n'est pas acceptable d'être lié avec un représentant industriel, mais un lien avec un mouvement social ayant un large support public apporte un soutien à la position d'un rapporteur.[1009]

Dans leurs contacts avec le Parlement européen, les groupes d'intérêt peuvent recourir aux services des consultants professionnels. Beate Kohler-Koch décrit le profil d'un consultant professionnel de la façon suivante :

[1007] *Ibid.,* pp. 140.
[1008] *Ibid.,*p. 141.
[1009] *Ibid.,* p. 140.

> « La gouvernance européenne à niveaux multiples qui a un caractère spécialisé et extrêmement complexe va augmenter la demande en agents ayant des qualifications spécifiques : généralistes avec de hautes qualités intellectuelles, avec une connaissance pratique des règles implicites du jeu et avec la compétence sociale qui leur permet de circuler aisément dans un environnement multiculturel et multilingue. »[1010]

Selon Beate Kohler-Koch, les consultants qui représentent les groupes d'intérêts seront de plus en plus demandés par les députés européens, parce qu'ils « vendent » le produit le plus recherché dans le processus décisionnel européen : une connaissance experte.[1011]

Selon les lobbyistes, les personnes les plus importantes au Parlement européen sont les présidents des commissions parlementaires et les rapporteurs. Ils contribuent à former l'opinion de tout le Parlement sur une telle ou telle question spécifique. Comme remarque Beate Koler-Koch, la position d'une personne au sein de la commission parlementaire est plus importante que celle au sein de son groupe politique et que sa réputation au Parlement en général. Les assistants parlementaires, le secrétariat des groupes politiques et les services de la recherche du Parlement européen sont considérés en tant que moins importants. Les experts de l'administration du Parlement n'attirent pas beaucoup d'attention des lobbyistes.[1012]

§4 Le rapport des députés européens polonais aux médias

David Morgan a effectué une enquête sur les 33 députés européens travaillistes et 10 députés européens conservateurs pendant la période de 1995 à 1997.[1013] Cette étude sur les députés européens britanniques a dégagé quand même des tendances communes dans les relations entre les députés européens et les médias.

Les députés européens et leur personnel suivent de près tous les journaux qui circulent dans leur circonscription. La plupart des députés européens ont le temps de lire seulement un ou deux journaux par jour et parcourir le reste pendant les week-ends, mais le suivi régulier de la

[1010] *Ibid.,* p. 141.
[1011] *Ibid.*
[1012] *Ibid.,* p. 147.
[1013] MORGAN David, *The European Parliament, Mass Media and the Search for Power and Influence,* Aldershot, Ashgate, 1999, p. 54.

presse locale est d'habitude assuré par les assistants des députés européens qui préparent des revues de la presse locale pour leurs députés.[1014]

A la différence de la presse écrite, le suivi des reportages de la télévision et de la radio locale ne s'effectue que de façon intermittente à cause de ressources limitées. La majorité des députés européens interrogés ont affirmé que « la survie politique exige autant que possible de visibilité dans les médias locaux. »[1015]

Au niveau de la presse nationale, les députés sont moins dépendants des revues de la presse, préparées par leurs assistants, parce que les journaux nationaux principaux sont disponibles au Parlement européen à Bruxelles et à Strasbourg. 70 % des députés européens britanniques interrogés ont affirmé qu'ils regardaient régulièrement jusqu'à cinq journaux, et le même nombre de députés a déclaré qu'ils parcouraient régulièrement la presse étrangère (*Wall Street Journal* et *International Herald Tribune* sont les journaux le plus souvent mentionnés). Il est à noter que les services du Parlement offrent le résumé hebdomadaire de la presse européenne, bien qu'il ait un caractère très sélectif. Pour tous les trois types des médias : européens, nationaux, locaux, David Morgan met en évidence une tendance commune : les députés européens sont des consommateurs assidus de la presse écrite, mais ils sont moins capables de suivre les reportages de la radio et de la télévision.[1016]

Plus de la moitié des députés européens interrogés ont déclarés qu'ils ne sont pas satisfaits par les reportages de la presse locale sur eux-mêmes et le Parlement européen.[1017] Au niveau national, seulement une minorité des députés européens interrogés ont admis qu'ils étaient satisfaits avec le volume et la qualité des reportages sur le Parlement européen et les députés européens.[1018] En répondant à la question s'ils voyaient des déformations dans la présentation des actualités du Parlement européen, 56 % ont répondu qu'ils en voyaient quelques-unes au niveau de la presse locale de leur circonscription et 85% en trouvaient au niveau de la presse nationale.[1019]

Pour améliorer la représentation du Parlement européen dans les médias, les députés européens interrogés ont proposé les différentes solutions. 19,7 % ont trouvé que le Parlement

---

[1014] *Ibid.,* pp. 54-55.
[1015] *Ibid.,* p. 55.
[1016] *Ibid.*
[1017] *Ibid.*
[1018] *Ibid.,* p. 56.
[1019] *Ibid.*

devait offrir plus de documentation facile à utiliser. 18,2 % estiment que le Parlement doit obtenir des reportages télévisés. Selon l'avis de 14,6 %, le Parlement doit faire plus d'efforts pour coordonner les communiqués de la presse avec la Commission européenne et le Conseil des ministres. 13,9 % estiment que les groupes politiques du Parlement européen ou leurs présidents doivent organiser régulièrement des réunions d'information complémentaires.[1020]

La majorité écrasante des députés européens interrogés (87,5 %) sont d'avis que le Parlement européen doit chercher à utiliser plus les médias pour faire connaître ses réussites à un public large.[1021]

Notons que tous les députés européens polonais ont admis l'importance de leur rapport avec l'électorat de la circonscription territoriale. Les médias et notamment la presse nationale et locale pourraient être utiles pour la communication des députés européens polonais avec leur électorat. La pluralité des rapports, entretenus par les députés européens polonais dans le cadre de leurs circonscriptions territoriales démontre encore une fois la complexité du métier de député européen qui nécessite un apprentissage relativement long.

[1020] *Ibid.,* p. 67.
[1021] *Ibid.,* p. 68.

Conclusion

Les partis politiques polonais représentés au Parlement européen de la 6ème législature constituent les éléments du nouveau système multipartite, formé en Pologne après la chute du régime « communiste ». Le passage d'un système au parti unique au système multipartite a été une étape centrale de la transition à la démocratie libérale et il a fait partie d'un processus global d'« européanisation » qui s'est déroulé en Pologne après 1989.

La Pologne tient une place à part parmi les pays d'Europe centrale et orientale par sa taille et son parcours historique. Néanmoins, elle s'inscrit dans le modèle commun de l'émergence des partis politiques en Europe centrale et orientale, développé par Jean-Michel De Waele, mais elle se distingue des autres pays d'Europe centrale et orientale par la durée et l'intensité des étapes de la formation d'un système multipartite.

L'analyse en termes de clivages offre ainsi des repères importants pour les partis politiques polonais. Les clivages laïc/religieux, urbain/rural et post-communiste/anti-communiste jouent un rôle primordial dans la structuration du paysage politique polonais. En raison du caractère de masse du mouvement Solidarité (*Solidarność*), le clivage post-communiste/anti-communiste se caractérise par une persistance particulière, en comparaison des autres pays d'Europe centrale et orientale. La Pologne se distingue des autres pays post-communistes par la prédominance d'un versant religieux du clivage laïc/religieux dans son système de partis politiques. Même l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) qui est un parti laïc d'après son programme politique s'efforce d'obtenir le soutien de l'Eglise.

Les particularités du parcours historique de la Pologne expliquent pourquoi les nouveaux « entrepreneurs politiques » polonais ont du mal à faire leurs les valeurs, idées et conceptions des partis politiques européens (« europartis ») auxquelles ils ont choisi d'adhérer. L'acquisition du « label » d'une des familles politiques occidentales par les nouvelles « entreprises politiques » polonaises ne signifie pas qu'ils s'identifient pleinement au contenu idéologique d'une famille politique en question. Les dirigeants de certains partis politiques polonais qui n'arrivent pas à se repérer dans le paysage politique européen ont préféré s'écarter de la coopération avec les fédérations européennes de partis (FEP). Par exemple, à la différence des autres formations post-Solidarité, le parti Droit et Justice (PiS) n'a adhéré à aucune fédération européenne de partis (FEP) pendant la période de pré-adhésion. Les difficultés des nouveaux « entrepreneurs politiques » polonais à définir leur sensibilité

politique en termes des familles politiques traditionnelles pour l'Europe occidentale sont dues, d'un côté, à la composition hétérogène de leurs organisations partisanes et, de l'autre, à une idéologie politique qui est profondément enracinée dans le contexte polonais.

La situation des partis politiques de la gauche en Pologne mérite une attention particulière. Les partis sociaux-démocrates « historiques » ont eu du mal à émerger en Pologne et dans les autres anciennes démocraties populaires. Ainsi la social-démocratie polonaise est-t-elle constituée essentiellement par les partis post-communistes. La coopération des partis de la gauche post-communiste ainsi que de la gauche post-Solidarité avec leurs partenaires occidentaux s'est déroulée dans les circonstances très compliquées. Le contexte de l'émergence des partis sociaux-démocrates en Europe centrale et orientale se distingue profondément de l'Europe occidentale. En Europe occidentale les grands partis sociaux-démocrates se sont formés dans le contexte d'un capitalisme développé, tandis qu'en Pologne, au début des années 1990, le capitalisme a été encore à créer.[1022] C'est pourquoi la transposition des programmes sociaux-démocrates occidentaux n'a pas été possible en Pologne et les autres partis post-communistes.[1023] Afin d'être efficaces en Europe centrale et orientale, les programmes d'aide, mis en place par le Parti Socialiste Européen (PSE), devaient prendre en compte la contrainte de la transition des pays d'Europe centrale et orientale vers l'économie de marché.

Le processus d'« européanisation » des partis politiques polonais a commencé par leur coopération avec les fédérations européennes de partis (FEP). L'adhésion des partis politiques polonais à des fédérations européennes de partis (FEP) a prédéterminé leur choix ultérieur d'un groupe politique au Parlement européen. Cependant, il n'y a pas toujours de correspondance directe entre les fédérations européennes de partis (FEP) et les groupes politiques du Parlement européen. Par exemple, aucune fédération européenne de partis (FEP) ne correspond au Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) ni au Groupe Indépendance/Démocratie (Ind/Dem).

Les fonctionnaires des fédérations européennes de partis (FEP) ont été des partenaires et des interlocuteurs initiaux pour les élites politiques polonaises, parce que l'intégration des partis politiques polonais au sein des groupes politiques du Parlement européen a débuté seulement après les élections européennes de juin 2004. L'aptitude des fédérations européennes de partis

[1022] DE WAELE Jean-Michel, « Le retard social-démocrate en Europe centrale et balkanique », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La gauche face aux mutations en Europe,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, p. 179.
[1023] *Ibid.,* p. 180.

(FEP) à diffuser des idées et des pratiques politiques entre les partis membres a été particulièrement importante pour l'« européanisation » des partis politiques polonais. Un échange d'idées et d'expérience politique s'est opéré par l'intermédiaire de conférences, de colloques, de séminaires et de stages. Il faut noter que les fondations politiques occidentales, principalement d'origine allemande et française (Adenauer, Naumann, Zeidel, Ebert, Robert Schuman), ont aussi joué un rôle important à côté des fédérations européennes de partis (FEP) dans le processus d'« européanisation » des partis politiques polonais, avant leur intégration dans les groupes politiques du Parlement européen.

Les fédérations européennes de partis (FEP) constituent un des éléments organisationnels des partis politiques européens (« europartis »). Les trois éléments structurants de l'organisation des « europartis » sont interdépendants et complémentaires. Les partis nationaux équivalent aux organisations de base, les fédérations européennes correspondent à l'appareil central mais les groupes politiques au Parlement européen s'en rapprochent aussi.[1024] On peut aussi déterminer le rôle des fédérations européennes de partis (FEP) en tant qu'« organisation focale » entre les partis nationaux et le groupe parlementaire.[1025] Ce rôle d'« organisation focale » se manifeste surtout au moment des élections européennes, parce que les fonctionnaires des fédérations européennes de partis (FEP) procèdent à la rédaction des manifestes électoraux des partis politiques européens (« europartis »). Cependant, l'absence d'un partage clair de compétences entre les groupes politiques et les fédérations européennes de partis (FEP) contribue à développer une relation de concurrence entre ces deux structures transnationales des partis politiques européens (« europartis »).

Il y a une tendance à considérer les fédérations européennes de partis (FEP) comme des organisations faibles du point de vue financier et organisationnel qui dépendent largement des partis politiques nationaux. Mais les développements récents dans la vie politique européenne contribuent à augmenter le rôle des fédérations européennes de partis (FEP). Premièrement, le renforcement des fédérations européennes de partis (FEP) est dû à l'institutionnalisation des sommets des leaders de partis politiques européens, tenus depuis les années 1990, sous le patronage des fédérations européennes de partis (FEP), à la veille des Conférences intergouvernementales (CIG) et des Conseils européens. Deuxièmement, l'adhésion de nouveaux partis membres, issus des pays d'Europe centrale et orientale, a offert aux

[1024] BARDI Luciano, « Les perspectives des fédérations européennes de partis », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 231.
[1025] MOSCHONAS Gerassimos, « Parti Socialiste Européen (PSE) », *in* DELOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, p. 533.

fédérations européennes de partis (FEP) des avantages financiers et des incitations d'un ordre institutionnel et organisationnel.

En prenant en considération les caractéristiques organisationnelles des groupes politiques du Parlement européen, on peut partager la thèse de Luciano Bardi selon laquelle les groupes politiques du Parlement européen ainsi que les partis politiques nationaux peuvent fournir des incitations importantes pour le développement des partis politiques européens (« europartis »).[1026] Le Parlement européen reste l'arène la plus importante pour la genèse des partis politiques européens (« europartis »). Les groupes politiques semblent être des organisations plus développées du point de vue de leurs ressources et organisation que les fédérations européennes de partis (FEP). Les performances des groupes politiques du Parlement européen sont dues au caractère permanent des activités parlementaires en comparaison d'un caractère plus intermittent des différentes initiatives et réunions des fédérations européennes de partis (FEP). Même si les fédérations européennes de partis (FEP) sont responsables de la formulation des manifestes électoraux des partis politiques européens (« europartis ») et participent à la coordination des campagnes électorales européennes, les groupes politiques n'en sont pas moins indépendants de leurs fédérations européennes de partis (FEP) pendant la période de la législature. Il faut noter que la sélection des candidats et la direction quotidienne des campagnes électorales pour les élections européennes relèvent toujours des partis politiques nationaux.

Le processus décisionnel interne au sein des groupes politiques du Parlement européen représente une série de négociations complexes à niveaux multiples qui implique plusieurs acteurs des groupes politiques transnationaux du Parlement européen et aboutit à une communication fréquente entre eux. Cette communication se déroule non seulement dans le cadre d'un seul groupe politique mais aussi entre les représentants des groupes politiques rivaux. En effet, les groupes politiques du Parlement européen sont obligés de dialoguer et de coopérer avec leurs rivaux politiques afin de recueillir des majorités de voix nécessaires pour la prise des décisions pendant les sessions plénières et de permettre ainsi au Parlement européen d'exercer ses pouvoirs conjointement avec le Conseil de l'Union et la Commission européenne.

Les réunions des groupes politiques se caractérisent par une fréquence élevée et une consultation prolongée entre les présidents des groupes politiques, les chefs des délégations

[1026] BARDI Luciano, « Les perspectives des fédérations européennes de partis », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 232.

nationales, les coordinateurs des groupes politiques dans les commissions parlementaires et les présidents des commissions parlementaires, issus d'un groupe politique en question. Les groupes politiques fonctionnent dans le style du « supranationalisme qualifié ».[1027]

Ce style permet d'élaborer des positions communes qui concilient les préférences politiques d'un groupe politique avec celles des délégations nationales qui le composent. La conclusion des accords transnationaux par le vote à la majorité entre les délégations nationales des groupes politiques pendant les séances plénières des groupes politiques est le but principal des différents types de réunions des groupes politiques mais chaque délégation nationale a le droit de ne pas suivre la position de son groupe politique à condition qu'elle explique et justifie son refus de suivre la ligne commune de son groupe politique pendant la séance plénière du groupe. Les délégations polonaises au Parlement européen se caractérisent par un caractère très sélectif de leurs affinités avec leurs groupes politiques et les partis membres de leurs groupes politiques. En cas d'un vote politiquement sensible pour la Pologne, les délégations polonaises qui appartiennent aux différents groupes politiques du Parlement européen ont tendance à élaborer une position commune au cours de réunions informelles du soi-disant « Club polonais », mentionné dans les entretiens des députés européens polonais.

L'efficacité du fonctionnement des groupes politiques se manifeste à travers les votes de leurs membres. L'analyse des votes des députés européens permet d'apprécier la cohésion interne des groupes politiques. Les trois principaux groupes politiques du Parlement européen - le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE), le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE), le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) - se caractérisent par un niveau de cohérence interne suffisant pour rester les acteurs clefs du Parlement européen et bénéficier d'une influence importante au sein du système politique de l'Union européenne. Cependant, la présence des votes dissidents des délégations nationales au sein des groupes politiques reflètent leur hétérogénéité idéologique ainsi que l'hétérogénéité idéologique des fédérations européenne de partis (FEP) correspondantes. L'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale n'a fait que renforcer les tendances centrifuges au sein des groupes politiques du Parlement européen. Ce processus a concerné par excellence le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) et a contribué au processus de sa recomposition.

[1027] JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003, p. 129.

Les groupes politiques au Parlement européen sont obligés de conclure des alliances avec les groupes politiques rivaux pendant les votes de la session plénière, parce qu'aucun groupe politique n'est pas en mesure de rassembler un nombre suffisant de votes pour la majorité simple au Parlement européen. La nécessité de dialoguer et de coopérer avec les autres groupes politiques est renforcée par l'exigence de la majorité absolue qui permet au Parlement européen d'influencer le processus décisionnel de l'Union européenne.

Il faut noter que le rôle des délégations nationales ne se réduit pas à l'insertion des perspectives nationales dans la position commune des groupes politiques transnationaux, mais elles contribuent au processus d'« européanisation » des partis politiques nationaux. En accomplissant la fonction des canaux d'information entre le Parlement européen et les partis politiques nationaux, les délégations nationales, représentées au Parlement européen, aident leurs partis politiques nationaux à comprendre mieux les processus et les problèmes dans une perspective communautaire.[1028] Les députés européens, reconnus comme les spécialistes des questions européennes au sein de leurs partis politiques nationaux, tendent à orienter la politique européenne de leurs partis politiques nationaux.[1029] Plusieurs députés européens polonais fournissent une expertise sur les questions européennes à leurs partis politiques et tendent à orienter leur politique européenne.

Si l'élargissement de l'Union européenne a créé de nouvelles incitations financières et organisationnelles pour les partis politiques européens (« europartis ») émergeants, leurs structures transnationales telles que les fédérations européennes de partis (FEP) et les groupes politiques du Parlement européen ont été exposées à des mutations identitaires et organisationnelles importantes. Un éventail plus large de prises de position de leurs partis membres a entraîné l'accroissement de leur hétérogénéité idéologique et la baisse de leur cohésion interne. C'est sans doute un enjeu de la seconde phase du processus d'intégration partisane qui s'ouvre avec la 7ème législature du Parlement européen ; enjeu crucial pour la formation des partis politiques européens (« europartis ») et leur rôle d'acteurs transnationaux de liaison entre les citoyens européens et les institutions de l'Union européenne.

Les élites parlementaires polonaises, à l'instar des pays de l'Europe occidentale, sont affectées par deux processus convergents de démocratisation et de professionnalisation qui se manifestent à travers le processus de recrutement des députés européens polonais. L'existence des tendances similaires au sein du processus de recrutement des élites parlementaires a rendu

[1028] *Ibid.,* pp. 145-146.
[1029] CORBETT Richard, *The European Parliament's Role in Closer EU Integration,* London, Macmillan, 1998, p. 73.

l'Europe de plus en plus homogène du point de vue de son personnel politique. Comme le processus de professionnalisation et le processus de démocratisation se développent simultanément, le processus de recrutement des députés européens doit être perçu à travers deux modèles théoriques complémentaires : d'un côté, les théories de professionnalisation et, de l'autre, les théories de la représentation sociale. Le processus de démocratisation correspond aux théories de la représentation sociale, tandis que le processus de professionnalisation est conforme aux théories de la professionnalisation.

Ces deux modèles théoriques se fondent sur les différents types de légitimation du Parlement européen en tant qu'institution. Les théories de la professionnalisation mettent en avant la fonction de décision et l'efficacité du Parlement européen en tant que « machine à légiférer ». Les théories de la représentation sociale insistent sur la fonction de liaison avec les citoyens européens et sur l'aptitude du Parlement européen à représenter les peuples européens. La fonction de liaison avec les citoyens européens a une importance particulière, parce que le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne qui est élue directement par les citoyens européens. Par conséquent, le Parlement européen est la seule institution qui peut prétendre parler au nom de tous les peuples de l'Europe.

D'après les données que j'ai recueillies au cours d'une étude quantitative des biographies de l'ensemble des délégations polonaises au Parlement européen de la 6ème législature, les tendances de professionnalisation prédominent au sein des délégations polonaises du Parlement européen de la 6ème législature, même si elles disposent d'un certain nombre de « citoyens législateurs » qui tirent leur origine de carrières et d'institutions extérieures au champ politique : le monde des entreprises, les médias, le sport, la science et la recherche.

Dans l'ensemble, le Parlement européen a tendance à rassembler de plus en plus des hommes et des femmes politiques professionnels parmi lesquels il y a un groupe de députés européens disposés à faire une carrière parlementaire européenne. Les professionnels de la politique européenne apportent des connaissances expertes et augmentent l'efficacité du processus décisionnel du Parlement européen. L'expertise, fournie par les « professionnels de l'Europe » parmi les députés européens, est en mesure de concurrencer celle de la Commission européenne et des gouvernements nationaux. Ainsi le Parlement européen devient-il un acteur de plus en plus influent dans le système politique de l'Union européenne.

Il est à noter que le processus de professionnalisation du Parlement européen a été remarqué par les citoyens européens. Selon les résultats de l'enquête pré-électorale[1030], menée en 2009 dans 27 pays membres de l'Union européenne, 43 % des répondants estiment que le terme « technocratique » décrit très bien ou plutôt bien le Parlement européen. 41 % des répondants sont d'accord sur le terme « dynamique » qui décrit très bien ou plutôt bien le Parlement européen. Mais la perception du Parlement européen comme une institution professionnalisée et efficace n'est pas suffisante pour stimuler la participation des citoyens aux élections européennes. La professionnalisation du Parlement européen a des conséquences négatives, parce que les députés européens réduits à une élite technocratique sont enclins à perdre contact avec les problèmes réels des électeurs européens. D'après les résultats de l'enquête pré-électorale de 2009, le Parlement européen est perçu comme « démocratique » par 67 % des répondants, mais en même temps 54 % parmi eux estiment que l'expression « à l'écoute des citoyens européens » décrit plutôt mal ou très mal le Parlement européen. 59 % des répondants ne veulent pas aller voter parce qu'ils pensent que le Parlement européen ne s'occupe pas assez des problèmes qui les concernent. 55 % des répondants n'ont pas l'intention de participer aux élections européennes parce qu'ils ne se sentent pas assez bien représentés par les députés européens.

Face à ce problème de la représentation des citoyens européens par le Parlement européen, la présence des « citoyens législateurs » au sein du Parlement européen pourrait réduire un décalage entre les citoyens européens et les députés européens. Selon les théories de la représentation sociale, un parlement composé uniquement de représentants des élites politiques ne peut pas remplir la fonction de liaison avec la société civile. La légitimité d'un parlement augment s'il recrute des hommes et des femmes politiques qui incarnent les clivages sociaux fondamentaux, basés sur la classe sociale, le sexe, l'âge et la religion. En théorie, le Parlement européen devrait ressembler à un échantillon de la société européenne, et les délégations polonaises au Parlement européen devraient représenter un échantillon de la société polonaise. Il faut noter la fonction de liaison avec les citoyens européens est difficile à accomplir parce que la liberté d'action des députés européens individuels est limitée au profit de l'action des groupes politiques. Chaque député est constamment encadré par le groupe politique auquel il appartient.

[1030] L'enquête pré-électorale, réalisée entre le 4 et le 12 mai 2009 dans les vingt-sept États membres de l'Union européenne par TNS Opinion dans le cadre du contrat qui la lie au Parlement européen dans le cadre de l'appel d'offre « Soirée électorale ». Un échantillon représentatif d'environ 1000 répondants en âge d'aller voter a été interrogé dans chaque État membre.

Les groupes politiques ont joué un rôle crucial dans le processus de socialisation des députés européens polonais, parce que toutes les activités parlementaires au Parlement européen sont structurées selon la logique des groupes politiques. En pratique, sous les législatures précédentes, l'étape initiale de la socialisation des députés européens s'est déroulée au sein des délégations nationales où les « anciens » pouvaient communiquer aux « nouveaux » leur expérience et leur connaissance des procédures législatives, des règles administratives et des règles non écrites du Parlement européen. A la différence des législatures précédentes, au sein des délégations nationales de la Pologne et des autres nouveaux pays membres de l'Union européenne tous les membres des délégations nationales ont été des « nouveaux ».

Dans ces circonstances le rôle des fonctionnaires des groupes politiques a été mis en avant au cours du processus de socialisation des députés européens des nouveaux pays membres. Le soutien de leurs collègues des anciens pays membres a été également important. Les chefs des délégations polonaises au Parlement européen ont aussi joué un rôle important dans ce processus de socialisation, parce qu'ils ont été amenés à travailler ensemble dès le début de la 6ème législature avec les présidents de leurs groupes politiques, les coordinateurs dans les commissions parlementaires et d'autres représentants des bureaux des groupes politiques afin d'aligner les préférences des délégations polonaises sur celles des groupes politiques transnationaux.

Notons que les députés européens polonais qui ont acquis une expérience parlementaire préalable en tant qu'observateurs au Parlement européen ont été dans une situation plus avantageuse que les autres membres des délégations polonaises. 12 sur 54 des députés européens polonais (22,2 %) ont été les observateurs au Parlement européen. Les assistants parlementaires ont également facilité le processus de socialisation des députés européens polonais, grâce à leur formation européenne et compétences spécifiques nécessaires aux dossiers concrets. La socialisation dans l'environnement multilingue et multiculturel du Parlement européen nécessite non seulement des performances linguistiques, mais aussi une capacité d'appréhender un éventail de cultures européennes et de comprendre leurs codes et « cartes mentales ». C'est pourquoi la socialisation des députés européens polonais qui avaient une expérience professionnelle au sein des organisations internationales ou européennes s'est déroulée plus rapidement dès leur arrivée à l'hémicycle.

L'étape décisive de la socialisation des députés européens polonais s'est déroulée au sein des commissions parlementaires où les députés européens ont la possibilité de s'investir dans un domaine spécialisé et d'y acquérir des compétences nécessaires pour devenir un

« spécialiste ». Une « spécialisation » est nécessaire pour se faire un nom au Parlement européen et sortir de l'anonymat des délégations nationales. La « spécialisation » dans un tel ou tel dossier, examiné par le Parlement européen, est acquise par excellence grâce à l'apprentissage effectué au sein d'une commission parlementaire, mais elle est souvent liée à l'éducation ou au parcours professionnel d'un député européen.

La situation des « spécialistes » est meilleure au Parlement européen que celle des « généralistes » en raison du caractère sectoriel de la politique européenne. La valorisation du recours à l'expertise au Parlement européen est conditionnée par le renforcement progressif de ses pouvoirs et l'élargissement de son champ d'intervention. Les « spécialistes » qui se sont imposés au Parlement européen par l'intermédiaire d'un rapport sur un thème d'actualité tendent à obtenir des postes dans les organes de direction du Parlement européen ainsi que les présidences des commissions parlementaires.

Le processus d'« européanisation » qui se déroule dans les conditions de l'exercice d'une démocratie transnationale au Parlement européen fait partie de l'intégration des nouveaux députés européens. Plusieurs auteurs ont mis en évidence l'existence d'un processus de changement d'attitudes à l'égard de l'intégration européenne qui se produit dans l'environnement multilingue et multiculturel du Parlement européen et affecte un grand nombre de députés européens et leur personnel.

Le processus d'« européanisation » a affecté même les députés européens polonais, issus des partis politiques anti-européens : la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin*, LPR) et l'Autodéfense (*Samoobrona*, SO). Certains d'entre eux ont préféré poser leurs candidatures aux élections européennes de juin 2009 en s'affiliant aux listes de la droite ou de la gauche modérée. L'enchevêtrement des intérêts personnels et institutionnels développe de nouvelles loyautés chez les députés européens qui les prédisposent à soutenir l'intégration européenne.[1031]

Le métier de député européen est un métier multidimensionnel qui devient de plus en plus compliqué. Premièrement, les députés européens sont constamment exposés à des contraintes linguistiques et temporelles au sein du Parlement européen. Deuxièmement, après leur adhésion à un groupe politique transnational, ils doivent continuer d'entretenir une pluralité de rapports qui incluent le rapport à un parti politique national (représentation partisane), à l'électorat de leur circonscription (représentation territoriale), aux groupes d'intérêt

[1031] FRANKLIN Mark N. et SCARROW Susan E., « Making Europeans ? The Socializing Power of the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, p. 47.

(représentation fonctionnelle) et aux groupes sociaux (représentation « microcosmique »).[1032] Les contacts des députés européens avec les médias européens, nationaux et locaux les aident à exercer ces quatre types de représentation : partisane, territoriale, fonctionnelle et microcosmique. La pluralité des rapports d'un député européen correspond à une pluralité de rôles politiques multi-positionnés qu'il est obligé de tenir.[1033]

Si la « première phase » de l'intégration des partis politiques polonais dans le Parlement européen s'est avérée difficile, on observe simultanément qu'un processus d'intégration est en cours. Premièrement, la coopération des partis politiques polonais avec les fédérations européennes de partis (FEP) a préparé leur intégration au sein des groupes politiques du Parlement européen. Les fédérations européennes de partis (FEP) ont été les premiers partenaires et interlocuteurs des partis politiques polonais en Europe. Le processus d'« européanisation » des partis politiques polonais a commencé par leur adhésion à des fédérations européennes de partis (FEP). Deuxièmement, les réunions des groupes politiques, des commissions parlementaires, des délégations et des intergroupes constituent un espace d'interactions sociales indispensables pour la socialisation des députés européens polonais au Parlement européen. La participation des députés européens polonais aux activités quotidiennes du Parlement européen leur permet d'apprendre et de s'attribuer une multiplicité de rôles parlementaires européens dans les délais les plus brefs. Troisièmement, le processus d'intégration des partis politiques polonais dans le Parlement européen est facilité par les particularités du recrutement des députés européens polonais. Les partis politiques polonais ont tendance à sélectionner des hommes et des femmes politiques dont les caractéristiques socioprofessionnelles correspondent au « profil » du député européen qui prévoit une éducation supérieure, la connaissance de l'anglais ou du français, une expérience en affaires européennes ou internationales. La construction des biographies officielles des membres des délégations polonaises contribue à créer leur « façade » européenne au sens d'Erving Goffman. Quatrièmement, le processus d'« européanisation » des partis politiques polonais s'intensifie au niveau national grâce à l'influence des députés européens polonais sur la politique européenne de leurs partis politiques.

Sur le plan plus individuel des députés européens polonais, l'analyse d'une « première phase » de l'intégration des partis politiques polonais dans le Parlement européen pendant la 6ème législature (2004-2009) a permis de repérer les premiers signes du succès de ce

[1032] JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003, pp. 91-92.
[1033] BEAUVALLET Willy, « Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, le cas des eurodéputés français », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, p. 116.

processus. Premièrement, les députés européens polonais font partie du *leadership* parlementaire européen. Un nombre considérable de fonctions de pouvoir ont été attribuées aux députés européens polonais dans les organes de direction, les commissions et les délégations du Parlement européen. L'élection de Jerzy Buzek comme Président du Parlement européen qui a eu lieu le 14 juillet 2009 confirme l'ampleur de ce processus. Jerzy Buzek, ancien participant du mouvement Solidarité (*Solidarność*) et membre de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO), est devenu premier Président du Parlement européen originaire des pays d'Europe centrale et orientale. Il est à noter que Jerzy Buzek est un député européen polonais qui a pu acquérir une « spécialisation » sur des dossiers clefs pour l'Union européenne : la sécurité énergétique, le changement climatique et le partenariat avec les voisins de l'Europe orientale.

Deuxièmement, les députés européens polonais utilisent pleinement les pouvoirs qui leur ont été attribués à titre individuel par le Règlement intérieur du Parlement (RIP) : le droit d'adresser des questions orales à la Commission européenne et au Conseil des ministres pendant le « temps des questions » (article 41 du RIP) ou des questions écrites (article 42 du RIP) ; le droit de déposer des propositions de résolution (article 45 du RIP) et de présenter des déclarations écrites (article 48 du RIP) ; le droit de proposer des amendements au sein des commissions parlementaires (article 124 du RIP) ; le droit de recourir à des « explications de vote » pendant la session plénière (article 122 du RIP) et à des interventions publiques en séance plénière. Concernant les interventions en séance plénière, on peut dégager deux tendances qui caractérisent les délégations polonaises au Parlement européen. D'une part, ce sont les députés, fortement dotés en capitaux politiques, qui interviennent le plus fréquemment en séance plénière. D'autre part, les députés issus des partis politiques populistes comme l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) et la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) ont accumulé le grand nombre d'interventions en séance plénière.

Les résultats des élections européennes de juin 2009 en Pologne permettent d'en tirer quelques enseignements enrichissants et faire le bilan de la première expérience de l'intégration des partis politiques polonais dans le Parlement européen qui s'est déroulée de 2004 à 2009. Le taux de participation des Polonais aux élections européennes de 2009 (28,4 %) est inférieur à la moyenne européenne (43,39 %), mais il est légèrement supérieur au taux de participation des Polonais aux élections européennes de 2004 (20,87 %). Contrairement à la tendance générale de l'Union européenne, le taux de participation des Polonais aux élections européennes augmente d'un scrutin à l'autre.

L'enquête pré-électorale de mai 2009 est susceptible d'offrir quelques explications de l'augmentation du taux de participation des Polonais aux élections européennes. Premièrement, le niveau d'information concernant les élections européennes a été suffisant en Pologne. Le taux de répondants très bien ou assez bien informés concernant les élections européennes a été supérieur en Pologne (50 %) à la moyenne européenne de cet indicateur (41 %).

Deuxièmement, la tendance à la hausse du taux de participation aux élections européennes en Pologne est liée à la perception de l'image et du rôle de l'Union européenne et du Parlement européen par les Polonais. La Pologne figure parmi les trois pays membres dans lesquels le plus grand nombre de répondants ont une image très positive ou assez positive de l'Union européenne : Chypre (63 %), en Irlande (61 %) et en Pologne (61 %). La moyenne européenne de cet indicateur ne constitue que 48 %. Seulement 10 % de répondants polonais ont une image assez négative ou très négative de l'Union européenne contre 17 % de la moyenne européenne.

Troisièmement, les critères de choix d'un candidat, choisis par les Polonais, témoignent de leur compréhension des particularités du fonctionnement du Parlement européen. L'expérience du candidat en matière d'affaires européennes a été considérée comme le principal critère de choix d'un candidat aux élections européennes par 42 % des répondants de l'Union européenne. La Pologne figure parmi les trois pays où ce sentiment a été le plus largement partagé: la Slovénie (62 %), la Belgique (56 %) et la Pologne (54 %).

Cependant, selon l'enquête pré-électorale de mai 2009, la Pologne figure parmi les pays qui ont rassemblé le plus grand taux de répondants tout à fait certains de ne pas aller voter aux élections européennes : Royaume Uni (16 %), Lettonie (15 %), Bulgarie et Pologne (14 %). Ce pourcentage correspond à un réservoir de voix eurosceptiques qui a été mis en évidence en Pologne pendant le référendum sur le traité d'adhésion à l'Union Européenne (2003). 22,59 % des Polonais ont voté « non ». En même temps, 33 % de répondants polonais se sont déclarés tout à fait certain d'aller voter contre 43 % de la moyenne européenne.

Une des nouveautés de la campagne électorale de 2009 en Pologne a été l'implantation du groupe de pression paneuropéen *Libertas* de tendance souverainiste et « eurosceptique » qui se proclame un parti politique européen, mais son statut n'a pas été encore reconnu par les institutions de l'Union européenne. *Libertas* a été fondé par l'homme d'affaire irlandais Declan Ganley en 2008 afin de faire campagne contre le traité de Lisbonne. Etant intéressé par l'accès au financement de l'Union européenne en tant que parti politique européen,

Libertas a annoncé son intention de présenter des candidats aux élections européennes de 2009 dans toute l'Union européenne. Il est à noter que *Libertas* entretient des liens étroits avec le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) qui est un groupe politique eurosceptique au Parlement européen. La Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) est le seul parti politique polonais, représenté au Parlement européen de la 6ème législature, qui a pris la décision de s'affilier à la liste de *Libertas* aux élections européennes de 2009.

38 sur 54 (70,37 %) des députés européens polonais de la 6ème législature ont posé leurs candidatures aux élections européennes. Environ un tiers de députés européens polonais n'ont pas voulu être réélu au Parlement européen à l'issue de la 6ème législature. Ce pourcentage témoigne de la formation d'un groupe de « désillusionnés » vers la fin de la 6ème législature parmi les députés européens polonais. Ayant des affinités politiques opposées, l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności* / *Partia Demokratyczna,* UW/PD) et la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin*, LPR) se caractérisent par le taux de participation le plus bas, observé aux élections européennes de 2009 en Pologne : respectivement 25 % et 50 %. Il est à noter l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) a un taux de participation relativement haut : 66,7 %. L'intention de la majorité des députés européens de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) de participer aux élections européennes de 2009 témoigne de l'influence du processus d'« européanisation » sur les députés européens de ce parti politique qui se positionne en Pologne comme un parti anti-européen.

Il convient de mesurer la part des députés européens polonais réélus aux élections européennes de 2009. 20 sur 54 (37,04 %) des députés européens polonais de la 6ème législature ont été réélus au scrutin du 7 juin 2009. Il faut noter qu'il y a un écart considérable entre le taux de réélection et le taux de participation des députés européens polonais aux élections européennes de 2009. Un tiers de députés européens polonais de la 6ème législature avaient l'intention d'être réélus au Parlement européen mais ils n'ont pas réussi à gagner les élections européennes de 2009.

Le taux de réélection (37,04 %) des délégations polonaises est encore inférieur au taux de réélection du Parlement européen, observé en 2004 (53 %)[1034], mais il existe une très grande diversité de situations nationales parmi les pays de l'Europe des « Quinze ». Si le Royaume-Uni a réélu plus des trois quarts de ses députés européens (78,2 %), le taux de réélection des

[1034] Afin de mesurer le taux de réélection du Parlement européen en 2004, une abstraction a été faite des 162 membres des 10 nouvelles délégations européennes.

délégations grecques n'a constitué que 16,7 %. La stabilisation générale du personnel parlementaire européen a été due à la croissance du taux de réélection de trois des quatre délégations les plus importantes du Parlement européen (Italie, France, Grande Bretagne).[1035]

Les partis politiques polonais, représentés au Parlement européen, se caractérisent par une grande disparité des taux de réélection en raison d'un niveau différent de la professionnalisation des partis politiques polonais. La Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) (60 %) et l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) se caractérisent par un taux de réélection supérieur au taux de réélection du Parlement européen, observé en 2004 parmi les « Quinze » : respectivement 60 % et 80 %. Le fait que tous les députés européens polonais, issus de ces deux partis politiques, ont conservé leur appartenance à leurs listes aux élections européennes de juin 2009, démontre l'importance des tendances à la stabilisation et à la professionnalisation au sein de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) (60 %) et de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP). En même temps les délégations polonaises dans le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) et le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) sont soit en voie de disparition, soit en voie de « fragilisation ». Les partis politiques polonais, représentés dans ces groupes politiques du Parlement européen n'ont gagné aucun siège au Parlement européen ou ils ont un taux de réélection très bas.

Le taux de réélection des députés européens est un indicateur important qui témoigne des tendances à la professionnalisation et à la stabilisation du personnel politique au sein du Parlement européen. Ces tendances se renforcent au fur et à mesure que le Parlement européen devient un acteur de plus en plus important dans le système politique de l'Union européenne. Le Parlement européen a été traditionnellement considéré comme une assemblée instable qui a une forte rotation de ses membres. La croissance du taux de réélection, repérée par Guillaume Marrel et Renaud Payre, témoigne de la constitution de « véritables eurocarrières parlementaires ».[1036]

Ce lien entre, d'un côté, stabilité et longévité du personnel politique et, de l'autre, institutionnalisation et renforcement des arènes politiques a été mis en avant par plusieurs

[1035] MARREL Guillaume et PAYRE Renaud, « Des carrières au Parlement. Longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire », *Politique européenne,* n° 18, hiver 2006, p. 73.
[1036] *Ibid.,* p. 69.

travaux de science politique aux Etats-Unis.[1037] En se basant sur les effets de la réélection et de la longévité sur la professionnalisation des élus et le métier politique, Guillaume Marrel et Renaud Payre ont proposé une nouvelle lecture de l'institutionnalisation du Parlement européen.[1038]

Le taux de réélection élevé qui caractérise certains partis politiques polonais au Parlement européen de la 7ème législature démontre la stabilisation des délégations polonaises et la tendance à la professionnalisation et à la création des carrières parlementaires européennes en Pologne. Il y a de fortes chances que « des figures de longévité »[1039] puissent émerger dans le futur au sein des délégations polonaises au Parlement européen. Il s'agit d'une catégorie de députés européens, réélus au Parlement européen au cours des décennies qui constituent le « noyau dur » du personnel parlementaire du Parlement européen. Leurs carrières politiques professionnelles sont centrées sur le mandat parlementaire européen.

Guillaume Marrel et Renaud Payre ont dégagé deux catégories parmi les députés européens réélus : « permanents » et « intermittents ». Les premiers se caractérisent par des réélections consécutives et les seconds ont des parcours discontinus, ayant interrompu au moins une fois leur expérience parlementaire européenne. La troisième législature est considérée comme le début d'une stabilisation du recrutement électoral.[1040] Comme les délégations polonaises n'ont connu que deux élections européennes, il est difficile d'identifier des députés européens polonais ayant des profils des « permanents ». Cependant, on peut repérer ceux qui ont le potentiel pour devenir des « permanents » au sein du Parlement européen : par exemple, Jacek Saryusz-Wolski et Jan Olbrycht, issus de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO), Adam Bielan, issu de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS), et Marek Siwiec, issu de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP).

Il convient de faire le bilan des résultats des élections européennes du 7 juin 2009 pour les partis politiques polonais qui ont été représentés au Parlement européen de la 6ème législature. 10 sur 15 (66,7 %) des députés européens, élus sur la liste de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO), ont posé leurs candidatures aux élections européennes de juin 2009. Tous les députés européens, élus sur la liste de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO), ont conservé leur appartenance à la liste de ce parti polonais au scrutin du

[1037] *Ibid.,* p. 70.
[1038] *Ibid.,* p. 77.
[1039] *Ibid.,* p. 71.
[1040] *Ibid.,* pp. 80-81.

7 juin 2009. 9 sur 15 (60 %) parmi eux ont été réélus : Jerzy Buzek, Małgorzata Handzlik, Filip Kaczmarek, Janusz Lewandowski, Jan Olbrycht, Jacek Protasiewicz, Jacek Saryusz-Wolski, Bogusław Sonik, Tadeusz Zwiefka. Ainsi la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) a-t-elle augmenté sa présence au Parlement européen de 15 à 25 mandats.

6 sur 7 (85,71 %) des députés européens, élus sur la liste de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS), ont posé leurs candidatures aux élections européennes de juin 2009. Un seul député européen (Mieczysław Edmund Janowski), élu sur la liste de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) a changé de parti et il a participé aux élections européennes de juin 2009 sur la liste du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL). Aux élections européennes de juin 2009 Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) a augmenté le nombre de mandats de 7 à 15. Il faut noter que seulement 3 sur 7 (42,86 %) des députés européens, élus sur la liste de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS), ont été réélus : Adam Bielan, Michał Kamiński, Konrad Szymański. Cependant, parmi les députés européens, élus sur la liste de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) en 2009, il y a 3 députés européens qui ont été initialement élus sur la liste du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) (Janusz Wojciechowski), de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) (Mirosław Piotrowski) et de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) (Ryszard Czarnecki).

100 % des députés européens, élus sur la liste du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) (4 sur 4), de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) (5 sur 5) et de la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) (3 sur 3) ont posé leurs candidatures aux élections européennes de juin 2009.

3 sur 4 (75 %) des députés européens, élus sur la liste du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL), ont changé leur appartenance partisane au profit de la liste de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) et de la liste de *Libertas*. 2 sur 4 (50 %) des députés européens, élus sur la liste du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) en 2004, ont été réélus en 2009 sur la liste du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) (Czesław Siekierski) et sur la liste de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) (Janusz Wojciechowski).

Tous les députés européens, élus sur la liste de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP), ont gardé leur appartenance à la liste de ce parti politique polonais au scrutin du 7 juin

2009. La coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) a augmenté le nombre de mandats de 5 à 7. 4 sur 5 (80 %) des députés européens, élus sur la liste de la coalition de l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) et de l'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) en 2004, ont été réélus en 2009 : Lidia Geringer de Oedenberg, Adam Gierek, Bogusław Liberadzki, Marek Siwiec.

Aucun des députés européens, élus sur la liste de la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) en 2004, n'a pas été réélu en 2009. Il faut noter que tous les députés européens, issus de ce parti politique, ont gardé l'appartenance à la liste relative à leur parti d'origine : Entente pour l'avenir - Centre gauche (*Porozumienie dla Przyszłości – CentroLewica*). Cette nouvelle liste, fondée à la veille des élections européennes de 2009, a rassemblé les partis politiques d'obédience libérale, sociale-démocrate et écologiste. Elle est composée de trois partis politiques : l'Union de la Liberté / le Parti démocrate (*Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD), la Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) et les Verts 2004 (*Zieloni 2004*). Cette nouvelle recomposition des forces de la gauche en Pologne a été une tentative de créer une alternative à la fois à la gauche d'origine post-communiste, représenté par l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD), et à la droite issue du clivage anti-communiste, représentée par la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) et Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS).

Seulement un député européen sur quatre (25 %) (Janusz Onyszkiewicz), élu sur la liste de l'Union de la Liberté (*Unia Wolności,* UW), a posé sa candidature aux élections européennes de juin 2009. Il n'a pas été réélu. Il s'est présenté sur la liste de l'Entente pour l'avenir - Centre gauche (*Porozumienie dla Przyszłości – CentroLewica*).

5 sur 10 (50 %) des députés européens, élus sur la liste de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR), ont posé leurs candidatures aux élections européennes de juin 2009. 4 sur 10 (40 %) des députés européens, élus sur la liste la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) en 2004, ont changé leur appartenance partisane au profit de la liste de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) (Urszula Krupa, Bogdan Pęk, Mirosław Mariusz Piotrowski) et de la liste de Droite de la République (*Prawica Rzeczypospolitej*, PR) (Witold Tomczak). Seulement un député européen (Wojciech Wierzejski) s'est présenté sur la liste relative à la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) : liste de *Libertas*. Un seul député européen (Mirosław Mariusz

Piotrowski), issu de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR), a été réélu. Ainsi, le taux de réélection des députés européens, élus sur la liste de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) en 2004, ne constitue–t-il que 10 %. La Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) n'a gagné aucun siège au Parlement européen de la 7ème législature.

4 sur 6 (66,7 %) des députés européens, élus sur la liste de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO), ont posé leurs candidatures aux élections européennes de juin 2009. 3 sur 6 (50 %) des députés européens, issus de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) ont changé leur appartenance partisane au profit de la liste de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) (Ryszard Czarnecki), de la liste de l'Entente pour l'avenir-Centre gauche(*Porozumienie dla Przyszłości – CentroLewica*) (Marek Czarnecki) et de la liste du Parti du Travail Polonais (*Polska Partia Pracy*, PPP) (Bogdan Golik). Seulement un seul député européen, élu sur la liste de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) en 2004, a continué de représenter ce parti politique en 2009 : Wiesław Kuc. Un seul député européen, issu de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO), a été réélu sur la liste de Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) : Ryszard Czarnecki. Ainsi, le taux de réélection des députés européens, élus sur la liste de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) en 2004, constitue-t-il 16,67 %.

L'analyse des résultats des élections européennes de 2009 en Pologne permet de mettre en évidence plusieurs cas du changement de l'appartenance partisane des députés européens polonais. Le plus haut taux de passage à un autre parti politique caractérise les députés européens polonais, élus en 2004 sur les listes du Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL), de l'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) et de la Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) : respectivement 75 %, 50 % et 40 %.

Ainsi deux tendances contradictoires caractérisent-elles les délégations polonaises au Parlement européen : d'un côté, une grande instabilité et fluidité des partis politiques, de l'autre, la construction des carrières parlementaires européennes et l'apprentissage au métier des professionnels de l'Europe.

Annexes

I - Extraits des entretiens avec les députés européens polonais

Entretien avec Bronisław Geremek, député européen, Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE), membre du Bureau, l'Union de la Liberté (UW) / le Parti démocrate (PD).

Le 16 novembre 2005 (au Parlement européen, Strasbourg)

La tradition libérale en Pologne

Q. : *Pourriez-vous m'expliquer ce qui est un libéralisme politique en Pologne? … est-ce qu'il y a… est-ce que le libéralisme politique… disons le modèle polonais du libéralisme politique se distingue du modèle européen? Est-ce qu'il y a des spécificités nationales?*

B.G. : La Pologne n'a pas une grande tradition libérale dans le domaine politique, et après le changement historique de 1989, le problème ne se posait pas en termes de partis.

1989, Premières élections presque libres. Nous nous sommes présentés comme un mouvement social *Solidarność* sans parti politique, et nous avons pensé à l'époque que nous pourrons ne pas utiliser les moyens des partis politiques. Nous avons pensé que l'expérience polonaise pourrait être utile pour l'Europe toute entière. L'abandon du terme «parti politique» est une naïveté. Au fait, il n'y avait pas au début d'orientation qu'on pourrait appeler «conservatrice», «libérale», «une gauche social-démocrate», mais plutôt des programmes concrets.

Et dans ces programmes il était tout à fait naturel qu'on attendait la liberté politique après les régimes totalitaires. On attendait la liberté économique après une économie étatique et la propriété d'Etat comme prépondérante. Or on dirait que le programme réalisé en 1989 qui était successeur du programme de *Solidarność* de 1981 était le programme qui avait une orientation libérale dans le domaine économique. Et le paradoxe que c'étaient un syndicat qui l'a proposé… qui était libérale dans le domaine politique, parce qu'on voulait la liberté, le changement des structures du pouvoir. […]

Par contre, au cours des années suivantes, le mot «libéral» est devenu infiniment mal compris par l'opinion publique. L'opinion publique a associé le mot, le label «libéral», à une réforme

économique – donc la privatisation, le chômage qui était conséquent de ces changements. Et le mot «libéral» est donc peu utilisé. On considère que la politique économique polonaise avait un appui libéral tel qu'il a été pratiqué en Europe de l'Est. Il n'y a pas de parti en Pologne qui se dirait libéral. Il y avait en 1990 une initiative de Gdansk et de Varsovie de former un parti libéral – c'était le Congrès libéral démocrate qui a perdu les élections deux ans plus tard et n'est pas entré au Parlement. […]

Ainsi au cours des élections européennes au Parlement européen l'Union de la Liberté a décidé de se joindre à un Parti européen libéral, et au Parlement un groupe de députés de mon parti - 4 députés – sont les membres du Groupe libéral et démocrate. Et je crois que nous aurons à décider que nous allons rejoindre un Parti démocrate européen où il y a la *Margarita* italienne, l'UDF ou bien nous resterons dans le Parti européen libéral, de toute façon le groupe parlementaire est commun. [….]

Ma conclusion est donc que les idées libérales sont fortes en Pologne et définissent la politique polonaise. Par contre l'opinion publique polonaise reçoit de façon négative le label «libéral». «Libéral» au cours de la dernière campagne électorale il y a quelques mois, quelques semaines et quelques mois, c'était l'accusation. La droite cherchait à utiliser le mot «libéral» plutôt pour faire peur à l'opinion publique.

Politique sociale

Q. : *Mais actuellement le programme de votre parti – l'Union de la Liberté - Unia Wolności contient déjà une certaine politique sociale? Oui ?*

B.G. : Oui. Il y avait toujours cette composante liée aussi au fait que nous sommes tous formés dans les syndicats *Solidarność*. Il y a donc une certaine sensibilité aux problèmes sociaux, et puis aussi… aussi bien notre parti que le groupe des députés ici sont très sensibles aux programmes sociales.

Le clivage laïc/religieux en Pologne

Q. : *J'aimerais savoir… Je sais que la religion joue un rôle très important dans la société polonaise. Et disons le modèle européen du libéralisme politique est souvent un modèle laïque… et qu'en pensez-vous quelle place la religion, les questions religieuses occupent-elles dans la vision, le programme politique de votre parti?*

B.G. : Le Groupe ALDE où nous sommes comprend aussi bien des partis libéraux qui sont non seulement traditionnellement laïques mais qui sont même parfois d'une façon agressive laïques. Mais il y a aussi dans ce groupe la coalition italienne *Margarita* qui comprend aussi les chrétiens-démocrates italiens. Il y a l'UDF, qui est un parti chrétien-démocrate, un parti du centre. Et il y a aussi un groupe, dans lequel il y a *Unia Wolnosci*, l'Union de la Liberté, qui a pris maintenant le nom du Parti démocrate dans lequel il y a une prégnance chrétienne-démocrate.

Pour la Pologne avec le rôle très grand que a joué le pape polonais Jean-Paul II, il n'y a pas de sensibilité laïque. Ainsi donc je crois que l'ALDE est un groupe où il y a une rencontre entre des attitudes politiques laïques et des attitudes qui sont plutôt chrétiens-démocrates. Donc c'est un centre libéral démocrate qui dans l'ALDE correspond très bien à la situation du moment: des partis démocrates et des partis qui comprend des groupes des intellectuels catholiques polonais, formation du mouvement de la *Solidarność*. Il y avait une opposition laïque, et il y a avaient des clubs des intellectuels catholiques. Et dans la formation, dès le début, il y a avait cet élément-là. La laïcité n'était ni un problème ni un programme.

Q. : *D'accord… Est-ce que la tolérance envers les autres religions fait partie de votre programme?*

B.G. : Absolument. L'Union de la Liberté, l'Union démocratique, toujours soulignait la nécessité de la tolérance à l'égard des autres. L'idée de la société ouverte qui était au centre du programme de ce parti… Nous avons eu des représentants du courant gréco-catholique, du courant orthodoxe. Nous avons toujours eu de très bons rapports avec les autres Eglises, pas seulement avec l'Eglise dominante qui est l'Eglise catholique en Pologne – aussi avec l'Eglise orthodoxe et l'Eglise gréco-catholique. Je crois que c'est un parti qui peut se réclamer d'avoir situé la tolérance au centre de son programme. Cela concerne aussi le problème des identités nationales. Notre parti a été toujours très ouvert à des problèmes des minorités.

L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne

Q. : *J'aimerais savoir quelle était la position de votre parti envers le début des négociations avec la Turquie? Puisque je sais qu'il y avait beaucoup de discussions… et beaucoup de partis politiques en Europe se sont prononcés contre le début de ces négociations et aussi l'opinion publique européenne dans certains pays européens n'était pas d'accord avec le début des négociations et donc j'aimerais savoir quelle était la position de votre parti.*

B.G. : Les avis étaient partagés. Il y a un courant que nous avons clairement soutenu: l'ouverture des négociations avec la Turquie. Je représente ce courant-là. Je crois que l'UE doit réaliser ce qu'elle a promis. Les négociations doivent commencer. Les négociations dans l'OMC sont très positives sur les évolutions de la situation politique et sociale en Turquie et je crois que c'est une bonne décision. Mais il y a une partie de nos dirigeants, de nos membres qui croit que la Turquie ne doit pas se trouver à l'intérieur de l'Union européenne (Tadeusz Mazowiecki). Très présent cet attitude, plutôt négatif à l'égard des négociations avec la Turquie.

Libéralisme économique

Q. : *Est-ce que actuellement le programme politique de votre parti se prononce pour une certaine intervention de l'Etat dans l'économie ou vous prônez toujours, disons, le libéralisme économique pur?*

B.G. : Je ne crois pas que nous soutenons le libéralisme économique pur. Nous croyons que le libéralisme économique doit être tempéré par une politique sociale et par l'intervention d'Etat.

Seulement dans les pays post-communistes il y a une telle tradition étatiste… elle est importante, prépondérante que pour briser cette tradition étatiste, il faut mettre l'accent sur le modèle de la politique économique libérale. Nous pensons aussi que les privatisations sont le meilleur moyen de changer l'économie post-communiste dans une économie de marché, et nous pensons que l'Etat devrait stabiliser avec son intervention ce qui est nécessaire. C'est le domaine du service public, c'est les problèmes de l'éducation, c'est les problèmes de la santé, c'est les problèmes de la sécurité sont au centre de l'accès de l'Etat. Par contre l'économie ne devra pas avoir recours à l'intervention de l'Etat.

Les coûts et les avantages de l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne

Q. : *L'adhésion de la Pologne à l'UE a-t-elle apporté beaucoup d'avantages à la Pologne? Est-ce qu'il y a des désavantages? Est-ce qu'il y a des problèmes que l'adhésion de la Pologne à l'UE a suscité? Quel est le coût de l'adhésion?*

B.G. : Mon parti est un parti européen, il l'a été toujours. Contre nous, les autres partis ont déclaré que la Pologne va perdre de la souveraineté, que la Pologne sera submergé par les produits étrangers, qu'elle ne sera pas compétitive, que la Pologne payera plus à l'UE qu'elle

obtiendra. L'entrée de la Pologne est un processus positif pour l'économie. L'augmentation des échanges commerciaux, l'affirmation de la politique de solidarité que l'Union pratique à l'égard des pays membres. Cela a un effet important sur le changement des attitudes dans l'opinion publique à l'égard de l'UE. Et puis la jeunesse qui a pu circuler, entrer dans les universités européennes. Les avantages sont évidents.

Il y avait en même temps des effets qu'on peut considérer comme les effets négatifs. Premièrement, l'UE ne nous a pas donné la possibilité de jouir des quatre libertés de l'Union. Seulement trois pays ont accepté que les travailleurs polonais puissent se déplacer. Les autres ont choisi la période intermédiaire de 7 ans. Cela pose des problèmes... Il y avait des déceptions. La Pologne ne peut pas être compétitive sur le marché. Mais à long terme il y aura des problèmes qui risquent d'être difficiles.

La contribution des pays d'Europe centrale et orientale au développement de l'Union européenne

Q. : *Chaque élargissement de l'UE modifiait d'une certaine mainière le visage de cette entité politique. Quel sera l'effet de l'adhésion de la Pologne et des autres pays d'Europe centrale et orientale pour l'UE en tant qu'entité politique? Quelle sera leur contribution au développement de l'UE?*

B.G. : Quant à cette contribution au développement de l'UE, elle est évidente dès maintenant. Malgré les spectres qui parfois apparaissaient dans des pays en public comme le fantôme du « plombier polonais », il n'y avait pas d'effet de déstabilisation dans l'UE. Au contraire, l'élargissement a été un événement historique, parce que c'était la réunification de l'Europe. L'Occident a cessé de se sentir une île en Europe. C'est l'Europe toute entière qui pense à l'avenir.

Deuxièmement, je crois qu'il est très important que les nouveaux pays apportent une certaine sensibilité à l'égard de l'idée de la liberté. Nous avons un souvenir frais de régimes totalitaires. Il y a donc cette crainte des dictatures, cette aversion à l'égard de toute dictature, une sensibilité antitotalitaire. Je crois que pour l'avenir de l'UE c'est important.

Troisièmement, les pays de l'élargissement de 2004 apportent aussi une connaissance de l'Europe de l'Est. L'UE a besoin d'avoir une politique de l'Est qu'elle n'a jamais eu jusqu'à maintenant. Les nouveaux pays n'apportent pas de nostalgies, n'apportent pas de phobies. Ce

sont des pays qui connaissent la Russie et sont aussi intéressés dans l'établissement de bons rapports avec la Russie, parce que c'est un grand pays. [...] Ces pays apportent une possibilité de formuler une politique de l'Est de longue durée que l'UE n'a pas été capable de faire jusqu'à maintenant.

Et puis, ces pays apportent un capital humain de grande qualité. Il se voit déjà maintenant par la circulation des jeunes entre les nouveaux pays et les anciens pays. C'est un profit pour les anciens et nouveaux pays membres.

La notion d'Europe centrale et orientale

Q. : *J'aimerais parler un peu plus de la notion d'Europe centrale et orientale et d'Europe de l'Est… Qu'en pensez-vous? Est- ce que cette notion «Europe centrale» va exister toujours dans les mentalités ou peut-être dans quelques dizaines d'années il n'y aura qu'une Europe unifiée… tout simplement Europe?*

B.G. : Je crois qu'il y aura des traits particuliers régionaux. La situation des nouveaux pays est différente des anciens pays. Je ne pense pas que dans l'avenir il y aura la même façon de voir l'Europe centrale que celle qui régnait au cours des dernières décennies. Europe centrale est très européenne et très éloignée des idéaux. La nostalgie de la liberté… L'Europe centrale avait cette conscience d'être différente. L'Europe centrale pouvait revenir à l'époque où ces pays étaient au centre de la politique européenne, pas seulement l'héritage de l'ancien empire soviétique. […]

Dans ce sens-là l'Europe centrale comme concept a servi très bien. Dans l'avenir je ne sais pas qu'elle puisse avoir l'importance à l'intérieur de l'Union européenne. [...]

Une zone du libre-échange avec les Etats-Unis

Q. : *Je sais qu'il y a toujours des projets de former dans l'avenir une zone du libre-échange avec les Etats-Unis. Qu'en pensez-vous si c'est réaliste ou non?*

B.G. : Ces projets sont débattus depuis longtemps à l'intérieur de l'OTAN et de l'UE. Il est difficile de se prononcer. Le système économique qui se forme maintenant dans le cadre de l'OMC est un système où les zones du libre échange ont perdu de sens… La politique économique ne doit pas être protectionniste…

L'égalité des sexes

Q. : *J'aimerais savoir si le programme politique de votre parti contient un volet consacré à l'égalité des sexes.*

B.G. : Oui, c'est un parti qui … nous avons toujours eu le plus grand nombre de femmes parmi les députés et dans tous ces groupes… établir l'égalité des sexes dans la pratique de la vie. Cela concerne les conditions de vie des femmes, la participation à la vie publique… Nous sommes plus avancés que les autres.

L'égalité des femmes n'est pas seulement l'objet de notre souci mais une réalité en marche. Il y a maintenant avec le retour de l'extrême droite sur la scène politique une certaine tendance de revenir vers le modèle traditionnel des familles, de l'organisation de la vie politique. Certaines politiques liées à cela: par exemple, le problème de l'avortement qui dans beaucoup des pays fait partie du libre choix, de la libération des femmes, en Pologne est moins important. Nous pensons que nous…. la loi sur l'avortement qui n'est pas libéral, est considéré comme régressif ou restrictif.

Ce n'est pas un problème politique. Nous avons proposé une femme en tant que candidate à la fonction présidentielle. Il y a beaucoup à faire dans ce domaine.

Entretien avec Jan Olbrycht, député européen, Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens (PPE-DE), membre du Bureau, la Plate-forme civique (PO).

Le 16 novembre 2005 (au Parlement européen, Strasbourg)

Parcours socioprofessionnel

Q. : *On peut commencer…*

J.O. : Ok… je suis sociologue de formation. J'ai fait mes études à Cracovie, et après les études j'ai commencé à travailler à l'université dans une ville à la frontière polono-tchèque, Cieszyn et aussi j'ai eu quelques cours comme aussi enseignant à l'université de Cracovie. J'ai fait mon doctorat, et après le doctorat j'ai fait aussi des stages, j'ai effectué des stages à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales à Paris… et après le changement en Pologne comme le membre de la Solidarité j'ai participé à la création du comité civique en Pologne

pour préparer les élections et bien sûr on a préparé les élections pour le Parlement national, mais… et après on s'est préparé aussi pour les élections municipales. Quand je suis devenu le Président de ce comité civique, alors j'ai été proposé de se présenter pour les élections municipales. Comme on a gagné les élections, je suis devenu le maire de la ville…j'ai été le maire de la ville huit ans, j'ai été réélu quelque fois… Pendant cette période là j'ai été aussi le vice-Président de l'Association des villes polonaises en Pologne et j'ai été responsable pour l'action internationale de toutes les villes polonaises. Je suis devenu le délégué au Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux au Conseil de l'Europe et aussi le vice-Président du Conseil des communautés et des régions d'Europe. Et après huit ans d'être maire, j'ai été élu le membre du Parlement régional et après j'ai été élu le Président de la région. En polonais on dit *marszał, marszałek*… J'étais le maréchal quatre ans et à cette époque-là j'étais aussi le représentant de la région polonaise au Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux et j'ai représenté ma région à l'Assemblée des Régions d'Europe, j'étais le membre du Bureau. Et après quatre ans de ce terme d'être maréchal, j'ai été élu le membre du Parlement régional, mais mon parti a perdu les élections. J'ai été seulement un des élus et après j'ai été proposé par le parti politique la Plate-forme *Platforma Obywatelska* d'être le candidat de ce parti au Parlement européen. Et quand j'ai gagné ces élections, je suis devenu le membre du Parlement européen, c'est ça….

Q. : *J'aimerais savoir quel était le sujet de votre thèse de doctorat si vous vous rappelez bien…*

J.O. : Oui, parce que j'ai été toujours très intéressé par la microsociologie, qui est entre la sociologie et la psychologie sociale. Alors j'ai écrit ma thèse finale sur la cohésion des petits groupes dans une entreprise et les relations avec leur origine, c'est-à-dire le problème de naissance, le problème de culture et d'adaptation, c'est-à-dire l'intégration sociale, la cohésion sociale et la culture, et les problèmes d'adaptation culturelle… Et dans mon doctorat j'ai continué mes travaux, j'ai écrit l'analyse méthodologique sur la notion de cohésion des groupes sociaux … dans la sociologie en général. C'était plutôt l'analyse méthodologique que les recherches…

Q. : *que les recherches empiriques?*

J.O. : empiriques…

Q. : *d'accord*

Les activités au Parlement européen

Q. : *J'aimerais savoir si le travail au Parlement européen en tant que député européen est différent du travail au Conseil de l'Europe ? Je pense que c'est différent… pourriez-vous parler un peu de ces différences ?*

J.O. : Oui bien sûr ce sont des ressemblances, mais ce sont aussi des différences… Je n'ai pas travaillé au Conseil de l'Europe comme tel, mais j'ai travaillé dans le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, c'est-à-dire partie du Conseil de l'Europe…. Bien sûr c'était plutôt orienté vers les problèmes régionaux et locaux, mais l'importance des partis politiques dans le Congrès n'était pas le plus important, c'était peut-être important, mais pas le plus important… surtout pour les élections. Pour les élections chaque deux ans pour changer les gens sur les positions etc. Mais pas pour les travaux quotidiens on peut dire… Dans le Parlement européen c'est complètement différent. Tout est basé ici sur les partis politiques, sur les groupes politiques ou les familles politiques comme on dit ici… Tout est basé sur les partis, les structures, constructions, les décisions des partis politiques…. Bien sûr il y a des différences dans le nombre des pays qui sont les membres. Parce que dans le Conseil de l'Europe ce sont les pays qui ne sont pas toujours définis en tant que pays européens dans l'Union européenne et qui sont les membres du Conseil de l'Europe…. c'est le problème des structures du Conseil de l'Europe. Les critères pour la participation au Conseil de l'Europe s'il s'agit des travaux c'est plutôt le problème de la présence, de l'importance des partis politiques…

Q. : *Mais de toute façon cette expérience professionnelle au Conseil de l'Europe est–elle utile pour vous ici au Parlement européen ?*

J.O. : oui absolument, absolument… et bien sûr d'un côté c'est un certain savoir-faire pour le travail international, les relations entre les structures officielles, les problèmes de négociation, de préparation des positions différentes etc. etc.… et aussi la façon de travailler avec le personnel, le secrétariat… c'est quelque chose qui ressemble au Parlement européen…. le rôle du secrétariat, des professionnels… moi aussi j'avais des activités de préparer des rapports sur la démocratie européenne régionale dans les pays membres, d'un côté, avec les professionnels experts, de l'autre côté, avec le secrétariat et aussi avec les élus…. Cette expérience pour moi d'un côté la pratique comment faire sa fonction, de l'autre côté la possibilité de connaître les règles et aussi connaître les gens et la possibilité de travailler avec

les élus des pays qui ne sont pas les membres de l'Union européenne. Je connais leur façon de travailler, leurs arguments. Pour moi c'est utile pour comprendre les problèmes de l'élargissement. Je connais les gens des pays futurs candidats à l'Union européenne.

Q. : *J'ai compris que vous parlez très bien l'anglais et le français, l'allemand peut-être aussi ?*

J.O. : non…

Q. : *donc vous parlez déjà très bien ces deux langues européennes. Est-ce que ces connaissances linguistiques sont utiles pour vous ici au Parlement ? Est-ce que cela vous aide à développer certains contacts personnels disons avec les députés européens des autre pays ?*

J.O. : c'est pas le problème de…. c'est la nécessité, parce que dans mon travail au Conseil de l'Europe c'était assez clair, même si la traduction en toutes les langues et aussi en polonais…. pour contacter les autres, pour parler avec eux, pour préparer, pour discuter ce qui est le plus important dans le travail parlementaire ça c'est toujours dans les langues étrangères, langues connues… par exemple le polonais c'est pas connu par les autres… C'est nous qui sommes obligés de parler les langues les plus populaires…. Alors pour moi c'est absolument nécessaire, sans cette connaissance des langues au niveau nécessaire, au niveau suffisant pour se contacter… je n'ai pas imaginé le travail ici au Parlement européen. S'il y a quelqu'un qui parle pas, qui peut pas se contacter, communiquer avec les autres, c'est une sorte d'exclusion complètement positive. […]

Q. : *Vous êtes le Vice-président de la Commission…*

J.O. : du Comité du développement régional…

Q. : *Pourriez-vous parler très brièvement des défis de la politique régionale en Europe ? des défis actuels, des problèmes actuels … Quels sont les problèmes ?*

J.O. : c'est très long… d'un côté nous avons des expériences qui ne sont pas encore complétés on peut dire… Ce sont les expériences des premières années de l'Union européenne avec les fonds structurels… On n'a pas encore les résultats, on voit les résultats dans un an, dans deux ans… mais on voit le problème, la difficulté avec l'absorption des fonds structurels… Pour notre comité c'est la question est-ce que les règlements sont bien faits, sont bien préparé pour tous les pays? Et est-ce que c'est faisable d'absorber les fonds

structurels pour la cohésion etc.? ou les règlements sont trop compliqués… et ça peut vraiment poser des problèmes et de créer des difficultés, des obstacles aux bénéficiaires… alors ça c'est le problème de rôles de la politique de cohésion dans le futur Union européenne par rapport aux politiques de développement…. ce sont les questions de base… [...] réussir les buts prescrits par la stratégie de Lisbonne qui est basée sur la méthode de coopération ouverte… alors c'est plutôt les activités des pays membres… ou la politique de cohésion qui est la redistribution de l'argent par les pays membres…. bien sûr s'il y a la discussion si on doit renforcer les plus forts pour renforcer le revenu de l'Union européenne ou plutôt réduire les disparités dans le développement régional…. ça c'est le problème principal, et le reste ce sont les conséquences au niveau des financements, du type de défense structurelle, du type des actions structurelles, des interventions structurelles…. et bien sûr on va se battre pour le grand budget pour que la cohésion sociale reste une des politiques les plus importantes…. alors ce sont les questions de base… on va se battre pour la cohésion, pour les fonds structurels, pour la réduction des disparités. [...]

Les relations des partis politiques polonais avec les groupes politiques

Q. : *D'après votre expérience en tant que vice-président du comité du développement régional, qu'en pensez-vous au sein de ce comité c'est la logique des partis politiques qui domine ou c'est plutôt la logique des intérêts nationaux de chaque pays ?*

J.O. : Oui, c'est très mélangé, parce que nous avons bien sûr partout... Cela veut dire nous avons, d'un côté, la position du Parlement européen, le parlement qui représente les Européens, les peuples européens comme le disent souvent les hommes politiques qui étaient très critiqués pendant le référendum sur la Constitution en France... En général c'est le Parlement qui représente les habitants de l'Europe.... Il y a de plus en plus de ce sentiment que nous ne représentons pas les pays membres mais nous representons les habitants de l'Europe.... Souvent ce sont les sujets qui sont importants pour tous les habitants de l'Europe. Il faut dire franchement que bien sûr la majorité des sujets sont très très liés aux intérêts nationaux. On voit ici bien sûr que chaque groupe des députés, même de tous les partis politiques, ils sont très très intéressés par les intérêts nationaux, mais en même temps bien sûr il faut avoir des intérêts politiques, parce que les intérêts politiques sont liés avec les deux. Cela veut dire si on pense aux habitants européens, cela veut dire quel parti politique en Europe que protége ou supporte les activités différentes des habitants européens, cela est lié avec les habitants européens... De l'autre côté, bien sûr les intérêts des pays membres sont

aussi supportés par les partis politiques , parce que soit les partis politiques sont au pouvoir dans leur pays, soit ils sont en opposition. Ils ont montré qu'ils défendent les intérêts nationaux, pas seulement dans leur pays, mais aussi dans le Parlement européen. On voit ici que souvent on a le sentiment que les intérêts nationaux sont plus importants que les autres, mais c'est très mélangé, cela dépend du sujet... Demain on va voter le système de contrôle chimique REACH... Bien sûr les militants de REACH, ils sont très très orientés vers l'Europe, pour tous les habitants etc. etc... et les partis politiques qui les représentent sont aussi orientés vers les problèmes européens.... Mais, de l'autre côté, ce sont les pays membres qui ont le problème avec les coûts, et les pays membres qui ont le problème avec l'industrie chimique.... Alors pour les intérêts nationaux, c'est souvent les pays membres qui représentent des points de vue un peu différents.... et bien sûr nous comme les représentants des habitants, mais nous représentons des habitants qui vivent dans un pays... Et nous, on doit un peu analyser, balancer les intérêts de nos pays et les intérêts de toute l'Europe ce qui n'est pas facile. Il faut trouver la balance, il faut trouver le respect pour ce qui est le plus important pour les habitants. C'est ça ce qui est le plus important, c'est par pour la politique comme telle... Et alors dans ce comité où je travaille, bien sûr ce sont les intérêts européens, les intérêts nationaux sont mélangés, mais l'organisation du travail, les façons de préparer sont basées sur les partis politiques. C'est le système ici , tout est basé sur les partis politiques. Ce sont les partis politiques qui préparent le débat. Après ce sont les partis qui votent avec une sorte de discipline politique. Ce sont les partis qui donnent les coordinateurs qui préparent les positions. Alors le système d'organisation est basé sur les partis politiques. Souvent les partis politiques c'est pas seulement le système d'organisation, mais aussi la position, mais sans les partis politiques ce système ne peut pas marcher....

Q. : *Est-ce qu'il y a des situations dans lesquelles la Plate-forme civique (Platforma Obywatelska) a une opinion dissidente, une opinion différente de celle de son groupe politique ?*

J.O. : Oui, très souvent ça .... bon, pas très souvent... c'est pas ça, cela veut dire quand nous, on discute entre les pays, entre les membres de notre groupe politique PPE-DE (EPP-ED), bien sûr ce sont des positions un peu différentes, parce que ce sont des expériences différentes, ce sont des pays différents etc. etc... On peut être d'accord s'il s'agit des buts généraux ou on peut bien définir les valeurs les plus importantes, mais s'il s'agit des conclusions, souvent les conclusions sont différentes... Alors moi je trouve dans le Parlement le plus important c'est de trouver le compromis dans les partis politiques et entre les partis

différents, mais dans les partis politiques c'est le plus difficile... Alors on discute, on discute...et après s'il y a le vote dans notre parti, notre parti est comme les autres... On peut dire d'une façon très claire et ouverte que nous, on n'est pas d'accord avec notre groupe politique et qu'on va voter contre.... Mais ça , il faut dire ça...

- *Cela n'arrive pas très souvent ?*

Cela n'arrive pas très souvent, mais cela arrive.. Il faut faire ça, il faut dire ça d'une façon très ouverte, parce que les partis politiques doivent se préparer. S'il y a plus de partis politiques nationaux qui partagent ce point de vue, peut-être le parti doit changer d'avis... Alors cela veut dire que.... Nous, on doit informer notre groupe politique qu'on va voter d'une façon différente. Bien sûr on ne sera pas puni, mais si nous informons notre groupe. Si nous,on dit qu'on va voter « oui », et après pendant la session plénière on va voter « non » - cela veut dire qu'on triche.... ce n'est pas juste... on ne peut pas faire ça...

Q. : *Pourriez-vous dire quelques mots très brièvement des réunions du Club polonais au Parlement européen? Quel est le but de ces réunions ?*

J.O. : Oui.... Moi, je trouve qu'on n'a pas les mêmes opinions entre les membres polonais, parce que officiellement le Parlement européen ne travaille pas dans les groupes nationaux... ça, c'est clair, c'est interdit... C'est interdit, parce que nous ne représentons pas les pays membres, mais nous représentons les habitants.... Mais c'est en pratique que souvent les membres du Parlement européen d'un pays se contactent... et ces contacts veulent dire que, bien sûr, on peut avoir des opinions complètement différentes s'il s'agit des valeurs principales, mais ce sont les détails qui sont importants pour notre pays.... Alors on peut organiser, harmoniser un peu le débat... et ça, moi, je trouve c'est le seul but pour le Club polonais est de se réunir à Strasbourg, de parler entre nous, de présenter nos positions avant les votes, d'harmoniser un peu ou peut-être de transférer des informations importantes pour notre pays.... et de dire... pas de faire un accord (on ne peut pas faire ça, c'est pas possible...), de dire, par exemple : « Notre parti, on va voter pour.... et c'est important pour notre parti... Est-ce que vous pouvez harmoniser votre position.... Est-ce que vous pouvez, par exemple, voter contre un autre parti ? ça c'est important pour notre parti »... Malheureusement, les collègues des autres partis, ils utilisent ces réunions pour les autres buts politiques. Ils préparent les rendez-vous avec les invités. Ils invitent les journalistes. Cela change complètement le caractère de ces réunions... Moi, je crois qu'il faut que nous, on travaille

entre nous.... Même si on a des opinions différentes, il faut s'informer quel est l'intérêt de notre pays... Mais de créer une image que nous, les Polonais, on va inviter quelqu'un qui nous.... par exemple, c'était l' ambassadeur dans un des pays qui a été invité pour parler de la politique étrangère de la Pologne... C'est pas ça...c'est pas nécessaire... Moi je trouve qu'il faut garder vraiment le caractère très opérationnel et très technique de ces réunions...

Q. : *Ces réunions se déroulen-elles toujours à Strasbourg ? pendant la session plénière ?*

J.O. : Oui, parce que ça c'etait un accord.... On est ici, parce que s'il y a les votes, en l'utilisant ici, c'est plus facile .... C'est très court. Cela devient vraiment une technique opérationnelle pour harmoniser les votes... Mais on ne peut pas se permettre très souvent ce genre de spectacle politique.

Le rapport avec la circonscription territoriale

Q. : *Vous visitez souvent votre région ?*

J.O. : Chaque semaine.

Q. : *Est-ce que les habitatns de votre région savent qu'il existe un Parlement européen, qu'ils ont un député européen ?*

J.O. : ça, c'est le problème dans toute l'Europe, c'est-à-dire il manque sûrement des informations sur le Parlement européen... Est-ce que c'est utile ? Est-ce que les parlementaires sont ici pour rien ? est-ce qu'ils sont importants pour les gens, pour les habitants ? c'est le problème des connaissances sur le Parlement européen. C'est pas très bien développé, on peut dire... c'est partout pareil...c'est la faute de la politique des informations de l'Union européenne, c'est la faute des parlementaires...

Pour tout dire, j'ai beaucoup des rencontres avec les habitants... le rôle que je voudrais faire c'est d'informer les gens sur le Parlement européen, sur les problèmes européens... j'ai même créé une association qui s'appelle « L'Europe, c'est simple ».... pour organiser une sorte de cours, pour éduquer les gens, surtout les jeunes, pas seulement les jeunes...

Q. : *des visites aussi peut-être ?*

J.O. : oui, des visites... c'est une autre façon de travailler, mais pour développer les connaissances... sinon on prépare ici 50% de la législation polonaise. Les habitants ne sont pas conscients de ça... alors...

Q. : *Oui, je me rappelle j'ai parlé un jour à un Polonais et il m'a dit : « Le Parlement européen ça ne sert à grande chose... Quel est le but des députés européens polonais, c'est de se remplir les poches, de s'enrichir... »*

J.O. : De gagner d'argent.... oui...et c'est pas seulement en Pologne... oui il manque des informations bien sûr... mais c'est pas seulement en Pologne, parce que le taux de participation aux élections européennes est très bas.... relativement

Entretien avec Jacek Saryusz-Wolski, député européen, Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens (PPE-DE), membre du Bureau, La Plate-forme civique (PO).

Le 17 novembre 2005 (au Parlement européen, Strasbourg)

Métier de député européen

Q. : *Est-ce que c'est plus difficile d'être un ministre qu'un député européen? Est-ce que votre expérience professionnelle en tant que ministre vous aide ici?*

J.S.-W. : C'est plus difficile d'être un ministre parce qu'on prend des décisions beaucoup plus souvent et d'un poids plus grand que quand on est un simple député. Est-ce que cela aide? Oui, l'expérience de la pratique politique dans les sphères européennes gouvernementales, cela aide dans l'accomplissement des fonctions d'un député. D'accord, plus parce que je suis le chef de la délégation polonaise au sein de mon groupe, le vice-président du Parlement. Donc j'ai un travail pas seulement d'un député mais un travail de coordination, un travail… donc un travail assez pareil à celui d'un ministre qui dirige les gens, qui divise le travail, qui s'occupe du travail des autres, pas nécessairement de soi même.

Les relations des partis politiques polonais avec les groupes politiques

Q. : *et qu'en pensez-vous? Est-ce que votre groupe politique, le groupe auquel vous appartenez, le groupe des démocrates chrétiens est un groupe intégré ou non?*

C'est un groupe du Parti européen Populaire (démocrates chrétiens-démocrates européens). Donc c'est un groupe pas tellement homogène… pas seulement démocrates chrétiens. […] Ce n'est pas un élément plus homogène que le groupe politique socialiste ou le groupe libéral… donc il y a des différences nationales, des différences des problèmes politiques etc… Mais grosso modo c'est un groupe qui rassemble des gens, des courants assez pareils assez similaires… c'est un parti politique des pays membres.

Q. : *et votre parti politique – la Plate-forme citoyenne ?*

J.S.-W. : Plate-forme civique.

Q. : *excusez-moi… La Plateforme civique est plus proche de quel parti au sein du groupe des démocrates chrétiens? Pourriez-vous me donner peut-être un exemple?*

J.S.-W. : Il n'y a pas de réponse simple et claire à votre question.

Q. : *Est-ce qu'il y a des partis politiques avec lesquels vous avez le plus d'affinités? disons comme ça…*

J.S.-W. : Il faudrait aborder le sujet…. sur un sujet ce sont les conservateurs britanniques qui sont les plus proches… il y a d'autres sur lesquels ce sont les Italiens, les Allemands, les Grecs…

Q. : *Cela dépend donc du sujet…*

J.S.-W. : cela dépend du sujet…il y a des partis des pays baltes ou scandinaves avec qui nous avons des affinités qui sont liés aux questions de la mer Baltique… il y a d'autres questions… Surtout les nouveaux pays membres qui sont intéressés par la politique de l'UE à l'Est…. il y a d'autres avec qui nous avons des affinités sur le modèle économique et social européen plus qu'avec les autres…. Il y a d'autres avec lesquels nous sommes plus d'accord sur les relations euroatlantiques etc... avec d'autres sur l'environnement, sur la politique de la cohésion… Sur toute une gamme de la politique européenne on trouve des alliés dans tous les coins du groupe. Donc il n'y a pas d'amitiés, de proximités stables… c'est une sorte de géométrie variable.

Q. : *Est-ce qu'il arrive que votre parti ou toute la délégation polonaise au sein du groupe des démocrates chrétiens arrive à la conclusion qu'il faut voter d'une façon différente que tout le groupe politique?*

J.S.-W. : Oui… Aujourd'hui nous avons voté contre la directive REACH parce que nous considérons que cette directive qui concerne les produits chimiques est bonne en soi même, mais trop coûteuse pour les pauvres pays, les nouveaux membres de l'Union européenne. Il y a des sujets rarement sur lesquels nous avons pris des positions différentes… C'est rare, mais cela arrive…

Q. : *et il arrive que sur des sujets les partis polonais des orientations différentes, disons les socialistes et les démocrates chrétiens, votent de la même manière si les intérêts nationaux de la Pologne sont mises en cause ?*

J.S.-W. : oui

Q. : *Cela arrive?*

J.S.-W. : oui, cela arrive

Q. : *Je sais d'après mes entretiens avec les autres députés qu'au Parlement pendant la session plénière il y a des réunions du Club polonais? Est-ce que vous pouvez dire quelques mots sur ces réunions?*

J.S.-W. : C'est une chose très informelle. Ce sont les réunions dans un clos endroit des députés de tous les groupes politiques sur les questions où nous sommes d'accord ou sur les questions sur lesquels il nous paraît qu'il faut entreprendre une position commune…

Q. : *Est-ce plutôt un échange d'informations ?*

J.S.-W. : C'est plutôt un échange d'information. Qui vote comment? Qui veut quoi? Mais parfois une sorte de coordination peut se produire… mais un échange d'information qui permet d'agir dans la même direction dans nos groupes politiques respectifs… Sur les questions comme le budget, la cohésion, l'Ukraine, la Biélorussie… ce sont les questions sur lesquelles la majorité des députés sont d'accord…

La sensibilité politique de la Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO)

Q. : *Dans les médias occidentaux votre parti, la Plate-forme civique, est parfois représenté comme un parti libéral?Est-ce que vous êtes d'accord?*

J.S.-W. : non.

Q. : *Pourquoi?*

J.S.-W. : C'est un parti libéral conservateur… une synthèse libérale et conservatrice… nos options en économie sont plutôt libérales: nous sommes pour la liberté du marché, l'ouverture des marchés au sein de l'Union… à l'extérieur…. nous sommes plutôt pour la liberté des marchés dans ce sens… mais sur les questions sociales plutôt conservateur…

Q. : *culturelles peut-être aussi?*

J.S.-W. : culture n'est pas dans la compétence de mon mandat…

Q. : *Quelle est l'attitude de votre parti envers, disons, les minorités?*

J.S.-W. : minorités nationales ou minorités…

Q. : *par exemple, les minorités sexuelles*

J.S.-W. : ce n'est pas un grand point de notre programme

Q. : *pensez-vous qu'il faut les interdire ? il faut nier l'existence de ces groupes…*

J.S.-W. : Non, non….nous sommes un parti de tolérance, du respect des droits individuels.

Q. : *Donc vous ne croyez pas que l'existence de ces minorités est un signe du déclin moral de la société?*

J.S.-W. : Si vous voulez une réponse, vous trouverez dans notre programme…

Q. : *D'accord*

Le rapport avec la circonscription territoriale

Q. : *Est-ce que vous avez souvent des rencontres avec vos électeurs dans votre circonscription?*

J.S.-W. : oui, je suis dans la région trois fois par semaine dans mon office avec les collaborateurs sur place et je travaille avec les électeurs.

Q. : *Est-ce que vous savez plus ou moins qui sont vos électeurs? Quels groupes sociaux sont pour votre parti dans votre région ou tout le pays?*

J.S.-W. : au niveau national nous savons plus ou moins quel groupe d'âge, quelle profession, quel groupe social…. dans la région on n'a pas fait de…

Q. : *Et à l'échelle nationale?*

J.S.-W. : C'est plutôt les citadins, les habitants des villes…. c'est plutôt les professionnels, les gens plutôt éduqués, professions libres…

Q. : *Est-ce qu'il arrive que les agriculteurs votent pour votre parti?*

J.S.-W. : Il arrive, mais ce n'est pas notre électorat radical… nous avons notre électorat dans les campagnes, mais nous avons plus de poids dans les grandes villes.

Les activités au Parlement européen

Q. : *Vous êtes le Vice- président du Parlement européen actuellement. Pourriez-vous dire quelques mots sur vos activités en tant que Vice-président du Parlement?*

J.S.-W. : J'ai deux champs de responsabilités: les fonctions de coordination, les relations du Parlement avec les pays du voisinage: donc je suis actif dans les affaires ukrainiennes, et j'ai de temps en temps affaire avec la Moldavie, l'Azerbaïdjan, la Georgie, l'Arménie. […]

Q. : *Est-ce qu'actuellement au secrétariat du groupe politique on peut trouver beaucoup de Polonais?*

J.S.-W. : on peut trouver, mais pas beaucoup… pas de C, beaucoup A.

Q. : *Vous parlez couramment l'anglais et le français, les deux grandes langues de l'Union européenne ? Est-ce que vos compétences linguistiques vous aident beaucoup ici?*

J.S.-W. : sincèrement oui… sans ces compétences, la mission du député est quasiment impossible de remplir.

Q. : *Est-ce que vous avez des contacts plutôt informels avec les députés des autres pays?*

J.S.-W. : oui… il y a des réseaux de relations interpersonnelles si vous voulez…

Q. : *Et ces relations sont-elles basées sur l'appartenance à un parti politique ou plutôt une compétence dans le Parlement européen?*

J.S.-W. : plutôt sur l'appartenance à un groupe politique, parce que les membres d'un groupe se rencontrent plus souvent que les autres députés…

Le libéralisme économique

Q. : *Votre parti, la Plate-forme civique, prône le libéralisme économique? Mais actuellement est-ce que le programme de votre parti contient une certaine politique sociale?*

J.S.-W. : Quelle politique sociale ? je ne sais pas…

Q. : *Je ne sais pas… ce sont des actions de l'Etat pour aider un peu ceux qui…*

J.S.-W. : L'emploi est la meilleure politique sociale. […]

Une zone du libre-échange avec les Etats-Unis

Q. : *Est-ce que le projet (il existe depuis longtemps) de créer une zone du libre échange entre les Etats-Unis et l'Union européenne? Est-ce que ce projet est réaliste ou non?*

J.S.-W. : c'est quelque chose qui peut se réaliser, mais il y a des conflits commerciaux…. C'est la logique économique, c'est bénéfique pour les deux côtés… la libéralisation du commerce mondial… l'OMC…

La démocratie chrétienne en Pologne

Q. : *Est-ce que le modèle de la démocratie chrétienne en Pologne a des spécificités nationales? Qu'en pensez-vous? et en quoi ces spécificités consistent-elles?*

J.S.-W. : Précisément (sérieusement), dans le nom de notre parti nous n'utilisons pas d'étiquette «démocratie chrétienne». Avant la deuxième guerre mondiale, pendant l'entre-deux-guerres, il y avait des essais de créer des partis chrétiens démocrates, ça n'a jamais marché. […]

Q. : *Le mot «un parti conservateur» est plus proche pour vous?*

J.S.-W. : C'est pour ça qu'on a choisi le terme «civique».

Q. : *D'accord…*

J.S.-W. : Donc nous nous référons au même point de vue sur la liberté, des qualités en tant que citoyen. On écrit notre programme… les idées libérales sur le plan de l'économie, conservateurs sur le plan social et chrétien-démocrate sur le plan des valeurs. […]

Q. : *C'est-à-dire on peut dire que vous vous référez en même temps aux deux courants de la pensée: au conservatisme et à la démocratie chrétienne? peut-être comme ça…*

J.S.-W. : oui….

Q. : *et aussi libéralisme économique…*

J.S.-W. : nous nous décrivons comme synthèse libéralo-conservatrice avec les racines chrétiennes.

II – Les intergroupes au Parlement européen de la 6ème législature (2004-2009)

Tableau 1

La composition de l'intergroupe ***Fourth World European Committee*** *(Comité Quart Monde Européen)*[1041]

n	Nom	Prénom	Groupe politique	Pays	Poste
1	ALVARO	Alexander Nuno	ADLE	Allemagne	
2	ANDRIA	Alfonso	ADLE	Italie	
3	DEPREZ	Gérard M.J.	ADLE	Belgique	
4	**GEREMEK**	**Bronisław**	**ADLE**	**Pologne**	
5	GRIESBECK	Nathalie	ADLE	France	
6	**KULAKOWSKI**	**Jan Jerzy**	**ADLE**	**Pologne**	
7	LEHIDEUX	Bernard	ADLE	France	
8	MORILLON	Philippe	ADLE	France	
9	FIGUEIREDO	Ilda	GUE/NGL	Portugal	
10	KAUFMANN	Sylvia-Yvonne	GUE/NGL	Allemagne	
11	MCDONALD	Mary Lou	GUE/NGL	Irlande	
12	**CZARNECKI**	**Ryszard**	**NI**	**Pologne**	
13	FONTAINE	Nicole	PPE-DE	France	
14	ANDRIKIENE	Laima Liucija	PPE-DE	Lituanie	
15	DEHAENE	Jean-Luc	PPE-DE	Belgique	
16	DEVA	Nirj	PPE-DE	Royaume-Uni	
17	DIAZ DE MERA	Agustin	PPE-DE	Espagne	
18	BACHELOT-NARQUIN	Roselyne	PPE-DE	France	
19	BAUER	Edit	PPE-DE	Slovaquie	
20	DAUL	Joseph	PPE-DE	France	
21	DEMETRIOU	Panayiotis	PPE-DE	Chypre	
22	GAWRONSKI	Jas	PPE-DE	Italie	
23	HENNICOT-SCHOEPGES	Erna	PPE-DE	Luxembourg	
24	LANGENDRIES	Raymond	PPE-DE	Belgique	
25	MANN	Thomas	PPE-DE	Allemagne	
26	MATO ADROVER	Ana	PPE-DE	Espagne	
27	MAYOR OREJA	Jaime	PPE-DE	Espagne	
28	MÉNDEZ DE VIGO	Iñigo	PPE-DE	Espagne	Président
29	MITCHELL	Gay	PPE-DE	Irlande	
30	PETERLE	Alojz	PPE-DE	Slovénie	

Source : Les donnés ont été mises à la disposition de l'auteur par l'assistant parlementaire du Président de l'intergroupe M. Iñigo MÉNDEZ DE VIGO.

[1041] La situation est valable au 18 avril 2005.

Tableau 2

La composition de l'intergroupe ***Conservation and Sustainable development in the European Parliament***
(Développement durable au Parlement européen [1042]

n	Membres	Groupe politique	Pays	Poste
	STEVENSON Struan	PPE-DE	Royaume-Uni	Président
AGRICULTURE				
n	**Membres**	**Groupe politique**	**Pays**	**Poste**
1	BATZELI Katerina	PSE	Grèce	Vice-présidente
2	BERMAN Thijs	PSE	Pays-Bas	
3	BOURZAI Bernadette	PSE	France	
4	BUSK Niels	ADLE	Danemark	
5	CASA David	PPE-DE	Malte	
6	CORBEY Dorette	PSE	Royaume-Uni	
7	DAUL Joseph	PPE-DE	France	
8	GKLAVAKIS Ioannis	PPE-DE	Grèce	
9	**KUZMIUK Zbigniew**	**PPE-DE**	**Pologne**	
10	MAAT Albert Jan	PPE-DE	Pays-Bas	
11	ROMAGNOLI Luca	NI	Italie	
FISHERIES (Pêche)				
n	**Membres**	**Groupe politique**	**Pays**	**Poste**
1	MIGUELEZ RAMOS Rosa	PSE	Espagne	Vice-présidente
2	BONDE Jens Peter	Ind/Dem	Danemark	
3	BUSK Niels	ADLE	Danemark	
4	CASA David	PPE-DE	Malte	
5	CORBEY Dorette	PSE	Royaume-Uni	
6	GKLAVAKIS Ioannis	PPE-DE	Grèce	
7	GOUDIN Helene	Ind/Dem	Suède	
8	**LIBERADSKI Boguslaw Marian**	**PSE**	**Pologne**	
9	MAAT Albert Jan	PPE-DE	Pays-Bas	
10	MATSAKIS Marios	ADLE	Chypre	
11	O'NEACHTAIN Sean	UEN	Irlande	
12	RIBEIRO Sergio	GUE/NGL	Portugal	
13	SUDRE Margie	PPE-DE	France	
MARITIME AFFAIRS (Affaires maritimes)				
n	**Membres**	**Groupe politique**	**Pays**	**Poste**
1	STERCKX Dirk	ADLE	Belgique	Vice-président
2	AYALA SENDER Ines	PSE	Espagne	
3	CORBEY Dorette	PSE	Royaume-Uni	
4	COSTA Paolo	ADLE	Italie	
5	de GRANDES PASCUAL Luis	PPE-DE	Espagne	
6	EVANS Robert	PSE	Royaume-Uni	
7	FERREIRA Anne	PSE	France	
8	HADZIDAKIS Kostantinos	PPE-DE	Grèce	
9	HEGYI Gyula	PSE	Hongrie	
10	KRATSA TSAGAROPOULOU Rodi	PPE-DE	Grèce	
11	**LIBERADSKI Boguslaw Marian**	**PSE**	**Pologne**	
12	MATSAKIS Marios	ADLE	Chypre	
13	NAVARRO Robert	PSE	France	

[1042] La situation est valable au 27 mars 2007.

14	OLAJOS Peter	PPE-DE	Hongrie	
15	QUEIRO Luis	PPE-DE	Portugal	
16	ROMAGNOLI Luca	NI	Italie	
17	SAVARY Gilles	PSE	France	
18	VATANEN Ari	PPE-DE	France	
19	VLASTO Dominique	PPE-DE	France	
20	WORTMAN KOOL Dorien	PPE-DE	Pays-Bas	
21	ZILE Roberts	UEN	Lettonie	
COASTAL AREAS AND TOURISM (Aires côtières et tourisme)				
n	**Membres**	**Groupe politique**	**Pays**	**Poste**
1	TRIANTAPHYLLIDES Kyriakos	GUE/NGL	Chypre	Vice-président
2	CASA David	PPE-DE	Malte	
3	CORBEY Dorette	PSE	Royaume-Uni	
4	MAAT Albert Jan	PPE-DE	Pays-Bas	
5	MATSAKIS Marios	ADLE	Chypre	
6	QUEIRO Luis	PPE-DE	Portugal	
7	ROMAGNOLI Luca	NI	Italie	
8	SAVARY Gilles	PSE	France	
9	SUDRE Margie	PPE-DE	France	
ENERGY AND TRANSPORTS (Energie et transports)				
n	**Membres**	**Groupe politique**	**Pays**	**Poste**
1	OLAJOS Peter	PPE-DE	Hongrie	Vice-président
2	AYALA SENDER Ines	PSE	Espagne	
3	CORBEY Dorette	PSE	Royaume-Uni	
4	COSTA Paolo	ADLE	Italie	
5	de GRANDES PASCUAL Luis	PPE-DE	Espagne	
6	EVANS Robert	PSE	Royaume-Uni	
7	FERREIRA Anne	PSE	France	
8	HADZIDAKIS Kostantinos	PPE-DE	Grèce	
9	HEGYI Gyula	PSE	Hongrie	
10	KRATSA TSAGAROPOULOU Rodi	PPE-DE	Grèce	
11	**LIBERADSKI Boguslaw Marian**	**PSE**	**Pologne**	
12	MATSAKIS Marios	ADLE	Chypre	
13	NAVARRO Robert	PSE	France	
14	QUEIRO Luis	PPE-DE	Portugal	
15	ROMAGNOLI Luca	NI	Italie	
16	SAVARY Gilles	PSE	France	
17	VATANEN Ari	PPE-DE	France	
18	VLASTO Dominique	PPE-DE	France	
19	WEISGERBER Anja	PPE-DE	Allemagne	
20	ZILE Roberts	UEN	Lettonie	
TRADE AND ENVIRONMENT (Commerce et environnement)				
n	**Membres**	**Groupe politique**	**Pays**	**Poste**
1	LIPIETZ Alain	GREENS	France	Vice-président
2	CASA David	PPE-DE	Malte	
3	CORBEY Dorette	PSE	Royaume-Uni	
4	FERREIRA Anne	PSE	France	
5	FERREIRA Elisa	PSE	Portugal	
6	KUSKIS Aldis	PPE-DE	Lettonie	
7	WEISGERBER Anja	PPE-DE	Allemagne	
COOPERATION AND DEVELOPMENT(Coopération et développement)				
n	**Membres**	**Groupe politique**	**Pays**	**Poste**
1	GOUDIN Hélène	Ind/Dem	Suède	Vice-présidente
2	FERREIRA Anne	PSE	France	
3	HEGYI Gyula	PSE	Hongrie	

4	KUSKIS Aldis	PPE-DE	Lettonie	
5	**KUZMIUK Zbigniew**	**PPE-DE**	**Pologne**	
6	LUCAS Caroline	GREENS	Royaume-Uni	
7	MAAT Albert Jan	PPE-DE	Pays-Bas	
8	OLAJOS Peter	PPE-DE	Hongrie	
9	ROMAGNOLI Luca	NI	Italie	
FORESTRY (Forêts)				
n	**Membres**	**Groupe politique**	**Pays**	**Poste**
1	MATHIEU Veronique	PPE-DE	France	
2	BOURZAI Bernadette	PSE	France	
3	**CZARNECKI Ryszard**	**NI**	**Pologne**	
4	DAUL Joseph	PPE-DE	France	
5	DESS Albert	PPE-DE	Allemagne	
6	ETTEL Harald	PSE	Autriche	
7	FERBER Markus	PPE-DE	Allemagne	
8	FIGUEIREDO Ilda	GUE/NGL	Portugal	
9	FJELLNER Christofer	PPE-DE	Suède	
10	**GIERTYCH Maciej**	**Ind/Dem**	**Pologne**	
11	GRACA MOURA Vasco	PPE-DE	Portugal	
12	GROSSETETE Françoise	PPE-DE	France	
13	GUELLEC Ambroise	PPE-DE	France	
14	HORACEK Milan	Verts/ALE	Allemagne	
15	JAATTEENMAKI Anneli	ADLE	Finlande	
16	JUSTAS Paleckis	PSE	Lituanie	
17	KAUPI Pia Noora	PPE-DE	Finlande	
18	KORHOLA Eija Riita	PPE-DE	Finlande	
19	**KUC Wieslaw Stefan**	**NI**	**Pologne**	
20	LAPERROUZE Anne	ADLE	France	
21	LAX Henrik	ADLE	Finlande	
22	LEHTINEN Lasse	PSE	Finlande	
23	MADEIRA Jamila	PSE	Portugal	
24	MAYER Hans Peter	PPE-DE	Allemagne	
25	MYLLER Riita	PSE	Finlande	
26	ORTUONDO LARREA Josu	ADLE	Espagne	
27	PAASILINNA Reino	PSE	Finlande	
28	PURVIS John	PPE-DE	Royaume-Uni	
29	RESETARITS Karin	NI	Autriche	
30	RIBEIRO E CASTRO José	PPE-DE	Portugal	
31	RUBIG Paul	PPE-DE	Autriche	
32	SCHELLHARDT Horst	PPE-DE	Allemagne	
33	SCHIERHUBER Agnes	PPE-DE	Autriche	
34	SEEBER Richard	PPE-DE	Autriche	
35	SORNOSA Maria	PSE	Espagne	
36	STUBB Alexander	PPE-DE	Finlande	
37	SUDRE Margie	PPE-DE	France	
38	TOUBON Jacques	PPE-DE	France	
39	ULMER Thomas	PPE-DE	Allemagne	
40	VILLERS Theresa	PPE-DE	Royaume-Uni	
41	VIRRANKOSKI Kyosti	ADLE	Finlande	

Source : Les donnés ont été mises à la disposition de l'auteur par le secrétariat de l'intergroupe *Développement durable au Parlement européen.*

Tableau 3

La composition de l'intergroupe ***Tourisme***[1043]

n	Nom	Prénom	Groupe politique	Poste
1	ANDRIA	Alfonso	ADLE	
2	ARNOUATAKIS	Stavros	PSE	
3	BACHELOT-NARQUIN	Roselyne	PPE-DE	
4	BARSI-PATAKY	Etelka	PPE-DE	
5	BATTILOCHIO	Alessandro	NI	
6	BEAZLEY	Christopher	PPE-DE	
7	BEREND	Rolf	PPE-DE	
8	BRADBOURN	Philip	PPE-DE	
9	BUSUTTIL	Simon	PPE-DE	
10	CASPARY	Daniel	PPE-DE	
11	COCILOVO	Luigi	ADLE	
12	CORREIA	Fausto	PSE	
13	COSTA	Paolo	ADLE	
14	DAUL	Joseph	PPE-DE	
15	DE VEYRAC	Christine	PPE-DE	
16	DEMSZKY	Gàbor	ADLE	
17	DESCAMPS	Marie-Hélène	PPE-DE	
18	DESS	Albert	PPE-DE	
19	EVANS	Robert	PSE	
20	FERNANDES	Emanuel	PSE	
21	FERREIRA	Anne	PSE	
22	FERREIRA	Elisa	PSE	
23	GAUBERT	Patrick	PPE-DE	
24	GAUZES	Jean-Paul	PPE-DE	
25	GRAF LAMBSDORFF	Alexander	ADLE	
26	GRECH	Louis	PSE	
27	GROSSETETE	Françoise	PPE-DE	
28	GUELLEC	Ambroise	PPE-DE	
29	HENNIS PLASCHAERT	Jeanine	ADLE	
30	HIERONYMI	Ruth	PPE-DE	
31	HUHNE	Christopher	ADLE	
32	JENSEN	Anne	ADLE	
33	KASOULIDES	Ioannis	PPE-DE	
34	KLAB	Christa	PPE-DE	
35	KLAMT	Ewa	PPE-DE	
36	KOCH	Dieter	PPE-DE	
37	KRATSA	Rodi	PPE-DE	
38	KUSKIS	Aldis	PPE-DE	
39	KUSSTATSCHER	Sepp	Verts/ALE	Secrétaire-Général
40	LAMASSOURE	Alain	PPE-DE	
41	LANGEN	Werner	PPE-DE	
42	LECHNER	Kurt	PPE-DE	
43	LEHNE	Klaus-Heiner	PPE-DE	Vice-président
44	LEICHTFRIED	Jorg	PSE	
45	LE RACHINEL	Fernand	NI	
46	LICHTENBERGER	Eva	Verts/ALE	
47	LOPEZ ISTURIZ	Antonio	PPE-DE	
48	LUDFORD	Sarah	ADLE	
49	MADEIRA	Jamila	PSE	
50	MANDERS	Toine	ADLE	Vice-président
51	MANN	Thomas	PPE-DE	

[1043] La situation est valable au 27 mars 2007.

52	MARQUES	Sergio	PPE-DE	
53	MATHIEU	Véronique	PPE-DE	
54	MAYER	Hans Peter	PPE-DE	
55	MEDINA ORTEGA	Manuel	PSE	Vice-président
56	MIKOLASIK	Miroslav	PPE-DE	
57	MORILLON	Philippe	ADLE	
58	MULDER	Jan	ADLE	
59	MUSCAT	Joseph	PSE	
60	NEWTON DUNN	William	ADLE	
61	OLAJOS	Peter	PPE-DE	
62	PLEGUEZUELOS	Francisca	PSE	
63	QUEIRO	Luis	PPE-DE	
64	REUL	Herbert	PPE-DE	
65	RIES	Frédérique	ADLE	
66	ROMAGNOLI	Luca	NI	
67	RYSZARO	Czarnecki	NI	
68	SAIFI	Tokia	PPE-DE	
69	SCHNELLHARDT	Horst	PPE-DE	
70	SCHUTH	Willem	ADLE	
71	SEEBER	Richard	PPE-DE	
72	SOMMER	Renate	PPE-DE	
73	**SONIK**	**Bogustaw**	**PPE-DE**	
74	SORNOSA	Maria	PSE	
75	**STANISZEWSKA**	**Grazyna**	**ADLE**	
76	SUDRE	Margie	PPE-DE	Présidente
77	TOUBON	Jacques	PPE-DE	
78	ULMER	Thomas	PPE-DE	
79	VATANEN	Ari	PPE-DE	
80	VLASTO	Dominique	PPE-DE	
81	WALLIS	Diana	ADLE	
82	WEISGERBER	Anja	PPE-DE	
83	WORTMANN-COOL	Corien	PPE-DE	

Source : Les donnés ont été mises à la disposition de l'auteur par l'assistante parlementaire du Présidente de l'intergroupe Mme Margie SUDRE.

Tableau 4

La composition de l'intergroupe ***SME - Small and Medium Entrepreneurs*** *(PME – Petits et moyens entrepreneurs)*[1044]

n	Nom	Prénom	Groupe politique
1	ANDRIKIENE	Laima	PPE-DE
2	ASHWORTH	Richard James	PPE-DE
3	BARSI-PATAKY	Etelka	PPE-DE
4	BAUER	Edit	PPE-DE
5	BEAUPUY	Jean Marie	ADLE
6	BOWLES	Sharon	ADLE
7	BREJC	Mihael	PPE-DE
8	BREPOELS	Frederika	PPE-DE
9	BREZINA	Jan	PPE-DE
10	BRUNETTA	Renato	PPE-DE
11	BUSHILL-MATTHEWS	Philip	PPE-DE
12	BUZEK	Jerzy	PPE-DE
13	CALABUIG RULL	Joan	PSE
14	CASPARY	Daniel	PPE-DE
15	CHICHESTER	Giles	PPE-DE
16	CIORNEI	Silvia	ADLE
17	CORBEY	Dorette	PSE
18	DEBLASIO	Antonio	PPE-DE
19	DEL CASTILLO VERA	Pilar	PPE-DE
20	DIDZIOKAS	Gintaras	UEN
21	DOMBROVSKIS	Valdis	PPE-DE
22	DOORN	Bert	PPE-DE
23	DOUAY	Brigitte	PSE
24	DOYLE	Avril	PPE-DE
25	EBNER	Michael	PPE-DE
26	EHLER	Jan Christian	PPE-DE
27	EK	Lena	ADLE
28	EVANS	Jonathan	PPE-DE
29	FOURTOU	Janelly	ADLE
30	GERINGER DE OEDENBERG	Lidia Joanna	PSE
31	GIEREK	Adam	PSE
32	GILL	Neena	PSE
33	GRIESBECK	Nathalie	ADLE
34	GUY-QUINT	Catherine	PSE
35	HARBOUR	Malcolm	PPE-DE
36	HENNICOT-SCHOEPGES	Erna	PPE-DE
37	HERCZOG	Edit	PSE
38	HÖKMARK	Gunnar	PPE-DE
39	HONEYBALL	Mary	PSE
40	HUDACKY	Jan	PPE-DE
41	ITÄLÄ	Ville	PPE-DE
42	JÄÄTTEENMÄKI	Anneli	ADLE
43	JEGGLE	Elisabeth	PPE-DE
44	JORDAN-CIZELJ	Romana	PPE-DE
45	KACZMAREK	Filip Andrzej	PPE-DE
46	KAUPPI	Piia-Noora	PPE-DE
47	KLINZ	Wolf	ADLE
48	LANGENDRIES	Raymond	PPE-DE

[1044] Le Président de l'intergroupe est M. Othmar KARAS (PPE-DE, Autriche). La situation est valable au 22 mars 2007.

49	LEHIDEUX	Bernard	ADLE
50	LEINEN	Jo	PSE
51	LIESE	Peter	PPE-DE
52	LOCATELLI	Pia-Elda	PSE
53	LÒPEZ-ISTÙRIZ WHITE	Antonio	PPE-DE
54	LULLING	Astrid	PPE-DE
55	LYNNE	Elizabeth	ADLE
56	MATSIS	Yannakis	PPE-DE
57	MAYER	Hans-Peter	PPE-DE
58	MCCARTHY	Arlene	PSE
59	MCDONALD	Mary Lou	GUE/NGL
60	MIKOLASIK	Miroslav	PPE-DE
61	MITCHELL	Gay	PPE-DE
62	MUSCAT	Joseph	PSE
63	PALECKIS	Justas Vinkas	PSE
64	PANAYOTOPOULOS-CASSIOTOU	Marie	PPE-DE
65	PETERLE	Alojz	PPE-DE
66	PITTELLA	Giovanni	PSE
67	PODESTA	Guido	PPE-DE
68	PODKANSKI	Zdzislav Zbigenjew	PPE-DE
69	PURVIS	John	PPE-DE
70	RADWAN	Alexander	PPE-DE
71	REUL	Herbert	PPE-DE
72	RÜBIG	Paul	PPE-DE
73	SARTORI	Amalia	PPE-DE
74	SEEBER	Richard	PPE-DE
75	SILVA PENEDA	José Albino	PPE-DE
76	SOFIANSKI	Stefan	PPE-DE
77	SPAUTZ	Jean	PPE-DE
78	STASTNÝ	Peter	PPE-DE
79	STURDY	Robert	PPE-DE
80	THOMSEN	Britta	PSE
81	TITLEY	Gary	PSE
82	TOUBON	Jacques	PPE-DE
83	ULMER	Thomas	PPE-DE
84	VAKALIS	Nikolaos	PPE-DE
85	VAN DEN BURG	Ieke	PSE
86	VAN NISTELROOIJ	Lambert	PPE-DE
87	WEILER	Barbara	PSE
88	WEISGERBER	Anja	PPE-DE
89	WORTMANN-KOOL	Corien	PPE-DE

Source : Les donnés ont été mises à la disposition de l'auteur par l'assistant parlementaire du Président de l'intergroupe M. Othmar KARAS.

Tableau 5

La composition de l'intergroupe ***Press, Communication and Freedom*** *(Presse, Communication et Liberté)*[1045]

n	Nom	Prénom	Groupe politique	Poste
1	CAVADA	Jean-Marie	ADLE	Président
2	GRUBER	Lilli	PSE	Vice-présidente
3	BADIA i CUTCHET	Maria	PSE	
4	BELET	Ivo	PPE-DE	
5	BENNAHMIAS	Jean-Luc	Verts/ALE	Vice-président
6	BERMAN	Thijs	PSE	
7	BOURLANGES	Jean-Louis	ADLE	
8	CARLSHAMBRE	Maria	ADLE	
9	CHIESA	Giulietto	ADLE	
10	CORNILLET	Thierry	ADLE	
11	DE SARNEZ	Marielle	ADLE	
12	DESCAMPS	Marie-Hélène	PPE-DE	
13	DIMITRAKOPOULOS	Giorgos	PPE-DE	
14	DOUAY	Brigitte	PSE	
15	DRCAR MURKO	Mojca	ADLE	
16	DUQUESNE	Antoine	ADLE	
17	EBNER	Michl	PPE-DE	
18	FAVA	Claudio	PSE	
19	GAUBERT	Patrick	PPE-DE	
20	GAUZES	Jean-Paul	PPE-DE	
21	**GEREMEK**	**Bronisław**	**ADLE**	
22	**GERINGER DE OEDENBERG**	**Lidia**	**PSE**	
23	GIBAULT	Claire	ADLE	
24	GOEBBELS	Robert	PSE	
25	GOMES	Ana	PSE	
26	**GRABOWSKA**	**Genewefa**	**PSE**	
27	GRIESBECK	Nathalie	ADLE	
28	GUY-QUINT	Catherine	PSE	
29	HERRERO-TEJEDOR	Luis	PPE-DE	
30	KARAS	Othmar	PPE-DE	
31	KASOULIDES	Ioannis	PPE-DE	
32	LOCATELLI	Pia Elda	PSE	
33	LUDFORD	Sarah	ADLE	
34	MAVROMMATIS	Manolis	PPE-DE	Vice-président
35	Mc GUINNESS	Mairead	PPE-DE	
36	MIKKO	Marianne	PSE	
37	MORILLON	Philippe	ADLE	
38	PAASILINNA	Reino	PSE	
39	PALECKIS	Justas	PSE	
40	PANNELLA	Marco	ADLE	
41	RESETARITS	Karin	NI	
42	RIES	Frédérique	ADLE	
43	SAIFI	Tokia	PPE-DE	
44	SANTORO	Michele	PSE	
45	TARABELLA	Marc	PSE	
46	TOUBON	Jacques	PPE-DE	
47	TRAUTMANN	Catherine	PSE	
48	VAKALIS	Nikolaos	PPE-DE	
49	**ZWIEFKA**	**Tadeusz**	**PPE-DE**	

Source : Les donnés ont été mises à la disposition de l'auteur par l'assistante parlementaire du Président de l'intergroupe M. Jean-Marie Cavada.

[1045] La situation est valable au 27 mars 2007.

Tableau 6

La composition de l'intergroupe ***Ciel et Espace***[1046]

n	Membres	Groupe politique	Pays	Poste
1	Alfredo ANTONIO	PPE-DE	Italie	
2	Kader ARIF	PSE	France	
3	Etelka BARSI-PATAKY	PPE-DE	Hongrie	
4	Ivo BELET	PPE-DE	Belgique	
5	Guy BONO	PSE	France	
6	Philippe BUSQUIN	PSE	Belgique	Président
7	Marie-Arlette CARLOTTI	PSE	France	
8	Daniel CASPARY	PPE-DE	Allemagne	
9	Jorgo CHATZIMARKAKIS	ADLE	Allemagne	
10	Giles CHICHESTER	PPE-DE	Royaume-Uni	
11	Michael CRAMER	Verts/ALE	Allemagne	
12	**Ryszard CZARNECKI**	**NI**	**Pologne**	
13	Luis de GRANDES PASCUAL	PPE-DE	Espagne	
14	Albert DESS	PPE-DE	Allemagne	
15	Christine DE VEYRAC	PPE-DE	France	
16	Giorgos DIMITRAKOPOULOS	PPE-DE	Grèce	
17	Christian EHLER	PPE-DE	Allemagne	
18	Jean-Paul GAUZES	PPE-DE	France	
19	Françoise GROSSETÊTE	PPE-DE	France	
20	Norbert GLANTE	PSE	Allemagne	
21	Umberto GUIDONI	GUE/NGL	Italie	
22	Karsten Friedrich HOPPENSTEDT	PPE-DE	Allemagne	
23	Jeanine HENNIS-PLASSCHAERT	ADLE	Pays-Bas	
24	**Mieczyyslaw JANOWSKI**	**UEN**	**Pologne**	
25	Holger KRAMHER	ADLE	Allemagne	
26	Alain LAMASSOURE	PPE-DE	France	
27	Eva LICHTENBERGER	ADLE	Autriche	
28	Philippe MORILLON	ADLE	France	
29	Robert NAVARRO	PSE	France	
30	William NEWTON DUNN	ADLE	Royaume-Uni	
31	Angelika NIEBLER	PPE-DE	Allemagne	
32	Tobias PFLUEGER	GUE/NGL	Allemagne	
33	**Pawel Bartlomiej PISKORSKI**	**PPE-DE**	**Pologne**	
34	Alexander RADWAN	PPE-DE	Allemagne	
35	Vladimir REMEK	GUE/NGL	République tchèque	
36	Herbert REUL	PPE-DE	Allemagne	
37	Gilles SAVARY	PSE	France	
38	Peter SKINNER	PSE	Royaume-Uni	
39	Ulrich STOCKMANN	PSE	Allemagne	
40	Gary TITLEY	PSE	Royaume-Uni	
41	Jacques TOUBON	PPE-DE	France	
42	Ari VATANEN	PPE-DE	Finlande	
43	Karl von WOGAU	PPE-DE	Allemagne	

Source : Les donnés ont été mises à la disposition de l'auteur par l'assistante parlementaire du Président de l'intergroupe M. Philippe BUSQUIN.

[1046] La situation est valable au 28 mars 2007.

Tableau 7

La composition de l'intergroupe ***Health and Consumer*** *(Santé et Consommateur)*[1047]

n	Membres	Groupe politique	Pays	Poste
1	Pilar AYUSO GONZÁLEZ	PPE-DE	Espagne	Président
2	Beatrice PATRIE	PSE	France	Président
3	Adamos ADAMOU	GUE/NGL	Chypre	Vice-président
4	John BOWIS	PPE-DE	Royaume-Uni	Vice-président
5	Hiltrud BREYER	Verts/ALE	Allemagne	Vice-présidente
6	Jolanta DICKUTE	ADLE	Lituanie	Vice-présidente
7	Evelyne GEBHARDT	PSE	Allemagne	Vice-présidente
8	**Genowefa GRABOWSKA**	**PSE**	**Pologne**	**Vice-présidente**
9	Caroline LUCAS	Verts/ALE	Royaume-Uni	Vice-présidente
10	Jules MAATEN	ADLE	Pays-Bas	Vice-President
11	Linda McAVAN	PSE	Royaume-Uni	Vice-présidente
12	Manuel MEDINA ORTEGA	PSE	Espagne	Vice-président
13	Andreas SCHWAB	PPE-DE	Allemagne	Vice-président

n	Membres	Groupe politique	Pays
1	Vittorio AGNOLETTO	GUE/NGL	Italie
2	Georgs ANDREJEVS	ADLE	Lettonie
3	Ines AYALA-SENDER	PSE	Espagne
4	Irena BELOHORSKA	NI	Slovaquie
5	Maria BERGER	PSE	Autriche
6	Giovanni BERLINGUER	PSE	Italie
7	Jens-Peter BONDE	Ind/Dem	Danemark
8	Iles BRAGHETTO	PPE-DE	Italie
9	Andre BRIE	GUE/NGL	Allemagne
10	Philip BUSHILL-MATTHEWS	PPE-DE	Royaume-Uni
11	Dorette CORBEY	PSE	Pays-Bas
12	**Ryszard CZARNECKI**	**NI**	**Pologne**
13	Chris DAVIES	ADLE	Royaume-Uni
14	Antonio DE BLASIO	EPP	Hongrie
15	Mojca DRČAR MURKO	ADLE	Slovénie
16	Françoise GROSSETÊTE	PPE-DE	France
17	David HAMMERSTEIN-MINTZ	Verts/ALE	Espagne
18	Malcolm HARBOUR	PPE-DE	Royaume-Uni
19	Satu HASSI	Verts/ALE	Finlande
20	Anna HEDH	PSE	Suède
21	Edit HERCZOG	PSE	Hongrie
22	Pierre JONCKHEER	Verts/ALE	Belgique
23	Karin JÖNS	PSE	Allemagne
24	Ioannis KASOULIDES	PPE-DE	Chypre
25	**Urszula KRUPA**	**Ind/Dem**	**Pologne**
26	Kartika Tamara LIOTARD	GUE/NGL	Pays-Bas
27	Astrid LULLING	PPE-DE	Luxembourg
28	Jiri MASTALKA	GUE/NGL	République tchèque
29	Marios MATSAKIS	ADLE	Chypre
30	Joseph MUSCAT	PSE	Malte
31	Riitta MYLLER	PSE	Finlande
32	Miroslav OUZKY	PPE-DE	République tchèque
33	Justas Vincas PALECKIS	PSE	Lituanie
34	Béatrice PATRIE	PSE	France
35	Vittorio PRODI	ADLE	Italie

[1047] La situation est valable au 21 mars 2007.

36	Zuzana ROITHOVA	PPE-DE	République tchèque
37	Toomas SAVI	ADLE	Estonie
38	Karin SCHEELE	PSE	Autriche
39	Kathy SINNOTT	Ind/Dem	Irlande
40	Maria Sornosa Martinez	PSE	Espagne
41	Bart STAES	Verts/ALE	Belgique
42	Catherine STIHLER	PSE	Royaume-Uni
43	Eva-Britt SVENSSON	GUE/NGL	Suède
44	Charles TANNOCK	PPE-DE	Royaume-Uni
45	Diana WALLIS	ADLE	Royaume-Uni
46	Asa WESTLUND	PSE	Suède
47	Jaroslav ZVERINA	PPE-DE	République tchèque

Source : Les donnés ont été mises à la disposition de l'auteur par le secrétariat de l'intergroupe *Santé et Consommateur.*

Tableau 8

La composition de l'intergroupe ***URBAN-Logement***[1048]

n	Nom	Prénom	Groupe politique	Pays	Ville/ circonscription d'origine
1	ALBERTINI	Gabriele	PPE-DE	Italie	Rome
2	ANDRIA	Alfonso	ADLE	Italie	Salerne
3	ATTWOOL	Eslpeth	ADLE	Royaume-Uni	Glasgow
4	BADIA CUTCHET	Maria	PSE	Espagne	Barcelone
5	BEAUPUY	Jean Marie	ADLE	France	Reims
6	BERGER	Maria	PSE	Autriche	Perg
7	BOURLANGES	Jean-Louis	ADLE	France	Nord
8	BUITENWEG	Kathalijne Maria	Verts/ALE	Pays-Bas	Amsterdam
9	BUSHILL-MATTHEWS	Philip	PPE-DE	Royaume-Uni	Droitwich
10	CAVADA	Jean-Marie	ADLE	France	Sud-Ouest
11	CHATZIMARKAKIS	Jorgo	ADLE	Allemagne	Perl
12	CORNILLET	Thierry	ADLE	France	Lyon
13	DE GROEN	Elly	Verts/ALE	Pays-Bas	
14	DE VEYRAC	Christine	PPE-DE	France	Toulouse
15	DEPREZ	Gérard	ADLE	Belgique	Bruxelles
16	FALBR	Richard	PSE	Rép. Tchèque	Most
17	FERREIRA	Elisa	PSE	Portugal	Porto
18	FOURTOU	Janelly	ADLE	France	Centre
19	GALEOTE QUECEDO	Gerardo	PPE-DE	Espagne	
20	**GERINGER DE OEDENBERG**	**Lidia**	**PSE**	**Pologne**	**Wroclaw**
21	GIBAULT	Claire	ADLE	France	Lyon
22	GILL	Neena	PSE	Royaume-Uni	West Bromwich
23	GRIESBECK	Nathalie	ADLE	France	Metz
24	HAMMERSTEIN	David	Verts/ALE	Espagne	Madrid
25	HAZAN	Adeline	PSE	France	Reims
26	HENNICOT-SCHOEPGES	Erna	PPE-DE	Luxembourg	Luxembourg
27	HONEYBALL	Mary Lou	PSE	Royaume-Uni	Londres
28	HUTCHINSON	Alain	PSE	Belgique	Bruxelles
29	IN'T VELD	Sophie	ADLE	Pays-Bas	

[1048] La situation est valable au 27 mars 2007.

30	**JANOWSKI**	**Mieczysław Edmund**	**UEN**	**Pologne**	**Rzeszów**
31	JENSEN	Anne	ADLE	Danemark	Frederiksberg
32	KOTEREC	Milõs	PSE	Slovénie	Partizawske
33	JUKNEVICIENE	Ona	ADLE	Lituanie	
34	**KACZMAREK**	**Filip**	**PPE-DE**	**Pologne**	**Poznan**
35	KALLENBACH	Gisela	Verts/ALE	Allemagne	Leipzig
36	KRATSA	Rodi	PPE-DE	Grèce	Psychiko
37	LAPERROUZE	Anne	ADLE	France	Toulouse
38	LEHIDEUX	Bernard	ADLE	France	Paris
39	LIENEMANN	Marie-Noëlle	PSE	France	Nord-Ouest
40	LUDFORD	Sarah	ADLE	Royaume-Uni	Londres
41	MATSIS	Yiannakis	PPE-DE	Chypre	Egomi
42	MC CARTHY	Arlene	PSE	Royaume-Uni	Manchester
43	MCDONALD	Mary Lou	GUE/NGL	Irlande	Dublin
44	MIKKO	Marianne	PSE	Estonie	Tallinn
45	MOHACSI	Viktoria	ADLE	Hongrie	Budapest (?)
46	MORAES	Claude	PSE	Royaume-Uni	Londres
47	MORILLON	Philippe	ADLE	France	Saumur
48	MUSACCHIO	Roberto	GUE/NGL	Italie	Rome
49	NEYTS-UITTENBROECK	Annemie	ADLE	Belgique	Elsene
50	**OLBRYCHT**	**Jan**	**PPE-DE**	**Pologne**	**Katowice**
51	ONESTA	Gérard	Verts/ALE	France	Albi
52	PATRIE	Béatrice	PSE	France	Dordogne
53	PIEPER	Markus	PPE-DE	Allemagne	Münster
54	**PIOTROWSKI**	**Miroslaw**	**ID**	**Pologne**	
55	PLEGUEZUELOS AGUILAR	Francisca	PSE	Espagne	Granada
56	**PISKORSKI**	**Paweł Bartolomiej**	**ADLE**	**Pologne**	**Warsaw (maire depuis 1999)**
57	ROURE	Martine	PSE	France	Lyon
58	RYAN	Eoin	UEN	Irlande	Dublin
59	SARTOI	Amalia	PPE-DE	Italie	Vicenza
60	SCHAPIRA	Pierre	PSE	France	Paris
61	SCHMITT	Pal	PPE-DE	Hongrie	Budapest
62	**STANISZEWSKA**	**Grazyna**	**ADLE**	**Pologne**	**Bielsku - Biała**
63	SVENSSON	Eva-Britt	GUE/NGL	Suède	Växjö
64	TARABELLA	Marc	PSE	Belgique	Anthisnes
65	TRAUTMAN	Catherine	PSE	France	Strasbourg
66	van NISTELROOIJ	Lambert	PPE-DE	Pays-Bas	Nuland
67	VERGNAUD	Bernadette	PSE	France	Poitiers
68	VLASAK	Oldrich	PPE-DE	Rép. Tchèque	Hradek Králové
69	FÄRM	Göran	PSE	Suède	NORRKÖPING

Source : Les donnés ont été mises à la disposition de l'auteur par l'assistante parlementaire du Président de l'intergroupe M. Jean Marie BEAUPUY.

III – Les caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles des députés du Parlement polonais (*Sejm*) de la 5ème législature (2005-2007)

Tableau 9

Les députés du Parlement polonais (Sejm) de la 5ème législature, 2005-2007

n°	Nom, Prénom	Genre	Age	Date de naissance	Education	Expérience antérieure au Parlement polonais (*Sejm*)	Appartenance à un parti politique
1	Abgarowicz Łukasz Maria	masculin	57	10-1949	supérieure	oui	PO
2	Adamczyk Andrzej	masculin	48	01-1959	secondaire	non	PiS
3	Ambroziewicz Robert	masculin	38	02-1969	supérieure	non	PO
4	Andrejuk Przemysław	masculin	30	02-1977	supérieure	non	LPR
5	Andzel Waldemar	masculin	35	09-1971	supérieure	non	PiS
6	Arent Iwona	féminin	38	06-1968	supérieure	non	PiS
7	Arndt Paweł	masculin	53	01-1954	supérieure	oui	PO
8	Ast Marek	masculin	48	09-1958	supérieure	non	PiS
9	Aszkiełowicz Mieczysław	masculin	50	01-1957	secondaire	oui	SO
10	Augustyn Urszula	féminin	42	09-1964	supérieure	non	PO
11	Aziewicz Tadeusz	masculin	46	10-1960	supérieure	non	PO
12	Bałażak Witold	masculin	42	11-1964	secondaire	non	LPR
13	Bartyzel Małgorzata Maria	féminin	51	11-1955	supérieure	non	PiS
14	Bednarek Jan	masculin	51	08-1955	secondaire	non	SO
15	Beger Renata	féminin	48	07-1958	secondaire	oui	SO
16	Berger Józef	masculin	59	03-1948	supérieure	non	PO
17	Bestry Jan	masculin	52	05-1954	supérieure	non	SO
18	Bielecki Jerzy	masculin	37	11-1969	supérieure	non	PiS
19	Biernacki Marek	masculin	48	04-1959	supérieure	oui	PO
20	Biernat Andrzej	masculin	46	08-1960	supérieure	non	PO
21	Błochowiak Anita	féminin	33	11-1973	supérieure	oui	SLD
22	Bogucki Jacek	masculin	48	02-1959	supérieure	non	PiS
23	Bojko Bogdan	masculin	48	02-1959	secondaire	non	PO
24	Borawski Edmund	masculin	61	04-1946	supérieure	oui	PSL
25	Borysiuk Bolesław	masculin	58	05-1948	supérieure	non	SO
26	Bosak Bogusław	masculin	38	07-1968	supérieure	non	PiS
27	Bosak Krzysztof	masculin	24	06-1982	secondaire	non	LPR
28	Brudziński Joachim	masculin	39	02-1968	supérieure	non	PiS
29	Bublewicz Beata	féminin	32	02-1975	supérieure	non	PO
30	Bubula Barbara	féminin	44	03-1963	supérieure	non	PiS
31	Budner Alfred	masculin	56	08-1950	secondaire	oui	SO
32	Budnik Jerzy	masculin	55	05-1951	supérieure	oui	PO
33	Bukiewicz Bożenna	féminin	55	02-1952	supérieure	non	PO
34	Bury Jan	masculin	43	10-1963	supérieure	oui	PSL
35	Ceglecka-Zielonka Teresa	féminin	50	03-1957	supérieure	non	PiS
36	Cepil Józef	masculin	47	03-1960	supérieure	oui	SO
37	Chlebowski Zbigniew	masculin	43	03-1964	supérieure	oui	PO
38	Chłopek Aleksander	masculin	60	12-1946	supérieure	non	PiS
39	Chmielewski Stanisław Marcin	masculin	48	10-1958	supérieure	non	PO
40	Chmielowiec Zbigniew	masculin	52	09-1954	supérieure	non	PiS
41	Chrapkiewicz Daniela	féminin	59	03-1948	supérieure	non	PiS
42	Chrzanowski Kazimierz	masculin	55	12-1951	supérieure	oui	SLD
43	Chwierut Janusz	masculin	41	08-1965	supérieure	non	PO
44	Ciągło Edward	masculin	53	10-1953	supérieure	non	LPR

45	Ciemniak Grażyna Jolanta	féminin	58	06-1948	supérieure	oui	SLD
46	Costa Hubert	masculin	54	04-1953	supérieure	non	SO
47	Cybulski Piotr	masculin	52	04-1955	supérieure	non	PO
48	Cymański Tadeusz	masculin	51	06-1955	supérieure	oui	PiS
49	Czarnecki Krzysztof	masculin	49	10-1957	secondaire	non	PiS
50	Czarnecki Witold	masculin	54	04-1953	supérieure	non	PiS
51	Czartoryski Arkadiusz	masculin	41	04-1966	supérieure	non	PiS
52	Czerwiński Andrzej	masculin	52	11-1954	supérieure	oui	PO
53	Czesak Edward	masculin	56	02-1951	supérieure	non	PiS
54	Czuma Andrzej	masculin	68	12-1938	supérieure	non	PO
55	Czykwin Eugeniusz	masculin	57	09-1949	supérieure	oui	SLD
56	Ćwierz Andrzej	masculin	59	08-1947	supérieure	non	PiS
57	Daszyk Marian	masculin	45	05-1961	secondaire	non	LPR
58	Dera Andrzej Mikołaj	masculin	45	09-1961	supérieure	non	PiS
59	Dębicki Tadeusz	masculin	61	08-1945	secondaire	non	SO
60	Dobrosz Janusz	masculin	53	03-1954	supérieure	oui	LPR
61	Dobrzyński Leszek	masculin	39	06-1967	secondaire	non	PiS
62	Dolata Zbigniew	masculin	41	12-1965	supérieure	non	PiS
63	Dolniak Grzegorz	masculin	47	02-1960	supérieure	oui	PO
64	Dorn Ludwik	masculin	52	06-1954	supérieure	oui	PiS
65	Drzewiecki Mirosław Michał	masculin	50	07-1956	supérieure	oui	PO
66	Duda Jarosław	masculin	43	04-1964	supérieure	oui	PO
67	Dudziński Tomasz Mirosław	masculin	34	02-1973	supérieure	non	PiS
68	Dutka Bronisław	masculin	49	08-1957	supérieure	oui	PSL
69	Dzikowski Waldy	masculin	47	07-1959	supérieure	oui	PO
70	Fabisiak Joanna	féminin	56	07-1950	supérieure	oui	PO
71	Falfus Jacek	masculin	56	02-1951	supérieure	oui	PiS
72	Fedorowicz Andrzej	masculin	56	12-1950	secondaire	oui	LPR
73	Fedorowicz Jerzy Feliks	masculin	59	10-1947	supérieure	non	PO
74	Fiedler Arkady	masculin	62	03-1945	secondaire	non	PO
75	Fiedorowicz Czesław	masculin	49	02-1958	supérieure	oui	PO
76	Filipek Krzysztof	masculin	45	08-1961	secondaire	oui	SO
77	Gadowski Krzysztof	masculin	44	08-1962	supérieure	non	PO
78	Gadzinowski Piotr	masculin	49	05-1957	supérieure	oui	SLD
79	Gajewska Karolina	féminin	34	07-1972	supérieure	non	PiS
80	Galla Ryszard	masculin	50	07-1956	supérieure	non	MN
81	Gałażewski Andrzej	masculin	63	04-1944	supérieure	oui	PO
82	Garbowski Tomasz	masculin	28	01-1979	supérieure	non	SLD
83	Gawłowski Stanisław	masculin	38	11-1968	supérieure	non	PO
84	Giertych Roman	masculin	36	02-1971	supérieure	oui	LPR
85	Gintowt-Dziewałtowski Witold	masculin	58	01-1949	supérieure	oui	SLD
86	Girzyński Zbigniew	masculin	34	03-1973	supérieure	non	PiS
87	Giżyński Szymon Stanisław	masculin	51	03-1956	supérieure	oui	PiS
88	Głogowski Tomasz	masculin	32	12-1974	supérieure	non	PO
89	Golba Mieczysław	masculin	41	04-1966	secondaire	non	PiS
90	Goliński Marian Tomasz	masculin	58	07-1949	supérieure	oui	PiS
91	Gołębiewski Henryk	masculin	64	07-1942	supérieure	oui	SLD
92	Gołojuch Kazimierz	masculin	43	02-1964	supérieure	non	PiS
93	Gorczyca Stanisław Andrzej	masculin	48	07-1958	supérieure	oui	PO
94	Gosiewska Małgorzata	féminin	40	07-1966	secondaire	non	PiS
95	Gosiewski Jerzy	masculin	54	11-1952	supérieure	non	PiS
96	Gosiewski Przemysław Edgar	masculin	42	05-1964	supérieure	oui	PiS
97	Górski Artur	masculin	37	01-1970	supérieure	non	PiS
98	Górski Tomasz	masculin	33	08-1973	secondaire	non	PiS
99	Grabarczyk Cezary	masculin	47	04-1960	supérieure	oui	PO
100	Grabczan Zofia	féminin	44	05-1962	secondaire	non	SO
101	Grad Aleksander	masculin	44	05-1962	supérieure	oui	PO
102	Graś Paweł	masculin	43	02-1964	supérieure	oui	PO
103	Grupiński Rafał	masculin	54	09-1952	supérieure	non	PO
104	Grzegorek Krzysztof	masculin	45	05-1961	supérieure	non	PO
105	Grzesik Andrzej	masculin	40	01-1967	secondaire	oui	SO
106	Grzeszczak Eugeniusz	masculin	52	12-1954	supérieure	oui	PSL

107	Grzyb Andrzej	masculin	50	08-1956	supérieure	oui	PSL
108	Gut Alina	féminin	69	02-1938	supérieure	non	SO
109	Gut-Mostowy Andrzej	masculin	46	10-1960	supérieure	non	PO
110	Gwiazdowski Kazimierz	masculin	44	06-1962	secondaire	non	PiS
111	Halicki Andrzej	masculin	45	11-1961	supérieure	non	PO
112	Hatka Witold	masculin	67	06-1939	secondaire	oui	LPR
113	Hibner Jolanta	féminin	56	01-1951	supérieure	non	PO
114	Hoc Czesław	masculin	53	02-1954	supérieure	non	PiS
115	Hofman Adam	masculin	26	05-1980	supérieure	non	PiS
116	Hojarska Danuta	féminin	47	01-1960	secondaire	oui	SO
117	Huskowski Stanisław Tadeusz	masculin	54	01-1953	supérieure	oui	PO
118	Iwiński Tadeusz	masculin	62	10-1944	supérieure	oui	SLD
119	Jach Michał	masculin	55	09-1951	supérieure	non	PiS
120	Jackiewicz Dawid	masculin	34	03-1973	supérieure	non	PiS
121	Jagiełło Jarosław	masculin	35	05-1971	secondaire	non	PiS
122	Janik Ewa	féminin	58	12-1948	supérieure	oui	SLD
123	Janik Grzegorz	masculin	41	06-1965	supérieure	non	PiS
124	Jankowska Elżbieta	féminin	54	08-1952	supérieure	oui	SLD
125	Jarmuziewicz Tadeusz	masculin	49	09-1957	supérieure	oui	PO
126	Jarota Jan	masculin	53	12-1953	supérieure	non	LPR
127	Jaruga-Nowacka Izabela	féminin	56	08-1950	supérieure	oui	SLD
128	Jasiński Wojciech	masculin	59	04-1948	supérieure	oui	PiS
129	Jazłowiecka Danuta	féminin	49	05-1957	supérieure	non	PO
130	Jeneralski Sławomir	masculin	45	07-1961	supérieure	non	SLD
131	Jędrusik Wiesław	masculin	61	11-1945	supérieure	oui	SLD
132	Jędrych Jędrzej	masculin	39	08-1967	supérieure	non	PiS
133	Jurek Marek	masculin	46	06-1960	supérieure	oui	PiS
134	Jurgiel Krzysztof	masculin	53	11-1953	supérieure	oui	PiS
135	Kaczyński Jarosław	masculin	57	06-1949	supérieure	oui	PiS
136	Kaczyński Ryszard	masculin	52	12-1954	supérieure	non	PiS
137	Kalemba Stanisław	masculin	59	10-1947	supérieure	oui	PSL
138	Kalinowski Jarosław	masculin	45	04-1962	supérieure	oui	PSL
139	Kalisz Ryszard	masculin	50	02-1957	supérieure	oui	SLD
140	Karasiewicz Lucjan	masculin	27	07-1979	supérieure	non	PiS
141	Karpiniuk Sebastian	masculin	34	12-1972	supérieure	non	PO
142	Karpiński Włodzimierz Witold	masculin	45	11-1961	supérieure	non	PO
143	Karski Karol	masculin	40	05-1966	supérieure	non	PiS
144	Kasprzak Mieczysław	masculin	54	03-1953	supérieure	oui	PSL
145	Kawa Marek	masculin	31	07-1975	supérieure	non	LPR
146	Kempa Beata	féminin	41	02-1966	supérieure	non	PiS
147	Kidawa-Błońska Małgorzata	féminin	49	05-1957	supérieure	non	PO
148	Kiedos Edward Józef	masculin	46	03-1961	supérieure	non	SO
149	Kilian Wiesław	masculin	54	07-1952	supérieure	non	PiS
150	Kleina Kazimierz	masculin	49	02-1958	supérieure	oui	PO
151	Klepacz Witold	masculin	53	07-1953	supérieure	non	SLD
152	Klim Józef Piotr	masculin	46	10-1960	supérieure	non	PO
153	Kloc Izabela	féminin	43	05-1963	supérieure	non	PiS
154	Kłeczek Dariusz Antoni	masculin	49	06-1957	supérieure	oui	PiS
155	Kłopotek Andrzej	masculin	47	12-1959	secondaire	non	PSL
156	Kłosowski Sławomir	masculin	43	02-1964	supérieure	non	PiS
157	Knosala Ryszard	masculin	57	08-1949	supérieure	non	PO
158	Kochan Magdalena	féminin	57	01-1950	supérieure	non	PO
159	Kochanowski Jan	masculin	57	06-1949	supérieure	oui	SLD
160	Kołacz Grzegorz	masculin	40	09-1966	supérieure	non	SO
161	Kołakowski Lech	masculin	43	06-1963	supérieure	non	PiS
162	Kołakowski Robert	masculin	44	03-1963	supérieure	non	PiS
163	Kołodziej Janusz	masculin	47	05-1959	secondaire	non	LPR
164	Komorowski Bronisław	masculin	54	06-1952	supérieure	oui	PO
165	Kopacz Ewa	féminin	50	12-1956	supérieure	oui	PO
166	Kopaczewska Domicela	féminin	48	10-1958	supérieure	non	PO
167	Kopeć Tadeusz	masculin	46	08-1960	supérieure	non	PO
168	Korzeniowski Leszek	masculin	52	01-1955	supérieure	oui	PO
169	Kosecki Roman	masculin	41	02-1966	secondaire	non	PO

170	Kościelniak Jacek	masculin	43	10-1963	supérieure	non	PiS
171	Kowal Paweł	masculin	31	07-1975	supérieure	non	PiS
172	Kowalczyk Henryk	masculin	50	07-1956	supérieure	non	PiS
173	Kowalski Bogusław	masculin	42	10-1964	supérieure	non	LPR
174	Kozak Zbigniew	masculin	46	04-1961	supérieure	non	PiS
175	Kozdroń Jerzy	masculin	56	10-1950	supérieure	non	PO
176	Koźlakiewicz Mirosław	masculin	49	06-1957	supérieure	oui	PO
177	Kraczkowski Maks	masculin	28	03-1979	supérieure	non	PiS
178	Krajewski Mirosław	masculin	60	10-1946	supérieure	oui	SO
179	Krasoń Janusz	masculin	50	09-1956	supérieure	oui	SLD
180	Krasulski Leonard	masculin	56	11-1950	primaire	non	PiS
181	Kroll Henryk	masculin	58	01-1949	supérieure	oui	MN
182	Krupa Jacek	masculin	52	04-1955	supérieure	non	PO
183	Krzywicki Piotr	masculin	42	10-1964	supérieure	oui	PiS
184	Kuchciński Marek	masculin	51	08-1955	secondaire	oui	PiS
185	Kulesza Tomasz	masculin	47	06-1959	supérieure	non	PO
186	Kurczuk Grzegorz	masculin	57	09-1949	supérieure	oui	SLD
187	Kuropatwiński Lech	masculin	59	07-1947	secondaire	oui	SO
188	Kurski Jacek	masculin	41	02-1966	supérieure	non	PiS
189	Lamczyk Stanisław	masculin	49	08-1957	supérieure	non	PO
190	Latos Tomasz	masculin	43	03-1964	supérieure	non	PiS
191	Lenz Tomasz	masculin	38	12-1968	secondaire	non	PO
192	Lepper Andrzej	masculin	52	06-1954	secondaire	oui	SO
193	Lewandowska Sandra	féminin	29	06-1977	supérieure	non	SO
194	Libicki Jan Filip	masculin	36	01-1971	supérieure	non	PiS
195	Lipiec Krzysztof	masculin	47	10-1959	supérieure	oui	PiS
196	Lipiński Adam	masculin	50	09-1956	supérieure	oui	PiS
197	Lipiński Dariusz	masculin	51	08-1955	supérieure	non	PO
198	Lisek Krzysztof	masculin	39	05-1967	secondaire	non	PO
199	Liss Andrzej	masculin	56	06-1950	secondaire	oui	PiS
200	Litwin Czesław	masculin	52	03-1955	secondaire	non	SO
201	Litwiński Arkadiusz	masculin	36	07-1970	supérieure	non	PO
202	Lysko Alojzy	masculin	65	02-1942	supérieure	non	PiS
203	Łatas Marek Jerzy	masculin	47	04-1960	supérieure	non	PiS
204	Łączny Jan	masculin	56	12-1950	secondaire	oui	SO
205	Łopata Jan	masculin	52	08-1954	supérieure	non	PSL
206	Łuczak Krystian	masculin	57	11-1949	supérieure	oui	SLD
207	Łuczak Mieczysław Marcin	masculin	51	07-1955	supérieure	non	PSL
208	Łukacijewska Elżbieta	féminin	40	11-1966	supérieure	oui	PO
209	Łybacka Krystyna	féminin	61	02-1946	supérieure	oui	SLD
210	Łyżwińska Wanda	féminin	53	07-1953	secondaire	oui	SO
211	Łyżwiński Stanisław	masculin	52	05-1954	secondaire	oui	SO
212	Machałek Marzena	féminin	46	08-1960	supérieure	non	PiS
213	Maciejewski Krzysztof	masculin	54	04-1953	supérieure	non	PiS
214	Madziarczyk Tadeusz	masculin	46	02-1961	secondaire	non	PiS
215	Maksymiuk Janusz	masculin	60	01-1947	supérieure	oui	SO
216	Malik Ewa	féminin	46	01-1961	supérieure	non	PiS
217	Maliszewski Mirosław	masculin	39	02-1968	supérieure	non	PSL
218	Małecka-Libera Beata	féminin	52	05-1954	supérieure	non	PO
219	Mańka Andrzej	masculin	40	04-1967	supérieure	oui	LPR
220	Marianowska Barbara	féminin	59	05-1947	supérieure	oui	PiS
221	Markowiak Andrzej	masculin	56	03-1951	supérieure	oui	PO
222	Markowski Tomasz	masculin	38	05-1968	supérieure	oui	PiS
223	Martyniuk Wacław	masculin	57	11-1949	supérieure	oui	SLD
224	Masin Arnold	masculin	30	04-1977	supérieure	non	LPR
225	Masłowska Gabriela	féminin	56	06-1950	supérieure	oui	LPR
226	Masłowska Mirosława	féminin	63	10-1943	supérieure	non	PiS
227	Materna Jerzy	masculin	51	03-1956	supérieure	non	PiS
228	Matuszewski Marek	masculin	47	08-1959	secondaire	non	PiS
229	Matuszny Kazimierz	masculin	47	03-1960	supérieure	non	PiS
230	Mazurek Beata	féminin	39	10-1967	supérieure	non	PiS
231	Mężydło Antoni	masculin	52	08-1954	supérieure	oui	PiS
232	Michałkiewicz Krzysztof	masculin	53	09-1953	supérieure	non	PiS
233	Mikuła Krzysztof	masculin	32	07-1974	supérieure	non	PiS
234	Milcarz Henryk	masculin	56	07-1950	supérieure	non	SLD

235	Miodowicz Konstanty	masculin	56	01-1951	supérieure	oui	PO
236	Misztal Piotr	masculin	41	10-1965	secondaire	non	SO
237	Młynarczyk Henryk	masculin	51	11-1955	supérieure	non	SO
238	Młyńczak Aldona	féminin	48	05-1958	supérieure	non	PO
239	Mojzesowicz Wojciech	masculin	52	06-1954	secondaire	oui	PiS
240	Molka Halina	féminin	54	04-1953	supérieure	non	SO
241	Moric Rajmund	masculin	62	06-1944	supérieure	oui	SO
242	Moskal Kazimierz	masculin	45	02-1962	supérieure	non	PiS
243	Motowidło Tadeusz	masculin	54	07-1952	secondaire	oui	SLD
244	Mroczek Czesław	masculin	42	07-1964	supérieure	non	PO
245	Mrzygłocka Izabela Katarzyna	féminin	47	05-1959	supérieure	non	PO
246	Muchacki Rafał	masculin	52	02-1955	supérieure	non	PO
247	Mularczyk Arkadiusz	masculin	36	02-1971	supérieure	non	PiS
248	Murias Halina	féminin	52	04-1955	supérieure	oui	LPR
249	Murzyn Leszek	masculin	46	11-1960	supérieure	oui	LPR
250	Napieralski Grzegorz	masculin	33	03-1974	supérieure	oui	SLD
251	Natalli-Świat Aleksandra	féminin	48	02-1959	supérieure	non	PiS
252	Nitras Sławomir	masculin	34	04-1973	supérieure	non	PO
253	Nowak Maria Teresa	féminin	57	03-1950	supérieure	oui	PiS
254	Nowak Sławomir	masculin	32	12-1974	supérieure	oui	PO
255	Nowak Tomasz Piotr	masculin	50	12-1956	supérieure	non	PO
256	Nowakowski Waldemar	masculin	57	01-1950	supérieure	non	SO
257	Okularczyk Stanisława Anna	féminin	63	05-1943	supérieure	non	PiS
258	Olechowska Alicja	féminin	51	02-1956	supérieure	oui	PO
259	Olejniczak Wojciech	masculin	33	04-1974	supérieure	oui	SLD
260	Olejnik Małgorzata	féminin	40	06-1966	secondaire	non	SO
261	Olendzka Halina	féminin	61	08-1945	supérieure	non	PiS
262	Olszewski Dariusz	masculin	39	11-1967	supérieure	non	PiS
263	Olszewski Paweł	masculin	27	12-1979	supérieure	non	PO
264	Ołdakowski Adam	masculin	51	12-1955	supérieure	oui	SO
265	Ołdakowski Jan	masculin	34	05-1972	supérieure	non	PiS
266	Opioła Marek	masculin	30	09-1976	supérieure	non	PiS
267	Orzechowski Mirosław	masculin	49	09-1957	supérieure	non	LPR
268	Ostrowska Małgorzata	féminin	48	07-1958	supérieure	oui	SLD
269	Ostrowski Artur	masculin	38	08-1968	supérieure	non	SLD
270	Ośko Edward	masculin	50	01-1957	supérieure	non	LPR
271	Ozga Krystyna	féminin	62	06-1944	supérieure	oui	PSL
272	Ożóg Stanisław	masculin	53	05-1953	supérieure	non	PiS
273	Pacelt Zbigniew	masculin	55	08-1951	supérieure	non	PO
274	Paduch Marzena	féminin	42	04-1965	secondaire	non	SO
275	Pakuła-Sacharczuk Anna	féminin	50	08-1956	supérieure	non	PiS
276	Palikot Janusz	masculin	42	10-1964	supérieure	non	PO
277	Paluch Anna	féminin	47	03-1960	supérieure	non	PiS
278	Pałys Andrzej	masculin	50	01-1957	supérieure	non	PSL
279	Pantera Robert	masculin	46	06-1960	supérieure	non	PiS
280	Papież Stanisław	masculin	42	03-1965	supérieure	oui	LPR
281	Parda Radosław	masculin	27	06-1979	supérieure	non	LPR
282	Pasło-Wiśniewska Maria	féminin	48	03-1959	supérieure	non	PO
283	Pawlak Mirosław	masculin	65	04-1942	supérieure	oui	PSL
284	Pawlak Waldemar	masculin	47	09-1959	supérieure	oui	PSL
285	Pawłowiec Daniel	masculin	28	11-1978	supérieure	non	LPR
286	Pawłowski Sylwester	masculin	48	09-1958	supérieure	non	SLD
287	Pawłowski Szymon	masculin	28	12-1978	supérieure	non	LPR
288	Picheta Wojciech Zbigniew	masculin	39	03-1968	supérieure	non	PO
289	Piecha Bolesław Grzegorz	masculin	52	09-1954	supérieure	oui	PiS
290	Piechota Jacek	masculin	48	04-1959	supérieure	oui	SLD
291	Piechota Sławomir Jan	masculin	47	01-1960	supérieure	non	PO
292	Piekarska Katarzyna Maria	féminin	39	09-1967	supérieure	oui	SLD
293	Pierzchała Elżbieta	féminin	52	07-1954	supérieure	non	PO
294	Pietraszewska Danuta	féminin	59	05-1947	supérieure	non	PO
295	Pięta Stanisław	masculin	35	05-1971	supérieure	non	PiS
296	Pilarz Józef	masculin	50	06-1956	secondaire	non	SO
297	Piłka Marian	masculin	52	06-1954	supérieure	oui	PiS

298	Piosik Stanisław	masculin	61	02-1946	supérieure	oui	SLD
299	Piotrowska Teresa	féminin	52	02-1955	supérieure	oui	PO
300	Piskorski Mateusz	masculin	29	05-1977	supérieure	non	SO
301	Pitera Julia	féminin	53	05-1953	supérieure	non	PO
302	Plawgo Tadeusz	masculin	42	10-1964	supérieure	non	PiS
303	Plocke Kazimierz	masculin	48	05-1958	supérieure	oui	PO
304	Polaczek Jerzy	masculin	45	08-1961	supérieure	oui	PiS
305	Polak Marek	masculin	43	11-1963	secondaire	non	PiS
306	Pomajda Wojciech	masculin	38	08-1968	supérieure	non	SLD
307	Poncyljusz Paweł	masculin	37	05-1969	secondaire	oui	PiS
308	Prządka Stanisława	féminin	63	05-1943	supérieure	oui	SLD
309	Ptak Bernard	masculin	52	08-1954	secondaire	non	SO
310	Raczkowski Damian	masculin	32	04-1975	supérieure	non	PO
311	Radziszewska Elżbieta	féminin	49	01-1958	supérieure	oui	PO
312	Raś Ireneusz	masculin	34	09-1972	supérieure	non	PO
313	Ratajczak Elżbiet	féminin	60	08-1946	supérieure	oui	LPR
314	Rochnowska Renata	féminin	58	02-1949	supérieure	oui	SO
315	Rogacki Adam	masculin	31	02-1976	supérieure	non	PiS
316	Rokita Jan	masculin	47	06-1959	supérieure	oui	PO
317	Roman Giovanni	masculin	45	05-1961	supérieure	non	PiS
318	Romaniuk Wojciech	masculin	37	01-1970	supérieure	non	SO
319	Rozpondek Halina	féminin	56	05-1950	supérieure	non	PO
320	Ruciński Andrzej	masculin	48	10-1958	supérieure	non	SO
321	Rusiecki Jarosław	masculin	45	07-1961	supérieure	non	PiS
322	Rutnicki Jakub	masculin	28	12-1978	supérieure	non	PO
323	Rybicki Arkadiusz	masculin	54	01-1953	supérieure	non	PO
324	Rybicki Sławomir	masculin	46	06-1960	supérieure	oui	PO
325	Rydzoń Stanisław	masculin	57	03-1950	supérieure	oui	SLD
326	Rynasiewicz Zbigniew	masculin	43	10-1963	supérieure	oui	PO
327	Ryniak Monika	féminin	47	01-1960	supérieure	non	PiS
328	Rzymełka Jan	masculin	54	06-1952	supérieure	oui	PO
329	Sadurska Małgorzata	féminin	31	12-1975	supérieure	non	PiS
330	Saługa Wojciech	masculin	38	03-1969	supérieure	oui	PO
331	Sawicka Beata Dorota	féminin	43	03-1964	supérieure	non	PO
332	Sawicki Marek	masculin	49	04-1958	supérieure	oui	PSL
333	Schetyna Grzegorz	masculin	45	02-1963	supérieure	oui	PO
334	Seliga Dariusz	masculin	38	04-1969	supérieure	non	PiS
335	Sellin Jarosław	masculin	43	05-1963	supérieure	non	PiS
336	Senyszyn Joanna	féminin	58	02-1949	supérieure	oui	SLD
337	Siarka Edward	masculin	43	07-1963	supérieure	non	PiS
338	Siedlaczek Henryk	masculin	51	01-1956	supérieure	non	PO
339	Sikora Krzysztof	masculin	47	05-1959	supérieure	non	SO
340	Skomra Szczepan	masculin	57	08-1949	supérieure	oui	SLD
341	Skowrońska Krystyna	féminin	52	07-1954	supérieure	oui	PO
342	Skrzydlewska Joanna	féminin	30	02-1977	supérieure	non	PO
343	Skwierczyński Grzegorz	masculin	32	07-1974	secondaire	non	SO
344	Sławecki Tadeusz	masculin	49	08-1957	supérieure	oui	PSL
345	Smirnow Andrzej	masculin	68	09-1938	supérieure	oui	PO
346	Smolarz Henryk	masculin	37	09-1969	supérieure	non	PSL
347	Sobczak Bogusław	masculin	27	06-1979	supérieure	non	LPR
348	Sobecka Anna	féminin	56	03-1951	supérieure	oui	LPR
349	Sopliński Aleksander	masculin	65	03-1942	supérieure	non	PSL
350	Sosnowski Antoni	masculin	60	06-1946	supérieure	non	LPR
351	Staroń Lidia	féminin	46	06-1960	supérieure	non	PO
352	Starosta Waldemar	masculin	45	07-1961	supérieure	non	SO
353	Stawiarski Jarosław	masculin	43	10-1963	supérieure	non	PiS
354	Stec Stanisław	masculin	66	03-1941	supérieure	oui	SLD
355	Stefaniuk Franciszek Jerzy	masculin	62	06-1944	secondaire	oui	PSL
356	Stępień Władysław	masculin	60	10-1946	secondaire	oui	SLD
357	Stępień Włodzimierz	masculin	54	10-1952	supérieure	non	SLD
358	Stępkowski Józef	masculin	37	04-1970	supérieure	non	SO
359	Strąk Robert	masculin	39	06-1967	supérieure	oui	LPR
360	Stryjska Małgorzata	féminin	53	08-1953	supérieure	oui	PiS
361	Strzaliński Marek	masculin	59	10-1947	supérieure	non	SLD
362	Stuligrosz Michał	masculin	56	09-1950	supérieure	oui	PO

363	Sułek Leszek	masculin	53	04-1954	supérieure	non	SO
364	Surmacz Mare	masculin	52	01-1955	supérieure	non	PiS
365	Suski Marek	masculin	48	06-1958	secondaire	oui	PiS
366	Szadny Waldemar	masculin	45	05-1951	supérieure	non	PO
367	Szarama Wojciech Piotr	masculin	51	12-1955	supérieure	oui	PiS
368	Szczepański Wiesław Andrzej	masculin	46	06-1960	supérieure	oui	SLD
369	Szczypińska Jolanta	féminin	49	06-1957	secondaire	oui	PiS
370	Szczypiński Tomasz	masculin	53	09-1953	supérieure	oui	PO
371	Szejnfeld Adam	masculin	48	11-1958	supérieure	oui	PO
372	Szlachta Andrzej	masculin	60	01-1947	secondaire	non	PiS
373	Szmajdziński Jerzy	masculin	55	04-1952	supérieure	oui	SLD
374	Szrajber Bartłomiej	masculin	52	05-1954	supérieure	oui	PiS
375	Szulc Jakub	masculin	33	12-1973	supérieure	non	PO
376	Szumilas Krystyna	féminin	50	06-1956	supérieure	oui	PO
377	Szwarc Jan	masculin	60	07-1946	supérieure	oui	SLD
378	Szwed Stanisław	masculin	52	04-1955	supérieure	oui	PiS
379	Szydło Beata	féminin	44	04-1963	supérieure	non	PiS
380	Szyga Krzysztof	masculin	41	02-1966	supérieure	non	PO
381	Szymanek-Deresz Jolanta	féminin	52	07-1954	supérieure	non	SLD
382	Szymańczyk Lech	masculin	57	05-1949	secondaire	oui	SO
383	Szyszko Jan	masculin	63	04-1944	supérieure	non	PiS
384	Śledzińska-Katarasińska Iwona	féminin	66	01-1941	supérieure	oui	PO
385	Ślusarczyk Piotr	masculin	27	08-1979	supérieure	non	LPR
386	Śpiewak Paweł	masculin	56	04-1951	supérieure	non	PO
387	Świątkowski Maciej	masculin	57	03-1950	supérieure	oui	PO
388	Tchórzewski Krzysztof	masculin	56	05-1950	supérieure	oui	PiS
389	Tober Michał	masculin	32	04-1975	supérieure	oui	SLD
390	Tobiszowski Grzegorz	masculin	41	11-1965	supérieure	non	PiS
391	Tomaka Jan Walenty	masculin	58	01-1949	supérieure	oui	PO
392	Tomaszewski Tadeusz	masculin	48	02-1959	supérieure	oui	SLD
393	Tomczak Jacek	masculin	33	07-1973	supérieure	non	PiS
394	Tomczykiewicz Tomasz	masculin	46	03-1961	supérieure	oui	PO
395	Tusk Donald	masculin	50	04-1957	supérieure	oui	PO
396	Tyszkiewicz Robert	masculin	43	06-1963	secondaire	non	PO
397	Tyszko Grażyna	féminin	58	04-1949	secondaire	non	SO
398	Ujazdowski Kazimierz Michał	masculin	42	07-1964	supérieure	oui	PiS
399	Urbaniak Jarosław	masculin	40	08-1966	supérieure	non	PO
400	Walkiewicz Mieczysław	masculin	57	11-1949	supérieure	non	PiS
401	Walkowiak Andrzej	masculin	46	01-1961	supérieure	non	PiS
402	Wałęsa Jarosław	masculin	30	09-1976	supérieure	non	PO
403	Wasilewska-Kita Regina	féminin	56	02-1951	supérieure	non	SO
404	Wassermann Zbigniew	masculin	57	09-1949	supérieure	oui	PiS
405	Wawryniewicz Ryszard	masculin	45	01-1962	supérieure	oui	PiS
406	Wenderlich Jerzy	masculin	53	04-1954	supérieure	oui	SLD
407	Wiązowski Waldemar	masculin	62	12-1944	supérieure	oui	PiS
408	Wiechecki Rafał	masculin	28	09-1978	supérieure	non	LPR
409	Wierzejski Wojciech	masculin	30	09-1976	supérieure	oui	LPR
410	Więckowska Ewa	féminin	48	12-1958	supérieure	non	PO
411	Wikiński Marek	masculin	40	05-1966	supérieure	oui	SLD
412	Wilk Wojciech	masculin	34	08-1972	supérieure	non	PO
413	Wiśniewska Jadwiga	féminin	43	07-1963	supérieure	non	PiS
414	Wiśniewska Lucyna	féminin	51	06-1955	supérieure	non	PiS
415	Wiśniewski Zenon	masculin	47	12-1959	secondaire	non	SO
416	Wiśniowska Elżbieta	féminin	31	06-1975	supérieure	non	SO
417	Wiśniowska Genowefa	féminin	58	03-1949	supérieure	oui	SO
418	Wita Tadeusz	masculin	49	04-1958	supérieure	non	PiS
419	Witek Elżbieta	féminin	49	12-1957	supérieure	non	PiS
420	Włodkowski Zbigniew	masculin	46	04-1961	supérieure	non	PSL
421	Woda Wiesław	masculin	60	08-1946	supérieure	oui	PSL
422	Wojtera Marek	masculin	43	11-1963	secondaire	non	SO
423	Wojtkiewicz Michał	masculin	60	06-1946	supérieure	non	PiS
424	Wolak Ewa	féminin	46	06-1960	supérieure	non	PO

425	Wontor Bogusław	masculin	39	09-1967	supérieure	oui	SLD
426	Woszczerowicz Lech	masculin	66	05-1940	supérieure	non	SO
427	Woźniak Tadeusz	masculin	47	01-1960	supérieure	non	PiS
428	Woźny Grzegorz	masculin	60	07-1946	supérieure	oui	SLD
429	Wójcik Janusz Marek	masculin	53	11-1953	supérieure	non	SO
430	Wójcik Marek	masculin	27	03-1980	secondaire	non	PO
431	Wójcik Michał	masculin	36	04-1971	supérieure	non	PiS
432	Wróbel Marzena	féminin	43	10-1963	supérieure	non	PiS
433	Wrzodak Zygmunt	masculin	48	03-1959	secondaire	oui	LPR
434	Wycisło Eugeniusz	masculin	59	01-1948	supérieure	oui	PO
435	Wyrowiński Jan	masculin	59	08-1947	supérieure	oui	PO
436	Wziątek Stanisław	masculin	47	11-1959	supérieure	non	SLD
437	Zaborowski Zbyszek	masculin	49	02-1958	supérieure	oui	SLD
438	Zadora Stanisław	masculin	57	10-1949	secondaire	oui	LPR
439	Zając Stanisław	masculin	57	05-1949	supérieure	oui	PiS
440	Zakrzewska Jadwiga	féminin	56	11-1950	supérieure	oui	PO
441	Zalewski Paweł	masculin	42	09-1964	supérieure	oui	PiS
442	Zaremba Krzysztof	masculin	34	12-1972	supérieure	oui	PO
443	Zawisza Artur	masculin	38	03-1969	supérieure	oui	PiS
444	Zawisza Jerzy	masculin	63	12-1943	supérieure	non	SO
445	Zawiślak Sławomir	masculin	43	06-1963	supérieure	non	PiS
446	Zbonikowski Łukasz	masculin	29	02-1978	supérieure	non	PiS
447	Zbrzyzny Ryszard	masculin	51	05-1955	supérieure	oui	SLD
448	Zbyrowska Maria	féminin	50	11-1956	secondaire	oui	SO
449	Zdrojewski Bogdan	masculin	49	05-1957	supérieure	oui	PO
450	Zemke Janusz	masculin	58	02-1949	supérieure	oui	SLD
451	Zielińska-Głębocka Anna	féminin	57	09-1949	supérieure	non	PO
452	Zieliński Jarosław	masculin	46	09-1960	supérieure	oui	PiS
453	Ziemniak Wojciech	masculin	51	03-1956	supérieure	non	PO
454	Ziobro Zbigniew	masculin	36	08-1970	supérieure	oui	PiS
455	Zuba Maria	féminin	56	04-1951	supérieure	non	PiS
456	Zych Józef	masculin	69	03-1938	supérieure	oui	PSL
457	Żaczek Jarosław	masculin	39	05-1967	supérieure	non	PiS
458	Żelichowski Stanisław	masculin	63	04-1944	supérieure	oui	PSL
459	Żmijan Stanisław	masculin	50	12-1956	supérieure	oui	PO
460	Żyszkiewicz Jerzy	masculin	57	01-1950	secondaire	non	SO

Source : données compilées par l'auteur à partir du site officiel du *Sejm* (la Diète de Pologne) : http://www.sejm.gov.pl

Bibliographie et sources

Sources générales :

ABÉLÈS Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen,* Paris, Hachette, 1992.

AGH Atilla, « The End of the Beginning: The Partial Consolidation of East Central European Parties and Party Systems », *in* PENNINGS Paul et LANE Jan-Erik (dirs), *Comparing Party System Change*, London and New York, Routledge, 1998, pp. 202-216.

AGRIKOLIANSKY Eric, « Biographies d'institution et mise en scène de l'intellectuel : Les candidats au comité central de la Ligue des droits de l'homme entre 1945 et 1975 », *Politix,* n° 27, 3ème trimestre 1994, pp. 94-110.

ALEXANDRE-COLLIER Agnès et JARDIN Xavier, *Anatomie des droites européennes,* Paris, Armand Colin/SEJER, 2004.

BARDI Luciano, « Les perspectives des fédérations européennes de partis », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, pp. 229-238.

BEAUVALLET Willy, « Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, le cas des eurodéputés français », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, pp. 99-122.

BEAUVALLET Willy et MICHON Sébastien, « Député européen (sociologie du métier politique) », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, pp. 169-172.

BEKE Wouter, « L'identité démocrate chrétienne : Etapes dans un processus d'émancipation en relation avec le conservatisme », *in* DELWIT Pascal (éd.), *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe : Une nouvelle convergence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, pp. 25-38.

BEST Heinrich et COTTA Maurizio, « Between Professionalisation and Democratisation: A Synoptic View on the Making of the European Representative », *in* SCHMITT Hermann et THOMASSEN Jacques (dirs.), *Parlamentary representatives in Europe, 1848-2000 : Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries,* Oxford, Oxford University Press, 2000, pp. 493-526.

BOGALSKA-MARTIN Ewa, « Les Polonais. Construction d'une identité collective », *in* MARTIN Claude (dir.), *Pologne 1989-2004. La longue marche : D'un système centralisé à l'intégration dans l'UE,* Paris, L'Harmattan, 2006, pp. 23-50.

CHAGNOLLAUD Dominique, *Science politique : éléments de sociologie politique,* Paris, Dalloz, 2004.

CORBETT Richard, *The European Parliament's Role in Closer EU Integration,* London, Macmillan, 1998.

CORBETT Richard, JACOBS Francis et SHACKLETON Michael, *The European Parliament,* London, Cartermill (3e édition), 1995.

COSTA Olivier et MAGNETTE Paul, « Idéologies et changement institutionnel dans l'Union européenne. Pourquoi les gouvernements ont-ils constamment renforcé le Parlement européen ? », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, pp. 49-75.

CZERNICKA Katarzyna, « La Ligue des familles polonaises : Montée en puissance d'un parti anti-européen », *Le courrier des pays de l'Est,* La documentation français, n° 1045, septembre-octobre 2004, pp. 85-94.

DAKOWSKA Dorota, « L'élargissement des fédérations européennes des partis et les fondations allemandes », *La Nouvelle Alternative,* vol.18, n° 59, automne-hiver 2003, pp. 65-72.

D'ARCY François, *Les politiques de l'Union européenne,* Paris, Montchrestien, 2003.

DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel, « La démocratisation en Europe centrale : L'impact de coopération paneuropéenne des partis politiques », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 11-28.

DELWIT Pascal, « Le parti populaire européen : étapes et analyse d'une mutation », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, pp. 107-122.

DELWIT Pascal, « Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, pp. 521-524.

DRWESKI Bruno, « Les partis politiques polonais et l'intégration européenne », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 99-119.

DRWESKI Bruno, « Une Eglise à la croisée des chemins dans une Pologne désenchantée », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, pp. 97-110.

DE WAELE Jean-Michel, « Le retard social-démocrate en Europe centrale et balkanique », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La gauche face aux mutations en Europe,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, pp. 173-188.

DE WAELE Jean-Michel, « Les théories de la transition à l'épreuve de la démocratisation en Europe centrale et orientale », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 29-58.

DE WAELE Jean-Michel, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999.

DE WAELE Jean-Michel, « La structuration partisane interne au Parlement européen », *in* DELWIT Pascal, DE WAELE Jean-Michel et MAGNETTE Paul (éd.), *À quoi sert le Parlement européen,* Bruxelles, Editions Complexe, " Études européennes ", 1999, pp. 131-145.

DE WAELE Jean-Michel, « Le paysage partisan polonais entre spécificité et convergence », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, pp. 15-32.

DE WAELE Jean-Michel et ROGER Antoine, « La formation des clivages partisans en Europe centrale et orientale : A la recherche d'une méthode de comparaison », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, pp. 11-29.

DUTOIT Laurent, « L'influence au sein du Parlement européen : les intergroupes », *Politique européenne,* n° 9, hiver 2003, pp. 123-142.

ETHUIN Nathalie et LEFEBVRE Rémi, « Les balbutiements de la cyberdémocratie électorale : Contribution à une analyse des usages politiques d'Internet : le site de Martine Aubry lors des élections municipales de mars 2001 », *in* SERFATY Viviane (dir.), *L'Internet en politique des Etats-Unis à l'Europe,* Paris, Belin, 1999, pp. 155-177.

FITZMAURICE John, « La diplomatie des partis politiques en Europe centrale et orientale : Le rôle des partis et des fédérations de partis dans la transition démocratique », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 59-69.

FRANKLIN Mark N. et SCARROW Susan E., « Making Europeans ? The Socializing Power of the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, pp. 45-60.

GEBETHNER Stanislaw et GORTAT Radzislawa, « Vers le multipartisme et l'intégration à l'Union européenne: le cas polonais », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 71-97.

GEORGAKAKIS Didier, « Introduction. L'Europe sur le métier. Pour une sociologie politique de la construction européenne », *in* GEORGAKAKIS Didier (dir.), *Les métiers de l'Europe Politique. Acteurs et professionnalisation de l'Union Européenne,* Strasbourg, PUS, coll. « sociologie politique européenne », 2002, pp. 9-32.

GEREMEK Bronislaw, « Conclusion. De l'élargissement à la réunification. Qu'allons-nous apporter à l'Europe ? », *in* RUPNIK Jacques (dir.), *Les Européens face à l'élargissement. Perceptions, acteurs, enjeux,* Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2004, pp. 317-323.

GOFFMAN, Erving, *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps,* Paris, Minuit, 1975. (Traduit de l'anglais par KIHM Alain.)

GOFFMAN, Erving, « La présentation de soi », t. 1 de *La mise en scène de la vie quotidienne,* Paris, Minuit, 1973. (Traduit de l'anglais par ACCARDO Alain.)

HADJIISKY Magdaléna, « Les forces de la démocratie en Europe post-communiste : Le débat tchèque », *Transcontinentales*, n° 1, 2ème semestre 2005, pp. 107-124.

HIX Simon et LORD Christopher, *Political Parties in the European Union,* London, Macmillan, 1997.

HIX Simon, « Constitutional Agenda-Setting Through Discretion in Rule Interpretation : Why the European Parliament Won at Amsterdam », *British Journal of Political Science,* Vol. 32, n° 2, April 2002, pp. 259-280.

JANSEN Thomas, « L'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) et les nouveaux partis d'Europe centrale et orientale », *in* DELWIT Pascal et DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La démocratisation en Europe centrale : La coopération paneuropéenne des partis politiques,* Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 177-187.

JOHANSSON Karl Magnus, « Vers une théorie des fédérations européennes de partis », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, pp. 21-38.

JUDGE David et EARNSHAW David, *The European Parliament,* New York, Palgrave Macmillan, 2003.

KATZ Richard S., « Role Orientations in Parliaments », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, pp. 61-85.

KOHLER-KOCH Beate, « Organized interests in the EU and the European Parliament », *in* CLAEYS Paul-H., GOBIN Corinne, SMETS Isabelle et WINAND Pascaline (dir.), *Lobbyisme, pluralisme et intégration européenne (Lobbying, Pluralism and European integration),* Bruxelle, Presses interuniversitaires européennes, 1998, pp. 126-158.

KOLARSKA-BOBIŃSKA Lena, « L'intégration européenne comme aboutissement de la transformation », *in* RUPNIK Jacques (dir.), *Les Européens face à l'élargissement. Perceptions, acteurs, enjeux,* Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2004, pp. 153-174.

KOLARSKA-BOBIŃSKA Lena, « Tradition et modernité », *Les Echos,* 30 août 2006.

KUBIAK Hieronim E., « La rhétorique anti-européenne des partis politiques polonais: Le cas de Samoobrona (Autodéfense) et de la Ligue des familles polonaises (LPR) », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, pp. 43-56.

LEQUESNE Christian et SMITH Andy, « Union européenne et science politique : où en est le débat théorique ? », *Cultures & Conflits,* n° 28, hiver 1997. http://www.conflits.org/index377.html

MAGNETTE Paul, « Les contraintes insitutionnelles au développement des partis politiques européenes », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, pp. 57-66.

MARREL Guillaume et PAYRE Renaud, « Des carrières au Parlement. Longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire », *Politique européenne,* n° 18, hiver 2006, pp. 69-104.

MAUGER Gérard, « Les autobiographies littéraires : Objets et outils de recherche sur les milieux populaires », *Politix*, n° 27, 3ème trimestre 1994, pp. 32-44.

MCELROY Gail, « Committee Representation in the European Parliament », *European Union Politics,* Cambridge, Cambridge University Press, vol. 7, n° 1, March 2006, pp. 5-29.

MCELROY Gail, « Parlement européen », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, pp. 503-511.

MORGAN David, *The European Parliament, Mass Media and the Search for Power and Influence,* Aldershot, Ashgate, 1999.

MOSCHONAS Gerassimos, « Le parti des socialistes européens : Une genèse difficile », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, pp. 91-106.

MOSCHONAS Gerassimos, « Parti Socialiste Européen (PSE) », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, pp. 530-535.

NALEWAJKO Ewa, « Le débat polonais sur l'intégration: Les partis politiques anti-européens et leurs dirigeants », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *La Pologne et l'intégration européenne,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2003, pp. 57-77.

NORRIS Pippa, « Recruitment into the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, pp. 86-102.

OFFERLÉ Michel, *Les partis politiques,* Paris, Presses Universitaires de France, 2002.

PENNETIER Claude et PUDAL Bernard, « La "vérification" (l'encadrement biographique communiste dans l'entre-deux-guerres) », *Genèses,* n° 23, juin 1996, pp. 145-163.

PENNETIER Claude et PUDAL Bernard, « Écrire son autobiographie (les autobiographies communistes d'institution, 1931-1939) », *Genèses,* n° 23, juin 1996, pp. 53-75.

RAUNIO Tapio, « Second-rate parties ? : towards a better understanding of the European Parliament's party groups », *in* HEIDAR Knut et KOOLE Ruud (dir.), *Parliamentary party groups in European democracies : political parties behind closed doors,* London et New York, Routledge/ECPR Stadies in European Political Science, 2000, pp. 231-247.

RAUNIO Tapio, « Groupes parlementaires au Parlement européen », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, pp. 352-359.

RAUTU Andrei-Tudor, « Parti Populaire Européen (PPE) », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, pp. 525-529.

ROSAMOND Ben, *Theories of European Integration,* Basingstoke, Palgrave, 2000.

SANDHOLTZ Wayne et ZYSMAN John « 1992 : Recasting the European Bargain », *World Politics,* Vol. 42, n° 1, October 1989, pp. 95-128.

SANDSTRÖM Camilla, « La parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs : De la coopération à l'intégration », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, pp. 123-140.

SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques,* Paris, Armand Colin (2e édition), 2000.

SEILER Daniel-Louis, « Le parti démocratique des peuples d'Europe (PDPE-ALE) », *in* DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol et VAN DE WALLE Cédric (éd.), *Les fédérations européennes de partis : Organisation et influence,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, pp. 155-168.

SEILER Daniel-Louis, « Les clivages politiques en Europe centrale : Analyse comporative et dérive des concepts », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, pp. 31-55.

SEILER Daniel-Louis, « Partis politiques européens », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, pp. 536-542.

SERFATY Viviane, « Showdown on the Internet : the Aesthetics of Al Gore's and George W. Bush's Campaign 2000 Sites», *in* SERFATY Viviane (dir.), *L'Internet en politique des Etats-Unis à l'Europe,* Paris, Belin, 1999, pp. 75-94.

THOMASSEN Jacques et SCHMITT Hermann, « Partisan Structures in the European Parliament », *in* KATZ Richard S. et WESSELS Bernhard (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration,* New York, Oxford University Press, 1999, pp. 128-148.

YILDIZ Hélène, « Internet : un nouvel outil de communication multidimensionnel», *in* SERFATY Viviane (dir.), *L'Internet en politique des Etats-Unis à l'Europe,* Paris, Belin, 1999, pp. 275-290.

ZALEWSKI Frédéric, « Pologne », *in* DÉLOYE Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes,* Paris, Economica, 2005, pp. 550-554.

ZARYCKI Tomasz, « Politics in the periphery : Political cleavages in Poland interpreted in their historical and international context », *Europe-Asia Studies,* Vol. 52, n° 5, July 2000, pp. 851-873.

ZARYCKI Tomasz, « Bruxelles, un nouveau Moscou ? A propos de l'émergence du clivage pro-européen/anti- européen sur la scène politique polonaise », *in* DE WAELE Jean-Michel (éd.), *Les clivages politiques en Europe centrale et orientale,* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004, pp. 57-72.

Sources polonaises :

CZERWIŃSKI Marek, « Unia Pracy » (L'Union du Travail), *in* KOWALCZYK Krzysztof et SIELSKI Jerzy (éd.), *Polskie partie i ugrupowania parlamentarne* (Les partis polonais et les groupements parlementaires), Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2004, pp. 76-93.

GŁADKIEWICZ Westyna, « Zieloni 2004 » (Les Verts 2004), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, pp. 210-211.

GŁADKIEWICZ Westyna, « Polskie Stronnictwo Ludowe » (Parti Populaire Polonais), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, pp. 91-99.

GŁADKIEWICZ Westyna, « Samoobrona Rzeczypospolitej Polskiej » (L'Autodéfense de la République de Pologne), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, pp. 147-154.

GŁADKIEWICZ Westyna, « Unia Pracy » (L'Union du Travail), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, pp. 194-200.

KOWALCZYK Krzysztof, « Platforma Obywatelska Rzeczypospolitej Polskiej » (La Plateforme Civique de la République de Pologne), *in* KOWALCZYK Krzysztof et SIELSKI Jerzy (éd.), *Polskie partie i ugrupowania parlamentarne* (Les partis polonais et les groupements parlementaires), Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2004, pp. 122-142.

KOWALCZYK Krzysztof, « Prawo i Sprawiedliwość » (Droit et Justice), *in* KOWALCZYK Krzysztof et SIELSKI Jerzy (éd.), *Polskie partie i ugrupowania parlamentarne* (Les partis polonais et les groupements parlementaires), Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2004, pp. 143-168.

PASZKIEWICZ Krystyna A., « Platforma Obywatelska Rzeczypospolitej Polskiej » (La Plateforme Civique de la République de Pologne), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, pp. 75-80.

PASZKIEWICZ Krystyna A., « Prawo i Sprawiedliwość » (Droit et Justice), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et

coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, pp. 111-117.

PASZKIEWICZ Krystyna A., « Socjaldemokracja Polska » (La Social-démocratie de la République de Pologne), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, pp. 154-156.

PASZKIEWICZ Krystyna A., « Unia Wolności » (L'Union de la Liberté), *in* PASZKIEWICZ Krystyna A. (éd.), *Partie i koalicje polityczne III Rzeczypospolitej* (Les partis et coalitions politiques de la III République), Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego (3e édition), 2004, pp. 200-210.

PISKORSKI Mateusz, « Samoobrona Rzeczypospolitej Polskiej » (L'Autodéfense de la République de Pologne), *in* KOWALCZYK Krzysztof et SIELSKI Jerzy (éd.), *Polskie partie i ugrupowania parlamentarne* (Les partis polonais et les groupements parlementaires), Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2004, pp. 197-226.

TOMCZAK Łukasz, « Sojusz Lewicy Demokratycznej » (L'Alliance de la Gauche Démocratique), *in* KOWALCZYK Krzysztof et SIELSKI Jerzy (éd.), *Polskie partie i ugrupowania parlamentarne* (Les partis polonais et les groupements parlementaires), Toruń, Wydawnictwo Adam Marszałek, 2004, pp. 48-75.

Sites web et liens web :

Le site officiel de l'initiative *Europass* :
http://europass.cedefop.europa.eu/

Les sites officiels des fédérations européennes de partis (FEP) :

Le site officiel du Parti Populaire Européen (PPE) :
http://www.epp.eu/

Le site officiel du Parti Démocrate Européen (PDE) :
http://www.pde-edp.net/main/_pde/index.jsp

Le site officiel du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) :
http://www.eldr.org/

Le site officiel du Parti Socialiste Européen (PSE) :
http://www.pes.org/

Le site official de l'Alliance pour l'Europe des nations (AEN):
http://www.aensite.org/

Le site officiel du Parti Vert Européen (PVE) :
http://www.europeangreens.org/

Le site officiel du Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE) :
http://www.e-f-a.org/

Le site officiel du Parti de la Gauche Européenne (PGE) :
http://www.european-left.org/

Les sites officiels des groupes politiques du Parlement européen:

Le site officiel du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE) :
http://www.ppe-de.eu/group/fr/OurHistory.asp

Le site officiel du Groupe du Parti Populaire Européen (PPE) :
http://www.eppgroup.eu/

Le site officiel du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) :
http://www.alde.eu/

Le site officiel du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE)/Alliance des socialistes et des démocrates pour l'Europe (ASDE) :
http://www.socialistgroup.eu/

Le site officiel du Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) :
http://www.uengroup.org/

Le site officiel du Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) :
http://indemgroup.eu/

Le site officiel du Groupe des Verts / Alliance Libre Européenne (Verts/ALE) :
http://www.greens-efa.org/

Le site officiel du Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique (GUE/NGL) :
http://www.guengl.eu/

Les sites officiels des partis politiques polonais :

L'Union de la Liberté / le Parti démocrate *(Unia Wolności / Partia Demokratyczna,* UW/PD) :
http://www.uw.org.pl/archiwum/index.php
http://demokraci.pl/

La Plate-forme civique (*Platforma Obywatelska,* PO) :
http://www.platforma.org/

Droit et Justice (*Prawo i Sprawiedliwość,* PiS) :
http://www.pis.org.pl/

Le Parti Populaire Polonais (*Polskie Stronnictwo Ludowe,* PSL) :
http://www.psl.org.pl/

L'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD) :
http://www.sld.org.pl/

L'Union du Travail (*Unia Pracy,* UP) :
http://www.uniapracy.org.pl/

La Démocratie sociale polonaise (*Socjaldemokracja Polska,* SdPl) :
http://www.sdpl.pl/

L'Autodéfense (*Samoobrona,* SO) :
http://www.samoobrona.org.pl/

La Ligue des Familles Polonaises (*Liga Polskich Rodzin,* LPR) :
http://www.lpr.pl/

Les sites officiels des députés européens polonais :

http://www.bielan.pl/
http://buzek.pl/
http://www.ryszardczarnecki.pl/
http://www.lgeringer.pl/
http://www.gierek.com.pl/
http://www.malgorzatahandzlik.com/
http://www.michalkaminski.pl/
http://www.chmielewski.org.pl/
http://www.chruszcz.pl/
http://www.marek-czarnecki.pl
http://www.ryszardczarnecki.pl/
http://www.foltynkubicka.pl/
http://www.uw.org.pl/geremek/
http://www.giertych.pl/
http://www.bogdangolik.pl/
http://www.grabowska.org.pl/
http://www.grabowski.pl
http://www.jalowiecki.pl/
http://www.janowski.rzeszow.pl
http://www.filipkaczmarek.pl/
http://www.klich.pl
http://www.urszulakrupa.pl/
http://www.kudrycka.pl/
http://uniasc.sm.pl/kulakowski/
http://www.kuzmiuk.com.pl/
http://www.januszlewandowski.pl/
http://www.liberadzki.pl/
http://www.libicki.pl/
http://www.masiel.eu/
http://www.janolbrycht.pl/
http://www.januszonyszkiewicz.pl/
http://www.bogdanpek.pl/
http://www.jozefpinior.pl/
http://www.piotrowski.org.pl/

http://www.piskorski.pl/
http://www.podkanski.pl/
http://www.protasiewicz.pl/
http://www.brogalski.pl/
http://www.rosati.pl/
http://www.roszkowski.pl/
http://www.leopoldrutowicz.pl/
http://www.saryusz-wolski.pl/
http://www.siekierski.pl/
http://www.mareksiwiec.pl/
http://www.boguslawsonik.pl/
http://www.staniszewska.pl/
http://www.aszejna.pl/
http://www.konradszymanski.pl/
http://www.tomczakwitold.pl/
http://www.bernardwojciechowski.pl/
http://www.januszwojciechowski.pl/
http://www.zbigniewzaleski.pl/
http://www.zapalowski.eu/
http://www.tzwiefka.pl/
http://www.tomaszewska.pl/
http://www.urszulagacek.pl/
http://www.holowczyc.eu/
http://wierzejski.blog.onet.pl/
http://www.filipadwent.pl/

Les entretiens avec les députés européens polonais :

GEREMEK Bronisław, député européen, Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE), membre du Bureau, l'Union de la Liberté (UW) / le Parti démocrate (PD), 16 novembre 2005 (au Parlement européen).

SARYUSZ-WOLSKI Jacek, député européen, Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens (PPE-DE), membre du Bureau, la Plate-forme civique (PO), 17 novembre 2005 (au Parlement européen).

OLBRYCHT Jan, député européen, Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens (PPE-DE), membre du Bureau, la Plate-forme civique (PO), 16 novembre 2005 (au Parlement européen).

ZAPAŁOWSKI Andrzej, député européen, Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN), la Ligue des Familles Polonaises (LPR), 16 mai 2006 (au Parlement européen).

ROSATI Dariusz, depute européen, Groupe socialiste au Parlement européen (PSE), la Démocratie sociale polonaise (SdPl), 17 mai 2006 (au Parlement européen).

FOLTYN-KUBICKA Hanna, députée européenne, Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN), Droit et Justice (PiS), 15 mai 2006 (au Parlement européen).

STANISZEWSKA Grażyna, depute européenne, Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE), l'Union de la Liberté (UW) / le Parti démocrate (PD), 18 mai 2006 (au Parlement européen).

LIBERADZKI Bogusław, Groupe socialiste au Parlement européen (PSE), l'Alliance de la Gauche Démocratique (*Sojusz Lewicy Demokraticznej,* SLD), 15 novembre (au Parlement européen).

ZWIEFKA Tadeusz, député européen, Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens (PPE-DE), la Plate-forme civique (PO), 15 novembre 2005 (au Parlement européen).

Table des Matières

REMERCIEMENTS.....5

Sommaire.....7

Introduction.....11

§1 La multiplicité des perspectives théoriques.....13
1. Les approches théoriques classiques.....13
1.1. Le néofonctionnalisme.....14
1.2. L'intergouvernementalisme libéral.....16
1.3. Les tentatives d'une synthèse entre l'approche néofonctionnaliste et intergouvernementale.....18
1.4. La théorie transactionnaliste.....20
2. Les nouvelles approches théoriques.....21
2.1. La théorie de « la gouvernance à niveaux multiples ».....21
2.2. Le « nouvel institutionnalisme ».....23
2.3. L'analyse des réseaux politiques (*policy networks*).....26
2.4. Le constructivisme social.....28

§2 La problématique de l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne.....29
1. L'examen des thèses savantes et communes sur l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne.....30
1.1. Les conclusions des « transitologues ».....30
1.2. Les thèses communes dans les pays d'Europe centrale et orientale.....32
2. Les particularités du cas de la Pologne.....34
2.1. Les spécificités de la période de « démocratie populaire » en Pologne.....34
2.2. Le rôle de la Pologne en Europe : réel et imaginaire.....37
3. L'identité collective polonaise face à l'intégration de la Pologne à l'Union européenne.....40
3.1. La définition de l'identité.....40
3.2. La crise identitaire en Pologne.....41
3.3. Les composantes « conflictuelles » de l'identité polonaise.....42
3.3.1. Le rapport à la chrétienté.....42
3.3.2. La mémoire historique des conflits pluriséculaires avec la Russie et l'Allemagne.....43
3.3.3. L'existence d'un fort sentiment proaméricain.....45
3.4. Les composantes favorables à l'intégration européenne.....45

§3 Les hypothèses initiales et l'organisation de la recherche.....46

Chapitre 1 : Les partis politiques polonais représentés au Parlement européen en tant qu'éléments d'un système de partis en Pologne.....51

Section I : La formation d'un nouveau système de partis en Pologne : la marche vers le multipartisme.....51

§1 L'importance des partis politiques pour la transition démocratique.....51
1. Les parties politiques et la transition à la démocratie représentative.....51
2. La crise des partis politiques.....52
2.1. La crise en Europe centrale et orientale.....52
2.2. La crise des partis politiques dans les démocraties occidentales : indices empiriques et explication théorique.....53
3. Les fonctions des partis politiques et la transition en Pologne.....54

§2 Les étapes de l'émergence des partis politiques en Pologne.....56
1. L'établissement des fronts anti-communistes.....56
2. L'implosion des fronts anti-communistes.....59
3. La consolidation.....59

§3 Les clivages politiques en Pologne.....60
1. Les clivages politiques des anciennes « démocraties populaires ».....60
1.1. Le paradigme de quatre clivages fondamentaux de Stein Rokkan.....60
1.2. La nécessité d'un nouveau modèle des clivages politiques pour l'Europe centrale et orientale.....61
1.3 Les tentatives des différents auteurs.....63
2. La typologie des clivages politiques de Jean-Michel De Waele.....65
2.1. Le clivage laïc/religieux.....65
2.2. Le clivage urbain/rural.....68
2.3. Le clivage centre/périphérie.....70
2.4. Le clivage maximaliste/minimaliste.....71
2.5.Le clivage démocratique/autoritaire.....73
2.6. Le clivage post-communiste/anti-communiste.....74
3. L'émergence du clivage pro-européen/anti-européen sur la scène politique polonaise.....77

Section II : Les partis polonais représentés au Parlement européen.....…80

§1 Les partis politiques post-Solidarité.....80
1. L'Union de la Liberté / le Parti démocrate (Unia Wolności / Partia Demokratyczna, UW/PD).....80
1.1. La formation du parti et son histoire électorale.....81
1.2. Le programme politique et économique.....82
1.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti.....84
2. La Plate-forme civique (Platforma Obywatelska, PO).....85
2.1. La formation du parti et son histoire électorale.....86
2.2. Le programme politique et économique.....87
2.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti.....89
3. Droit et Justice (Prawo i Sprawiedliwość, PiS).....90
3.1. La formation du parti et son histoire électorale.....90
3.2. Le programme politique et économique.....92
3.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti.....95
4. L'Union du Travail (Unia Pracy, UP).....95

4.1. La formation du parti et son histoire électorale.....96
4.2. Le programme politique et économique.....96
4.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti.....98

§2 Les partis politiques post-communistes.....99
1. L'Alliance de la Gauche Démocratique (Sojusz Lewicy Demokraticznej, SLD).....100
1.1. La formation du parti et son histoire électorale.....100
1.2. Le programme politique et économique.....102
1.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti.....104
2. La Démocratie sociale polonaise (Socjaldemokracja Polska, SdPl).....105
2.1. La formation du parti et son histoire électorale.....105
2.2. Le programme politique et économique.....106
2.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti.....106

§3 Les partis politiques agraires.....106
1. Les origines du mouvement paysan en Pologne.....106
2. Le Parti Populaire Polonais (Polskie Stronnictwo Ludowe, PSL).....107
2.1. La formation du parti et son histoire électorale.....107
2.2. Le programme politique et économique.....108
2.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti.....110

§4 Les partis politiques anti-européens.....111
1. La Ligue des Familles Polonaises (Liga Polskich Rodzin, LPR).....113
1.1. La formation du parti et son histoire électorale.....113
1.2. Le programme politique et économique.....115
1.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti.....120
2. L'Autodéfense (Samoobrona, SO).....123
2.1. La formation du parti et son histoire électorale.....123
2.2. Le programme politique et économique.....127
2.3. Le profil socioprofessionnel des membres et des électeurs du parti.....130

Chapitre 2 : Les relations des partis politiques polonais avec les fédérations européennes de partis (FEP).....139

Section I : La coopération des partis politiques polonais avec les fédérations européennes de partis (FEP).....139

§1 La coopération transnationale des formations post-Solidarité avec les fédérations européennes de partis (FEP).....140
1. Les fédérations européennes de partis (FEP) et l'élargissement de l'Union européenne (UE) à l'Est.....141
2. La coopération avec l'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC).....142
3. La coopération avec l'Union démocratique européenne (UDE).....146
4. La coopération avec le Parti Populaire Européen (PPE).....149
5. La coopération avec le Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR).....151
6. La coopération avec le Parti Socialiste Européen (PSE).....153
7. Les formations partisanes post-Solidarité hors les fédérations européennes de partis (FEP).....156

§2 La coopération transnationale des partis post-communistes avec le Parti Socialiste Européen (PSE).....157

§3 La coopération transnationale du Parti populaire polonais (PSL) avec les fédérations européennes de partis (FEP).....161

§4 La coopération transnationale des partis politiques marginaux avec les fédérations européennes de partis (FEP).....163
1. La coopération du Mouvement pour l'autonomie de la Silésie (Ruch Autonomii Śląska, RAŚ) avec le Parti démocratique des peuples d'Europe-Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE).....163
2. La coopération des Verts 2004 (Zieloni 2004) avec le Parti Vert Européen (PVE).....164

Section II : Les mutations identitaires et organisationnelles des fédérations européennes de partis (FEP).....166

§1 Les mutations identitaires et les évolutions organisationnelles du Parti Populaire Européen (PPE).....166
1. L'Union européenne des démocrates chrétiens (UEDC) en tant que préfiguration du Parti Populaire Européen (PPE).....166
2. Le Parti Populaire Européen (PPE) en tant que fédération de partis démocrates chrétiens.....168
3. L'ouverture du Parti Populaire Européen (PPE) aux partis conservateurs et libéraux.....170
3.1. Les causes de l'ouverture du Parti Populaire Européen (PPE).....170
3.2. Les mutations identitaires du Parti Populaire Européen (PPE).....171
4. L'état actuel du Parti Populaire Européen (PPE) dans le contexte d'élargissement de l'Union européenne.....172
4.1. La composition actuelle du Parti Populaire Européen (PPE).....172
4.2. L'organisation du Parti Populaire Européen (PPE).....176
4.3. La complexité de l'identité collective du Parti Populaire Européen (PPE).....177

§2 Les fédérations européennes de partis (FEP) qui résultent des scissions du Parti Populaire Européen (PPE).....178
1. L'Union démocratique européenne (UDE).....178
1.1. La fondation de l'Union démocratique européenne (UDE).....178
1.2. L'organisation de l'Union démocratique européenne (UDE).....180
1.3. Les relations de l'Union démocratique européenne (UDE) avec le Parti Populaire Européen (PPE).....180
2. Le Parti Démocrate Européen (PDE).....183

§3 Les mutations identitaires et les évolutions organisationnelles du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR).....185
1. Les organisations précurseurs du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR).....185
1.1. La Fédération des Partis Libéraux et Démocrates de la Communauté Européenne (FPLD).....185
1.2. La Fédération des Partis Libéraux, Démocrates et Réformateurs de la Communauté économique européenne (FPLDR).....186
2. La formation du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR).....187

2.1. La naissance d'un « europarti »....187
2.2. L'élargissement aux pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE)....187
2.3. L'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale....188
3. L'organisation du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR)....189
4. Les mutations identitaires du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) et la Construction de son identité collective....192
4.1. La déclaration de Stuttgart (1976)....192
4.2. Les deux ailes idéologiques de la famille libérale....193
4.3. Le processus de construction d'une identité collective face à l'hétérogénéité des positions....194
5. L'état actuel du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR) dans le contexte d'élargissement de l'Union européenne....196
5.1. La composition actuelle du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR)....196
5.2. L'hétérogénéité croissante du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR)....199
5.3. La faiblesse du Parti Européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs (ELDR)....201
§4 Les mutations identitaires et les évolutions organisationnelles du Parti Socialiste Européen (PSE)....202
1. Les organisations précurseurs du Parti Socialiste Européen (PSE)....202
1.1. Le Bureau de Liaison des Partis Socialistes de la Communauté Européenne....202
1.2. L'Union des Partis Socialistes de la Communauté européenne (UPSCE)....203
2. La formation du Parti Socialiste Européen (PSE)....204
3. L'organisation du Parti Socialiste Européen (PSE)....205
4. Les mutations identitaires du Parti Socialiste Européen (PSE) dans le contexte d'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale....208
4.1. Les causes de la faiblesse des partis sociaux-démocrates « historiques » en Europe centrale et orientale....208
4.2. Les difficultés de la gauche post-communiste en Europe centrale et orientale....210
4.3. L'impact de l'élargissement sur l'identité du Parti Socialiste Européen (PSE)....213

§5 L'impact de l'élargissement sur les fédérations européennes de partis (FEP) marginales....214
1. Le Parti de la Gauche Européenne (PGE)....214
2. Le Parti Démocratique des Peuples d'Europe - Alliance Libre Européenne (PDPE-ALE)....214
3. Le Parti Vert Européen (PVE)....217

Section III : Le rôle des fédérations européennes de partis (FEP) dans le développement des partis politiques européens (« europartis »)....219

§1 L'organisation des partis politiques européens (« europartis »)....219

§2 Les facteurs du développement des fédérations européennes de partis (FEP) et des partis politiques européens (« europartis »)....225
1. Les incitations institutionnelles....225
2. L'influence du projet d'un nouveau statut des partis politiques européens

(« europartis »).....227
3. L'influence de l'élargissement sur le développement des fédérations européennes de partis (FEP) et des partis politiques européens (« europartis »).....229

Chapitre 3 : Les relations des partis politiques polonais avec les groupes politiques du Parlement européen.....233

Section I : Les groupes politiques en tant qu'éléments de base dans l'organisation du Parlement européen.....233

§1 La place des groupes politiques dans la structure organisationnelle du Parlement européen.....233
1. Les origines des groupes politiques.....233
2. Les fonctions des groupes politiques au Parlement européen.....234
3. Les fonctions du personnel des groupes politiques.....234
4. En quoi les groupes politiques du Parlement européen sont-ils différents des partis parlementaires des parlements nationaux ?.....235

§2 La diversité des groupes politiques au Parlement européen : tentatives de classement.....238
1. L'hétérogénéité interne des groupes politiques.....238
2. Les clivages internes des groupes politiques.....239
2.1. Les clivages fondamentaux.....239
2.2. Un nouveau clivage, engendré par l'élargissement de l'Union européenne.....240
3. La cohésion idéologique des groupes politiques.....247
4. Catégories des groupes politiques.....248
4.1. Classification des groupes politiques en fonction de leurs relations avec les fédérations européennes de partis (FEP).....248
4.2. Les groupes politiques les plus influents au Parlement européen.....249

§3 La situation actuelle des groupes politiques au Parlement européen.....250
1. Le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE).....250
1.1. L'historique du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et des Démocrates Européens (PPE-DE).....250
1.2. L'influence du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens (PPE-DE) au Parlement européen.....251
1.3. La place/influence de la délégation polonaise au sein du Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens (PPE-DE).....255
2. Le Groupe socialiste au Parlement européen (PSE).....255
2.1. L'historique du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE).....255
2.2. L'influence du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE) sur le processus décisionnel du Parlement européen.....256
2.3. L'influence de la délégation polonaise au sein du Groupe socialiste au Parlement européen (PSE).....257
3. Le Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE).....259
3.1. L'historique du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE).....259
3.2. L'influence du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE) au Parlement européen.....261

3.3. L'influence de la délégation polonaise au sein du Groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE)....264
4. Le Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN)....265
4.1. La formation du Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN)....265
4.2. L'influence du Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN) sur le processus décisionnel du Parlement européen....265
4.3. L'influence de la délégation polonaise au sein du Groupe Union pour l'Europe des Nations (UEN)....267
5. Le Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem)....267
5.1. La formation du Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem)....267
5.2. L'influence du Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem) sur le processus décisionnel du Parlement européen....268
5.3. L'influence de la délégation polonaise au sein du Groupe Indépendance-Démocratie (Ind/Dem)....270
6. Les groupes qui ne contiennent pas de membres polonais....270
6.1. Le Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique (GUE/NGL)....270
6.2. Le Groupe des Verts / Alliance Libre Européenne (Verts/ALE)....271
6.3. Le Groupe Identité, Tradition, Souveraineté (ITS)....272

Section II : Les mécanismes du fonctionnement des groupes politiques au Parlement européen....273

§1 Les réunions des groupes politiques pendant la « semaine des groupes politiques »....273
1. Les fonctions des réunions des groupes politiques....273
2. Les différents types de réunions des groupes politiques....275
2.1. Les réunions des coordinateurs des groupes politiques....275
2.2. Les réunions des bureaux des groupes politiques....276
2.3. Les réunions des délégations nationales....277
2.4. Les réunions des groupes de travail....282
2.5. Les séances plénières des groupes politiques....283
3. L'influence des partis nationaux sur les délégations nationales....284
4. L'interaction des groupes politiques et des commissions parlementaires....287

§2 Le fonctionnement des groupes politiques pendant les sessions plénières du Parlement européen....288
1. La fixation de l'ordre du jour des sessions plénières....288
2. La nécessité des majorités parlementaires....289
3. Les fonctions des groupes politiques pendant les sessions plénières....290
3.1. L'articulation d'un message politique cohérent....291
3.2. La présence des députés européens aux sessions plénières....291
3.3. Le maintien de la cohésion interne des groupes politiques....292
3.4. La formation des alliances avec les autres groupes politiques....294

§3 L'efficacité du fonctionnement des groupes politiques....297
1. Les tendances générales....297
2. Les origines des votes dissidents....298
3. L'efficacité des différents groupes politiques....301

Section III : Le rôle des groupes politiques du Parlement européen dans le développement des partis politiques européens (« europartis »).....304

§1 Les interactions des groupes politiques avec les autres composantes des partis politiques européens (« europartis »).....304

§2 L'institutionnalisation des groupes politiques et la régularisation de leur financement.....307

§3 L'influence de l'élargissement sur les groupes politiques et les partis politiques européens (« europartis »).....309

Chapitre 4 : Le recrutement des députés européens polonais et la construction de leurs biographies officielles.....313

Section I : Les explications théoriques du processus de recrutement des députés européens.....314

§1 Le processus de recrutement et la légitimation du Parlement européen.....314

§2 Les théories de la professionnalisation.....316

§3 Les théories de la représentation sociale.....318

Section II : La professionnalisation du métier de député européen et le recrutement de professionnels de la politique.....320

§1 Le modèle de la professionnalisation du métier de député, élaboré par Maurizio Cotta et Heinrich Best.....320
1. Le cadre conceptuel de l'approche de Maurizio Cotta et de Heinrich.....320
2. Les figures politiques centrales de la scène politique europénne : du notable au professionnel de la politique.....322

§2 Les tendances de professionnalisation parmi les députés européens polonais.....325
1. La définition du professionnel de la politique, produite par Pippa Norris.....325
2. L'appartenance à des « professions de courtage ».....326
3. L'expérience politique au sein d'un parti politique.....335
4. L'expérience aux organes représentatifs.....340
4.1. L'expérience aux organes représentatifs régionaux ou locaux.....340
4.2. L'expérience aux parlements nationaux.....342
4.3. L'expérience associative.....344
5. Les ambitions de carrière pareilles.....346

Section III : La représentativité du Parlement européen et la démocratisation du processus de recrutement.....348

§1 L'appartenance à une classe sociale et le parcours éducatif des députés européens polonais.....348

§2 L'appartenance des députés européens polonais à des systèmes « entrepreneuriaux »....358

§3 L'âge des députés européens polonais....361

§4 Le sexe des députés européens polonais....366

§5 La complémentarité de la démocratisation et de la professionnalisation du Parlement européen....370

Section IV : La construction des biographies officielles des députés européens polonais....372

§1 Le contrôle des partis politiques sur les biographies officielles et l'identité des députés européens....372
1. La notion de contrôle biographique....372
2. L'identité sociale d'un individu et sa biographie officielle....374
3. Le rôle d'un « schéma d'autobiographie » dans les mécanismes du contrôle biographique....375
4. La diversité de tactiques textuelles....377

§2 Les biographies officielles des députés européens polonais comme « produits » des marchés politiques....379
1. Les délégations polonaises au Parlement européen comme « façade » des partis politiques polonais....380
2. Les principales ressources des partis politiques polonais, mobilisées au Parlement européen....382
3. . La présentation asymétrique des différents segments de l'identité sociale dans les biographies officielles....386
4. La mise en œuvre des stratégies de présentation de soi dans les biographies officielles....389
4.1. La stratégie de dissimulation....389
4.2. La stratégie de compensation....391
4.2.1. La compensation par la pluralité des engagements publics....391
4.2.2. La compensation par un récit d'actes individuels....393

§3 Les biographies officielles des députés européens polonais sur Internet....396
1. L'importance de l'Internet pour la communication politique des députés européens polonais....396
2. Les biographies officielles des députés européens polonais en tant que l'élément central de leurs sites personnels....398
3. La typologie des biographies officielles des députés européens polonais....399

Chapitre 5 : Les rôles politiques et les activités des députés européens polonais....405

Section I : La construction des rôles politiques pour les députés européens....405

§1 L'unicité du mandat parlementaire européen....405
1. Le processus d'européanisation au Parlement européen....405

2. La différence entre le mandat parlementaire européen et national.....407
3. La marge d'action d'un député européen individuel.....409

§2 Les typologies des rôles et des comportements des députés européens.....416
1. Les enthousiastes et les désillusionnés (Marc Abélès).....416
2. La typologie de Jean-Louis Bourlanges.....417
3. Les spécialistes des questions européennes et les « généralistes ».....418

§3 Les caractéristiques du métier de député européen.....419

§4 La socialisation des nouveaux députés européens au Parlement et l'attribution des rôles politiques.....423

Section II : Les activités quotidiennes au Parlement européen.....426

§1 Commissions parlementaires.....426
1. Le rôle et le nombre de commissions parlementaires.....426
2. La composition des commissions.....431
2.1. Les règles de la répartition des sièges dans les commissions parlementaires.....431
2.2. Les choix individuels des députés européens.....432
2.3. Les délégations polonaises dans les commissions parlementaires.....436
2.4. La répartition des présidences et des vice-présidences des commissions.....441
3. La socialisation au sein des commissions parlementaires.....446
4. Les activités au sein des commissions parlementaires.....447
4.1. La rédaction des rapports.....447
4.1.1. Les sources des rapports.....448
4.1.2. La distribution des rapports dans les commissions parlementaires.....449
4.1.3. La rédaction d'un rapport.....451
4.2. La coordination des activités des commissions parlementaires.....452

§2 Les délégations du Parlement européen.....454

§3 Les intergroupes au Parlement européen.....462

Section III : Les activités des députés européens polonais au sein de la circonscription territoriale.....469

§1 Le rapport des députés européens polonais au parti politique national.....470

§2 Le rapport des députés européens polonais à l'électorat de la circonscription territoriale.....472

§3 Le rapport des députés européens polonais aux groupes d'intérêt et aux lobbies.....475

§4 Le rapport des députés européens polonais aux médias.....478

Conclusion.....481

Annexes.....501

I - Extraits des entretiens avec les députés européens polonais.....501

II – Les intergroupes au Parlement européen de la 6ème législature (2004-2009).....522

III – Les caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles des députés du Parlement polonais (*Sejm*) de la 5ème législature (2005-2007).....535

Bibliographie et sources.....543

Tables des matières.....555